This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

AP20
R2M1
ser.3
1911
pt.2

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

43e ANNÉE — N° 13 — 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Maurice Bourquin :
LE DROIT ET LA SOCIOLOGIE.

Georges Le Cardonnel :
LES EMBELLISSEMENTS DE PARIS.

C. Vanlair :
L'ENFANCE DE L'ART.

Richard Dupierreux et **Marcel Loumaye :**
POÈMES.

Maurice Darin :
PAUL POMPONNE, TAILLEUR POUR DAMES.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R. : Cruelle énigme...
Albert Mockel : Fêtons Verlaine, — et Paul Fort aussi.

Marguerite Van de Wiele :
LE CHAPITRE DE LA FEMME.

L.-G. Suain :
LES ACCIDENTS D'AÉROPLANES.

CIRCUIT EUROPÉEN.
PETITE CHRONIQUE DES LETTRES.

1er JUILLET 1911

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux**, professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun**, député, à Gand; **E. Buisset**, échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier**, à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella**, sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner**, directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson**, avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez**, sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans**, député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette**, sénateur, à Liége; **F. Masson**, échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont**, sénateur, à Verviers; **Louis Strauss**, échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener**, sénateur, à Bruxelles.

Directeur : **Maurice Wilmotte.**

Secrétaire de la rédaction : **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue*.

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	12 francs.
Pour l'étranger	15 —
Par numéro	60 centimes.

Digitized by Google

AP20
R3M4
v.911

Le droit et la sociologie.

L'activité scientifique a pris de nos jours un développement prodigieux, et l'on éprouve une sorte de vertige en mesurant du regard l'amplitude de ses conquêtes.

Il semble que jamais, dans son éternelle poursuite du Vrai, l'Humanité n'ait déployé autant d'heureux efforts. Les vieux cadres, où se trouvait blotti le Savoir des générations passées, ont cédé à l'extraordinaire poussée de la science moderne, dont le riche épanouissement fait la splendeur de notre époque. Avec plus ou moins d'éclat, le renouveau s'affirme dans tous les domaines. C'est un essor merveilleux, une floraison surprenante!

L'explication de ce bouleversement scientifique doit être recherchée avant tout dans le renouvellement des méthodes auxquelles les savants ont recours pour la conduite de leurs travaux. C'est devenu d'ailleurs presque un truisme d'affirmer que la valeur d'une science est en relation étroite avec le perfectionnement de ses modes d'investigation. La méthode, en effet, n'implique pas seulement l'idée d'un *moyen*, d'un *mécanisme*, d'un *procédé* mis en usage pour arriver à la connaissance des choses, elle se rattache à une conception plus élevée, à une attitude générale de l'esprit vis-à-vis du monde phénoménal. Or, cette attitude de l'esprit n'est-elle point le fondement même d'un mouvement scientifique?

Les transformations qui se sont opérées dans l'ordre méthodologique peuvent se ramener, *grosso modo*, à deux tendances essentielles.

Digitized by Google

C'est d'abord un retour à la vie, ou, si l'on veut, à la réalité. Au lieu de se complaire dans le verbalisme des vieilles catégories métaphysiques, où la science étouffait comme dans une prison, le savant moderne observe scrupuleusement le monde qui l'entoure et n'offre d'autre base à ses méditations que la connaissance exacte des faits.

C'est ensuite la substitution aux procédés purement descriptifs d'une analyse plus profonde, d'un diagnostic plus intime. Il fut un temps — et plusieurs sciences se dégagent à peine de ce stade — où l'on croyait faire œuvre suffisante en photographiant en quelque sorte l'aspect extérieur des choses. On estime aujourd'hui que pour comprendre la valeur et la signification d'un phénomène, il faut soulever l'enveloppe qui le recouvre et voir ce qu'il contient; on admet que sa genèse, son développement, son histoire en un mot, sont nécessaires pour l'expliquer et l'on s'efforce de le suivre dans son déroulement. L'observation dynamique a remplacé l'observation statique.

* * *

Au milieu de cette universelle renaissance, on dirait que le Droit a perdu pied. C'est tellement vrai que l'évocation d'une « science » juridique fait sourire la plupart des savants.

Le Droit, une science? Allons donc! Tout au plus un art d'arguties et de subtilités verbales; le jeu trompeur des sophismes, joint à la mémoire des textes!

Et il faut bien reconnaître que cette ironie n'est point dépourvue de fondement. L'étude du Droit — et j'entends par là non seulement son enseignement universitaire, mais aussi les travaux et les recherches de ses spécialistes, — semble avoir conservé un culte intangible pour les traditions scolastiques.

Est-elle autre chose qu'une suite de raisonnements abstraits,

Digitized by Google

basés sur des textes incolores, et qui ne sont à leur tour qu'une œuvre d'abstraction? De quoi s'occupe le juriste? D'analyser une formule, de la disséquer dans ses éléments les plus infimes, par une sorte d'effort microscopique, de la rapprocher également d'autres formules et d'arriver ainsi à préciser autant que possible le sens des lois.

Assurément toute l'activité juridique ne se réduit pas exclusivement à cette opération. Le praticien, qui se trouve en présence d'une situation de fait, doit non seulement analyser la teneur des textes, mais rechercher leurs coïncidences avec la réalité qu'il envisage; le législateur qui s'efforce d'élaborer un droit nouveau s'occupe avant tout des nécessités sociales auxquelles il doit répondre; le savant dont les travaux embrassent la matière juridique essaie d'en dégager toute une philosophie, et ce sont là autant d'échappées par où le Droit s'élance vers d'autres horizons. Mais il faut bien reconnaître que, dans leur ensemble, les études juridiques consistent avant tout dans l'assimilation de textes et dans la discussion de controverses plus ou moins bysantines.

« La plupart des jurisconsultes, écrit avec raison M. Henri Rolin dans un livre récent (1) dont je reparlerai plus loin, sont des disciples, s'ignorant eux-mêmes, de Scot Erigène ou d'Albert le Grand. » Nous sommes encore en pleine scolastique. C'est le règne des mots et des arguties d'écoles.

Ce qu'il y a de plus fâcheux dans cet anachronisme, c'est qu'il paralyse l'adaptation du Droit aux transformations profondes de la vie sociale. Certes, le vêtement juridique se plie malgré tout aux faits nouveaux. C'est fatal. Mais comme cette accommodation lui est parfois pénible! Quels douloureux craquements elle lui arrache! Tel concept pieusement recueilli dans la tradition romaine, tendrement vénéré par d'illustres civilistes, se sent mal à l'aise dans le tourbillon

(1) H. Rolin, *Prolégomènes à la science du Droit*. Esquisse d'une sociologie juridique. (Avant-propos, p. 2.)

Digitized by Google

fiévreux de notre activité moderne. Tel antique brocard, religieusement murmuré par des générations de juristes, souffre de nostalgie en notre siècle intense et rêve au silence propice des cloîtres oubliés! Mais le vieux concept et le vieux brocard tiennent bon. Ce sont d'augustes divinités dans l'Olympe du Droit. La fantaisie humaine leur a donné un corps et une âme, et leurs adeptes, nourris du saint mystère, défendent la tour d'ivoire qui les protège.

Nous ne sommes pas guéris de l'anthropomorphisme et l'esprit religieux nous tient encore aux moelles!

Le culte du Droit existant, le respect exagéré des formules traditionnelles, sont incontestablement le fruit de la discipline scolastique, à laquelle se forment nos jurisconsultes. Elle les absorbe dans la contemplation superficielle d'une œuvre figée, dont l'architecture leur apparaît comme douée d'une valeur absolue, et ce n'est qu'au prix d'efforts inouïs qu'ils parviennent à se dégager parfois du dogmatisme qu'elle leur inocule.

La mentalité qu'ils retirent de ce dressage est tout empreinte de tendances conservatrices, ce qui est un danger, car les spécialistes du Droit devraient avoir les yeux dirigés vers l'avenir, pour préparer les règles juridiques adéquates aux situations nouvelles.

* * *

Les vices fondamentaux de l'étude du Droit se font de plus en plus sentir et tout un mouvement se dessine en faveur d'un renouvellement de méthode.

L'un des premiers en Belgique, Edmond Picard, dans ses *Scènes de la vie judiciaire* et dans certaines pages de son *Droit pur*, a porté la pioche dans l'édifice vétuste. Sous sa main preste, le Droit s'est dégagé des livres poussiéreux et fades, pour apparaître, nerveux et coloré, dans la clarté prestigieuse de la vie.

Digitized by Google

« Lève-toi, mon enfant. Quitte ce pupitre. Va étudier dehors, dans cette campagne qui emplit notre horizon. C'est là qu'est le Droit. Pas ici, sous ce plafond, entre ces murs. Oui, lève-toi, quitte ce pupitre, viens... Et maintenant que nous voici en plein air, en plein champ, au milieu de cette ruralité immense, par un beau jour, cherchons, étudions, en marchant, l'action mystérieuse du Droit sur ce paysage tranquille et reposant. Dans les livres, il gît mort. Tu vas le trouver vivant, en matière, en couleur, admirable, ici, là, sous nos yeux, devant nos pas. Lis ton code, si tu veux, tout en observant. Tu le liras autrement vrai et pénétrant dans les alentours que nous allons parcourir, à deux, moi professant, non, décrivant, au hasard des rencontres, toi écoutant. Tu vas le voir, et le comprendre, et le sentir enfin dans le remuement des choses et des êtres, dont le droit sort ; alors qu'entre les pages il se dessèche comme une fleur d'herbier (1). »

La secousse fut féconde. L'observation du Droit dans sa réalité palpitante annonçait un changement d'attitude, une rupture avec la scolastique froide et stérile. Une vision nouvelle se déroulait aux yeux des juristes.

Ce serait une erreur toutefois de s'y arrêter trop complaisamment et de vouloir y découvrir le dernier mot de la science. Méfions-nous des cristallisations hâtives! Les idées novatrices ne sont généralement que l'embryon de conceptions plus vastes ou plus profondes. Une systématisation prématurée leur est néfaste.

La description des « paysages juridiques », quels qu'en soient d'ailleurs la saveur et le pittoresque, n'est qu'un acheminement vers une pénétration plus complète de la réalité. Son principal mérite est d'attirer les regards sur la vie sociale, pour laquelle et par laquelle le Droit s'élabore.

(1) Extrait des *Paysages juridiques* d'Edm. Picard, reproduit dans son *Droit pur*, p. 365 et suiv.

Digitized by Google

Elle replace l'activité juridique dans son cadre naturel ; elle transpose l'observation du penseur et lui donne un aliment plus concret.

Mais cette observation ne mènerait pas loin si elle devait rester à fleur de peau. L'évocation du droit dans ses manifestations *extérieures* risque de ne point dépasser le charme d'un lyrisme séduisant, mais superficiel. Elle peut servir de prétexte à l'éclosion d'une littérature pleine d'éclat ; je crains bien qu'elle ne réponde jamais aux aspirations légitimes de la science.

L'écueil doit être signalé. Il n'est pas chimérique.

L'an dernier, le *Journal des tribunaux* avait organisé une série de conférences sur le *Droit et la vie*. L'idée était excellente, mais ceux qui ont suivi ces intéressants entretiens, n'ont-ils pas éprouvé, en y réfléchissant, une certaine déception ? Et lorsque le charme oratoire eut cessé d'opérer sur eux sa fascination, ne se sont-ils point dit : « Tout cela est très joli, très chatoyant de tons, très vivant de pittoresque, très ingénieux de mise en page, mais je ne vois pas la portée vraiment profonde de ce bouleversement. Certes, le droit y gagne en couleur locale, ce qu'il perd d'ailleurs en force de systématisation. M. Tout-le-Monde le saisira plus aisément et sera peut-être fort étonné d'apprendre que la loi dont il se faisait un épouvantail, a parfois d'aussi fraîches sonorités, — mais le savant, le penseur, l'homme d'étude ne regrettera-t-il pas l'insuffisance de cette méthode et ne verra-t-il pas qu'en fin de compte elle n'a, pour résultat, que de remplacer des *mots* abstraits par des *mots* concrets, le verbalisme y sévissant toujours ? »

Ne commettons pas la faute de nous égarer dans un réalisme de surface. Regardons la vie, observons la frémissante complexité des phénomènes, non pas uniquement pour en dépeindre les formes extérieures, mais pour en scruter le mécanisme intime et profond.

Digitized by Google

Le Droit est une des formes de l'activité humaine. Son existence n'est pas le résultat d'une fantaisie purement cérébrale, mais bien d'une nécessité sociale.

Le fait que les hommes vivent en commun détermine chez eux certaines réactions, certaines façons de penser et de se comporter. Il les oblige notamment à régler leurs intérêts collectifs, à faire régner l'ordre dans leurs rapports. Or, la fonction du Droit est d'organiser et de maintenir cet ordre. Produit de la vie sociale, le Droit est constamment déterminé par elle dans ses structures, dans ses adaptations, dans ses changements. Pour le comprendre, il ne suffit donc pas de le décrire, après l'avoir isolé du reste des choses; il faut au contraire le rechercher là où il se meut, c'est-à-dire dans l'activité commune des hommes, et voir comment cette activité le renouvelle progressivement. L'étude scientifique du droit s'attache ainsi à la découverte de sa formation, de son développement, de ses déviations, etc., sous l'influence directe des facteurs sociaux. Les principes, les formules, les institutions n'apparaissent plus comme autant de créations fixes et autonomes, mais comme des adaptations plus ou moins heureuses, plus ou moins viables aux conditions de l'existence commune.

Il me paraît incontestable que la science juridique doit s'inspirer, dans ses recherches, de cette origine sociale du Droit. Le temps n'est plus, je le répète, où le savant pouvait se contenter d'une observation statique des phénomènes. Aujourd'hui, on exige de lui qu'il en scrute les causes et qu'il en fournisse l'explication. Or, où trouver l'explication du Droit et de ses innombrables modalités, si ce n'est dans la fonction qu'il remplit, dans les besoins qui le font naître? Il est donc indispensable que de plus en plus, les hommes d'étude, qui se spécialisent dans les questions juridiques, les abordent avec cette tendance d'esprit.

L'idée de renouveler la science du Droit par la mise en

Digitized by Google

valeur de son aspect sociologique, est déjà d'ailleurs dans l'air. D'excellents jurisconsultes lui ont donné leur adhésion, et l'on peut signaler, dans cet ordre d'idées, l'étude récente de M. Henri Rolin, que son auteur a vaillamment intitulée : *Esquisse d'une sociologie juridique.* Je ne discuterai point ici les conséquences que M. Rolin a cru pouvoir tirer de son idée maîtresse. C'est elle seule que je veux retenir. Elle est claire et formelle : l'étude du Droit est encore tout imbue de métaphysique; il faut « briser cette armature médiévale », « revenir aux faits » et « retrouver, sous la technique juridique, la réalité psychologique et sociale » (1).

Qu'on ne soit pas d'accord avec M. Rolin sur la nature de cette réalité sociale, qu'on lui fasse le reproche de s'être laissé éblouir par un psychologisme trop radical, qu'on discute le fondement de sa distinction tranchée entre la structure mentale des chefs et celle des sujets, peu importe. Son affirmation première, sa profession de foi fondamentale n'en conserve pas moins toute sa force.

Et n'est-ce pas, au fond, une tendance analogue qui inspirait M. Félicien Cattier, lorsqu'il disait, dans un discours universitaire (2) :

« Le dogmatisme nuit à l'enseignement du droit. L'exposé exclusif, fût-il clair, précis, méthodique de la règle juridique existante, est insuffisant et dangereux. L'enseignement doit être vivifié par l'histoire qui rattache le présent au passé et par la critique qui le relie à l'avenir.

« Et comment comprendre ces exposés historiques intimement liés à l'étude de chaque question? Il faut, écartant les détails stériles, envisager l'histoire dans ses rapports avec le progrès social, analyser les facteurs qui l'ont favorisé, les obstacles qui ont entravé sa marche.

(1) *Op. cit.* Avant-propos, p. 2.

(2) Discours prononcé à l'ouverture solennelle des cours de l'Université libre de Bruxelles, le 12 octobre 1909 (*Revue de l'Université*, 13e année, n° 1, p. 12).

Digitized by Google

« Comment concevoir la critique? Comme l'étude, appuyée sur le droit comparé, de la valeur sociale et de la valeur technique de l'institution juridique. »

Or, expliquer le Droit par l'histoire, analyser les facteurs sociaux qui l'ont favorisé, les obstacles qui ont entravé sa marche, critiquer la valeur sociale de ses institutions, n'est-ce point demander à la sociologie de rajeunir la science juridique?

L'idée eût pu paraître bizarre à une époque où les sociologues méritaient le reproche de s'enfermer — plus encore que les juristes — dans le verbalisme d'une creuse métaphysique. Le Droit et la Sociologie étaient alors séparés par des cloisons étanches. Quand on parlait aux juristes de Sociologie et aux sociologues de Droit, ils répondaient, comme le vieux savant d'Anatole France : « Ceci n'est point dans ma vitrine! »

Mais aujourd'hui un esprit tout nouveau anime l'étude des problèmes sociologiques. Une large ventilation y a fait pénétrer l'air vif des réalités concrètes. Le sociologue n'est plus un dialecticien échafaudant d'harmonieuses constructions dans le silence du cabinet. C'est un observateur, qui surprend la vie sociale dans son déroulement et s'efforce d'en expliquer le mécanisme. Et dès lors, dans cette promenade à travers l'humanité pensante et agissante, le Droit ne doit-il pas nécessairement s'offrir à ses méditations?

Il y a là toute une zone, où le juriste et le sociologue peuvent s'éclairer réciproquement dans leurs recherches. Et, en ce qui me concerne, je n'hésite pas à croire à la fécondité de cette communion, qui ne peut qu'élargir l'horizon du Droit en le rattachant au grand courant de vie dont il participe.

MAURICE BOURQUIN.

Digitized by Google

Les embellissements de Paris.

Il est beaucoup question en ce moment des futurs embellissements de Paris. Quand nous disons embellissements, c'est là une manière de parler. Tout le monde, certes, n'est pas d'accord pour l'emploi de ce mot, à propos des transformations que l'on se propose de faire subir à Paris. C'est qu'il va s'agir, en effet, de concilier les nécessités de notre vie moderne, qui exigent des voies larges et aérées, bordées de maisons où la lumière pénètre à flots, des squares nombreux, avec le souci de conserver les beaux restes d'un passé glorieux. Les villes ont chacune un visage particulier que leur histoire leur a fait; les siècles et les événements qui s'y sont déroulés leur ont donné leur style. Le jour où Paris deviendrait semblable à n'importe quelle ville moderne, il ne serait plus le Paris que nous aimons, mais une agglomération seulement plus considérable qu'une autre; on n'y respirerait plus cette atmosphère exaltante pour l'esprit et qui naît du contraste même entre sa vie à travers les siècles évoquée à chaque pas par ses monuments, ses maisons de toutes les époques, et notre existence contemporaine. Il n'apparaîtrait plus comme le témoignage de pierre de la vie d'un grand peuple, mais deviendrait un petit New-York ou un petit Chicago, aussi ne viendrait-on plus de New-York et de Chicago pour le voir. Si, par contre, Paris ne se transformait pas du tout, ne serait-ce pas le signe que l'activité française s'éteint?

Les transformations que Paris va subir s'annoncent formi-

Digitized by Google

dables, si l'on songe que neuf cents millions viennent d'être votés par le conseil municipal. Voilà, en effet, assez d'argent pour l'embellir ou le saccager à jamais! Nous pouvons cependant être à peu près sûr que nous n'assisterons pas à un saccage. Toutes les précautions sont prises pour paralyser les initiatives trop barbares.

Une société du Vieux Paris vient de se fonder, nous disait récemment M. Adrien Mithouard, admirable écrivain et conseiller municipal qui se dévoue pour la beauté de sa ville. Cette société veillera à ce que Paris ne perde pas ce qui fait sa beauté et son caractère. De plus, à la suite d'une intervention de M. Chastenet auprès du ministère des beaux-arts, une commission a été formée qui apportera tous ses soins à veiller au maintien des perspectives parisiennes. Enfin, le préfet de la Seine a lui-même créé une commission technique et d'esthétique, composée de membres de l'Institut, chargée d'examiner les projets d'ensemble présentés par la ville de Paris.

Comme on peut le penser, lorsqu'il s'est agi de la répartition, au conseil municipal, de ces neuf cents millions entre les divers arrondissements, ce fut une véritable curée : chaque conseiller municipal voulait le plus de millions possible pour le sien. L'ensemble des crédits votés correspond en fin de compte à des projets de remaniement de tous les grands services, de remises en état de tous les domaines municipaux, des reconstructions d'abattoirs, de construction de maisons d'école. Mais en outre de ces travaux qui ne touchent qu'indirectement à la beauté de Paris, on a prévu des aménagements de squares, de grosses opérations de voiries, comme, par exemple, la continuation du boulevard Haussmann et le percement de la rue de Rennes qui serait prolongée jusqu'à la Seine.

La continuation du boulevard Haussmann jusqu'à la rue Drouot, voilà évidemment une opération considérable, prévue

Digitized by Google

d'ailleurs depuis la création de ce boulevard et qui ne peut qu'embellir le Paris moderne, d'autant qu'un concours sera ouvert pour les façades nouvelles. Comme ce prolongement du boulevard Haussmann sera exécuté en même temps que celui de l'avenue d'Antin qui se raccordera avec le premier, nous aurons une grande voie nouvelle qui partira des Champs-Elysées et sous les noms d'avenue d'Antin et boulevard Haussmann ira rejoindre la rue Drouot. Malheureusement, ce prolongement de l'avenue d'Antin menace quelques beaux hôtels qu'il conviendrait de respecter pour la beauté de Paris.

La rue Montmartre sera élargie, les Halles seront dégagées. Ce qui est plus inquiétant, c'est l'élargissement projeté de la rue des Archives où les vieux hôtels sont nombreux. Si personne ne saurait se plaindre qu'on ouvrît des trouées dans le quartier Saint-Merri, bien que ces vieilles rues Beaubourg, Aubry-le-Boucher qui vont disparaître ne manquent point de caractère, du moins serait-il regrettable que fussent démolis deux vieux hôtels de la rue Simon-le-Franc. Mais tout de même voilà un côté pittoresque de Paris que les vrais Parisiens regretteront!

Une opération fort importante de voirie, ce sera aussi le prolongement de la rue du Louvre jusqu'à la rue Réaumur, à laquelle correspondra, de l'autre côté de la Seine, celui de la rue de Rennes : du boulevard Saint-Germain jusqu'à la Seine. Ainsi une grande artère sera créée entre les deux rives du fleuve, qui mettra en communication la gare Montparnasse et la Bourse. Mais il manquera à cette grande artère un pont sur la Seine, à moins qu'on utilise un de ceux qui existent déjà en le transformant. Cette question du nouveau pont soulève de grosses difficultés. Le projet de pont que l'on avait l'intention de construire, dit Pont de la Monnaie, souleva les protestations de la Commission du Vieux-Paris et de quelques conseillers municipaux parce qu'il aurait touché à la pointe du Vert-Galant dont la tache verte ferait défaut au

Digitized by Google

panorama de la Cité, et il aurait détruit les lignes harmonieuses du Pont-Neuf en les masquant. Le seul pont qu'admettrait la Commission du Vieux-Paris devrait se substituer à la passerelle actuelle du Pont des Arts. D'un autre côté, l'Institut a dans sa dernière séance, toutes sections réunies, protesté contre toute modification du bassin fluvial de la Seine; il demande que si l'on construit un pont carrossable à la place de la passerelle qui existe, celui-ci soit exactement dans l'axe de cette dernière et laisse la cour du Louvre interdite à la circulation.

Il avait été question à un moment d'un projet connu sous le nom de Pont en X; le pont en forme d'X aurait comporté deux voies, au milieu du fleuve, se croisant comme les barres d'un X, et mettant en communication, d'une part, la rue Bonaparte avec la rue du Louvre, d'autre part, la rue de Rennes prolongée avec le guichet du Carrousel; mais quoique un tel pont ne touche pas à la pointe du Vert-Galant, il ne semble pas néanmoins qu'il soit très esthétique; il aurait eu, de plus, pour conséquence le croisement de deux courants de circulation divergents et voilà qui aurait été, à n'en pas douter, l'occasion d'accidents nombreux.

Un autre projet de pont est à l'étude; c'est celui des ponts et chaussées dont l'auteur est un ingénieur, M. Drogue, et qui est inspiré du pont polygonal de Pest; il supposerait l'édification à soixante mètres de distance de chaque rive et à soixante mètres d'intervalle entre elles de deux piles de ciment armé sur caissons; une voûte de soixante mètres de portée relierait ces deux piles au-dessus du fleuve; la voûte médiane aurait 42 mètres de largeur; au centre serait un trottoir de 12 mètres se prolongeant en droite ligne d'une rive à l'autre dans l'axe même de l'Institut, à la place même de la passerelle, dite du Pont des Arts; quant aux deux chaussées latérales, elles divergeraient symétriquement, tant à gauche qu'à droite, rejoignant les quais, portées par des

Digitized by Google

arches latérales venant se souder à ceux-ci ; ainsi serait prévu le passage des voitures de la rue Bonaparte vers les guichets du Carrousel, d'une part; de la rue de Rennes prolongée vers la rue du Louvre, d'autre part, les voitures venant de la rue de Rennes prolongée suivraient la chaussée d'amont et s'écouleraient vers la rue du Louvre en infléchissant à droite ; tandis que celles venant de la rue Bonaparte se dirigeraient vers le Carrousel; au centre se trouverait, nous l'avons déjà dit, une chaussée exclusivement réservée aux piétons.

Ce projet n'est pas, d'ailleurs, sans soulever déjà des protestations ; ce n'est pas sans inquiétude que les amis de la beauté de Paris imaginent cette grosse masse de pierre au milieu de la Seine ; il n'est pas dit que l'Institut n'estimera pas qu'un pont de 40 mètres de largeur, à la place d'une passerelle de 10 mètres, modifiera le bassin fluvial entre le Pont-Neuf et le pont des Saints-Pères, et il a déjà protesté contre toute modification de cet ordre.

Ce qu'admet déjà l'Institut, c'est la transformation que le prolongement de la rue de Rennes va faire subir à ses bâtiments actuels. En effet, le prolongement de la rue de Rennes vers la Seine entraînera l'établissement d'une double voie : l'une des branches aboutira au quai Conti, devant la statue de Condorcet, l'autre au quai Malaquais, devant celle de Voltaire. La première voie pénétrera dans l'Institut actuel, c'est-à-dire qu'elle exigera la suppression de sa troisième cour, de deux salles de séances, de la salle des bustes actuelle, de la salle d'archives de l'Académie française et de l'Académie des sciences. Quant à la seconde voie, elle permettra la construction de nouveaux bâtiments dont les façades donneront sur la rue Mazarine et la rue Bonaparte. Ainsi l'Institut y gagnera d'avoir deux nouvelles façades monumentales en bordures des nouvelles voies sans qu'il soit touché à celle du quai Conti.

Digitized by Google

Sur la rive gauche, d'autres travaux sont encore projetés, comme l'élargissement de la rue du Bac, le dégagement du Collège de France. La démolition de la Galerie des Machines a amené, d'autre part, le dégagement du Champ-de-Mars; à droite et à gauche de la façade de l'Ecole Militaire de nouvelles maisons seront construites, et des concours vont être organisés pour fixer le type de façade à imposer.

L'avenue de Breteuil qui aboutit aux Invalides va être achevée; ses pelouses seront prolongées jusqu'à la rue de Sèvres. Ce sera la continuation de l'œuvre de Louis XIV, grâce aux efforts heureusement couronnés de succès de M. Adrien Mithouard, conseiller municipal de ce quartier.

Tels sont les principaux grands travaux qui vont bouleverser Paris. On ne peut que souhaiter qu'ils soient menés à bien, et il ne faut pas douter qu'ils le seront, si les artistes et les amis de la beauté de Paris les surveillent comme ils paraissent le vouloir, avec une vigilance nécessaire.

GEORGES LE CARDONNEL.

Digitized by Google

L'enfance de l'art[1]

IV

En même temps que se complique le dessin, en même temps que ses motifs varient davantage, l'œil y découvre un élément nouveau : le désir d'imiter la nature, lequel va transformer l'esthétisme abstrait de tantôt en un art *représentatif*. Ne sont-ce pas en effet des feuilles avec leurs nervures que l'on a voulu figurer sur cette pendeloque magdalénienne également recueillie à Laugerie-Basse, et, sur cette autre pointe, des bourgeons à demi-ouverts?

Très grossières d'abord, ces ébauches serrent de plus en plus près le modèle. Aux essais enfantins dont je viens de parler le ciseau de l'artiste substituera peu à peu des rameaux feuillus d'une illusionnante vérité, comme il s'en voit sur ce morceau d'os de la grotte du Trilobite, près d'Arcy-sur-Cure, où s'échelonnent le long de la tige, dans une alternance régulière, des folioles lancéolées : pièce rare dont il existe un pendant découvert par Ed. Rivière il y a seulement quelques années dans l'abri sous roche de la Source, au pays Sarladais.

Ce n'est pas tout. Cette glyptique trop restreinte va subir un essor imprévu. Délaissant pour toujours les arabesques et les modèles fournis par la plante, l'artiste enorgueilli de

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 1er juin 1911.

Digitized by Google

ses premiers succès tentera de reproduire, à l'aide du burin ou du ciseau, le galbe compliqué des êtres vivants qui l'entourent.

Comme de juste, nous le verrons d'abord appliquer son talent à l'ornementation de ses outils et de ses armes, ainsi qu'en témoignent un manche de poignard trouvé au Bruniquel où se détachent en relief, l'un derrière l'autre, deux rennes accroupis, leur bois couché sur le dos, de même qu'une curette trouvée par Piette au mas d'Azil sur laquelle on distingue un bouquetin vu de face, et une troisième pièce découverte au même lieu, ornée d'un pied de cheval d'une remarquable correction.

A partir de ce jour le choix du sujet se diversifie de plus en plus pendant que s'affirme de façon plus nette la maîtrise de l'exécutant. La preuve en est fournie par de multiples trouvailles effectuées dans les terrains les plus récents du quaternaire. Et qu'on veuille bien le remarquer : il ne s'agit plus ici la plupart du temps ni d'armes, ni d'ustensiles, ni d'outils, ni même de bijoux proprement dits. Ces pièces si curieusement sculptées n'offrent en apparence au moins aucune espèce d'utilité. D'industriel qu'il était l'art troglodytique tend à devenir de l'art pur ; et si nombreux sont ses produits qu'on se demande ce que pouvaient bien faire de tous ces bibelots, dans leurs ténébreux abris, les sauvages contemporains du mammouth et du bison !

Parmi eux figurent des pièces célèbres, vrais objets de musée venant du mas d'Azil, dont les plus remarquables, ressemblant quelque peu aux netzkés japonais, consistent en deux crânes de cheval sculptés dans l'ivoire. Bien qu'ils ne puissent servir à rien — pas même de vide-poche ou de pot à tabac — leur confection dénote non seulement une technique sûre d'elle-même, mais encore des connaissances anatomiques absolument inattendues : l'orbite, les maxillaires, les dents, les os nasaux y sont représentés avec une

Digitized by Google

fidélité étonnante. A propos de ces vieux, de ces très vieux ivoires, signalons une intéressante particularité qui en augmente le prix au point de vue de l'histoire de l'art. Certaines parties, les bords des mâchoires principalement, sont en effet rehaussées de stries parallèles gravées au burin, mises là sans aucun doute pour enjoliver le dessin : curieux rappel de cet art primitif des hommes du moustérien qui, l'on s'en souvient, se limitait à cette rudimentaire ornementation.

Mais ce n'est là qu'une très faible partie des richesses archéologiques rencontrées dans une région voisine et dont les suivantes me paraissent hors de pair :

D'abord ce magnifique « renne mourant » de la grotte de Gourdan, aux lignes un peu incertaines mais étonnamment expressives, que le graveur nous montre écroulé sur le sol, les pattes repliées sous lui, le cou tendu, la tête levée vers le ciel, bramant son agonie. Puis ce jeune cheval à la tête fine, aux membres élégants, à la crinière courte et taillée comme celle des coursiers de Phidias, trouvé par Piette dans l'abri des Espélugues.

Puis encore cette double perspective de chevaux sauvages gravés non plus sur l'os, mais sur une pierre trouvée dans la grotte du Chaffaud. Les animaux y galopent en rangs serrés derrière un des leurs, exactement comme des pelotons de cavalerie défilant sur un champ de manœuvre.

Mentionnerai-je aussi ces bisons d'aspect miniaturesque rencontrés aux Eyzies, dont le corps se profile au loin avec une extraordinaire netteté, et qui, sans nul doute, constituent la plus petite gravure qu'ait jamais exécutée le burin d'un troglodyte? Et pour sortir du monde des quadrupèdes, cette ménagerie préhistorique disséminée un peu partout : ces phoques, ces anguilles, ces saumons, ces oiseaux, qui, pour n'être pas tous des modèles d'exactitude, n'en sont pas moins nettement reconnaissables?

Digitized by Google

V

Bien qu'il se plut tout particulièrement à représenter les bêtes au milieu desquelles il vivait — rennes, chevaux, bouquetins — l'homme quaternaire n'a pas reculé devant la reproduction de son semblable. Seulement il s'y montra toujours inhabile; et c'est grand dommage, car nous n'en serions pas réduits aujourd'hui à de vaines conjectures sur l'aspect extérieur des races dont nous sommes descendus. Toutes frustes qu'elles soient, ces figures humaines, ne fût-ce qu'à titre de documents éthologiques, méritent d'être décrites.

L'une d'elles, gravée sur un fragment d'os et datant de la fin de l'ère paléolithique, nous montre le corps d'un homme poursuivant sa proie en rampant derrière elle. A la Madelaine fut naguère mise au jour une véritable statuette mesurant quelques centimètres seulement de hauteur. Elle représente, taillé dans l'os, un homme en marche avec un bâton posé sur l'épaule gauche. La figure manque de détails; mais le galbe en est irréprochable et l'allure d'une correction physiologique.

Un bâton de commandement, toujours de la même époque, cueilli dans l'abri de Mège, reproduit en gravure deux personnages singulièrement travestis. La tête et la partie supérieure du corps sont en effet dissimulées sous une peau de chamois; et n'était la station bipédique, la figuration très nette des deux jambes aux genoux fléchis et de pieds munis d'orteils, on serait disposé à révoquer en doute leur origine humaine.

Reste à expliquer cette extravagante mascarade, en un temps où le Carnaval n'était certes point inventé. Vous avez déjà deviné sans doute qu'il s'agissait là d'un simple subterfuge imaginé par le chasseur paléolithique pour duper un gibier trop méfiant. Hésitât-on devant cette dernière interprétation que la comparaison de cette gravure avec les dessins de

Digitized by Google

nos Boschimen ferait cesser toutes les incertitudes. Eux aussi nous montrent des chasseurs déguisés en bêtes ; qui plus est, ceux-ci, pour assurer mieux encore le succès de leur supercherie, affectent l'allure horizontale d'un quadrupède.

Parlerai-je aussi de cette statuette solutréenne représentant une femme étrangement drapée, au crâne nu, au profil mal taillé, sculptée jusqu'à mi-corps dans une dent de cheval dont elle paraît émerger, et surtout de ce superbe ivoire, découvert comme le précédent dans la grotte de Brassempouy, d'où jaillit une tête féminine d'une exceptionnelle beauté? Par la rectitude quasi classique du profil, par son nez long et droit, sa chevelure calamistrée encadrant le front et les tempes comme la capeline dont sont coiffées les sphynges, cette curieuse figurine ressemble bien plutôt à un spécimen inachevé de l'art égypto-grec qu'à un échantillon de cette race fossile à laquelle les archéologues, sur la foi de leurs trouvailles, prêtent un si fâcheux prognathisme.

Je m'en voudrais enfin de ne pas mentionner — *last but not least* — cette merveilleuse « Vénus de Brassempouy » exhumée par Lorthet, considérée à juste titre comme le chef-d'œuvre de la glyptique solutréenne. De cette figurine d'ivoire que l'on dirait taillée par l'amoureux ciseau d'un Praxitèle, nous ne possédons malheureusement que le torse, lequel ne dépasse pas dix centimètres en hauteur. Mais si admirables en sont les formes, si arrondis les contours que l'on serait tenté d'y voir un *lusus naturæ* si, au lieu d'être sculptée à même une défense de mammouth, la pièce en question se trouvait modelée dans la pierre.

Remarquons, à ce propos, que tous ces objets d'art n'offrent jamais que de minuscules dimensions. La raison en paraît simple : elle réside très vraisemblablement dans le choix de la matière employée à leur confection. Sur des morceaux d'os ou d'ivoire on ne peut ni graver ni sculpter

Digitized by Google

des figures en grandeur naturelle. A cause de son extrême dureté et de sa structure plus ou moins cristalline, le silex d'autre part se montrait trop rétif à la gouge ou au ciseau. Le bois, le bois seul eût pu s'accommoder à la grande sculpture, et rien, à parler vrai, ne dit que celle-ci n'a jamais existé. Qui sait si nos chasseurs de bisons n'avaient pas la coutume, comme encore aujourd'hui les indigènes océaniens, d'utiliser les arbres de leurs forêts pour en composer d'imposantes figures que le temps a détruites?

VI

Quoi qu'on en puisse penser, une chose reste certaine : le désir qu'éprouvèrent les artistes d'alors d'exercer leur talent sur une plus vaste échelle et l'ingéniosité qu'ils mirent à le réaliser. Ils eurent l'heureuse idée de mordre à l'aide du burin la pierre tendre dont était formé le mur de leurs abris. Chose étonnante, jamais ils n'essayèrent de *sculpter* profondément la roche. L'habile miniaturiste de l'os et de l'ivoire se serait-il donc défié de lui-même? Nous verrons plus tard que tel ne fut point le motif de son abstention. S'est-il heurté à quelque insurmontable difficulté technique que nous ne sommes plus à même d'apprécier? Toujours est-il que nulle part, sur les murs d'aucune grotte, on ne découvre la trace d'un haut relief.

A peine inauguré, cet art nouveau subit une progression rapide. A droite et à gauche, et sur la voûte même des couloirs souterrains, la pierre s'adorna de dessins assez frustes d'abord, puis de mieux en mieux achevés dont quelques-uns attestent une réelle virtuosité et provoquèrent lors de leur découverte autant d'admiration que de surprise.

La première image qu'ait tracée la main de l'homme ou du moins la plus ancienne de toutes celles qui nous sont parvenues a vu le jour — au sens propre du mot — en

Digitized by Google

l'année 1896. Elle s'étalait sur un des murs de la grotte Pair-non-Pair, située près de Marcamps, dans la Gironde; et c'est un archéologue français, Daleau, qui l'a découverte et fidèlement photographiée. Elle semble être contemporaine de l'époque où déjà le troglodyte s'essayait à l'ornementation de la pierre et de l'os.

Gravé sur la roche rugueuse se dresse un bouquetin immobile, bien campé sur ses quatre membres, très sûrement, très nettement, mais très sommairement silhouetté. A côté de lui, un bison reconnaissable à ses cornes évasées et pointées en avant, à l'abondance de sa toison hirsute, à sa bosse monstrueuse, à la brièveté de sa face, à la gracilité de ses membres.

Mais avant et après les déblaiements qui nous en ont révélé la présence, depuis le jour où par ses explorations des grottes de la Dordogne Édouard Lartet fournit la première preuve de l'existence d'un art quaternaire jusqu'au moment où, fouillé et refouillé par Piette, le souterrain de Brassempouy dévoila ses mystérieuses richesses, on a pu relever en France, en Espagne, en Suisse de très nombreux dessins dont l'authenticité n'est mise en doute par personne. Il y eut bien naguère un mammouth apocryphe, celui de la Madelaine, qui fit en son temps beaucoup de bruit; mais cette mystification fut la seule, et les trouvailles effectuées par la suite l'ont été dans de telles conditions que le plus méfiant, le plus sceptique des archéologues n'oserait suspecter leur authentique origine.

Comment d'ailleurs ne pas y croire, si l'on considère que dans la plupart de ces grottes il a fallu — comme ce fut le cas pour celle de la Mouthe explorée par Rivière en 1895 — déblayer plusieurs couches de dépôts manifestement anciens, racler d'épaisses stalagmites pour mettre à nu la décoration des parois, que souvent même on a dû chercher le travail primitif sous des dessins plus récents, qu'enfin l'on

Digitized by Google

rencontre dans les mêmes cavernes des armes, des ustensiles appartenant sans conteste aux hommes du quaternaire? Sachez aussi, au surplus, qu'on ne compte pas moins, à l'heure qu'il est, de *vingt-deux* de ces réduits souterrains plus ou moins abondamment ornés.

VII

Toutes ces figures, cela va de soi, ne sont pas du grand art. Beaucoup même affichent une médiocrité déplorable. Mais quelques-unes d'entre elles, au contraire, révèlent un esthétisme déjà singulièrement avancé. Parcourez la série d'animaux qu'a reproduits si profusément le chasseur diluvial et vous serez en plus d'un cas émerveillé de la puissance d'observation et de l'habileté technique que suppose ce travail : et devant de pareils ouvrages on devra bien convenir que nos incultes ancêtres étaient de bien talentueux animaliers.

Je ne puis ici les mentionner tous, mais en voici quelques-uns, vraiment très remarquables, que l'on m'en voudrait de ne point signaler.

En tout premier lieu, deux grands bisons originaires de la grotte de Niaux (Ariège), posés de profil. L'un d'eux, cornes basses, prêt à bondir sur l'ennemi, avec, sur le flanc, l'indication d'un bois et d'une pointe de flèche; l'autre, de lignes plus imprécises, porte, lui aussi, sur le poitrail et le ventre deux flèches enfoncées dans les chairs et, en plus, la trace fortement accentuée de deux coups de lance figurés chacun par deux traits convergents. Puis, dans la même grotte, un bouquetin dressé sur ses pattes de derrière pour prendre son élan, d'un tracé défectueux, mais d'une saisissante instantanéité.

Puis encore ce cheval aux joues barbues, bien d'aplomb sur ses membres trapus, correct de la tête à la queue, de la

Digitized by Google

croupe au sabot, qu'on croirait écorché tant sa musculature se dessine en saillie sous la peau.

La caverne magdalénienne de la Mouthe, dans le Sarladais, dont l'affouillement fut commencé par Rivière en 1894, renferme comme la précédente des gravures murales où des buffles sont représentés qui, malgré leur date relativement récente, ne font guère honneur à ceux qui les ont exécutés. Une de ces images entre autres est des plus difficiles à caractériser malgré la vigueur et la netteté du trait. L'encolure, le train de derrière sont d'un bovidé, tandis que la tête, indécise, pourrait être aussi bien celle d'un antilope que celle d'un cheval ou d'un chien. Un cheval au long poil, aux formes hétéroclites, un bouquetin lancé au galop chez lequel s'observe une disproportion flagrante entre la petitesse de la tête et des membres d'une part, et, de l'autre, l'invraisemblable énormité du tronc dont seul le mouvement est fidèlement rendu, un autre équidé mal construit, inachevé, ayant l'apparenee de l'hermione, un mammouth grotesque, mais qu'on ne peut néanmoins confondre avec aucun autre animal complètent, toujours dans la même grotte, cette fantasque ménagerie.

(*A suivre.*) C. VANLAIR.

Digitized by Google

Poèmes du soir.

I. — SOIR D'AUTOMNE

Mon Dieu ! Ce soir d'automne est navrant à mourir,
Avec ses loins brumeux, ses appels de sirène,
Et tout au fond de moi la voix du souvenir
Qui chante, sur un ton de tendresse et de peine.

C'est octobre, bientôt. C'est la mort du jardin,
Le désastre des fleurs et l'adieu des feuillées.
Mon âme se replie et s'alanguit soudain
De se sentir si lasse et si désemparée.

Ah ! de quoi ? Le sais-tu, toi-même, pauvre moi...
N'entends-tu battre en toi les vers de Paul Verlaine
Et crépiter, aux fenêtres de ton émoi,
Plaintivement, son ariette étrange et vaine ?

Est-ce du soir brumeux, des bosquets alanguis ?
Est-ce de ton espoir naissant qui agonise ?
Ou bien d'entendre, à l'horizon sordide et gris,
La voix seule et le toussotement d'une église ?

II. — NOVEMBRE

Un silence givral a consommé le drame
Dont le bois de novembre était superbe encor.
Le bois blessé du soir va bientôt rendre l'âme :
Ses gestes révoltés se figent dans la mort.

Le gel aux dents d'argent, sinistre et doux, le mord
Au cœur. La fièvre sourde, obscurément l'enflamme,
Et le soleil couchant qui chante en brouillard d'or
Ironise un rappel lointain d'épithalame.

Digitized by Google

Le vent carnassier dort, repu, dans ses chenils.
Le bois, pourtant, frémit d'un mirage d'avril
Et divague, leurrant son deuil de vains murmures.

Pendant que le passé vibre d'anciens baisers
Ressuscités, le sang des arbres épuisés
Goutte, du trou béant des dernières blessures.

III. — NOTATION

Solitude. Le train cadence obscurément
Mon rêve et je perçois, de moment en moment,
Strider le cri sanglant de la locomotive.
On part, ainsi, et l'on ne sait où l'on arrive,
Et le voyage est morne et l'on regarde un peu,
Sans les voir, les champs gris et sur lesquels il pleut.
L'âme s'affaisse au poids de quelque angoisse obscure.
On espère et l'on craint. Sommeil. Nulle aventure.
Sommeil. On est hanté d'émois vertigineux :
Trouble duplicité des signaux hasardeux...
L'accident ! — Ah ! Qu'il vaudrait mieux s'ouvrir la tête
Ici que débarquer ce soir sur le quai bête
Pour entrer à nouveau dans la vie, où l'on est
Perdu, sans voix, comme un oiseau mort, en forêt.

IV. — INQUIETUDE

O soir impérial, mon âme est devant vous
Ainsi qu'une enfant vierge, aux yeux plaintifs et doux,
Qu'un tyran sanguinaire a choisi pour sa couche,
Qui tremble, qui frémit et dérobe sa bouche
Au vertige inconnu de ses baisers d'amour.
O soir, ainsi, vous accablez de désirs lourds
Ma pauvre âme, ignorante, enfantine, ingénue,
Qui baisse la paupière et rougit d'être nue
Devant votre splendeur et devant votre orgueil.
Et la voici, candide et pâle, sur le seuil,
Qui n'ose entrer, genoux serrés, lèvres muettes,
O crépuscule, au grand palais d'or où vous êtes
Assis comme un satrape au milieu des brocarts
Avec tant de douceur haineuse en vos regards
Et tant de cruauté, de joie et de tendresse
Qu'on y croit voir ramper de sanglantes tigresses !

Digitized by Google

V. — VOLUPTÉ

Si vous avez parfois regardé dans mes yeux,
Vous savez que je suis un enfant douloureux
En qui l'amour cruel concentra ses fournaises
Et qui, tel soir, pareil à la vierge Thérèse
Se mourra dans la transe auguste d'un désir
Que les baisers humains ne pourraient assouvir.
Bercez ma tête lasse entre vos mains clémentes,
Prenez ma bouche en feu dans vos lèvres d'amante,
D'un baiser si profond, si long et si charnel,
Que je croie m'abolir soudain dans l'éternel
Et que, les os vibrants d'un plaisir redoutable,
Je m'annihile enfin dans l'indéfinissable.
Alors, sans qu'un seul mot vînt briser votre élan,
Attirez contre vous mon front exsangue et blanc
Et, lié par vos bras, comme pour un supplice,
Versez-moi dans le cœur votre cœur, ce calice
Empli de l'élixir puissant et capiteux
Que Brangaine versait à la princesse Iseult.
Serrez-moi lourdement tout contre votre vie
Jusqu'à l'instant béni d'extase et d'agonie
Où, le soir et l'amour unissant nos genoux,
Je sentirai mon être entier se fondre en vous.

VI. — MON CŒUR, VEILLE TA JOIE...

Mon cœur, veille ta joie qui est morte, ce soir,
Et qui dort, au milieu des fleurs de tes pensées,
Du sommeil virginal et doux des fiancées
Dont les yeux sont fermés sur leur plus cher espoir.

Mon cœur, veille ta joie. Il y a des années
Qu'elle allait avec toi par les sentiers menus
Et que tu regardais palpiter ses pieds nus
Comme deux oiseaux fous, enivrés d'hyménée.

Mon cœur, veille ta joie. Ses mains graves avaient,
Pour ta fièvre, des tendresses compatissantes
Et versaient sur ton front une eau rafraîchissante
Quand son fervent amour protégeait ton chevet.

Digitized by Google

Mon cœur, veille ta joie. Regarde, elle a des yeux
Aussi beaux qu'une rose au déclin de l'automne
Et les reflets du soir ont, sur sa joue atone,
Simulé la langueur des ivoires très vieux.

Vois, la mort du soleil et de l'an qui l'ondoient
De leur pâleur! Reste auprès d'elle, en sanglotant,
Presque sans voix, ainsi que la brise au printemps,
Et les deux mains sur tes regards — veille ta Joie!

RICHARD DUPIERREUX.

***

SOIR.

O soirs au bord du lac! Je me souviens de l'un
Où il traînait dans l'air de langoureux parfums,
Dans l'air chaud, des parfums de tilleuls et de roses,
Tandis qu'à l'Occident le couchant mauve et rose
S'éteignait lentement reculant dans l'oubli.
Le lac, tranquille et pur, s'étendait sans un pli,
Un silence pesait sur ses bords, mol et grave,
L'heure alanguie avait un abandon suave...
Un émoi inconnu, troublant, gonflait mon cœur :
Etait-ce de la joie ou bien de la douleur ?
Je ne sais, je ne sais, c'était sourd, vague et tendre
Avec un goût tantôt de miel, tantôt de cendre...
Ce qu'ainsi j'éprouvais à la chute du jour
Qu'était-ce, sinon toi, bel émoi de l'amour,
Qui me guettait dans l'ombre et m'emplissait d'ivresse,
De fièvre, de désir et d'obscure tristesse ?...

MARCEL LOUMAYE.

Digitized by Google

PAUL POMPONNE

TAILLEUR POUR DAMES (1)

IX

Paul Pomponne était devenu taciturne. Une tristesse veule anéantissait en lui tout courage. Il éprouvait un chagrin assez vif, et surtout une douloureuse humiliation. Paulette avait quitté sa maison, mais il ne pouvait guère se priver des services de M. Arthur Couesnon, et s'était résigné à conserver son trop utile employé. Il l'évitait autant que possible et guettait avec angoisse ses regards ironiques. Il pensait :

« Il me reste mon art pour me consoler... Suzanne, qui aura honte, peut-être, de ses méchantes moqueries... Olga, qui ne tardera guère à revenir... Et puis, ma décoration... »

Il attendait, comme une grande joie, la visite de Fernand Gasparin et des Miollis. Il avait téléphoné au parlementaire pour lui rappeler son invitation et s'était empressé de lui demander :

« Hé bien ! où en sont nos démarches? Cela va-t-il comme vous voulez? »

Marcel Miollis avait répondu :

« Ça va très bien, cher ami. »

Le dimanche, les deux Miollis arrivèrent de bonne heure. Paul Pomponne sourit à son amie et s'apprêtait à lui débi-

(1) Suite, voir *Revue de Belgique* du 15 juin 1911.

Digitized by Google

ter quelque compliment excessif et subtil, mais le député, lui ayant saisi le bras, l'entraîna dans une allée solitaire.

« Voyons... cette décoration? » demanda Pomponne, un peu troublé.

Il remarqua sur le visage de son interlocuteur un léger embarras. Ils se promenèrent en silence pendant dix secondes, puis Miollis dit résolument :

« Mon bon, il faut en faire votre deuil. Hier, en causant avec le ministre, j'ai appuyé votre candidature une fois de plus; il a demandé votre dossier, l'a consulté, et savez-vous ce qu'il m'a dit? Il m'a dit : « Mon vieux Mollis, je voudrais bien te faire plaisir, mais ce que tu demandes n'est pas possible. Personne ne connaît la peinture de M. Pomponne; elles sont peut-être très bien, les toiles de M. Pomponne, mais enfin personne n'en a jamais vu une seule; personne ne connaît son nom; es-tu sûr, seulement, qu'il fasse de la peinture? Qu'il montre ses tableaux. Qu'il expose. Quand il sera connu, dans cinq ans, dans dix ans, dans quinze ans, je serai très heureux de le décorer. » — Alors, vous comprenez, dans ces conditions-là, je ne pouvais pas insister. »

Paul Pomponne ne répondait pas. Il marchait, près de Miollis, d'un pas d'automate, ne voyant rien, n'entendant plus les paroles de son ami, ayant conscience seulement de ruines nouvelles qui s'effondraient encore en lui-même.

« Voulez-vous les palmes, cher ami, ou le Mérite agricole? demanda Miollis. Ou encore, peut-être, une médaille de la Mutualité ? »

Pâle et frémissant, Pomponne bégaya :

« Alors, je suis un mauvais peintre ? Je n'ai pas de talent ? Dites... je n'ai pas de talent ?

— Mais si, mon cher ami, mais si... »

A ce moment, Fernand Gasparin sonnait à la porte du jardin. Apercevant Pomponne, il cria :

« Ah ! c'est vous qui avez un Rembrandt, cher monsieur ?

Digitized by Google

Nom de Dieu ! Un Rembrandt ! Vite, mon cher, allons voir votre sacré Rembrandt. »

Il le saisit familièrement par le bras et l'entraîna vers la maison. Pomponne, encore bouleversé, expliquait :

« Oui, mon cher maître, j'ai un beau Rembrandt, que je serai très heureux de vous montrer. Mais je n'ai pas qu'un Rembrandt, j'ai aussi mes œuvres, mon cher maître, notamment un coucher de soleil sur l'eau, très réussi, *L'étang au crépuscule*, et une petite chose charmante, *La jeune femme à l'escarpolette*.

« Ah ! vous faites aussi de la peinture ? demanda Fernand Gasparin. C'est effrayant ce qu'il y a de gens qui font de la peinture ! »

Le maître haussa les épaules. Paul Pomponne déclara fièrement, avec un air de défi :

« Oui, mais, moi, j'ai du talent. »

Il exposa ses conceptions, comment il comprenait l'art, l'émotion qu'il ressentait en face de la beauté et par quel effort attentif et studieux il savait fixer sur la toile l'éclat des couleurs et l'harmonie des formes.

« Et ce diable de Rembrandt, où l'avez-vous déniché ? demanda Gasparin.

— Ce sont de bons amis à moi, dit Pomponne, qui me l'ont donné, ou à peu près. D'ailleurs, vous les connaissez bien : le comte Boris et la comtesse Bolotoff. »

Le maître parut chercher parmi ses souvenirs et n'y rien trouver. Paul Pomponne précisa :

« Mais si, voyons ! Des familiers du tsar, le comte Boris et la comtesse Olga... »

Fernand Gasparin se donna un grand coup de poing sur la cuisse, se mit à rire et dit :

« Oui, oui, je les connais : un type très chic et une petite grue épatante !

— Comment... une petite grue épatante ? »

Digitized by Google

Gasparin avait pénétré sans façon dans la villa. Pomponne, Miollis et Suzanne y entrèrent derrière lui.

« Je vais vous montrer mes dernières œuvres, dit Pomponne. Si vous trouvez que mes tableaux sont d'infectes croûtes, dites-le-moi brutalement. »

Il eut un rire clair, tant l'hypothèse lui semblait invraisemblable et folle.

« Allons-y, » dit Fernand Gasparin.

En tête du cortège, il semblait quelque personnage officiel inaugurant un musée de province.

Paul Pomponne annonça modestement :

« Mes plus récents travaux, mon cher maître. »

L'académicien s'approcha de *L'étang au crépuscule*, l'examina silencieusement, demanda :

« C'est ça, votre coucher de soleil sur l'eau ? »

Pomponne s'élança pour donner des explications.

« Mais oui, mon cher maître. C'est le fruit de mes études à l'étang de Saint-Cucufa. La réverbération du ciel tout rouge dans l'eau, est-ce assez ça, hein ? Il y a des tas de peintres qui exposent aux Salons tous les ans et qui ne font pas mieux sûrement... n'est-ce pas, mon cher maître ? Hein ? Qu'est-ce que vous en dites ? »

Fernand Gasparin fit diverses grimaces, parut vouloir prononcer quelques mots, n'en prononça aucun et, l'air ennuyé, se traîna péniblement jusqu'à *La jeune femme à l'escarpolette*.

« Qu'est-ce que c'est ? » interrogea le maître.

Après que Pomponne le lui eut appris avec volubilité, Fernand Gasparin demanda :

« Et votre Rembrandt ?

— Tout à l'heure, répondit Pomponne. Alors, ma peinture vous plaît ? Je crois que j'ai un talent assez personnel... Dites, mon cher maître ? »

Miollis et Suzanne dissimulaient mal des bâillements.

Digitized by Google

Fernand Gasparin, ayant hésité, dit :

« Vous voulez savoir ce que je pense ? »

Il plongea les deux mains dans les poches de son veston, observa le groupe d'auditeurs avec un peu de malice et d'inquiétude, se mit à ricaner et continua :

« Ce que je pense de votre peinture, mon cher Pomponne? Hé bien, voilà : c'est très mauvais, c'est enfantin, ça n'existe pas. Pourquoi diable barbouillez-vous des couleurs sur de la toile? Faites ce que vous voudrez : de l'automobilisme, du canotage, du football; pêchez à la ligne, collectionnez des timbres-poste ou des cartes postales, mais ne faites plus de peinture, je vous en prie. N'en faites plus, mon bon ! Maintenant, montrez-moi votre Rembrandt. »

Livide, Paul Pomponne articula :

« Mais, mon cher maître,... vous êtes le premier qui... Enfin, tout le monde me dit : C'est très bien ce que vous peignez. Voyons, vous avez mal regardé... Moi, je le trouve adorable, mon *Etang au crépuscule*... Et vous, Miollis, vous m'avez dit aussi que vous le trouvez exquis...

— Euh... euh... mon cher... »

Ce fut la seule réponse du député. Gasparin répéta :

« Votre Rembrandt ? »

Etourdi, le cœur affolé, le cerveau stupide, Paul Pomponne remit en marche le petit groupe des visiteurs. Maintenant il allait le premier, tête basse, et des larmes toutes proches gonflaient ses paupières. Gasparin n'aperçut pas aussitôt le chef-d'œuvre; Pomponne indiqua faiblement :

« Derrière vous, maître. »

S'étant retourné, Fernand Gasparin sembla violemment impressionné; il leva un doigt, désigna le Rembrandt avec un geste convulsif, interrogea les assistants d'un regard singulier, ouvrit la bouche plusieurs fois, sans qu'il lui fût possible de parler; puis, subitement, il éclata d'un rire

Digitized by Google

énorme, courbé en deux, se frappant les jambes à grands coups de la main, et, entre deux hoquets, il criait :

« Tordant ! C'est tordant ! Mon cher... c'est le Rembrandt de Mouillard ! Ah ! ah ! le Rembrandt de Mouillard ! Ce vieux Mouillard ! Et cette sacrée petite grue ! C'est tordant, mon cher, tordant ! »

Parmi la stupeur des assistants, il expliqua, souvent interrompu par sa propre joie, que le tableau était l'œuvre d'un certain Mouillard, son élève, rapin poitrinaire, mort depuis peu, dont la spécialité principale consistait à pasticher le maître de Leyde, et qui avait su confectionner, à force d'adroite patience, un Rembrandt fort acceptable.

« J'ai vu souvent ce pauvre Mouillard travailler à votre chef-d'œuvre. Le plus rigolo, mon cher Pomponne, c'est que le couple d'escrocs, le type chic et la petite grue, ont trouvé très malin d'acquérir le Rembrandt pour un louis, afin de le refiler à une bonne poire !

— Non, non, non ! s'écria Pomponne. Je vous dis que ce sont de grands seigneurs russes, d'une honorabilité indiscutable... »

Fernand Gasparin leva les bras vers le plafond.

« De grands seigneurs russes ! Mais, mon pauvre ami, on les connaît : ils s'appellent de leurs vrais noms Léon Bouc et Sophie Totot. La police les surveillait depuis longtemps ; maintenant, ils sont en fuite, et le parquet vient d'ouvrir une information contre eux. De grands seigneurs russes ! Ah ! la ! la ! »

Paul Pomponne s'était laissé glisser sur un fauteuil. Une lassitude incroyablement pesante accablait ses membres ; sa tête, qu'il aperçut dans une glace, lui parut une boule lourde et vide. Dans cette torpeur, les sarcasmes de Fernand Gasparin lui parvenaient comme une rumeur lointaine ; le maître demanda :

« Je parie qu'ils vous ont vendu aussi une automobile. Hein ? C'est leur habitude. »

Digitized by Google

Pomponne avoua :

« Oui... une voiturette *Celeritas*, qui ne marche pas du tout. Sans compter quatre robes qui ne sont pas payées.

— Parbleu ! ricana Gasparin. Ils se sont acoquinés avec un fabricant d'infâme camelote qui leur fait une remise de 25 p. c. sur la vente de ses mécaniques. »

Etendu sur un divan, la pipe à la bouche, le rire facile, il conta mainte anecdote : la vie précaire de Mouillard, les aventures amoureuses de Sophie Totot, les chantages de Léon Bouc, les escroqueries, les truquages, tout le trafic interlope. Ensuite, il prit congé, enchanté de son après-midi.

« Venez prendre l'air dans le jardin, proposa Miollis. Cela vous remettra. »

Pomponne se laissa conduire docilement. Des lambeaux de pensée flottaient vaguement dans sa cervelle. Il avait un grand besoin d'être seul pour pleurer en paix les maîtresses enfuies qui ne reviendraient plus, et tous les espoirs et les joies, et les illusions, et les rêves fragiles.

Un instant, il fut seul en face de Suzanne. Eperdu, il balbutia :

« Je suis très malheureux... Je n'ai plus que vous, petite Suzanne... Je vous aime... Soyez bonne; consolez-moi... Je vous adore... Aimez-moi un peu, vous...»

Alors, sérieuse, elle dit :

« Je vous donnerai ma main à baiser, si vous faites le tour de la pelouse à cloche-pied. Je suis gentille, hein ? »

La proposition lui semblait équitable, et la difficulté de l'épreuve égale à la rareté de la récompense. Mais elle vit Pomponne pâlir, crisper un peu le visage, tendre vers elle des mains tremblantes; il balbutia d'une voix qui sanglotait :

« Allez... allez-vous-en... Vous êtes une vilaine enfant...»

Paul Pomponne commençait à comprendre que la vie est sombre et brutale, que les hommes sont méchants et les femmes cruelles.

MAURICE DARIN.

Digitized by Google

La Revue de Belgique à Paris.

Cruelle énigme...

Depuis l'apparition de notre dernier fascicule, un ministère a vécu, un autre est né à Paris. Ainsi vont les choses... Mais cette mort et cette naissance ont été rendues plus impressionnantes par un de ces imbroglios parlementaires, auprès desquels les insidieuses interrogations du sphinx ne sont que puérilités. D'une part, une majorité s'est constituée pour la R. P., d'autre part, cette majorité est totalement inapte à assurer la vie d'un ministère. Comment donc concilier ce problème de physiologie humaine avec la réalisation d'une réforme, barrant le chemin à toutes les autres? Combien de Monis seront encore dévorés par le monstre avant que la marche des affaires soit reprise normalement?

C'est ce que M. Caillaux et ses collaborateurs ont à nous révéler. Nous les attendons au banc et à l'œuvre, non sans inquiétude. Pourtant il y a, dans la composition du nouveau cabinet, de quoi nous restituer quelque optimisme, des compétences et des énergies. Mais l'énigme est là, et MM. Benoist et Jaurès sont les deux têtes redoutables du monstre prêt à dévorer. Cruelle énigme, en vérité... R.

Fêtons Verlaine, — et Paul Fort aussi.

Paris a vu, à quelques semaines d'intervalle, deux manifestations littéraires également significatives et pareillement réconfortantes. C'est la « journée Verlaine » qui nous a récemment occupés, et l'on se plait à y associer le souvenir du banquet offert à M. Paul Fort. Le plus profondément, le plus naturellement lyrique de nos maitres d'hier accueille ainsi dans son rayonnement le poète le plus lyrique de la jeunesse française :

Digitized by Google

Nous étions trois cent cinquante convives au banquet Paul Fort, nous fûmes trois cent cinquante encore au banquet Paul Verlaine. C'étaient les mêmes figures, ce fut la même joie, et j'avoue que l'exubérance et le bruit furent aussi tout pareils... On se reconnaissait, pour s'être maintes fois rencontrés sur d'anciennes barricades, et il semblait que l'ombre de Paul Verlaine dût elle-même reconnaître un peu de son propre passé dans Paul Fort, l'impénitent bohème, l'incorrigible ingénu sur les lèvres de qui les vers éclosent par milliers, quand vient le renouveau, comme les fleurs sur les cerisiers.

Fête de la jeune poésie pour Paul Fort. Mais c'était aussi la fête de l'audace et de la persévérance, puisqu'on y célébrait le fondateur du Théâtre d'art et de *Vers et Prose*. Fête de la poésie encore, de la poésie à jamais glorieuse, pour Verlaine; on y célébrait la grâce la plus émouvante qui soit au monde : celle de la détresse qui chante. Pourtant, c'est aussi d'une sorte de rare courage qu'il s'agit, dans le fait de Paul Verlaine. Courage de la faiblesse : un homme abandonné, à vau-l'eau, entreprend de se raconter sans feintise, de ne rien taire de ce qu'il a ressenti. Avec Jean-Jacques Rousseau, nous avions eu cet homme-là, mais rempli de thèses et déjà romantique et proche du théâtre. Avec Verlaine, tout est divinement simple, tout se balbutie comme une confidence, et c'est une palpitante nudité.

Cette nudité-là pouvait nous répugner si quelque sot nous l'eût montrée : elle nous touche en nous ravissant, au contraire. C'est par la grâce du goût français qui supprime dans le geste toute laideur inharmonieuse; c'est encore par la grâce exquise du sentiment, qui sait nous parler de l'ineffable, et par la vertu de cette aspiration secrète où nous voyons fleurir une ardente idéalité.

Au prix de ces abandons, nous eûmes une poésie. Le goût français, né de la culture française, fit de cette poésie un art.

Mais que dire de la fête elle-même, sinon que ce fut une journée triomphale? Le zèle et l'intelligence de MM. Lepelletier, Alfred Vallette et Antoine avaient tout organisé, tout prévu, sauf l'admirable soleil de ce jour-là. Après la part humaine, c'était la part céleste; cette lumière dorée fut évidemment, sur le buste de Verlaine, l'offrande d'Apollon conseillé par ses Muses.

Une foule presque trop nombreuse, mais avertie du silence par

Digitized by Google

un pieux respect, forma le vivant décor de la cérémonie officielle. Elle acclama les beaux vers du noble poète Léon Dierx; elle écouta les discours (dont l'un rappelait les origines wallonnes de Paul Verlaine) et s'en fut au théâtre de l'Odéon saluer les poèmes du triomphateur, un à-propos lyrique de M. Ernest Raynaud, et la délicieuse causerie de M. Jean Richepin. Et puis on banqueta, on écouta des toasts, on s'anima, on cria... pour un peu, on aurait dansé.

J'aime cette fin de journée. Apollon régnait le matin; il fallait bien que Dionysos prît sa revanche le soir, et qu'ainsi les deux inspirateurs du poète fussent là, invisibles et présents.

Or, il faut toujours compter sur les dieux, lorsqu'il s'agit de poésie; mais il est moins prudent de compter sur l'Académie française. Elle préfère que l'on compte avec elle... Oh! miracle! l'Académie s'était dérangée, l'Académie elle-même était parmi nous! Non pas le matin, avec Apollon (peut-être en est-elle trop loin), non pas le soir, avec Dionysos, — elle s'en défie, — mais juste au milieu, l'après-midi, comme il sied à une personne qui ne vient qu'en visite.

C'est Jean Richepin qui la représentait. Et je sais bien que Jean Richepin n'est pas le plus académique des académiciens... (Il lui manque ce je ne sais quoi, ma chère... — Eh! ma toute belle, il ne lui manque rien du tout... et voilà bien le plus terrible!)

Mais c'est peut-être précisément pour cela qu'il fut l'ami de Paul Verlaine et que sa causerie, merveilleusement improvisée, fut à l'unisson de cette inoubliable fête.

ALBERT MOCKEL.

Digitized by Google

Le Chapitre de la femme.

Modeste Autome (1).

I

Mlle Marguerite Baulu a publié quelques jolies nouvelles, sainement pensées, bien composées, correctement écrites; l'une, entre autres, intitulée *M. Prévet amoureux*, et qui obtint le premier prix dans un concours littéraire de la « Section féminine du livre et de la presse », était remarquable par une justesse de proportions, fort rare chez les débutants, et, surtout, par la bonne tenue d'un style où se décelait l'influence heureuse de M. Anatole France. Ces commencements, ces essais annonçaient une personnalité intéressante, autorisaient à compter sur un talent, promettaient une œuvre.

Elle vient de paraître : c'est *Modeste Autome;* son sous-titre nous informe que c'est un *roman*. Cela est-il exact? Je n'oserais l'affirmer; il y a là, me semble-t-il, tout à la fois, plus et moins qu'un roman, car c'est le recueil, sans complication d'aventures ni singularité de péripéties, des Mémoires d'une femme du peuple, et le récit qu'elle nous fait, elle-même, de sa vie est tellement concret, tellement synthétique, qu'il pourrait servir de cliché pour l'histoire de toutes les femmes du peuple, en général. Cela est franc d'allure, exact d'observation, sobre de mise en œuvre et, en somme, d'une vérité profonde dans la plus douloureuse et la plus poignante des banalités.

Car, si la vie de Modeste Autome, identique à celle de tant d'autres créatures de son espèce et de son milieu, est banale, la manière dont Mlle Baulu la lui fait raconter ne l'est pas.

C'est, d'abord, l'enfance de Modeste, élevée, non sans grâce, non sans poésie même, à Malines, dans un orphelinat religieux : elle y est heureuse sans s'en douter, et mystique sans le savoir. On la prépare, selon un système peu rationnel et extrêmement peu pratique, à devenir bonne à tout faire, servante; sous l'œil indulgent des sœurs, la fillette apprend à repriser et repasser le linge; elle coud et tricote, elle récure les casseroles, épluche les

(1) Paris, A. Leclercq, éditeur.

Digitized by Google

légumes, lave la vaisselle ou, encore, balaie les dalles de l'église et astique les objets du culte, mais ce qu'elle n'apprend pas, ce qu'elle n'apprendra jamais, c'est ce qui lui est essentiel, soit : à être domestique, à *servir*.

II

Aussi, quand Modeste, ayant terminé ce prétendu apprentissage et quitté ses tendres éducatrices, se trouvera aux prises avec la réalité, quand elle sera entrée en condition et placée à Bruxelles, sous la surveillance de maîtresses exigeantes et dures, quelle catastrophe ! Non seulement la néophyte ne sait rien faire de très utile, mais elle ne veut rien entreprendre pour se perfectionner dans sa tâche : transplantée brusquement de son pensionnat, où régnait l'égalité, — où, même, quand c'était son tour de servir ses condisciples, rien d'avilissant n'était attaché à cette fonction, — dans un milieu où elle se sent esclave, Modeste a de sourdes révoltes, après de terribles blessures d'amour propre : elle enrage, elle gémit et regrette son couvent. Ah ! que tout y était accueillant, sympathique, harmonieux ! Et comme le dortoir plein de silence, baigné de lune, la nuit, comme le réfectoire plein de gai tumulte au moment des repas, sans parler du jardin, embaumé de fleurs ou blanc de neige, selon les saisons, comme tous les endroits où s'est écoulée l'enfance de l'orpheline lui apparaissent charmeurs, jugés du fond de sa cuisine souterraine ou du haut de sa mansarde torride en été, glaciale en hiver !

Peu à peu, l'élève des sœurs, incapable de s'habituer à sa situation dépendante et qui, obstinée dans l'horreur que cette situation lui inspire, ne veut pas même essayer d'une initiation nécessaire, devient la petite souillon insurgée et nomade, passant d'une maison dans une autre, sans jamais laisser aucun bon souvenir dans aucune. Elle ne s'attache pas à ses maîtres, qui ne sauraient, eux non plus, s'attacher à elle ; elle n'a ni amis, ni amour : c'est une exilée, c'est une déclassée, c'est une nostalgique, trop fine pour les gens de sa caste, trop fruste pour les autres. Cependant, elle est restée foncièrement honnête, malgré les promiscuités louches, les tentations, et elle est aussi dévote à Bruxelles qu'à Malines, si elle y est d'apparence plus délurée.

Mais voilà que son horizon s'élargit : Modeste a découvert, chez l'institutrice où elle va demeurer en place plusieurs mois, une bibliothèque ; elle va en lire successivement tous les

Digitized by Google

ouvrages, dont quelques-uns sont subversifs. Cette lecture ne fera d'elle ni une athée ni une anarchiste; elle n'en fera pas davantage une résignée, mais ce que cette fille a lu lui a ouvert un monde nouveau où, grâce à la vivacité de son imagination, elle pourra, désormais, se promener quelquefois : à défaut de docilité ou de science, elle a retiré de ses lectures une espèce de philosophie rudimentaire, toute de prime-saut et d'élan, non dépourvue de logique. Et, si paradoxal que cela puisse paraître, c'est grâce à sa culture intellectuelle meilleure que la jeune fille pourra, sans animosité contre elle-même ni contre le galant, admettre l'idée d'aimer un homme de sa caste, de s'attacher à un ouvrier et de devenir sa femme.

Modeste Autome, servante, épousera Albert Vanhoeck, menuisier, en comprenant parfaitement que c'est une décision très sage qu'elle vient de prendre là.

Durant les premiers temps de leur union, ces deux êtres semblent très convenablement assortis : Modeste, qui fut une domestique exécrable, se révèle ménagère accomplie dès que c'est son propre ménage qu'il lui faut diriger; elle le tient à merveille, s'ingénie à rendre son logis attrayant et confortable, tandis que Vanhoeck, sensible à ces soins pris à son intention, a une conduite exemplaire; bien qu'un peu alcoolique, c'est un excellent praticien et il gagne des salaires élevés, aussi Modeste possède-t-elle bientôt un livret assez opulent à la Caisse d'épargne. Ils s'entendent bien et se déclarent l'un et l'autre satisfaits. Cela dure le temps, bien juste, qu'il faut à l'homme comblé d'amour pour parvenir à la satiété, puis à la lassitude. Vanhoeck a cessé d'aimer Modeste qui, elle, l'aime toujours, car ce que lui inspire son mari, n'est pas exclusivement matériel : l'âme affinée de cette femme est capable de sentiments délicats et c'est de la tendresse plutôt que de la passion qu'elle éprouve pour Vanhoeck. Hélas! celui-ci n'est plus l'artisan modèle, l'époux attentif de naguère. Il est retourné au cabaret, il a de mauvaises fréquentations et travaille irrégulièrement; son patron le renvoie; les ressources du ménage s'épuisent; les enfants sont venus, ce qui n'empêche pas Vanhoeck d'avoir des maîtresses; il est ivre trois jours sur six; il est grossier, il est brutal toute la semaine; Modeste, trahie, bafouée, ruinée, battue par son mari, redevient un instant la mauvaise tête de l'époque où, volontairement, elle laissait brûler le rôti de ses maîtres et brisait leur vaisselle avec prémé-

Digitized by Google

ditation ; le fossé s'est approfondi entre elle et Albert : il lui a reproché ce qu'il nomme « ses airs de pimbêche ». Elle ne peut plus supporter le caractère bas des vices de cet homme. Et, dans l'hôpital où la maladie l'a maintenue durant de longs jours, Modeste est bien près de s'abandonner à la tentation perverse de se faire enlever par un chef de service élégant et beau, qui lui a conté fleurette et qui lui plaît. La trempe solide de son honnêteté, les conseils de deux amis : un jeune carabin et une vieille religieuse augustine, de service auprès de son lit, et qui se sont pris de dévouement pour elle, détournent la malheureuse de la faute et la sauvent de sa folie. Voilà Modeste rentrée chez elle pour y reprendre le fardeau de son labeur et de ses multiples devoirs : c'est un martyre. Elle le supporte avec une sérénité magnanime et le plus admirable courage : c'est une épouse chaste et obéissante, c'est une mère sublime ; elle est très supérieure à son entourage par l'intelligence, l'éducation, la culture, et c'est ce qui lui facilite une si noble abnégation dans la plus entière simplicité. Cependant, son extérieur s'est modifié et, bien que ce soit à la qualité de son esprit et de son cœur qu'elle doive l'énergie d'une vertu si haute, l'élève des sœurs a perdu, avec la coquetterie féminine, sa gentillesse de langage et toutes les recherches extérieures qui en faisaient une étrangère parmi ses égaux. Elle n'est plus la « pimbêche » qui exaspérait Albert après un an de mariage ; elle est la rude, épaisse et franche prolétaire, haute en couleurs, forte en « gueule », solide à l'ouvrage et que ne rebuteront ni le sans-gêne des manières, ni la platitude des propos, ni l'énormité des corvées du peuple. Son existence a suivi le cours ordinaire ; elle a eu la destinée commune aux femmes de sa classe ; Vanhoeck, définitivement tombé à l'ivrognerie, vieilli avant l'âge et, en outre, un peu estropié par accident, a dû renoncer à son métier. Il ne travaille plus guère et son gain est dérisoire ; Modeste a sept enfants. Elle est « femme à la journée ». Nous savons ce que cela suppose de besognes écrasantes, d'oubli de soi-même, d'humilité devant autrui ; cette créature qui, au début de son ingrate carrière, professait le mépris de toute servitude et se déclarait prête à la rébellion au moindre commandement un peu impérieux, consent à être la servante des servantes, accepte les ordres de tout le monde et s'y conforme.

Elle n'est pas malheureuse pourtant ; c'est qu'elle s'est adaptée à son milieu et assujettie aux exigences d'une condition dont elle

Digitized by Google

a enfin compris les caractères inéluctables et les agréments spéciaux. Car, ne vous y trompez pas : Modeste jouit de quelques agréments. C'est l'intimité beaucoup plus étroite et douce que les années et sa propre déchéance ont établie entre elle et son époux; ce sont les joies pures que lui a dispensées une maternité prolifique; elle est mère et grand'mère avec exaltation, avec volupté, avec gloire!

Et c'est une fin paisible, toute de soumission au destin et de mansuétude raisonnable que celle de Modeste Autome.

III

Mlle Marguerite Baulu s'est, comme vous voyez, attaquée, du premier coup, à une question fort grave. C'est, ni plus ni moins, l'avenir social de la femme du peuple et, plus particulièrement, de la servante, qui la préoccupe. Si j'ai bien compris la pensée de l'auteur, ce qu'elle souhaite à nos sœurs du prolétariat, c'est, après une éducation technique parfaitement adéquate au métier qu'elles auront choisi, la pratique d'une philosophie proche parente de celle de Montaigne, lequel voulait que l'on fît le bien, non parce que la morale l'ordonne, mais parce qu'il est expédient de faire le bien et pour les avantages qu'on en retire. La conclusion optimiste de *Modeste Autome*, qui est consolante, n'est pas invraisemblable : elle proclame que la félicité est beaucoup moins rare qu'on ne se l'imagine, qu'elle existe dans toutes les conditions sociales, fussent-elles de l'apparence la plus subalterne, la plus pénible, la plus redoutable; Modeste ne cesse-t-elle pas de souffrir dès l'instant où, ayant compris que ses chances de bonheur étaient en elle-même, elle les y a cherchées et découvertes, puis, réalisées? Elle en tirera, dès lors, un excellent parti, et c'est ce qui achève de rendre le livre de Mlle Baulu éminemment orthodoxe; en effet, son héroïne se dirige vers le bonheur par les voies de la patience, de la persévérance et de la contrition. Et nous voilà bien près de la doctrine chrétienne, selon laquelle l'existence serait la chose du monde la plus frivole et la plus méprisable si on ne la considérait pas comme un grand et continuel devoir.

Modeste est toute-puissante par la résignation dans la douleur et elle triomphera même de la force brutale d'un mari odieux, même de la fatalité des événements, par la seule innocence de son âme. Je ne suis pas très sûre, je l'avoue, que cette femme ait eu le juste sentiment de la tristesse, de la cruauté de son état; ce

Digitized by Google

serait lui enlever le mérite et l'honneur de son stoïcisme que de le déclarer allié à beaucoup d'inconscience. Cependant, il se pourrait qu'il en fût ainsi pour Modeste Autome et c'est le cas, j'en suis certaine, de la plupart des malheureuses que Mlle Baulu a voulu symboliser en nous montrant dans ses mésaventures, déceptions et labeurs, cette « femme à la journée » type.

Et, maintenant, que je vous ai dit le sujet du livre, il me reste à vous parler de sa forme : elle est loin d'être parfaite, mais elle est nerveuse et vivante; je me permettrai néanmoins de faire remarquer à Mlle Baulu qu'il est assez difficile d'admettre comme possibles les mots de l'argot de Montmartre, Montrouge et Belleville qu'elle place dans la bouche des ouvriers, commères et, même, des religieuses de Malines et de Bruxelles. Je ne saurais me représenter nos « ketjes » des Marolles, ni nos « kapoenen » de Molenbeek s'écriant : « Zut, je me pieute ! » ou « je me grouille! ». Ils ne diront ni « gosse » ni « gosseline » pour *bébé*, mais « babele, babeleer »; et ce n'est pas non plus par le mot « chichis » que les jeunes apprenties servantes de l'Orphelinat de Malines désigneront ce qu'il faudrait, selon le dictionnaire, nommer des *embarras*.

L'auteur, qui écrit en français, à l'intention de lecteurs français, a voulu transposer, je le devine, dans un idiome qui fût plus français que belge, les singularités de l'expression populaire. Il en résulte, comme ce sont des Belges — et des Belges flamands — qu'elle met en scène, une espèce d'hérésie qui crée, dans l'ensemble de l'ouvrage, une atmosphère factice, une invraisemblance nuisible à l'intérêt du dialogue : l'artifice ou, pour parler comme les personnages de Mlle Baulu, le « chiqué » se dénonce ici de la manière la plus flagrante, car son argot n'a ni le pittoresque spirituel et violent du véritable argot parisien, ni l'originalité cocasse et déconcertante des argots de Bruxelles et de la province. Pourtant, j'ai noté çà et là, dans *Modeste Autome*, certaines faiblesses dont l'origine indigène saute aux yeux : l'auteur dira couramment : « Gagner du mal » pour *prendre* du mal; « tant » qui exprime une quantité indéfinie, indéterminée, pour *tellement* qui signifie de *telle façon, à tel point*; « judicieux », soit : *de bon jugement*, pour *juste* qui suppose une idée d'exactitude, de rectitude dans la mesure; « en regard » pour *en échange*; elle nous signalera des « béatitudes *positivement* chimériques », pléonasme contre lequel je m'élève avec la dernière intransigeance. Du reste, les adverbes : superficiellement, abusivement,

Digitized by Google

matériellement, inéluctablement sont, sous sa plume, d'une abondance excessive et elle n'hésitera pas à employer cette formule digne de M. Prudhomme : « avoir *sensiblement* raison ».

Mais je m'attarde en des observations assez puériles. C'est que le défaut de Mlle Baulu, qui possède l'instinct du style, serait plutôt de tomber dans la préciosité et la manière, et que là où il y a recherche la correction absolue doit s'imposer plus sévèrement qu'ailleurs.

On tolérera une faute de grammaire, un manque de goût chez un écrivain tout impulsif et négligent par ignorance ; on ne saurait les pardonner à celui qui se pique de qualités de méditation, de distinction, d'art. Or, Mlle Baulu a trop souvent marqué, au cours de son livre, que ces qualités sont les siennes, pour qu'on ne lui fasse pas un grief de les oublier quelquefois.

Ainsi, quand elle fait dire à Modeste, à propos de son mari estropié : « Sa jambe était tordue comme un clou qui a rencontré une brique », la comparaison n'est-elle pas frappante et tout à fait dans le ton familier à une pauvre femme? De même, cette phrase me plaît fort : « Ma mémoire s'embue comme une eau verdie sous de vieux saules. » Et cette autre n'est-elle pas exquise : « Ces heures ont glissé comme un oiseau sur le ciel »?

Je ne puis résister au plaisir de continuer mes citations par un passage qui m'a ravie ; on y voit Modeste, toute jeune, à peine accouchée de son premier fils, bébé malingre, chétif, produit de l'alcoolisme et de la misère, dont, déjà, elle redoute la mort. Et elle raconte un cauchemar qu'elle a eu :

« Mon petit était seul, tout nu, au milieu d'une ronde d'enfants vêtus de soie et de dentelle. Et ils s'acharnaient après lui, tous : l'un lui prenait un cheveu qu'il mettait dans ses boucles ; l'autre lui arrachait un cil ; un troisième le piquait avec une longue aiguille et suçait les gouttes de son sang ; entre les mains féroces des bébés qui riaient, mon petit à moi s'en allait miette par miette... C'est donc là la vie des pauvres?... »

Voilà de quoi donner une idée de la personnalité littéraire curieuse, originale et vive de Mlle Marguerite Baulu. Il y a en elle l'étoffe d'un observateur sachant voir et prévoir, sachant penser aussi, d'un psychologue délicat et, enfin, d'un écrivain de race. *Modeste Automne* est un beau livre et, le début de son auteur, un début remarquable.

MARGUERITE VAN DE WIELE.

Digitized by Google

Les accidents d'aéroplanes.

Les accidents d'aéroplanes ont été très nombreux en 1910 : ceux qui viennent d'endeuiller le circuit d'Europe sont présents à tous les souvenirs. Quel en est le motif? Quelles en sont les causes? Nous avons pensé de remettre les choses au point en donnant aux lecteurs de la *Revue de Belgique* l'avis de quelques grands constructeurs.

Nous commencerons aujourd'hui par publier une interview de Henri Farman (1). Donnons-lui la parole :

« La moitié au moins des accidents d'aéroplanes ne se produiraient pas sans l'incroyable négligence des pilotes ; telle est mon opinion absolue sur la question si controversée des chutes récentes d'aviateurs. Sur les deux cents pilotes que j'ai formés, soit au camp de Châlons, soit à l'aérodrome d'Étampes, il n'y en a qu'un petit nombre — parmi lesquels Louis Paulhan — qui vérifient leur appareil avant de partir.

« Il ne faut que la rupture d'un fil important, une légère déformation de l'appareil, quelques grains de poussière dans l'essence pour que l'engin s'arrête au-dessus d'un bouquet d'arbres ou de maisons. Aussi, la négligence des pilotes est-elle impardonnable. Et je n'adresse pas seulement ce reproche à mes élèves, il en est de même, je le sais, dans les autres écoles.

« On est étonné de voir de nouveaux pilotes, sachant à peine voler, s'embarquer à travers champs et monter à des altitudes considérables sans avoir, avant le départ, vérifié leur appareil.

« Pour d'autres, c'est le danger inverse : ils modifient moteurs et surfaces portantes, comme s'ils étaient de vrais constructeurs : ils ne se doutent pas du danger qu'ils courent en agissant ainsi.

(1) Une erreur nous a fait dire dans notre dernier numéro que cette interview était du commandant Renard.

Digitized by Google

Moi-même, je n'essaie aucune modification sans attendre un temps absolument calme et sans opérer avec la plus grande prudence.

« *Le péril des meetings.* — Enfin, le désir trop vif de gagner de l'argent fait concourir les jeunes pilotes dans des épreuves qui dépassent leurs capacités et celles de leurs appareils. Or, ce n'est pas sur les aérodromes que les accidents arrivent, c'est dans les meetings, sur de mauvais terrains, souvent pas plus grands qu'un mouchoir de poche, encombrés de tribunes, de pylônes, d'arbres et même de maisons (1).

« Les dix ou quinze appareils qui sont en piste en même temps, causent des remous dangereux. Au total, le nombre des mauvaises chances devient tel que les meilleurs pilotes sont obligés d'y passer un jour ou l'autre. Au contraire, dans les voyages à travers la campagne, il n'y a guère eu d'accidents graves. Moi-même, je n'ai jamais eu le moindre accroc, pas même un fil cassé, et pourtant, à la moyenne de 30 kilomètres par jour, j'ai bien couvert 10,000 kilomètres en aéroplane.

« Je considère l'aéroplane moins dangereux que l'automobile manié à la même vitesse, à condition, bien entendu, qu'on se serve de bons appareils, et qu'on ne fasse pas d'acrobatie téméraire.

« *La vérification des appareils.* — On parle de créer une commission destinée à la vérification des appareils. Ceux qui la composeront devront, ce me semble, connaître au moins l'effort qu'un aéroplane subit au cours d'un vol, et je pense que seuls ceux qui ont volé sont capables de s'en rendre compte. Il n'y a pas besoin pour cela de l'avis du « Veritas aérien », ce fameux bureau qui est sensé connaître l'appareil à vérifier, mieux que le constructeur lui-même.

« Voici, en effet, un exemple des critiques erronées auxquelles on s'expose lorsqu'on n'a pas construit soi-même l'appareil que l'on veut juger. J'ai condamné le châssis d'atterrissage de l'Antoinette à ses débuts; cependant, il se comporte actuellement parfaitement bien. Autre exemple : le châssis de mon

(1) Le récent accident de l'aviateur Train qui a causé la mort du ministre de la guerre français, montre combien il est dangereux de laisser circuler des personnes, même des officiels, sur le champ d'aviation.

Digitized by Google

appareil a été condamné par tous mes amis et par tous mes confrères, et cependant ce système est aujourd'hui copié par beaucoup de constructeurs.

« *Du vol plané, pas de vol piqué.* — On incrimine souvent le vol plané lorsqu'il se produit un accident mortel. Pourquoi? Le vol plané est très facile à réaliser avec un bon appareil, mais quand il est exagéré en vol piqué ou en vol trop ralenti, il est extrêmement dangereux. Seuls ceux qui l'exécutent trop témérairement ou trop craintivement courent des risques véritables.

« En résumé, et c'est mon opinion absolue, ceux qui voudront faire de l'aviation pour leur plaisir, c'est-à-dire à leur heure, et qui ne voleront que dans de bonnes conditions atmosphériques, ne courront aucun risque. Je ne vois pas la raison pour laquelle les femmes elles-mêmes ne pourraient pas voler en aéroplane. Il leur suffirait, comme aux hommes, pour éviter tout danger, d'apporter à la conduite des appareils tous les soins et toutes les précautions nécessaires. »

Voilà donc l'avis du grand aviateur Farman. Nous croyons que son raisonnement est marqué au coin du bon sens pratique et théorique.

L.-G. SUAIN.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres.

Le Mercure de France du 1er juin publie la traduction d'amusantes notes de M. Archibald Henderson sur Bernard Shaw vu dans l'intimité. La physionomie originale de ce cynique si puissamment doué y apparaît sous un jour plus vif. Dans la « Chronique de Bruxelles », M. Eekhoud rappelle brièvement les titres de Cyrille Buysse à l'admiration et la manifestation dont il a été le héros ici; un autre écrivain flamand, M. Vermeylen, reçoit un hommage plus significatif; on commence à publier, dans le numéro du 15 juin, une version française de son *Juif-Errant*. Belle réponse à la gallophobie de ses amis flamingants, sinon à la sienne. — Dans la Revue hebdomadaire (3 juin), une étude du « bon scolaire » par M. Joly, de l'Institut. On peut la qualifier de malheureuse; car tandis que ce publiciste en louait les vertus, écrivait des énormités comme ceci : « l'idéal des libéraux — ils ne le niaient pas (!!) — était l'enseignement « de la libre pensée donné à tous, imposé même par des procédés admi- « nistratifs, etc. », le bon scolaire succombait sous la réprobation universelle, et même on voyait M. Woeste renoncer à le défendre. Comment cette agréable revue a-t-elle pu accepter un tel article, et comment celui qui l'a écrit a-t-il pu jadis, sans frémir, collaborer à la Revue de Belgique? Il y a décidément de belles cocasseries sous la Coupole. — Dans les Documents du progrès (mai), une étude très pessimiste de M. Salmeron sur le cléricalisme en Espagne « ... la liberté, la vraie n'existe pas en fait « en Espagne, laquelle reste une nation médiatisée par le Vatican. » — La Revue du temps présent (2 juin) poursuit une enquête sur l'orientation de la peinture moderne. Elle publie un curieux document, la demande de secours qu'une petite-nièce de Racine adressa, le 21 ventôse an VI, au Corps législatif. Un certificat de civisme y est annexé. Cette pauvre femme est plus sympathique que M. Masson-Forestier. Elle n'use point de sa collatéralité pour injurier le grand poète. C'est ce dont ne se prive point M. Jean Manégat dans la même revue, lorsqu'après avoir comparé M. de Porto-Riche à Racine, il n'hésite pas à écrire que les deux hommes « ont apporté une contribution nettement distinctive à l'étude de la passion dans la littérature » et qu'ils « l'ont fait avec une gloire égale ». Ah! myopie de la critique! — Dans la Nouvelle Revue française de juin, on lira des pages de M. Legrand-Chabrier sur *Chateaubriand et l'Académie en 1811*. Rien de bien neuf, d'ailleurs. — Dans la Revue des Français, des pages rapides de M. Pérard sur l'Exposition d'Art Ancien à Charleroi et un article de M. Mazel sur l'élaboration des chefs-d'œuvre, où l'on s'étonne qu'il n'ait pas tenu compte des observations de M. L. Paschal et de quelques autres. Il y a maintenant toute une bibliothèque sur le labeur

Digitized by Google

ittéraire et ses lois, et l'improvisation n'est plus permise en ce domaine. — L'Indépendance (1er juin) donne un article de M. G. Le Bon, *La croyance et la connaissance*, où il y a, comme toujours, à glaner. En revanche, elle aurait pu ne pas accueillir cette pitrerie de tréteau intitulée *La farce de la Sorbonne*. Il ne faut pas davantage pour gâter les meilleures causes. — La Revue de Hongrie publie, entre autres articles intéressants, une longue étude de M. Virgile Pinot sur *Fromentin et Dominique*. — Par la chronique des théâtres, nous apprenons que la pièce de M. H. Bernstein, *Après moi*, a obtenu à Budapest un succès d'estime. D'estime, est-ce bien le mot qui convient?...

* * *

Les Livres. — La place nous manque aujourd'hui pour parler comme il conviendrait du nouveau livre de M. E. Rigal, *De Jodelle à Molière* (Paris, Hachette). On connaissait déjà plusieurs des études qu'il renferme, notamment celle sur la mise en scène dans les tragédies, aussi ingénieuse que documentée : sur Corneille on n'ose dire que l'auteur ait apporté des idées essentiellement neuves. Il a fort bien exprimé ce qu'on a, de beaucoup de côtés, senti en relisant les tragédies de ce grand homme. Mais on lira ces pages d'utile généralisation avec un réel intérêt.

* * *

Encore Alfred de Musset. Deux volumes ont récemment paru, dont le poète fait, en partie au moins, les frais. L'un est composé d'*Œuvres complémentaires* qui sont de lui ou qu'on lui attribue. L'éditeur, M. Allem, connu par une intéressante enquête qu'a publiée *l'Opinion*, parle avec une extrême modestie de ce qu'il nous offre (*Mercure de France*, in-12). Certes, il y a là plus de broutilles que de chefs-d'œuvre, des fonds de tiroir, des articles de journaux, des vers d'album, quelques brouillons jugés indignes d'être imprimés, etc. Pourtant, rien n'est indifférent à la reconstitution d'une personnalité aussi extraordinaire que celle de Musset. Parmi les lettres, il en est de vraiment curieuses : un fragment de drame n'est point négligeable (*Camille et Perdican*) et dans les vers et la prose d'accent satirique, il y a encore à glaner.

Plusieurs des lettres sont adressées par le poète à son ami Alfred Tattet. Le nouveau volume de M. Séché (même librairie) se rapporte surtout à ce dernier. Il est intitulé un peu ambitieusement : *La jeunesse dorée sous Louis-Philippe*. En réalité, c'est la vie d'Alfred Tattet et de quelques-uns de ses compagnons de plaisir que nous révèlent les lettres de ce dandy, qui était aussi un lettré, et le commentaire de l'infatigable chercheur, qui, dans ses deux volumes sur Musset, nous avait donné déjà l'avant-goût d'une étude sur l'un des plus fidèles amis de l'écrivain. Cette fois encore, dans cette forme aisée et aimable qu'on sait, il multiplie documents et renseignements sur une époque, dont on lui devra plus qu'à tout autre la connaissance familière.

W.

* * *

Digitized by Google

La dépopulation en France. — Nous avons déjà signalé l'enquête des *Documents du progrès* sur ce grave problème social (mars 1910). Le livre de M. H. Clément (Bloud, in-12) l'examine à nouveau et sous toutes les faces. Il reconnaît que les causes du mal sont de plusieurs sortes : il en est de primordiales; elles tiennent aux traditions et aux mœurs, et on triomphera difficilement de leur action D'autres, telles que l'irréligion, le fonctionnarisme, le régime successoral, le déplacement des campagnes, etc., semblent plus aisées à combattre. Des lois peuvent être votées, des mesures édictées. C'est d'un optimisme qui nous laisse sceptique. Certes des efforts de décentralisation, d'une simplification des lois sur le mariage et d'un renforcement des obligations préventives du divorce, de mesures d'hygiène, peut-être d'une campagne énergique contre la pornographie, on est en droit d'attendre quelques heureux effets; mais c'est la goutte d'eau dans l'Océan.

Dans un livre non moins actuel et encore plus récent, *Croître ou disparaître* (Paris, Perrin), M. Deherme reprend la même étude. Il estime que les lois seront inopérantes sans une réforme morale. Il attend celle-ci d'un acte de conjonction du catholicisme et du positivisme qui fut aussi le rêve de Brunetière dans ses dernières années. Tout au plus — avec M. Lichtenberger, toujours si judicieux (dans l'*Opinion* du 15 avril), — pourrait-on admettre que ce raffermissement moral se concrétisât utilement dans un nationalisme plus ardent que divers signes, notamment la campagne anti-sorbonienne, semblent annoncer plus proches de nous qu'on ne voudrait d'abord le croire. En tout cas dans les livres, articles et lettres précités, il y a beaucoup à apprendre et à retenir, bien qu'en Belgique le danger de la dépopulation n'existe en aucune manière.

W.

* * *

Il vient de paraître un curieux ouvrage : *Comment on devient riche*, par X..., chez Ollendorff.

X. ., qui est, paraît-il, une des personnalités les plus en vue de la société parisienne et que sa haute situation oblige à garder l'incognito, s'est plu à consigner en un volume de lecture attrayante les principes grâce auxquels il a pu réaliser une des fortunes les plus considérables de ce temps. Tout le monde voudra, en le lisant, deviner qui a écrit ce livre plein de conseils excellents.

* * *

Chez le même éditeur un roman d'Antoine Yvan, *L'amie des jeunes*, l'aventure d'un jeune provincial protégé à Paris et... aimé par une dame influente. De l'amertume et de l'humour.

Sous ce titre, *Rois et dieux d'Égypte*, M. Moret, du musée Guimet, nous donne, chez Colin, une série d'études ayant trait à l'histoire, à l'art et à la religion de l'Égypte. Quelques-unes sont de curieuses reconstitutions de personnages oubliés, telle la Sémiramis égyptienne, Hâtshopsitou. Nous

Digitized by Google

trouvons là un essai de séparation entre l'Église et l'État un peu plus ancien que celui auquel a présidé M. Combes, des rapprochements curieux entre le mythe de la Passion en Égypte et dans le christianisme, etc., etc. Des gravures ajoutent à l'intérêt du volume.

* * *

Le même éditeur a publié, il y a déjà quelque temps, de M. le Dr E. Burnet, *La lutte contre les microbes*, qu'il n'est pas trop tard pour signaler ici. C'est l'étude des principaux types de maladies infectieuses et aussi des vaccins, sérums, etc., tout cela mis à la portée du grand public, grâce à une forme simple et claire.

* * *

Tendancieuse, mais digne d'être lue, la biographie du *Cardinal Vaughan*, par Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française (chez l'éditeur Bloud). C'est une sorte d'épilogue du grand ouvrage de l'auteur sur la *Renaissance catholique en Angleterre au XIXe siècle*. Sans doute le personnage n'a pas l'envergure d'un Wiseman, d'un Newman ou d'un Manning. Mais ce n'en est pas moins une figure originale et curieuse. Par sa fonction, il a joué un rôle dans des événements considérables, sans être toujours de force à les dominer et à les conduire. Ses démêlés avec les Jésuites, son attitude dans les questions sociales, dans le problème de la fréquentation des universités nationales, dans l'effort tenté pour amener la réunion de l'Église anglicane avec l'Église catholique, la maîtrise avec laquelle il a entrepris et mené à fin la construction de la cathédrale de Westminster sont autant de chapitres fort intéressants de l'histoire religieuse de l'Angleterre contemporaine.

* * *

Les lettres de marque, le nouveau volume de Rudyard Kipling, qui paraît à la librairie Stock, datent de l'époque où le brillant conteur s'essayait dans le journalisme. Elles relatent une excursion de vacances dans le Rajputhan, une des plus pittoresques régions des Indes. Là, parmi les palais féeriques et les peuples mystérieux, Kipling a rencontré la plupart des types originaux qui figurent dans son œuvre postérieure et ces premiers croquis sont vivants et colorés. Grâce à l'excellente traduction de M. Albert Savine, *Les lettres de marque* vont prendre place dans les bibliothèques des admirateurs du grand conteur anglo-indien.

Digitized by Google

43 ANNÉE N° 14 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Emile Waxweiler :
LES PENSIONS OUVRIÈRES ET LES PRINCIPES D'UNE POLITIQUE D'ASSURANCES SOCIALES.

Ernest Lémonon :
L'ALLEMAGNE EN MÉDITERRANÉE.

Maurice Beerblock :
LA SERVANTE.

C. Vanlair :
L'ENFANCE DE L'ART.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R. : Causons, messieurs.
Jules Dechamps : Le souvenir de Charles Demange.
E. Gérard Gailly : De Paris à l'océan.

CHRONIQUE THÉATRALE.
PETITE CHRONIQUE DES LETTRES.

15 JUILLET 1911

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeur : **Maurice Wilmotte.**

Secrétaire de la rédaction : **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	12 francs.
Pour l'étranger	15 —
Par numéro	60 centimes.

Digitized by Google

Les pensions ouvrières et les principes d'une politique d'assurances sociales.

La *Revue de Belgique* a consacré récemment une étude claire et intéressante à la question des pensions ouvrières : l'auteur, M. Max-L. Gérard, a formulé ce qu'il a appelé la solution libérale du problème.

Je ne sais pas s'il existe pour ce problème une solution qui serait libérale et d'autres qui ne le seraient pas. Mais je pense que ce problème-là, comme tous les problèmes, comporte certaines solutions rationnelles, normales, qui sont dans la nature des choses, et d'autres empiriques, qui ne répondent pas aux données de la question et ne sont donc, en somme, pas des solutions.

Depuis la formidable secousse que la révolution industrielle du XIX^e^ siècle a donnée à l'organisation sociale, des tendances politiques, imprévues encore il y a moins d'un demi-siècle, ont surgi dans la plupart des pays où l'opinion a pris conscience des nécessités nouvelles. Le mirage de la refonte générale selon le plan collectiviste s'est lentement dissipé. L'éclat des anciennes doctrines que la science avait prématurément consacrées s'est éteint. On se prend à penser que, toutes choses ayant repris leur aspect tranquille, il va être possible de préparer les cadres du régime qui se constitue spontanément aujourd'hui sous l'action des facteurs profonds d'où dépend l'histoire.

Digitized by Google

Dans de telles conjonctures, il serait dangereux de s'abandonner soit à l'entraînement d'expériences hâtives, soit à la séduction de réformes partielles. Le moment est venu d'évoquer l'ensemble des problèmes et de rechercher s'ils ne dégagent pas certaines lignes fondamentales, je veux dire des principes de politique. Car il est temps, sans doute, de secouer la tutelle assujettissante où le *non ultra facta* tient les esprits : on demande un peu de clarté dans ces fourrés touffus de faits, de monographies, et l'on saurait gré à la méthode d'observation d'accepter de se faire accompagner dans ses pérégrinations d'un porteur de lanterne.

C'est dire qu'en ce qui concerne le problème des pensions ouvrières, on ne peut songer à le considérer seul ; il est, quoi que l'on veuille, lié à d'autres réformes, parce qu'il sort de situations dont tous les éléments sont solidaires.

*
* *

Les sociétés humaines n'ont jamais connu d'une façon durable une organisation qui laissât des risques collectifs et permanents sans un système de mesures destinées à en prévenir les effets. Primitifs ou civilisés, toujours les hommes s'arrangent pour éviter les inquiétudes que causent à leur conscience commune des dangers tout à la fois inévitables et atteignant un grand nombre d'entre eux.

A ce point de vue, l'organisation du moyen âge qui s'est lentement ajustée aux conditions nées d'une reconstitution totale, a réalisé pendant de longs siècles un type stable que Vanderkindere, par exemple, avec l'intuition sociologique qu'il eut si souvent, a fortement évoqué dans son *Siècle des Artevelde.*

Une foule d'indices témoignent que notre âge est entraîné vers une organisation aussi stable et sans doute semblable en plus d'un point à ce type médiéval. C'est que précisément

Digitized by Google

des risques collectifs nouveaux ont apparu qui réclament des institutions nouvelles :

Le risque de devoir, pour déterminer les conditions auxquelles on consent à aliéner une partie de son temps, s'en remettre à la discrétion de celui même auquel cette aliénation doit profiter, — et voici naître l'accord collectif entre patrons et ouvriers, auquel le législateur s'apprête à réserver une place dans le domaine agrandi des obligations sanctionnées ;

Le risque d'aspirer en quelque sorte dans les usines et les chantiers, avec la poussière troublant l'atmosphère, une prédisposition spéciale à l'accident professionnel, qui se produit le plus souvent sans que la faute des intéressés puisse être mise en cause, — et voici que, se courbant sous la pression des circonstances, le droit abandonne la règle de la responsabilité pour y substituer une clause forfaitaire de réparation, en même temps que s'organise tout un appareil de garantie obligatoire ;

Le risque, non point de devenir malade ou invalide ou âgé, car ce risque-là tient aux chances mêmes de la vie, mais d'être exposé à ces éventualités sans que les ressources soient suffisantes pour permettre d'y faire face comme il convient, — et voici qu'apparaissent ce qu'on est convenu d'appeler les assurances sociales.

On connaît la forme gigantesque, donnée par l'Empire allemand à ces assurances. L'édifice vient d'être remis à neuf par le Reichstag : on n'a pas touché à son architecture. A quoi répond-elle? A une préoccupation démocratique? Aucunement, notamment pas dans son origine : lorsque Bismarck entreprit de terrasser le socialisme à coup de réformes, il fit venir le plus réactionnaire des industriels prussiens, le baron von Stumm, et celui-ci lui expliqua à l'aide de quelles savantes combinaisons de paternalisme tutélaire, il avait entrepris de veiller lui-même aux intérêts

Digitized by Google

de ses nombreux ouvriers, à la condition qu'ils renoncent à s'en occuper eux-mêmes... Ces explications plurent énormément au chancelier et de là sortit une législation si neuve que les esprits en furent partout surpris, puis fascinés, de sorte que pendant de longues années, il n'a plus été possible de concevoir ou de défendre un autre système d'assurances que le système allemand. Il y a des courants de mode ailleurs que dans les règles du costume.

L'orientation de la législation allemande est effectivement si peu démocratique que la revision récente a visé à en accentuer encore le caractère bureaucratique, en réduisant la part d'intervention que les ouvriers possédaient dans certains organismes d'administration.

Je résumerais volontiers comme suit les principes sur lesquels cette législation repose.

D'après le système allemand, l'État moderne a le devoir :

1° De créer non pas pour tous les citoyens, mais seulement pour les salariés ayant un revenu inférieur à un taux déterminé, des institutions d'assurance contre les risques de maladie, d'invalidité et de vieillesse;

2° D'obliger tous ces salariés à s'affilier aux institutions ainsi créées ;

3° De les obliger en outre à prélever sur leurs ressources des cotisations hebdomadaires ;

4° D'obliger les personnes qui emploient les services de ces salariés à prélever également sur leurs ressources des cotisations égales au profit des salariés assurés ;

5° D'intervenir lui-même, État, par une cotisation supplémentaire en ce qui concerne la vieillesse.

Discutons ces principes.

D'abord, ils limitent aux seuls salariés, ouvriers et petits employés, les avantages de l'assurance. En quoi, cependant, la situation d'un cultivateur, d'un boutiquier, d'un artisan

Digitized by Google

indépendants mais peu aisés et atteints par la maladie, l'invalidité ou la vieillesse est-elle moins digne d'intérêt que celle d'un salarié? Si à notre époque la conscience publique n'entend plus supporter qu'un travailleur soit exposé à ces risques, pourquoi ferait-elle une différence dans l'état juridique de ceux auxquels elle s'intéresse? pourquoi surtout établir une législation de classe que rien dans la réalité ne justifie?

Car, remarquons-le bien, il s'agit ici d'une simple susceptibilité de la conscience collective : on n'admet plus aujourd'hui ce dont nos pères se préoccupaient à peine. Leur sensibilité sociale s'arrêtait à l'assistance; ils n'acceptaient pas qu'un de leurs semblables mourût de privations. Nous sommes plus sensibles qu'eux : l'évolution contemporaine nous a conduits à cet état par des voies qu'il serait bien facile d'ailleurs de retracer. Puis, nous sommes en droit de penser que la nation entière tirerait avantage de la prévoyance coordonnée, substituée à l'indifférence et à l'anarchie.

Donc, on conçoit fort bien que l'État moderne s'organise de telle manière que tout individu quelconque dont les ressources sont jugées insuffisantes bénéficie d'une assurance contre les risques de maladies, d'invalidité et de vieillesse : tout indigent mis dans l'impossibilité de produire aurait ainsi, selon l'expression de M. E. Solvay dans ses *Principes d'orientation sociale*, « droit au nécessaire pour vivre ».

Mais, dira-t-on, où trouver la base de détermination de l'indigence présumée? Lorsqu'on légifère pour les seuls salariés, on connaît du moins le taux du salaire, et l'on englobe tous ceux dont le salaire est inférieur à un certain minimum (2,500 francs en Allemagne).

Cette objection ne tient pas compte de ce que l'État est parfaitement en situation d'apprécier les ressources des citoyens, puisque tout son système fiscal a précisément pour objet d'adapter les contributions aux facultés de chacun.

Digitized by Google

Par suite, rien ne serait plus simple que d'établir une démarcation parmi les contribuables, à partir de laquelle le jeu de l'assurance commencerait à fonctionner. Un tel principe est d'ailleurs déjà à la base de plusieurs dispositions légales, en Belgique notamment : je citerai seulement la loi sur les habitations ouvrières et même la loi sur les pensions de retraite, laquelle réserve les subsides d'affiliation directe aux personnes payant moins qu'un montant donné de contributions directes à l'État.

Ainsi se trouverait aisément définie la catégorie de personnes auxquelles le régime d'assurance s'appliquerait.

Faut-il que ces personnes soient obligatoirement affiliées aux institutions à créer? Ici, le principe proclamé par le système allemand paraît inéluctable : si l'on veut sérieusement atteindre la masse de ceux auxquels on s'intéresse, c'est l'obligation qu'il faut consacrer; on peut aujourd'hui considérer ceci comme un fait d'expérience.

Le troisième principe du système allemand est d'astreindre les futurs bénéficiaires à payer eux-mêmes depuis un certain âge une cotisation hebdomadaire à titre de prime d'assurance. A première vue, rien ne paraît plus légitime : celui qui tire profit de la combinaison doit prendre sa part des charges. Lorsqu'on y songe un peu, toutefois, on peut trouver étrange qu'à un individu qui, disposant de faibles revenus, doit faire face à des besoins urgents et multiples l'État puisse imposer un sacrifice pour une catégorie déterminée de ces besoins à l'exclusion des autres. Cet individu doit se nourrir, se loger, se vêtir, s'instruire, élever sa famille : pourquoi, avant de faire face à toutes ces exigences, sera-t-il tenu de prélever sur ses maigres ressources une somme hebdomadaire pour compenser le risque de maladie, d'invalidité ou de vieillesse?

Ici, on le voit, tout se ramène à une question de fait. Que montre l'expérience qui se poursuit sous le régime de la

Digitized by Google

liberté depuis trois quarts de siècle dans les nations industrielles? A toute évidence que, spontanément, les personnes de ressources réduites cherchent à se protéger par la mutualité contre les dangers de maladie et d'invalidité, parce que toutes aperçoivent ces dangers là comme immédiats et fréquents; tandis qu'elles restent totalement indifférentes à la prévoyance pour la vieillesse, d'abord parce que nombre d'entre elles n'atteignent pas un âge avancé, ensuite parce que l'échéance d'entrée en jouissance d'avantages déjà si problématiques est trop éloignée.

Ainsi, l'on voit déjà que la nature des choses commande de ne solliciter une contribution de la part des assurés qu'en ce qui concerne la maladie et l'invalidité.

Puis, il faut aussi tenir compte des conditions d'existence d'une population donnée et se demander dans quelle mesure on peut réduire d'office les revenus de ceux qui en ont le moins. En Belgique particulièrement où toutes les enquêtes révèlent des situations notoirement insuffisantes quant à l'alimentation et au logement, il saute aux yeux que rien au monde ne pourrait justifier l'obligation d'assurer avant tout une vieillesse incertaine alors que le présent reste si précaire.

Mais le système allemand ne se borne pas à imposer une contribution aux intéressés; il astreint à la même contrainte les personnes qui emploient leurs services.

Ici encore, une saine analyse va mettre en évidence un principe de direction politique. On ne peut contester — d'innombrables faits le démontrent — que dès le moment où un individu s'occupe au profit d'un autre, il est tenu d'accepter des conditions de travail ou de subsistance qui peuvent l'exposer à des risques particuliers de maladie ou d'invalidité. Une contribution des employeurs quels qu'ils soient, chefs de ménage employant des gens de maison ou industriels occupant des ouvriers, compenserait ainsi la responsabilité indirecte qu'ils encourent.

Digitized by Google

Mais pourquoi cette contribution serait-elle uniforme? Les risques propres à chaque emploi ne sont pas les mêmes : on le sait si bien en Belgique, par exemple, que toutes les industries sont réparties en classes et sous-classes d'après les dangers divers qu'elles entraînent. La quote-part de prime d'assurance à percevoir des employeurs pourrait être très simplement adaptée à ces éléments.

Toute autre est la situation en ce qui concerne la vieillesse. En quoi un employeur peut-il être raisonnablement tenu pour responsable de ce que son ouvrier ou son domestique atteint 65 ou 70 ans? Si l'on dit qu'il est moralement obligé de payer à ceux qu'il occupe un salaire suffisant pour garantir leur vieillesse, je répondrai encore une fois que des besoins bien plus urgents existent pour le salarié. Et quant à la formule fameuse de l' « amortissement du capital humain » qu'il faudrait réaliser comme l'amortissement du capital-argent, je me permettrai de n'y voir qu'une séduisante métaphore.

Puis, on ne peut négliger de considérer les répercussions de taxations répétées sur la productivité de l'industrie, surtout dans un pays comme la Belgique où tous les sacrifices devraient tendre à développer l'outillage technique et à augmenter la capacité de concurrence, plutôt qu'à subsidier des institutions de retraite.

De sorte qu'en ce qui concerne les employeurs nous nous trouvons amenés à cette double conclusion : pour l'assurance contre les risques de maladie et l'invalidité, cotisation variable d'après la profession ; pour l'assurance-vieillesse, aucune intervention.

Enfin, le cinquième principe de la législation allemande crée pour l'État lui-même l'obligation de compléter les versements des intéressés en ce qui concerne la vieillesse.

On a vu plus haut que notre conclusion est plus catégorique, puisque nous avons montré que l'État seul devrait

Digitized by Google

supporter le coût de la pension de vieillesse. Mais j'ajoute qu'en outre il devrait verser également une contribution pour l'assurance-maladie et invalidité. Une telle contribution ne trouverait-elle pas sa justification dans l'obligation même à laquelle l'État astreindrait les assurés et leurs employeurs éventuels?

Résumons.

Une législation normale d'assurances sociales devrait comprendre :

L'obligation pour toute personne payant à l'État une contribution ne dépassant pas un taux fixé de participer à des caisses d'assurance contre le risque de maladie et d'invalidité;

L'obligation pour toute personne employant les services des précédentes de contribuer à ces caisses en proportion de l'accroissement présumable du risque qui leur incombe;

L'obligation pour l'État d'effectuer également des versements dans lesdites caisses ;

L'obligation pour l'État d'assurer une retraite aux personnes qui disposent, à 65 ans par exemple, de ressources inférieures à un taux déterminé.

*
* *

Sur de telles bases, toutes les modalités d'application peuvent aisément se concevoir. Le système a toute la souplesse désirable.

Dans la plupart des grands pays, il existe des mutualités puissantes déjà organisées en vue du risque-maladie; elles tiendront partiellement lieu des caisses officielles. C'est précisément ce que prévoit le nouveau projet de loi anglais déposé par M. Lloyd George.

L'organisation des caisses officielles pourra être régionale

Digitized by Google

ou professionnelle; les divers intéressés, État, assurés, employeurs, y participeront.

Pour les pensions de vieillesse, aucune bureaucratie, aucune centralisation. L'administration des postes pourra intervenir pour les paiements des arrérages de rentes; un comité local, pour l'appréciation du degré d'aisance. Les économies réalisées sur les frais administratifs seraient considérables par rapport au système allemand, où ces frais absorbent le dixième de la dépense totale.

Si l'on se demande à présent dans quelle mesure les principes de politique que j'ai dégagés se trouvent réalisés par les principales législations existantes, on voit que dans aucun pays ils n'ont reçu leur pleine application.

Je ne parle pas de l'Allemagne, ni de l'Autriche-Hongrie, qui a copié le système allemand. La France se débat dans les tentatives d'applications d'un régime mal étudié.

En Angleterre, depuis trois ans, la législation sur les pensions de vieillesse est conforme au plan défini ci-dessus; il en est de même au Danemark, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Pour la maladie et l'invalidité, le projet de M. Lloyd George diffère de mes conclusions en ce qu'il ne s'applique qu'aux salariés exclusivement et qu'il réclame des employeurs une cotisation uniforme; mais, chose caractéristique, il consacre le versement supplémentaire par l'État, qui n'existe pas en Allemagne.

On ne peut s'empêcher de remarquer aussi avec quelle facilité il est possible de déduire, des principes généraux qui ont été formulés, des adaptations nouvelles de l'assurance sociale.

Ainsi, en matière de chômage, il est visible que l'assurance doit être limitée aux seuls salariés, avec participation des employeurs et de l'État. Ce sont précisément les règles auxquelles s'est arrêté M. Lloyd George dans son second projet d'assurance.

Digitized by Google

L'Angleterre apparaît, on le voit, comme s'approchant bien plus près que l'Allemagne d'un ensemble législatif coordonné et rationnel.

*
* *

En Belgique, l'opinion semble complètement égarée. On ne songe aucunement à relier les systèmes éventuels d'assurance : le risque de vieillesse seul préoccupe. Les uns s'en vont répétant, sans trop savoir pourquoi, qu'il faut adopter la législation allemande; les autres s'ingénient à défendre le régime actuel de prévoyance libre et subsidiée.

Pourtant, dans un discours net et positif prononcé récemment à la Chambre, M. May a démontré que ce régime n'a, en fait, pas atteint le but que l'on a poursuivi en l'instituant : d'une enquête attentive à laquelle il s'est livré, il a pu conclure que, selon toutes probabilités, il n'y a pasà la Caisse de retraite après dix ans de fonctionnement de la loi, 300,000 affiliés sur les 2,250,000 personnes appartenant à la classe ouvrière et susceptibles d'affiliation, et il a ajouté que la loi avait produit dès maintenant son maximum d'effet.

Dans ce même discours et dans un projet de loi qu'il a déposé, M. May s'est, d'ailleurs, franchement éloigné non seulement du système belge, mais aussi du système allemand qui obsède encore tant d'hommes politiques de notre pays. Il a justifié en ces termes son adhésion au système anglais qui est, comme je l'ai rappelé, basé sur les principes mêmes qui ont été dégagés au cours de cet article :

« Sa grande supériorité consiste dans le fait qu'il ne vise pas une classe déterminée, mais tous ceux qui, à l'âge de la vieillesse et après avoir mené une existence probe et laborieuse, sont dans le besoin parce que leurs salaires ou leurs ressources étaient insuffisantes pour leur permettre de se constituer une pension de vieillesse.

Digitized by Google

« C'est là le côté large, humain et pratique de la loi anglaise qu'aucun autre système ne pourra réaliser et devant lequel toutes les autres considérations devraient disparaître. »

Et il concluait :

« S'il l'on veut résoudre ce problème, il ne faut pas s'égarer en des discussions académiques sur les mots « prévoyance » et « assistance ». Il faut envisager la question d'une façon plus positive; il faut se demander si l'on veut que les pensions aillent à tous ceux qui en ont besoin ou seulement aux anciens salariés... »

On a vu combien l'analyse impartiale et raisonnée des éléments du problème général des assurances confirme ce point de vue. Peut-être de bons esprits, qui ont pu craindre que l'abandon d'anciens principes politiques marquât le signal d'une lente désagrégation de nos institutions, reconnaîtront-ils qu'en se pénétrant des nécessités historiques, il est possible d'élaborer sur des bases nouvelles une législation qui consolide et organise la vie sociale de demain.

Émile Waxweiler.

Digitized by Google

L'Allemagne en Méditerranée

Il y a longtemps déjà que l'Allemagne a entrepris la conquête de la Méditerranée. Il y a longtemps déjà que cette conquête lui a assuré de multiples et inappréciables avantages. Chaque année, nous l'avons vu consolider ses victoires, agrandir le domaine qu'à force de méthode, de persévérance et d'énergie elle s'est taillé. Elle s'apprête en ce moment à faire un coup de maître, à devenir véritablement, au même titre que la France, l'Espagne, l'Italie, une puissance méditerranéenne. Demain, on apprendra que l'Allemagne est — enfin — maîtresse d'un ou de plusieurs ports sur la Méditerranée, qu'elle y possède un territoire, et par conséquent des droits indiscutables. Et pour réaliser ce rêve qu'elle caresse depuis très longtemps, elle a eu soin d'agir avec toute l'habileté dont elle est coutumière, avec un art consommé où la prudence s'allie adroitement à la hardiesse. Elle s'est bien gardée de mettre les grandes puissances, ses voisines, — dont pourtant elle se dit si souvent l'amie, — au courant de ses projets; suivant sa méthode habituelle, elle les mettra seulement en présence du fait accompli. Il nous semble aujourd'hui intéressant — et peut-être utile — de prouver à Berlin que, si secrètes qu'aient été ses manœuvres, elles ont cependant transpiré, et qu'en Belgique et en France on sait ce qui se prépare à Corfou et en Tripolitaine... Les gouvernements hellénique et ottoman sont les dupes de la Wilhelmstrasse, et nous craignons bien que quelque jour ils n'aient à se repentir de leur excessive

Digitized by Google

complaisance. Un peu plus de fermeté serait plus digne et plus sûr. Il est en tous cas indispensable de leur montrer clairement les écueils de la route où ils s'engagent.

La politique méditerranéenne de l'Allemagne a été le corollaire direct de sa politique générale. Celle-ci a eu pour but de « faire la plus grande Allemagne », c'est-à-dire de créer, en dehors du territoire de l'empire, des sphères d'influence allemandes. Bismarck, qui prétendait ne pas être un « homme colonial », a cependant jeté les premières bases de la domination coloniale allemande. Partout où Berlin n'a pas pu planter son drapeau, parce que l'Angleterre, la France ou d'autres y avaient déjà planté le leur, il a dépêché d'innombrables voyageurs, porteurs de toutes les marchandises sorties des fabriques de l'empire, et il leur a recommandé de séduire la clientèle non seulement par le bon marché et la variété des produits offerts, mais surtout par une extrême complaisance, une immuable ponctualité et une inaltérable bonne humeur. Aux lieu et place de l'Angleterre et de la France, l'Allemagne est ainsi devenue le grand fournisseur de tous les marchés d'outre-mer. En Europe même, elle a fait, et souvent victorieusement, une constante concurrence aux produits britanniques et français.

Pour soutenir son expansion coloniale et commerciale, l'Allemagne avait besoin d'une flotte marchande et d'une flotte de guerre considérables. A créer l'une et l'autre, elle a porté tous ses efforts. La première est, depuis longtemps déjà, constituée. Aujourd'hui, ce ne sont plus les navires anglais qui portent le commerce international ; les navires allemands promènent sur toutes les mers non seulement les marchandises germaniques, mais aussi les produits de tous les autres pays. L'Allemagne est devenue le transporteur, le commissionnaire de l'Europe entière. Sa flotte marchande sillonne en tous sens la Méditerranée, où elle fait de fructueux bénéfices.

Digitized by Google

La flotte de guerre allemande augmente chaque année. Bientôt, et malgré les efforts faits à Londres, elle pourra rivaliser avec la flotte anglaise. Dès maintenant, elle soutient, protège la marine marchande, dont elle est l'indispensable auxiliaire. Elle fait voir le pavillon germanique dans les contrées les plus éloignées, et comme, suivant le mot anglais, le commerce suit toujours le drapeau, les commerçants et les industriels allemands retirent de sa puissance d'indiscutables avantages. Mais pour pouvoir ainsi se répandre à travers le monde, la marine de guerre allemande a besoin de points d'appui. Les côtes de l'empire sont peu étendues; elles sont trop au nord de l'Europe; surtout, elles communiquent difficilement avec la mer libre. La Méditerranée a tenté l'Allemagne, comme elle a de tout temps tenté l'Angleterre. Les Allemands pensent depuis longtemps à y constituer une base navale, à y organiser un centre qui serait pour la flotte un point d'appui et de ravitaillement, qui serait aussi pour l'influence et le commerce germaniques une nouvelle source de profits. Le port, si petit soit-il, dont rêve l'Allemagne serait destiné à rivaliser avec Gibraltar, Malte et l'Égypte : on ne pourrait plus dire qu'en Méditerranée l'Angleterre a des droits, et l'Allemagne pas. Elle deviendrait l'égale des grandes puissances riveraines, et de celle qui, par la conquête, s'y est taillé un empire.

La Méditerranée est le passage nécessaire vers l'Extrême-Orient; c'est aussi la mer même de l'Orient, de cet Orient qui a tenté tous les grands conquérants, qui a été la proie rêvée par tous les peuples forts. L'Allemagne n'a pas échappé à l'obsession qu'inspire Constantinople. A peine eut-elle pris conscience d'elle-même, elle a regardé, avidement, de ce côté. Et elle est parvenue au but qu'elle s'était proposé. Mais chaque jour, elle le reporte plus loin, ce but; chaque jour, ses appétits augmentent. Pour pouvoir les assouvir, pour pouvoir accroître dans tout l'empire ottoman son influence

Digitized by Google

politique et son commerce, pour enserrer Byzance dans les mailles étroites de son filet, elle a besoin de la Méditerranée, qui mène au Bosphore, qui baigne et l'Asie Mineure, et la Syrie et la Palestine, derrière lesquelles s'étendent les vastes déserts mésopotamiques, qui un jour concurrenceront le canal de Suez et seront la route la plus courte vers l'Inde, l'Asie et le Japon.

La politique méditerranéenne de l'Allemagne a donc eu des causes multiples qu'explique sa politique générale. La marine marchande allemande a, nous l'avons dit déjà, envahi la Méditerranée. Il suffit de jeter les yeux sur les brochures de la *Hamburg-Amerika-Linie* et du *Norddeutscher Lloyd* pour s'en convaincre : leurs sièges en Méditerranée sont Marseille et Gênes. La *Hamburg-Amerika* met en communication rapide Gênes et Alexandrie ; elle a des services d'émigrants entre Gênes et La Plata, entre Naples et le Nouveau Monde. Le *Norddeutscher Lloyd* joint Marseille et Gênes à Alexandrie, Marseille et Gênes à Batoum et Odessa par Naples, le Pirée, Smyrne et Constantinople. Il faut encore citer des compagnies, moins connues des touristes, mais qui font un trafic considérable : la *Deutsche Levante-Linie*, la *Bremer Dampfer-Linie Atlas*, dont les paquebots partis de Hambourg ou de Brême, et touchant à Anvers ou à Rotterdam, desservent les ports de la Méditerranée orientale. En mars 1906, le *Norddeutscher Lloyd* et la *Deutsche Levante-Linie* s'étaient entendus pour constituer une compagnie exclusivement méditerranéenne, la *Deutsche Mittelmeer-Levante-Linie*, qui commença ses services deux mois plus tard — mais dut les cesser en 1908. L'échec qu'elle subit — la *Deutsche Levante-Linie* perdit dans l'affaire près d'un million — n'a pas découragé le *Norddeutscher Lloyd*, qui a continué seul l'exploitation de la ligne, concurrente de nos *Messageries*, Marseille-mer Noire. Il n'a pas non plus détruit les espoirs méditerranéens de la *Deutsche Levante*

Digitized by Google

elle-même, car celle-ci a envoyé, il y a peu de temps, à Tanger un représentant, chargé de visiter les ports marocains ouverts au petit commerce, et d'étudier leurs « conditions économiques et leurs possibilités de développement ». La *Deutsche Levante* va s'occuper de l'ouest méditerranéen, comme le *Norddeutscher Lloyd* et la *Hamburg-Amerika* s'occupent de l'est.

Les compagnies allemandes se sont entendues avec les chemins de fer français et italiens pour faciliter à leurs clients le voyage de Marseille ou de Gênes à Berlin; elles se sont également entendues avec le service maritime roumain Constantza-Alexandrie, avec le service fluvial roumain, avec la compagnie serbe qui dessert la Drave et la Save. En outre de leurs services réguliers, elles organisent annuellement des croisières de plaisir, auxquelles prennent part de très nombreux touristes. Leurs services d'émigrants donnent également des résultats importants. En 1906, la *Hamburg-Amerika* a transporté à New-York 160,000 émigrants, composés surtout d'Italiens. Les compagnies allemandes font aux compagnies italiennes pour le transport des émigrants une concurrence chaque jour plus vive.

Ces compagnies mènent aussi, en ce qui concerne le fret, contre leurs concurrents une dangereuse guerre de tarifs. Les compagnies françaises, les *Messageries*, la *Compagnie Paquet*, la *Compagnie Fraissinet*, ont dû abaisser leurs prix de transport. Les compagnies anglaises, italiennes voient comme elles avec inquiétude les marchandises leur échapper, malgré tous les avantages qu'elles assurent à ceux qui s'adressent à elles. Malgré leurs efforts, l'Allemagne s'implante chaque jour davantage. Le fret se fait déjà très nombreux par son entremise.

Les navires allemands ne portent pas seulement des marchandises de provenance étrangère, ils portent encore et surtout des marchandises allemandes qu'ils déversent sur toutes

Digitized by Google

les côtes méditerranéennes. On a établi déjà souvent les progrès considérables faits par le commerce allemand en Turquie. Alors qu'en 1900 les importations allemandes en Turquie étaient de 31,265,000 marcs, elles atteignaient déjà, quatre années plus tard, le chiffre de 75 millions 120,000 marcs; depuis, elles n'ont fait qu'augmenter. Les exportations de Turquie en Allemagne sont, elles aussi, passées de 30,449,000 marcs, en 1900, à 43, 4 21,000 en 1904. En quatre années, le commerce entre l'Allemagne et l'empire ottoman avait donc plus que doublé.

Il serait aisé de multiplier pareil exemple. L'Allemagne inonde de ses produits tous les ports méditerranéens. Tous sont soigneusement visités et étudiés par ses voyageurs, qui y reviennent à époques régulières. Pour n'en citer qu'un seul, le port de Naples est actuellement travaillé par les voyageurs allemands avec une inlassable persévérance. « Les voyageurs allemands, écrivait le consul général de France en 1908, sont à Naples par rapport à ceux des autres nations dans la proportion de douze contre quatre anglais et américains et un français. » Naples étant très pauvre, il lui faut des articles bon marché, même de mauvaise qualité. C'est ceux-là que les manufactures allemandes font proposer. Il est d'usage d'y accorder aux acheteurs des crédits de cent quatre-vingts jours, quelquefois même de huit mois; les Allemands accordent volontiers ces délais, tandis que les Français et les Anglais les refusent. Rien d'étonnant dès lors que le commerce allemand fasse sur le marché napolitain de rapides progrès (1). — On pourrait faire une constatation identique à peu près sur tous les marchés méditerranéens.

L'accaparement commercial de la Mediterranée par l'Allemagne se fait aussi sous le couvert de l'Autriche. Le 5 juillet 1909, l'empereur François-Joseph a inauguré la ligne

(1) V. notre ouvrage *Naples. Notes historiques et sociales* (Plon, 1911).

Digitized by Google

des Tauern, destinée à mettre en communication directe la haute Allemagne — Hambourg et Brême — avec Trieste. Le 14 février 1910, l'Autriche a ouvert le port de Sanct-Andrea, qui est un simple agrandissement de celui de Trieste. Les travaux avaient été commencés en 1903, et ne seront achevés que dans deux ou trois ans; la dépense totale sera de plus de 100 millions. Le chemin de fer de Salonique, par Uvac-Mitrovitza, est également destiné à faciliter dans la Méditerranée orientale le trafic austro-allemand.

A mesure que l'Allemagne est devenue commercialement maîtresse de la Méditerranée, elle y a vu augmenter son influence politique. On a déjà écrit souvent comment s'est faite la germanisation de l'empire ottoman; les voyageurs allemands y ont facilité le travail des diplomates. Le Bagdad est dû à ceux-là autant qu'à ceux-ci. En Palestine, et en Syrie, l'invasion des produits germaniques a eu lieu en même temps que le pèlerinage impérial : la politique et le commerce y ont marché du même pas. Non contente des succès qu'elle obtenait, l'Allemagne en a voulu de plus décisifs encore. Non contente de progresser dans la Méditerranée orientale, elle voulut la Méditerranée occidentale. Elle essaya de flirter avec l'Espagne, mais Alphonse XIII, contrairement à son père que Guillaume I^er^ avait fait en 1883 colonel d'un régiment prussien *en garnison à Strasbourg*, contrairement à sa mère, Autrichienne d'origine, et beaucoup plus Allemande que Française de sentiments, — Alphonse XIII se refusa à entrer dans l'orbite allemande. Guillaume II a compris la froideur du jeune souverain, ami de la France, et ne lui a pas encore rendu sa visite de 1905. L'Allemagne s'est alors retournée vers le Portugal, qui, par sa position sur l'Atlantique, pouvait lui faciliter l'accès de la Méditerranée occidentale. Elle s'est entendue commercialement avec lui, et depuis 1908 le commerce germano-portugais, qui déjà menaçait gravement le commerce anglo-portugais, a fait de

Digitized by Google

constants progrès. La révolution de l'année dernière a eu et aura pour effet d'éloigner davantage encore, aussi bien au point de vue commercial qu'au point de vue politique, Lisbonne de Londres. Les républicains portugais ont une tendance certaine à chercher à Berlin leur point d'appui.

Pour s'emparer, plus sûrement que par le moyen de l'Espagne ou du Portugal, de la Méditerranée occidentale, l'Allemagne a frappé en 1905 un grand coup. Le voyage de Guillaume II à Tanger a ouvert l'ère des complications marocaines. Les Allemands ont peut-être jadis rêvé de faire du Maroc une colonie allemande. Ce qui est certain, c'est qu'ils souhaitaient y obtenir un port, qui eût été un poste de surveillance, un centre d'action sur la Méditerranée. A Algésiras, la diplomatie allemande s'est efforcée d'obtenir au moins un droit de police. Elle a échoué dans sa tâche, car la France, soutenue par toutes les puissances, se refusa à laisser une troisième puissance « prendre sur un point quelconque de l'empire chérifien une place semblable à celle qu'elle-même et l'Espagne seules tenaient de leur situation géographique et politique et de leurs services passés. » « Nous avons fait connaître, dit M. Léon Bourgeois, ministre des affaires étrangères, à la Chambre française le 12 avril 1906, en résumant les stipulations de l'acte d'Algésiras, qu'il nous paraîtrait impossible d'accepter, en ce qui touche l'organisation de la police, l'attribution du huitième port marocain à une tierce puissance... »

N'ayant pu obtenir au Maroc ce qu'elle souhaitait, un port où elle pût commander (1), l'Allemagne chercha un autre terrain où réaliser ses rêves. Déjà, en maints endroits de la Méditerranée, des points de ravitaillement en combustibles allemands avaient été organisés. En 1903, le Syndicat des charbons de Westphalie avait créé à Marseille un dépôt de

(1) Cet article était écrit avant l'incident récent d'Agadir.

Digitized by Google

charbons. En 1904, ce même syndicat avait fondé une succursale à Paris qui absorba le dépôt de Marseille, et une succursale à Hambourg, laquelle installa sans retard des dépôts à Gênes, à Alger, à Naples, à Port-Saïd et au Pirée. Mais de pareils dépôts, s'ils développaient la firme germanique où ils étaient établis, ne rendaient cependant pas l'Allemagne maîtresse d'un pouce de territoire. Or, ce qu'il lui fallait, pour faire rayonner son influence politique, c'était un port, qui lui fût concédé en toute propriété. En 1907, elle le chercha à Corfou.

Au mois de mai 1907, Guillaume II a acheté à Corfou l'Achilleion, l'ancien palais de l'impératrice Elisabeth d'Autriche. Il a fait transformer et agrandir la propriété, où il vient chaque année passer les mois de printemps. Corfou a été ainsi envahie par une horde de fonctionnaires, de policiers, de commerçants allemands, qui ont troublé sa sereine quiétude. La germanisation du pays s'est poursuivie lentement, mais sûrement. L'Allemagne avait un but, qu'elle commence à laisser deviner. Ce qu'elle veut, c'est obtenir la concession d'une partie de l'île, et elle ne laisse échapper aucune occasion de montrer aux Corfiotes et au gouvernement hellénique tout l'intérêt qu'elle leur porte : elle compte bien ainsi arriver à ses fins. Depuis une année, des fouilles avaient été entreprises, sur l'emplacement de l'ancienne Kerkyra. Au printemps dernier, on mit à jour de splendides fragments de deux temples, et tout fait prévoir que des ruines très importantes seront découvertes. Guillaume II a suivi avec un vif intérêt les opérations des fouilles. Il s'y est même tant intéressé qu'il a demandé au gouvernement grec, et obtenu de lui, que les fouilles seraient continuées et achevées à ses propres frais... Le Musée de Berlin s'enrichira donc bientôt de sculptures très anciennes — celles qu'on a exhumées remontent aux vi^e^ et v^e^ siècles avant Jésus-Christ — et du plus haut intérêt. Surtout, Corfou est devenu, et

Digitized by Google

deviendra chaque jour encore plus allemand que durant ces trois ou quatre dernières années. Guillaume II et les archéologues allemands sont à Corfou en pays conquis, et prochain est peut-être le jour où la conquête définitive et véritable s'affirmera. On prétend que l'Allemagne aurait l'intention d'établir à Corfou un dépôt de charbons ; on prétend surtout que des pourparlers seraient engagés avec le cabinet d'Athènes en vue de la cession du port même de Corfou, ou d'une autre baie de l'île. Si ces pourparlers existent, à quoi aboutiront-ils? Il serait téméraire de répondre. Il faut noter seulement que le gouvernement hellénique est assez peu solide, que le pays est pauvre, et qu'il ne dédaignerait sans doute pas quelques millions payés comptant. Il faut noter aussi que les Corfiotes eux-mêmes n'éprouvent que de la sympathie pour Guillaume II et les Allemands, qui dépensent largement, et donnent à l'île une vie qu'elle ne connaissait plus depuis longtemps. Ajoutez qu'ils ne sont peut-être pas très exactement renseignés sur la politique impériale. En lui souhaitant la bienvenue, le maire de Corfou n'a-t-il pas dit un jour à Guillaume II : « Notre peuple constate avec bonheur que le « gardien de la paix du monde » a fixé sa résidence à Corfou... » Guillaume II, le gardien de la paix du monde! Heureux Corfiotes qui ignorent les fantaisies et les élucubrations belliqueuses de leur hôte!... Tous les amoureux de la nature, du silence et de la paix dans le plus beau cadre qui se puisse rêver, déploreront en tous cas la marque allemande que porte maintenant Corfou. Ceux qui, comme moi, l'ont connue et aimée dans toute sa beauté, redoutent d'aller de nouveau vers elle et d'errer sous ses bois d'oliviers, ou au milieu de ses champs de roses, en automobile : c'est l'un des derniers progrès dus à la présence de Guillaume II...

L'Allemagne — le fait est certain — convoite ardemment Corfou. Si Corfou lui échappe, elle pourra cependant trouver ailleurs la base continentale méditerranéenne qu'elle souhaite

Digitized by Google

posséder. Il y a à peine un mois, on a appris qu'un lieutenant de cavalerie prussien, en congé provisoire, M. von Lochow, avait obtenu la concession en Tripolitaine, aux portes mêmes de Tripoli, pour le compte d'une société allemande, de plusieurs centaines d'hectares de terrains qui seront prochainement mis en valeur. La première année, l'exploitation sera faite par des indigènes, et ensuite par des colons allemands.

Cette concession a soulevé en Italie une vive émotion. Depuis que la Tunisie lui a échappé, l'Italie s'est en effet rejetée sur la Tripolitaine. Elle s'est efforcée d'y développer son commerce, d'y acquérir une situation prépondérante. La Tripolitaine est pour elle, comme l'Albanie, une sphère où elle développe, suivant le style diplomatique, des « intérêts spéciaux » que les puissances ont du reste reconnus. Aussi verrait-elle avec mécontentement l'Allemagne s'y établir. MM. Leali et Cirmeni, en interpellant le 14 juin dernier, à Montecitorio, ont traduit très justement les sentiments d'inquiétude et de méfiance qui animent le pays tout entier. Le sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères s'est efforcé de les calmer, de démontrer que dans l'affaire von Lochow il ne s'agirait pas d'une concession, mais d'une simple vente passée entre particuliers, et contre laquelle on ne saurait élever aucun reproche. Le gouvernement, cette fois comme toujours, à raison de la Triple Alliance, a cherché à éviter les difficultés avec l'Allemagne. Il n'en reste pas moins que celle-ci a acquis des droits en Tripolitaine, qui sont de nature à léser gravement les intérêts italiens, de même que ceux de toutes les autres puissances méditerranéennes.

On ne saurait trop mettre en garde la Grèce et la Turquie contre les efforts allemands. Certes, celle-là, à vendre quelque portion du territoire corfiote, trouverait certain profit pécuniaire, mais que de dangers fait courir la sujétion allemande! que de dangers pour une puissance à devenir

Digitized by Google

l'obligée de l'Allemagne, à entrer dans l'orbite germanique ! que de dangers à n'être plus qu'un simple satellite de l'astre allemand ! Il y a bien longtemps déjà que la Turquie, elle, a accepté ce rôle... On pouvait espérer que les Jeunes Turcs, plus fiers et plus indépendants, détendraient quelque peu les liens qui attachaient le pays à Berlin. Ils n'ont détendu ceux-ci que très peu de temps, et bien vite la diplomatie allemande a reconquis ses droits, et repris l'avantage. L'affaire toute récente de Tripolitaine est le meilleur indice de sa puissance. Les Turcs regretteront peut-être, plus tard, leur excessive complaisance envers l'Allemagne, et de lui avoir permis de devenir une puissance méditerranéenne...

Certains prétendent que l'Allemagne n'a aucun intérêt à posséder un territoire sur les rives méditerranéennes, et que nous grossissons à plaisir les conséquences de faits, fort naturels en eux-mêmes. D'après ceux-là, l'Allemagne ne poursuivrait en Méditerranée qu'un but commercial, pour la réalisation duquel elle n'aurait nullement besoin d'une base continentale d'opérations. Elle ne chercherait pas une base navale, car celle-ci ne pourrait, en cas de guerre, lui être d'aucune utilité. Des vaisseaux allemands en Méditerranée seraient véritablement embouteillés : le jeu, très simple, consisterait à les laisser entrer et, aussitôt après, à interdire tout ravitaillement, à fermer le détroit de Gibraltar et le canal de Suez. L'Allemagne, prétendent certains, ne peut pas songer à utiliser des vaisseaux de guerre en Méditerranée, et par conséquent à quoi lui servirait une base continentale ?

Le raisonnement est plus séduisant que juste. On parle de la possibilité de fermer la Méditerranée, en barrant ses deux ouvertures. Mais on oublie la puissance de la flotte allemande : on peut se demander si celle-ci ne parviendrait pas à forcer le passage — passage qui est, après tout, assez mal défendu par les seules fortifications de Gibraltar. Or, en 1901, Mr. Gibson Bowles n'a-t-il pas démontré au parlement

Digitized by Google

anglais que Gibraltar n'était pas aussi imprenable qu'on le croyait, et que ses ouvrages de guerre n'avaient pas la valeur qu'on leur supposait? On oublie peut-être aussi que par le moyen de l'Autriche l'Allemagne pourrait porter secours à sa flotte méditerranéenne, et que le ravitaillement de celle-ci pourrait se faire autrement que par la voie de Gibraltar...

Mais, même en admettant l'impossibilité pour une flotte allemande de se livrer en Méditerranée à des opérations de guerre, on ne peut cependant équitablement contester l'intérêt considérable qu'aurait pour l'Allemagne l'acquisition d'un territoire quelconque sur les rives méditerranéennes. Ce serait pour elle une nouvelle source de prestige, qui se traduirait par des profits commerciaux certains — qui se traduirait aussi par un accroissement d'influence, dont les puissances ne tarderaient pas à s'apercevoir. L'Allemagne, puissance méditerranéenne, aurait le droit de dire son mot dès qu'une difficulté, sur un point quelconque, se produirait. Croit-on donc qu'on aurait pu lui refuser la police d'un port marocain, si elle avait été établie sur un point quelconque des rives méditerranéennes? Croit-on donc qu'on eût pu en ce cas faire sanctionner les « intérêts spéciaux » de la France et de l'Espagne au Maroc? Ne voit-on donc pas que le jour où l'Allemagne sera devenue une puissance méditerranéenne elle aura, elle aussi, des « intérêts spéciaux », qui seront naturellement contraires à ceux de la France, de l'Angleterre, de l'Italie et de l'Espagne?

Les grandes puissances doivent faire tous leurs efforts pour éviter qu'à Corfou, ou en Tripolitaine, l'Allemagne ne devienne maîtresse d'un port, ou maîtresse d'un territoire important. Elles doivent éviter que l'Allemagne n'entreprenne sur un point quelconque des rives méditerranéennes une œuvre de colonisation. Elles doivent veiller à la sauvegarde de leurs intérêts avec d'autant plus de vigilance que les procédés allemands sont adroits et peu francs. Et elles ne

Digitized by Google

parviendront à faire respecter leurs droits qu'en unissant leurs efforts par une constante collaboration, et une entente confiante. Il faut contre l'Allemagne un bloc méditerranéen. Celui-ci sera-t-il assez fort pour résister à la poussée germanique? C'est le secret de l'avenir. On peut cependant espérer qu'au moins il intimidera la Wilhelmstrasse, et qu'à sa vue, celle-ci hésitera avant de continuer et d'achever les projets qu'elle a conçus à Corfou et en Tripolitaine.

ERNEST LÉMONON.

Digitized by Google

LA SERVANTE

Elle s'appelle Joséphine, et elle serait presque laide, malgré ses yeux intelligents de petit singe taciturne; les besognes hâtives ont entravé sa croissance et ses treize ans sont en retard sur les treize ans des autres petites filles; mais il y a, dans le dessin de sa bouche pure, une bonté grave qui réconcilie avec ses cheveux roux et ses taches de rousseur. Hors des manches retroussées, ses bras sont déjà robustes, et ses mains d'enfant vaillante sont toutes gercées par les basses besognes des ménages.

Devant la maison de M. l'architecte, elle lave, chaque matin, dans le brouillard froid de cette fin d'automne, les carreaux estampés du trottoir pavé. A l'heure où dort encore l'enfant dont elle a la garde, elle s'acquitte ainsi de l'humble tâche, avec la belle vaillance d'une race qui n'a jamais ménagé sa peine.

Puis, ses mains essuyées, elle veille au feu pendant qu'on habille l'enfant, balaie les chambres, monte la provision de charbon pour la journée et lave la vaisselle de la veille, à l'abri des taches derrière un tablier de grande personne, qu'elle doit relever à la ceinture pour ne pas tomber en marchant.

Elle ne parle pas; son application à l'ouvrage accapare toute sa pensée. Même lorsqu'elle accompagne madame dans ses visites, elle se lève à chaque instant pour s'offrir à se rendre utile. L'injustice des reproches, l'aigreur des commandements et ce qu'elle saisit des allusions qui font rire, lui

Digitized by Google

causent des malaises vagues, vite dissipés. Elle connaît par cœur l'emploi de son temps, apposé dans un coin de la cuisine. Dans sa mémoire, toutes ces besognes se suivent et font comme une procession; de temps en temps, elle s'arrête pour la regarder passer, afin de s'assurer que rien ne manque, qu'elle n'a rien oublié et ne mérite aucun reproche. Comme une personne respectueuse, la propreté la suit dans la maison, partout où elle passe.

Enfin, elle sort, l'enfant sur les bras, l'enfant chétif et triste, que le grand air et le soleil sauveront peut-être. Elle s'en va par la grand'route, le long de l'eau; on ne lui recommande pas d'être prudente, de prendre garde aux autos, aux cyclistes, à la rivière, de rentrer si le ciel se couvre ou si le vent rabat vers le village les fumées malsaines de la fonderie de zinc. On la laisse partir sans inquiétude; on sait qu'elle est pour l'enfant aussi dévouée, adroite et prévoyante, aussi raisonnable qu'une seconde maman. Que de soins épargnés à la mère! Mais quelqu'un songe-t-il à l'en aimer mieux ?

A trois reprises, en cirant le parquet de la chambre à coucher, elle a trouvé par terre des pièces de monnaie, roulées là par mégarde, comme de l'argent dont on aurait oublié l'existence. Les deux premières fois, elle a replacé l'argent sur le marbre de la toilette; la troisième fois, elle l'a remis elle-même à madame, et elle s'est permis de dire :

« Madame n'a pas besoin de me mettre à l'épreuve. Elle peut être tranquille. »

Madame a rougi jusqu'aux oreilles; ensuite elle est devenue verte, et elle a répondu :

« Vous êtes une petite insolente ! »

Elle déteste cette enfant disgraciée qui ne bavarde pas; ces mains rouges gênent son oisiveté dédaigneuse et bourgeoise; elle en veut à cette étrangère qui sut se faire aimer de l'enfant. Parfois, pendant la journée, cessant de soigner

Digitized by Google

ses dents malades, elle se tourne vers son mari qui dessine, et elle montre la porte ouverte :

« Crois-tu qu'elle est mufle, cette gamine! » souffle-t-elle dans un sourire aigre-doux.

La petite s'en va le long de la route. Sa figure est éveillée depuis qu'elle est seule avec l'enfant; un rire ouvert a fendu sa frimousse basanée, piquée de taches brunes qu'encadrent les frisons roux de ses cheveux rebelles, mouillés le matin devant le miroir à défauts, les plus longs tressés en une natte maigre, les autres roulés au sommet de la tête, en un « macaron ». Elle chante en portant le marmot. Quand l'épaule lui fait mal, elle le change de bras. Comme cela pendant des heures, sans se lasser de répéter cent fois les mêmes choses drôles, de recommencer les mêmes gestes câlins dont la brusquerie voulue fait sourire l'enfant, à peine sourire. Elle-même n'existe plus; elle chasse de sa pensée tout ce qui pourrait altérer sa gaieté. A ce regard d'enfant, voilé d'une précoce songerie, elle veut communiquer sa propre flamme, et réveiller par sa pétulance la vie assoupie dans les petits membres paresseux. La stérilité de ses efforts n'altère ni sa bonne volonté, ni sa bonne humeur; elle ne se lasse pas de sourire à ce visage absent, sceptique et déjà blasé, qui semble toujours regarder se dérouler dans le passé les égarements de la jeunesse paternelle. L'enfant, d'ailleurs, paraît comprendre; il accueille sans humeur ces agaceries qui, de toute autre qu'elle, lui seraient insupportables. Les yeux des petits ne discernent point la laideur; elle ne blesse pas encore leur âme accueillante et ne les empêche pas de comprendre et d'aimer ceux qui savent se mettre à leur portée, et se faire, à force de dévouement et de patience, un cœur simple comme le leur.

Au seuil des portes, des commères cherchent à bavarder. Fine répond en souriant et ne s'arrête pas; il ferait trop froid pour l'enfant. Elle croise en chemin des petites filles plus

Digitized by Google

heureuses, enfants uniques que les nécessités de la vie n'ont pas encore arrachées à l'école primaire.

Plusieurs fois par jour, elle rencontre Adrien, le garçon de bureau du charbonnage, qui revient de la poste à bicyclette, rouge et bouclé, portant la serviette de cuir avec le courrier. Elle le reconnaît de loin, le regarde s'approcher à toute vitesse, très grand déjà sur la haute machine qui s'incline en roulant, et décrit, le long du chemin, des lignes courbes dans la poussière. Quand il la salue, elle croit sentir une chose froide la toucher à l'estomac, et cela passe avec lui. Et chaque fois, son bonjour, à elle qui sait si bien sourire, a l'air d'une grimace inquiète.

Enfin, à l'approche du crépuscule, le vent se lève et fait tomber des arbres les dernières feuilles. Entre les ombres, allongées au ras de la route, le soleil s'est refroidi. Elle rentre, et, l'enfant couché, soupe sur un coin de table, sans lampe, roule son corsage de travail, et, son paquet sous le bras, retourne tout droit chez elle, après un coup d'œil rapide aux fenêtres éclairées de la mercière, où s'étalent des rubans de couleur. Au passage à niveau du chemin de fer, elle regarde, une seconde, la lumière rouge d'un train du charbonnage, qui siffle en s'éloignant vers la station ; puis, la barrière franchie, elle longe la scierie de marbre, dépasse les forges où l'on fait des canons de fusil, débouche enfin sur la place, d'où elle aperçoit la fenêtre éclairée de sa maison ; alors, elle se met à courir.

Elle arrive essoufflée et sourit à l'aspect de la grande cuisine carrelée, où brûle la lampe à pétrole. Son père et ses frères aînés, déjà de retour, la besogne finie, attendent le souper en fumant une pipe ; la mère surveille la soupe et tisonne le feu ; sur la banquette à dossier, la petite sœur, rassasiée et barbouillée de panade, joue avec sa cuiller sous l'abat-jour ; et leurs ombres colossales glissent le long des murailles blanches.

Digitized by Google

En refermant la porte, Fine souhaite le bonsoir avec un soupir. La mère, un peu sourde, ne l'a pas entendue; en se retournant, elle l'aperçoit, sourit et demande :

— « Quelles nouvelles? »

Fine crie, avec un peu de surprise dans la voix :

« Ça va. Il fait bon rentrer chez soi.

— Il fait donc froid, dehors? dit la mère.

— Oh! non, » répond-elle.

Dans le coin près de l'horloge, elle endosse un corsage rapiécé, met le couvert, et, pendant que les autres mangent, en déplaçant leurs gros sabots sous la table, elle repasse du linge, dans la buanderie. Le repas fini, la vaisselle faite, elle se met à repriser les chaussettes, assise à la table débarrassée, encore humide, près de sa mère qui ne lui répond pas toujours. Dehors, on entend des enfants crier et se poursuivre, d'autres enfants qui, leurs devoirs terminés, sont libres de s'ébattre sur la place jusqu'à ce que la sirène de l'usine toute proche annonce huit heures, le signal pour la seconde équipe de nuit.

Fine écoute et se tait. A quoi bon se plaindre du manque d'égards de ses maîtres? Il faut travailler; elle le sait; depuis qu'elle est au monde, elle l'entend dire. Toujours quelque chose clochera, où qu'elle aille; et tout est pour le mieux, pourvu qu'elle puisse, chaque soir, venir s'attabler dans la grande cuisine où tous ceux qu'elle aime au monde sont réunis.

Perché sur sa chaise haute, le frère cadet se met à faire des gammes à l'harmonium essoufflé; le père, qui est bugle solo à la fanfare du village, suit la musique par-dessous ses lunettes, tourne les pages de la méthode, et marque la mesure avec son sabot; un des aînés, assoupi près du poêle, ronflera jusqu'à ce que sa pipe noire se casse par terre en tombant.

De temps en temps, dans le poêle qui craquète en refroidis-

Digitized by Google

sant, on entend s'écrouler le charbon de terre ; une joue écrasée sur le table, la toute petite bâille jusqu'aux larmes, et, quand l'église et l'horloge, presque ensemble, sonnent neuf heures, l'aîné des frères rentre de la *Mutuelle ouvrière*, où chaque soir il fait sa partie de piquet.

C'est le signal. Fine range la corbeille, délie ses souliers cloués, et, la gosse endormie contre elle, grimpe sur ses bas l'escalier raide, emportant le réveille-matin qui dérangera ses humbles rêves, demain, à 5 heures, longtemps avant le jour.

MAURICE BEERBLOCK.

Digitized by Google

L'enfance de l'art[1]

VIII

Mais voici que déjà au milieu de ces images informes apparaît la première expression d'un art jusqu'alors inédit. Ouvrier maladroit, puis habile artisan, puis graveur et sculpteur, l'homme des cavernes va désormais recourir au pinceau, parcourant ainsi le cycle entier de l'art décoratif. A partir de ce jour, la *couleur* lui servira à souligner le trait et donnera plus de corps à ses figures murales.

Examinez de près, dans ce même abri de la Mouthe, le beau cervidé dont, plus vivement que les autres, le profil se détache sur le fond neutre de la roche, et vous constaterez aussitôt que ce relief est dû à un artifice pictural : au brun foncé dont sont tachetés ses flancs, au jaune ocreux qui colore ses sabots. Non content de l'effet ainsi obtenu, l'artiste en certains endroits s'est avisé de simuler des ombres ou d'accuser certains plans en gravant dans la pierre des demi-hachures qu'il a passées ensuite au rouge et au brun, technique déjà compliquée qu'imiteront plus tard les potiers de l'ère néolithique.

Une seconde caverne appartenant vraisemblablement à la même époque, celle des Combarelles, près de Tayac dans le Périgord, et qu'explorèrent Capitan et Breuil pendant que Rivière, de son côté, fouillait celle de la Mouthe se distingue de cette dernière par le grand nombre de ses graffiti. Elle

[1] Suite, voir la *Revue de Belgique* du 1er juillet 1911.

Digitized by Google

est formée d'un étroit boyau littéralement tapissé de figures murales : équidés, bovidés, cervidés, pachydermes — dont quatorze mammouths — sans compter une foule de dessins fragmentaires n'offrant qu'un médiocre intérêt et certains traits énigmatiques, peu distincts, formés de lignes enchevêtrées comme le griffonnage d'un enfant. On a même cru reconnaître, parmi ces spécimens zoologiques, quelque chose qui ressemble à une figure humaine. Un dernier détail : ici comme [illegible] les figures de la Mouthe et dans celles de Pair-non-Pair et de Font de Gaume dont il sera question tantôt, les incisions de la pierre sont rehaussées d'un large trait de couleur noire qui rappelle à s'y méprendre celui dont les premiers quattrocentistes, Piero de la Francesca, Botticelli entre autres, aimaient à border le visage de leurs saintes et de leurs anges.

Qu'on se représente maintenant un tel couloir long d'une centaine de mètres et ne renfermant pas moins de cent et neuf figures, que l'on y pénètre en pensée, et l'on se croira perdu dans l'obscur dédale d'un de ces hypogées communs dans l'ancienne Égypte où veillent depuis des siècles, dans leur immobilité peinte, des dieux mi-hommes et mi-bêtes. Et si, en ce lieu de mystère, vous évoquez la confuse image d'une race qui fut la nôtre, vous ressentirez à la fois une dédaigneuse pitié pour les misérables êtres qui jamais n'ont su se construire d'autre abri et une très vive admiration pour les merveilleux artistes dont le burin et le pinceau en ont orné si brillamment les murs.

Voisine de la précédente, plus étendue mais moins peuplée qu'elle — le nombre de ses sujets n'est que de soixante-seize — la caverne magdalénienne du Font de Gaume offre comme de coutume des profils d'aurochs, de rennes, d'antilopes, d'équidés et aussi de mammouths douteux. Outre le trait renforçant la gravure, on observe souvent ici dans le champ même de la figure et l'occupant parfois tout entier

Digitized by Google

de larges surfaces coloriées en noir ou en rouge, prélude, des teintes plates dont la mode est si répandue aujourd'hui. L'une de ces silhouettes, véritable fresque en noir et brun connue de tous les archéologues, représente deux rennes face à face, occupés à brouter. Leur attitude on ne peut plus naturelle, leurs têtes admirablement dessinées, la proportion parfaite du tronc et des membres font de cette peinture une des plus belles œuvres de l'école paléolithique.

IX

On voit d'après cela qu'il y eut à l'époque diluvienne, dans le sud de l'ancienne Gaule, un mouvement pictural des plus accentués. Au temps dont nous parlons cette contrée devint un centre d'art, quelque chose comme une Ombrie troglodytique. Néanmoins, de toutes les galeries de l'âge de pierre, nulle ne contient d'aussi riches trésors que la grotte d'Altamira, trésors plus précieux cent fois que les couronnes et les vases déterrés par Schliemann (1). Ses peintures murales, d'ailleurs analogues à celles du midi de la France, les surpassent en ampleur et en beauté.

D'assez nombreux dessins au trait, sans retouche, y voisinent avec des fresques noires, brunes, rouges, souvent même polychromes qui, elles, garnissent surtout le plafond de la grotte. En plusieurs endroits, pour remplacer le coloris absent, se retrouve l'artifice qui consiste à gratter, à rayer méthodiquement la pierre; en d'autres points aussi le peintre des cavernes a su tirer profit avec la plus intelligente adresse de tel ou tel accident du roc, de telle ou telle inégalité de la surface pour réaliser de très jolis effets.

(1) Cet antre fameux, situé à Santillane, dans la province de Santander, fut découvert en 1879 par M. de Santuola. L'étude de ses figures a été faite en 1902 par Cartailhac et Breuil

Digitized by Google

Les figures polychromes sont naturellement celles qui attirent le regard. « Elles sont composées, nous disent Cartailhac et Breuil, d'animaux largement figurés, dont le dessin rigoureux, les formes exactes, les attitudes variées et mouvementées, les nuances fondues rendant habilement le modelé excitent l'admiration et témoignent de la haute culture artistique de leurs auteurs. »

Citons parmi elles le célèbre buffle aux trois couleurs — noir, brun et rouge — qu'un troglodyte à l'œil sûr, à la main exercée, a dû saisir à cette minute précise où, frappé à mort, sa queue fouettant l'air, le corps secoué de convulsions furieuses, l'animal se roule en beuglant sur le sol. Contrastant avec celui-ci, un autre bison noir et brun se tient debout, dans une attitude de demi-repos, la bouche ouverte, la langue saillant au dehors, remplissant l'air de son rauque meuglement à la façon des vaches qui regagnent leur étable. Puis une autre image moins banale, toujours polychrome, celle d'un sanglier pris en plein galop, queue et oreille dressées, dont le corps est d'une fidélité quasi photographique, mais dont la tête reste défectueuse.

Par une singularité déjà signalée, et qui n'a certainement rien de fortuit, on constate ici, comme dans les autres cavernes, l'absence de figures humaines ou plutôt leur quasi absence, car elles n'y font pas absolument défaut. Seulement, de quel œil les peintres d'Altamira ont-ils vu leur semblable pour lui donner un aussi fantastique aspect ! Sont-ce bien des fils d'Adam ces quatre bipèdes nus, dessinés en silhouette, à museau de bête, aux yeux placés latéralement (on dirait l'un d'eux affublé d'un monocle), aux jambes floues sans rotule et sans pied, finissant même parfois en queue de sirène, dont les uns paraissent privés de bras, dont les autres tiennent les mains élevées vers le ciel dans l'attitude de la prière : créatures monstrueuses évidemment sorties de l'imagination d'un artiste en délire, mais appartenant sans con-

Digitized by Google

teste au type humain, si l'on en juge par certain signe d'une indubitable spécificité.

Ce n'est pas qu'on n'ait essayé de pénétrer le sens de cette énigme. Des savants ont cru voir dans ces êtres bizarres des personnages implorant la divinité, comparables aux *orants* des catacombes. Mais rien n'autorise à admettre qu'il existât déjà chez ces hommes — qui même ignoraient ce qu'est une sépulture — une notion bien nette du surnaturel. Et ces faces bestiales, ces bustes sans bras, ces jambes flottantes, que viendraient-elles faire chez ces grotesques suppliants? S'agit-il là d'un déguisement dépassant les bornes de l'invraisemblable? Non, sans doute, puisque tous ces sujets sont absolument nus.

N'est-ce pas là, en tout cas, un phénomène déconcertant que l'énorme écart séparant ces affreuses ébauches de la quasi perfection des peintures murales décrites antérieurement, écart qui s'accuse encore bien davantage quand on les oppose aux belles figurines de Brassempouy, lesquelles datent cependant d'une époque plus ancienne?

X

Un autre point qu'ont heureusement éclairci les recherches de nos archéologues est celui qui concerne la technique dont usaient les peintres des cavernes. Ils avaient su trouver dans la série des ocres — mélange à proportions variables de fer et de manganèse — des tons rouges, bruns et noirs employés au rehaussement de leur dessin. Broyées au mortier, ces « terres » se conservaient dans des os creux qu'on a retrouvés encore teintés par elles. Au moment du besoin, l'artiste mélangeait ses poudres, dans le but de les rendre adhérentes et de leur donner plus d'éclat, avec la graisse des animaux tués ou la moelle de leurs os, inventant ainsi d'emblée un ingénieux procédé qu'ont abandonné ses successeurs, mais

Digitized by Google

dont les Van Eyck, après des milliers et des milliers d'années, retrouvèrent le secret.

Enfin, pour étaler le mélange, les peintres de ce temps-là employaient comme ceux d'aujourd'hui des pinceaux d'épaisseur différente, confectionnés suivant toute vraisemblance soit avec le poil des animaux, soit avec des fibres végétales.

J'ai dit aussi comment ils étaient parvenus à donner aux contours une fermeté et une pureté remarquables en creusant d'abord un sillon dans la pierre et le remplissant ensuite de couleur. J'ajouterai qu'avant les Égyptiens, avant le réinventeur inconnu du pastel moderne, l'homme des cavernes savait en outre fabriquer des croquis avec ses pâtes ocreuses. Disposant de pareilles ressources techniques, avec le don d'observation et la dextérité manuelle que nul ne songe à lui contester, on comprend que l'artiste quaternaire ait pu sans trop de peine réaliser ses fresques, n'était une difficulté matérielle — en apparence insurmontable — que soulevait leur exécution. Les souterrains dont ils illustraient les parois étaient normalement plongés dans une obscurité profonde. Alors comme aujourd'hui la clarté du jour n'y pénétrait jamais. Plus encore, il semble qu'on y ait redouté la lumière : car les premières figures, celles qui se rapprochent le plus de l'entrée, en sont déjà suffisamment distantes pour que ne puisse en aucun cas les atteindre l'éclairage du soleil.

A Font de Gaume, c'est seulement à soixante-cinq mètres de l'orifice que commence l'ornementation des murs; à la Mouthe l'intervalle est de quatre-vingt-quinze mètres; et dans la caverne des Combarelles la partie restée vierge ne mesure pas moins de cent dix-neuf mètres.

Qu'on ne s'imagine point, au surplus, que le décorateur se trouvait en état de suppléer à l'insuffisance de la lumière solaire par des moyens artificiels : le chasseur de bisons ne possédait alors pour dissiper les ténèbres de son antre qu'une misérable lampe : un godet rempli de graisse. Et ces ténèbres

Digitized by Google

y sont tellement épaisses que lorsqu'il s'est agi d'en photographier les fresques — entre autres le joli renne mural du refuge de Pair-non-Pair — il a fallu prolonger la pose pendant quatre heures et demie et recourir à un éclairage de cent et quarante bougies!

On a prétendu en outre que ces lumignons fumeux n'auraient point manqué de voiler d'une couche de noir de fumée les couleurs étalées sur le roc : mais cette objection ne tient pas devant la remarque du chimiste Moissan que, même les choses étant telles, l'enduit en question aurait disparu par le fait d'une oxydation lente.

XI

Mais voici maintenant qu'une autre question se pose, question corrélative à la première et non moins embarrassante qu'elle: A quel mobile obéissaient les habitants des grottes quand ils exécutaient ces mystérieuses peintures? Avaient-elles un sens ethnique? Ou bien, comme l'a pensé Reinach, attribuaient-ils à ces simulacres d'animaux une vertu fétichiste? Y voyaient-ils une sorte d'exorcisme propre à assurer le succès de leur chasse? Mais ceci impliquerait chez nos barbares ancêtres l'existence d'une certaine religiosité — laquelle suppose une culture générale assez avancée, moins rudimentaire en tout cas que celle de ces rudes chasseurs qui n'avaient même pas le culte de leurs morts.

On ne pourrait davantage assigner à cette abondance picturale une raison purement esthétique. Bons ou mauvais nos peintres n'aiment rien tant que de contempler leur œuvre et surtout de la voir admirer par autrui. Inaccessibles à ce vaniteux sentiment, dédaigneux de toute gloire, même posthume, les artistes de ce temps-là ont voulu, au contraire, dérober à tous la vue de leurs chefs-d'œuvre.

Que faut-il donc penser, si ce n'est qu'ils travaillaient là

Digitized by Google

pour eux-mêmes, ne songeant point au profit — quel qu'il fût — qu'ils eussent pu en tirer? Terré dans son abri lors des longs mois d'hiver, notre tueur de bisons occupait ainsi de son mieux son esprit et sa main, sans autre souci que de tromper l'ennui de sa captivité.

Et puis ne verse-t-on pas dans une grave erreur quand on attribue à nos ancêtres troglodytiques une physiologie très semblable à la nôtre? Ils possédaient certainement plus d'une qualité que nous avons perdue. Avec les armes rudimentaires dont disposaient les hommes du chelléen, il serait impossible au plus adroit de nos chasseurs de combattre et de vaincre de redoutables fauves, tels que l'ours, le mammouth, le rhinocéros et le bison. Comme chez l'Apache ou le Comanche, leurs sens aiguisés par l'usage devaient avoir acquis une extrême adaptabilité. Pourquoi dès lors, quand le troglodyte cherchait un refuge au fond de sa caverne, pourquoi sa rétine, s'adaptant peu à peu à l'absence de lumière, n'aurait-elle pas appris, comme celle des rapaces, à en percer l'obscurité? Tel est le cas du photographe qui, entré dans son atelier clos, n'y perçoit d'abord que la nuit, puis voit comme une lueur diffuse s'infiltrer lentement dans la chambre, éclairant d'un vague demi-jour l'ombre qui l'environne.

XII

L'ère du silex taillé a-t-elle connu un art différent de celui dont j'ai décrit les phases?

Des archéologues, Thieullen et Harroy entre autres, ont surgi dans ces derniers temps qui croient avoir découvert jusque dans le chelléen, c'est-à-dire dès le début du quaternaire, des traces d'un art à la fois primitif et subtil, une sorte d'art hermétique dont les *pierres-figures* seraient la curieuse expression.

En des cailloux en apparence informes, tels que paraît les

Digitized by Google

fournir la nature, on pourrait distinguer quand on les examine de près et sur un angle donné la forme ébauchée d'un chien, d'un cerf, d'un oiseau, parfois d'un être humain. Certaines de ces pierres aux contours tourmentés porteraient même plusieurs de ces effigies disposées de telle façon qu'un trait de l'une participe à la composition de l'autre. On a pensé qu'elles servaient de fétiches ou de parures.

Hâtons-nous d'ajouter que pour apercevoir tout cela il faudrait, suivant l'expression même de Harroy, une longue et laborieuse initiation. Ces figures ne se voient que si l'on sait les voir. Le fait est que parmi les photographies qu'on nous en donne — triées sans doute sur le volet — je n'ai pu reconnaître qu'une tête de chien et encore en y mettant une assez grande bonne volonté.

D'après les mêmes auteurs, ces vestiges d'un art très primitif ont disparu dès l'instant où la pierre taillée a fait place à la pierre polie.

Tout ingénieuse qu'elle soit, avec quelque talent qu'elle ait été défendue, cette soi-disant découverte n'a guère trouvé de créance auprès du monde savant. La fantaisie paraît y tenir trop de place. J'incline à croire que sans chercher beaucoup on arriverait à trouver non pas seulement dans les Hautes Fagnes, leur principal gisement, mais aussi dans les tas de pierres qui servent à réparer nos routes, plusieurs spécimens non moins illusionnants que les silex ramassés dans le champ même du cambrien.

(*A suivre.*) C. VANLAIR.

Digitized by Google

La Revue de Belgique à Paris.

Causons, messieurs...

Ce n'est pas sans quelque surprise qu'on l'a appris : l'Allemagne veut « causer » avec la France. Ce n'est pas un simple désir; c'est un besoin urgent, une démangeaison quasi douloureuse, l'accomplissement d'une sorte de devoir naturel, j'allais dire physiologique. Et, afin de ne laisser subsister aucun doute sur le sujet de cet entretien, l'Allemagne a envoyé une canonnière à Agadir. Mon Dieu, ce n'est rien, ou presque rien; cette canonnière est grande comme la main, elle ne pourrait lancer une bordée; c'est un joujou de la Saint-Nicolas.

Nous en sommes d'accord ; mais l'Allemagne a des façons singulières pour engager une conversation. De même qu'elle n'a pas de mot dans son vocabulaire pour traduire teutoniquement « se gêner », elle n'a pas, dans ses procédés, de délicatesse exquise, ni de forme usuelle de courtoisie pour affirmer sa sociabilité. Elle hisse peut être le drapeau blanc, mais c'est au haut du mât d'un oâtiment de guerre et sous l'œil attentif d'une sentinelle armée jusqu'aux dents.

Jadis on eût, à Paris, pris la mouche. Maintenant on y sait à qui l'on parle. On a donc entr'ouvert le guichet et promis de... causer quand on aurait l'avis de Londres et de Pétersbourg. Voilà ce que la Wilhelmstrasse n'avait point prévu, et je suis sûr qu'elle regrette l'envoi du joujou en question. Car, s'il n'avait pas mouillé à Agadir, on aurait, au quai d'Orsay, tout de suite avancé des sièges et, d'un geste affable, engagé la conversation. Et tout cela nous prouve que le mot *diplomatie* peut avoir des significations diverses, suivant qu'il est prononcé sur la rive de la Seine ou sur celle de la Sprée. R.

Le souvenir de Charles Demange:

Sous ce titre, on vient de publier un choix d'études (1) destinées à commémorer le jeune maître, tragiquement enlevé, il y a deux ans, à tant d'espérances. Les auteurs de cette anthologie lui rendent un magnifique hommage. Ils l'ont exalté avec effusion, avec lyrisme, avec dévotion. Et l'image qu'ils ont composée est éloquente et forte.

A vingt-six ans, Charles Demange pouvait passer pour l'un des plus solides talents de cette époque. Neveu de M. Barrès, il eut avec lui, dans sa texture intime et profonde, mille affinités

(1) Un volume au *Mercure de France*.

Digitized by Google

mystérieuses. Une rare faculté d'analyse, une vision suraiguë dans le champ de l'inconscient, une pensée lucide, mobile et chatoyante, une ironie légère, furtive et perçante, une grâce aisée et subtile, une sensivité exquise, toute cette profusion spirituelle et sentimentale qui s'épand, serpente et ruisselle dans le *Livre de désir* nous rappelle délicatement le *Jardin de Bérénice*.

Aussi bien, M. Faguet caractérise l'art de Demange en appelant celui-ci « un romantique concis ». La formule est un peu lâche, mais judicieuse. — Demange se rattache par des liens certains aux grands ancêtres romantiques. C'était un égotiste radical. Il avait des éclats de passion éruptive et brûlante, de longs désirs sourds, immenses et insatiables. Il se plaisait aux vastes méditations, s'absorbant avec délices en des contemplations sans fin. Il avait encore le culte des sensations rares, une langue éblouissante, toute en images.

Mais chez lui, l'inspiration était dominée par une intelligence souveraine. Demange fut un cerveau d'élite. Tous ceux qui l'ont approché vantent la clarté de son esprit, sa logique et son équilibre. Nourri des Grecs et des anciens, il est naturellement classique. Son rêve s'organise, en des contours nettement arrêtés, suivant une loi de raison. D'instinct, il cherche la ligne simple, droite et d'un jet, les structures précises et les claires ordonnances. Avec un tempérament romantique, Demange était le plus athénien des hommes sensibles. Comme M. Barrès il a su mettre d'accord, amendant l'une par l'autre, deux disciplines contraires.

Ce Lorrain volontaire et intransigeant descendait d'une race de soldats. Il avait comme une fringale guerrière, ayant gardé de ses aïeux un large enthousiasme et le fiévreux amour des batailles. Là-bas, aux confins du sol gaulois, il aurait défendu avec bravoure les droits de sa terre profanée et opprimée. La civilisation française eût trouvé en lui un splendide paladin.

Et de l'avoir perdu si jeune, si beau et si viril est une douleur amère pour tous ceux qui aiment la France et croient à son impérissable destinée. JULES DECHAMPS.

De Paris à l'océan.

L'exode en masse vers les plages. La gare Saint-Lazare devient monstrueuse d'agitation. Certaines lignes du fameux réseau Ouest-Etat ont douze trains supplémentaires par jour; et, à cause de la grève des terrassiers, qui laisse en tout et pour tout *une* voie d'accès, on part avec une heure et demie de retard. On réclame. On se fâche et l'on rit. Et l'on cause.

Digitized by Google

Un cocher italien, très bel homme, et qui va rejoindre ses maîtres sur la côte normande, vous demande si vous y connaissez la villa Mourmoure (lisez Murmure). Mais vous ne la connaissez pas, et il entame alors le chapitre de Garros et de Beaumont, qu'il a vu acclamer à Rome. Sa voix cuivrée ne se contient plus. Non loin de là, quelques jeunes gens qui vont « faire la saison » en qualité de commis d'épicerie, après avoir épuisé leurs récents souvenirs musicaux du caf' conc' Wagram, se lancent dans une apologie imagée de Védrines et de quelques autres.

On part. On s'arrête avant, pendant et après le tunnel des Batignolles. On traverse une cohue indescriptible de locomotives qui ne savent plus où se fourrer dans l'immense embouteillage de l'énorme gare. On croise une vingtaine de convois en panne qui s'échelonnent jusqu'au pont d'Asnières. On file. On atteint Evreux, où montent quelques voyageurs. Evreux, d'Abbadie d'Arrast? Non pas. Evreux et aéroplanes... Puis Bernay, Lisieux. A Lisieux, ce sont des cyclistes, et le sujet des conversations ne varie pas. Enfin, Trouville.

Il y a plus d'un Trouville. Il y a celui des élégants qui envahissent les planches. Et il y a celui des pêcheurs qu'on rencontre dans les « caves », à boire sur le tonneau une bolée de cidre en rompant une miche. C'est ce Trouville humble qui est intéressant. Et après les poissons, voilà que nos pêcheurs parlent d'aéroplanes à leur tour : onze aviateurs se sont, ce jour-là, élancés de Calais au-dessus des flots, et tous sont arrivés à Douvres.

Il y a aussi, à Trouville, beaucoup d'Allemands. Certaine table d'hôte en groupe une trentaine. Ils sont venus honorer la France et s'y instruire. Ils aiment et vantent le « chénie de France », les « peautés de la France ». Et c'est à croire, devant une curiosité aussi désintéressée, aussi charmée, que les inquiétudes des journaux concernant le Maroc et Agadir sont choses vaines.

Les trente Allemands sont à table. Quelqu'un entre et, tout heureux, annonce le fait des onze aviateurs. Mais l'annonce tombe dans un silence absolu. On eût provoqué un intérêt plus considérable en apprenant que le facteur des postes a des cheveux roux. Et des journées passeront, et des semaines; et jamais, jamais, on ne soufflera, à cette table d'hôte, le moindre mot concernant les prodiges et l'héroïsme de l'air. Il y a une défense tacite d'en parler. Ah! oui, les Allemands, peuple admirable, éclairé, scientifique, avide de s'instruire, etc., etc., les Allemands aiment vraiment le « chénie et les peautés de la France ».

E. GÉRARD-GAILLY.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres.

Les revues.

La Revue d'histoire littéraire de la France est un des périodiques dont l'érudition est la plus variée et la moins tâtillonne. Les deux cahiers de cette année contiennent, notamment, une belle étude de M. Baldensperger sur *L'émigration de Jacques Delille*, où il y a des parties précieuses d'un tableau de nos littérateurs exilés de France, pendant la tourmente révolutionnaire. Exposé clair, parfois égayé d'anecdotes, toujours sévèrement contrôlé par les références. Dans le second cahier de 1911 (avril-juin), M. Alexis Piton étudie *Les origines du mélodrame français*. Il ne nie pas ses rapports de filiation avec la tragédie domestique et le drame du XVIII^e^ siècle ; mais il établit ce qu'il doit plus directement à la pantomime héroïque et aux romans d'aventures et de fantastique, ainsi qu'à la scène étrangère. Du neuf, à lire en complément du gros livre de M. Gaiffe. Dans ce même cahier, M. Counson, de l'université de Gand, établit entre Molière et Malherbe d'ingénieux rapprochements, dont certains semblent toutefois hasardés ou plus subtils qu'évidents. — Le Mercure de France (1^er^ juillet) publie trente pages de M. G. Batault sur la crise du français : thème inépuisable, d'ailleurs. M. G. Batault le traite avec clairvoyance, un sentiment juste des intérêts intellectuels et du passé littéraire et linguistique de sa race ; mais il paraît ignorer que l'utilitarisme des études conçues suivant les nouveaux programmes a détruit tout le côté éducatif envisagé, dans les anciennes « humanités », comme l'essentiel de l'enseignement secondaire, et ce à juste titre. Là est le danger, producteur de la médiocratie parlementaire, de l'anarchie prolétaire, du monopole des chéquards, et point dans telle ou telle discipline préférée maintenant. — Sur ce même objet des pages rapides de J.-M. Bernard dans Les Documents du Progrès (juin). Toutefois, comme M. Sauvebois, dans un pamphlet récent que nous analyserons, l'auteur se cantonne sur le terrain littéraire; il n'empêche que de part et d'autre perce le bout de l'oreille politique, et que c'est toujours « L'Affaire » qui recommence chez nos voisins. Les « deux France », comme dit M. Seippel dans un gros tome puritain, sont aux prises ; pendant ce temps, les Allemands s'installent à Agadir. — Et voici que dans L'Opinion, à l'occasion du centenaire de V. Duruy, Agathon rompt une nouvelle lance contre la Sorbonne ; que, dans La Réforme sociale, M. Alf. des Cilleuls étudie *L'infiltration étrangère*, problème connexe à ceux déjà indiqués; il proclame une « invasion physique, morale, intellectuelle, économique » de la France par les étrangers, surtout les Juifs, et indique comment il faudrait s'y prendre, suivant les méthodes de Le Play, pour combattre ce fléau. — A lire dans la Nouvelle Revue française un article de M. H. Ghéon sur G. d'Annunzio ; dans la Revue des Français M. H. Lorin, dont nul

Digitized by Google

n'ignore la compétence, retrace rapidement le rôle joué par un Français, Amédée Jacques, dans la formation et l'organisation scolaire de ce grand pays neuf; dans les MARCHES DU SUD-OUEST (2e numéro) des articles courts, bruissants, claquants, variés et drôles.

* * *

Les livres.

CHARLES DE LAUNOY et HERMAN VANDER LINDEN, *Histoire de l'expansion coloniale des peuples européens : Néerlande et Danemark* (XVIIe et XVIIIe siècles). (Bruxelles, Lamertin, 1911, 480 pages.) — Par l'exemple du passé, l'histoire nous avertit et nous conseille. C'est peut-être dans cet enseignement précieux des choses vécues que réside pour nous l'intérêt d'une étude comme celle de MM. De Lannoy et Vander Linden.

Certes, leur exposé consciencieux et fouillé de l'histoire coloniale néerlandaise et danoise constitue, au point de vue purement scientifique, une excellente production; mais il est impossible de ne point y voir en même temps une vivante leçon d'éducation coloniale qui vient à son heure.

La reprise du Congo nous impose — il ne faudrait pas l'oublier — de graves et difficiles devoirs. La mise en valeur matérielle et morale d'un pays de ce genre est une œuvre délicate et ardue qui demande à la fois beaucoup de tact et de persévérance. Nous devons être à la hauteur de notre tâche et c'est pourquoi il est toujours agréable de signaler au public un livre sérieux, nourri de faits et d'idées, qui puisse contribuer au développement de l'esprit colonial et du sens des entreprises lointaines.

Venant après leurs monographies relatives à la colonisation portugaise et espagnole (1907), le livre que MM. De Lannoy et Vander Linden viennent de publier apparaît comme la réalisation fragmentaire d'un programme plus vaste, qui se trouve d'ailleurs énoncé dans le titre même de l'ouvrage. Ce que veulent les auteurs, c'est écrire l'histoire européenne de la colonisation. On imagine tout ce qu'une pareille tentative a d'intéressant. Au point où elle en est, d'ailleurs, on peut avoir confiance dans sa pleine réussite. L'histoire du Portugal et de l'Espagne avait attiré déjà sur elle l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la colonisation. L'histoire de la Néerlande et du Danemark ne fera que confirmer l'impression première.

L'étude de la colonisation néerlandaise (De Lannoy) occupe la majeure partie de l'ouvrage récent (392 pages sur 480). Et de fait, l'importance qu'elle présente à nos yeux justifie ce privilège. Il est, en effet, peu de peuples dont l'activité coloniale soit pour nous aussi attirante que celle du peuple néerlandais; et cela non seulement à raison de la communauté d'intérêts qui a momentanément uni nos deux destinées — non seulement à raison du rôle important joué dans cette activité par certains de nos compatriotes, qui, pour fuir la domination espagnole, s'étaient réfugiés dans les provinces du Nord —, mais aussi et surtout peut-être parce que la Néerlande, à bien des égards (neutralité politique, étendue territoriale,

Digitized by Google

importance de la population, etc.), peut être comparée à la Belgique et qu'il est toujours utile de voir comment un peuple de sa force et de son envergure s'y est pris pour mener à bien une œuvre périlleuse dans laquelle on se trouve soi-même engagé. B.

***

G. Clemenceau, *Notes de voyage dans l'Amérique du Sud.* (Paris, Hachette, in-12.) — Ces notes, publiées d'abord dans un périodique, seront lues avec un vif intérêt. Elles ont l'accent d'une observation personnelle, infiniment aiguë et primesautière à la fois. Certes, l'homme qui les a rédigées, dans une langue claire et schématique, est de son parti et de son pays; il a quelques-uns des préjugés nationaux et il n'échappe pas à ces préventions que le voyageur professionnel abandonne moins malaisément; de même il lui était interdit, de par le caractère semi-officiel de son voyage, par l'accueil enthousiaste qu'il reçut et l'emploi auquel le condamnait le souvenir de ses fonctions, de voir ou de paraître avoir vu bien des choses. Néanmoins, on retrouve ici ce franc parler dont l'allure toute spéciale était si redoutée à la tribune parlementaire, ce bon-garçonnisme, tempéré par de la finesse et une réelle noblesse de sentiment. C'est un livre à lire et à conserver en bonne place dans une bibliothèque de choix.

***

Roustan, *Les philosophes et la société française au XVIII^e^ siècle.* (Paris, Hachette.) — Ce livre est une nouvelle édition, à la fois plus « portative » et plus complète, d'un ouvrage que l'Académie française a honoré, en 1907, du prix Montyon. « C'est, écrivait l'éminent critique F. Brunetière, dans son dernier article de la *Revue des Deux Mondes*, c'est sur un sujet qu'on eût pu croire épuisé, l'un des livres les plus neufs qu'on puisse lire. » Il y a, dans ce gros livre de 450 pages, de la verve, de l'éclat, du brillant, de la belle humeur. Et il y a enfin une intention qui en relie toutes les parties, et qui est justement d'éclairer, par le moyen d'une rigoureuse enquête, ce qu'il y a de plus obscur dans ce problème de l'action des « idées » sur les « faits ». Pour montrer comment et jusqu'à quelle profondeur la pénétration s'est opérée, M. Roustan s'est avisé tout bonnement d'étudier les « philosophes » dans leurs rapports avec le pouvoir, avec les favorites, avec la noblesse, avec les magistrats, avec les financiers, avec les salons, avec la bourgeoisie et avec le peuple. Il n'a pas eu de peine à montrer de quel illusionnisme on était dupe, lorsqu'on faisait d'eux, soit des républicains avant la lettre, soit, malgré les liaisons superficielles, des amis de cette noblesse que la pourriture guettait; il montre à une non moindre évidence quels mobiles étroits guidaient l'opposition des parlements, dont on a été trop souvent tenté de faire les défenseurs de la liberté de pensée et de conscience; c'est ce que les philosophes avaient vu, de même qu'ils avaient senti l'appui que pouvait leur prêter la finance, roturière de la veille, mais riche, intelligente et influente. Leur attitude à l'égard de la bourgeoisie et du peuple est, semble-t-il, caractérisée avec

Digitized by Google

bonheur par M. Roustan, quoiqu'il fasse peut-être trop de fond sur l'avis de Barbier en ce qui concerne la classe moyenne. Néanmoins, entre les avis extrêmes (et également injustes) de H. Taine et de M. G. Sorel, il y avait place pour une opinion tempérée; nous l'avons ici (1).

***

Un livre de réelle utilité, c'est *Les écrivains français jugés par leurs contemporains*, par Marcel HURIER. (Paris, Delaplane.) — Le tome I a seul paru, et il nous rend impatients de connaître la suite. Il est consacré aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles, au XVII^e^ siècle surtout. La sélection faite parmi les écrivains est un peu stricte, et pour le théâtre notamment on aurait été heureux d'avoir ici la preuve faite ailleurs que beaucoup d'auteurs oubliés, comme Quinault, Boursault, etc., avaient joui d'une notoriété fort supérieure à leur mérite. Il n'importe. On sera déjà très satisfait de la quantité et de la variété des témoignages réunis ici. L'auteur de cette riche cueillette a eu du tact et a été assez généralement impartial. Peut-être un chapitre sur Port-Royal n'eût pas été superflu.

***

P.-L. GARNIER, *P'tit fi, l'enfant sans mère*. (Chez Ollendorf.) — Avec une émotion et une ironie savoureuses, Paul-Louis Garnier a raconté dans ce livre les tribulations d'un modeste chauffeur qui, abandonné de sa femme, doit élever tout seul sa fille le « poulet », ainsi qu'il l'appelle.

Cette histoire d'enfant, pleine de pittoresques scènes d'intérieur populaire et de curieuses notations de psychologie enfantine, plaira parce qu'elle est écrite sans amertume et cependant sans optimisme trompeur.

W.

***

R. EUCKEN, *Les grands courants de la pensée contemporaine*. Trad. Henri Buriot et G.-H. Luquet. Avant-propos de M. E. Boutroux, de l'Institut. 1 vol. in-8° de la Bibliothèque de Philosophie contemporaine. (Félix Alcan, éditeur.) — L'auteur de ce livre, très connu en Allemagne où ses disciples ont pour lui un véritable culte (prix Nobel de 1908), n'était guère jusqu'à cette heure connu en France que des spécialistes de la philosophie. La présente traduction vise à le rapprocher du grand public. M. Eucken, frappé des confusions et des contradictions que présente l'état contemporain de la conscience collective, cherche le remède à cette situation funeste non seulement pour la philosophie, mais pour la vie elle-même, dans une réflexion sur les fondements de notre existence, sur notre rapport essentiel avec le monde; s'appuyant sur l'expérience de l'histoire, il se propose « d'en appeler du temps pur et simple à ce qu'il y a d'éternel dans le temps, de l'homme pur et simple aux puissances et aux

(1) Y rattacher l'étude intéressante qu'après le gros livre de M. Albert Keim, M. Séverac consacre à *Helvetius* dans une sélection des œuvres de ce dernier. (Collection des grands philosophes français et étrangers, chez Michaud.)

Digitized by Google

autorités supérieures qui font de l'homme quelque chose de plus qu'un simple être de la nature ». Dans les divers courants de pensée qui ne sont pas uniquement des idées intellectuelles, dans les divers problèmes qu'il examine successivement (idée fondamentale de la vie de l'esprit, problème de la connaissance, problème du monde, problèmes de la vie humaine, valeur de la vie et problème religieux), il dégage une unique question fondamentale, de la solution de laquelle dépend celle de toutes les autres et réciproquement; et il envisage ces problèmes dans un esprit non seulement critique, mais aussi constructif et progressif, en vue de rechercher le rapport des mouvements de notre époque à la possibilité et à la réalisation de l'activité originale de l'esprit.

***

CHATEAUBRIAND. — On vient de nous donner presque simultanément deux choix de ses œuvres. Si l'on rapproche le fait de quelques publications récentes, notamment des livres de MM. Giraud, A. Le Braz, Pailhès, etc., et de l'annonce d'une *Correspondance complète* qu'entreprend l'éditeur Champion, on est autorisé à penser qu'une ère de renouvellement s'ouvre, pour la gloire de Chateaubriand. Peut-être est-ce l'effet de l'intérêt ravivé et généralisé dont bénéficie, depuis quelques années, le romantisme. Il n'était que juste qu'on fît large sa part à celui qui en est le père, ou du moins l'un des inspirateurs les plus puissants. De ces deux choix mes préférences vont sans conteste à celui que publie le maître Larousse. Il se présente à nous avec des grâces typographiques qui n'en rendent point le prix plus onéreux (3 volumes pour 3 fr. 90 c. au lieu de 3 fr 50 c.); il est illustré avec tact. Les notices succinctes de M. Dupouy ne laissent rien à désirer; des notes non moins succinctes, mais très judicieuses, précisent, en quelques endroits, les obligations des écrivains de 1830 envers le solitaire de Combourg. Certes on aurait pu multiplier ces notes, ne point exclure non plus de la sélection l'*Essai sur les révolutions*, la correspondance et les écrits historiques et politiques; ce sont des lacunes sensibles, qu'a évitées dans son choix en un volume (chez Hachette) M. V. Giraud, le critique bien connu. Mais ce qu'il n'a point évité, ce sont les partis pris de jugements aussi excessifs au point de vue littéraire qu'ils attestent d'indulgence sans bornes au point de vue moral. Pour M. Giraud, ce dilettantisme égotiste qui, dans les mémoires et les lettres du grand homme, apparaît sous un jour si odieux, n'est qu'un faible défaut, pallié avec toutes les habiletés d'une aveugle dévotion. Ce mari exécrable, cet éternel coureur de jupons, cet ambitieux jamais content des autres, s'il est souvent dégoûté de sa propre vie, obtient facilement un *bill* d'indemnité. La notice préliminaire des *Mémoires d'outre-tombe* constitue, à cet égard, un plaidoyer assez malheureux, et tout ce que M. Giraud accorde à la contradiction, c'est qu'il y a des « *moi* plus modestes » que celui de son auteur. Dans une autre notice, on lit avec quelque surprise à propos de *Génie du christianisme* : « On peut dire sans exagération que toute la littérature française du

Digitized by Google

XIXe siècle est sortie de ce livre célèbre ». Qu'est-ce donc qui en serait sorti si l'on exagérait? De même on reste stupide, lorsqu'on apprend que Chateaubriand, en écrivant ce même *Génie*, « a créé la critique telle qu'on l'entend aujourd'hui ». Voilà ce que l'idolâtrie d'un homme et d'une œuvre a inspiré à un esprit solide, averti et généralement judicieux. Il faut s'en attrister, et malgré la notoriété plus grande de l'écrivain et les soins plus minutieux peut-être dont il a entouré sa publication, recommander de préférence l'autre choix, où l'on n'entend point inculquer des notions évidemment fausses à un public désarmé devant des affirmations pareilles, et créer par là une nouvelle légende au profit de certaines tendances philosophiques et politiques qu'il est superflu de qualifier ici. M. W.

* * *

Le distingué dermatologiste, le Dr Léon De Keyzer, publie chez E. Goossens des *Considérations sur la lèpre* aux Iles Hawaï.

La lecture de cette étude d'une centaine de pages est très captivante même pour un profane.

L'auteur nous fait assister à l'envahissement rapide des îles Hawaï, il y a un demi-siècle par la terrible maladie, à l'établissement de mesures radicales pour enrayer le fléau, puis enfin à la diminution progressive de l'épidémie démontrant l'efficacité et la perfection de l'énergique intervention des autorités.

C'est la relégation qui est à la base du système de défense contre la propagation de la lèpre. Si, au début, cette relégation mal organisée était un objet d'horreur pour les indigènes, elle est aujourd'hui, grâce à l'intervention extrêmement judicieuse de l'État (États-Unis d'Amérique), organisée d'une façon idéale et fortement appréciée pour ses bienfaits.

Écoutons l'auteur :

« ... Dans ce petit village qui compte à peine un millier d'habitants, on est quelque peu étonné de trouver un kiosque à musique, un petit champ de courses pour les « luaus » (courses à cheval indigènes auxquelles participent hommes et femmes vêtus du long pantalon flottant), un terrain pour jeux de pelote (base-ball), une plaine de tir!...

« Les lépreux ont constitué deux sociétés de musique, l'une à Kaulaupapa, l'autre à Kalawao et ces sociétés donnent fréquemment des concerts; il existe encore un cercle choral, une société athlétique!

« ... Remarquez, du reste, que l'internement n'a rien ôté aux lépreux de leur qualité de citoyen de la grande république américaine. On l'intéresse aux choses de la politique, et à l'époque des élections, des conférenciers vont les voir et leur parler dans l'endroit réservé aux entretiens avec les malades... »

Des clichés et un diagramme illustrent le volume d'une manière très intéressante.

L'auteur nous annonce une étude sur la lèpre en Belgique. Car, paraît-il, les cas de lèpre ne sont pas trop rares chez nous. G.

Digitized by Google

43e ANNÉE N° 15 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

L'Exposition de Charleroi 1911

—: SOMMAIRE :—

AVANT-PROPOS.

Em. Devreux :
CHARLEROI-VILLE (illustré).

P. Bay :
THUIN ET LA THUDINIE (illustré).

Léon Delacuvellerie :
LA MÉTALLURGIE A L'EXPOSITION.

Em. Tumelaire :
DE L'ÉPARGNE ET DE LA PRÉVOYANCE DANS LE HAINAUT.

L. Foulon :
LA CLASSE D'ARCHÉOLOGIE A L'EXPOSITION (illustré).

J. Destrée :
LES ARTS ANCIENS DU HAINAUT.

A. de Rudder :
EXPOSITION D'ART DE CHARLEROI.

G. Houdez :
A TRAVERS L'EXPOSITION (illustré).

1er AOUT 1911

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeur : **Maurice Wilmotte.**

Secrétaire de la rédaction : **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à **Paris,** 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger.	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

La Revue de Belgique à l'Exposition de Charleroi.

AVANT-PROPOS.

La *Revue de Belgique* ne fut jamais indifférente à ces manifestations de la vie nationale qu'on appelle des expositions. A les bien entendre, celles-ci ont une portée que ne leur attribue pas la curiosité vulgaire. Elles sont des sortes de revues des hommes et des choses d'une nation ou d'une région, l'inventaire synthétique de trésors historiques et de richesses présentes, dont on a le droit d'être fier. Elles mettent ensemble ce que la nature, la vie, les nécessités d'organisation, parfois le caprice des hommes ont séparé et, par là, elles autorisent des rapprochements suggestifs, des critiques justifiées, des ambitions nouvelles. Elles font voisiner des concurrents, parfois des rivaux intraitables. Elles constituent un enseignement incomparable pour ceux qui sont aptes à le recevoir, et même pour les autres, pour le

Digitized by Google

troupeau, elles sont plus et mieux que l'amusement d'une heure.

A tous ces titres, l'Exposition de Charleroi s'imposait à notre attention. Elle est née d'une pensée audacieuse, qui a d'abord laissé sceptique plus d'une bonne volonté. Elle a, étant donnés les moyens intellectuels d'une cité neuve et petite (quoique vieille par les souvenirs de son voisinage et grande par l'industrie de sa banlieue), accompli le plus surprenant effort que la Belgique, terre de travail, ait tenté depuis 1830. Félicitons ses promoteurs et ses organisateurs et souhaitons-leur le succès final.

Digitized by Google

CHARLEROI [1]

On est toujours du pays que l'on aime.
Pour aimer ton pays, apprends à le connaître.

La ville.

Le but de mon modeste travail est de faire connaître *un peu* Charleroi. Je n'ai pas la prétention d'apporter, sur son passé, des choses inédites, car j'ai dû puiser mes renseignements aux archives et aux chroniques locales; je pourrai seulement rappeler aux anciens quelques souvenirs de leur jeunesse et faire connaître aux jeunes nos intéressantes traditions; et je leur demanderai, en retour, un peu d'amour pour un sol qui nous est si hospitalier.

Résumons brièvement l'histoire de la cité. Au début de notre ère, à l'époque des invasions romaines, la Sambre ou « Samara » était déjà la barrière défensive de nos ancêtres.

C'est près d'ici qu'eut lieu, en l'an 57 avant J.-C., la fameuse bataille de Presles, qui livra notre pays à l'envahisseur romain.

La contrée, à cette époque, ne devait pas différer beaucoup de certains pays ardennais des bords de la Lesse ou de la Semois. La rivière était bordée de vallons plus ou moins accidentés et plus ou moins boisés. (Plan n° 1.)

Les archives du comté de Namur, dont nous faisions partie avant 1794, renseignent que « l'an 1297, le comte Jean de Namur, fils de Gui de Dampierre, donna à Albert de Rêves pour lui et ses descendants l'exploitation des mines de houilles, recélées dans le territoire de Gilliers et de Charnoy ».

En 1480, le 16 novembre, Dame Marie de Rêves relève le fief

[1] Conférences données en 1904 et 1906.

Digitized by Google

de Gilliers et de Charnoy par son *mambourg* (1), Louis de Rêves son oncle.

Le petit village de Charnoy était situé sur la rive gauche de la Sambre — à l'emplacement occupé par les rues de l'Hôpital et des Tonneliers — et donnait abri à quelques manants charbonniers et cloutiers. (Plan n° 2.)

Création de Charleroi.

La Belgique subissait le joug espagnol depuis plus d'un siècle, lorsque, par suite de la mort de Philippe IV en 1665, Louis XIV, qui avait épousé l'infante Marie-Thérèse d'Espagne, éleva des prétentions, en vertu du droit de dévolution, sur les Pays-Bas espagnols, dont il réclama le partage.

Des négociations sans résultat duraient depuis deux années, entre Charles II, roi d'Espagne, et Louis XIV, et une guerre était inévitable.

L'art de la guerre s'était, on le sait, modifié par suite de l'emploi des bouches à feu. Le système des lignes défensives devenait nécessaire, et c'est ainsi que, de part et d'autre de chaque côté des frontières, les forteresses subissaient des transformations radicales, et que d'autres points stratégiques recevaient des travaux de défense.

La distance, qui séparait Mons de Namur, était trop importante et laissait une trouée d'autant plus dangereuse, que les communications du Sud vers le Nord y étaient des plus faciles. Le gouvernement espagnol s'enquit donc d'un emplacement pour compléter sa ligne de défense. Charnoy, par sa situation spéciale, était tout indiqué pour y établir une forteresse. Le marquis Castel de Rodriguo, gouverneur des Pays-Bas, en décréta la construction en 1666, et la nomma Charle-Roy, en l'honneur de son souverain maître-Roi.

L'année suivante, en 1667, l'armée française, commandée par Turenne, entra en Belgique. La plupart des villes tombèrent au

(1) Cette dernière citation nous donne l'explication du mot *mambourg* qui signifiait à cette époque : tuteur ou administrateur. Godefroy (*Dict. de l'anc. fr.*) cite un grand nombre de textes wallons et messins où figure, dès le XIIIe siècle, ce terme qu'on retrouve chez Froissard, Monstrelet, Commynes, etc. En 1427 on lit dans le registre des *Censaux* de Mons que Philippe, duc de Bourgogne, est venu là-bas prêter serment « comme *mambourg et bail* du pays ».

Digitized by Google

pouvoir de Louis XIV. Les Espagnols déclarent avoir démoli la forteresse de Charleroi avant de la quitter; les Français prétendent l'avoir prise le 2 juin 1667.

La vérité c'est que la forteresse, commencée en septembre 1666, était en construction au moment de l'invasion française; elle n'était pas achevée; elle ne pouvait donc être prise, pour la bonne raison qu'elle ne présentait aucune défense. Les Français trouvèrent les travaux déjà avancés, et, appréciant autant que les Espagnols le point stratégique de Charleroi, décidèrent de les continuer.

L'enceinte principale (plan n° 3), ayant pour centre la place de la Ville-Haute, affectait la forme hexagonale. Elle mesurait 290 mètres entre les courtines et 400 mètres l'extrémité des bastions; ceux-ci avaient 75 mètres de largeur, présentant un flanc de 37 mètres vers les ouvrages intérieurs. L'espace resté libre à l'intérieur de cette enceinte avait 250 mètres de largeur et la place au centre 87 mètres.

Entre la place et les remparts se trouvaient les casernes, l'arsenal, les magasins à poudre, l'église, les maisons du gouverneur, du sous-gouverneur et les portes. Il ne restait que très peu d'espace pour les rares habitations de commerce installées dans cette citadelle, car c'est ainsi qu'il faudrait dénommer la première Ville-Haute.

Deux portes donnaient accès à la forteresse. L'une, dite de France, était située dans l'axe de la rue de France, à l'endroit du Marché-aux-Poulets. Le passage souterrain, qui avait 20 mètres de longueur, était terminé à l'extérieur par un pont-levis, lequel maintenait ou rompait la communication avec le pont de 40 mètres, jeté au-dessus du fossé qui entourait l'enceinte principale. De ce pont, le chemin contournait une petite place d'arme, traversait le fossé de l'ouvrage à corne et sortait des ouvrages avancés à travers la contrescarpe, à l'emplacement occupé de nos jours par la maison Dagnelies.

L'autre porte, dite de Bruxelles, était située dans l'axe de la rue Neuve, à la hauteur de la maison Delecosse, qui est établie sur l'emplacement de droite du portique intérieur.

Après avoir traversé un passage souterrain, identique à celui de la rue de France, le chemin traversait à ciel ouvert une tenaille ou ouvrage préservatif de la courtine, et le pont au-dessus du fossé, la demi-lune protégeant le passage, et de celle-ci, à tra-

Digitized by Google

vers les chemins couverts et les contrescarpes, aboutissait à l'extérieur de la fortification, un peu au sud-est de l'angle formé par les rues Fagnart et Chavannes. De ce point, un chemin reliait directement le quartier de la Broucheterre, et un autre se dirigait vers Gilly.

A l'intérieur de l'enceinte, le quartier de cavalerie occupait l'emplacement de l'hôtel de ville actuel. La maison du gouverneur était celle habitée ci-devant par M. François; l'ancienne maison de M. Isaac était celle du lieutenant-gouverneur. Derrière ces maisons se trouvaient les casernes d'infanterie et d'artillerie qui formaient les côtés de l'hexagone de la forteresse.

Du côté sud de la place, entre les rues d'Orléans et Charles II, se trouvait l'arsenal. Le puits servant à l'alimentation de la garnison était creusé au centre de la place. Nous en avons découvert, il y a quelque temps, la voûte de fermeture.

* * *

La légende et les auteurs attribuent à Vauban les plans de cet important travail militaire.

Mon opinion n'est pas d'accord avec cette hypothèse; elle n'est pas née d'une impression personnelle. Elle résulte plutôt de documents puisés aux meilleures sources.

Dans l'*Encyclopédie d'architecture*, à l'article « *fortifications* », l'auteur, après avoir dépeint la forteresse de la période moderne, écrit :

« L'inventeur réel du front bastionné est *Paciotto* [1], qui a édifié les remarquables citadelles de Turin, de Cambrai et d'Anvers (1567). »

Il n'est pas question, il est vrai, de Charleroi, mais dans l'*Histoire métallique des Pays-Bas*, par Van Loon, nous lisons que « Charleroy devint une des plus fortes places du pays, ressemblant à Cambrai par sa situation, à Anvers par ses remparts et à Arras, par la disposition des ouvrages ».

Il est certain que l'ingénieur militaire au *service de l'Espagne* qui a dressé les plans de la première forteresse de Charleroi appartenait à l'école de Paciotto.

« Le public se méprend généralement, dit Planat, sur les véri-

(1) Paciotto, ingénieur militaire italien au service de Philippe II.

Digitized by Google

tables titres de gloire de Vauban; il le considère comme ayant inventé, pour ainsi dire, de toute pièce le système bastionné. Il n'en est rien : cet illustre ingénieur se contenta d'appliquer les méthodes de ses prédécesseurs, avec son extrême sûreté de jugement et la plus grande expérience de la guerre de siège qui fut jamais; mais où il se montra réellement créateur, c'est précisément dans la guerre de siège, par ses parralèles et le tir à ricochet. »

Une relation officielle du siège de 1693 s'exprime comme suit :

« Charleroy est situé sur la Sambre dans le comté de Namur, vers les frontières du Hainaut.

« Autrefois ce n'était qu'un bourg peu considérable, on le nommait Charnoy. *Les Espagnols le fortifièrent en 1666*; les Français le prirent en 1667 et leur fut cédé en 1668 par la paix d'Aix-la-Chapelle : les fortifications en furent *perfectionnées et augmentées* par de nouveaux travaux, sous la conduite de Monsieur Vauban (1). »

Les Français *perfectionnèrent* et *augmentèrent* la forteresse *espagnole*, mais ils n'en revendiquent point la paternité.

* * *

Nous avons vu qu'au moment de l'invasion française, en 1667, les fortifications, commencées en 1666 et qui constituaient un ensemble de travaux considérables, n'étaient pas trop avancées. Les murs de l'enceinte principale étaient tracés et en voie d'exécution, mais les ouvrages d'approche n'existaient point.

Les ingénieurs français, qui opéraient sous les ordres de Vauban, y établirent les redoutes et les demi-lunes qui protégeaient les bastions et les courtines, les ouvrages à corne et autres. Ils négligèrent toutefois d'établir semblables travaux du côté ouest de la place, estimant que le ravin, avec les étangs formés par les eaux du ruisseau de Lodelinsart, protégeait suffisamment ce côté. Un fossé séparait la contrescarpe extérieure. Les déclivités vers la Garenne reçurent bien quelques fortins avancés couvrant les digues; les restes de l'un de ces fortins, situé

(1) VAUBAN, dans son fameux traité *De l'attaque et de la défense des places*, ne nomme qu'une seule fois Charleroi (p. 152 de la belle édition de la Haye de M DCC [XXXVII), alors qu'il entre dans de grands détails sur Ath et Namur. Il n'insiste pas sur notre ville, ce qui confirme qu'il est resté étranger à son fortifiement primitif.

Digitized by Google

au milieu de l'étang, existent encore dans les dépendances des verreries de l'Ancre.

Les ingénieurs français sont-ils les auteurs des plans et ont-ils construit l'enceinte de la Ville-Basse ? Je pense, contrairement à l'avis de certains auteurs, que les travaux de la Ville-Basse ont été tracés et commencés par les Espagnols. Un plan de Loisel indique, sur la rive droite de la Sambre, une digue avec « épaulement des Espagnols ».

Le tracé n'affecte en rien les formes des ouvrages de Vauban, mais il est possible que celui-ci n'y aura opposé aucune critique, et que les travaux furent complétés et achevés par les Français.

Les chemins de Dampremy et de Montigny, qui constituaient les voies de communication les plus importantes, reçurent des portes, avec fossés, demi-lunes et contrescarpe. La porte de Dampremy reçut en plus, par suite de la digue de retenue des eaux du ruisseau de Lodelinsart, un bastion détaché pour couvrir le dit ouvrage. Le chemin de Dampremy fut détourné et remplacé par la rue des Tonneliers, le côté intérieur de la porte se trouvant à 5 mètres environ de la limite est de la place actuelle de la Digue. Le chemin de Montigny dut contourner un marais, qui inondait les approches de la porte pour reprendre son ancien tracé au chemin de Bosqueville.

A la Ville-Basse, deux portes; l'une dans l'axe de la rue de Marcinelle, à proximité de la rue Navez; l'autre dans l'axe de la rue de Marchiennes sur la place Rucloux, près de l'entrée de la rue du Moulin. Il n'y avait pas de rempart à l'endroit de ces deux portes; des murs crénelés, défendus par des fossés avec contrescarpes en tenaient lieu. Le pont sur la Sambre était défendu par un fossé, avec pont-levis, situé sur la place de la Ville-Basse, et, au centre du pont, sur la Sambre, une partie mobile permettait de le couper en tout temps.

Enfin, la plaine de Marcinelle avait été barrée, vers l'est, par une digue de 400 mètres de longueur, munie d'un pont (qui porta le nom de pont Rouge) dans lequel se trouvaient les vannes destinées à régler l'inondation. Une dérivation de l'Eau-d'Heure, partant du Moulin des *Aulnes* (par corruption *Zône*) alimentait l'inondation de la Ville-Basse; cette dérivation s'appelait *La Louvoise*.

Ajoutons que, la forteresse achevée, les Français avaient donné aux bastions, aux forts et aux portes, des noms rappelant

Digitized by Google

Echelle de 1 *à* 17,500.

Digitized by Google

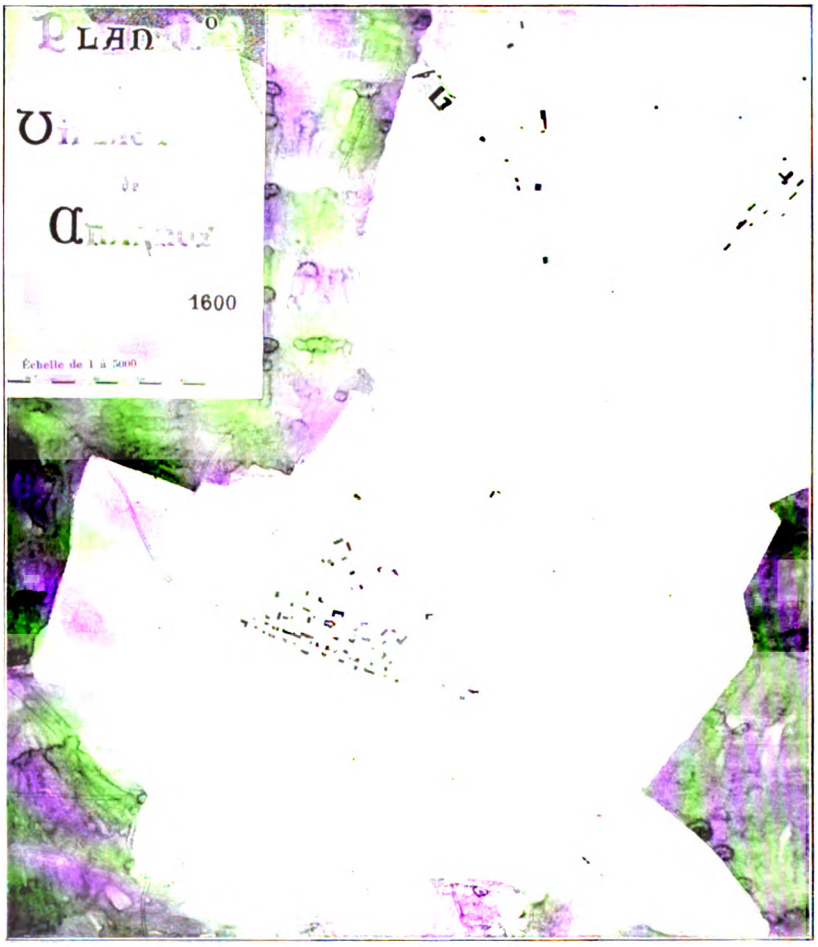

Échelle de 1 *à* 17.500.

Digitized by Google

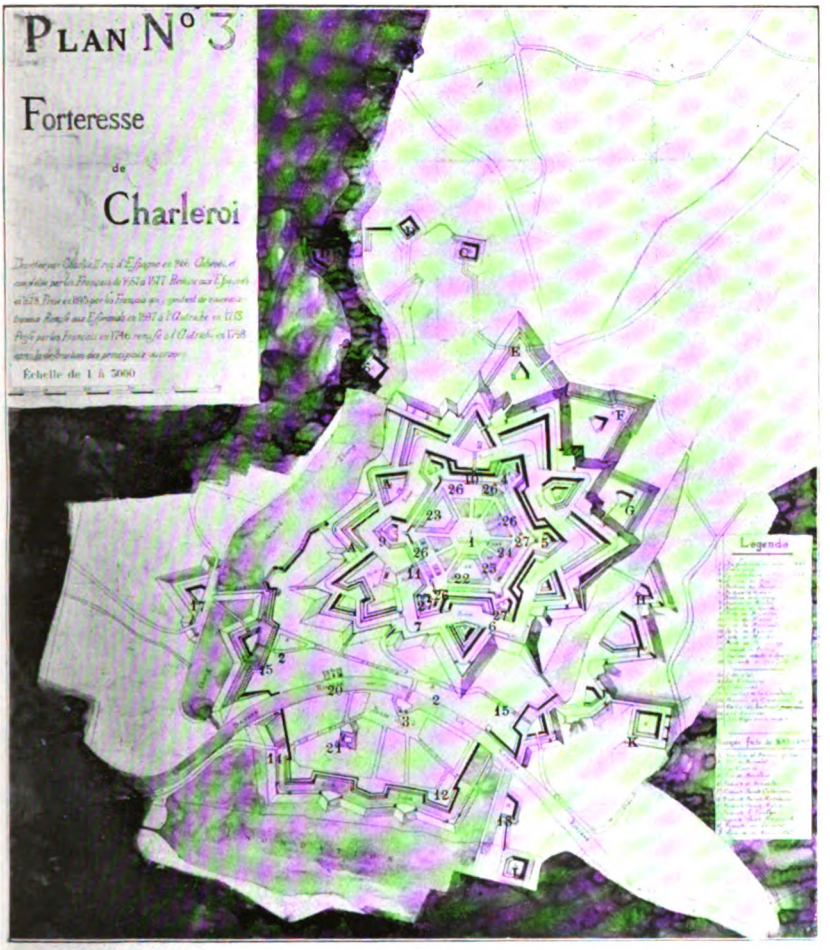

Echelle de 1 *à* 17,500.

LÉGENDE.

1. La forteresse ou ville 1666
2. Entreville.
3. La Ville-Basse. 1668
4. Bastion du Roy.
5. » du Dauphin.
6. » d'Orléans.
7. » de Turenne.
8. » de Montal.
9. » des Gardes.
10. Porte de Bruxelles.
11. » de France.
12. » de Marcinelle.
13. » de Namur.
14. » de Marchienne.
15. » de Dampremy.
16. Redoute de l'Étang.
17. Bastion détaché de Dampremy.
18. Redoute de Marcinelle.
20. L'Hôpital.
21. Les Capucins.
22. L'Arsenal.
23. Quartier de la Cavalerie.
24. Maison du gouverneur.
25. » du lieutenant-gouverneur.
26. Les Casernes.
27. Les Magasins à poudre.

OUVRAGES FAITS DE 1693 A 1697.

A. Demi-lune et bastions, côté ouest.
B. Fort de Boisselot.
C. La Cassine.
D. Fort de Boufflers.
E. Redoute de Bruxelles.
F. » Sainte-Catherine.
G. Redoute Sainte-Madeleine.
H. » Sainte-Marie.
I. » Vauban.
J. » Sainte-Marguerite.
K. » des Paisans.
L. » de Marcinelle.

Digitized by Google

Echelle de 1 *à* 17,500.

Digitized by Google

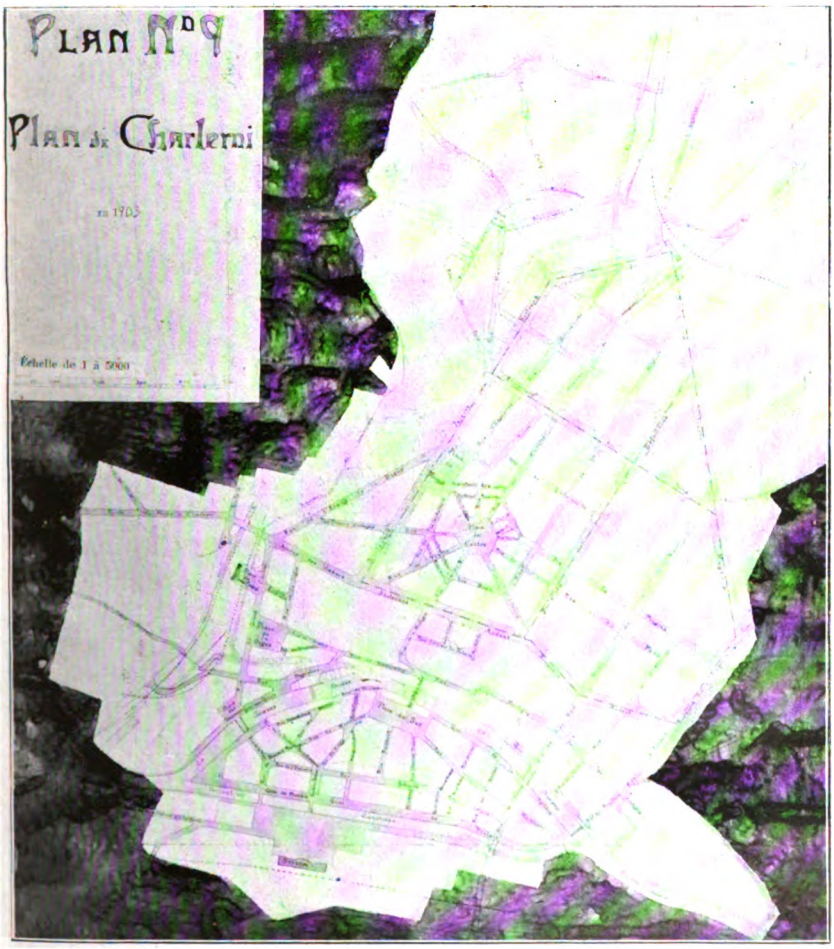

Échelle de 1 *à* 17,500.

Digitized by Google

Echelle de 1 *à* 17,500.

LEGENDE.

1. Bastion du Roi
2. » de la Reine.
3. » du Prince d'Orange.
4. » Anna.
5. » Frédéric.
6. » Maurice.
7. » Waterloo Wellington.
8. » Coehoorn.
9. Ravelin Quatre-Bras.
10. » Brunswyk.
11. » Krayenhoff.
12. » Belle Alliance.
13. » Blücher.
14. » Bülow.
15. Lunette Van Merle.
16. » Ouwerkerk.
17-18-19. Lunette Collaerdt.
20. Bastion Bruxelles.
21. » Amsterdam.
22. » Egmond.
23. » Batavia.
24. » Namur.
25. » Hainaut.
26. Ravelin Oortwyn.
27. Lunette La Haie.

Digitized by Google

Échelle de 1 *à* 17,500.

Digitized by Google

Digitized by Google

ceux de leurs compatriotes les plus illustres. C'est ainsi que les bastions de l'enceinte principale portaient les noms du Roy, du Dauphin, de Turenne, de Montal, d'Orléans et des Gardes.

Je fais remarquer, en passant, que Vauban y est oublié, ce qui vient à l'appui de ma thèse, et ce n'est que plus tard, dans la seconde période que nous trouverons son nom pour désigner l'un des ouvrages avancés.

Tous ces travaux faisaient de Charleroi une place des plus fortes qui devait servir d'appui, pendant plus d'un siècle, à la plupart des grandes batailles dont notre pays a été le théâtre.

Le traité d'Aix-la-Chapelle en 1668 avait cédé Charleroi à la France, mais Louis XIV n'était point satisfait. Il portait rancune à la Hollande qui avait fomenté la coalition avec l'Angleterre et la Suède, coalition qui avait eu pour résultat de diminuer l'importance de ses conquêtes. Il résolut de se venger. Il parvint d'abord à isoler la Hollande par la dissolution de la coalition, et se prépara ensuite à l'envahir en 1672. Une forte armée, commandée par le prince de Condé, ayant son aile gauche appuyée sur *Charleroi* et l'aile droite sur Sedan, se dirigea vers Maestricht en longeant la Meuse. Les Hollandais rompirent les digues, le pays fut inondé et les Français se retirèrent sur la Meuse. En 1673, une nouvelle coalition se forma contre la France ; le prince Guillaume d'Orange fut nommé général en chef des armées alliées et, la même année, il tenta de mettre le siège devant Charleroi. Condé, abandonnant la ligne de la Meuse, s'établit à proximité de Charleroi. En juillet 1674, a lieu la fameuse bataille de Seneffe, bataille très meurtrière, mais qui resta indécise.

La lutte continuait avec des alternatives de succès et de revers de part et d'autre. En 1677, le prince d'Orange mit de nouveau le siège devant Charleroi, mais une diversion des troupes françaises le força à le lever.

Le traité de Nimègue du 16 septembre 1678, entre Louis XIV et Charles II, roi d'Espagne, remet à ce dernier Charleroi et d'autres villes du Hainaut belge en échange d'autres villes du Hainaut français. Charleroi ne devait pas rester longtemps au pouvoir des Espagnols. La guerre de la Ligue d'Augsbourg, qui avait réuni l'Empire, l'Espagne, la Hollande et le Brandebourg contre la France, commença en 1688. Le maréchal duc de Luxembourg avait remplacé Condé dans le commandement des troupes opérant en Belgique et avait gagné les batailles de

Digitized by Google

Fleurus en 1690, de Steenkerke en 1692 et de Neerwinden en 1693.

Charleroi n'avait pas été inquiété pendant cette période, Louis XIV décida d'en faire le siège, décrit de la façon suivante sur le plan de Lepoutre : « Le Roy ayant gagné la fameuse bataille de Neerwinden, voulut en faire sentir les effets à ses ennemis et pour le faire avec une gloire digne de son grand cœur il jetta les yeux sur Charleroy. M. de Guiscard, ayant pris son quartier à Montigny, investit la place du côté de Couillet, et avec un régiment de dragons et 6 batteries ; Monsieur de Ximènes en fit autant du côté de Marchiennes où il se logea avec 16 escadrons de cavalerie et un de dragons le 10 septembre 1693 ; le même jour, 32 batteries et 24 escadrons y arrivèrent de l'armée principale commandée par le Maréchal de Luxembourg, campé avec le reste des troupes à la Capelle Herlaimont, le Piéton derrière luy, sa droite à Gouy et sa gauche à Fontaine-l'Evêque, d'où ce général envoyait de nouvelles troupes pour monter la tranchée, ainsi cõme il n'y en a point eu de particulières pour ce siège toute l'armée y ayant servi tour à tour, on n'a pu en donner les noms dans ce plan. La tranchée fut ouverte le 15, et la place des fortes et très meurtrière se rendit dès le 11 octobre suivant, encore ne résista-t-elle, ce temps, à la force des armées du Roy que parce Sa Majesté voulut qu'on épargnât ses troupes. »

Vauban, qui connaissait la forteresse de Charleroi pour avoir présidé aux améliorations faites en 1668, connaissait également les points faibles de la place et dirigea personnellement le siège.

Les travaux de tranchée visèrent spécialement ces points qui étaient situés au nord et à l'ouest de la ville.

Après avoir investi la place en formant un cercle ayant ses appuis et travaux de défense à Marchiennes, à Gilly et à Montigny, les tranchées furent commencées presque en même temps à proximité de la porte de Mons et vers la Garenne.

Les troupes espagnoles et hollandaises qui occupaient la place se défendirent avec valeur, mais il leur fut impossible de résister à un ennemi dix fois supérieur en nombre (1).

L'armée française, qui s'était emparée de Charleroi le 11 oc-

(1) Le récit de Saint-Simon, témoin oculaire, dans ses *Mémoires*, est plus succinct : « Après divers camps de repos, de subsistances, d'observations, l'armée s'approcha de Charleroy ; le maréchal de Villeroy, avec une partie de l'armée, en fit le siège et y ouvrit la tranchée du 15 au 16 septembre. M. de Luxem-

Digitized by Google

tobre 1693, devait y tenir garnison jusqu'au traité de Ryswyck en 1697. Pendant la période d'occupation, non seulement les travaux de la forteresse, qui avaient été détruits, furent rétablis, mais d'autres travaux furent ajoutés. La forteresse reçut vers Dampremy deux redoutes, destinées à protéger les bastions de l'enceinte principale et une demi-lune pour couvrir la courtine entre les deux bastions. Des contrescarpes complétaient ces ouvrages. Le côté nord, qui n'était défendu que par de petites redoutes, reçut trois fronts avancés avec bastions dominant les ouvrages. La Garenne reçut trois redoutes avec murs d'attache. L'une d'elles défendait la digue d'un nouvel étang, qui devait s'étendre de la Garenne à la Planche. A la porte de Marcinelle, qui possédait déjà un ouvrage avancé, on ajouta une redoute qui porta le nom de « redoute de Marcinelle ». Le côté est reçut trois redoutes, dont une très grande porta le nom de *Vauban* pour la défense des étangs du Spiniat, et une autre redoute avancée, nommée la *Paysanne*, dominait le ravin formé par le petit ruisseau (Gilleaux). Un fortin, portant le nom de *Bœuf*, fut, en outre, établi sur la hauteur dominant la Sambre au delà de la propriété Gilleaux.

L'ingénieur français qui dirigea ces travaux se nommait Boisselot.

* * *

En 1678, les Français, après avoir modifié et complété la défense de la forteresse, durent la remettre aux Espagnols. Il en fut de même en 1697 lorsque, par suite du traité de Ryswyck, ils furent obligés de la rétrocéder à nouveau.

Louis XIV était à la fin de son règne lorsque le traité d'Utrecht mit fin à la guerre de succession en 1713. Les frontières, entre la France et la Belgique, furent établies, à peu de chose près, comme elles le sont aujourd'hui. La souveraineté des Pays-Bas passa à l'Autriche.

A partir de ce moment, nous jouissons d'une certaine tranquillité, qui n'est troublée qu'en 1746, à l'occasion de la succession au trône d'Autriche. La France, qui n'y avait aucun intérêt direct,

bourg la couvrit avec l'autre partie de l'armée, de laquelle nous étions, mais assez près pour s'aller promener souvent au siège et pour que les deux armées se communiquassent sans aucun besoin d'escorte... Charleroy battit la chamade le dimanche matin 11 octobre. On y perdit fort peu de monde... » (I, ch. VII).

Digitized by Google

soutint les prétentions de l'électeur de Bavière à la couronne impériale. L'armée française, commandée par Maurice de Saxe, envahit la Belgique et vint mettre le siège devant Charleroi qui fut pris et occupé le 2 août 1746. L'occupation dura jusqu'au traité d'Aix-la-Chapelle, en 1748, mais les Français, cette fois, s'abstinrent bien d'augmenter [illegible] de nouveaux travaux, comme ils l'avaient [illegible] u contraire, ils démolirent les murailles, [illegible] ent les casernes et les rendirent impropres à toute occupation.

* * *

Malgré les privilèges accordés aux habitants de Charleroi, pendant les XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, la ville se peupla difficilement. La Ville-Basse n'eut d'abord que les pères capucins, qui y avaient été amenés par les Espagnols, pour les besoins spirituels de ses habitants et les soins hospitaliers en temps de guerre. Il faut dire que, depuis la création de la forteresse, en 1666, jusqu'en 1693, Charleroi avait subi quatre sièges dont un très meurtrier.

Des octrois avaient concédé des chutes d'eau à la Sambre et au ruisseau de Lodelinsart, pour y établir des moulins à farine et à écorce, et pour y travailler le fer. A partir de 1700, la paix ayant donné une confiance relative, on vit s'établir des forges, des platineries et des verreries. Le commerce prit un certain développement, si bien qu'en 1772 il y avait ici quatre verreries, dix-sept fabriques d'étoffes, une foulerie, des clouteries, des usines à fer, salines, brandevineries, brasseries, moulins et fabriques de tabacs.

La population atteignait alors 2,400 habitants. Nous retrouvons dans les archives quelques noms de ces industriels et négociants, parmi lesquels celui de Desandrouin, maître de forges et de verreries; ceux de Chapelle et Thibaut, cloutiers; ceux de Binard, Rassart, fabricants de tabacs; celui de Kraenzel, orfèvre-horloger.

Il n'existait à Charleroi d'autre tribunal que la cour magistrale, composée d'un bailli-mayeur et des échevins. Le droit d'appel existait auprès du conseil souverain de Namur.

Parmi ces magistrats dont nous avons recueilli les noms, nous remarquons : Gilles Demaline, mayeur pendant plus de trente années à partir de 1691; les Desandrouin, baillis de père en fils depuis 1743 jusqu'à la révolution française et parmi les éche-

Digitized by Google

vins, les noms de Navez, Fontaine, Huart, Thibaut, Louant, Puissant, Rassart, Dandoy, Boëns, Dupret. Des greffiers ou secrétaires avaient nom de Bourdon, Moll, Henry, Clays. Parmi les bourgmestres qui étaient alors receveurs ou caissiers de la cour magistrale, nous retrouvons également les noms de Leloup, Chambert, La Chapelle.

La révolution française devait, après vingt-quatre années de tranquillité relative, nous ramener la guerre, et la région de Charleroi allait redevenir le champ de bataille de l'Europe. Le 2 novembre 1792, à la suite de la victoire de Dumouriez à Jemappes, la Belgique tomba au pouvoir des Français; Charleroi devint « *Libre sur Sambre* » et les citoyens notables qui étaient Clacys, Navez François, Daniel Chapel, Drion et Henseval, durent verser dans les deux heures, à la réquisition qui leur en était faite par le commissaire de guerre Prieur, une somme de 80,000 livres.

Les anciens corps administratifs ayant été abolis, furent remplacés par des municipalités choisies par les électeurs, et l'arbre de la liberté fut planté sur la place de la Ville-Haute, dont l'église servit aux réunions et aux cérémonies républicaines.

Les Français, ayant abandonné Charleroi le 25 mars 1793 à la suite de la victoire du prince de Saxe-Cobourg, furent remplacés par les Autrichiens le 28 du même mois. Les officiers Lopez et Chavanne furent chargés de rétablir en toute hâte les fortifications démantelées.

C'est aussi le retour aux anciennes coutumes, mais pas pour longtemps, car en 1794, vers la mi-mars, les Français tentèrent de prendre Charleroi. Ils furent tenus en échec pendant plus de trois mois au sud de la Sambre, sans pouvoir la passer. Jourdan fut chargé du commandement en chef de l'armée à laquelle on envoyait en même temps 45,000 hommes de renfort.

Charleroi, dont le siège commence le 2 juin, est investi le 19; de nombreux combats livrés dans nos environs à Marchienne, Roux, Ransart, Heppignies et Fleurus ont pour but d'en faire lever le blocus. Jourdan avait disposé ses troupes en un demi-cercle, ayant ses appuis à la Sambre. Le 25 juin 1794, Charleroi capitulait et le lendemain Jourdan gagnait la fameuse bataille de Fleurus qui décidait du sort de la Belgique.

Digitized by Google

Nous avons dit qu'en 1792 Charleroi était devenu « Libre sur Sambre », ce nom lui fut conservé jusqu'à la fin du Directoire (1799). Les diverses sections de la ville reçurent aussi de nouvelles dénominations. La Ville-Basse s'appela section de la liberté, l'Entreville s'appela section de la réunion, la Ville-Haute s'appela section de la paix et le Faubourg s'appela section de l'égalité.

Nous citerons quelques noms des officiers municipaux : Quevreux, Dandoy, Binard, Buchet, Bonnet, Habart, Louant; Michel Chapel était agent national; Thibaut, greffier, et François, trésorier. Plus tard, sous le Directoire, nous retrouvons les noms de Habart, Dufarque, André Quevreux, Louant, Yernaux, et Dinne. M. Gautot devint le président de la municipalité.

Il est à supposer que cette municipalité ne donna pas toute garantie, car un arrêté du Directoire du commencement de l'année 1798 destitua l'administration municipale et nomma pour remplir les fonctions, Habart, Quevreux, Defarque, Dandoy et J.-J. Lambert; Habart eut pour successeurs Thomas Gauthier et Pruniaux.

L'organisation municipale de la période française fut conservée jusqu'en 1814 et c'est pendant ces vingt années que Charleroi prit son importance administrative actuelle. La municipalité avait acheté en 1782 les bâtiments de l'hôtel de ville, place du Centre, à l'effet d'y installer la maison communale, qui jusque alors n'avait pas de local propre. La loi (8 mai 1800) établissant une sous-préfecture à Charleroi, à la suite de l'organisation judiciaire qui s'ensuivit, le tribunal qui, depuis 1794, avait Thuin et Fontaine-l'Évêque pour sièges fut définitivement installé à Charleroi.

Dans les premières années du régime français, le couvent des capucins qui avait été désaffecté fut également acquis par la ville, qui y installa son hôtel de ville, ses écoles et son collège.

Les terrains de ce couvent sont occupés présentement par l'église de la Ville-Basse, le passage et les maisons qui l'entourent et les locaux de la Bourse de commerce.

De 1794 à 1814.

A partir de 1794, la ville prend une certaine extension. La rue de l'Entre-deux-Villes ou de la Montagne fut établie depuis l'angle

Digitized by Google

formé par la maison Dagnelies jusqu'à la rue de France, en suivant une partie du tracé actuel, jusqu'en face de la rue « Derrière le palais ». De là, elle obliquait à gauche en longeant le tracé des anciens fossés, pour aboutir à l'extrémité sud du pont de l'ancienne porte.

A la Ville-Haute, les rues qui portaient les dénominations actuelles sont les rues de France, du Mouton Blanc, des Trois Rois, de l'Aigle Noir et du Gouvernement.

La rue de Turenne s'appelait rue des Cavaliers; la rue Neuve, rue de Bruxelles; rue du Cavalier, rue Grand Cavalier; la rue Charles II, rue des Trois Trous. La rue Basslé était l'emplacement de la rue de l'Arsenal; la rue d'Orléans s'appelait la rue du Puits d'Orléans; la rue Vauban, rue du Magasin à poudre; la rue Charnoy, rue du Cartier Saint-Christophe. La rue de la Chapelle était derrière l'hôtel de ville, où se trouvait la chapelle du Rempart, avant la construction de la forteresse de 1818.

A l'Entreville, la rue de Dampremy comprenait la rue actuelle et la rue des Tonneliers, jusqu'à la porte de Dampremy. La rue de l'Hôpital portait le nom de « rue des Vieux Fours ». La rue de Montigny n'a pas changé de dénomination.

A la Ville-Basse, les rues de Marchienne, Marcinelle, des Chaudronniers (changée il y a quelque temps en rue Charles Dupret), du Comptoir, des Trois Pistolets, du Moulin portent encore les mêmes dénominations. La rue Puissant se nommait rue de la Nouvelle Eglise (à cause d'une église dont la construction fut commencée à la fin du XVIII^e^ siècle, sur l'emplacement de la maison de M. Edmond Dewandre; la rue Navez était la rue Molle; la rue Léopold était la rue du Rempart.

Comme à la Ville-Haute, le chemin couvert des anciens remparts servait d'issue aux nombreux jardins établis sur l'emplacement de la forteresse.

En 1814, lors du démembrement de l'empire français, la Belgique fut réunie à la Hollande. Pendant les Cents Jours, en juin 1815, Charleroi servit de nouveau de passage aux troupes françaises qui remportèrent un premier succès à Ligny, mais qui vinrent s'écraser contre les alliés à Waterloo. Charleroi assista ensuite à l'horrible spectacle de la déroute.

Les alliés estimant que la forteresse de Charleroi devait être reconstruite en font étudier les plans par des ingénieurs anglais et hollandais.

Digitized by Google

Dans les archives de la ville, j'ai consulté un plan dressé par M. Alex. Bigée, portant pour suscription : *Plan of the fortifications of Charleroi, as it is proposed to restore them*, et d'autres plans hollandais ; les uns donnant l'état des lieux et les projets pour la nouvelle forteresse. (Plan nº 6.)

Un de ces plans, qui a été suivi pour l'exécution, porte pour suscription : *Plan der projecten ter bevestigen der stad Charleroy, geformeerd op order van Zyne Excellentie den Lieutenant General Krayenhoff, inspecteur general der fortificatien, door den Kapitein ingenieur Oortwyn.*

La nouvelle forteresse fut commencée vers 1816 ; elle occupait, au centre et au sud, à peu près les mêmes emplacements que la forteresse précédente, mais elle fut agrandie vers le nord, en vue des emplacements nécessaires aux casernes, laboratoires, arsenal et autres dépendances militaires. L'ancien arsenal devint l'hôpital militaire. La forme hexagonale fut abandonnée, et l'on retrouve, dans cette construction, les principes de constructions du grand général hollandais Coehoorn, le contemporain de Vauban. Les principaux bastions portaient les noms de Koning, Koningin, Prins den Oranje, Anna Frederick, Maurits, Waterloo, Wellington et Coehoorn. Les ravelins ou demi-lunes : Quatre-Bras, Brunswyck, Krayenhoff, Belle-Alliance, Blücher et Bülow. Les lunettes : Van Meerle, Ouwerherck et Callaert. Enfin, les bastions et autres ouvrages extérieurs portaient les noms de Bruxelles, Amsterdam, Egmond, Batavia, Namur, Oortwyn.

Deux portes, fortement retranchées, donnaient accès à la Ville-Haute. La porte de Waterloo au nord et celle de la Belle-Alliance au sud. Les trois autres portes, également très fortes, étaient situées à l'Entreville (porte de Mons) et à la Ville-Basse portes de Marchienne et de Marcinelle.

La navigation, qui s'était faite jusqu'en 1822 par le cours de la Sambre à travers la ville, se fit par le fossé extérieur de la nouvelle forteresse. Une écluse, avec double fosse, fut établie à l'emplacement qu'elle occupe encore aujourd'hui.

Le gouvernement hollandais avait institué le Conseil de régence et le Conseil d'administration des villes et communes.

Nous retrouvons dans nos archives les délibérations de ces diverses administrations qui avaient à leur tête MM. Puissant, bourgmestre, Biourge et Buchet, échevins, Paradis, Dupret, Mayener, Gerard et Polchet, conseillers, et Dechentine, secrétaire.

Digitized by Google

Je n'entrerai pas dans le détail des délibérations d'ordre administratif pendant la période de 1814 à 1830; signalons seulement la situation pénible qui fut faite à notre ville en 1814 pendant l'occupation des troupes étrangères après la chute de l'empire et en 1815 après Waterloo.

Signalons également quelques faits relatifs à la révolution de 1830. Le 31 août 1830, en vue des troubles qui menaçaient la Belgique, le Conseil de régence examina la question de la garde bourgeoise à créer à côté des quatre compagnies de la garde communale. Le 5 septembre, il adressa une pétition très respectueuse au roi Guillaume, pour le supplier d'accorder l'établissement de deux gouvernements sous le même sceptre : si le Conseil de régence était fort tiède, les habitants ne pensaient pas de même et agissaient en vue de la conquête de leur liberté. Le 8 septembre, le vœu des habitants fait nommer un comité de sûreté publique, composé de MM. Huart, Chapelle, Isaac, Pierrard, Hembursin, Spitaels, François et Audent (1).

Le Conseil de régence adjoignit à ce groupe de courageux citoyens, Habart, Henrion, Brixle, Vandam, Nalinnes père, Binard et Gustave Nalinnes qui fit partie plus tard du Congrès national et fut bourgmestre de la ville. Il vota des subsides au

(1) Ce dernier était le père de M. Jules Audent, bourgmestre de Charleroi, qui avait bien voulu accepter la dédicace de mon travail (*) :

A Monsieur Jules Audent, sénateur, bourgmestre en la ville de Charleroi, je dédie ce modeste travail en considération des services qu'il a rendus à sa ville.

(*) « Charleroi, le 28 septembre 1903.

« MON CHER DEVREUX,

« Je vous prie de m'excuser de ne point vous avoir remis plus tôt votre excellent travail.

« J'avais emporté vos pages au mont Dore. Plus heureuses que moi, elles sont revenues intactes.

« Permettez-moi de vous rappeler l'appréciation élogieuse donnée sur votre œuvre par M. Jules François, dont la compétence spéciale était appuyée par une longue expérience.

« Vous aurez bien mérité de votre ville d'avoir ainsi fixé d'une manière intelligemment remarquable des souvenirs anciens, que le cours du temps pouvait faire disparaître et oublier complètement.

« Je vous remercie bien sincèrement et bien cordialement de votre aimable dédicace.

« Veuillez croire aux assurances de mes sentiments les plus cordiaux. ».

(*Signé*) JULES AUDENT.

Digitized by Google

comité de sûreté publique, pour l'achat des fusils nécessaires à l'armement des bons citoyens.

Je disais tout à l'heure que le Conseil de régence était fort tiède : le 10 septembre, il publie une proclamation appelant les citoyens au calme. Il voulait éviter la révolution, mais les idées avaient fait du chemin et la dernière délibération du régime hollandais datée du 24 septembre 1830 montre bien l'état des esprits.

« Séance du Conseil de régence du 24 septembre 1830 :

« Le Conseil étant réuni à 9 heures du matin, M. X..., premier échevin, l'a informé que sur les bruits publics que l'on se battait à Bruxelles, plusieurs jeunes gens de la ville partaient en armes dans la direction de Bruxelles, pourquoi il croyait convenable que la régence fit au moins une proclamation pour engager ses administrés à renoncer à ce projet de se porter en armes vers la capitale.

« Sur cette proposition, le Conseil s'est à l'instant séparé et a refusé de prendre aucune délibération... »

Les événements furent favorables à la révolution et nos braves concitoyens en se couvrant de gloire dans les combats du parc à Bruxelles prirent une part active à la conquête de notre indépendance.

* * *

En 1840, la construction du chemin de fer de Namur à Braine-le-Comte par Charleroi, qui fut inauguré en 1843, nécessita une transformation du front sud compris entre la Sambre et la porte de Marcinelle. (Plan n° 7.) Ses remparts furent reportés sur Marcinelle, qui dut céder cette partie de territoire à Charleroi. La rue du Collège date de cette époque.

Notre pays allait prendre à partir de ce moment, grâce à la construction des chemins de fer, une importance toujours croissante: car qu'importent les richesses du sol si on ne possède pas les moyens de transport pour les mettre en valeur!

Nous assisterons à partir de 1838 à la création des grandes usines métallurgiques (*La Providence* date de cette époque). Les verreries prendront une importance plus grande jusqu'au moment où les fours à bassin les transformeront en de véritables monstres de production. L'extraction du charbon, source de la richesse et de la prospérité de nos industries, augmentera considérablement

Digitized by Google

par l'emploi des engins mécaniques puissants et nous verrons notre ville, débarrassée de ses entraves, devenir la capitale du pays le plus industriel de la Belgique et un des plus importants du monde entier.

Ces simples chiffres donneront une idée de la rapidité avec laquelle la ville de Charleroi s'est développée : en 1863, sa population était de 7,000 habitants ; elle était de 21,000 habitants en 1889, et elle dépasse aujourd'hui les 30,000.

Quant à l'aspect de la cité, il s'est si complètement modifié que les anciens carolorégiens, éloignés de la ville depuis quelques années, ne reconnaissent plus, aujourd'hui qu'ils viennent visiter l'exposition, leur Charleroi. Ils sont, du reste, ravis de la métamorphose : quartiers nouveaux, avec des rues spacieuses, ceinture de verdure magnifique, etc...

J'ai, au début de cette étude où j'ai voulu rappeler l'existence mouvementée et précaire de la vivante capitale actuelle du « pays noir », invoqué la vieille maxime : « On est toujours du pays que l'on aime ».

Cette maxime est particulièrement vraie, appliquée à Charleroi. Des milliers d'étrangers y ont passé, y ont séjourné, ou s'y sont fixés. Et ce « pays noir » qu'un observateur superficiel croirait dépourvu de charme, les a séduits au point qu'ils ne l'oublient plus et que, l'ayant quitté depuis des années, ils se souviennent avec une émotion réelle de ce coin de terre où se concentrent les industries les plus diverses et dont l'ensemble a quelque chose de grandiose, de presque unique au monde.

Oui, ce pays, pour peu qu'on s'y arrête, exerce sur les âmes une singulière attraction. On pourrait croire que l'extraordinaire fièvre de travail qui y règne a pour résultat d'y réduire considérablement la vie sociale, que les rivalités de la lutte pour la vie y créent une sorte d'individualisme égoïste « à l'américaine ».

Or, il n'en est rien. La race n'a pas perdu ses qualités d'idéalisme et de solidarité spontanée. Elle est ardente et généreuse. Elle vibre d'enthousiasme pour les causes qui lui paraissent grandes, belles et justes. Elle a le culte de la liberté, et de fières révoltes contre la tyrannie et l'iniquité.

Quand, dans les journaux et les revues de Bruxelles, on évoque cette population de Charleroi, si dure à la tâche, on se plaît volontiers à peindre avec des traits farouches, sa multitude ouvrière, à voir des éclairs de haine dans les yeux du mineur,

Digitized by Google

noir de charbon, rentrant vers les corons noirs, eux aussi, de la poussière des fosses, à croire que nulle part autant qu'ici ne sévit l'âpre et douloureuse lutte des classes.

Rien n'est plus inexact. Dans la pratique quotidienne de la vie, les rapports d'homme à homme, sont empreints de la plus franche cordialité, où l'on retrouve l'instinct de l'égalité malgré les distances et les hiérarchies. Et souvent, aux jours des fêtes patronales consacrées par les travailleurs de la houille ou du fer, on assiste à ce spectacle de « chefs » et d'ouvriers célébrant en commun l'œuvre commune, répétant ensemble, le verre à la main, les vieux couplets de Jacques Bertrand où chante sentimentale et joyeuse, mélancolique et joviale, frondeuse et tendre, toute l'âme de la Wallonie.

Émile Devreux,
bourgmestre de Charleroi.

Digitized by Google

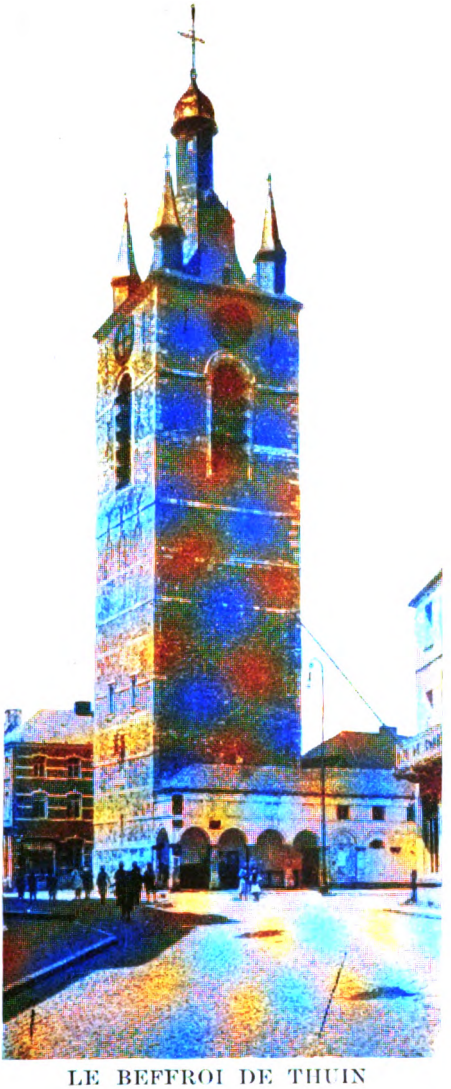

LE BEFFROI DE THUIN

PANORAMA DE THUIN

Digitized by Google

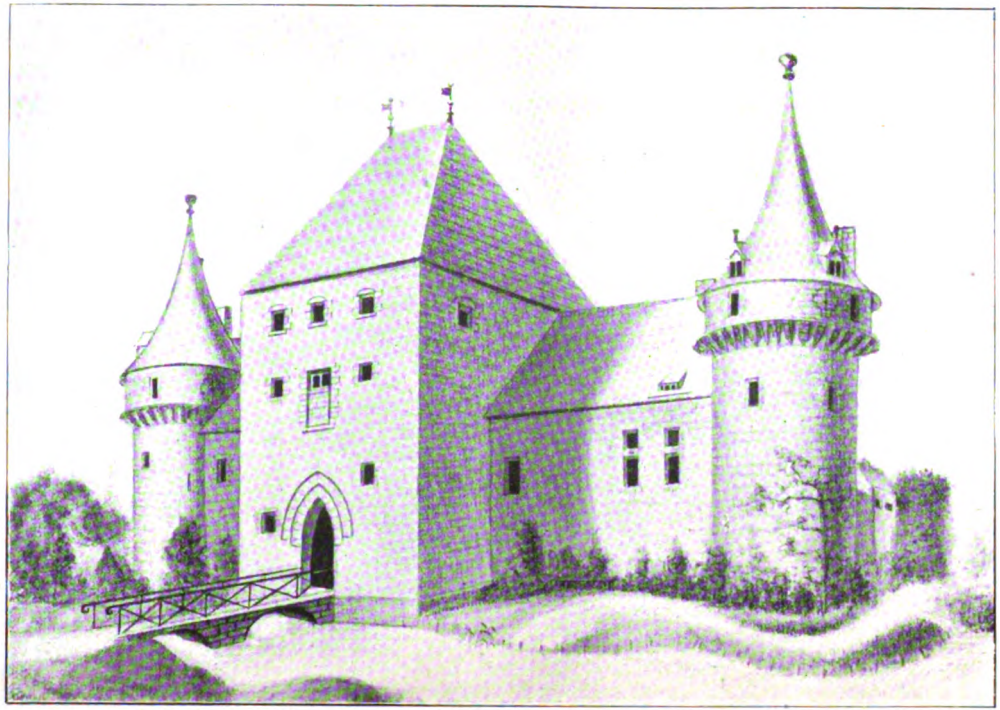

LE CHATEAU FÉODAL DE SOLRE-SUR-SAMBRE

Digitized by Google

Thuin et la Thudinie.

Charleroi et sa banlieue industrielle font partie de ce Hainaut oriental, dont nous savons que les lettres et le parler se rattachent plus étroitement à la Wallonie, tandis que le centre formait le cœur de l'ancien comté, et que le Tournaisis menait, à l'écart, sa vie de « république municipale » (PIRENNE). Mais il n'y a pas que Charleroi dans l'angle élargi que forme, entre le Namurois, le Brabant et la France du Nord, cette pointe orientale de notre province : il y a aussi la Thudinie, avec ses vestiges de l'antiquité et du moyen âge, ses églises, ses frondaisons admirables. C'est à la Thudinie, glorieuse dans son passé et encore belle dans son présent, que nous consacrons ces quelques pages.

* * *

Thuin. — Ce n'est pas un de ces vieux burgs où les amants vont rêver sur les tours. Dès longtemps, ses remparts sont éparpillés, et de ses vingt donjons il ne reste plus que deux cassines encastrées dans les bâtisses modernes.

Elle possédait une collégiale aussi belle, paraît-il, que Notre-Dame de Walcourt, et 1911 est le centenaire de la démolition de cet édifice dont il ne reste qu'un beffroi sans caractère. Les deux églises de la cité sont très vieilles, mais informes, et, seul, notre hôtel des postes peut prétendre à quelque admiration. Le collège et l'hôtel de ville sont les restes décrépits d'un couvent d'Oratoriens, et sans les arbres et jardins dont ils sont entourés, plutôt feraient-ils effet de casernes. Non, Thuin n'a rien de très vieux qui puisse complaire aux chercheurs. Mais la Sambre y est si limpide et les verdures si joyeuses, l'air y est si léger et les chemins si capricieux qu'on s'y refait une âme plus jeune, plus fraîche, plus alacre, dirai-je, et grosse de souvenirs glanés. Les habitants y sont d'un tempérament jovial et toujours prêts à la

Digitized by Google

farce. Ils sont flâneurs et nonchalants, comme la rivière, pêcheurs, braconniers et bonnes fourchettes ainsi que Des Ombiaux les décrit. Au demeurant, les meilleurs fils du monde et pas écorcheurs pour un sou.

La ville est plus riche de promenades que d'attractions, et il n'y faut compter que sur soi-même pour se créer du plaisir. Si l'on y pouvait élever quelque Mont-Saint-Michel à gothiques encorbellements, si l'on pouvait débarrasser ses rampes de nos hideurs modernes, on en ferait le joyau de la Belgique. Elle n'a plus que ses bois et ses vallées, ses ruelles capricantes et ses venelles pierreuses, assez pour en faire une villégiature reposante et dénuée de tout apparat mondain.

Son histoire. — Tudinium Castellum, 868; Tuin-Twin-Tuinum, 1065-1095; Tudin, 1101; Tudinum, 1155; Tudinium, 1159.

A la limite de l'immense forêt charbonnière et aux confins de la Fagne, Thuin, perchée sur un escarpement, fut tout d'abord un « castrum » de Gallo-Romains. *Villa regia* sous les Mérovingiens, elle fut cédée au IXe siècle aux moines de l'abbaye de Lobbes, successeurs de saint Landelin, et qui en firent un refuge contre les invasions des pillards *northmans*. Vers le Xe siècle, Otger ou Notger, évêque de Liége, y fit construire un redoutable castel et de nouveaux remparts, de telle sorte que la petite bourgade agrippée au rocher devint, aux marches de la principauté, la place de guerre la mieux défendue. En l'an 1053, durant la guerre qui éclata entre l'empereur Henri II d'Allemagne et Bauduin de Lille, la ville fut prise et ruinée. Les nouvelles fortifications qu'on éleva immédiatement furent rasées en 1408 par ordre du duc de Bourgogne. Les bourgeois thudiniens ne perdirent cependant pas courage; ils relevèrent eux-mêmes les murailles abattues; mais en 1466, après le fameux sac de Dinant par Charles le Hardi, le comte de Saint-Pol arrivant devant Thuin la prit d'assaut et démolit à jamais le château édifié par Notger. En 1653, les habitants de la place conduits par leur bourgmestre Nicolas Bastin, repoussèrent les troupes du comte de Duras, duc de Lorges, maréchal de France et lieutenant de Turenne. Après ce haut fait, le droit de porter l'épée fut octroyé aux citadins. En 1794, Moreau, commandant les troupes de la jeune République française, s'empara de Thuin après une attaque énergique. C'est à Thuin, Thun-l'Évêque ou Thiméon que Louis II de Germanie

Digitized by Google

défit les Normands. On dit que c'est dans la vallée de Thuin que César vainquit les Nerviens.

Par ses pierres ou sa configuration, Thuin ne témoigne plus guère aujourd'hui de sa grandeur passée. Néanmoins, à la vue des remparts qui lui restent, on peut se représenter la place forte qu'elle était jadis. Une gravure de Remacle le Loup, datée de 1700 et des, fait voir la ville ceinte encore de ses hautes murailles à portes surbaissées. La vaste nef de la collégiale couvre toute la place du Chapitre actuelle et la Ville-Basse, à présent de beaucoup le plus important quartier de la commune, est une jonceraie au bord de la Sambre et quelques maisons l'une sur l'autre appuyées.

Aujourd'hui, la ville de Thuin est desservie par deux lignes de chemin de fer et son commerce principal est aux mains de la batellerie. Quatorze cents péniches, de celles qui remontent nos fleuves occidentaux, ont été dressées dans les chantiers d'ici et la population marinière de la commune s'élève à 2,000 âmes. Les bateliers forment un peuple tout spécial, qui se réunit une fois par année à l'occasion de grandes assemblées syndicales où ses intérêts sont débattus. Ce sont pour la plupart de très honnêtes gens, un peu frustes. Si longtemps qu'ils aient voyagé en France ou ailleurs, ils conservent dans sa pureté le vocabulaire ou dialecte local et l'emploient avec amour quand ils se rencontrent à l'étranger.

Le restant de la population ouvrière, qui s'adonnait autrefois principalement à l'industrie du cuir, s'embauche actuellement dans les grandes usines des environs et s'en trouve mieux, dit-elle, que du travail à domicile. Quant aux aptitudes physiques et particularités raciques des indigènes, il est impossible de leur trouver quoi que ce soit de bien spécial. Dolichocéphales et brachycéphales sont utérins, comme il se rencontre aujourd'hui dans l'ancien et le nouveau monde.

Les promenades. — De nombreux guides vous renseigneront au sujet de la visite de la ville. Nul cependant ne pourrait vous amener aux points où vous prendrez le mieux conscience du caractère de l'endroit. A ce sujet, il faut déambuler vous-même par le bourg et dans certaines ruelles, que nous appelons « Postys », vous respirerez à travers votre âme propre tous les parfums de vétusté que dégage la vieille ville. Veuillez néanmoins me suivre

Digitized by Google

et m'écouter dans ma tâche de cicerone. Je supposerai que vous débarquez à la gare du Nord et qu'il s'agit d'une visite de quelques heures.

A peine sortis de la station, nous rencontrons la Sambre. Un pont fort banal l'enjambe et, comme à Dinant, nous jette au pied de la montagne opposée. Nous avons entrevu le beffroi, clocher de l'ancienne collégiale et dominant un ramassis de vilaines bicoques rangées au bord du plateau supérieur. Voyez ces chalands amarrés de part et d'autre du pont et respirez le balsamique arome de goudron qui monte de ces coques recuites par le fervent soleil. Couchés et sommeillant sur le plancher du pont, reconnaissez ici les *lazaroni* de la Ville-Basse. Une bordée de lazzis salue notre passage. Souvenez-vous de ces Gaulois qui narguaient le voyageur de passage dans leur canton. Au long d'une large rue parallèle à la Sambre et bordée de chantiers de bateaux, avançons-nous jusqu'à l'église de Notre-Dame d'El Vau (du Val). Remarquons-y quelques pierres tombales martelées en 1793 et poursuivons. Abordons la Vieille Rampe, la plus ancienne voie d'accès au burg. Anciennement les carrosses la grimpaient; aujourd'hui, ils contournent l'éperon de la montagne. Nous avons vu, exhaussée en belvédère, la base de l'ancienne tour d'avancée. Voici que devant nous le beffroi s'érige dans son armure de pierre. Il date de 1639, ainsi qu'en témoigne une inscription de l'époque, et fut préservé de la pioche, en 1811, « par esprit de clocher ». De son ombre, il couvre la place du Chapitre où sommeille un kiosque enluminé. La municipalité d'autrefois souffrit que l'on jetât bas le rempart qui bordait au nord l'esplanade, pour faire place à des constructions interlopes contre lesquelles Jean d'Ardenne a protesté, avec raison, dans son *Guide*. Courons jusqu'à l'hôtel des postes, c'est le plus gentil monument de l'agglomération. Il est antérieur au beffroi et fut élevé en 1552 par un abbé de Lobbes pour servir de refuge à ses confrères. C'est d'une belle architecture flamande, mais plus conforme au tempérament wallon et d'un beau caractère de recueillement. Derrière lui, de même style, mais blanchi à la chaux, se dresse l'ancien hôtel d'une comtesse de Mérode. De droite et de gauche, en nous écartant un tantinet de la ligne droite, nous pouvons du regard plonger dans les deux vallées que domine la cité. A peine le râble du mont peut il, en cet endroit, porter la seule grand'rue, tant il est étroit; c'est comme à la ceinture de la châ-

Digitized by Google

tellenie, un point étranglé savamment défendu. Poursuivons notre route.

Voici les hauts bâtiments de l'ancien collège de l'Oratoire, célèbre établissement d'instruction qui fut en ses premiers temps le seul en son genre dans la principauté de Liége. Son antique chapelle, aménagée en hôtel de ville et prétoire, contient un tableau de l'artiste thudinien Jules Cran, désigné tout récemment par la questure de la Chambre pour l'exécution de la grande toile représentant la prestation de serment d'Albert Ier, notre roi. Le collège ou école moyenne de l'État mérite un simple coup d'œil. Plus loin, arrêtons-nous au pied du couvent des sœurs de Notre-Dame, en style Jésuite-Renaissance. Il date de 1640, fut incendié par la suite et reconstruit en 1732. Non loin de là, dans le square des écoles communales de la Ville Haute, repose, sur un affût de fer forgé, le « Spantôle », un serpentin laissé devant Thuin par l'armée du comte de Duras, lors du siège de 1654. Par une venelle, qui passe sur la Demi-Lune, ancien fossé comblé, gagnons la magnifique avenue des Drèves. Un petit monument y retiendra notre attention. Il est consacré au souvenir de B.-C. Fauconnier, compositeur de musique thudinien. Nous arrivons au « Berceau », local de la Gilde des archers de Saint-Sébastien. Des charmilles, vieilles de quatre siècles, ombragent les stands d'exercice. La salle de réunion est peinte aux fastes civiques du bourg. Un buste de Louis Troye, ancien gouverneur du Hainaut, repose, au fond de la pièce, sous le médaillier de la société.

A présent, par un chemin de traverse, amenons-nous à l'entrée des bois du Grand Bon Dieu. Après quelques pas, voici que nous découvrons l'amphithéâtre du Marteau, creusé par le Biesmelle, aux capricieux méandres.

Un raidillon schisteux nous conduit auprès de la chapelle de Saint-Léonard, grand thaumaturge local. Sa statue dorée scintille au sein d'un amoncellement d'*ex-voto* de toutes sortes, offerts principalement par les visiteurs du Pays noir. A l'extrémité d'une allée obscure, se dresse la chapelle même du Grand Bon Dieu, abritant un vaste christ aux bras étendus, dont le bois fut découvert non loin de là sous une briquaille antique. Le soubassement creusé de l'édifice récèle un groupe de statues archaïques, dont l'agencement figure l'Ensevelissement. Au milieu d'elles, le Seigneur est étendu sur un petit lit recouvert d'une courte-

Digitized by Google

pointe moderne, ce qui donne à l'ensemble un délicieux cachet de naïveté qui plaira aux sensitifs.

Laissons nous entraîner à la pente d'un chemin raboteux, qui part de l'éminence, et nous arrivons au bord de la Biesmelle, dans les prés de l'Hermitage, ancienne retraite de quelques religieux. Le site est admirable et mérite une longue station. Malheureusement, je ne puis m'attarder en descriptions et reprends ma course de cicérone impitoyable. Empruntant l'avenue de Ragnies, dite aussi, par euphémisme, des Boues, nous arrivons devant le versant méridional de la ville, versant assez raide et disposé en jardins étagés, nommément « jardins suspendus ». Les murs de soutènement disparaissent sous le feuillage; la vitre des serres scintille au soleil, une bêche qu'on manie accroche un reflet aveuglant; quelque jardinier chante et tout vibre de sons et de couleurs. Harmonieux spectacle, devant lequel on aime mieux la vie. Au mouvement des wagons vous devinez qu'une gare est à proximité. Mais, non, je ne vous lâche pas encore. Il faut me suivre et sans broncher.

Si nous faisions l'ascension des montagnes de la rive gauche? Un bois nous attire là-bas, et des toits couverts de tuiles nous incitent à la bucolique. Grimpons. Une route poudroyante nous amène au hameau des Waibes (*Waibes*, prairies; en allemand, *Wiese*), aux Waibes, pays de carrières et de culture.

Ici on l'extrait, là on taille le grès. Il passe sous nos yeux en moellons, en pavés, en cailloutis. Il meublera les routes de France et de Belgique. Poussons plus loin. Le val se creuse à nos pieds. A notre droite, quel décor prestigieux, décor de rêve, décor de Walhalla! Des versants boisés et de l'eau qui brille, des roes qui affleurent et semblent vouloir mordre, des sapins penchés sur le gouffre et parfois un oiseau qui plonge dans l'immensité. Voilà les restes de la forêt charbonnière qui couvrait auparavant la totalité du Hainaut.

Un lac, une pinède murmurante; est-ce assez, ô romantique voyageur? On voudrait rester; mais il faut partir; j'ai presque fini de harceler. Gagnons donc la Sambre qui scintille en contrebas et songeons que peut-être ici, dans cette gorge resserée, les Nerviens guettaient César exhortant ses cohortes. Nous descendons enfin à l'écluse de Grands-Courant; de là, à notre aise, au bord de l'eau, nous regagnons Thuin-Ville-Basse, où le train nous attend. Fastidieux conducteur, n'est-il pas vrai? Pardieu,

Digitized by Google

oui, je le pense comme vous. Dans ce pays, il vaut mieux aller seul, au gré de sa rêverie, et mon impudente démonstration ne saurait vous être d'un grand secours.

Landelies et l'Abbaye d'Aulne. — Landelies est située dans la plus jolie vallée qui se puisse voir. Quoi qu'en pensent certains étymologistes, j'estime que son nom provient de celui du saint auquel on doit la fondation de l'abbaye d'Aulne. C'est un village très propret dont vous visiterez l'église remarquable en plus d'un point. Les comtes de Looz de Corswarem, seigneurs de la principauté de Liége, y avaient un château, dont il ne reste que des vestiges insignifiants. Les environs de la commune sont délicieux, particulièrement Leernes-Wespes, où existent encore de ces portes à deux ouvrants que l'on ne rencontre plus guère aujourd'hui.

Non loin de cette bourgade et sur les bords de la rivière, se dressent les ruines de la malheureuse abbaye d'Aulne-la-Riche, comme on l'appelait autrefois. Avec ses consœurs de Lobbes et Fontaine-Valmont, elle formait dans ces vallons paisibles un chapelet de magnificences inouïes dont il est possible de se rendre compte après un examen des estampes de l'époque. Quoiqu'il en reste, à vrai dire, peu de chose, la splendeur des débris nous parle de leur gloire ensevelie, et si ce n'était inutile, on ferait un reproche à Saint-Just d'avoir laissé bombarder ces monuments de nos aïeux.

En vérité, on ignore la date précise de la fondation de l'abbaye. On sait cependant que saint Landelin, après avoir réuni dans son ermitage de Lobbes un grand nombre d'adeptes, se trouva embarrassé de cette multitude et, pour rencontrer à nouveau le silence propice aux saintes méditations, descendit la rivière jusqu'à ce qu'il eût rencontré les solitudes d'Aulne où il s'établit avec deux ou trois compagnons. Au XVIIIe siècle, sous l'épiscopat de Hugues de Pierrepont, l'abbaye était à son apogée et contenait un si grand nombre de religieux qu'au dire des contemporains c'était merveille. Vers cette époque, un abbé du nom de Louant substitua au style gothique qui caractérisait l'édifice le style Renaissance conservant seulement à l'église le flamboyant médiéval. En 1794, le général Charbonnier, suivi des hordes républicaines, incendia le monastère, mit ses richesses au pillage et anéantit les 40,000 volumes de la bibliothèque ainsi que ses

Digitized by Google

précieux manuscrits. Le cloître, les réfectoires, le quartier abbatial, tout était d'une imposante majesté, et sur la gravure anonyme qui représente l'abbaye d'Aulne vers la « mitan » du XVIII^e^ siècle, j'ai pu compter jusqu'à cinq étages aux bâtiments d'habitation. De très grands seigneurs, des princes favorisèrent le développement de ce phalanstère, tandis que le Sanglier des Ardennes, le terrible Guillaume de Lamarck, parmi d'autres détrousseurs de son temps, força toute la moinerie à se réfugier dans son asile de Thuin.

En ce qui concerne la visite des ruines, je vous renvoie aux guides et différents ouvrages de M. l'abbé G. Boulmont, le très savant archéologue et hagiographe thudinien.

Montignies-Saint-Christophe. — Cette bourgade n'est accessible que par la route. Si l'on descend à Thuin, il faut de là pousser jusqu'à Leers et Fosteaux (château féodal des marquis d'Aoust) et de là, par la grand'route Mons-Beaumont, atteindre Montignies-Saint-Christophe. Un naturel de l'endroit vous indiquera le chemin de la Hante sur laquelle est jeté l'antique monument. Il est à trois rangs d'arches superposées et s'élargissant par degré. Seules les pierres d'angle de ses parapets ont été de temps à autre remplacées; sinon, tout est original, jusqu'aux bornes carrossières apposées de part et d'autre des exutoires.

Lobbes, son église, son abbaye. — De l'abbaye, il reste moins encore qu'à Aulne. Quelques bâtiments monotones convertis en magasins, voilà ce qui subsiste de la merveille où l'archiduc Albert aurait voulu reposer dans la mort. La cour de la ferme est spacieuse et d'un confortable sévère. Mais c'est bien peu de souvenirs d'un établissement qui fut autrefois superbe et renommé.

L'église paroissiale de Saint-Ursmer est érigée au point culminant de la commune et doit son origine, dit-on, à l'oratoire solitaire qu'avait construit là-haut le saint dont elle porte le nom. Elle fut maladroitement restaurée en 1864 et, depuis ce temps, resta déparée de sa beauté primitive. On accède au temple par un long escalier de marches palières, et trois porches successifs forment l'entrée du monument qui, dans ses différentes parties, se relève progressivement avec le sol même. La nef est précédée

Digitized by Google

d'une grosse tour carrée où gîtent les cloches, et sous le chœur existe une crypte très curieuse où reposent les sarcophages effrités de quelques évêques et abbés du pays. Le célèbre Saint-Dodon, adossé à la muraille, offre aux pèlerins son ventre usé par les frottements des bosses. L'église est de style roman primitif pur et impose par sa majesté glaciale. Il y fait sombre, et le chœur surélevé, quand il scintille de la lumière des cierges, apparaît comme une région céleste. On garde souvenir de la visite de ce monument.

Le village de Lobbes est peu étendu, mais fort coquettement établi. Dans ses environs, sur la route de Binche, voir la Portelette et visiter les propriétés des barons de Molembaix.

Mots de la fin. — Il existe, aux entours de Thuin, nombre de curiosités qu'il serait fastidieux de citer. Je dirai néanmoins : le Zeupire, pierre druidique, à Gozée; le château de Ham-sur-Heure; le parc du domaine de Mariemont, appartenant à M. Warocqué; le château féodal de Solre-sur-Sambre, etc.

Un séjour d'une huitaine serait nécessaire à la visite complète de la Thudinie, et cette villégiature est recommandée aux gens paisibles et modestes. De bons hôtels sont à la disposition des touristes, ainsi que maints louageurs de voitures. La Sambre est poissonneuse, et les autochtones nullement quémandeurs. Thuin est à vingt-cinq minutes de chemin de fer de Charleroi, à une heure de Bruxelles et à trois heures de Paris.

Paul Bay.

Digitized by Google

La Métallurgie à l'Exposition de Charleroi.

La métallurgie à l'Exposition de Charleroi est représentée par la plupart des usines du Hainaut, à l'exclusion de celles de la province de Liége; elles y figurent au nombre de quarante-cinq, dont vingt pour la grosse métallurgie et vingt-cinq pour la petite métallurgie.

C'est dans un décor prestigieux que la collectivité des maîtres de forges expose les produits du fer et de l'acier.

Au fond, le monument du travail de Constantin Meunier occupe toute la largeur du hall; sur les côtés, des vitraux peints, dont l'un représente la métallurgie aux temps préhistoriques, et l'autre la métallurgie contemporaine.

On sait que primitivement le minerai était traité dans des bas foyers à l'aide de charbon de bois; ces feux d'affinerie se trouvaient dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, qui était couverte de forêts. Plus tard, lorsque le coke fut substitué au bois, les fourneaux furent installés dans les centres producteurs de houille. Leurs dimensions ne cessèrent de croître au point que les plus forts atteignent actuellement une capacité de production de 350 tonnes par vingt-quatre heures.

Au centre du compartiment, une couronne royale en staff, de très grandes dimensions, supportée par quatre arcs-boutants, s'élève jusqu'à proximité de la toiture. Peinte en blanc, bleu et or, elle abrite une table, des fauteuils et des canapés et sert en quelque sorte de salon d'honneur.

Autour de cette couronne sont disposés quelques stands, mais la plupart sont rangés contre les murs du hall.

Ce qui frappe tout d'abord, lorsqu'on pénètre dans ce compartiment, c'est le peu de pièces volumineuses, de nature à faire sensation sur la masse des visiteurs Les produits fabriqués sont généralement représentés par des séries de profilés, de format réduit, destinés à en montrer la forme, ou par des pièces pliées

Digitized by Google

et tourmentées en tous sens pour prouver la flexibilité du métal, ou encore par des échantillons, sectionnés de façon à en faire voir la texture.

L'Exposition renferme donc peu de ces pièces imposantes, véritables tours de force, qui font impression sur le public. En voyant ces petits profils de rails et de poutrelles, personne ne se douterait du poids et de la longueur de certains laminés; on fabrique, en effet, des rails pesant 57 kilogrammes par mètre courant et des poutrelles mesurant plus de 100 mètres.

Tout le monde connait la révolution qui s'est opérée dans la sidérurgie depuis un demi-siècle.

En insufflant de l'air dans un convertisseur pour décarburer la fonte et obtenir un fer plus homogène que celui que donne le laminage, Bessemer a inventé l'acier coulé qui n'est, donc, que de la fonte de fer à peu près décarburée ou du fer un peu carburé.

Pendant plusieurs années, la fabrication de ce métal resta la spécialité de la Société Cockerill. Notre pays ne possédant pas de minerais convenables, il fallait aller chercher en Espagne des hématites renfermant 50 à 60 p. c. de fer.

Fort heureusement, Thomas Gilchrist trouva le moyen de fabriquer de la fonte pour acier avec des minerais phosphoreux. Si le phosphore est un poison pour l'homme, il l'est également pour les métaux, mais cet industriel parvint à l'éliminer à l'aide de la chaux.

Cette découverte eut des conséquences économiques considérables : elle permit l'emploi de minerais jusque-là délaissés, ce qui abaissa d'une manière sensible le prix de revient; d'autre part, la consommation de la chaux s'accrut au bénéfice des carrières de pierres calcaires et l'on put tirer parti des scories de déphosphoration. Pulvérisées, elles constituent des engrais basiques, justement appréciés en agriculture; on les utilise également pour la confection des mortiers et pour le pavage des routes. Aussi nos hauts-fourneaux marchent-ils généralement en allure de Thomas.

C'est le cas pour les six grandes usines sidérurgiques de la province : la Providence à Marchienne-au-Pont, Sambre et Moselle à Montigny-sur-Sambre, la Métallurgique du Hainaut à Couillet, Thy-le-Château à Marcinelle, les Aciéries de La Louvière et Monceau-Saint-Fiacre à Monceau-sur-Sambre.

Un autre fait important s'est produit dans ces vingt-cinq der-

Digitized by Google

nières années : c'est l'emploi de petits convertisseurs de 1 $^1/_2$ à 2 tonnes.

M. Eugène Cambier, administrateur-gérant de l'Union des aciéries à Marcinelle, fut le premier en Belgique qui fabriqua du moulage d'acier au petit convertisseur; il fut bientôt suivi par la firme Léonard Giot de Marchienne-au-Pont, puis par une série d'autres.

La vogue de cette fabrication s'explique aisément car, pour obtenir de l'acier coulé parfaitement sain, sans soufflures, il faut que le métal soit bien chaud, ce que ne donne pas le traitement au four Martin. Et cette haute température permet d'exécuter aussi facilement des pièces excessivement minces que des pièces très lourdes. Par sa dureté et sa malléabilité, ce métal trouve une série d'applications; il s'est substitué à la fonte de fer, au fer et à l'acier laminés et parfois battus. On se fera une idée du développement de cette fabrication lorsqu'on saura qu'il entre 15 tonnes d'acier coulé dans une locomotive, type Flamme, de l'État belge, et 2,000 kilogrammes dans une voiture de tramway.

Pour se rendre compte de l'importance de la production sidérurgique dans le Hainaut, il suffit de consulter les statistiques de l'administration des mines.

En 1870, le Hainaut produisait 357,758 tonnes de fonte de moulage et d'affinage. Ce n'est qu'en 1891 qu'il a été coulé un peu de fonte Thomas : 920 tonnes.

En 1909 (la statistique de 1910 n'est pas publiée), avec seize appareils en activité, la production totale s'est élevée à 769,900 tonnes, dont 680,630 tonnes de fonte Thomas, représentant une valeur de 47,397,900 francs.

D'autre part, il a été coulé 33,180 tonnes de pièces moulées en première fusion pour une valeur de 9,444,800 francs et 830 580 tonnes de lingots, valant 64,825,900 francs.

Ces lingots ont, en partie, été laminés par les aciéries et ont donné :

192,650	tonnes	d'aciers marchands.
88,110	—	de profilés spéciaux.
65,040	—	de rails et traverses.
10,480	—	de bandages et essieux.
106,670	—	de poutrelles.
39,610	—	de verges et aciers serpentés.
et 930	—	de grosses tôles.

soit au total 503,490 tonnes pour une valeur de 57,185,700 francs.

Digitized by Google

Les usines transformatrices, c'est-à-dire celles qui ne possèdent ni haut-fourneau ni aciérie, ont, en outre, laminé :

	Tonnes.		Tonnes.
Fers marchands. . .	176,930;	aciers marchands . .	55,870
— profilés spéciaux	25,950;	— profilés spéc. .	3,920
— fendus et serpentés	11,430;	verges et aciers serpentés	4,870
Grosses tôles et larges plats en fer. . . .	5,000;	grosses tôles acier .	69,200
Tôles fines en fer . .	3,600;	tôles fines acier . .	30,430
Soit au total. . .	222,910	Soit au total. . .	164,290

La progression de l'acier est rendue sensible par les chiffres ci-dessous.

En 1905, il a été produit 273,630 tonnes de fers finis et 556,000 tonnes d'aciers finis, tandis que pour l'année 1909 ces tonnages sont respectivement de 222,910 et de 667,780 tonnes.

En cinq ans, la production du fer a donc diminué d'environ 20 p. c. et celle de l'acier s'est accrue dans une proportion équivalente.

Ajoutons que, en 1909, hauts-fourneaux, aciéries et laminoirs ont employé 14,859 ouvriers et utilisé une force de 73,948 chevaux.

Ces chiffres sont éloquents et montrent la puissance de l'industrie métallurgique dans le Hainaut.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que les usines de Moncheret, dont la fondation remonte à l'année 1763, ont été les premières à laminer le fer, en Belgique, et que c'est en 1849 que la Société de la Providence a introduit le laminage de la poutrelle dans notre pays.

Les usines hennuyères possédant des hauts-fourneaux sont généralement propriétaires, en France et dans le grand-duché de Luxembourg, de riches minières, capables d'assurer leur alimentation pendant un temps considérable ; pour les fontes spéciales, elles font usage de minerais de Suède (Gellivara et Kirunavara) d'une teneur en fer de 60 et 70 p. c.

Deux d'entre elles, le Sud de Châtelineau et Monceau-Saint-Fiacre, ont exposé des blocs de minerai jaune, rouge et gris, en indiquant la teneur en silice, chaux, alumine, magnésie et fer.

On trouve aussi quelques échantillons de coke, car toutes possèdent des fours avec récupération des sous-produits.

Digitized by Google

Les fers sont représentés par différentes usines : Moncheret à Acoz, Monceau-Saint-Fiacre, Ruau et Alliance à Marchienne-au-Pont, laminoirs de Châtelet, de Baume à Haine-Saint-Pierre, et Société des laminoirs, forges et fonderies de Jemappes (A. Demerbe & Cie).

Ces sociétés, qui laminent également l'acier, exposent des feuillards, fers à fiches, lames à scier le marbre, unies ou ondulées, fers fendus, fers marchands, Fencing standards, varillas, petits profilés, plats, ronds, demi-ronds, ovales, carrés, hexagones, octogones, cornières, fers croix, fers spéciaux T, U, Z, piquets de clôture, fers cavaliers pour boulons et écrous, fers à cheval, etc., ainsi que des éprouvettes montrant le nerf ou le grain du métal.

Une mention particulière est due aux laminoirs de Châtelet, dont les spécialités se sont augmentées récemment de feuillards laminés à froid (noirs et blancs polis) qui, jusqu'à présent, étaient produits exclusivement par de nombreuses petites usines d'Allemagne.

Les usines à ouvrer l'acier exposent des pièces de tonnages très différents et des échantillons de qualités diverses, selon les usages auxquels ils sont destinés, depuis le métal extra doux se travaillant et se soudant avec la plus grande facilité, jusqu'à l'acier très dur se trempant sans difficulté, en passant par toutes les qualités intermédiaires.

De petits plats, verges, fendus, en bottes de tous calibres, tréfilés en fer, en acier, en bronze, fers phosphoreux pour écrous de petites dimensions, car l'acier ne peut être utilisé pour cette fabrication, sont exposés par les Laminoirs et Tréfilerie F. Thiébaut, à Marchienne-au-Pont.

C'est cette société qui a installé le premier train à serpenter, à grande production, commandé par une machine à vapeur compound, à condensation. C'est également dans cette usine qu'a été faite la première application de la vapeur à haute pression et de machines à vapeur perfectionnées, à détente variable par le régulateur, et à condensation, pour la commande des trains de laminoirs.

La Fabrique de fer de Charleroi, à Marchienne-au-Pont, expose une pièce remarquable : une tôle d'acier de 2.70 mètres de diamètre et 28 millimètres d'épaisseur, sortie du plus gros

Digitized by Google

train trio existant en Belgique pour le laminage des tôles de fortes dimensions.

Rappelons que cette société a, la première dans notre pays, laminé les larges plats au train universel.

Dans beaucoup de stands, on trouve des pièces en acier coulé, de toutes formes et de tous poids Nous citerons particulièrement ceux de l'Union des aciéries, à Marcinelle, des Aciéries Léonard Giot, à Marchienne-au-Pont, des Fonderies d'art, des Forges et fonderies de Haine-Saint-Pierre et des Aciéries Allard, à Mont-sur-Marchienne.

Ce sont des centres de roues pour locomotives, wagons, autobus, dont certains, qui ont été soumis aux essais, sont déformés mais non criqués, et même des trains complets pour wagons, des poulies, volants, pignons, engrenages, bielles, crosses, supports, longerons, boîtes à graisse, butoirs, ressorts, appareils d'attelage automatiques, croisements de voies, cages d'écureuil et carcasses pour dynamos et moteurs de tramways, porte-vent pour hauts-fourneaux, cylindres de laminoirs, chaises, socs de charrue, ancres, hélices, etc , des colonnes de trains de laminoir de 28 et de 29 tonnes, et une quantité de pièces découpées, pliées, tire-bouchonnées, tordues en tous sens pour montrer la qualité du métal.

Une mention spéciale est due à l'Union des aciéries qui, à l'aide de boîtes et d'une traverse de locomotive, ainsi qu'avec des colonnes de presses hydrauliques a formé une cheminée, surmontée d'un fragment des « Passions humaines », de Jef Lambeaux, le tout en acier coulé.

Pour montrer que les moulages d'acier peuvent être obtenus en mince épaisseur, les Aciéries Allard exposent les bustes du roi Albert et de la reine Élisabeth, présentant une épaisseur de 6 millimètres.

Des éprouvettes, soumises à la traction, ont présenté une résistance de 44 à 70 kilogrammes avec des allongements de 24 et de 13 p. c.

Avant de quitter le compartiment de la grosse métallurgie, un mot d'un appareil dénommé « débimètre Integra », présenté par M. Bouffart, de Herstal.

On sait qu'actuellement les gueulards de hauts-fourneaux sont formés et que les gaz qui s'accumulent dans la partie supérieure sont recueillis dans des conduites pour actionner des

Digitized by Google

moteurs. Il est donc utile de pouvoir, à tout instant, contrôler la vitesse et, par conséquent, le débit de ces conduites. Ce résultat est obtenu par l'appareil dont s'agit qui, en traçant un diagramme continu, permet au chef de service de mesurer, de son bureau, la quantité de gaz débitée et de contrôler la régularité du courant.

Si la grosse métallurgie produit les métaux, la petite métallurgie les met en œuvre, et le compartiment consacré à cette dernière n'est pas dépourvu d'intérêt; il a sur le précédent l'avantage de la variété des produits exposés.

Certains stands montrent, il est vrai, des objets ou des pièces de même nature, mais ces derniers diffèrent par la forme résultant de l'usage auquel ils sont destinés.

C'est ainsi que le stand de M. Regnac, de Charleroi, qui comprend des coussinets en bronze phosphoreux pour blooming, pesant jusque 600 kilogrammes, une roue hélicoïdale de même métal pour vis sans fin de pont roulant, des coussinets de bielles, des soupapes pour machines d'exhaure, des roues dentées pour perforatrices, des croisements fixes et réglables pour tramways, n'est pas comparable à celui de MM. Cognioul, de Marcinelle, qui exposent des garnitures de locomotives et des boîtes à graisse en bronze, des vis en acier pour colonnes de trains de laminoir avec pignons d'attaque en bronze et, à la base, d'énormes écrous, en bronze également.

Une particularité à signaler, c'est que ces écrous ont été coulés directement sur les vis et sont restés bruts Il se produit ainsi une espèce de trempe qui rend le métal plus dur que s'il était travaillé.

La Société des fonderies de cuivre et antifriction, d'Auvelais, expose des pièces diverses coulées en ferro-bronze « Durana », notamment un arbre et une vis de 5 mètres de longueur, une couronne d'engrenage, un clapet et une soupape pour pompe de mine, une hélice de canot, une pièce de turbo-alternateur.

Un tableau renseignant les résultats de 27 essais à la traction, exécutés au banc d'épreuve de l'arsenal de Malines, montre qu'au point de vue de la résistance ce métal ne le cède en rien à l'acier.

La maison veuve Frere, de Gilly, expose des tuyaux sans soudure pour liquides et gaz, en fer, en acier étiré et en cuivre, des

Digitized by Google

tubes, ramenés par forgeage et refoulement du métal, de 400 à 350 et à 250 millimètres de diamètre; des collets mandrinés et rivés, mandrinés plats, mandrinés à emboîtement, à bords retroussés ou rabattus, ainsi que des serpentins, des bassines pour fabriques de confitures, distilleries, etc.

Au stand de M. Michel Wilms, de Tournai, on observe des tuyauteries avec courbes de dilatation en cuivre verni, des robinets et des soupapes de toutes dimensions avec boîtes, des échantillons de tubes en cuivre poli, en laiton et en acier, etc.

M. Willy Berger, de Charleroi, fabrique des treillages, tissus et toiles en fer galvanisé, en acier, en bronze et en laiton.

M Mommens, de Marcinelle, pratique une industrie analogue, mais il s'est surtout appliqué à montrer les usages des treillages métalliques à mailles rondes, doubles ou ondulées : chaises, bancs, fauteuils pliants, tables de jardin, gradins à fleurs, colonnettes, jardinières, paillassons, tamis, claies de maçons, caveaux pour restaurants, vestiaires pour ouvriers, où le métal déployé est remplacé par du treillage en fils ondulés à longues mailles, etc.

La firme Wattelaer frères, de Jumet, qui a la spécialité des tôles galvanisées, expose des clôtures de différents types, un hangar entièrement en tôles ondulées, ainsi que des chenaux, faîtières, tabatières, tuyaux, cheminées, moules à glace, une grosse tôle ondulée de 5 millimètres pour tablier de pont et un dôme en tubes sur colonnes, fantaisie destinée à montrer le travail que peut subir la tôle mince par l'emboutissage.

Les Clouteries mécaniques, de Fontaine-l'Évêque, exposent des échantillons de chaînes de 3, 4 5, 5.5, 6, 6.5, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 millimètres, dont les maillons, soudés à l'électricité, présentent une résistance à la traction variant de 33 à 36 kilogr. par millimètre carré.

Pour montrer avec quelle précision les maillons sont calibrés, cette société expose un bout de chaîne de 6 millimètres, calibrée au 1/10e. Un décimètre, placé sous cet échantillon, permet de constater que le pas de la chaîne est de 19 millimètres et que la longueur de 15 maillons est de 286 millimètres.

Les clous et pointes de Paris sont représentés par cette société, par les Clouteries des Flandres, qui ont une usine à Fontaine-l'Évêque, et par la société « La Fontainoise ».

Cette dernière donne, en un tableau, la nomenclature avec

Digitized by Google

échantillons des pointes, clous et vis en fer, en acier, en laiton, en cuivre et en zinc, dont la forme et les dimensions varient à l'infini.

Elle montre également les différents systèmes d'emballage pour l'exportation : caisses, tonneaux, paquets, sacs.

Des ressorts à lames, à boudins, ronds, demi-ronds, plats, petits et forts sont exposés par la Société des forges et d'estampage du Centre, à Mariemont.

Les firmes Vormans, de Gosselies, et Meurice, de Gilly, présentent des boulons noirs et polis, tirefonds, écrous, vis pour bancs de menuisiers et tabourets de pianos.

Des pièces en fonte et en acier coulé pour automobiles constituent la spécialité de M. Robeyns, de Marchienne-au-Pont.

Le stand de M. Gillain, de Ham-sur-Heure, renferme des clous forgés, des clous à cheval, ainsi que des fers à cheval, des tenailles, limes, tarauds, filières, vis et vis à glace.

M. Renaud Lombard montre des volets mécaniques, en bois et en fer, et aussi des modèles de treuils pour le levage.

Des futs étamés, soudés, galvanisés, à essence, des tonneaux d'arrosage, un wagonnet corbeille pour le transport des cannes à sucre et du matériel de chemin de fer à voie étroite sont exposés par MM. Verhaeren et Dejager, d'Aiseau.

La firme Demoulin, de Farciennes, a une exposition très complète d'appareils de chauffage, en fonte émaillée et nickelée, au coke, à la vapeur, à l'eau et au gaz.

Arrêtons-nous un instant devant le stand de la Société « Les Aciers », de Feignies (France) (brevet Chantraine, de Marcinelle), qui serait mieux à sa place dans la collectivité des maîtres de forges.

On y trouve des lingots creux, coupés sur leur longueur, avec la tête de coulée telle qu'elle est sortie de la lingotière, sans aucune ligne de retrait; les sections polies montrent que le métal est parfaitement sain ; la texture de celui-ci est mise en évidence par d'autres lingots, cassés au mouton. On y voit aussi des lingots creux pour gros écrous, des aciers pliés, exempts de criques, et des éprouvettes ayant donné aux essais :

38.2 à 47.4 kilogr. de résistance à la traction,
28 à 32 p. c. d'allongement, et
50 à 63 p. c. de striction.

Digitized by Google

Dans la même vitrine, on remarque également les produits que peut donner le laminage et l'étirage : carrés, ronds, demi-ronds, ovales, rectangles, trapèzes, polygones, de 0.5 à 3 millimètres d'épaisseur.

Ces produits sont dus à un procédé tout nouveau.

Pour fabriquer un tube sans soudure, on se sert ordinairement d'une masse métallique, coulée ou laminée, que l'on perfore mécaniquement, soit à froid, soit à chaud, au moyen de presses. De puissants laminoirs entraînent le lingot ou la pièce ronde laminée et, en lui imprimant une rotation énergique, l'obligent à s'ouvrir par pression contre la pointe d'un foret maintenu fixe.

Pareille installation est coûteuse et les aciers de qualité ne résistent pas toujours à la désintégration que ces outils de perçage leur imposent.

On cherche donc depuis longtemps à remplacer ces corps percés mécaniquement par des corps creux coulés, et M. Chantraine paraît avoir trouvé la solution du problème avec des aciers extra doux, car les lingots qu'il expose sont absolument sains sur toute leur longueur, sans soufflures ni déchirures, ni cavités de retrait, même à la tête. Leur densité atteint 7,848 kilogr. par mètre cube; elle est donc sensiblement équivalente à celle de l'acier battu.

En terminant cet exposé, je me plais à rendre hommage à M. Lacanne, directeur général des Usines de la Providence, président de la classe 28, et à M. Mommens, ingénieur à Marcinelle, qui ont bien voulu me servir de cicerones.

LÉON DELACUVELLERIE.

Digitized by Google

De l'épargne et de la prévoyance dans le Hainaut.

Une exposition n'offre pas seulement des produits divers à la curiosité pressée et fugitive du public. Elle retient aussi, dans de longues stations, ceux que les questions morales et sociales préoccupent, devant l'humble vitrine où des chiffres sont alignés, des documents administratifs entassés. Un tableau statistique donne à penser, à rêver parfois. Et il n'en faut pas davantage pour justifier cet exposé, dont l'occasion nous a été fournie par le compartiment des œuvres sociales à l'Exposition de Charleroi.

Sur le terrain de la prévoyance, le Hainaut, par les progrès réalisés pendant les vingt dernières années, peut revendiquer la première place parmi les provinces belges. Si la classe ouvrière s'y est toujours montrée énergique et laborieuse, on peut dire que, pendant longtemps, elle fut en général peu soucieuse du lendemain. D'un caractère gai, franc, aimant le plaisir après le travail, elle laisse facilement glisser entre ses doigts l'argent qu'elle met tant d'énergie à gagner, et écarte volontiers, pour les renvoyer à plus tard, les soins d'assurer son avenir. Il en résulte que, bien que les salaires y aient été presque constamment plus élevés que partout ailleurs, la misère n'y était pas moindre autrefois dans certains moments et en bien des cas. Dans les périodes de dépression industrielle ou quand la maladie, un accident ou la vieillesse enlevaient à l'ouvrier tout ou partie des ressources qu'il doit à son travail seul, le malaise s'y faisait sentir immédiatement avec plus de force que dans les autres régions à population moins dense.

Aujourd'hui, grâce à l'action de tous, des pouvoirs publics — surtout de l'administration provinciale — et des hommes d'œuvres, la situation s'est tout à fait modifiée. Il n'existe plus un coin de la province où ne pullulent les institutions d'épargne et de prévoyance, associations mutualistes, caisses de réassu-

Digitized by Google

rance et de retraite, sociétés d'habitations ouvrières, etc. L'origine du mouvement qui amena cette transformation, furent les événements de 1886, de sinistre mémoire, qui ensanglantèrent le pays de Charleroi et éclairèrent de si tristes lueurs la vraie situation morale, intellectuelle et matérielle des travailleurs. Ceux-ci, complètement abandonnés à eux-mêmes, n'ayant reçu que des enseignements préparatoires insuffisants, pour ne pas dire nuls, et ne possédant aucune association professionnelle sérieuse, étaient à la merci de leurs seuls instincts et des conseils de meneurs, peut-être de bonne foi, mais aussi ignorants qu'eux des véritables principes sur lesquels s'appuie la société. Telles étaient les causes de leur propre misère et des dangers dont ils menaçaient l'ordre social, sans lequel aucun progrès n'est possible. Chacun comprit alors qu'il était de l'intérêt général de changer cet état de choses et, tandis qu'on multipliait, d'une part, les écoles techniques, réorganisées en vue de leur destination rationnelle, des hommes dévoués se répandaient partout, poussant les travailleurs à la constitution de groupements professionnels, économiques, coopératifs, mutualistes et autres, établis sur des bases sérieuses.

Les effets de ce mouvement ne tardèrent pas à se faire sentir et les résultats, que nous allons essayer de résumer, en nous tenant sur le seul terrain de l'épargne et de la prévoyance, peuvent être enregistrés avec une légitime satisfaction.

Au point de vue de la simple épargne, les rapports de la Caisse générale d'épargne et de retraite nous apprennent qu'en 1903, sur 2,088,448 livrets, le Hainaut en détenait 405,935; en 1906, 450,843 sur 2,419,710 et, en 1909, 495,770 sur 2,710,112. La population étant, d'après les derniers recensements, de 1 million 234,818 habitants, il en résulte que plus de 40 p. c. des habitants sont propriétaires d'un livret d'épargne.

Mais ce qui doit arrêter l'attention, c'est le développement vraiment remarquable de la mutualité dans cette province. Vers 1886, il n'y existait que quelques rares sociétés de secours mutuels qui végétaient tristement, à peine connues de la masse des travailleurs. Des propagandistes dévoués allèrent, par des conférences incessantes, répandre l'idée et l'implanter dans les esprits. Les sociétés de secours mutuels commencèrent à se créer partout et, le 14 juillet 1889, date remarquable, était inaugurée à Charleroi la première fédération mutualiste du Hainaut: c'est

Digitized by Google

la Fédération neutre du bassin de Charleroi. Elle comprenait alors 17 sociétés avec 2,180 membres ; elle se compose actuellement de 61 sociétés avec 12,274 membres. En 1891, se fonde la Fédération mutualiste chrétienne de Charleroi, qui réunit maintenant 9,923 membres ; puis vient, en 1896, la Fédération mutualiste socialiste qui compte aujourd'hui 57 groupes avec 10,418 membres.

A l'heure présente, comme le service principal, organisé par ces fédérations, est la réassurance et que l'exposé de la situation administrative de la province de Hainaut pour la session de 1911 accuse des subsides accordés à 14 caisses de réassurance, on peut en déduire le nombre des fédérations mutualistes de cette province. D'ailleurs, les rapports annuels de la députation permanente donnent la marche ascendante des sociétés de secours mutuels de la manière suivante :

	1895	1900	1905	1910
1° Sociétés d'assurance en cas de maladie	140	395	566	680
2° Sociétés de retraite	0	205	831	898
3° Sociétés d'assurance pour la mortalité du bétail	0	18	36	68
Total des sociétés . . .	140	618	1,433	1,646

Cependant les progrès sont moins encore dans le nombre des associations mutualistes que dans le développement de leur programme, les services nouveaux qu'elles ont créés et les bienfaits de plus en plus grands qu'elles rendent à leurs affiliés. Autrefois, il y a vingt ans, les sociétés de secours mutuels se contentaient d'assurer à leurs membres malades ou blessés des secours pendant six mois seulement et devaient les abandonner à la charité publique ou privée si leur infirmité dépassait cette durée. De nos jours, grâce aux fédérations et aux caisses de réassurance qu'elles ont fondées, les infirmes sont repris par celles-ci au septième mois de maladie, quand les sociétés locales les abandonnent, et ils reçoivent *un franc par jour jusqu'à la fin de l'incapacité de travail*. Ces caisses de réassurance sont devenues ainsi de vraies caisses d'invalidité prématurée.

Pour donner une idée de l'importance des secours distribués par elles, disons que la caisse de réassurance de la Fédération

Digitized by Google

mutualiste neutre du bassin de Charleroi — la première en date, qui a donné l'exemple et servi de modèle aux autres, — a accordé, depuis le 1er janvier 1891 jusqu'au 31 décembre 1910, c'est-à-dire en vingt ans, la somme de 323,226 francs pour autant de journées de maladie à 1,530 de ses membres infirmes. Certains d'entre eux avaient reçu en secours, à cette dernière date, les sommes de 3,694 francs, 3,494 francs, 3,253 francs, 3,073 francs, 2,950 francs, 2,815 francs, 2,631 francs, etc. Cette fédération neutre comprend 12,274 membres dont 9,336 sont réassurés et paient une cotisation mensuelle supplémentaire de 30 centimes à la réassurance. Sa caisse de réassurance avait, au 1er janvier de cette année, une réserve d'environ 135,000 francs. D'autre part, la caisse de réassurance de la Fédération mutualiste socialiste de Charleroi, ayant 10,418 affiliés, a payé un total de 364,351 francs de secours à 758 de ses membres, et celle de la Fédération chrétienne, comprenant 9,923 adhérents, a payé 203,759 francs à 1,042 malades ou blessés. Si l'on songe que ces indemnités de réassurance ne sont accordées qu'après que les malheureux infirmes ont déjà été secourus pendant six mois consécutifs par leurs sociétés locales, on comprendra la valeur de semblables institutions. Or, pour la réassurance, le Hainaut occupe la première place dans le pays.

Les fédérations ont encore créé le service de mutation, qui permet aux travailleurs mutualistes, changeant de communes, d'être reçus dans une société de leur nouvelle résidence sans rien perdre de leurs droits acquis. En outre, il y a les conseils de conciliation et d'arbitrage pour aplanir les différends qui s'élèvent, sans avoir recours aux tribunaux ordinaires, puis d'autres services fédéraux sur lesquels nous ne nous étendrons pas, malgré l'intérêt qu'ils présentent, à cause des limites qui nous sont imposées pour cet article, d'autant plus que nous ne pouvons, sans manquer à notre devoir, passer sous silence l'action bienfaisante des autorités provinciales du Hainaut, grâce à laquelle purent se réaliser tous ces progrès.

Le gouvernement provincial, inspiré par deux hommes, mutualistes convaincus de la première heure, MM. le baron du Sart de Bouland et Langlois, respectivement gouverneur et greffier de la province, non seulement soutint le mouvement avec énergie, mais prit, dès les débuts, toute une série de mesures qui lui donnèrent une impulsion irrésistible. Dès 1894,

Digitized by Google

la Fédération neutre de Charleroi, qui avait alors comme président-fondateur l'auteur de cet article et comme secrétaire le dévoué M. Gustave Houdez, avait adressé au conseil provincial une requête, attirant son attention sur l'organisme tout nouveau de la réassurance, dont les bases mathématiques n'étaient pas encore connues, et demandant un subside qui permît de traverser les premières années toujours très difficiles. Son appel fut d'autant mieux entendu qu'en novembre de la même année, M. le gouverneur prit la mutualité pour texte du discours d'ouverture de la session provinciale et, sur sa proposition, le Conseil, à l'unanimité des trois partis politiques représentés, porta au budget de 1895 un premier crédit de 7,000 francs « pour aider au développement de la mutualité dans ses différentes manifestations ». Ce fut le premier acte d'intervention effective.

L'année suivante, sur la proposition d'une commission spéciale, qui avait été chargée de régler l'emploi de ce crédit de 7,000 francs, il est porté au budget de 1896 les allocations suivantes :

	Francs.
1° Crédit pour favoriser le développement des sociétés de secours mutuels.	7,000
2° Crédit destiné à organiser la mutualité scolaire . .	10,000
3° Intervention de la province, à concurrence de 25 p. c. dans la création des livrets d'affiliation à la Caisse de retraite, qui seront donnés en récompense, par les communes, aux élèves des écoles primaires et des écoles d'adultes	9 000
4° Réassurance mutualiste. Subside aux sociétés de secours mutuels pour les aider à assister ceux de leurs membres qui ont épuisé leurs droits aux secours statutaires (50 p. c.)	15,000
5° Intervention de la province en faveur des employés des communes, des bureaux de bienfaisance, des hospices et des monts-de-piété, qui s'affilient à la Caisse de retraite	3,000
6° Intervention de la province dans les versements opérés du 1er août 1895 au 31 décembre 1896, à la Caisse générale de retraite, par les ouvriers et ouvrières domiciliés dans le Hainaut	50,000

Digitized by Google

Ajoutez-y : 1° un subside de 35,000 francs, voté dès 1895, aux caisses de prévoyance des ouvriers mineurs afin de relever les pensions inférieures à 100 francs; 2° un subside de 4,000 francs à la Caisse nationale des accidents du travail, fondée en 1894 par le roi, et 3° un crédit annuel de 6,000 francs, distribué entre les trois caisses de prévoyance existant dans le Hainaut en faveur des ouvriers des charbonnages. Vous aurez ainsi un total de 139,000 francs, qui sera le premier budget provincial de la prévoyance.

Mais ce n'était là qu'un commencement et ces subsides, déjà importants, vont aller en augmentant selon les besoins qui grandissent à mesure que les œuvres se répandent dans le peuple. C'est ainsi que celui, destiné à la réassurance, est porté à 20,000 francs en 1902, à 50,000 francs en 1905 répartis entre dix caisses de réassurance, à 70,000 francs en 1906, à 80,000 francs en 1909 et à 90,000 francs en 1910, répartis entre quatorze caisses ; au budget de 1911, il est porté à 110,000 francs. Celui destiné à favoriser l'affiliation à la Caisse générale de retraite, va monter à 120,000 francs, somme répartie en 1904, par exemple, entre 73,220 affiliés et, en 1909, entre 63,012 affiliés, 20,964 affiliés ayant été écartés comme ne remplissant pas les conditions imposées ; en 1910, on a réparti la somme de 147,786 francs en primes d'encouragement à 54,140 affiliés et, comme le nombre de ceux qui ont été écartés de cette répartition, s'élève à 33,805, nous pouvons admettre qu'il y a, dans le Hainaut, 87,945 affiliés à la Caisse de retraite de l'État.

Malgré notre désir d'être aussi bref que possible dans ce rapide résumé, nous ne pouvons passer sous silence, parmi les initiatives intelligentes du gouvernement provincial du Hainaut, le concours qu'il organisa en 1897 pour doter la mutualité scolaire naissante *de manuels destinés à faciliter l'enseignement de la prévoyance dans les écoles* et *d'un dessin de diplôme symbolique à décerner aux instituteurs qui fonderont des mutualités scolaires.* Quatre manuels furent couronnés et répandus ensuite dans toutes les écoles du Hainaut. Car, fait à noter encore en l'honneur de cette province, c'est chez elle que se fondèrent les premières mutualités scolaires. Le 6 septembre 1896, naissait à Moustier-lez-Frasnes la première mutualité scolaire de retraite de Belgique, organisée par MM. du Sart de Bouland et Langlois; presque en même temps, les bases de la première mutualité

Digitized by Google

scolaire de maladie étaient jetées à Charleroi par l'auteur de cet article ; puis vient, en décembre, celle de Quiévrain, fondée par M. Huberland, instituteur, et combinant la maladie et la retraite. Nous avons vu plus haut que le nombre des sociétés de retraite dans notre province s'élève aujourd'hui à 900 environ ; comme elles sont presque toutes des sociétés scolaires, on se convaincra des progrès faits par cette forme de la mutualité.

Il serait trop long d'énumérer toutes les œuvres de prévoyance soutenues par la province du Hainaut : caisses de chômage involontaire, sociétés de tempérance, bourses de travail, concours d'ordre et de propreté, etc., etc. Disons seulement que l'ensemble des crédits portés au budget pour les institutions de prévoyance et de mutualité s'élève à 335,500 francs pour l'année 1912 et que, pendant la période décennale 1901-1910, les dépenses affectées à ce poste forment un total de 3,020,200 francs. Ces chiffres se passent de tout commentaire et expliquent le magnifique essor pris par toutes ces institutions dans la province.

Nous terminerons en signalant encore les sociétés d'habitations ouvrières, se décomposant en 31 sociétés anonymes et 2 sociétés coopératives de prêts, dont certaines datent de 1891. Les sociétés anonymes ont consenti, depuis leur fondation jusqu'au 31 décembre 1909, 14,095 prêts pour une valeur totale de 39,161,969 fr. 24 c. Les deux sociétés coopératives ont fait 969 prêts pour une valeur de 3,116,150 francs ; l'une des deux, la *Building Jumétoise*, que nous avons eu l'honneur de fonder en 1893 et qui est dirigée, depuis sa fondation, avec un dévouement inlassable, par M. Wéry, de Jumet, compte à elle seule pour 886 prêts d'une valeur de 2,874,700 francs. En outre, il existe 7 sociétés immobilières anonymes, qui ont fait construire 235 habitations valant ensemble 470,452 fr. 12 c.

Les différentes institutions, dont nous venons de parler, exposent en détail les résultats de leurs travaux à l'Exposition de Charleroi, si remarquable sous tous les rapports. Nous regrettons que l'espace nous manque pour nous étendre davantage sur ce sujet, comme il le mériterait, car il est de toute évidence que c'est à l'action de ces œuvres que l'on doit surtout la transformation heureuse que l'on constate dans le caractère de la classe ouvrière, si profondément aigrie, il y a une vingtaine d'années, et prête à toute violence, parce qu'elle se sentait exposée à chaque moment à la misère par les circonstances

Digitized by Google

souvent indépendantes de sa volonté. Aujourd'hui, plus sûre du lendemain, elle se montre calme et digne, attachée de tout cœur aux institutions du pays, comme elle vient de le prouver par la réception enthousiaste et inoubliable, sans précédent, on peut le dire, faite à Charleroi, le 10 juillet, à la Famille royale. Tous, bourgeois et ouvriers, libéraux, catholiques et socialistes, sans aucune exception, se sont associés ce jour-là dans le même élan de sincère loyalisme.

Qui eût osé prévoir semblable métamorphose en 1886?

EM. TUMELAIRE.

Digitized by Google

La classe d'archéologie à l'Exposition de Charleroi.

Une société d'archéologie à Charleroi!.....

Comment! dans ce centre d'activité fiévreuse, on serait parvenu à recruter une vingtaine de maniaques inoffensifs, atteints de la douce folie de rechercher des meubles vétustes, des parchemins poudreux, des tessons de poterie?...

Le mot fit sourire d'abord, puis une grosse hilarité secoua la bedaine des commerçants et des industriels. Le peuple lui-même, avec sa verve gauloise, prit position dans le débat; « Ils ont l'moulon des vix cayaux », disait-il, et, comme à Namur, une chanson populaire célébra l'avènement de la société.

Ceci se passait il y aura bientôt un demi-siècle, en 1863.

Et cependant en dépit des sarcasmes et des lazzis de toute espèce sous la présidence de M. Harou, ancien sénateur, la société commençait ses travaux.

Débutant bien modestement avec à peine 28 adhérents, elle grandit et ne cessa de prospérer, puisqu'elle compte actuellement 200 membres effectifs, 8 membres d'honneur et 17 membres correspondants.

Pouvait-il, au reste, en être autrement?

De tout temps, en dépit de son scepticisme un peu outré, l'homme a cherché à connaître les mœurs, les usages et, partant, la manière de vivre de ses ancêtres.

Au surplus, au point de vue des richesses archéologiques et folkloriques, peu de régions furent aussi privilégiées que le Hainaut et l'arrondissement de Charleroi.

L'homme habitait le Hainaut dès le début de l'époque quaternaire. Il y vivait à côté d'animaux appartenant à des espèces éteintes ou reléguées (mammouth, rhinocéros, hyène, etc.).

Les vallées de la Sambre et de la Haine ont révélé des traces

Digitized by Google

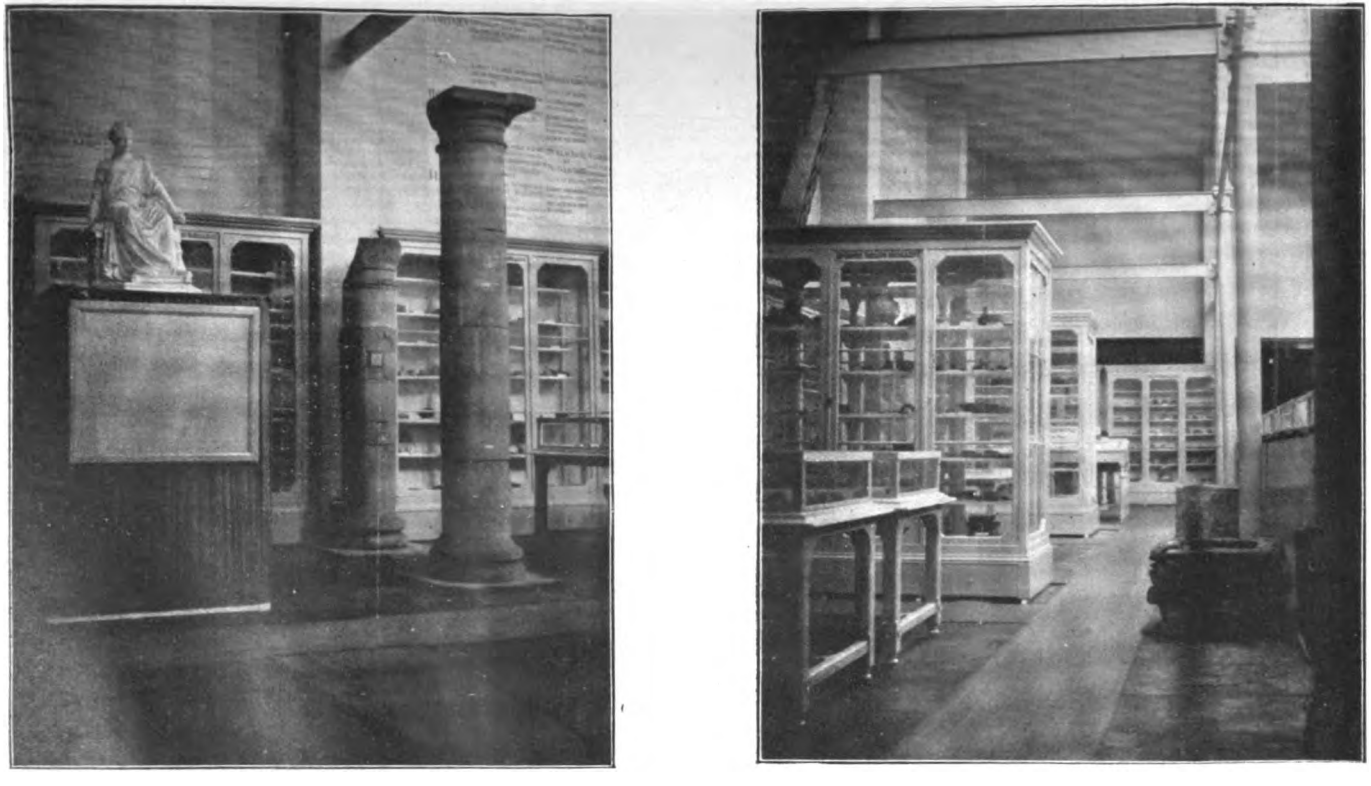

LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ANNEXE A L'EXPOSITION

Digitized by Google

L'AGE DE LA PIERRE

Tableau de ROBERT DAVAUX
(Musée archéologique de Charleroi).

Digitized by Google

de l'homme primitif qui s'abritait dans des cavernes et qui, ignorant l'emploi des métaux, se servait d'instruments en silex grossièrement taillés.

A l'époque de la pierre polie, l'homme séjourna longtemps sur les hauts plateaux d'où la vue s'étend au loin. On rencontre dans le Hainaut de nombreuses stations de cette époque où l'on trouve en abondance des silex façonnés par la main de l'homme. Les plus célèbres de ces stations sont celles de Spienne et de Mesvin.

Vint ensuite la période des grands monuments en pierre non taillée : la pierre « Brunehaut » qui se voit encore à Hollain près de Tournai, les mégalithes de Presles, Baileux, Gozée, Bray, etc., qui évoquent un mode de sépulture antique succédant aux cavernes à inhumations. Le bronze est le premier métal qui apparaît. Il n'est guère représenté dans la région. Le fer vient ensuite et son industrie se développe au moment de l'apparition des peuplades kymriques qui donnèrent naissance à la race belge.

C'est de cette race conquérante que proviennent les belliqueux Nerviens qui défendirent si vaillamment le territoire du Hainaut à l'époque où Jules César vint dans cette contrée.

C'est du premier temps de l'occupation romaine que date ce gigantesque mouvement de révolte chez les Nerviens ayant à leur tête un chef de haut mérite, Boduognat, et qui devait aboutir à la sanglante bataille de Presles.

Après ce dernier réveil de l'indépendance nationale, la romanisation du Hainaut se fit sans encombre.

Le pays se pacifia et vécut durant près de deux siècles et demi dans une ère de prospérité et de calme.

Les Romains perfectionnèrent les moyens de communication en créant un réseau complet de voies et de chaussées dont on aperçoit encore de nos jours d'admirables vestiges.

La grande route principale de Bavay à Tongres traversait la partie ouest du Hainaut, une autre allait de Boulogne à Tournai. De nombreuses villas, des oppidums, des habitations rurales s'élevèrent un peu partout, tandis que dans la partie située entre la Meuse et la Sambre l'industrie métallurgique prenait un développement très important.

Les Belgo-Romains pratiquaient la crémation des morts; le mobilier contenu dans les tombes variait selon l'importance du

Digitized by Google

défunt : il consistait généralement en vases de terre et de verre, en ustensiles ayant appartenu au mort, en bijoux de bronze, dont un certain nombre revêtus d'émail offrent un vif intérêt au point de vue des arts industriels du Hainaut.

De 241 datent les premières incursions des barbares. Ce fut du côté du Rhin qu'apparurent les hordes de guerriers francs qui devaient, deux siècles plus tard, étendre leur toûte-puissance sur la Gaule entière. Ces bandes, d'origine aryenne, prirent pour effectuer leur envahissement des voies différentes qui les amenèrent chez nous en trois périodes successives bien caractérisées. La première a trait aux Francs de la conquête (Francs ripuaires) qui s'installèrent définitivement dans le Hainaut au commencement du v^e^ siècle. La seconde est marquée par l'arrivée des Goths, peuple qui a conservé tout le souci de parure que l'on retrouve dans le mobilier des sépultures explorées en Hongrie et dans le sud-est de l'Europe. La troisième, plus tardive, date de la venue des Francs saliens par la Batavie.

Ces peuplades conquérantes fusionnèrent entre elles vers le VII^e^ siècle. Un détail important relatif aux mœurs des Francs est leur substitution de l'inhumation à l'incinération des morts que pratiquaient les Belgo-Romains.

A la bijouterie de ces derniers succéda une parure en verroterie cloisonnée. De plus, ils ignorèrent, jusque bien tard, l'art de bâtir. C'est la raison pour laquelle on ne retrouve de leur séjour en nos contrées que le mobilier qui accompagnait leurs morts dans la tombe.

Ce mobilier constitue la seule argumentation qui peut aider à fixer leur pays d'origine et l'évolution de leur art décoratif qui engendra l'art roman.

Avec le christianisme qui supprime les rites païens disparaît peu à peu toute documentation archéologique.

Ce petit aperçu historique constitue, en somme, tout le programme des recherches et des travaux qui s'imposaient à l'activité de la société.

M. Van der Elst ayant succédé en 1872 à M. Harou, le musée et la bibliothèque commencèrent à prendre un grand développement Déjà trois volumes de documents et rapports avaient vu le jour et un remarquable fascicule avait été publié par le président sur les voies romaines de l'ancienne Belgique.

Le siège de la société se trouvait alors à l'hôtel de ville. Quelque

Digitized by Google

temps après il était transféré dans les anciennes casernes et ce ne fut qu'en 1879 que le local actuel, boulevard Jacques-Bertrand, fut construit et aménagé.

Malgré tous ces changements, j'allais dire ces déboires, l'activité de la société ne s'était pas ralentie. Ce fut surtout sous l'énergique impulsion de M. Désiré Van Bastelaer, son troisième président, qu'elle atteignit son apogée.

Van Bastelaer avait fait du Musée son œuvre personnelle et il avait à cœur de la mener au triomphe.

Successivement furent entreprises les intéressantes recherches pour retrouver les premières pierres de la forteresse de Charleroi, les remarquables fouilles belgo-romaines et franques de Strée, Montigny-sur-Sambre, Gougnies, Sars-la-Buissière, Saint-Remy, Gosselies, La Buissière, Charleroi, Montigny-Saint-Christophe, Courcelles, Acoz, Forges, Marcinelle, Obaix, Hantes-Wyhéries et tant d'autres dont les objets forment la plus grande partie des collections du musée

Indépendamment de ces recherches, il livrait à l'impression un nombre considérable de publications archéologiques et notamment un travail complet sur les grès cérames de l'ancienne Belgique.

Avec MM. t'Serstevens-Troye et Joseph Kaisin, successivement présidents du Cercle de 1891 à 1910, les fouilles continuèrent, mais s'orientèrent surtout vers les objets de l'âge de pierre. Une des dernières, celle de la grotte de Presles, a fourni à ce sujet au musée quantité de pièces de la plus haute valeur documentaire.

La présidence du Cercle est, pour le moment, dévolue à M. E. Houtart de Monceau. De 1863 à 1909, la société a publié 31 volumes de documents et rapports et échangé ses publications avec 73 sociétés savantes du pays et de l'étranger, se décomposant comme suit : 39 belges, 14 françaises, 3 allemandes, 2 italiennes, 2 espagnoles, 1 suisse, 1 danoise, 2 suédoises, 1 norvégienne et 8 américaines.

Ces publications forment le fond principal de la bibliothèque qui comporte à l'heure actuelle plus de 6,000 livres et brochures.

Un mot s'impose, à présent, sur les volumes de la société. Outre les rapports sur les diverses fouilles effectuées, elle a publié des notes et des monographies sur près de 150 communes du Hainaut, des notices sur les ordres religieux de la Sambre,

Digitized by Google

de nombreuses biographies des personnages de la région, des travaux relatifs aux armoiries de diverses communes, des renseignements généalogiques sur différentes familles carolorégiennes et a commencé une épigraphie de l'arrondissement.

Au point de vue industriel, nous ne pouvons nous empêcher de citer les travaux ci-après : aperçu sur l'âge de l'industrie verrière dans nos environs, notice sur les carreaux émaillés du moyen âge, la charte des minières de Morialmé (1384) et origine de la métallurgie au pays d'Entre-Sambre-et-Meuse.

Il est impossible également de passer sous silence les remarquables études de MM. Van der Elst et Van Bastelaer sur l'occupation romaine de la région et le travail intéressant que feu Joseph Kaisin a consacré à la célèbre bataille de Presles.

En 1888, la société organisait à Charleroi le quatrième congrès de la Fédération d'histoire et d'archéologie de Belgique.

Les adhésions ne se firent point attendre et leur nombre, en même temps que leur importance, dépassa bientôt les plus belles espérances.

En effet, 53 académies, universités et sociétés d'histoire et d'archéologie envoyèrent leur adhésion et près de 600 adhérents de Belgique, de France, de Hollande, du Grand-Duché de Luxembourg, de Prusse, de Mecklembourg, d'Autriche et de Suède apportèrent le concours de leur science pour l'élucidation des questions soumises au congrès.

Dix-sept mémoires furent présentés à l'examen.

Ces différentes publications firent l'objet d'un volume spécial comprenant 520 pages.

Les collections de la société ont été classées aussi chronologiquement que le permettait la disposition du local.

Dès l'entrée, dans le fond du musée, on rencontre les collections minéralogiques et paléontologiques; les fossiles des houillères (bassin de Charleroi, collections A. Bertiaux) leur font suite et, se succédant, les fossiles et les roches des terrains de plus en plus récents pour arriver aux ossements des mammifères antérieurs à l'homme.

Dans une série de 24 bijoutières consacrées à l'archéologie préhistorique, le visiteur peut admirer les objets utilisés par l'homme aux diverses époques de l'âge de la pierre.

De grandes armoires vitrées y faisant suite l'amènent aux temps de l'âge du bronze et aux époques belgo-romaine et franque.

Digitized by Google

Quatre grandes vitrines ont été réservées aux poteries de Bouffioulx, Chatelet et Pont-de-Loup du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle et une autre à la dinanderie et à la ferronnerie ancienne.

Parmi les antiquités non découvertes dans la région et se trouvant au musée, il est indispensable de signaler deux tombes pélasgiques (l'an 1600 avant J.-C.) et leur mobilier, trouvées dans l'île d'Antiparos et généreusement offertes à la société par feu M. Valère Mabille.

L'énumération de tous les objets des époques belgo-romaine et franque nous mènerait trop loin. Il est cependant nécessaire de citer comme pièces hors pair : le produit des fouilles franques de Hantes-Wyhéries; les bijoux du cimetière belgo-romain de Strée; les colonnes de la villa du Perwez à Thuillies dont l'une, complète, mesure 2^m^90; le grand dolium de Monceau-sur-Sambre; l'urne cinéraire en albâtre de Fontaine-Valmont et surtout le bracelet en jais, avec fermoir en or, du IV^e^ siècle, trouvé à Presles, que les plus importants musées belges et de l'étranger pourraient, à bon droit, envier à Charleroi. Le médailler romain est également assez complet.

Dans un but louable d'enseignement, de grands tableaux synthétiques apposés au mur exposent toutes les caractéristiques des différentes époques : formations géologiques, âge de la pierre, âge du bronze, époque belgo-romaine et période franque.

Ces tableaux, rédigés pour la plus grande partie par M Adrien Oger, conservateur du musée de Namur, sont inspirés des dernières théories de Rutot, Montélius et Béquet.

Trois grands panneaux décoratifs, dus au talent d'un jeune artiste de la région, M. Robert Davaux, évoquent également d'une façon à la fois artistique et documentaire l'âge de la pierre, la période belgo romaine et l'époque franque.

Le Musée d'archéologie constituant pendant l'Exposition de Charleroi la classe I du groupe des beaux-arts, de nombreuses collections étrangères lui ont été généreusement prêtées à cette occasion. Parmi celles-ci nous citerons les séries de silex éolithiques et paléolithiques du Hainaut (mesvinien, strépyien, chelléen et acheuléen), ainsi que les moulages des ivoires et bois de renne sculptés des nivaux aurignaciens et magdaléniens du centre et du midi de la France, offerts par M. Louis Exsteens.

Puis, du Musée royal d'histoire naturelle et du Musée du Cinquantenaire, les photographies des crânes quaternaires de l'Eu-

Digitized by Google

rope et des monuments mégalithiques de Belgique ainsi qu'une collection de vingt-quatre moulages d'armes et de bijoux, des âges du bronze et du fer.

Ensuite, de M Léopold Bernard, ingénieur, à Mesvin-Ciply, deux squelettes complets de l'époque franque (un homme et une femme) avec les armes et les bijoux, plus une série de bijoux de la même époque.

Le Musée d'archéologie de Namur a bien voulu céder à la classe I trois grands plans de villas, plus le plan en relief de Jemelle représentant les ruines de la forteresse et de la villa de Valentinien Ier.

M. F. Castin expose également une collection de 1,426 silex taillés, pointes, grattoirs, couteaux, haches polies, poinçons, perçoirs, pics, polissoirs et nuclei provenant des fouilles de Saint-Servais, Spy, Marche-les-Dames, Spienne et Mont-Panisel.

Le Musée de Mons a envoyé deux statuettes en bronze : le dieu Panthée trouvé à Aubechies et une autre provenant de Chimay.

M. Louis Stroobant de Merxplas, cinq petites cruches romaines trouvées à Bavay.

Le clou de ces participations étrangères est incontestablement une partie des collections de M. R. Warocqué.

Une vitrine complète leur a été réservée Elle renferme les pièces les plus intéressantes des fouilles belgo-romaines de Jolimont, d'Haine-Saint-Paul, de Chapelle-lez-Herlaimont et Gouy-lez-Piéton et principalement une poignée de porte en bronze décorée d'un sujet mythologique se rapportant au culte phrygien de Cibèle et d'Attis, plus la presque totalité des découvertes franques de Trivières notamment des fibules ou agrafes de manteau en argent doré, un seau avec garniture en bronze, des épées, un angon et surtout le moulage d'un casque dont, à notre connaissance il n'existe pas d'autre exemplaire en Belgique.

Le Musée du Cinquantenaire a bien voulu également participer à la décoration du Musée de Charleroi par l'envoi des moulages de deux admirables vases romains, de bustes, d'un lampadaire de toute beauté et d'une statue de Cérès.

Comme on le voit par cette description sommaire, si le Musée de Charleroi ne peut pas encore rivaliser avec les importantes

Digitized by Google

collections de Bruxelles et de Namur, il ne manque cependant pas d'intérêt. Le nombre croissant de ses visiteurs en est la preuve la plus probante. Le 9 juillet dernier, il a reçu la visite de la Société archéologique de Bruxelles et il recevra, probablement en août, le Congrès archéologique de Malines.

Nous ajouterons en terminant que le musée est ouvert gratuitement au public tous les jours de 10 heures du matin à 5 heures du soir et que la société organise, à partir de ce mois, une série de conférences également publiques et gratuites.

Léon Foulon,
Conservateur du Musée d'archéologie de Charleroi.

Digitized by Google

Les arts anciens du Hainaut.

Charleroi, centre grondant de fers et de marteaux, paysage triste, sali de poussières et de fumées, horizon hérissé de terrils et de cheminées, ville âpre de labeur tenace où l'on vit vite pour la conquête de l'argent, pauvre ville sans passé et sans gloire. Création moderne de la fièvre industrielle, Charleroi semblait, de toutes nos cités de Belgique, la moins destinée à une manifestation artistique de quelque ampleur. Et lorsque j'annonçai mon projet d'y ouvrir une exposition rétrospective, quelques sourires d'indulgente ironie saluèrent cette audace.

Et pourtant, il suffisait de se rappeler que Charleroi est le centre, géographique tout au moins, d'une région qui va de Tournai à Liége, et qu'en faisant appel à un occident et à un orient également proches, on pouvait y réunir tout le passé wallon.

Or, la Wallonie ne fut jamais étrangère à la civilisation générale de l'Europe centrale. Il n'y a que des ignorants qui puissent en parler avec dédain. Toutefois, reconnaissons-le, dès qu'il s'agit de primautés artistiques, la gloire flamande apparaît rayonnante. Les expositions rétrospectives de ces dernières années, les Primitifs à Bruges, le XVII^e^ siècle à Bruxelles ont encore accentué cette opinion. Il semble que la Flandre seule puisse s'enorgueillir et que la Wallonie n'ait qu'à se taire, admirative et confuse. C'est là une irritante erreur, plus irritante encore au moment actuel où la querelle des races et des langues s'avive. Il n'est pas vrai que les Wallons n'aient pas le droit d'être fiers aussi de leur passé. Il importe au contraire de leur donner conscience de la splendeur de celui-ci et de ne rien leur céler des possibilités de leurs énergies. On a pu autrefois dénommer, non sans raison, maîtres du contrepoint néerlandais, peintres de l'école flamande, des artistes nés dans nos provinces, parce que ces mots : Flandres, Flamands, Néerlandais avaient un sens plus large qu'aujourd'hui et comprenaient les Wallons. Mais, depuis une trentaine d'années,

Digitized by Google

le sens de ces qualificatifs s'est rétréci au profit des provinces du nord. Nous avons donc le droit et le devoir de réagir et de montrer que dans tous les domaines de la production esthétique, les Wallons n'ont jamais cessé de participer, souvent avec éclat, à la culture générale du pays.

Cette vérité historique, nul homme averti ne la contestera. Mais elle est ignorée du grand public. Elle est ignorée surtout en Wallonie. Et il est salutaire qu'elle y soit connue. Nous n'avons pas été des barbares dans le passé. Nous ne voulons pas être des barbares dans le présent. Le Hainaut atteste des énergies industrielles de premier ordre, mais il peut montrer plus que cela. Produire du charbon, du verre et de l'acier, c'est bien; lutter sur les marchés du monde par l'activité inlassée de ses ouvriers et la subtilité savante de ses ingénieurs, c'est bien encore; mais il est des degrés plus hauts dans l'échelle des activités humaines; la course au bénéfice peut engendrer des prodiges, mais il faut, pour qu'elle compte dans l'histoire, qu'un peu d'idéalisme en ennoblisse les matérialités, que le goût l'affine et qu'un élan vers la beauté la transporte et l'entraîne.

Il n'est point d'époque fameuse, en la suite des temps, de contrée heureuse, en la suite des terres, qui ne se couronne de manifestations d'art. La Wallonie robuste, œuvrant près de ses fourneaux, semblait une ouvrière vaillante, n'ayant pas le droit, et n'osant pas même y songer, de marcher aux côtés des reines. Sa couronne, elle était éparse par le monde, des débris en étaient, sous les étiquettes étrangères, cachés dans les musées et dans les bibliothèques, d'autres, oubliés et dédaignés, étaient perdus dans la poussière des chemins, des sacristies, des monastères. Il a fallu les retrouver, les réunir, reconstituer l'unité générale et l'Exposition de Charleroi indique, aujourd'hui, ce que peut être la couronne de Wallonie.

En voici quelques gemmes et quelques fleurons : Hugo d'Oignies, André Beauneveu, Roger de le Pasture (flamandisé sous le nom de Vander Weyden), Gossart de Maubeuge, Prévost de Mons, Patinir, Henri de Bouvignes (Bles), Bellegambe, Lambert Lombard, Lucidel, Jacques Du Broucq, Del Cour, Delvaux, Watteau, Pater, Navez, Gallait, Fourmois, Wiertz, Rops, Boulanger, Hennebicq, Bourlard, etc. Dites, n'est-ce point magnifique?

Beauneveu, Watteau et Pater sont de Valencien-

Digitized by Google

dira-t-on? D'accord, mais Valenciennes, si proche de Mons, n'était-elle point la seconde ville de l'ancien comté de Hainaut?

Dans cette liste, incomplète, indiquée sommairement, il y a des noms glorieux. D'autres le sont moins, mais ce sera l'un des attraits de l'Exposition de Charleroi que d'avoir appelé l'attention sur des maitres tels que le sculpteur Du Broeucq et le portraitiste Lucidel, tous deux de Mons et à peine connus dans leur ville natale.

Si les arts anciens du Hainaut n'ont pu assembler toutes les œuvres qu'on pouvait espérer dans pareille exposition, tout au moins, depuis le XIIIe siècle jusqu'à nos jours, il n'est rien de notable qui ne soit rappelé, et le fleuve superbe coule majestueusement depuis le lointain des âges.

Ne sont-ce point merveilles que les œuvres d'Hugo d'Oignies? Dans le premier quart du XIIIe siècle, le moine orfèvre a réalisé ces prodiges de goût, d'invention, de technique. Sur l'évangéliaire des sœurs de Notre-Dame de Namur, il s'est représenté offrant son travail au Seigneur, son travail qu'il accomplit pendant que les autres priaient et chantaient à l'office. L'élégance de ses rinceaux, la délicatesse de ses feuillages, le style de ses nielles, furent sans doute les éléments d'un enseignement qu'il légua à toute une école de moines artistes. La splendide croix du trésor de Walcourt semble indiquer une autre main. Plus de dix pièces, venant de Namur (sœurs de Notre-Dame et cathédrale), de Sainte-Waudru de Mons, des Musées du Cinquantenaire, de Fosses, etc., constituent un ensemble digne des plus riches musées de pièces rares, peu connues, et qu'on n'aura sans doute plus jamais l'occasion de pouvoir étudier et comparer. La châsse de Saint-Symphorien-lez-Mons constitue une découverte d'un intérêt capital, puisqu'elle n'a jamais été exposée et qu'elle était, il y a quelques mois, recouverte d'un badigeon doré qui en cachait les émaux et les sculptures. De nombreuses pièces romanes et gothiques, une série importante d'orfèvreries montoises complètent cette partie de l'exposition. A côté de ces chefs-d'œuvre du moyen âge, combien paraissent clinquantes et de mauvais goût les orfèvreries somptueuses du siècle de Rubens!

Le rôle d'André Beauneveu, au siècle suivant, ne fut pas moins considérable que celui d'Hugo d'Oignies. On a dit déjà l'influence décisive qu'il avait exercée sur la sculpture française; on pourra songer aussi, en voyant ses miniatures, qu'il ne fut pas

Digitized by Google

étranger à la formation de l'école de Cologne. Les problèmes si intéressants des origines et des influences, il faudrait les scruter aussi à propos de cette école des imagiers de Tournai, qui nous a valu toute une série si caractéristique d'effigies et de bas-reliefs funéraires. Quels furent les liens de ces sculpteurs avec les peintres du début du xv[e] siècle, les Robert Lampin, les Jacques Daret, et cet énigmatique et considérable maître de Flémalle? Qui dira ce que la peinture « flamande » doit à ces travailleurs wallons?

Elle leur doit, en tous cas, l'artiste le plus pathétique du xv[e] siècle, le seul qui ait mis dans ses personnages l'émotion du drame intérieur : Roger de la Pasture. Peintre de la ville de Bruxelles, je le sais bien, mais né à Tournai, formé à Tournai, probablement marié à Tournai, et apportant dans la peinture du temps une sensibilité et une originalité qu'il doit vraisemblablement à sa race et à ses origines. Oh! si l'on avait pu réunir les tableaux de l'Escurial et de Madrid, ceux de Berlin, le rétable de Beaune, quelle affirmation solennelle c'eût été! Mais ces œuvres capitales ont été refusées et Anvers même a refusé de nous rendre pour quelques mois les *Sept Sacrements*. Qu'importe! Si ces incomparables chefs-d'œuvre ne sont point à Charleroi, ils eussent pu y être et cela suffit à la revendication qu'il y avait à formuler. Le Musée de Bruxelles nous a prêté cette *Pieta*, qui est certes un des tableaux les plus émouvants du monde, et quelques collections particulières en nous envoyant des tableaux de Roger ou de son école ont complété la représentation du maître.

Dans cette salle immense, dédiée à Roger de la Pasture, si bien parée, comme une nef d'église, par le grand calvaire de Boussu, les rétables de Renlies, Ham-sur-Heure et Villers-Potterie, la chaire de vérité de Roucourt, on trouvera les deux rétables de la cathédrale d'Arras de Bellegambe, le *Jugement dernier* de Bruges de Prévost, une *Descente de croix* signée et jamais exposée encore de Lambert Lombard, et surtout une suite fastueuse de Gossart.

Jennir Gossart (et non Gossaert), de Maubeuge, latinisa son nom selon la mode du temps : Malbadius, et Maubeuge revit en Mabuse. Il fut, en tout cas, l'un des artistes les plus curieux du début du xvi[e] siècle, moment où les traditions nationales s'affaiblissaient au contact triomphant de la renaissance italienne. Son intéressante figure est encore à préciser. L'Exposition de Charleroi pourra peut-être y aider.

Digitized by Google

Elle pourra peut-être aider aussi à projeter quelque lumière sur Patinir et Henri de Bouvignes, ces maîtres incontestablement mosans, attirés par le paysage, mais si confus encore et aux attributions si malaisées. Toute une salle leur est réservée et offre aux chercheurs et aux critiques maints sujets d'études. On a réuni, naturellement, dans cette salle namuroise, des souvenirs des industries d'art locales, des dinanderies, des faïences, des « affliges » ou insignes de corporations de Namur.

Mons, à son tour, a sa salle pour honorer ses enfants. Nicolas Neufchatel (Lucidel) était presque oublié. Pour être mort à Nuremberg, il avait été résorbé dans l'école allemande. Quel beau portraitiste c'était, les tableaux envoyés par Buda-Pesth suffisent à l'attester. Jacques Du Broeucq, lui, ne quitta guère son terroir. Son œuvre capitale fut le jubé de l'église Sainte-Waudru, aujourd'hui démoli. Certains fragments, statues et bas-reliefs d'albâtre, témoignent d'une élégance noble, d'une sensibilité rythmique, admirable et dont on trouve l'écho dans les œuvres de Victor Rousseau, dans le *Salon d'art moderne*.

Au siècle qui suit, c'est Liége qui compte surtout, avec son sculpteur Del Cour, avec ses peintres Lairesse, Flémalle, Douffet, Damry, etc. Ils sont tous ici rappelés par quelques-unes de leurs œuvres. Une délicieuse collection de dentelles de Valenciennes et de Binche se trouve en cette salle Del Cour.

Watteau est le prince qu'on honore dans la salle voisine. Un beau portrait d'Élisabeth de Fontaine lui est attribué. La *Toilette* du duc d'Arenberg est d'un charme distingué et spirituel qu'on ne se lasse point de savourer. Pater, l'élève favori du maître, est représenté par une esquisse excellente venue du Musée de Valenciennes. Et d'autres peintres du XVIII^e^ siècle, Sauvage de Tournai, Defrance de Liége, Lion de Dinant, accompagnent, de leur cour discrète, l'hommage au poète exquis de l'*Embarquement pour Cythère*. Dans des vitrines chatoient les émaux sans pareil des porcelaines de Tournai. Ainsi, de salle en salle, à côté des œuvres de la peinture et de la sculpture, quelques séries font songer aux produits délicats des arts industriels. Médailles et monnaies, manuscrits et miniatures, reliures et imprimés, broderies et tissus, tapisseries et dentelles, mobilier et cuivres, céramiques et vitraux, non point en collections complètes (la place nous fait défaut), mais en spécimens caractéristiques, sont là pour appuyer

Digitized by Google

et confirmer l'idée directrice de l'Exposition : la splendeur du passé wallon dans les domaines les plus divers.

Et les conférences et les concerts organisés ont parfait la démonstration pour la littérature et la musique ; ainsi, lorsqu'on voudra apprécier l'effort qui fut tenté à Charleroi, on aura, même lorsque l'Exposition ne sera plus qu'un souvenir, un document complet dans le volume des conférences.

Au début du XIXe siècle, Charleroi produisit un artiste : le père Navez. Les générations récentes ont été sévères pour cet élève de David, le zélateur un peu pompier de la tradition classique, mais un revirement se dessine et l'Exposition actuelle ne fera que l'accentuer. Mieux situé à son époque, Navez grandira dans l'estime générale. Il a les défauts de son temps, mais il a, surtout dans ses portraits, les qualités des grands peintres de tous les temps. Il n'est pas exagéré d'appeler chefs-d'œuvre des tableaux comme la famille de Hemptinne, du Musée de Bruxelles, le portrait d'Huart Chapelle, à M. Lelong, ou Marinecia, à M. Norga.

La génération romantique qui succède au père Navez n'aurait pu être mieux représentée que par *Art et Liberté* de Gallait ou *La Belle Rosine* de Wiertz. Certes, notre goût présent ne s'accorde plus avec pareilles conceptions picturales, mais elles résument, avec une rare éloquence, les tendances esthétiques de nos pères. Elles sont intéressantes comme des documents sur l'âme et l'esprit d'un temps révolu. Fourmois, leur contemporain, paraît moins vieilli. Et cependant, combien la compréhension du paysage s'est transformée et élargie, avec Baron, Binjé, Verdyen et Boulanger, dont les œuvres parent la salle voisine ! Ils sont là, ces artistes, à peine disparus de la vie, mais si vivants encore en nos mémoires, avec ces autres grands artistes de la fin du XXIe siècle, Bourlard, De Groux, Hennebicq et le maître de la gravure, cet art si wallon, Félicien Rops !

J'allais oublier les sculpteurs : De Wandre, Harzé, Simonis, Brunin, Bouré. Carpeaux, c'est qu'un d'eux les éclipse tous : Constantin Meunier. Il est ici représenté par une cinquantaine d'œuvres choisies qui donnent la plus haute idée de son génie. Il s'impose à nous comme l'un des plus grands artistes de tous les temps; il est à nous pour avoir trouvé sa révélation intérieure devant nos industries, pour avoir dit, avec une simplicité tragique, la grandeur triste de nos paysages et de nos travailleurs. C'est lui, lui surtout qui permet de qualifier notre Hainaut,

Digitized by Google

comme l'a fait Camille Lemonnier dans la conférence inaugurale : Terre d'art et de travail.

Terre de travail, on le savait. Terre d'art eût paru plaisant l'an dernier. Aujourd'hui, on peut accepter l'éloge, avec fierté, croyons-nous. On peut l'accepter comme un programme nous imposant de nouveaux devoirs : il faut que le présent, il faut surtout que l'avenir soit digne du passé.

La très brève et sèche nomenclature que je viens de faire suffit à montrer, je pense, la variété et l'abondance de l'Exposition de Charleroi. Le voyageur artiste, en quête seulement de distractions de qualité, peut y promener son dilettantisme; il n'y cherchera point en vain des impressions de beauté. Le public profane, la grande foule non initiée, peut y promener sa curiosité; il n'y cherchera point en vain des notions claires pour accroître sa culture générale. Les critiques, les fureteurs, les savants peuvent y venir aussi; les occasions de disserter autour de problèmes encore obscurs ne leur feront pas défaut.

Mais surtout que la Wallonie vienne y puiser conscience de sa dignité et de son énergie, qu'elle y vienne replacer sur sa tête la couronne étincelante qu'elle ignorait; qu'elle prenne confiance en elle-même et en ses destinées; qu'elle hausse ses espoirs et ses ambitions à la hauteur de son passé ! Si cela pouvait être, un effort comme les arts anciens du Hainaut n'eût point été inutile.

JULES DESTRÉE.

Digitized by Google

Exposition d'art de Charleroi.

Le Salon moderne.

On dirait que cette exposition d'art contient en elle son symbole. Au dehors, le travail en marche, les hauts-fourneaux, qui sans cesse crachent la fumée ou la flamme, les terrils, qui semblent, dans leur masse gigantesque, attester une activité continue et incessante, cendres d'un foyer qui paraît ne jamais s'éteindre, et élever jusqu'au ciel, en une pyramide énorme, le témoignage du douloureux labeur de l'homme; au dehors, le marteau qui résonne, la machine qui ronfle, l'outil qui grince, la forge qui flamboie, la poussière noire du chemin et toutes les laideurs, toutes les vulgarités, toutes les tristesses dont s'accompagne l'industrie moderne. Ici, le calme, le recueillement, cette sérénité que vous retrouvez dans les musées et les églises, partout où il y a une pensée qui médite, un sentiment qui vibre; ici, la poésie de l'idée, la joie de la couleur : un flamboiement au milieu de toutes ces ombres.

C'est un symbole qu'on aime à retrouver, celui qui nous rappelle que l'art doit être partout, auprès de l'atelier, auprès de l'usine; que la beauté existe dans cette apparente laideur; qu'il nous appartient de l'en faire jaillir et resplendir soudain en un feu d'artifice multicolore et splendide. On croirait que l'exposition d'art de Charleroi a été créée pour rendre cette vérité plus évidente. Nous sommes loin toutefois de cet idéal. Nos centres ouvriers sont encore mornes. Parfois ils ressemblent à des enfers. C'est que nous n'avons pas su jusqu'ici en dégager la poésie. C'est qu'elle y sommeille encore. Il y a des beautés éparses dans ces ténèbres. Le rôle de l'artiste est de les illuminer. Qui sait, l'œuvre de demain sera peut-être de réaliser cet espoir. Les méditations d'un William Morris restent attachées en ces lieux. Aujourd'hui, nous tâtonnons. Mais il y a une vigile

Digitized by Google

dans l'ombre. Brangwyn, Pennell, tant d'autres, tentent de soulever le voile noir de l'Isis contemporaine, pleine de mystère.

Pénétrez dans l'enceinte du Salon moderne, et dès les premières salles, vous verrez les tableaux de Luce, d'Adler, d'Antin, de Paul Paulus, qui cherchent à résoudre l'énigme. Certes, un rapide examen vous convaincra encore qu'elle garde son secret. Mais quel effort intéressant! Quel sillage tracé dans le champ de ces ténèbres! M. Paul Antin, un Bordelais, né sur une terre de soleil, fut sollicité par les âpretés douloureuses de notre pays noir. Il a voulu l'éclairer ou plutôt le revêtir des mornes blancheurs de la neige. Son tableau, les *Fourmis*, nous montre la contrée charbonnière couverte de neiges abondantes. De petites ombres — les fourmis travailleuses — errent dans cette blancheur immaculée sur laquelle les reflets rougeâtres des hauts-fourneaux font au loin comme des taches lugubres. Le suaire de l'hiver intensifie encore la tristesse de ces vastes étendues qu'on dirait sans espoir. C'est un aspect spécial du pays noir Ce n'est ni la synthèse de son activité ni celle de sa souffrance. Un autre artiste de France, M. Maximilien Luce, s'est senti attiré, lui aussi, par l'étrange caractère de ce pays. Il a peint une *Cour d'usine à Couillet*, des *Terrils à Marchienne*, une *Aciérie la nuit*. Il a vu la sombre contrée dans un prisme de lumière; il l'a parée de teintes de roses, de bleu et de vert tendre. Toute la lyre chantante de l'impressionisme est là, qui vibre dans du soleil. Et pourtant nous avons la sensation que l'âme de ce pays n'est pas exprimée dans ces toiles aux gammes vibrantes.

Cherchons donc ailleurs la réalisation de cet idéal lointain. Nous ne le rencontrons assez précisé ni dans les *Hauts-Fourneaux* de M. Jules Adler, ni dans les sombres toiles de Mme Cécile Douard, ni sur les toiles hésitantes de M. Willem Delsaux. Un jeune artiste. M. Pierre Paulus, plein d'une généreuse ardeur, tente à son tour d'exprimer la beauté des régions industrielles. Il y a beaucoup de promesses dans ces œuvres où la jeunesse est apparente encore avec ce qu'elle a de qualités et de défauts : ce sont des aspects d'usines, entassées les unes sur les autres, des cheminées immenses et noires qui surgissent de la fumée et de sombres clartés jaillissant des fours gigantesques; c'est ensuite la vision reposante d'un couple de jeunes amants qui éclairent de leurs juvéniles et frustes idylles cet enfer d'où l'amour semblait banni. Tout cela, cette représentation du travail en quelque

Digitized by Google

sorte exacerbé, ce rappel charmant de tendresses, est noyé dans une teinte d'encre uniforme. On a l'impression d'entendre quelque discours emphatique de tribun sur le labeur au pays noir, tandis qu'on s'attendait à recevoir l'émotion artistique qui doit monter très simplement des œuvres de la nature et des hommes. La beauté de la terre carolorégienne ne nous apparaît pas dans ses ténèbres. Ainsi donc, dans toutes ces toiles, où tant de talents s'affirment, la réalisation de cet idéal, que le grand Constantin Meunier nous donna dans la sculpture, ne nous semble pas picturalement exprimé.

A côté de ces artistes qu'a tentés la mystérieuse interprétation de ce pays tout embué de ténèbres et parfois étincelant de fauves et rapides lueurs, nous retrouvons les peintres de clartés et de couleur. C'est comme le passage subit d'un bourg industriel à un village verdoyant, un de ces contrastes si impressionnants que nous offre cette contrée du Hainaut. On avait suivi un chemin parsemé de la poussière des hauts-fourneaux et des mines, et tout à coup un pré vert apparaît; la fumée des usines nous avait aveuglés et voici soudain la vision d'un canal qui fuit au loin sous une double rangée d'arbres. Ces prairies paraissent plus douces, cette eau plus claire, ces arbres plus verts comme au sortir d'un long tunnel, la campagne semble plus ensoleillée.

Une salle entière a été réservée aux œuvres de M^lle^ Anna Boch. Dès l'entrée on oublie les terrils maussades et les cheminées d'usines, qui tantôt déroulaient à l'horizon le ruban capricieux de leurs volutes noires. Un rêve de soleil et de lumière semble captiver l'artiste. La belle clarté, la joie des couleurs est partout répandue sur un quai malinois, sur une terre de Zélande, sur une falaise de l'Estérel, sur le sourire épanoui d'une anémone en fleurs. Partout le même désir de représenter la nature sous son aspect le plus clair, en teintes joyeuses, avec une délicatesse de touche où la sensibilité d'une artiste se double du sentiment de la femme. L'impressionnisme de M^lle^ Anna Boch s'alimente aux sources les plus généreuses. Nul problème n'est ici posé, ou plutôt celui de la lumière si triomphalement résolu par les luministes français reçoit, dans l'œuvre de ce peintre, une consécration nouvelle.

D'ailleurs, voici encore d'autres poètes des lumineux paysages: M. Bastien, que retiennent les contrées d'Afrique si intensément colorées; M. Max Stevens, qui éclaire de tons exquis les

Digitized by Google

rives de l'oued de Biskra; M. François Beauck, qui interprète un site de Venise d'une manière bien personnelle. L'Anversois Richard Baeseleer nous ramène aux docks embrumés de l'Escaut; M. Géo Bernier se plaît à reproduire ses paysages tout vibrants de clartés, et M. Henri Binard fait surgir le matin joyeux des ombres embrumées des eaux (canal de Charleroi). M. Claus, qui reste fidèle à sa terre d'Astene, évoque un paysage de Flandre, tout vibrant de clartés. La lumière se joue, en jolies tonalités, sur le *Béguinage* de M Omer Coppens si souvent entrevu, et Mlle Marie De Bièvre met toutes les richesses de sa palette dans ses *Œillets* et dans ses *Camélias*. Nous sommes transportés par M. François De Haspe dans une vallée d'Ardenne aux vastes horizons et qui semble s'endormir doucement dans le recueillement du soir. Voici l'Ardenne encore sur les toiles de M. Edgard Delaunois, où luit une vision de forêt enflammée dans l'ombre. M. Alfred Delaunois nous introduit dans une de ces cathédrales où son rêve s'égare au milieu des fumées de l'encens; mais il n'y a pas moins de recueillement et même de piété dans ces visions de plein air, si émues, si tendres que sont le *Soir* ou le *Printemps* de M. Auguste Donnay. Un torrent, courant au milieu du bois, inspire à M. Joseph François son tableau de la Hoegne, où nous aimons à retrouver les meilleures qualités de cet excellent paysagiste.

La fantaisie de M. James Ensor a trouvé une curieuse manière de s'exercer dans les *Masques aux fleurs* et dans le *Théâtre des masques*. Nous retrouvons, dans dix toiles de M. Léon Frédéric, le peintre ému qui s'exalte à toutes les beautés et qui s'apitoie sur toutes les misères; une grande toile, un peu emphatique, synthétise ce désir d'humanité. Cela s'intitule le *Peuple verra un jour le lever du soleil*, et cela est plein encore d'un juvénile enthousiasme.

Nous ne nous étonnerons pas que M. Jean Gouweloos nous montre un charmant nu qu'il appelle, nous ne savons trop pourquoi, *Superstition;* tous les nus de M. Gouweloos sont charmants, comme le sont d'ailleurs tous les paysages de M. Maurice Hagemans qui, mieux qu'aucun peintre, s'entend à faire trembler une fleur légère au bout d'une tige à peine perceptible. M. J. Heymans voit toujours des silhouettes de femmes surgir des vapeurs rosées du matin, et nous avouons ne rien trouver à redire aux intérieurs ardennais de M. Armand Jamar, et aux vieux logis

Digitized by Google

de M. René Janssens, tous deux très corrects : des intérieurs qui se respectent.

Nous connaissons depuis longtemps la *Terre promise*, de M. Eugène Laermans, et dans une note bien différente, certes, la *Course à la fortune*, de M. Camille Lambert. Nous nous rappelons avoir vu récemment au cercle le *Matin ardennais* de M. Paul Leduc, une des bonnes pages de cet intéressant artiste.

L'art raffiné de M. Georges Lemmers met comme une préciosité au milieu de ces toiles franchement claires. M. Auguste Levêque entonne un « quatrième hymne à la femme ». Nous ne voyions pas bien la nécessité de ce chant, qui mêle, dans la même conception, Laïs, Mme Bovary et Médée.

Nous nous arrêtons quelques instants devant les subtiles manières de M. Alex. Marcette, devant les élégances intimes de M. Frantz Melchers, devant les paysanneries rutilantes mais bien lourdes de M. Martin Melsen et devant les pittoresques notations espagnoles de M. Florent Menet.

Des paysages encore et toujours. Nos peintres restent émerveillés par la splendeur du monde extérieur. La plupart dédaignent, on le sait, la composition savante, les interprétations intellectuelles et symboliques. Ils regardent et ils voient la beauté des fleurs, des eaux et des prés. On ne saurait s'en plaindre lorsqu'on passe devant un tableau de M. Rodolphe Wytsman, dont les *Derniers rayons* représentent la vallée de la Meuse toute baignée des vapeurs violettes du couchant, ou devant une de ces évocations édéniques que Mme Juliette Wytsman fait surgir de la terre printanière. M. Maurice Blieck peint avec une belle maîtrise des hauts-fourneaux impressionnants, tandis que M. Franz Van Holder, dont on connaît l'imagination fraîche et souriante, nous donne, dans *Quiétude* et dans la *Maison wallonne*, une sensation d'intimité reposante. Un préraphaélitisme un peu suranné ressurgit dans les toiles de M. Emile Motte (*Au temps des aïeux*). Et voici une note bien personnelle, celle que nous rend M. Jacobs Smits, ce peintre d'une Campine de rêve. Son *Heure solennelle* exprime un sentiment plein de grandeur. Une large bande d'un jaune éclatant barre le paysage sur lequel tombent les ombres du soir, c'est le soleil qui se couche dans une apothéose dorée et qui courbe vers la terre, dans une attitude de prière, les paysans sentant passer sur eux l'épouvante du mystère.

Digitized by Google

Plusieurs salles ont été réservées à l'exposition du « Blanc et Noir ». Nous y voyons des ensembles remarquables d'œuvres de MM. Auguste Danse, François Maréchal, Armand Rassenfosse, Marc-Henry Meunier, Adrien de Witte, Alfred Duriau. Il était logique qu'il en fût ainsi, dans un salon destiné à glorifier l'art de la Wallonie. Les artistes wallons ont été des maîtres dans l'art du dessin et de la gravure. Certes, nous ne dirons pas qu'ils n'ont pas aimé les belles et rutilantes couleurs. Les toiles triomphantes de M^lle^ Anna Boch seraient là pour nous démentir, mais ils ont aimé le trait incisif qui caractérise, qui exprime de lui-même, qui possède en quelque sorte l'affirmation décisive et puissante du mot. Une délicatesse, une subtilité latines sont au fond de ce désir.

J'ai cité, à différentes reprises, ici même, ce bel artiste qu'est le graveur Auguste Danse. Cent cinquante gravures, eaux-fortes, pointes sèches, dessins, les uns exécutés d'après Botticelli, Boucher, Roger de la Pasture, Rembrandt, Rubens, Goya, les autres originaux permettent de juger de l'activité et du talent de ce maître du burin et du crayon. Parmi les œuvres personnelles, il en est qui sont délicieuses de légèreté et de finesse Le n° 645 est une pointe sèche exquise. Certains paysages, certaines impressions de la côte sont dessinés avec un charme indéfinissable.

On voudrait s'arrêter longtemps pour se remplir l'esprit de la claire vision de l'aquafortiste liégeois Adrien de Witte. Ses silhouettes de femmes, d'enfants sont très joliment observées, et l'exécution en est pleine de finesse. On sent que l'artiste a fixé avec amour sur le papier des types de sa ville natale, qu'il connaissait bien, et dont il semble qu'il ait rendu en quelques traits jusqu'à l'intime psychologie.

Un artiste montois, que nous avons souvent remarqué au Salon de l'Estampe, M. Alfred Duriau, nous montre des pointes sèches intéressantes, des vues du Forum, des portraits de Chopin, de Schuman, de Constantin Meunier. Nous revenons à Liége avec M. François Maréchal, dont l'exposition est très importante. Ce sont, comme chez M. de Witte, des impressions de la grande cité mosane, des aspects de ville, des types locaux curieusement caractérisés. Certaines de ces petites œuvres, où sont fixées tant d'observations émues, nous paraissent d'un charme exquis, et la souplesse du talent de M. Maréchal est telle que lorsqu'il s'arrache à ses inspirations patriales, où il semble passé maître, il

Digitized by Google

retrouve sa maîtrise aussi vigoureuse. Nous n'en voulons comme preuve que ses *Oliviers de Tivoli*, où une si forte puissance de suggestion se révèle.

M. Armand Rassenfosse est, on le sait, un de nos maîtres du dessin et de la gravure. Les *Ouvrières wallonnes* contemplant des hauteurs de Saint-Gilles le panorama de Liége s'imposent à notre admiration. C'est de l'art simple et grand tout à la fois. L'attitude et le geste sont d'une vérité et d'une beauté souveraines. L'artiste liégeois expose également une série d'illustrations destinées à une édition des *Fleurs du mal*. Rien n'est ardu comme une telle œuvre. Beaudelaire s'interprète difficilement par le dessin. On risque, à le traduire en traits fugitifs, de s'éloigner de sa pensée, et alors celle-ci domine de toute sa hauteur l'essai inégal de l'artiste.

Les œuvres intéressantes sont nombreuses. On voudrait s'arrêter encore dans cette trop rapide visite devant les eaux-fortes de M^lle^ Louise Danse, devant les interprétations de cathédrales de M^me^ Destrée-Danse, devant les aspects de vieille ville de M. Julien Célos et M. Omer Coppens, qui ne changent rien à leur manière, pas plus d'ailleurs que M. Delaunois ou M. Fernand Knoppf, devant de jolis dessins de M^lle^ Louise Lemonnier, devant les impressionnantes compositions de M. Marc Henry Meunier ou les dessins de M. Xavier Mellery, devant les paysages ardennais très fouillés de M. René Van Bastelaer, ou cette vision si profondément suggestive que M. Van Offel explique par ces mots : *Un homme sera crucifié*. Mais deux étrangers de marque sont là, moins souvent aperçus, qui réclament notre attention : l'Anglais Frank Brangwyn et l'Américain Joseph Pennell. On ne s'étonne pas de les trouver dans cette exposition destinée à glorifier l'effort du labeur humain et les beautés encore dissimulées de notre vie moderne. Ils en furent tous deux des interprètes inspirés. Ils sont de ceux qui en ont le mieux compris la grandeur. Ils sont bien près, le premier surtout, de soulever le voile de sa pensée. Le *Déchargement de briques à Gand* oppose, en face de la cathédrale mystique, l'ampleur majestueuse du travail. La *Construction du Musée de Kensington* fixe dans l'esprit un moment magnifique de cet effort humain qui nous apparaît vraiment épique. Nous avions dit à propos de la récente exposition de l'Estampe ce que nous pensions de l'art de M. Joseph Pennel, un des poètes de l'industrie moderne et de nos grandes cités tentaculaires. La

Digitized by Google

Grue, une impression recueillie à Seraing, la construction d'une usine électrique au pied de la cascade du Niagara, l'*Hobbéma moderne*, sont des œuvres qui réalisent presque entièrement l'idée de glorifier notre activité contemporaine. Nul mieux qu'un compatriote de Walt Whitmann n'était désigné pour atteindre ce but.

Qu'on nous excuse de parler en dernier lieu du beau sculpteur wallon Victor Rousseau, mais il est d'usage, on ne sait trop pourquoi, de parler de la sculpture quand tout est dit de la peinture. Un ensemble considérable de ses œuvres, près de cinquante pièces, nous rappelle ses qualités de spontanéité, de jeunesse, de vie idéalisée. Nous retrouvons les *Sœurs de l'illusion*, cette belle composition devenue presque populaire; *Vers la vie*, ce groupe d'éphèbes s'avançant sur les routes inconnues, avec cette confiance tranquille, et surtout ce courage souriant qui est un des apanages les plus caractéristiques de notre race latine. Latin, M. Victor Rousseau l'est dans l'acception la plus complète du mot. Il voit dans la vie de la grâce, de la beauté et de la joie. Il est de ces Latins dont les ancêtres partaient jadis en chantant et en gouaillant vers les combats incertains. Il exprime la force sans emphase, et surtout la grâce, mais la grâce qui n'est pas mièvre. Je voudrais voir élevé sur une de nos places publiques ce projet de fontaine qui nous montre de chaque côté de la Source, isolée et légère, la foule symbolique des hommes et des femmes altérés de vérité et de science, avec cette belle figure d'éphèbe se détachant libre, hardie et vivante, comme une synthèse triomphante d'une juvénile et confiante audace.

Le Salon de la Sculpture contient d'ailleurs des morceaux intéressants: la *Folle jeunesse*, de M. Pierre Braecke, voisine avec la *Statue de Louis Gallait*, de Guillaume Charlier; un buste du bon statuaire Debremaecker, avec le *Printemps*, de M. Paul Du Bois, et l'*Expiation*, de M. Jules Lagae. Nous retrouvons le sentiment exprimé avec émotion dans la *Nèle*, de M. Charles Samuel, et une rude vigueur dans le *Rire*, de M. Georges Van Tongerloo. Chacun sait que M. Godefroid Devreese est un de nos meilleurs médaillistes. Un cadre contenant de nombreuses médailles, plaquettes et insignes, le rappelle. Enfin, les arts appliqués nous montrent des artistes avisés en M. Willem Delsaux, qui expose des grès et des poteries, et M. Willy Finch, dont les poteries nous paraissent très originales.

ARTHUR DE RUDDER.

Digitized by Google

A travers l'Exposition.

Coup d'œil rétrospectif.

C'est en 1907 que, du Bureau de la Chambre de commerce de Charleroi, sortit l'idée d'organiser une Exposition de l'industrie régionale. Elle fit rapidement son chemin et l'année suivante la Société anonyme de l'Exposition de Charleroi était constituée, au capital de 500,000 francs, avec le concours de toute la grande industrie du bassin.

Dès lors, le succès était assuré.

Le 17 avril 1909, le Comité de direction fut installé, sous la présidence de M. Jules Hénin, le grand industriel qui jouit dans tout le pays et à l'étranger d'une autorité qu'il doit à sa science, à son intelligence, à son activité et à sa loyauté.

Les vice-présidences du Conseil de direction furent confiées à MM. E. Cambier-Dupret, administrateur délégué de la Société anonyme Union des Aciéries, président de la Chambre de commerce ; Jean Dumoulin, directeur général des Usines métallurgiques de Sambre-et-Moselle; Philippe Passelecq, administrateur-directeur des Charbonnages de Sacré-Madame. Le Conseil de direction comprenait, en outre, dans son sein d'autres personnalités très en vue du monde industriel et commercial, notamment : MM. Vital Françoisse, directeur des Ateliers de constructions électriques; Fernand Biernaux, ingénieur-brasseur ; François Gillieaux, directeur-gérant des Charbonnages d'Amercœur; Louis Lambert, maître de verrerie; Alfred Soupart, directeur des Charbonnages Réunis ; Goffin et Thiran, banquiers; Meurant, Marbais, Thiébaut, Berger, Julien Dulait, Bourriez, baron Empain, Raoul Warocqué, Henri Lambert,

Digitized by Google

A. Léonard, Meurice, A. Navez, A. Sohier, industriels; Biot, Bailleux, J. Berger, A. François, Durant, Lallemand, négociants, etc.

En septembre, la Commission supérieure de patronage fut instituée par arrêté royal. Les présidents d'honneur étaient MM. Hubert, ministre de l'industrie et du travail, et comte Werner de Mérode, sénateur. Le président était M. Raoul Warocqué.

Quelques mois plus tard, S. M. le Roi faisait savoir au Conseil de direction qu'il accordait à l'Exposition de Charleroi son haut patronage.

Cependant, aussitôt après son installation, le Conseil de direction s'était mis au travail. Il s'était subdivisé en sections ayant chacune des attributions bien déterminées.

En même temps, il appelait aux fonctions de directeur général M. Hasse, architecte à Anvers, qui avait déjà donné des preuves de sa compétence en matière d'expositions, notamment à Anvers et à Liége.

Le 20 juin 1910, M. le ministre Hubert vint poser la première pierre des immenses bâtiments qui font aujourd'hui l'admiration des visiteurs.

L'emplacement choisi était le vaste quadrilatère formé par l'emplacement de l'ancienne forteresse, situé en pleine ville, formant séparation entre la Ville-Haute et le faubourg de Charleroi. Il fallait niveler ce terrain, remuer des milliers de mètres cubes de déblais, construire des halls et de nombreuses annexes, créer des jardins, etc.

Et pour exécuter cette formidable tâche, on ne disposait que de quelques mois — des mois d'hiver en grande partie.

Si, le 29 avril 1911, date fixée pour l'inauguration, l'Exposition n'était pas entièrement prête, il n'en est pas moins vrai que l'on avait accompli un véritable tour de force.

L'Exposition est divisée en deux parties reliées par un dôme central surmonté d'un génie, d'une hauteur de 45 mètres. Ce dôme repose sur quatre piliers et recouvre une arcade de 20 mètres de large sur autant de haut. Il est entouré de quatre tourelles qui se rattachent aux colonnades de style ionique qui constituent la façade principale. Le dôme et la façade sont l'œuvre d'un jeune architecte, M. Gabriel Devreux,

Digitized by Google

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'EXPOSITION DE 1911.

M. le Ministre Hubert prononçant son discours.

POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DE L'EXPOSITION DE 1911.

Le Ministre parcourt les terrains de l'Exposition.

Digitized by Google

M. GENDEBIEN
Commissaire du Gouvernement auprès de l'Exposition.

M. HÉNIN
Président du Conseil de direction de l'Exposition.

M. PASTUR
Député permanent, l'un des principaux promoteurs de l'Exposition.

M. EMILE DEVREUX
Bourgmestre de Charleroi.

Digitized by Google

dont l'aurore professionnelle fait entrevoir une brillante carrière. L'aspect en est monumental et des plus imposant. Il est regrettable que, en raison de l'exiguité de l'emplacement, on n'ait pu donner à la façade plus de recul et permettre ainsi aux visiteurs de l'admirer dans tout son développement.

A droite du dôme se trouve le hall des machines; à gauche, les halls du matériel roulant et de l'industrie. Le premier a 110 mètres de largeur sur 110 mètres de profondeur; les seconds ont 110 mètres de largeur sur 160 mètres de longueur. Ces halls, entièrement métalliques, couvrent une superficie de plus de 30,000 mètres carrés.

La galerie des machines.

Nous pénétrons d'abord dans la galerie des machines. Il règne là une vie intense, qui donne l'impression d'une vaste usine en pleine activité.

Les ponts roulants circulent, les volants tournent sans relâche, les machines-outils fonctionnent, les dynamos, dans leurs courses vertigineuses, font entendre leur grincement particulier.

Toutes nos grandes firmes sont représentées. C'est une manifestation imposante, extraordinairement belle, de notre puissance industrielle. Tous les techniciens qui parcourent la galerie des machines sont unanimes à reconnaître que rarement on a vu un ensemble aussi vaste, aussi beau, aussi divers.

On y admire une colossale machine d'extraction de charbonnages, des turbines, des moteurs de tous genres, des machines-outils, des appareils de levage, des chaudières, une locomotive électrique, des câbles de charbonnages, des chaînes, des appareils de pesage, que sais-je encore. L'électricité y tient une place très importante. Tous nos électriciens sont représentés, et l'on y remarque notamment les stands incomparables des Ateliers de constructions électriques de Charleroi.

Déjà un grand nombre d'ingénieurs et industriels étrangers sont venus admirer notre galerie des machines, et il n'est pas douteux que, durant la période des vacances qui commence, il n'en vienne encore de tous les points de l'univers.

Digitized by Google

Les halls de l'industrie.

Passons sous le dôme et pénétrons dans les halls de l'industrie.

A l'extrémité droite, se trouve la galerie du matériel roulant, où nos grandes firmes ont exposé de nombreuses locomotives de types divers, des wagons, des voitures de tramways, etc.

Toutes les petites industries qui gravitent autour de la grande sont représentées ici : céramique, carrières, corderie, fabrication des volets, fonderie de cuivre, treillage métallique, charronnage, etc. Très remarqué le stand de l'automobile où deux importantes firmes du bassin ont exposé des voitures magnifiques qui montrent que, sous ce rapport, nous ne sommes plus tributaires de l'étranger.

Le stand Fr. Alexandre.

La caractéristique de l'Exposition de Charleroi, c'est de montrer aux visiteurs les progrès énormes réalisés depuis quelques années dans l'industrie de la région, et surtout l'industrie du fer, qui est représentée sous toutes ses formes.

Le stand de ferronnerie artistique de M. Fr. Alexandre complète admirablement cette démonstration. Sous son marteau habile, le fer prend des formes graciles, harmonieuses, et des produits des fours à puddler sortent des chefs-d'œuvre.

Notre ferronnier d'art expose une magnifique rampe d'escalier, des lanternes de vestibules, des bougeoirs, une quantité d'autres objets qui font l'admiration des visiteurs.

A Bruxelles déjà, l'an dernier, M. Fr. Alexandre a obtenu un succès éclatant.

Le jeune artiste a fait revivre en Wallonie l'ancienne industrie du fer forgé. Il est, en effet, à la tête de l'école de ferronnerie créée au musée provincial de l'enseignement industriel, d'où sortiront des artistes qui rendront à la ferronnerie d'art sa splendeur de jadis.

Ajoutons que M. Fr. Alexandre est l'auteur de la magnifique galerie en fer forgé qui orne le tableau général de distribution électrique de la galerie des machines.

Digitized by Google

Les collectivités.

Au fond des halls de l'industrie se trouvent les collectivités industrielles de la région, qui constituent un admirable ensemble, absolument unique, d'un luxe inouï.

Jamais sans doute notre grande industrie n'avait déployé un pareil effort.

Voici d'abord le pavillon des glaceries, garni de glaces gigantesques, abritant un magnifique salon de réception. Tout autour, on a exposé les produits des diverses usines.

Vient ensuite le coquet pavillon de la collectivité des verreries, dans lequel on remarque une réduction d'un four à bassin, des vues représentant les différentes phases de la fabrication du verre à vitre, cette belle industrie dont le pays de Charleroi eut, pendant si longtemps, le monopole.

Le monument du travail de Constantin Meunier sépare ces deux collectivités de la métallurgie et des mines.

La métallurgie occupe un emplacement considérable. Au centre, un dôme immense, imposant, abritant un salon d'honneur, et tout autour les stands où sont exposés les produits des grandes firmes métallurgiques de la région : laminoirs, aciéries, clouteries, ateliers de construction, etc. Tous ces stands sont agencés avec un goût parfait, parfois même avec beaucoup d'art.

La collectivité des mines.

Nous voici à la collectivité des mines, ce que l'on pourrait dénommer le *clou* de l'Exposition.

Nous ne pouvons mieux faire que de reproduire la relation qu'en a faite un journaliste technicien :

« Il est excessivement difficile pour les industries productrices de matières brutes de réaliser une exposition qui puisse intéresser les visiteurs : c'est notamment le cas pour les charbonnages. Ceux-ci n'ont cependant pas voulu que l'Exposition, destinée à magnifier l'effort considérable du Hainaut, n'ait pas une représentation en rapport avec l'importance de leur indus-

Digitized by Google

trie dans la province. On peut dire que la réussite est complète. Les sacrifices faits méritent d'être soulignés, car, à l'inverse d'autres industries, aucun profit ne peut être retiré de cette participation : les briquettes qui supportent le buste du fondateur du Poirier ou celles qui surmontent la maquette de Sacré-Madame n'amèneront pas à ces sociétés un acheteur de plus ; on admirera le banc formé de houilles des Charbonnages Réunis ou, dans les vitrines du mineur, le magnifique coke de l'Agrappe, mais cette admiration demeurera stérile.

Quoi qu'il en soit, nos principales sociétés charbonnières ont donc formé une collectivité, donnant le double avantage de permettre la réalisation d'un ensemble plus homogène et de faire supporter par quelques personnalités dévouées la plupart des charges de cette réalisation. C'est ainsi qu'en l'occurrence, ces charges se sont surtout partagées entre le président du groupe, M. Passelecq, qui assura la partie administrative, et le président adjoint, M. Soupart, qui se chargea des installations du stand des charbonnages, comme il l'a fait déjà dans plusieurs expositions antérieures.

Que pouvons-nous donc voir ?

Dès l'entrée monumentale, décorée de panneaux dus à nos meilleures sociétés marbrières et ornée à gauche et à droite de groupes allégoriques, on aperçoit le vitrail du fond qui réunit, dans un ensemble peut-être un peu vif de couleurs, non seulement un siège de production de charbon, mais encore des usines d'utilisation : hauts-fourneaux, aciéries, etc.

Sous ce vitrail, une carte des concessions charbonnières du Hainaut et de la Basse-Sambre, à grande échelle, est flanquée de deux tableaux : un mineur et une hiercheuse.

Enfin, une vitrine, abritant les différents produits que donne le traitement des charbons par classement, lavage, agglomération ou calcination, est surmontée d'une statue de mineur due au ciseau du sculpteur Van Emelen, de Louvain.

Toute cette partie décorative forme un ensemble qui fait ressortir d'heureuse façon les maquettes, collections et tableaux statistiques qui y sont répartis.

Au point de vue général, les renseignements donnés sont très intéressants ; mais malheureusement, ils ont le tort, à cause de la forme diagrammatique qui, forcément, doit être em-

Digitized by Google

ployée, de ne pas être suffisamment examinés sauf par les professionnels.

On trouvera, à gauche sous le vitrail, un tableau donnant pour la période de 1829 à 1910, le bilan complet des progrès de l'industrie houillère dans notre province, au point de vue de la production, du nombre de sièges d'exploitation, des ouvriers occupés tant au fond qu'à la surface, des salaires moyens, de la valeur à la tonne, prix de revient et prix de vente, des accidents, etc., etc.

Le relevé de quelques chiffres sera suggestif: en 1829, la production du Hainaut atteignait 1,760,000 tonnes, tandis que 1909 donne 16,700,000 tonnes, soit à peu de chose près, le décuple. L'industrie houillère nourrissait 19,600 personnes, tandis qu'actuellement elle occupe 101,700 ouvriers environ. D'autre part, le salaire journalier moyen, qui en 1848 se chiffrait à 1 fr. 56, en 1907 atteint 5 francs.

Au point de vue des accidents, le nombre de tués par 1,000 ouvriers et par an s'est élevé au maximum à 5.45 en 1852, tandis que, depuis 1900, la moyenne ne donne plus l'unité, le minimum ayant été obtenu en 1907, année pour laquelle le taux par mille était tombé à 0.94, attestant les résultats mérités par la lutte incessante contre les dangers de toute nature des exploitations minières.

Il faut également signaler que si en 1829 274 puits assuraient la faible production de l'époque, l'extraction actuelle est obtenue par 181 puits ; inutile d'insister sur la transformation radicale de l'outillage qui a permis de tels résultats.

Faisant face à ce tableau dont les quelques données relevées ci-dessus indiquent tout l'intérêt, un diagramme dressé par le ministère du travail montre clairement le fonctionnement des caisses de prévoyance de nos quatre bassins, tant au point de vue des secours pour accidents que des pensions aux vieux, aux veuves et aux orphelins.

On trouvera également sur la cloison de droite une étude de M. V. Thiran sur l'industrie houillère belge de 1810 à 1910 — le bilan d'un siècle — qui ne fait que confirmer pour tout le pays les résultats heureux soulignés ci-dessus pour notre province.

Enfin, on peut encore ranger dans les renseignements généraux les panneaux décoratifs, procurés par M. A. Soupart,

Digitized by Google

représentant l'historique de la ventilation, de l'exhaure et de l'extraction depuis les procédés les plus primitifs jusqu'aux moyens perfectionnés de nos jours. Leur inspection fait comprendre que si les progrès faits par nos charbonnages ont été tels, c'est en grande partie au développement et à la transformation du machinisme qu'ils sont dus.

Il nous reste à examiner les expositions particulières réalisées par les différentes sociétés qui ont bien voulu prêter leur concours.

Dès l'entrée à gauche, une maquette de Sacré-Madame montre une installation complète de triage, lavage et fabrication de briquettes qui fonctionne, montrant les progrès réalisés dans cette branche dont le pays de Charleroi peut s'énorgueillir d'être le berceau.

A côté d'un banc de houilles qui n'invitera pas le visiteur à s'y reposer, les Charbonnages Réunis exposent la réduction d'un siège d'aérage équipé pour l'extraction : châssis à molettes, recettes, machine, ventilateurs Guibal et Rateau ; son agencement permet de voir avec aisance les différentes dispositions adoptées pour assurer le double service de l'aérage et de la production.

Des photographies des différents sièges et deux grands plans, montrant, l'un, la concession exploitée et, l'autre, une coupe à 300 mètres sous le niveau de la mer, complètent cet ensemble très intéressant.

Les Charbonnages d'Elisabeth, à Auvelais, exposent des échantillons de charbon depuis les dimensions les plus réduites jusqu'à une houille de 780 kilos. Deux maquettes : un chemin de fer aérien et une coupe de puits indiquant le travail simultané de creusement et de bétonnage, sont entourées de lampes et d'outils utilisant l'air comprimé.

Contre la cloison, les Charbonnages de l'Epine et du Bois Communal exposent une vitrine avec photographie des principales installations et des échantillons de leurs produits, tandis que les Charbonnages d'Hornu et Wasmes ajoutent à une disposition analogue le plan d'une application intéressante de la cimentation des puits et une coupe nord-sud de leurs exploitations qui mérite d'être signalée : elle montre d'une façon très claire la superposition des concessions boraines, formant un enchevêtrement qui amène le déhouillement du faisceau des

Digitized by Google

couches simultanément par Hornu et Wasmes au niveau de 451 mètres, par le Grand-Buisson au niveau de 780 mètres et par l'Escouffiaux à la profondeur de 920 mètres.

La décoration de la cloison de gauche se complète par des photographies du Boubier, cinq plans de 1807 de l'Agrappe, quatre dessins de Bonne-Espérance à Lambusart et trois plans des Produits dont l'un, dressé en 1829, par ordre de la Cour de justice de Bruxelles, était destiné à éclaircir un différend existant entre cette société et un charbonnage voisin.

Les installations électriques devant desservir les services de Courcelles-Nord méritent un examen et le diagramme des venues d'eau avant et après l'arrêt de Falnuée montre que cette société a dû parer à un exhaure quadruplé, auquel elle a pu faire face, grâce aux installations puissantes que ses dirigeants avaient eu la prudence d'établir.

Le Nord de Charleroi expose une machine à façonner les bois des mines, système Maes. Actionnée électriquement, elle est d'un déplacement facile et la combinaison de ses organes amène la réalisation rapide de toutes les opérations que comporte l'arrangement des bois utilisés pour le soutènement des galeries et des tailles.

Un coup d'œil au stéréoscope des Charbonnages de Marcinelle où nous trouvons quatre grandes vitrines remplies d'échantillons permettant de se représenter la faune et la flore qui caractérisaient l'époque de la formation houillère.

La cloison de droite est occupée par les photographies d'Aiseau-Presles, du Grand-Mambourg, de Tamines, des plans de Roton-Farciennes et une vue panoramique du fief de Lambrechies.

Le Charbonnage de Monceau-Fontaine et Martinet, indépendamment des plans d'installations futures du nouveau siège de Bas-Longs-Prés, expose une maquette de bains-douches pour ouvriers, qu'un groupe de photographies complète heureusement. Un châssis à molettes montre l'emploi des cages à 10 et 12 étages munies de mains roulantes Soupart, qui ont permis le développement de l'extraction du siège de Marchiennes.

L'Ouest de Mons, à côté, représente ses différents types de maisons ouvrières que surmonte un panneau décoratif formé d'un plan de concession à grande échelle et d'une coupe de gisement.

Digitized by Google

La maquette du Charbonnage de Fontaine-l'Evêque, très soignée, indique le fonctionnement complet du système de sondage Raky qui fut utilisé pour les recherches faites en vue d'une extension de concession : les carottes obtenues à différentes profondeurs donnent des échantillons remarquables du terrain houiller qui a été reconnu.

Le stand du Charbonnage de Monceau-Bayemont forme un ensemble très réussi : autour d'un châssis à molettes qui dut être rehaussé pour permettre l'extraction par des cages de plus grande hauteur, sont disposés les outils dont il est permis d'attendre d'heureux résultats pour faciliter le travail souterrain. Si certains ont déjà fait leurs preuves, tels les marteaux perforateurs, on peut espérer que les différents types de haveuses ou de couloirs oscillants pourront également être employés avec succès, surtout si la voie de l'instruction qu'indique le cadet des mines est suivie par la classe ouvrière. S'appuyant sur le petit banc d'étude, ses regards se portent sur les résultats magnifiques obtenus déjà par le Comité des œuvres sociales de Monceau-Bayemont : école des cadets des mines, école ménagère, consultation de nourrissons, bibliothèque, etc.

Nous avons réservé pour la fin le Poirier, dont l'installation centrale occupe une superficie très importante. Autour d'une pyramide supportant le buste de M. Goffart, sont déposées les maquettes du siège Saint-Charles et d'un ventilateur Guibal à deux ouïes, qu'un moteur permet d'actionner; une réduction en activité du traînage mécanique par câble électrique reliant le puits Saint-Charles au triage sur une longueur de 450 mètres; une réduction de l'un des compresseurs étagés actionnés électriquement, installés à des profondeurs de 824 et 940 mètres aux puits Saint-Charles et Saint-André.

D'autre part, se dressent les appareils de nettoyage d'une lampisterie que semble garder un mineur muni de l'appareil de secours Securitas. Enfin, différents panneaux montrent les systèmes des câbles employés, la Centrale électrique dont un diagramme prouve les magnifiques résultats, tandis que des photographies indiquent les phases de la transformation profonde qu'a subie l'outillage de cette société. Une vue panoramique en couleurs détaille l'état actuel des installations.

Nous avons ainsi terminé cette brève revue de ce que nous offre la collectivité des charbonnages du Hainaut et de la

Digitized by Google

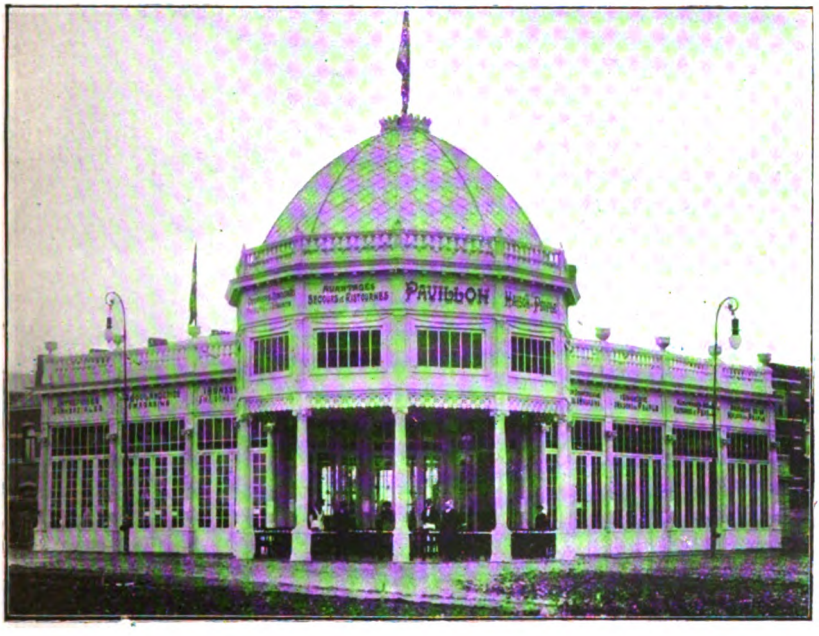

LE STAND DE LA MAISON DU PEUPLE

Digitized by Google

Digitized by Google

Basse-Sambre. Il y a lieu de la féliciter pour la pierre importante qu'elle a apportée à l'édifice de l'Exposition. »

Ajoutons que la collectivité des charbonnages a aménagé sous les galeries une mine en miniature, dénommée le *Vieux-Mambourg*. Les visiteurs — et ils sont très nombreux — ont une vision complète d'un charbonnage en activité. Ils ont même l'illusion de descendre à plusieurs centaines de mètres de profondeur.

Bienfaisance.

En sortant du stand des mines, on pénètre dans le compartiment de la bienfaisance et de l'hygiène, d'où, à travers une glace, le visiteur découvre un magnifique panorama du pays noir. Très remarquée l'Exposition du Bureau de bienfaisance de Mons, qui a envoyé notamment un « tournoir » authentique.

Le compartiment de la bienfaisance montre aux visiteurs les immenses progrès accomplis en matière d'hygiène et de confort dans les hospices, les hôpitaux, les orphelinats. Charleroi notamment, avec des ressources infimes, a réalisé des prodiges. Cette ville possède, en effet, un hôpital absolument moderne, un orphelinat, une crèche, et aura bientôt un hospice pour les vieillards.

Un coin du stand est réservé à la Fédération des consultations de nourrissons du Hainaut, une œuvre digne de tous les encouragements.

Dans une grande vitrine sont exposés une quantité d'objets exécutés par les apprentis de l'école des estropiés, créée par la province de Hainaut. On y voit des chaussures, des reliures, des appareils orthopédiques, de la vannerie, des brosses, des tapis en alfa, des vêtements, etc. On se rend compte ainsi des bienfaits de cette œuvre provinciale qui a pour but de permettre aux malheureux accidentés du travail de vivre autrement que par la mendicité.

Remarqués encore, les envois du Comité belge pour l'incinération, de la Ligue nationale contre la tuberculose, etc.

Digitized by Google

La ville de Charleroi.

Le compartiment de la ville de Charleroi mérite une mention spéciale. Il étale avec fierté les immenses progrès réalisés dans tous les domaines, grâce à une administration énergique et éclairée.

On y trouve une quantité de plans de travaux exécutés ou en projet. Au nombre de ceux-ci, on remarque le projet du futur hôtel de ville que l'on souhaite de voir réaliser aussi promptement que possible.

Le compartiment réservé à l'enseignement est tout simplement une merveille. Une foule nombreuse ne cesse d'y admirer les véritables chefs-d'œuvre exécutés dans les cours de travaux manuels, les écoles Frœbel et l'école professionnelle de filles.

Les envois des œuvres de la Goutte de lait, de l'Asile de nuit et de la Bourse du travail attirent également tous les regards.

Les colonies.

Le Congo devait évidemment avoir son compartiment à côté des merveilles de notre industrie régionale qui trouvent chez nos frères noirs un important débouché.

Ce stand est vaste, bien agencé, et il donne aux visiteurs, d'une façon très vivante, une idée exacte de ce qu'est notre colonie. Il y a là une quantité de tableaux, des cartes, des diagrammes, des vues photographiques, des villages en réduction, qui montrent la vie en Afrique. Il y a encore des collections ethnographiques variées, des collections d'armes remarquables, des parures curieuses, des outils de toutes natures, des collections minéralogiques, des échantillons des produits les plus divers, des maquettes de missions, de factoreries, de maisons coloniales montrant tout le confort réalisé depuis la période héroïque des débuts.

Des cartes suggestives indiquent le tracé des voies maritimes donnant accès à la colonie, des modèles de bateaux représentent les premiers navires — combien modestes — qui

Digitized by Google

firent le service d'Anvers au Congo, et on admire le dernier en date, l'*Elisabethville*. Les voies ferrées font l'objet de documents cartographiques détaillés.

Le génie civil.

Tout près des colonies se trouve le stand du Génie civil, qui mérite une visite. Les ponts et chaussées sont représentés notamment par les projets relatifs à la restauration des abbayes d'Aulne et de Villers, aux travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal de Charleroi à Bruxelles, à divers travaux hydrauliques, etc.

La province de Hainaut expose les plans de l'Institut d'hygiène de Mons, et les chemins de fer vicinaux, divers travaux d'art.

Parmi les envois particuliers, nous remarquons : de M. l'architecte Dubail, les plans de l'Athénée du Centre; de M. Julien Laureys, de Charleroi, un projet d'une gare moderne; de M. l'architecte Carpet, de Charleroi, une église et diverses habitations; de M. l'architecte Sauvegarde, de Mont-sur-Marchienne, les nouvelles usines des Ateliers de constructions électriques de Charleroi.

Le bourgmestre de Charleroi, M. l'architecte Devreux, expose les plans des nouvelles Usines d'électricité de Bruxelles, à Laeken, et de la sous-station de Solbosch. Son fils, M. Gabriel Devreux, qui a de qui tenir, expose les plans de la façade de l'Exposition, ceux du restaurant du *Faisan doré* et de la future Maison libérale de Charleroi.

Après avoir jeté un dernier coup d'œil sur les divers stands qui montrent l'importance et la diversité de l'industrie régionale, nous sortons des halls et nous voici dans l'avenue des Pavillons.

Le palais des arts féminins.

Le pavillon qui abrite les arts féminins est coquet et très vaste. Il y règne une activité extraordinaire et reçoit chaque jour une quantité de visiteurs — ou plutôt de visiteuses.

Le groupe V, qui l'a organisé avec tant de compétence, a

Digitized by Google

voulu mettre en lumière l'œuvre bienfaisante de la femme dans les multiples fonctions où elle déploie des trésors inépuisables d'activité et de dévouement, et il a pleinement réussi. Le palais des arts féminins, à lui seul, constitue une véritable exposition.

Le groupe V est divisé en trois classes : la classe 17 s'occupe particulièrement des œuvres d'enseignement et montre en activité aux visiteurs les cours spéciaux des écoles professionnelles et des écoles ménagères, ainsi que le travail des écoles gardiennes, écoles d'infirmières et autres institutions spéciales.

La classe 18 a pour mission de faire connaître le rôle joué par la femme dans les arts, les sciences, les institutions économiques et particulièrement dans la bienfaisance féminine sous ses formes les plus variées.

La classe 19 est destinée à faire apprécier le travail manuel de la femme.

Comme nous l'avons dit, la classe 17 réunit tout ce qui concerne l'enseignement en activité pour jeunes filles. Chaque semaine, une école ménagère et une école professionnelle viennent travailler du lundi au samedi dans les locaux qui leur sont destinés.

Le dimanche, ces locaux sont occupés soit par une école gardienne qui vient se livrer à ses travaux habituels, soit par la Croix-Rouge ou d'autres écoles d'infirmières.

En résumé, la classe 17 montre au public les divers enseignements pratiques donnés dans le Hainaut. Pendant la durée de l'Exposition, elle aura en activité 72 institutions avec environ 2,000 maîtresses et élèves.

La classe 18 (sciences et arts) est représentée par des ouvrages et des livres ou poèmes imprimés ou manuscrits et par des travaux artistiques qui constituent en quelque sorte un monopole pour le talent féminin. On y trouve des broderies, des dentelles, des tapisseries, des cuirs, bois et métaux décorés, des miniatures et enluminures, de la peinture sur porcelaine, étoffe, etc.

Dans la même classe, les institutions économiques, les mutualités de femmes et de bienfaisance font connaître d'une manière instructive et attrayante, par des rapports, notices, règlements, diagrammes, plans, dessins, photographies, etc., le but poursuivi et les résultats obtenus.

Digitized by Google

Cette intéressante section comprend 148 exposants et résume tout ce qui a été fait par la femme, pour la femme et la première enfance.

La classe 19 montre en activité aux visiteurs la plupart des métiers où la main-d'œuvre féminine trouve à s'employer avantageusement et qui ne nécessitent pas une installation trop spéciale. Il y a soixante ouvrières, représentant vingt et une industries. On y voit notamment les dentellières de l'Entre-Sambre-et-Meuse, les confectionneuses de balles à jouer, les décoreuses de sabots, etc.

La « Concorde ».

— Que désirez-vous, citoyen ?

Nous sommes à la Maison du peuple, un pavillon coquet, vaste et très gai, surmonté d'un dôme imposant. C'est une succursale de la « Concorde », la puissante association de travailleurs, dont le siège est à Roux. La « Maison du peuple » est un des établissements les plus fréquentés de l'Exposition, à juste titre du reste ; les consommations sont excellentes, et il s'y trouve un buffet froid où l'on peut se ravitailler à peu de frais. Un détail : on n'y vend pas de liqueurs ; l'alcool est, en effet, proscrit de toutes les maisons du peuple.

Il nous a paru intéressant de nous attarder quelques instants à la Maison du peuple. M. le député Léonard, la cheville ouvrière du mouvement coopératif et syndicaliste dans le bassin de Charleroi, est précisément là, et il va nous donner des détails sur la Société coopérative la « Concorde », qui synthétise d'une façon bien tangible l'effort considérable réalisé depuis vingt ans, dans le domaine économique, par la classe ouvrière — comme l'Exposition elle-même est la glorification d'un labeur industriel de nombreuses années.

C'est après la pénible tourmente de 1886, que, dans la classe ouvrière, on comprit qu'il fallait s'organiser, se grouper, pour obtenir un mieux-être impossible à réaliser par l'isolement. Pendant quelques années, il y eut des tâtonnements, causés par l'inexpérience des uns, parfois par l'hostilité des autres. Mais il y avait à la tête du mouvement des hommes que rien ne rebutait et qui ne se découragèrent pas. Leur téna-

Digitized by Google

cité et leur persévérance devaient avoir leur récompense, comme on va le voir.

C'est en 1891 que la « Concorde » de Roux fut créée par le regretté Henri Guesse, Alexandre Roucloux, Emile Derome, Léopold Londot, etc., tous simples ouvriers mineurs, n'ayant en matière commerciale que des connaissances rudimentaires, mais animés du désir de faire bien et d'être utiles à leurs compagnons de travail.

Pendant quelques années, la « Concorde », installée dans un modeste local de la rue des Aizelies, l'ancien salon du Mouquet, à Roux, ne fut qu'une simple coopérative de consommation. On y faisait le commerce de farines, de graines, de déchets de mouture, etc. En 1892, la « Concorde » fit l'acquisition d'un grand bâtiment situé rue des Wayens, qui avait abrité naguère une clouterie. On y créa une salle de réunion, un café et un magasin.

Cependant, le mouvement coopératif s'étendait de plus en plus, et trois ans après la création de la « Concorde » — en 1894 — on décidait de transformer celle-ci en coopérative de production. La première boulangerie mécanique fut installée. Il s'agissait d'un modeste four, pouvant contenir soixante pains de 2 kilogrammes.

La boulangerie fut mise en marche le 2 juillet ; le 31 décembre elle avait fourni 75,989 pains représentant une valeur de 21,568 fr. 29 c. L'exploitation générale donnait un bénéfice de 3,467 fr. 12 c.

Tels étaient les débuts de l'œuvre géante que l'on admire aujourd'hui.

Cependant, les promoteurs du mouvement coopératif avaient compris que leurs efforts ne devaient pas se borner à améliorer la situation matérielle des familles ouvrières ; il fallait aussi relever le niveau moral du père de famille, des fils. Il fallait, par une éducation nouvelle, les éloigner du cabaret, des combats de coqs et autres distractions malsaines. C'est alors que l'on créa les mutualités qui devaient venir au secours des malheureux terrassés par la maladie ou un accident. De ce côté aussi, les débuts furent pénibles, et il fallut de la part des vaillants novateurs une énergie et une force de volonté extraordinaires pour ne pas se laisser aller au découragement.

Digitized by Google

La Fédération mutualiste fut créée. En 1896, elle tint un Congrès dans lequel les importantes décisions suivantes furent prises :

1. La « Concorde de Roux » aura pour titre : « La Concorde », société coopérative des ouvriers du bassin de Charleroi ;

2. La société coopérative sera placée sous le patronage des associations ouvrières du bassin de Charleroi ;

3. Les groupes affiliés verseront leurs économies en dépôt pour être utilisées au développement de la coopération ;

4. Il sera payé un intérêt de 5 p. c. aux capitaux versés ;

5. La « Concorde » étendra la vente de ses produits à toutes les communes du bassin ;

6. Les groupes affiliés feront la propagande en faveur des institutions de la société ;

7. Les groupes affiliés auront le droit de désigner un délégué pour participer avec le Comité exécutif à la vie administrative de la société ;

8. Les candidatures pour les fonctions vacantes au personnel seront présentées par les associations affiliées ;

9. La Fédération mutualiste recevra une quote-part de 10 p. c. dans les bénéfices nets de la société.

Dès lors, les intérêts des deux groupements — mutuelliste et coopérateur — furent confondus. Une propagande intense fut organisée à l'effet de rallier les retardataires, et rapidement la « Concorde » et les mutualités prirent un essor considérable.

En 1897, une deuxième boulangerie fut établie dans les locaux de la Maison du peuple de Charleroi, le vaste local de la rue du Roton.

L'an dernier, la « Concorde » a fait l'acquisition d'un vaste bâtiment à Jumet (Bois-d'Elville). Ce bâtiment avait été édifié en 1887 par l'Union verrière, à usage de boulangerie. La Société coopérative « Eurêka » (c'est ainsi qu'elle se dénommait) avait eu des débuts favorables, mais la désagrégation survint, et la liquidation suivit. L'immeuble fut donc racheté par la « Concorde », qui y a installé une brasserie avec tous les perfectionnements modernes. La brasserie est actionnée par l'électricité, et elle produit actuellement 2,000 hectolitres par

Digitized by Google

mois. Ce nombre est insuffisant et des agrandissements sont devenus indispensables.

A Roux, à Charleroi, à Jumet et dans ses diverses succursales, la « Concorde » prend chaque jour plus de développement.

Elle possède :

A Roux, une vaste Maison du peuple, avec salle de réunions et de fêtes, des bureaux, une boulangerie avec magasins et écuries, un atelier de menuiserie, un atelier de charronnage et une forge, un magasin d'épiceries, un magasin de chaussures et un magasin central alimentaire ;

A Charleroi, une Maison du peuple avec salle de réunions et de fêtes, des bureaux, une boulangerie avec magasin et écurie, un atelier de charronnage, un magasin d'épicerie et de chaussures, cinq maisons louées ;

A Jumet, une brasserie.

La « Concorde », pour ses services de transports, possède 60 chevaux et 33 véhicules.

Elle occupe 120 ouvriers et employés.

L'ensemble des installations — immeubles, matériel et outillages — a coûté à ce jour 776,000 francs.

Quant aux résultats, les voici, condensés en quelques chiffres suggestifs :

En 1894, il y avait 96 sociétaires ; il y en avait 17,881 au 31 décembre 1910.

En 1894, les boulangeries ont produit 153,772 kilogrammes de pains ; en 1910, la production a été de 6,356,226 kilogrammes.

En 1894, le service financier accusait en recettes 57,876 fr. 04 et en dépenses, 57,896 fr. 70. En 1910, ces deux postes donnaient respectivement 2,187,269 fr. 51 et 2,169,877 fr. 15.

En 1894, le bénéfice exploitation a été de 4,587 fr. 78 ; il s'est élevé en 1910 à 196,583 fr. 84.

En résumé, la production a été de 1894 à 1910 de 66,035,212 kilogrammes de pains. Pendant la même période, les recettes se sont élevées à 20,384,876 fr. 53 et les dépenses à 20,337,543 fr. 18 c. Le bénéfice exploitation a atteint 1,860,611 fr. 42.

Digitized by Google

Les bénéfices sociaux sont répartis notamment de la manière suivante : ristournes aux coopérateurs, au prorata de leurs achats ; secours aux membres malades et blessés ; pensions aux vieux coopérateurs, etc.

De 1894 à 1910, les ristournes aux membres se sont élevées à 378,092 fr. 67.

Le service des pensions fonctionne depuis 1905 ; actuellement il y a 352 pensionnés qui ont touché ensemble 44,202 fr. 28.

Quant à la caisse de secours, de 1894 au 31 décembre 1910, elle a dépensé 378,092 fr. 67.

Ajoutons que la Fédération mutualiste groupe aujourd'hui une quinzaine de mille membres.

Voilà l'œuvre, quintessenciée. Elle est digne d'admiration. Elle nous fait songer au temps, pas encore si lointain, où l'ouvrier était livré à lui-même, sans appui, sans soutien.

Grâce aux organisations comme celle de la « Concorde », aux mutualités, aux œuvres d'éducation comme les universités populaires, aux écoles professionnelles et techniques, la situation morale et matérielle du travailleur s'est considérablement améliorée, en même temps que se relevait sa dignité personnelle, son respect de soi-même et d'autrui.

Aussi ne saurions-nous rendre un trop éclatant hommage aux braves gens — tous ouvriers — qui, par un labeur de tous les jours, sans relâche, sans faiblesse, sans découragement, ont su conduire la modeste « Concorde » de 1891 aux hautes destinées dont nous sommes aujourd'hui les témoins émerveillés.

Le pavillon Warocqué.

En face de la « Concorde » se trouve le coquet pavillon Warocqué, construit par M. l'architecte Devreux.

Ce pavillon est la synthèse des œuvres que la lignée des grands philanthropes de Mariemont a provoquées, instituées, encouragées ou soutenues.

Des maquettes donnent une vue exacte des superbes bâtiments à usage d'écoles ou d'établissements de bienfaisance, édifiés à Morlanwelz et ailleurs.

A Morlanwelz ce sont : les écoles gardiennes, les écoles com-

Digitized by Google

munales, l'école industrielle, l'école ménagère, les cours professionnels avec musée industriel de l'Etat, l'athénée du Centre, le bassin de natation.

Ailleurs ce sont : l'Institut commercial des industriels du Hainaut à Mons, et l'Institut d'anatomie à Bruxelles, annexe de l'Université libre, établie au parc Léopold.

Il y a en outre : l'Hôpital Louise, la Crèche, la Maternité, l'Orphelinat.

A côté de ces maquettes, deux vitrines sont spécialement consacrées aux méthodes d'enseignement employées aux cours professionnels (ajustage) de Mariemont, et à l'Institut de Bruxelles (anatomie).

Il y a encore des diagrammes, des statistiques, des documents divers relatifs à l'exploitation des Charbonnages de Mariemont.

Le pavillon Warocqué reçoit de nombreux visiteurs qui restent en admiration devant l'œuvre si belle et si grande des Warocqué — et surtout de M. Raoul Warocqué, qui a déjà doté la science et la bienfaisance de nombreuses et utiles institutions.

Les jardins.

Continuons notre promenade. Nous traversons l'allée centrale et nous nous engageons dans la seconde partie de l'avenue des Pavillons. Nous admirons en passant la belle façade de la salle des fêtes, et nous voici dans les jardins. Là-bas, au fond, se détache le rustique pavillon des eaux et forêts, où l'on a réuni notamment les produits de nos bois régionaux ainsi que des espèces de poissons de la Sambre et de l'Eau d'Heure. Des cartes suggestives apprennent aux visiteurs que les magnifiques forêts de l'Entre-Sambre-et-Meuse se déboisent de plus en plus et sont en train de disparaître, grâce à une exploitation à outrance.

Contrairement aux usages en matière d'expositions, les jardins sont, à Charleroi, tout à fait isolés. On les a créés sur l'emplacement de l'ancien cimetière et l'on a encore utilisé un grand trou creusé naguère pour isoler la ville d'un terril en combustion.

L'architecte-paysagiste carolorégien, M. Edmond Duquenne, a tiré, des terrains dont il disposait, un parti magnifique.

Digitized by Google

L'ancien cimetière a été converti en parc français, très fleuri, avec une succession d'étages qui forment une perspective des plus agréables à l'œil. Quant au ravin, il en a fait une sorte de paysage suisse, au fond duquel une cascade précipite des eaux tumultueuses, cependant qu'un pont rustique franchit le précipice et qu'un petit chemin serpente sur les flancs de ce coin pittoresque. Partout ailleurs, M. Duquenne a prodigué son talent d'artiste, en créant notamment, vers la plaine des manœuvres, près de l'hôpital, un magnifique jardin agrémenté de pièces d'eau et de ponts pittoresques.

Toutes ces jolies promenades nous resteront après l'Exposition et perpétueront le souvenir de la grande manifestation industrielle et artistique de 1911.

Attractions diverses.

L'Exposition de Charleroi possède deux parcs d'attractions, situés à chacune des extrémités : à l'est, le Japon fleuri ; à l'ouest, le Luna-Garden. Celui-ci est le plus bruyant, avec son Scenic-Railway, son Water-Chute, ses nombreux music-halls. Le Japon fleuri est plus reposant. C'est une vision d'Extrême-Orient avec ses pagodes, ses ruisselets, ses ponts en arc et ses décors exotiques.

Tout près de là, sur la plaine des manœuvres, on a installé les halls destinés aux expositions temporaires. Nous y avons eu déjà d'admirables floralies, une exposition de chiens, un concours de chevaux reproducteurs, une exposition d'aviculture, etc. C'est là également que l'on a aménagé la plaine des sports, qui est occupée chaque dimanche.

L'Exposition, y compris les bâtiments provinciaux de l'Université du travail et le Palais des beaux-arts, occupe une superficie totale de 27 hectares.

Or, au début, on devait se contenter de 14 hectares !

* * *

Les lecteurs pourront se rendre compte, par cette rapide excursion faite en leur compagnie, de l'importance de notre

Digitized by Google

Regional's Fair. Elle est réellement belle, très attractive, et d'un aspect monumental de belle venue. Les organisateurs ont déployé un effort absolument gigantesque si l'on tient compte des ressources et des moyens à leur disposition.

Le succès considérable de l'Exposition sera la récompense légitime de leur infatigable labeur.

Gustave HOUDEZ,
publiciste.

Digitized by Google

Prix : UN FRANC

43e ANNÉE Nos 16-17 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

Enquête sur le Suffrage universel

—: SOMMAIRE :—

Paul Hymans :
LE PARTI LIBÉRAL ET LE SUFFRAGE UNIVERSEL.

Enquête sur le Suffrage universel en Belgique :
LES OPINIONS A GAUCHE.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R. : Le loup et le chien...
Maurice Darin : Victimes ou privilégiés ?

Marguerite Van de Wiele :
LE CHAPITRE DE LA FEMME.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES.

15 AOUT-1er SEPTEMBRE 1911

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux**, professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun**, député, à Gand; **E. Buisset**, échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier**, à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella**, sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner**, directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson**, avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez**, sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans**, député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette**, sénateur, à Liége; **F. Masson**, échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont**, sénateur, à Verviers; **Louis Strauss**, échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener**, sénateur, à Bruxelles.

Directeur : **Maurice Wilmotte.**

Secrétaire de la rédaction : **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue*.

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger.	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

Digitized by Google

M. Paul HYMANS

M. Paul JANSON

M. Emile VANDERVELDE

M. Émile DUPONT

M. Jules DESTRÉE

Digitized by Google

Le Parti libéral et le Suffrage universel.

Le jour où la Belgique passera du régime du suffrage plural à celui du suffrage universel pur et simple, la transition sera bien moins brusque et plus aisée que lorsqu'en 1893 le suffrage restreint fit place au suffrage généralisé.

Le régime censitaire monopolisait la puissance politique aux mains de 130,000 bourgeois. Du jour au lendemain elle fut, en 1893, transmise à tous les citoyens belges.

Ce fut le suffrage universel, mais sans l'égalité politique. Nous avons depuis 1893 le suffrage universel, le suffrage de tous — on l'oublie souvent —, mais nous n'avonspas l'égalité politique.

Le droit de tous les citoyens belges de voter, d'élire les mandataires de la nation à tous les degrés, fut proclamé en 1893. Et l'on n'exclut même ni les ignorants ni les assistés. On reconnaissait ainsi l'égalité politique. Et aussitôt après on la supprimait par l'institution du vote plural, et sous la forme du vote plural on restaurait le privilège du cens.

Sans doute, l'idée de graduer le pouvoir de l'électeur d'après sa culture, sa capacité, son action sociale n'est pas théoriquement absurde. Mais la formule de pluralité qu'adoptèrent les Chambres constituantes est politiquement aussi absurde qu'injuste.

Comment faire comprendre à la masse et comment justifier qu'un homme qui paie cinq francs de contributions vaille deux fois un homme qui paie moins? Quant à la capacité, l'avantage dont elle jouit est si mince qu'elle reste noyée dans le nombre.

Digitized by Google

Et comment légitimer notre système communal dont un journaliste du groupe indépendant disait récemment qu'il n'est qu'une caricature?

Le vote plural fut adopté en désespoir de cause, au dernier moment, par peur de ne pas aboutir. Ce fut un expédient. Frère-Orban et Bara le repoussèrent. Graux ne se rallia que pour éviter l'avortement de la revision. A droite, M. Woeste, M. de Smet de Naeyer, M. Schollaert s'abstinrent.

Je voudrais bien savoir dans ces conditions pour quel motif mes amis et moi nous entreprendrions, contre l'impulsion naturelle d'une démocratie qui aspire à l'égalité, la défense d'un système électoral à la confection duquel nous et les nôtres nous sommes tout à fait étrangers, que le parti catholique nous a donné, à bon escient, et dont il a retiré des profits démesurés.

Je ne le trouve ni juste ni utile. Et je devrais le défendre! Dès 1902, je déclarai à la Chambre que je ne jouerais pas ce jeu de dupe.

Qu'imaginer en dehors du vote plural? Il ne reste que le suffrage égalitaire, celui qu'on appelle le suffrage universel pur et simple. Il n'y a plus d'étape intermédiaire. L'étape intermédiaire entre le suffrage restreint et le pur et simple, c'était le plural.

En réalité, le suffrage plural n'est qu'une modalité du suffrage universel. Elle rend faciles les fraudes dans la confection des listes électorales et y incite des administrations politiques. Elle donne aux campagnes une prépondérance illégitime. Supprimez la modalité. Il reste le suffrage égalitaire.

Les adversaires du suffrage universel en 1893 le virent très clairement. Ils reconnurent que le vote plural ne serait qu'un obstacle passager et fragile à la réalisation de l'égalité politique.

La revision de 1893 en admettant tout le monde aux

Digitized by Google

urnes faisait entrer dans notre régime le principe du suffrage universel. Et ce principe devait irrésistiblement déployer sa force et faire sauter les bandelettes dont on l'entourait.

La Belgique est devenue une démocratie dès ce jour-là. Et cette démocratie a grandi, fait son éducation, porté ses fruits, suivi sa pente naturelle qui conduit à l'égalité.

L'égalité politique est l'inévitable aboutissement de notre évolution démocratique. Personne n'en peut douter. C'est un phénomène normal, auquel il est impossible d'échapper.

Qu'avons-nous fait? Nous avons reconnu que l'heure était venue d'en préparer et d'en faciliter l'accomplissement dans l'ordre et la légalité. Et nous avons la conviction que c'est l'heure opportune.

L'idée de l'égalité politique a lentement fait son chemin. Elle a pénétré les rangs du parti libéral. En principe, le libéralisme l'a adoptée depuis longtemps. Il y a quelques répugnances sans doute encore, spécialement à Liége et à Bruxelles, dans certains groupes d'esprit timoré et de contingent restreint. Je ne leur oppose ni insouciance ni dédain. Mais je demande si la politique libérale peut se modeler sur la mentalité d'une infime minorité, assurément respectable, mais qui ne constitue pas la force vivante et agissante du parti.

Nous réclamons de cette minorité la confiance; nous sommes convaincu qu'elle comprendra les nécessités de notre époque et de la situation du pays et qu'elle suivra la masse de l'armée en marche — en marche vers la victoire.

Le parti clérical vit de la fidélité du peuple rural, asservi aux influences cléricales et nobiliaires. C'est la démocratie des grandes villes et des populations industrielles où nous puisons nos forces.

L'adhésion du parti libéral au suffrage universel pur et simple donne aux efforts des gauches de l'unité et de l'enthou-

Digitized by Google

siasme. Elle soutient et prolonge l'admirable élan de résistance qui a dressé tous les éléments ardents et intelligents du pays contre la politique scolaire du gouvernement clérical, qui a emporté le ministère, jeté le désarroi chez l'ennemi, et ouvert les chemins de la délivrance.

Elle crée un point de contact entre les deux groupes de l'opposition. Elle ne diminue ni notre indépendance ni notre dignité.

Le parti libéral reste et restera le parti libéral, c'est-à-dire, dans les temps où nous sommes, un parti poursuivant une sage, méthodique et courageuse évolution, sans faiblesse comme sans emballement, un parti de réalisation, sachant distinguer l'utopique du possible, ne s'effrayant pas des instincts et des aspirations de la démocratie et destiné à la guider dans les voies pratiques et à l'écarter des aventures, à faire l'éducation morale et intellectuelle de la nation, à lui donner la vraie notion de la liberté et de la dignité de l'individu.

Pourquoi aurait-on peur? C'est sur la peur que spéculent les stratèges du cléricalisme. Ils en vivent depuis longtemps. Ils annoncent l'anarchie, la révolution, la tyrannie du nombre.

Deux correctifs nous mettent à l'abri du danger des entraînements. C'est d'abord le vote obligatoire qui assure la participation aux affaires de la nation des éléments les plus modérés, ceux que trop souvent, en France, par exemple, la lassitude, ou l'indifférence, ou l'égoïsme éloigne du champ des luttes électorales; c'est surtout la représentation proportionnelle qui consacre et sauvegarde le droit à la vie de tous les partis, empêche leur écrasement et peut constituer un frein si puissant que le gouvernement de parti lui-même deviendrait impossible.

Voilà les garanties qu'offrent nos institutions.

Il en est d'autres que l'on découvre dans la structure même

Digitized by Google

de notre société politique, la juxtaposition de deux éléments presque équivalents, le rural et l'industriel, la combinaison de deux races, et un commun bon sens, un goût des solutions modérées, un attachement aux habitudes, aux mœurs, aux traditions qui sont des facteurs permanents de conservation sociale.

On cherche enfin à faire croire que la monarchie serait mise en péril.

Ce qui fait la force de la monarchie en Belgique, c'est qu'elle est étroitement associée depuis 1830 à notre vie nationale. C'est qu'elle fixe le pouvoir suprême hors de l'atmosphère des partis, c'est qu'elle est un gage d'équilibre au dedans, de prestige et d'amitiés au dehors; c'est qu'elle a rempli, en Belgique, admirablement son office.

Léopold I[er] a contribué à faire la Belgique et à lui conquérir sa place dans le société des puissances. Léopold II a aidé à lui assurer son admirable développement économique. Le règne nouveau, inauguré au milieu de témoignages ardents de confiance et d'attachement, est plein de promesses. La Belgique a passé, depuis 1830, à côté de maintes tourmentes révolutionnaires. Autour d'elle des empires et des républiques se sont faits et défaits. Jamais un mouvement républicain ne s'est produit chez elle. Si la forme du gouvernement a pu servir parfois de thème à des discussions, jamais elle n'a été sérieusement contestée ni menacée. Et rien n'autorise à croire que l'avenir puisse ébranler cette heureuse et remarquable stabilité.

Allons donc de l'avant, sans crainte stérile, sans énervante timidité.

Que la Belgique poursuive ses destinées de nation libre et se développe dans l'air salubre d'une démocratie tempérée par des institutions protectrices du droit de chacun et par des instincts réfléchis et prudents qui lui feront éviter les excès et les folies.

Digitized by Google

Le cléricalisme est, chez elle, le maître depuis vingt-sept ans. Le sentiment qu'il a fait son temps a gagné jusqu'aux milieux catholiques. Il y a exaspération chez les uns, lassitude chez les autres, besoin partout de nouveauté et de changement, aspiration à se dégager d'une influence obsédante et oppressive. On se rend compte qu'un peuple ne peut impunément se livrer tout entier à un parti et lui abandonner son sort.

L'espoir de l'affranchissement a galvanisé les énergies, secoué les indifférents et les sceptiques. Un mouvement d'opinion s'est formé dont l'intensité a dépassé toutes les prévisions.

Nous avons fait plus de chemin depuis trois mois que pendant les dix années qui ont précédé l'aventure où s'est jeté M. Schollaert, avec un aveuglement sans exemple chez un homme d'État.

Sachons profiter des circonstances et leur faire produire leur maximum de rendement.

Ayons de la résolution et de l'habileté.

Ne laissons pas s'attiédir les ardeurs qui ont jailli des profondeurs du pays. Évitons aussi les maladresses et les excès de zèle qui gâtent les meilleures causes.

Le but, c'est le renversement du régime clérical.

Lourde serait la responsabilité de ceux qui, par donquichottisme ou par pusillanimité, compromettraient, au moment de l'action décisive, la grande œuvre collective de la libération nationale.

PAUL HYMANS.

31 juillet 1911.

Digitized by Google

ENQUÊTE

sur le Suffrage universel en Belgique.

AVANT-PROPOS.

La *Revue de Belgique* est la revue de quinzaine du libéralisme en Belgique. Elle aurait cru faillir à un devoir, si à l'occasion de la grandiose manifestation qui se déroulera demain dans les rues de la capitale, elle n'avait consacré le numéro du 15 août au SUFFRAGE UNIVERSEL. Elle a donc ouvert une enquête sur cette grande réforme inscrite maintenant dans le programme de nos associations et elle a adressé un questionnaire à la plupart des notabilités politiques des deux gauches et à quelques personnalités étrangères au monde politique. Venant après la déclaration des gauches réunies, se ralliant à l'unanimité des membres présents au principe du suffrage universel pur et simple à 25 ans, notre enquête pouvait paraître inutile ou tout au moins superflue. Ce n'a pas été le sentiment de ceux — en très grand nombre — qui ont bien voulu nous envoyer des réponses. De plus nous avons, en cette occasion, reçu de nombreuses marques de sympathie et d'encouragement

Digitized by Google

qui nous ont confirmé l'opportunité d'une telle initiative.

A la veille du changement radical qu'apportera, dès la chute du gouvernement clérical, la modification de notre système électoral dans un sens vraiment démocratique, il nous a paru intéressant de provoquer un exposé d'opinions individuelles de la part d'hommes, qui ont l'expérience des choses politiques et sont unis les uns aux autres par des convictions anticléricales, sans que tous jouent pourtant un rôle militant dans nos assemblées parlementaires. C'est dans cette diversité professionnelle que résidera peut-être le meilleur prix d'une consultation comme celle-ci. Les hommes d'études et d'affaires n'en ont point été exclus, et, sauf une seule dissidence, ils confirment avec l'éclat d'une autorité puisée dans les livres et la vie, ce qu'ont décidé les conducteurs de l'opinion publique.

Notre enquête devait être le commentaire de la déclaration des gauches. Permettant à chacun de développer les motifs de son adhésion au principe du suffrage universel, s'adressant aussi à des personnalités qui n'avaient point pris part à cette déclaration, elle devait offrir une variété d'aspects, des nuances appréciables d'opinions, des modalités très diverses dans l'expression d'une pensée commune. un élément de vie enfin et des ferments de bataille, qui ne pouvaient surgir du banal acquiescement à un programme politique commun.

Au lecteur de dire si l'enquête a atteint ce but.

Nous pensons en tout cas que les générations futures liront avec intérêt les opinions de ceux qui

Digitized by Google

furent les ouvriers courageux et tenaces d'une réforme, dont elles recueilleront, quoi qu'on pense, les bienfaits.

Surtout que l'on ne s'effraie pas des contradictions de détail heureusement inévitables que peuvent présenter les diverses réponses; quasi toutes sont d'accord sur l'essentiel : la nécessité de réaliser enfin l'égalité politique proclamée par la grande Révolution et qui aura mis près d'un siècle et quart pour pénétrer chez nous.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont bien voulu contribuer à la rédaction de ce numéro spécial, et nous formulons un vœu qui n'a rien d'égoïste; c'est qu'ils continuent désormais à honorer de leur collaboration les pages ordinaires de la revue.

Quant à l'ordre d'impression des diverses réponses qui nous sont parvenues, il existait plusieurs méthodes de classement. Nous avons choisi le classement par ordre alphabétique : il nous a paru que c'était le seul en situation ici.

La Rédaction.

Digitized by Google

QUESTIONNAIRE

1. — Estimez-vous le vote plural compatible avec un régime politique démocratique ?

2. — Êtes-vous partisan de la suppression radicale du vote plural, et pour quels motifs?

3. — Croyez-vous qu'en dehors de toute condition de cens et de capacité, il faille maintenir un vote supplémentaire pour certaines catégories de citoyens, par exemple les pères de famille ou les électeurs d'un certain âge ?

4. — Estimez-vous qu'il y ait lieu de faire une différence dans les conditions de l'électorat selon qu'il s'agit de la commune, de la province ou des Chambres ?

5. — Estimez-vous que la suppression du vote plural entraînerait la nécessité de réformes donnant certaines garanties de stabilité sociale (par exemple le referendum, la réorganisation du Sénat, etc.). Si oui, quelles seraient selon vous les réformes utiles à cet égard ?

6. — Voyez-vous un lien quelconque entre le suffrage universel pur et simple et le triomphe de l'enseignement public à tous les degrés ?

7. — Que pensez-vous de l'affirmation cléricale, selon laquelle le parti libéral se suiciderait en donnant la main aux socialistes pour abattre le gouvernement actuel ?

Digitized by Google

RÉPONSES

M. Gustave ABEL, directeur de la « Flandre libérale ».

1. — Non, car tout régime démocratique doit consacrer l'égalité entre citoyens, tant au regard du droit public que de tout autre droit. L'obtention d'une voix supplémentaire à un titre quelconque est un privilège et tout privilège est un abus.

2-3. — Les questions 2 et 3 se confondent. Je suis partisan de la suppression radicale de tout vote plural. Accorder un vote plural aux pères de famille, c'est leur attribuer un avantage injustifié au détriment des électeurs mariés qui ne remplissent pas cette condition. Un professeur d'université célibataire ou marié sans enfant n'est-il pas plus capable de juger des vrais intérêts de l'État qu'un paysan qui ne sait ni lire ni écrire, mais qui est père d'une progéniture nombreuse? Et ce paysan, quel que soit son âge, ne mérite pas de bénéficier d'une influence électorale plus grande qu'un étudiant qui, à 21 ans, a subi avec succès un examen de candidat en philosophie et lettres. Au surplus, j'estime que c'est à 21 ans que le droit électoral devrait s'ouvrir, avec six mois de résidence.

4. — Non. C'est une idée bien étrange de vouloir exclure des catégories d'électeurs, ou d'accorder une prime à certains électeurs, comme la quatrième voix, sous prétexte qu'ils sont

Digitized by Google

appelés à voter pour des mandataires à la commune ou à la province plutôt qu'à la Chambre. Peut-on soutenir que des intérêts plus graves sont débattus dans les conseils communaux et provinciaux qu'à la Chambre?

5. — Ce n'est pas au cas où le vote plural serait supprimé que je me déclarerais favorable aux réformes dont il est question au n° 5, mais bien pour l'idée de justice ou d'utilité sociale qui s'y rattache. C'est ainsi que je suis partisan de la représentation proportionnelle intégrale et du referendum, qui trouverait utilement son application en bien des matières. Rien n'est plus rationnel que de consulter les électeurs sur une question qui les divise profondément et sans devoir attendre l'époque légale du scrutin.

Une réorganisation du Sénat, d'après un système dont les résultats pourraient être en opposition avec la volonté nationale, — comme la représentation des intérêts — entraînerait de grosses difficultés et créerait une flagrante injustice. Tel est déjà le cas pour les sénateurs provinciaux.

6. — Non. Exprimons tout simplement l'espoir que les élus du suffrage universel pur et simple voteront l'instruction obligatoire et réorganiseront l'enseignement public sur de bonnes bases.

7. — A moins qu'ils ne soient partisans de la domination cléricale, non seulement pendant vingt-cinq ans, mais pendant cinquante ans, pendant cent ans et plus encore, tous les vrais amis des libertés publiques doivent consentir à une entente électorale d'abord, parlementaire ensuite, avec les socialistes, sous réserve des programmes respectifs et d'une indépendance complète.

Il n'est pas possible de choisir entre plusieurs moyens pour abattre le gouvernement clérical. Il n'y a que celui-là, sinon l'opposition serait vouée à l'impuissance le jour où elle aurait triomphé de l'ennemi commun.

Digitized by Google

M. Ed. ANSEELE, député.

1. — Non.

2. — Oui. Le système est injuste, il prête à la fraude ; il pluralise les privilèges économiques d'une minorité et lui assure le gouvernement de la nation avec ses pouvoirs, sa force et ses avantages.

3. — Non.

4. — Non.

5. — Non.

6. — Oui. Par le suffrage universel le prolétariat verra grandir sa force politique et comme il a besoin d'un enseignement le plus développé possible, il poussera de toutes ses forces au développement de l'enseignement à tous les degrés.

7. — D'après moi, pendant une période longue, le suffrage universel enverra à la Chambre trois minorités : socialiste, libérale, catholique. Au temps et aux événements de voir comment ces minorités vont se comporter.

M. Maurice ANSIAUX, professeur à l'Université de Bruxelles.

1. — Que le « vote plural » ait été une étape décisive vers l'adoption d'un électorat pleinement démocratique, on ne peut le contester. Du régime censitaire d'antan au suffrage universel pluralisé d'aujourd'hui, énorme est la distance.

Est-ce à dire que l'inégalité de puissance électorale consacrée par ce dernier constitue la base suffisante d'un gouvernement populaire? Rien n'est plus contestable.

En théorie, certes, comme en pratique, l'organisation politique la plus favorable au « bonheur du plus grand nombre » n'est pas nécessairement celle qui proclame : un homme, une

Digitized by Google

voix. Les foules qu'on appelle aux urnes sont suggestibles comme toutes autres; que de fois on les « mène » en un sens contraire à leurs intérêts essentiels et permanents! Mais, d'autre part, les modes de suffrage restreints ou « inégalitaires » engendrent presque mécaniquement le privilège. Si un aréopage d'hommes mûris dans la sagesse se voyait confier le pouvoir suprême, il est malheureusement probable que cette compagnie d'élite ne manquerait pas de s'assurer des honneurs exceptionnels et d'immenses richesses. Le *bon tyran* auquel parfois songent ceux qui sont désabusés du gouvernement populaire n'a jamais existé que dans le bleu de leurs rêves. En créant en faveur de certaines catégories d'électeurs ce que les économistes appelleraient des « éléments de monopole », le régime plural leur procure aussi des « profits » supérieurs à la moyenne. N'en voyons-nous pas la preuve irrécusable dans les avantages exorbitants dont jouissent chez nous les intérêts agricoles au détriment du bien-être des ouvriers industriels et des employés urbains?

Un tel système politique n'est donc pas démocratique dans toute la force et toute la pureté du terme.

2. — Voilà pour quelle raison le suffrage universel pur et simple semble nettement préférable au vote plural. Sans doute, on ne doit pas voir dans cette solution radicale l'application d'un principe absolu, d'un dogme politique. A tel moment historique elle eût constitué une aberration ou un péril. Aujourd'hui, elle paraît raisonnable et avantageuse. L'avouerai-je? L'attitude du parti socialiste belge m'a enlevé certaines des préventions que l'introduction en Belgique du suffrage universel m'inspirait naguère. Le parti socialiste entend faire usage pratique et progressif de la grande part d'influence qui lui est présentement dévolue et que l'abolition du vote plural ne peut qu'accroître. Il est devenu légalitaire, parlementaire et, pour tout exprimer d'un mot dont, il est vrai, on a quelque peu abusé, *évolutionniste*.

Digitized by Google

Dirons-nous qu'en devenant de plus en plus sobre de gestes violents, il s'est assagi? La formule serait étroite et déplaisante. La révolution peut être une suprême nécessité politique et quel est le parti qui pourrait se flatter d'y avoir renoncé pour toujours? Pas les conservateurs qui, aujourd'hui encore, nous donnent en France, au Portugal, en Espagne, des preuves éclatantes que, s'ils en avaient la force matérielle, ils bousculeraient sans scrupule l'ordre de choses établi. Pas les libéraux non plus qui, hier encore, acclamaient l'insurrection russe. Révolutionnaires, les socialistes ne trahissaient donc pas nécessairement leur inexpérience politique.

Il est cependant vrai que la révolution est un moyen qu'il ne faut employer qu'en désespoir de cause. Car elle ne marche au but qu'à travers les ruines. Elle suspend les activités fécondes et nécessaires; elle sème l'angoisse de l'instabilité sociale. D'un autre côté, et on ne le sait que trop, ses conquêtes, si elles sont radicales, sont aussi bien précaires; le plus souvent elles provoquent des réactions redoutables qui remettent tout en question.

C'est pourquoi je salue avec joie l'orientation actuelle du socialisme belge; c'est pourquoi je crois qu'il faut la favoriser encore en abattant les derniers des privilèges politiques qui constituent aussi, au sein du prolétariat, les derniers appuis ou les derniers prétextes de l'esprit insurrectionnel.

Je ne conçois, du reste, pas le suffrage universel pur et simple comme une abdication en face du socialisme. Le proclamer ne signifie pas que les classes possédantes rendent les armes sans combattre. Non, on accorde simplement au parti ouvrier le *fair play* auquel il a droit. Et du même coup lui est fournie l'occasion de faire peu à peu et presque à son insu le départ entre les réformes économiques et sociales réalisables — il y en a beaucoup plus que ne le pensaient les libéraux d'autrefois — et celles qui décidément ne le sont point.

Digitized by Google

3. — Ne conviendrait-il pas cependant de maintenir le privilège de l'âge ou de perpétuer l'infériorité politique des célibataires ? Je verrais un certain inconvénient à conserver le double vote, sous quelque prétexte que ce soit, parce qu'il y aurait là, pour ainsi dire, une brèche ouverte à un retour offensif de l'inégalité électorale. Que l'on fixe à 25 ans l'âge minimum de l'électeur, comme le demande la gauche libérale, c'est une garantie de maturité de jugement qui est la même pour tous, riches ou pauvres. Mais, de grâce, supprimons d'un coup, balayons tous les vestiges du régime de dosage arbitraire issu de la première revision constitutionnelle.

4. — L'unification de la législation électorale au triple degré, communal, provincial, général, me paraît commandée par le même souci de ne laisser, en notre droit, aucune trace de *défiance* et d'*hostilité* contre les masses populaires. L'utile coordination des intérêts en présence, il y a lieu de la chercher seulement dans la représentation proportionnelle intégrale et honnêtement appliquée, ce qui n'est pas le cas pour le moment. Le contrôle permanent de l'adversaire reste, quoi qu'on en ait dit, un frein singulièrement efficace aux entraînements et aux aventures. Contrôle que l'on pourrait renforcer peut-être en accroissant les pouvoirs d'inspection administrative des conseillers d'opposition.

5. — Faut-il organiser d'autres correctifs et d'autres contrepoids en introduisant dans nos lois belges le referendum helvétique ou en modifiant la composition de la Chambre haute ?

L'institution d'un Sénat destiné à briser l'élan de la démocratie me paraîtrait fort impolitique et cela pour une raison déjà plusieurs fois dite : l'édification d'une Bastille ne peut que réveiller les instincts d'émeute. J'aime mieux la démocratie souveraine et responsable; c'est la véri-

Digitized by Google

table école de la sagesse comme c'est aussi la seule voie possible de l'évolution pacifique.

L'appel au peuple m'effraierait moins; on y pourrait voir le moyen de dénouer les conflits éventuels entre les deux Chambres si l'on s'obstinait à leur donner une composition à ce point différente qu'il en pût résulter de sérieux désaccords entre elles. Toutefois, le referendum n'est applicable qu'à de larges et simples questions susceptibles d'être résolues par un *oui* ou un *non*. Aussi la sphère en est-elle forcément limitée.

6. — Le suffrage universel pur et simple modifiera probablement moins qu'on ne l'imagine la physionomie du parlement belge. C'est qu'il y a des électeurs pluraux dans tous les partis. Comme c'est toutefois le parti catholique qui en compte le plus, la suppression des voix supplémentaires diminuera sa force de résistance.

Mais, à mon avis, il faut surtout attendre le triomphe de l'enseignement obligatoire, public et neutre du mouvement actuel des idées dans notre pays, mouvement qui s'accentue et gagne en puissance dans les villes et s'infiltre insensiblement mais sûrement dans les campagnes. En fait, la réforme scolaire a chance de se réaliser avant la réforme électorale : la prochaine majorité anticléricale s'attachera vraisemblablement à réorganiser l'enseignement de fond en comble avant d'engager aucune procédure revisionniste.

7. — Il est puéril de prétendre, comme le font les cléricaux, que le parti libéral est à la remorque du parti socialiste. Mais il ne faut pas laisser s'accréditer semblable affirmation. Or, en politique, l'art de démentir — comme de convaincre — réside moins en des paroles qui ne persuadent pas toujours qu'en des actes et des attitudes qui frappent les imaginations.

C'est ce que je me suis permis d'appeler un jour l' « effet

Digitized by Google

scénique ». Il faut le ménager habilement si l'on veut conquérir les suffrages... des spectateurs.

M. G. BERGER, sénateur.

1. — J'estime le vote plural incompatible avec un régime politique démocratique.

2-3. — Je suis partisan de la suppression radicale du vote plural. Il est trop tard pour créer de nouvelles modalités. Les cléricaux ont gouverné de manière à ne plus permettre une période transitoire.

4. — Non.

5. — Cette question est trop vaste pour être résolue sans une étude spéciale.

6. — La question de l'enseignement fera sous ce régime l'objet d'une discussion des plus vives.

7. — Le parti clérical doit être abattu, car la situation des partis de libre examen ne peut que s'amoindrir sous la domination actuelle.

M. Hubert BRUNARD, sénateur suppléant.

1. — Mon avis sur le vote plural?

Avec le vote supplémentaire à raison de 5, 10 ou 15 francs de contributions directes et, pour la commune, le double vote supplémentaire moyennant 150 francs de revenu cadastral, nous sommes soumis à un régime censitaire de nature pire que l'ancien cens au taux de 42 fr. 31 c. dont Ad. Demeur a, sa vie durant, poursuivi, avec persévérance, la suppression, de son débit saccadé et parfois presque rageur; pire, car il se prête mieux et plus à la fraude; créer ou com-

Digitized by Google

pléter fictivement 5, 10 ou 15 francs d'impôts directs, voire même parfois parfaire 150 francs de revenu cadastral frauduleusement, est plus aisé que de constituer un chiffre total de 42 fr. 31 c.

Ce fractionnement du droit électoral en un, deux et trois fragments pour la Chambre et la province, — en quatre, lorsque c'est à la commune que l'on vote, est injuste. Exige-t-on la condition du cens quand vient le moment d'incorporer l'aîné dans l'armée, ou celui de régler les impôts de consommation ?

Aussi, après une vie déjà longue et grâce à la réflexion méditative, je me rallie à la règle simpliste et rationnelle . « un homme, une voix, une voix entière ».

2. — Est-il opportun d'appliquer cette même règle aux Chambres, à la province et à la commune ?

Et pourquoi pas ? Choisir de bons conseillers communaux, qui sont susceptibles de devenir échevins ou bourgmestres, et d'intelligents conseillers provinciaux auxquels revient la mission d'élire des sénateurs, est important à l'égal de nommer des députés ; ces derniers sont plus nombreux, et un incapable, (le sort heureux voulût-il qu'il n'y en eut qu'un parmi ceux désignés par le vote plural) présente moins de *gravité* et *d'inconvénient.*

3. — Mais à quel âge est-il sage de conférer le droit électoral ? 21 ans ? 25 ans ?

A 21 ans, en Belgique, on est déclaré capable de gérer sa personne et — quand on en a — son bien ; à 21 ans, la loi oblige d'accepter la tutelle des mineurs et de veiller, non seulement à la gestion de leur fortune, mais à leur garde, à leur éducation et à leur instruction, en un mot, de former des citoyens, et l'on serait incapable, à 21 ans, d'apprécier des programmes politiques et de distinguer entre des candidats politiques ? C'est ici que les libéraux et les socialistes diver-

Digitized by Google

gent pour l'instant. Entre les nombres 21 et 25, n'y aurait-il pas un chiffre intermédiaire qui mettrait tout le monde d'accord? Nous suggérons 23 ans, qui est l'âge de la majorité allemande.

4. — Le vote plural ayant été supprimé, la prudence ne prescrirait-elle pas l'établissement de garanties spéciales?

Que la France, où le suffrage universel est encore en un état inorganique, s'occupe précisément de la représentation proportionnelle et de la meilleure forme à lui imprimer, c'est nécessaire; mais nous, nous possédons celle-ci et, en plus, le vote obligatoire; ce sont déjà de bien grandes sécurités; resterait pourtant à régler l'emploi des excédents électoraux actuellement inemployés, ce qui constitue une sérieuse irrégularité et même une injustice; en plus, les circonscriptions électorales devraient être loyalement rectifiées.

5. — Est-ce tout? Non, nous avons entendu formuler certains griefs :

On signalait des atteintes possibles à l'indépendance des collèges échevinaux et le risque d'attentats contre la rectitude des polls dans les associations politiques.

Celles-ci sont seules maîtresses de désigner les candidats aux élections; essayez donc de produire, en dehors d'elles, un candidat vraiment indépendant! Dans leur sein, se réunissent les 100 ou les 50 signataires d'une présentation de candidat.

Or, les associations peuvent ne comprendre que 700 ou 800 membres, quelquefois moins; si une fournée de fonctionnaires de la commune y pénètre, ne dictera-t-elle pas ses lois au collège échevinal?

Notre réponse est bien simple : à l'administration communale, par le statut des fonctionnaires et non par son règlement, à l'association politique, incombe le soin de prévenir le danger.

Digitized by Google

Venons-en à la protection des polls. Il est des esprits inquiets qui, partant du nombre restreint de membres que comprennent les associations politiques, en prennent ombrage et signalent que, si une association n'en compte que 700 à 800, 350 ou 400 seulement participeront d'ordinaire aux polls, que le moins favorisé des candidats pourra fort bien n'être désigné que par 300 voix et qu'à supposer que la cotisation du membre se monte à 13 francs, un mandat de député qui, en quatre sessions annuelles, rapporte 16,000 fr., pourra s'acquérir au prix de $301 \times 13 = 3{,}913$ francs.

A ceux dont cette appréhension saugrenue troublerait la quiétude, nous dirons que si la fraude ne se présume pas, pareille manœuvre, qui serait honteuse, semble inimaginable ; elle n'échapperait pas à l'œil vigilant des comités.

6. — Existe-t-il un lien entre le suffrage universel et l'enseignement public à tous les degrés?

Intime, à notre sens; car les cléricaux repoussent l'un et veulent substituer à l'autre l'enseignement religieux. Le suffrage universel établira la digue qui empêchera l'engloutissement de l'enseignement public par les flots de l'enseignement sectaire.

7. — Pour finir, vous désirez connaître mon appréciation à l'égard de l'affirmation cléricale selon laquelle le parti libéral se suiciderait en donnant la main aux socialistes pour abattre le gouvernement clérical.

Affirmation cléricale? Non, c'est une suggestion de nous mettre en garde contre ce que les cléricaux considèrent comme une pestilence, la peste socialiste.

Les socialistes sont-ils des pestiférés? Anseele n'a-t-il pas dégagé, *de l'étreinte onctueuse de Siffer*, sa main pour serrer celle de Braun?

Les socialistes sont-ils dangereux? Pas tant; la preuve est

Digitized by Google

qu'ils occupent l'échevinat des finances à Anvers, à Bruxelles, à Gand, à Schaerbeek.

Par contre, la réponse de M. Libaert à M. le sénateur Hanrez nous a édifiés sur la gestion financière du gouvernement clérical :

Dette directe.	3,700,000,000
Dette indirecte :	
Rachat de chemins de fer .	500,000,000
Emprunts du Congo . . .	381,000,000
Bons du trésor	171,000,000
	4,752,000,000

Ce qui fait réfléchir surtout, ce sont les 171,000,000 de bons du trésor, au taux d'intérêt moyen de 3.04 p. c. et à échéances allant de 6 mois à 3 ans.

Est-ce que ces 171,000,000 ne voisinent pas, à bien grande proximité, avec un emprunt non autorisé ?

Les gens dangereux, ce sont les cléricaux et les couvents qui réclament encore 20,000,000 par an pour leurs écoles sectaires ou, plus exactement, pour les couvents.

Mais, voici qui n'est pas contestable : les socialistes sont républicains. Sans aucun doute, vous connaissez ces lames de verre et ces cloches donnant chacune un son dont la réunion forme la gamme complète.

Il en est ainsi des opinions, à l'égard de la monarchie, des socialistes, en allant de Marcellus à Vandervelde, pour ne retenir que les acclamations enthousiastes qui retentirent à Charleroi, lors de la visite du roi Albert 1er, de la séduisante et sensée reine Élisabeth et du petit prince Léopold.

Il ne nous déplaît point, en fait de conseils sur le point monarchique, de noter celui d'Anseele, dans le *Vooruit* : « La préoccupation de la république ne nous empêche pas

Digitized by Google

de dormir et nous n'en avons pas le cauchemar... En elle-même la république ne nous dit rien... Nous disons aussi à la bourgeoisie : Soyez calme et, comme les ouvriers ne montrent ni fièvre ni passion, vous n'avez aucune raison d'être prise de peur. »

Notons bien les paroles de Vandervelde à Waremme au sujet de l'entente entre libéraux et socialistes :

« Cette union s'est faite sans qu'aucun des partis, ni libéraux ni socialistes, sacrifiât la moindre parcelle de son programme ni de son idéal. » Or, nous sommes monarchistes, décidés à soutenir et à défendre la royauté. Il n'y aura donc que marche parallèle, avec drapeaux bleu et rouge, l'un à côté de l'autre ; si je ne me trompe, c'est moi qui, le premier, inaugurai les mots : *marche parallèle*, en 1900, à une réunion qui se tenait à l'*Hôtel du Grand Miroir*. Il a fallu onze ans pour que nous nous mettions en rang ; mais c'est fait et fini des conseils de nos insatiables frères Jean, les cléricaux.

Soyons tous, libéraux et socialistes, à la grande manifestation du 15 août !

M. Arthur BUYSSE, député.

Je suis partisan du suffrage universel et de la représentation proportionnelle pour la Chambre, la province et la commune, même à 21 ans.

La loi dit qu'à 21 ans l'homme est capable de remplir toute sa mission sociale. Les actes qu'il peut poser à cet âge sont autrement importants que l'exercice du droit de vote !

Je suis partisan de la suppression radicale du vote plural et je crois qu'il n'y a pas lieu de maintenir un vote supplémentaire, ni pour le père de famille ni pour les électeurs d'un certain âge. Le père de famille n'a pas une connaissance

Digitized by Google

politique spéciale, à raison de cette qualité, sinon il faut lui accorder des votes supplémentaires en proportion du nombre de ses enfants.

Dans ma pensée, le droit de vote implique certaines connaissances politiques et je crois qu'un modeste travailleur qui lit un journal, qui assiste aux réunions politiques, qui discute avec ses camarades d'atelier, est aussi capable d'émettre un vote intelligent qu'un homme favorisé par la fortune et par l'instruction, qui ne lit que les journaux de sport, qui fréquente les casinos et les bodegas et dont le but de l'existence semble être de rechercher d'une manière égoïste toutes les satisfactions matérielles.

J'estime qu'il y aurait lieu d'introduire dans notre législation le referendum.

Existe-t-il un lien entre le suffrage universel et le triomphe de notre enseignement public à tous les degrés?

Certainement. Le suffrage universel fait arriver les partis anticléricaux au pouvoir, qui tous ont à leur programme la défense de l'enseignement public. La chute des cléricaux arrête la désorganisation de notre enseignement. Le suffrage universel et l'instruction du peuple sont des réformes qui se poursuivent simultanément, et dans les circonstances actuelles, l'une ne saurait se réaliser sans l'autre. Le suffrage universel nous donnera l'instruction par l'accord unanime de tous les amis de la lumière et le suffrage universel sera éclairé par l'enseignement!

Depuis 1898, je suis partisan du cartel libéro-socialiste. Je crois que si l'entente avait pu se produire à ce moment-là, le cléricalisme eût été abattu depuis longtemps. Et, d'autre part, je constate un fait, c'est qu'à défaut de cette entente le cléricalisme est au pouvoir et qu'il continue à ravager notre pays. Et je ne suis pas seul à croire que si nous ne donnons pas la main aux socialistes, le parti clérical restera encore au pouvoir et qu'il ravagera encore...

Digitized by Google

En s'unissant, le parti libéral ne se suicidera pas, il grandira! En dehors des programmes respectifs, auxquels chaque parti restera fidèle et dont il poursuivra le but, tous les amis de la liberté et tous les hommes de cœur s'uniront pour réaliser en commun les nombreuses réformes qui figurent aux programmes des deux partis. Nous construirons avec des matériaux scientifiques libéraux et socialistes, contre les cléricaux dont les outils sont vieux et usés et dont le rôle négatif consiste à replâtrer des édifices lézardés.

Le cléricalisme, voilà l'ennemi!

M. Camille DE BAST, sénateur.

Depuis la manifestation du 21 mai, l'entente cordiale règne à l'hôtel de ville de Gand.

On connaît les bases sur lesquelles l'accord s'est fait, elles constituent ce que M. P. Hymans a appelé la formule de Gand.

J'ai été le premier à accepter le suffrage universel pur et simple à 25 ans, parce qu'il fallait aux deux gauches, d'accord sur un programme négatif, plus de cohésion en présence de l'*ajournement* du projet de loi Schollaert; il fallait un point de suture pour maintenir le bloc uni et fort.

A mon avis, cela était indispensable, si nous voulions paralyser la droite et renverser le ministère clérical.

Il n'y a d'ailleurs plus à combattre le suffrage universel : ce sont les cléricaux qui l'ont fait voter et on ne remonte pas le courant!

Le suffrage plural, tel que les cléricaux l'ont organisé, est un instrument de fraudes dont il a été fait abus, et la disparition du vote plural amènera leur suppression.

La démocratie est en marche et rien ne peut l'arrêter; comme en 1789, la bourgeoisie a lutté pour la suppression

Digitized by Google

des privilèges et pour conquérir ses droits, de même le peuple réclame aujourd'hui sa place au soleil.

Les socialistes se contentent aujourd'hui de 25 ans d'âge pour l'électorat et il faut les en féliciter.

J'ai défendu et j'ai fait adopter la formule de Gand.

Je suis partisan du suffrage universel pur et simple à raison du grand danger qu'il y a de voir le gouvernement clérical rester à la tête des affaires.

La revendication du suffrage universel pur et simple à 25 ans dote les deux gauches unies d'un programme positif, qui les mènera ensemble à la conquête du pouvoir politique.

M. DEGREEF,
professeur à l'Université nouvelle.

Le vote plural ne me semble pas compatible avec un régime politique démocratique absolu. La tendance vers un tel régime constitue un développement spontané et naturel de toutes les sociétés progressives; les privilèges concédés à la naissance, à la fortune, à la capacité, à l'âge, au sexe ne sont que les étapes, toujours destinées à être franchies, de cette évolution simpliste et par cela même irrésistible. Le vote plural octroyé à l'âge sera nécessairement considéré comme antidémocratique par le fait que les privilégiés de la fortune le sont aussi au point de vue de la durée de la vie. Le vote plural accordé aux pères de famille présenterait un caractère d'hostilité systématique contre les membres d'une religion dont l'État n'a pas à apprécier le caractère moral surtout dans un régime où les Églises et l'État doivent être séparés.

Toutes les différences que l'on pourrait établir dans les conditions de l'électorat selon qu'il s'agit de la commune, de la province ou des Chambres ne seront jamais qu'artificielles et

Digitized by Google

l'évolution démocratique tendra toujours à les abolir. Leur maintien momentané ne peut avoir pour résultat que la perpétuation des discordes politiques et la relégation à l'arrière-plan des questions sociales véritablement organiques.

J'entends par réformes organiques celles qui tendent à élever les conditions économiques, intellectuelles ou morales de la société et à les niveler de telle sorte que l'égalité politique réalisée par le suffrage universel ne soit pas illusoire, mais conforme dans la plus large mesure possible à la réalité sociale.

Il y a donc un lien étroit entre le suffrage universel et l'instruction publique et de même entre ceux-ci et la capacité économique. Aucun de ces problèmes ne peut être résolu sans l'autre. En ce qui concerne l'enseignement, non seule-l'instruction primaire doit être obligatoire, mais les enseignements moyen et supérieur doivent être rendus accessibles à tous ceux qui en sont reconnus dignes et cela aux frais de la collectivité.

Au point de vue de l'organisation politique, le referendum *ante legem* et aussi le referendum *post legem* sont recommandables, mais ce qui l'est davantage encore c'est la substitution au régime parlementaire actuel d'une représentation directe de tous les intérêts sociaux non seulement dans des comices particuliers mais dans une représentation centrale et générale. Alors la législation deviendrait réellement contractuelle et le contrat social lui-même serait régulièrement progressif; alors, suivant la pensée de Proudhon, la démocratie cesserait d'être une *cratie*, et, conformément à une prévision non moins profonde de Saint-Simon, le gouvernement des hommes par les hommes se transformerait en une administration des choses pour les hommes. Ce serait la fin de tous les partis actuels et non le suicide de l'un quelconque d'entre eux.

Digitized by Google

M. Hector de SELYS.

1. — Un régime politique démocratique implique évidemment l'égalité des citoyens. Toute distinction basée sur la richesse est la négation même de ce régime.

2-3. — Je n'admets pas davantage les distinctions basées sur la *prétendue capacité*. Comment mesurer cette capacité? Tout *criterium* manque à cet égard. D'ailleurs, dans la société actuelle, ceux qui ont pu faire de longues études et décrocher des diplômes — diplômes dont il ne faut pas exagérer la signification — sont déjà, en général, dans une situation de fortune privilégiée.

La vraie supériorité n'a pas besoin d'être consacrée par la loi. Elle s'affirmera bien d'elle-même. Et puis, pour que l'entente fraternelle des hommes ne soit pas un vain rêve, n'importe-t-il pas d'écarter de la législation tout ce qui est susceptible d'enorgueillir les uns et d'humilier ou de révolter les autres?

Faut-il accorder un vote supplémentaire aux pères de famille? Je ne le pense pas. L'homme obligé de songer au pain de sa femme et de ses enfants a moins d'indépendance et de liberté que le célibataire qui n'a à craindre la faim que pour lui-même.

Au point de vue théorique, j'admettrais plus facilement un droit plus étendu accordé aux électeurs d'un certain âge. Pourtant, l'expérience que l'âge donne parfois n'est pas tout. Il y a le désintéressement qui est peut-être la première des vertus civiques. Or, le plus souvent, le désintéressement diminue avec les années. Mais laissons la théorie...

4. — A vrai dire, ce qui domine, c'est la préoccupation d'abattre l'odieux régime électoral qui nous régit. A cette fin, il est indispensable de réaliser l'accord démocratique sur

Digitized by Google

une loi simple et juste. Les discussions théoriques ralentiraient notre effort. Et il n'y a pas de temps à perdre. Quoi de plus simple, quoi de plus juste qu'une loi électorale qui dit : « Un homme, une voix! » sans distinguer entre les élections législatives, provinciales et communales? Il n'y a pas plusieurs façons d'établir l'égalité politique.

Cette égalité, il nous la faut tout de suite. L'entente immédiate de tous les éléments de l'opposition est à ce prix. Où est le démocrate, où est l'adversaire du gouvernement qui pourrait hésiter? Il manquerait totalement de sens politique.

5. — « La suppression du vote plural entraînerait-elle la nécessité de réformes donnant certaines garanties de stabilité sociale? »

Je n'aperçois pas ce *lien nécessaire*. Mais il est des réformes nécessaires qui se feraient plus facilement grâce à la suppression de la pluralité des fraudes et grâce à l'avènement de l'égalité politique. L'énumération de ces réformes nous entraînerait trop loin.

6. — Il y a naturellement un lien entre l'égalité politique et le triomphe de l'enseignement public à tous les degrés.

C'est l'évidence même.

Tous les hommes doivent être citoyens. Et il faut que tous les citoyens soient à même de se faire une opinion raisonnée. Pour cela, pas n'est besoin qu'ils soient tous des savants. Mais tous doivent avoir à leur portée de saines notions scientifiques. Et ces notions, c'est l'enseignement public bien entendu qui les répandra le mieux.

7. — En allant à l'égalité politique complète, nous allons à la délivrance. Et en y allant, le parti libéral fait œuvre de justice. Tous ceux qui ont l'esprit de justice — et ils sont nombreux — lui en sauront gré. Un homme ne se suicide pas en étant juste. Un parti politique — qui vit plus longtemps — encore bien moins.

Digitized by Google

M. Jules DESTRÉE, député.

1. — Estimez-vous le vote plural compatible avec un régime politique démocratique?

Non.

2. — Êtes-vous partisan de la suppression radicale du vote plural, et pour quels motifs?

Oui.

3. — Croyez-vous qu'en dehors de toute condition de cens et de capacité, il faille maintenir un vote supplémentaire pour certaines catégories de citoyens, par exemple les pères de famille ou les électeurs d'un certain âge?

Non.

4. — Estimez-vous qu'il y ait lieu de faire une différence dans les conditions de l'électorat selon qu'il s'agit de la commune, de la province ou des Chambres?

Non.

5. — Estimez-vous que la suppression du vote plural entraînerait la nécessité de réformes donnant certaines garanties de stabilité sociale (par exemple le referendum, la réorganisation du Sénat, etc.). Si oui, quelles seraient selon vous les réformes utiles à cet égard?

Non.

6. — Voyez-vous un lien quelconque entre le suffrage universel pur et simple et le triomphe de l'enseignement public à tous les degrés?

Aveugle qui ne le voit pas!

7. — Que pensez-vous de l'affirmation cléricale, selon laquelle le parti libéral se suiciderait en donnant la main aux socialistes pour abattre le gouvernement actuel?

Je pense qu'elle est stupide et pas sincère; c'est un piège grossier pour empêcher l'union anticléricale.

Digitized by Google

M. Albert DEVÈZE, député suppléant.

Le suffrage universel n'est pas un « principe ». C'est la forme la plus simple, la plus complète, en même temps que la plus élevée, par laquelle puisse être exprimée la volonté souveraine d'un peuple apte à se gouverner lui-même.

Pour qu'il puisse être instauré, il faut que la nation ait acquis une conscience collective intelligente; qu'elle soit, dans la généralité des citoyens qui la composent, capable de discerner ses intérêts, de choisir sa voie, de défendre ses droits et ses libertés.

S'il n'en était pas ainsi, le suffrage universel deviendrait un instrument de réaction et d'intolérance aux mains de ceux qui fondent leur règne sur la crédulité des masses ignorantes et par conséquent fanatisées.

En revanche, dès lors qu'il en est ainsi, l'institution de l'égalité politique absolue n'est pas seulement une réforme *possible*. Elle devient aussitôt une réforme *nécessaire*, dont la réalisation ne saurait être retardée sans danger social et sans injustice.

Il se conçoit donc parfaitement qu'un parti politique, qui exclut tout apriorisme dogmatique de ses théories et prétend, contemporain de toutes les époques, adapter sans cesse son programme aux conditions de la vie nationale — que ce parti doive être successivement, à mesure que l'évolution va s'accomplir, l'adversaire, le partisan, et bientôt l'instaurateur du suffrage universel pur et simple.

***

La « moyenne » de l'intellectualité d'un peuple est donc la base unique d'appréciation.

Son développement peut avoir une double origine.

C'est d'abord la diffusion de l'instruction, grâce à laquelle

Digitized by Google

chaque citoyen, en état de contrôler ses idées premières et d'acquérir des idées nouvelles, deviendra l'élément constitutif d'une opinion publique intelligente et éclairée.

Aussi comprend-on que le premier effort d'un parti semblable à celui que nous venons de décrire ait tendu à répandre l'instruction, à créer des écoles, à mettre à la portée de tous le savoir-lire et le savoir-écrire, — dussent ses intérêts électoraux en souffrir.

Et l'on comprend aussi que ce parti fasse de l'obligation de l'instruction primaire une des revendications essentielles de son programme, à l'instant même où il va se déclarer en faveur de l'égalité politique. Ainsi, pense-t-il avec raison, le suffrage universel deviendra capacitaire, puisque l'obligation a pour effet certain d'assurer l'acquisition universelle de la capacité.

Mais, en dehors de ce travail individuel, il y a le travail d'ensemble, la tâche accomplie par ceux que j'appellerais volontiers les « éducateurs collectifs ». Le discours est un moyen puissant d'éducation. Si, dans les milieux instruits, il profite trop souvent à celui qui le prononce, c'est à ceux qui l'écoutent qu'il profite dans les milieux ignorants. Pour que la cote d'ignorance réelle s'abaisse, il n'est donc pas indispensable que chaque citoyen sache lire. Dès lors qu'il a été touché par des idées opposées, que la controverse a pu agir sur son cerveau, que les éléments des grands problèmes lui sont connus, qu'il a pu établir des comparaisons et déduire des conséquences, le citoyen, même ignorant, devient susceptible d'acquérir une opinion personnelle raisonnée et d'y conformer son vote.

Il importe de tenir compte de cette éducation collective lorsque — comme il s'est fait en Belgique — le nombre des illettrés est resté considérable, mais que, d'autre part, les partis politiques se sont depuis de nombreuses années livrés à une propagande oratoire considérable, généralisée à

Digitized by Google

ce point qu'il n'est plus de village où chacun d'entre eux n'ait été en mesure d'exposer et de défendre ses théories.

Il n'en était pas de même jadis, et ce n'est un secret pour personne que la Flandre — citons cet exemple — vient à peine de s'ouvrir à la pénétration des idées, mais qu'aussitôt des résultats importants et sans cesse en progrès ont démontré l'affranchissement rapide des intelligences.

***

Ces prémisses montrent à l'évidence :

— Que la Belgique est arrivée à ce stade de son évolution où le suffrage universel pur et simple peut et doit être accordé à la nation;

— Que loin de s'écarter, pour y adhérer, de sa tradition et de ses principes, le parti libéral, ce faisant, continue l'une et fait des autres une application rationnelle et opportune;

— Qu'enfin, le seul facteur à considérer en droit, dans l'organisation du droit de suffrage, c'est « l'intelligence » du peuple. Le privilège accordé à la fortune dans le régime du vote plural apparaît ainsi comme dénué de toute justification. La possession de la richesse peut donner à l'électeur le souci d'intérêts spéciaux et respectables qu'il entend défendre. Ces intérêts ne sont pas plus respectables que ceux des autres catégories de citoyens laborieux et probes. La loi qui les arme d'une puissance électorale propre est donc une loi de classe, — d'autant plus inique que la richesse confère par elle-même une influence et des moyens de propagande et d'action — je ne parle que de la propagande honnête — dont ceux qui la possèdent ne manqueront pas de faire usage au mieux de leurs intérêts.

***

Restent des questions que je considère comme secondaires au point de vue qui nous occupe :

— Représentation des intérêts? Je n'en veux pas, s'il s'agit

Digitized by Google

d'adjoindre aux corps élus des membres issus du suffrage restreint de certains groupes de co-intéressés, même si ceux-ci représentent dans leur ensemble une force sociale. Ce serait fausser à nouveau et déformer l'expression de la souveraineté nationale. Mais je ne verrais pas d'inconvénient, et je verrais avantage, à charger des commissions constituées en dehors du parlement, parmi les personnalités compétentes, d'étudier les projets de loi à caractère non politique, le pouvoir législatif n'intervenant que pour les approuver et voter éventuellement les réformes financières nécessaires à leur application.

— Garanties à prendre au point de vue communal? Jamais. Il n'y a pas l'ombre d'une raison, à mon sens, de restreindre l'application du régime électoral, lorsqu'il s'agit de questions moins complexes, et que chacun est plus aisément à même de se rendre compte de leur portée et des solutions qui leur conviennent.

— Intérêt électoral du parti libéral? Il m'est indifférent, au point de vue de ma conviction, que les conséquences du système profitent ou nuisent à mon parti. Mais j'ai la certitude absolue que le parti libéral n'a rien à perdre à l'égalité. Le vote plural bénéficie à peu près exclusivement aux réactionnaires : et nous sommes un parti de démocratie progressive. Le vote plural grossit démesurément l'influence des campagnes : et le centre de notre puissance est dans les villes. Jusqu'à présent le vote plural a rejeté aux extrêmes certains de ses adversaires qui craignaient les apparentes hésitations des libéraux modérés : ce sont des suffrages que l'adhésion unanime du libéralisme au suffrage universel lui ramènera sans aucun doute. Et puis, voyez ce qui se passe à l'étranger. Enfin, songez qu'un parti ne meurt pas lorsqu'il incarne une idée, et prenez confiance dans la grandeur et la beauté de l'idée libérale. Quoi qu'il advienne, elle aura toujours des défenseurs nombreux, aptes à faire œuvre gouvernementale saine et durable.

Digitized by Google

— Enfin, représentation proportionnelle? C'est entendu. Personne ne discute plus la représentation proportionnelle; elle assure, avec une certaine justice, une certaine stabilité de l'équilibre politique. Cette stabilité n'est elle pas excessive? Cette justice est-elle suffisante? Ce sont-là discussions d'école. Je pense que la représentation proportionnelle est du nombre de ces réformes qui, une fois introduites dans les institutions, ne sauraient plus en être enlevées sans heurter gravement l'esprit public, habitué à leur existence.

***

Reste la question de l'âge — de l'âge de raison politique.

J'admets, quant à moi, 21 ans. Je veux bien, par discipline, et parce qu'aucun principe juste ne m'en paraît lésé, borner à 25 ans mes espérances immédiates. Mais je pense que l'âge influe peu sur les opinions, et que si l'expérience « modère » parfois, elle pousse au contraire fréquemment en avant ceux qui avaient des doutes ou des préventions.

Que le droit de vote soit donné à 21 ou à 25 ans, sachons vouloir et agir pour conquérir la réforme électorale. Détruisons la Carthage du vote plural. Nous sommes assurés de faire bien. Donc, faisons vite.

M. Ernest DISCAILLES, professeur émérite à l'Université de Liége.

1-2. — Il est possible que, tout au moins dans les premiers temps de son application, le suffrage universel pur et simple ne donne pas la victoire au *libéralisme démocratique* dont je suis depuis plus de cinquante ans le soldat dévoué — mais il la lui donnera : j'en ai la conviction intime.

Digitized by Google

Il est possible également que le suffrage plural ne soit point partout aussi désavantageux aux anticléricaux qu'on le pense. Il est vrai, d'autre part, que bien des esprits de premier ordre ont toujours répugné et répugneront encore à admettre que leur vote n'a pas plus de valeur que celui de l'homme sans aucune instruction préposé au nettoyage de la voirie. Il me souvient même que, lors de la campagne électorale de 1877, menée pour *Janson* par les « avancés » (comme on nous appelait), nous disions « ne pas vouloir du suffrage universel des ignorants de la Flandre ». Et un de mes amis qui me rappelait il y a quelques heures ce détail généralement oublié, me demandait si cette ignorance avait disparu, me faisant observer pour le surplus que chez les ouvriers industriels de Liége et du Hainaut il y a aussi, parfois, une ignorance renversante, dangereuse même. Je n'entends pas le nier; mais partout l'évolution s'impose. C'est « le siècle du suffrage universel » et particulièrement dans les pays où l'on se préoccupe, avec raison et équité, des lois ouvrières, il faut arriver le plus tôt possible à l'égalité.

Le suffrage plural est incompatible avec la politique démocratique.

On l'applique d'ailleurs, dans la plupart des localités où dominent « nos maîtres », d'une manière frauduleuse, injuste et quelquefois si odieuse au bénéfice des cléricaux, que la suppression doit en être radicale.

3. — Tout au plus pourrait-on admettre qu'un vote supplémentaire fût maintenu, non point pour le père de famille exclusivement, mais pour l'électeur d'un certain âge.

4. — Sans doute, il y aurait une différence à établir dans les conditions de l'électorat selon qu'il s'agit de la commune, de la province ou des Chambres. Mais je voudrais que les lois sociales qui vont et doivent *plus que jamais* être à l'ordre du

Digitized by Google

jour fussent élaborées avec le concours le plus large de la classe laborieuse.

Je me permets à cet égard de rappeler à ceux qui auront charge de légiférer, les travaux de l'ancien député de Tournai, Adelson Castiau, un précurseur comme je le disais en résumant son œuvre il y a quelque trente ans.

5. — Évidemment. Une fois le suffrage plural supprimé et la Chambre basse issue du suffrage universel, il faudrait par exemple réorganiser le Sénat et y donner une part plus large à la science qu'à l'argent.

6. — Ils sont inséparables.

7. — C'est une absurdité.

Les libéraux conservent leur autonomie, leurs principes, leur idéal.

Il n'y eut pas plus de suicide chez nos chefs quand, dès 1847, ils firent du *socialisme*, comme dans les lois sur les chemins de fer, sur l'enseignement moyen, sur les successions, etc., quand ils prirent des mesures propres à assurer du travail aux classes laborieuses, à augmenter leur bien-être, à leur créer des ressources nouvelles, quand ils travaillèrent à instruire le peuple et à le rendre prévoyant.

N'oublions pas qu'en 1893, au *Congrès libéral*, les revendications légitimes du parti ouvrier trouvaient des défenseurs convaincus. Le président, M. Neujean, disait, aux acclamations de l'assemblée : « Nous sommes prêts à nous engager dans les réformes sociales les plus considérables, les plus hardies, pourvu qu'elles soient compatibles avec le respect de la propriété individuelle et la liberté du travail des majeurs. »

Digitized by Google

M. Émile DUPONT, ministre d'État, vice-président du Sénat.

Cher Monsieur,

Vous m'avez envoyé un questionnaire relatif au suffrage universel.

Les résolutions prises par les deux gauches de la Chambre et du Sénat répondent, d'une façon complète, à ces questions. Je me suis, pour ma part, rallié, avec tous mes collègues, à ces décisions.

Votre dévoué,
Émile Dupont.

M. ENSCH-TESCH, bourgmestre d'Arlon.

1. — Le vote plural, qui fonctionne actuellement en Belgique, ne répond pas aux exigences d'un gouvernement purement démocratique. Mais, en matières électorales, il convient d'observer que l'absolu n'est pas de rigueur.

2. — Le mode de votation dont nous jouissons n'est séduisant qu'en théorie. Certes, il tient compte d'une série d'intérêts généraux fort respectables : une voix par individu et plusieurs voix supplémentaires à ceux qui représentent la famille, la propriété et la capacité, tout cela semble frappé au coin de la sagesse et de la raison. Mais en fait, le vote plural a pour conséquences d'assurer la prépondérance des campagnes sur les villes et, par le système de revision des listes électorales tel qu'il est organisé, de donner matière à des fraudes scandaleuses qui permettent au parti catholique de se maintenir indéfiniment au pouvoir.

Dans l'intérêt de la paix publique et d'un fonctionnement

Digitized by Google

régulier du régime parlementaire, il faut conclure, sans hésiter, à la suppression radicale du vote plural.

3. — Pour corriger les effets du suffrage universel, certains hommes politiques proposent d'accorder une voix supplémentaire au père de famille En principe, cette concession pourrait être admise. Mais on obtiendra le même résultat en reportant l'âge de l'électorat de 21 à 25 ans ou même à 30 ans.

4. — « Dans le cas où l'on se mettrait d'accord pour établir le suffrage universel, y a-t-il lieu de distinguer entre les diverses élections, suivant qu'il s'agit de la commune, de la province ou des Chambres législatives ? »

En principe, ces distinctions ne se justifient pas. Mais en fait, il peut y avoir lieu à des accommodements.

Le vote plural, en ce qui concerne les Chambres, est inscrit dans la Constitution. Pour le remplacer par le suffrage universel, il est donc nécessaire de recourir à la revision du pacte fondamental. Ce sont là, dans l'état actuel de nos forces politiques, des difficultés énormes à surmonter. Il faudra presque une révolution ! Si l'on considère qu'il n'y a pas vingt ans que le vote plural est instauré et qu'il n'est pas possible de remettre constamment la Constitution sur le métier, on doit s'attendre à voir différer cette réforme.

Mais en attendant que l'opinion publique fasse son œuvre, on pourrait se contenter d'une loi électorale enlevant aux collèges échevinaux la formation des listes d'électeurs pour la confier à des fonctionnaires spéciaux soumis au contrôle des cours d'appel et des parties intéressées. Certes, on pourrait encore constater des abus; mais, en réalité, une grande partie des fraudes électorales viendraient à disparaître.

5. — L'établissement du suffrage universel à tous les degrés, s'il parvient à triompher des résistances que tout le

Digitized by Google

monde prévoit, n'ira pas sans heurts ni sans secousses. La Belgique est un pays à population très dense.

Les grandes villes et les provinces industrielles du Hainaut, de Liége et bientôt de la Campine, ne manqueront pas de jouer un rôle prépondérant. Avec le suffrage universel fonctionnant au milieu de ces éléments inflammables, il y a lieu de redouter les exagérations de la démocratie. Même sous la direction d'une royauté populaire, on peut être certain que cela ira vite. Quel est le contrepoids qu'il convient d'opposer à cet entraînement ? Le referendum ?

Ce n'est qu'un mot sonore et creux. La Suisse, qui en fut le berceau, compte aujourd'hui beaucoup d'adversaires de ce mode de consultations populaires. En France, le plébiscite n'a jamais été qu'un leurre. Récemment nous avons vu les partis avancés de la libre Angleterre repousser le referendum que les conservateurs leur proposaient.

Si la garantie n'est pas là, où faut-il la chercher ?

Selon moi, c'est dans l'organisation du Sénat. Il faut maintenir ce corps politique, avec ses conditions actuelles d'âge, de cens et d'élections variées. Et, si les difficultés à vaincre ne sont pas insurmontables, il faudrait encore y ajouter les notabilités choisies dans les divers domaines : politique, administratif, commercial, industriel, etc.

6. — Le suffrage universel doit être éclairé, sans toutefois faire de la capacité une condition *sine quâ non* du droit de suffrage. Il faut s'efforcer d'atteindre ce but par l'instruction obligatoire.

7. — Je crains très sincèrement que le parti libéral ne fasse pas de progrès sous l'empire du suffrage universel. Ce sont les partis extrêmes et surtout les socialistes et les démocrates chrétiens qui sont appelés à profiter de ce nouveau régime électoral. Mais quelles que soient les transformations et les scissions qui pourront se produire au sein du parti libéral,

Digitized by Google

une chose est certaine, c'est que le nombre des anticléricaux ne diminuera pas. L'intolérance qui est à la base du parti catholique ne va sans son correctif nécessaire et historique : la liberté de conscience.

M. ERRERA, recteur de l'Université de Bruxelles.

Rompant avec mes habitudes, je réponds brièvement au questionnaire que la *Revue de Belgique* a bien voulu m'adresser. Dans les circonstances actuelles, il semble, en effet, du devoir de tous les libéraux — même de ceux qui se tiennent en dehors de la politique active — d'apporter leur concours aux dirigeants du parti et de travailler, dans la mesure de leur force, à la formation d'une opinion publique éclairée et agissante.

*
* *

1. — « Estimez-vous le vote plural compatible avec un régime politique démocratique? »

Le vote plural est certes contraire à l'un des principes essentiels de la démocratie : le principe du nombre, expression mathématique de l'égalité entre les citoyens. Bien des modalités peuvent, dans le régime électoral, contrecarrer, fausser et même annihiler ce principe. C'est ainsi que le vote par classe comme il existe en Prusse, bien qu'il respecte en apparence le vote unique, constitue une inégalité infiniment plus flagrante que notre vote plural. L'âge, le sexe apparaissent comme des causes d'inégalité, tout autant et même plus que la deuxième et la troisième voix accordées chez nous à certains électeurs.

Notre réponse à la question posée en ce moment est

Digitized by Google

donc négative, en ce sens que le vote plural est contraire à la notion égalitaire inséparable de toute vraie démocratie.

Mais nous ne pouvons isoler cette réponse de certaines remarques, telles qu'en inspirent toujours les affirmations d'un caractère absolu, dès qu'il s'agit de politique.

Le nombre n'est pas le seul principe d'une saine démocratie. Il faut encore que ceux qui la composent soient capables de se diriger eux-mêmes, pour pouvoir ensuite diriger les autres. Il faut que leur sens de l'intérêt collectif, que leurs sentiments de solidarité soient suffisamment éveillés pour que l'intérêt individuel ou plutôt les intérêts individuels les plus mesquins, les plus étroits ne prévalent pas sur cet intérêt collectif. Pour cela, l'individualisme hautement compris s'accorde avec les idées les plus démocratiques; bien mieux, il en est le meilleur stimulant, le seul ferment peut-être.

On n'oubliera jamais qu'un régime électoral quel qu'il soit n'est qu'un procédé de gouvernement, un simple moyen de concrétiser l'opinion publique. Il ne vaudra donc que ce que vaut cette dernière, qui elle-même ne vaut que par les personnalités qui la forment. Ainsi se peut-il qu'un régime démocratique, basé sur le suffrage universel pur et simple, donne les plus mauvais résultats, comme le contraire est aussi possible. Ajoutons, toutefois, que l'histoire politique ne nous offre guère d'exemple de cette dernière espèce; les fautes de la démocratie, pour lourdes qu'elles soient, n'atteignent pas celles de l'absolutisme.

On se souviendra, d'autre part, des circonstances dans lesquelles le vote plural fut établi en Belgique. Les lecteurs de cette revue savent comment se sont passées les choses en 1893 : le rejet successif par la Chambre de tous les systèmes de revision proposés pour l'article 47 de la Constitution, l'inquiétude grandissante et l'agitation qui menaçait de

Digitized by Google

tourner en sédition dans le pays, la nécessité comprise par les hommes politiques de bonne volonté d'aboutir, d'aboutir à tout prix ! De là, le suffrage universel mitigé par un vote plural très limité, tel que nous le connaissons depuis une vingtaine d'années, régime qui apparaît aux yeux de l'historien et du théoricien de notre droit public comme un expédient et un palliatif : un expédient, puisqu'il ne restait aucun autre moyen de réunir sur un vote affirmatif le nombre de voix requis par la Constitution pour abolir le régime censitaire ; un palliatif, puisque le corps électoral était du coup plus que décuplé, ce qui constituait le bouleversement de notre politique de parti traditionnelle. Le vote plural, dans ses combinaisons hybrides mais assez ingénieuses, apportait un semblant de satisfaction aux adeptes de différents systèmes proposés : suffrage universel, régime de l'occupation, censitarisme et capacitariat. Les anciens électeurs conservaient un certain privilège qui devait apparaître comme une garantie de stabilité ou du moins comme une entrave à la marche trop rapide de la démocratie, appelée désormais à la vie publique.

Des abus dans l'application de notre régime électoral ont contribué, plus que les considérations de principes, à le discréditer et à détourner le pays du vote plural. Sa durée eût pu être plus longue qu'elle ne le sera sans doute si la sagesse et la conscience de ceux qui appliquent la loi leur avaient fait éviter ces abus.

2. — « Êtes-vous partisan de la disparition du vote plural et pour quels motifs ? »

Notre réponse négative à la première question implique une réponse affirmative à celle-ci. Quant aux motifs, on peut les déduire des considérations générales ci-dessus émises et de considérations circonstancielles tirées de l'état politique de la Belgique en ce moment. Les modifications à survenir seraient

Digitized by Google

infiniment moindres que celles qui suivirent la revision de 1893. Aucun parti nouveau n'entrerait en scène; la réaction ne pourrait avoir la même intensité. Est-il même bien certain que des changements importants en résulteraient dans nos cadres politiques et surtout dans nos institutions? Pour nous résumer d'un mot : la suppression radicale du vote plural ne nous apparaît nullement redoutable.

3. — « Croyez-vous qu'en dehors de toute condition de cens et de capacité il faille maintenir un vote supplémentaire pour certaines catégories de citoyens, par exemple les pères de famille ou les électeurs d'un certain âge? »

Ces restrictions à l'égalité dans l'exercice de la fonction électorale peuvent avoir leur raison d'être. A un moment donné, dans un pays donné, on conçoit leur opportunité. Le double vote du père de famille trouverait peut-être une justification dans l'exclusion des femmes. Quant à l'âge, il ne devrait jamais être un titre au double vote que si la majorité politique était fixée plus bas qu'elle ne l'est chez nous, à 20 ans par exemple, comme en Suisse, à 21 ans comme en France, aux États-Unis, etc. Mais cette question est dominée en Belgique par des considérations de forme : la revision constitutionnelle est assez difficile ; elle doit rester exceptionnelle. Ne commettons pas une seconde fois la faute d'introduire dans un texte de notre pacte fondamental le détail d'une organisation électorale transitoire. Reconnaissons les graves raisons d'opportunité, la nécessité même qui contraignirent les hommes de 1893 à cette erreur théorique, mais ne les imitons pas, alors que nous n'aurions plus les mêmes excuses.

Une revision constitutionnelle de l'article 47 établissant un régime autre que le suffrage universel pur et simple, nous apparaîtrait comme un anachronisme et une absurdité.

Digitized by Google

4. — « Estimez-vous qu'il y ait lieu de faire une différence dans les conditions de l'électorat selon qu'il s'agisse de la commune, de la province ou des Chambres? »

C'est la thèse développée par mon regretté collègue de Gand, Pyfferoen, dans son livre : *Électorat politique et administratif en Europe* (Paris, 1903). Il essaie de justifier les conditions plus rigoureuses établies pour l'électorat administratif, comme c'est le cas en Belgique, depuis la revision constitutionnelle. Jusque-là, l'idée inverse avait plutôt prévalu chez nous comme elle prévaut ailleurs : la vie politique locale était considérée comme la préparation à la vie politique nationale, aussi bien pour l'électorat que pour l'éligibilité. C'était un axiome qui avait amené le vote des lois abaissant le cens électoral administratif et adjoignant les capacités au cens. Sous l'empire de la réaction qui suivit la réforme de 1893, le parti conservateur reprit à la province et surtout à la commune tout ce qu'il put sur les concessions qu'il avait dû aire pour l'électorat politique. C'est pitié de voir par quels faibles arguments on essaya d'étayer un édifice disparate dont seuls les faits du moment et l'intérêt de parti expliquent l'assemblage bizarre sans pouvoir le justifier.

Aujourd'hui, la solution simpliste de l'unification des lois électorales semble s'imposer. Est-ce à dire que la fonction électorale soit identique dans tous les domaines? Pas nécessairement. L'analogie essentielle ne peut pourtant être contestée. Il s'agit toujours d'un mode de sélection des mieux adaptés, d'une part, pour faire la loi, d'autre part, pour administrer la commune ou la province. Dans un cadre plus restreint, pour des intérêts plus proches, moins nombreux et moins complexes, le choix des représentants ne peut-il être confié à un plus grand nombre de citoyens? Certains pays ont fait dans ce domaine l'essai du suffrage féminin et du referendum. L'idée de restreindre plutôt que d'étendre le

Digitized by Google

corps électoral n'a été appliquée nulle part de la façon vraiment inconcevable que nous connaissons en Belgique.

Seule la condition de domicile prend une importance particulière, lorsqu'il s'agit de l'électorat local. On y comprendrait des garanties plus sérieuses que pour le domicile de l'électeur politique.

5. — « Estimez-vous que la suppression du vote plural entraînerait la nécessité de réformes donnant certaines garanties de stabilité sociale (par exemple le referendum, la réorganisation du Sénat, etc.)? Si oui, quelles seraient, selon vous, les réformes utiles à cet égard? »

Tout un traité de droit politique devrait être écrit en réponse à cette question. Bornons-nous à quelques indications sommaires :

1° Il est assez original d'indiquer le referendum parmi les réformes qui donnent « certaines garanties de stabilité sociale », lui qui représente le stade ultime de la pure démocratie avant la législation directe par le peuple, lui qui dépasse les limites du régime représentatif pour conférer au citoyen non plus la fonction électorale, mais une part de la fonction législative elle-même! Toutefois, nous sommes loin de contredire à pareille opinion ; elle n'est paradoxale qu'aux yeux du théoricien; l'historien du droit et surtout celui qui fait du droit comparé, connaît bien les forces conservatrices que cache la démocratie sous ses apparences souvent turbulentes et parfois versatiles. Nous ne voyons donc pas de raison d'écarter de nos institutions le referendum communal pour certaines questions déterminées d'ordre économique ou éthique : régies ou concessions, régime scolaire, emploi officiel des langues, etc. Peut-être ce problème se posera-t-il dans un avenir assez proche. Dans les domaines législatif et constitutionnel, le referendum ne nous apparaît au contraire, en Belgique, que comme une idée de lointain avenir ;

Digitized by Google

2° Avec beaucoup de bons esprits, nous regrettons que la réorganisation du Sénat n'ait pas donné en 1893 tout ce qu'on était en droit d'attendre d'elle. N'aurait-on pas pu tenter d'établir la représentation des intérêts sur des bases assez larges pour ne heurter ni les transformations économiques ni les aspirations politiques de la société contemporaine? Nous voyons là, pour bientôt, une réserve de forces étatiques à organiser pour contrebalancer la force brutale du nombre, laquelle prévaudra immanquablement dans une démocratie. Les groupements qui se forment entre travailleurs, entre capitalistes, entre intellectuels, et dont la loi finit toujours par reconnaître l'existence et par utiliser la puissance, sont, à cet égard, de bon augure pour l'avenir ;

3° La représentation proportionnelle devant, à notre avis, être maintenue et étendue à toutes les élections, nous voudrions que le renouvellement intégral des corps constitués vînt compenser l'immobilisme relatif, la stagnation que ce régime amène avec lui. La raison du renouvellement partiel des assemblées politiques est dans le danger qu'entraîne un trop brusque changement dans le personnel dirigeant. Le parlementarisme vit de traditions; il faut s'adapter à son ambiance; de là, la règle du renouvellement partiel Mais celle-ci n'a plus de raison d'être alors que la réélection d'un très grand nombre de députés et de sénateurs est chose pratiquement assurée. Dans un petit pays comme le nôtre surtout, cette thèse nous semble inattaquable.

6. — « Voyez-vous un lien quelconque entre le suffrage universel pur et simple et le triomphe de l'enseignement public à tous les degrés? »

Ce lien existe en Belgique, mais il est en rapport avec les conditions de notre politique interne. Sinon, nous n'oserions accorder au suffrage universel le mérite d'avoir sur l'enseignement public une influence directe. Dans des pays de haute

Digitized by Google

culture, l'instruction obligatoire est contemporaine du régime électoral le plus restreint : que l'on songe à la Prusse de Fichte, au début du XIXe siècle. Logiquement, il devrait en être ainsi et c'est une honte que d'avoir retardé cette première réforme à ce point qu'elle puisse dépendre en fait de la seconde. Disons-le franchement : l'instruction obligatoire ne peut être en Belgique l'œuvre du parti clérical ; les faussetés et les cavillations du projet Schollaert en ont fourni la plus récente et la plus décisive des preuves. Elle sera l'œuvre des partis d'opposition, au programme desquels elle figure désormais, à côté du suffrage universel pur et simple. Tel est le lien qui unit entre elles ces deux réformes.

Nous nous permettons de faire quelques réserves sur la formule de la question : « le triomphe de l'enseignement public à tous les degrés ». S'imagine-t-on que l'enseignement moyen et surtout l'enseignement supérieur puissent être mis à la portée d'un chacun? Cela n'est pas réalisable. Il suffit que les aptitudes exceptionnelles — où qu'elles se manifestent — trouvent moyen de se développer par les écoles normales, les athénées et les universités, en rendant ces établissements aisément abordables aux jeunes gens et aux jeunes filles de toute condition. Voilà le seul triomphe que nous puissions souhaiter ici.

7. — « Que pensez-vous de l'affirmation cléricale, selon laquelle le parti libéral se suiciderait en donnant la main aux socialistes pour abattre le gouvernement actuel? »

Risum teneatis? amici! Inutile d'insister, n'est-ce pas ?

Si nous renversions la question : ce serait peut-être plus sage. En tout cas, pour y répondre, il faut connaître et nos libéraux et nos socialistes. Gardons-nous d'attacher quelque importance aux consultations théoriques et abstraites qui pourraient nous venir de l'étranger, délibérées par des

Digitized by Google

esprits insuffisamment éclairés sur notre politique interne, sur ceux qui la dirigent et sur les masses qui forment le contingent des armées de nos partis politiques.

Quand nous parlons de libéraux et de socialistes « qui se donnent la main », pareille image évoque dans notre esprit le spectacle concret de certains amis dont les figures nous sont familières, et si nous les voyons se donner la main, nous en sommes heureux et parfaitement rassurés. Ni les uns ni les autres ne compromettront les grands intérêts qu'ils représentent; aucune abdication, aucune compromission n'est à redouter de leur part. Ils transigent peut-être sur l'application immédiate d'un principe, sur la réalisation d'une réforme; les uns pressent quelque peu le pas, les autres le ralentissent, afin de marcher alignés, front à l'ennemi commun : ce sont des hommes politiques et ils ne le sont qu'à cette condition!

D'ailleurs, qu'est-ce qu'un socialiste? qu'est-ce qu'un libéral? Notions relatives, surtout chez nous où tout le monde « vivote en moyennes régions ». Le rouge des uns, le bleu des autres se fond de plus en plus dans une gamme de violets auquel notre œil est déjà fait. Et ces mêmes violets apparaîtraient à la fois bleus aux regards des rouges les plus purs, rouges aux regards des bleus les plus ultras. Mais y a-t-il encore des gens de ces espèces? Nous avouons ne plus guère en rencontrer. Quels sont aujourd'hui les citadelles du doctrinarisme et les foyers du socialisme où interventionistes et individualistes, partisans de la propriété privée et des systèmes les plus hardis de taxation ne se coudoient et se rencontrent? C'est une des caractéristiques de notre époque de transition, profondément « critique », selon le langage de Saint-Simon, où chacun de nous se trouve tout à coup bien loin de là où il croit être, semblable à ces épaves que la marée montante dépose sur un écueil et que la vague suivante remporte en pleine mer.

Digitized by Google

M. Emile FERON, député.

1. — Le vote plural est évidemment incompatible avec un régime vraiment démocratique. Ce qui l'a fait accepter en 1893, c'est qu'il fallait, à tout prix, abolir le régime censitaire qui frappait onze citoyens sur douze d'indignité électorale.

Sans doute, c'était une inégalité choquante de n'accorder qu'une voix à la masse des électeurs et d'en attribuer trois aux privilégiés. Mais il y avait alors, dans notre pays, environ treize cent mille citoyens qui, tous ensemble, ne disposaient pas même d'une seule voix!

Et la Constituante avait, dans dix votes successifs, repoussé à l'énorme majorité des quatre cinquièmes des voix toutes les propositions de suffrage universel. Aucune solution n'apparaissait. La Constituante semblait condamnée à se dissoudre en laissant le pays rivé au régime censitaire. C'était une situation révolutionnaire.

C'est alors qu'apparut l'expédient du vote plural.

Et il fallut bien qu'on l'adoptât pour faire enfin triompher le suffrage universel!

Sans doute, ce n'était pas l'égalité complète; mais la monstrueuse iniquité censitaire avait au moins cessé d'opprimer un peuple de parias et jamais plus grande victoire démocratique n'avait illustré notre pays. Le plus pauvre des pauvres devenait électeur.

On conçoit qu'associé à l'avènement du suffrage universel, le vote plural n'ait point, de prime abord, été trop défavorablement accueilli. Les plus prudents y voyaient un tempérament utile, d'autres une transition acceptable qu'il faudrait voir à l'œuvre et qui laisserait aux timorés le temps de se guérir des craintes que le suffrage universel pouvait leur inspirer encore.

Il y eut cependant, dès le principe, des protestations et des réserves.

Digitized by Google

Le vote plural ne fut jamais populaire.

Et les événements ne tardèrent pas à lui valoir l'impopularité !

2. — Si, en 1894, aux premières élections du suffrage universel, libéraux et socialistes avaient pu unir leurs forces, le gouvernement clérical aurait succombé, malgré le vote plural. Mais ils étaient profondément divisés et le gouvernement, escomptant leurs discordes, avait eu soin de faire échouer la représentation proportionnelle qu'il avait lui-même proposée et qui, seule, aurait pu encore les sauver.

Donc, pour l'opposition, trois causes d'infériorité : ses divisions, le vote plural, le retrait de la « proportionnelle ».

La crise de 1899 lui a donné la représentation proportionnelle; mais les divisions subsistaient et le vote plural s'était frauduleusement développé. Il était devenu un instrument de règne clérical.

A l'heure actuelle, il n'y a plus de divisions dans l'opposition. L'union est complète et puissante. Ce sera la mort à la fois du vote plural et du gouvernement.

L'inégalité du droit de suffrage se maintient parfois longtemps, lorsque les privilégiés constituent une élite sociale. Elle n'en est pas rendue plus légitime. Elle demeure contraire à l'idéal démocratique. Mais elle peut invoquer des semblants de justification et se faire tolérer.

Il n'en est pas ainsi du vote plural. Loin de représenter une élite, c'est aux éléments les moins cultivés et les plus asservis de la population qu'il prodigue les privilèges. La part réservée à l'instruction est insignifiante. La richesse mobilière, industrielle et commerciale des villes ne pèse guère dans la balance. Mais, par centaines de mille, les suffrages supplémentaires sont jetés à la propriété foncière des campagnes où pullulent les petits possesseurs de lopins de terre ou de maisonnettes d'une valeur de 2,000 francs. On vend de grands domaines par parcelles pour multiplier les suffrages.

Digitized by Google

Dans les campagnes flamandes surtout, la plupart de ces privilégiés sont illettrés et, plus que tous autres, dépendants des grands propriétaires, du seigneur de village et du curé. Ils ignorent à peu près tout de la politique! La lecture des journaux leur est interdite.

Singulière élite! Loin de diminuer la part d'ignorance et de dépendance qui pèse sur les scrutins, le vote plural la porte au double! Et ce sont les voix privilégiées des lopins de terre qui, aux élections législatives, noient, sous leur avalanche, les suffrages éclairés des bourgeois et des ouvriers des villes. Tout cela au profit du parti clérical, car c'est le curé qui dirige les votes et c'est à lui, en réalité, qu'appartiennent les votes supplémentaires.

Et les choses se compliquent des fraudes toujours impunies que le vote plural introduit dans la confection des listes électorales.

Mais les trois voix du vote plural de 1893 ne suffisaient pas encore. La loi électorale communale de 1895 en a créé quatre! Deux voix au lieu d'une pour le lopin de terre, s'il s'élève à 6,000 francs! Dans les communes à la fois agricoles et industrielles, l'écrasement de la partie industrielle est ainsi mieux assuré.

D'ailleurs, il faut trois années de résidence.

Cela supprime une foule d'ouvriers et d'employés.

Il faut être âgé de trente ans.

Cela écarte les jeunes!

Et, de même que pour les élections législatives, la voix supplémentaire du chef de famille est refusée à l'ouvrier qui ne paie pas de contribution.

Cela écarte les plus pauvres.

La loi de 1895 a poussé à l'outrance tous les vices du vote plural.

On me dira que cela ne touche pas aux élections législatives.

Je suis d'un autre avis.

Digitized by Google

N'est-ce rien, d'ailleurs, que de livrer les maisons communales au parti clérical? de lui abandonner, souvent sans contrôle, le trésor communal, les nominations, les places, les travaux, la bienfaisance? N'est-ce rien de lui livrer la confection des listes électorales?

Et, d'ailleurs, toute cette force communale que la loi de 1895 met dans les mains des cléricaux, n'est-elle pas déchaînée, au jour des élections législatives, pour assurer la victoire des candidats catholiques à la Chambre et au Sénat?

Il est donc vrai de dire que, de par la loi électorale communale, les conditions des luttes législatives ont été faussées profondément.

Malgré cela, les élections de 1910 ont montré que la majorité, non pas seulement des électeurs, mais même des voix émises, y compris les voix supplémentaires, s'était prononcée en faveur de l'opposition, contre le gouvernement, contre le vote plural et pour le suffrage universel. En dehors du parti clérical, le vote plural ne compte plus de défenseurs. Ceux des libéraux qui hésitaient devant le suffrage universel le réclament ardemment aujourd'hui. Ce qu'ils veulent abattre, c'est le vote plural!

Jamais manifestation aussi unanime du sentiment public ne s'est affirmée. Elle assurera la victoire définitive du suffrage universel et la chute du gouvernement clérical.

3. — Il n'y a pas lieu d'accorder un privilège aux électeurs les plus âgés. L'âge ne justifie pas l'attribution d'un vote supplémentaire. Il faut prendre la société telle qu'elle est, avec les proportions que la nature elle-même établit entre les différents âges. L'influence que mérite l'expérience d'un homme intelligent s'exerce fort bien et tout naturellement, sans avoir besoin de vote supplémentaire.

Quant au second vote du chef de famille, il suffirait de le dépouiller de toute condition de cens ou d'âge pour qu'il fût justifié. Non pas qu'un homme marié soit nécessairement

Digitized by Google

plus intelligent ou meilleur qu'un célibataire. Mais lorsque les femmes ne sont pas appelées à l'exercice du droit électoral, et partout et aussi longtemps qu'il en est ainsi, il est légitime que leur mari exerce pour elles les droits politiques, comme il les représente souvent dans l'exercice des droits civils. Une famille comprend au moins deux personnes; il n'y a donc pas, à proprement parler, vote plural, lorsqu'on lui reconnaît deux suffrages. Les femmes aussi sont des citoyens.

Je me borne à exposer mon sentiment; car l'impopularité du vote plural est telle qu'il semble devenu bien difficile de sauver du naufrage quoi que ce soit qui, à tort ou à raison, en porte le nom.

La question est, d'ailleurs, relativement secondaire. L'essentiel est que l'accord demeure entier entre tous les partisans du suffrage universel et je reconnais que, dans les grands mouvements politiques, il est bon de ne pas trop se laisser aller aux controverses.

4. — Les conditions du droit électoral ne semblent pas devoir différer pour les Chambres, la commune et la province, si ce n'est dans des détails accessoires. Le vote plural supprimé, on pourra unifier les lois électorales. Mais il peut y avoir lieu d'entourer certains actes importants des assemblées délibérantes de garanties, telles que le referendum ou d'autres mesures analogues. Il faut seulement éviter de toucher à l'égalité des droits électoraux.

5. — La stabilité sociale sera plutôt assurée que compromise par la suppression du vote plural. Elle n'exige donc pas de garanties nouvelles et ce n'est pas à ce titre que le referendum et la réorganisation du Sénat doivent être envisagés. Ce sont des mesures que l'on doit vouloir pour elles-mêmes. Il sera très bon que le Sénat cesse d'être censitaire et devienne la représentation démocratique des grands intérêts sociaux : sciences, arts, commerce, industrie, agricul-

Digitized by Google

ture, etc. Le referendum aussi interviendra utilement dans certaines circonstances importantes et notamment dans les conflits des pouvoirs publics, souvent insolubles aujourd'hui.

6. — Le triomphe du suffrage universel assurera le salut de l'enseignement public. Nul n'est plus intéressé au développement de l'instruction du peuple que le peuple lui-même. Ce sont nos communes et nos provinces les plus démocratiques qui ont sauvé et régénéré nos écoles.

7. — Socialistes et libéraux, en s'unissant pour abattre le gouvernement clérical, accompliront un acte d'élémentaire sagesse. Il aurait été heureux que la chose eût été faite depuis longtemps et il faudra aussi s'unir pour fonder un gouvernement nouveau.

Sur les questions où les partis sont en désaccord, chacun d'eux doit maintenir son indépendance Mais il est trop de réformes nécessaires et urgentes sur lesquelles l'entente est faite, pour que ce ne soit pas un devoir de s'unir pour les réaliser.

La tactique cléricale est d'agiter des épouvantails pour détourner tantôt les socialistes, tantôt les libéraux de toute action commune. Mais la tactique est usée. Des enfants seuls pourraient encore s'en émouvoir.

M. Albert FETTWEISS, avocat à Verviers.

1. — Absolument.

Le vote plural est compatible avec un régime démocratique.

Les socialistes et les démocrates-chrétiens seuls le combattent sous prétexte qu'il serait antidémocratique, en réalité, parce que leur action sur les masses est diminuée à raison des garanties apportées au fonctionnement du suffrage universel.

Du côté libéral, il en est qui le repoussent parce qu'il

Digitized by Google

favoriserait les campagnes au détriment des villes ; la plupart sont disposés à le sacrifier aux exigences de l'action commune avec le parti ouvrier ; s'il en est qui lui sont hostiles en principe, leur nombre doit être bien restreint.

2. — Il n'y a pas de raison sérieuse de supprimer le vote plural.

Depuis son introduction dans notre pays, lequel en a eu la primeur, le vote plural a été adopté en Saxe Royale, laquelle présente tant au point de vue de la densité de la population que du développement industriel de grandes analogies avec la Belgique.

En Italie et en Hongrie, le vote plural est à l'examen ; ce ne serait pas s'aventurer beaucoup que de supposer que la formule de Stuart Mill aura autant de succès dans l'avenir que le pur et simple.

3. — Pourquoi envisager cette hypothèse? Toute revision constitutionnelle est subordonnée à un accord avec les catholiques.

On ne peut même y songer.

A coup sûr, si la majorité prévue pour la revision constitutionnelle se disposait à modifier notre régime électoral, le double vote du père de famille, celui attribué à l'électeur d'un certain âge, tous les deux d'une portée démocratique indiscutable, apparaîtraient comme des bases du vote plural à conserver en toute hypothèse.

4. — Entreprendre par la commune une revision du vote plural est une tentative aussi téméraire qu'inopportune.

A la Chambre, les revisionnistes ont l'excuse de prétendre renverser le gouvernement dont, selon eux, le sort serait lié au maintien du vote plural.

A la commune, cet objectif fait défaut. On ne doit y envisager que la bonne gestion des finances communales; le pur et simple en confierait la direction à un corps électoral ne comptant qu'un contribuable sur 3 ou 4 électeurs. Le

Digitized by Google

vote plural maintient un certain équilibre entre les contribuables et ceux qui ne payent ni impôts ni taxes. Cet équilibre sera rompu au profit des seconds dans la proportion que nous indiquons ci-dessus.

Signalons encore que chaque commune est une circonscription unique, votant au scrutin de liste. Le pouvoir est acquis au parti qui a atteint la majorité absolue. La représentation proportionnelle n'y modifie rien; elle ne fait que conserver les minorités que le système actuel supprime à tort.

Pour la Chambre, les résultats des divers scrutins s'additionnent, se fusionnent, se neutralisent en quelque sorte, de façon à ce que le pur et simple aurait des effets moins irrémédiables qu'à la commune.

5. — La nécessité de ces garanties avait préoccupé l'unanimité des gauches libérales parlementaires qui, le 6 août 1906, réformaient pour la seconde fois leur programme électoral.

Il y était dit : « Dans ce système il y a lieu, outre les garanties établies par nos lois actuelles, de rechercher les mesures à prendre pour assurer la bonne gestion des finances et des affaires communales. » (Signé : Paul Janson, Xavier Neujean, Hymans et Lemonnier.)

M. Lorand avait proposé en cette circonstance un referendum auprès des électeurs contribuables pour ce qui concerne le budget et les dépenses communales : système inadmissible et antidémocratique créant deux catégories d'électeurs.

Cela suffit à justifier la nécessité de garanties spéciales, si l'on va au pur et simple.

6. — Les libéraux ont toujours été les défenseurs de l'enseignement public.

On prévoit généralement que l'échéance de 1912 amènera le renversement du gouvernement. Le vote plural n'a pas empêché l'affaiblissement du parti catholique, pas plus qu'il ne lui évitera d'être mis en minorité.

Digitized by Google

Qu'en serait-il sous le pur et simple? Qui le sait? Et pourquoi, dès lors, se lancer dans semblable aventure?

7. — J'ai exposé longuement dans *En dehors du cartel* (Bruxelles, A. Dechenne & C^ie^) ma manière de voir à cet égard.

Elle est en contradiction formelle avec les résolutions de nos dirigeants.

Souhaitons qu'ils n'aient pas à regretter la voie dans laquelle ils se sont engagés.

Puisse le réveil ne pas être trop dur!

Puisse le parti libéral se ressaisir et comprendre qu'il a mieux à faire que de servir de marchepied au socialisme!

Délesté d'un anticléricalisme exclusif et outrancier, s'appuyant sur la partie éclairée du pays, il tracera sa voie propre en combattant le socialisme incompatible avec nos institutions, dangereux pour la paix, la fortune publique, avec autant d'énergie que l'adversaire de droite.

M. E. FLAGEY, conseiller communal à Ixelles.

1. — Le vote plural est indéfendable en régime démocratique parce qu'il n'a d'autre but que d'assurer la prédominance des classes privilégiées sur les classes laborieuses. Or, celles-ci ayant vis-à-vis de la nation les mêmes obligations et les mêmes charges que les premières, il est inique et antidémocratique de ne point leur accorder les mêmes droits.

2. — Je suis partisan de la suppression radicale du vote plural parce que :

1° Il est en opposition formelle avec l'équité la plus élémentaire et avec les idées modernes;

2° Ses complications et ses chinoiseries favorisent toutes les fraudes;

Digitized by Google

3° Il crée au profit d'un parti politique une majorité factice et frauduleuse ;

4° Le droit de suffrage est inhérent non pas à la situation sociale de l'électeur, mais à sa qualité de citoyen.

3. — Partisan de la suppression radicale du vote plural, je ne puis être que l'adversaire de toute mesure qui aurait pour effet de le maintenir sous quelque prétexte ou sous quelque forme que ce soit.

4. — Aucune différence n'est admissible ni justifiable dans les conditions de l'électorat selon qu'il s'agit de la commune ou de la province ou des Chambres. Les absurdités auxquelles le système actuel conduit, le condamne absolument. Je prends mon exemple : *j'exercerai pour la première fois* mon droit électoral communal en octobre prochain. A cette époque expirera la huitième année de mon mandat de conseiller communal. Entretemps, j'ai exercé mon droit de suffrage pour les Chambres et j'ai été candidat aux élections législatives de 1908. Donc, sous l'empire des lois actuelles, j'ai pu voter pour un député ; je n'ai pas pu voter pour un conseiller communal. J'ai pu être candidat aux Chambres ; je n'ai pas pu voter pour un conseiller communal. J'ai pu être élu en qualité de conseiller communal et remplir mon mandat pendant huit ans ; je n'ai pas pu durant cette période voter pour un conseiller communal.

J'imagine facilement que les « Peaux-Rouges » ont plus de respect pour la logique et la raison que nos gouvernants.

5. — Je ne pense pas que la suppression du vote plural puisse justifier des « réformes de contrepoids » en vue de garantir la stabilité sociale. A 25 ans, l'homme est « fait ». Il a conscience de ses droits et de ses responsabilités et l'exercice des premiers ne fait que rendre plus claire et plus nette la compréhension des secondes. La stabilité sociale est assurée par le bon sens national. Elle sera fortifiée par le perfec-

Digitized by Google

tionnement de l'éducation populaire et par l'instruction obligatoire. L'exemple de l'Allemagne nous vaut à cet égard une leçon.

6. — On ne peut nier qu'il y ait corrélation entre le suffrage universel pur et simple et le triomphe de l'enseignement public à tous les degrés. L'un et l'autre tendent à l'affranchissement du peuple et à la paix sociale. Ils se juxtaposent et se complètent.

7. — L'entente cordiale et disciplinée des partis anticléricaux est le seul moyen de nous débarrasser du gouvernement actuel. Je n'en veux d'autre preuve que l'acharnement avec lequel les cléricaux combattent le cartel. Aussi quand le parti clérical annonce que le libéralisme va au suicide en marchant avec les socialistes, je crois exactement le contraire. Quelle doit être, en effet, la conséquence de la chute du gouvernement actuel ? Incontestablement, l'avènement d'un gouvernement de gauche qui restera aux affaires aussi longtemps que la majorité restera anticléricale. Cela ne veut pas dire que les partis anticléricaux belges n'auront pas à subir, comme les partis anticléricaux français, des crises résultant d'un état de croissance ou d'un excès de puissance; mais l'essentiel est que le gouvernement restera un gouvernement de gauche.

Il arrivera nécessairement qu'un ministère anticlérical succèdera à un ministère anticlérical, mais jamais les socialistes ne se prêteront à la résurrection d'un gouvernement clérical. Au pouvoir, le parti libéral, loin de se suicider, se fortifiera et affirmera sa puissance de gouvernement.

M. Louis FRANCK, député.

1. — Depuis mon entrée dans la vie politique, j'ai combattu le vote plural et défendu le suffrage universel pur et simple. A mon sens, le système plural, s'il a pu apparaître

Digitized by Google

comme une transition acceptable, spécialement à l'époque où la représentation proportionnelle n'existait pas, est irrationnel et injuste et constitue un double emploi évident avec les droits que la représentation proportionnelle assure aux minorités et avec les garanties de stabilité sociale qu'elle représente.

2. — Le maintien du vote supplémentaire attribué au père de famille âgé de 35 ans n'apporterait aucun changement appréciable à la répartition des votes entre les différents partis. A raison de la plus grande fréquence de mariages, il favoriserait plutôt les classes ouvrières que les classes bourgeoises.

Quant aux votes supplémentaires accordés aux porteurs de diplômes et à raison de certaines fonctions, ils ont certes une valeur en principe, mais ils sont proportionnellement si peu nombreux qu'ils ne peuvent guère apporter par eux-mêmes un changement appréciable au résultat d'une élection.

Ce sont donc essentiellement les votes supplémentaires à raison des 5 francs d'impôt payés du chef de la contribution personnelle sur les habitations ou bâtiments occupés et à raison de la propriété d'immeubles, qu'il faut considérer. Or, ces votes favorisent manifestement les campagnes où les petites côtes et les petites propriétés se rencontrent surtout : c'est une inégalité permanente au profit du parti clérical. Ce n'est pas tout : de pareils éléments de richesse ne représentent aucune garantie au point de vue de la capacité dans l'appréciation des intérêts généraux du pays. Le système plural conduit en somme à cette conséquence que les parties les plus progressives de la population, celles dont l'initiative, la direction économique, le travail intense fait vraiment la grandeur du pays, c'est-à-dire les grandes villes et les régions industrielles, sont écartées du gouvernement depuis plus d'un quart de siècle. C'est là qu'est le danger social.

C'est une situation de ce genre qui est révolutionnaire.

Digitized by Google

Elle ruine le mécanisme et la notion du régime parlementaire, qui ne fonctionne normalement que par l'alternance des partis au pouvoir.

On parle de garanties sociales. Mais ne comprend-on donc pas que jamais l'ouvrier n'acceptera comme un verdict électoral véritable celui dans lequel il ne compte que pour un tiers ou un quart de citoyen? Ce sentiment d'injustice est un ferment de discorde et un véritable danger social dans un temps démocratique comme le nôtre.

Ces idées sont depuis de longues années celles de l'immense majorité du parti libéral. A Anvers, notamment, il y a plus de dix ans que notre propagande est pénétrée de ces idées et se fait pour le suffrage universel pur et simple.

3. — Vous me demandez ce que je pense de l'appréciation cléricale selon laquelle le parti libéral se suicide en donnant la main aux socialistes pour abattre le gouvernement actuel.

C'est une vieille ruse de guerre. Quand jadis M. Woeste défendait le suffrage universel, on lui opposait déjà le spectre rouge. Et il s'en moquait agréablement, ce qui n'empêche pas mon éminent collègue d'utiliser aujourd'hui à son tour ce vieux truc. On ferait mieux de le remiser dans les archives de la politique. Personne ne le regarde sans rire.

Le parti libéral, uni et retrempé par une longue période d'adversité, est mieux portant qu'il ne l'a été depuis un quart de siècle; mais s'il se sentait atteint de quelque indisposition, ce n'est pas le parti clérical qu'il conviendrait de prendre comme médecin.

Les ententes entre les deux partis de gauche sont à l'ordre du jour dans l'Europe entière. Le ministère anglais, si énergique et si progressif, est soutenu à la fois par les libéraux et par les ouvriers. La même politique prévaut dans nombre d'États d'Allemagne et je suis convaincu qu'elle finira par s'imposer dans tout l'Empire. Elle est suivie en France, en Italie, en Suisse dans la plupart des cantons.

Digitized by Google

En Belgique, cette entente, qui ne comporte aucune abdication, est une nécessité si l'on ne veut point laisser le parti clérical à tout jamais au pouvoir.

Y a-t-il des libéraux pour accepter cette alternative-là ?

Je n'en connais point, même parmi les plus modérés de nos amis. A ce déploiement de malices, les cléricaux perdent leur latin.

Les éléments conservateurs du parti libéral ne sont pas assez naïfs pour jouer le jeu de dupe auquel nos adversaires les convient. C'est précisément en agitant le spectre rouge pour diviser les deux gauches, qu'aidés de leur régime électoral frelaté, ils ont réussi à se maintenir au pouvoir depuis vingt-sept ans en cléricalisant toujours davantage toutes les institutions, instruction, administration, justice, armée.

S'il existe un danger pour la stabilité sociale, c'est de ce côté qu'il faut le chercher. Dans sa préoccupation de se maintenir rue de la Loi pour poursuivre son œuvre confessionnelle, le parti clérical a cessé d'être un parti conservateur. Partout où il le juge de son intérêt, il est devenu purement démagogique ; dans les grèves récentes, en Westflandre, à Boom, récemment encore dans le Hainaut, ce sont des syndicats ouvriers cléricaux qui poussaient à la grève et les vicaires qui jouaient le rôle des mauvais bergers. Et comme toujours lorsque l'action économique est subordonnée à d'autres visées, cela se fait souvent de la façon la plus inopportune et la plus outrancière.

Le parti ouvrier, au contraire, à mesure qu'il s'organise davantage, se rend de mieux en mieux compte qu'une politique de réformes démocratiques est impossible si elle n'est en même temps une politique gouvernementale, et qu'un parti se condamne à la stérilité en adoptant l'attitude qui consiste à se refuser à prendre part à l'administration d'un pays à moins d'y pouvoir réaliser intégralement son programme. C'est dans cette nécessité de s'entendre, dans ce sentiment d'impuissance réciproque à défaut d'entente qu'est

Digitized by Google

la force et la garantie de l'action commune des deux gauches.

L'attitude du parti socialiste dans la question militaire, et dans la question scolaire, sont la preuve frappante de cette évolution.

S'il est une question qui intéresse la stabilité sociale, c'est bien la défense du pays. Or, dans cette question, le parti socialiste a marché d'accord avec nous et il a eu en tous points une politique réaliste positive et gouvernementale, tandis que la grosse partie de la droite ne se préoccupait que d'intérêts de parti.

L'entente de partis différents sur un programme positif de réformes immédiates est d'ailleurs la politique inévitable de demain. Il s'en faut de beaucoup qu'à cet égard les deux gauches, arrivées au pouvoir, n'auraient pas de quoi s'occuper et se trouveraient désunies après avoir réalisé deux ou trois réformes. Un vaste programme de réalisation immédiate s'offre au contraire à leur effort : 1° l'instruction obligatoire et tous les problèmes scolaires qui s'y rattachent; 2° l'introduction du suffrage universel avec la représentation proportionnelle intégrale à la commune et à la province; 3° les mesures et garanties contre la cléricalisation à outrance du pays; 4° une législation efficace sur la protection de l'enfance et le travail des jeunes ouvriers; 5° les retraites ouvrières; 6° en établissant de l'ordre et de l'économie dans nos finances; la revision de notre régime douanier; 7° les mesures législatives en faveur des employés et commis; 8° les mesures législatives en faveur des classes moyennes; 9° le crédit rural; 10° la réorganisation de nombre de services administratifs dans le sens de la simplification des rouages et d'un rendement plus grand du travail, avec, comme corollaire, le relèvement des appointements qui ne sont plus en rapport avec les besoins du jour; 11° la réforme militaire qu'il y a lieu de compléter en vue d'alléger les charges individuelles et d'assurer sérieusement la défense du

Digitized by Google

pays; 12° la réorganisation du travail parlementaire qui, par la faiblesse des gouvernements cléricaux, est devenu d'une productivité absolument trop restreinte. Voilà quelques points; il y a en outre une série d'autres réformes sur lesquelles les partis démocratiques sont d'accord ou s'entendront sans difficultés, tandis qu'on constate l'impuissance du parti clérical, désuni, usé par un trop long règne à rien faire aboutir d'important ou de sérieux. Pareil programme n'a, je pense, rien de subversif. Le parti libéral ne peut que gagner en autorité et en influence en contribuant à le réaliser, d'accord avec le parti ouvrier. Tous deux ont largement le moyen de s'étendre aux dépens de leur adversaire commun.

M. le comte GOBLET d'ALVIELLA, sénateur.

1-2. — L'idéal du régime représentatif serait que les votes pussent être pesés plutôt que comptés. Mais un bon pèse-vote est encore à trouver et ce n'est pas le vote plural qui nous le fournira, surtout en Belgique, où il est devenu un instrument de fraude et de réaction. C'est ce que constatait déjà, il y a onze ans, la déclaration unanime des gauches libérales, motivant en ces termes sa condamnation du cumul des votes : « Le privilège plural est une source de fraudes sans nombre, qu'il est impossible de déjouer et qui assurent au parti clérical une prépondérance illégitime ».

3. — Non, comme je le soutiens depuis longtemps, cela n'en vaut pas la peine et pourrait nous enlever inutilement le bénéfice de notre adhésion au suffrage universel. En ce qui concerne spécialement le second vote attribuable aux citoyens d'un certain âge, j'aime mieux la garantie des 25 ans pour tous.

4. — Je pense que pour le vote à la commune et à la province, il faudrait exiger une résidence plus longue que pour

Digitized by Google

la participation aux élections générales. Le nomade a un médiocre intérêt dans la prospérité des lieux où il plante sa tente passagère.

5. — Oui, je pense qu'il y a lieu de chercher des garanties moins contre les égarements du suffrage universel que contre les abus du gouvernement parlementaire. Nous ne sommes pas mûrs pour une organisation sérieuse de la représentation des intérêts dans laquelle je persiste à voir le système gouvernemental de l'avenir. En attendant, je crois que nous devrions organiser la représentation proportionnelle d'une façon plus complète, introduire le *referendum* qui est, en outre, un bon instrument d'éducation politique, enfin reconnaître au pouvoir judiciaire le droit de se refuser à l'application des lois inconstitutionnelles. Toutefois, cette dernière réforme exigerait préalablement un mode de nomination qui assurerait mieux l'indépendance et l'impartialité politique de la magistrature. N'oublions pas non plus que la *platform* des gauches libérales réclame, en cas de revision constitutionnelle, la réorganisation du Sénat « en vue de fortifier l'autorité des délibérations et des décisions de cette assemblée ».

6. — La question devrait être élargie. Il est évident que l'instruction populaire serait le premier objet qui profiterait de l'avènement d'une majorité anticléricale et il y a énormément à faire ou à réparer sur ce terrain. Mais il s'agit de savoir si l'introduction du suffrage universel favorisera le maintien de cette majorité et dans quelles conditions. Les prophéties sont toujours dangereuses. Cependant il semble bien que la suppression du vote plural, atteignant surtout les campagnes, affaiblira la puissance électorale des catholiques. Je pense aussi qu'elle profitera plus ou moins aux socialistes dans certaines localités. Mais je suis convaincu qu'elle n'amènera pas une révolution dans la balance de nos partis. Les libéraux en profiteront ailleurs et il est ridicule à ce propos de prédire

Digitized by Google

leur écrasement. Le parti libéral en a vu bien d'autres; il est aujourd'hui plus vivace que jamais et il faudra toujours compter avec lui, surtout s'il reste uni, comme tout le fait espérer.

Le cartel n'est qu'un expédient, mais actuellement c'est un expédient nécessaire et qui devra servir dans les Chambres aussi bien que dans le corps électoral. Quand nous serons débarrassés du gouvernement clérical, l'alternative se posera aux socialistes tout comme aux libéraux : Voulez-vous continuer à vous entendre par des concessions réciproques sur les points qui vous unissent ou préférez-vous repasser la main aux cléricaux? Or, libéraux et socialistes ont montré dans ces derniers temps qu'ils n'étaient ni les uns ni les autres des sots ou même des intransigeants, n'en déplaise aux excitations intéressées de leurs communs adversaires.

M. A. GOOSSENS-BARA, sénateur suppléant.

1. — Non.

2. — Oui, tous les Belges sont égaux devant la loi. Tous contribuent aux charges publiques.

3. — Le double vote du père de famille serait peut-être désirable, une division sur ce point serait essentiellement inopportune.

4. — Non. Celui qui vote pour les membres des Chambres peut, *a fortiori*, voter pour les conseillers communaux et provinciaux.

Une bonne loi électorale doit être simple et uniforme.

5. — Pas de referendum, les résultats n'en sont pas encourageants. Une réorganisation du Sénat s'impose, de façon à en faire une chambre de contrôle sérieuse.

Digitized by Google

6. — Une instruction aussi développée que possible est indispensable pour émettre un vote conscient. Le suffrage universel est nécessairement favorable au développement de l'instruction et à l'activité politique des citoyens.

7. — C'est de la pure tactique électorale qui ne mérite que le dédain.

Semper vivet et vigebit.

M. Prosper HANREZ, sénateur.

1. — Je considère le vote plural, tel qu'il existe actuellement, comme incompatible avec un régime démocratique.

2. — Je suis partisan de la suppression du vote plural parce qu'il permet la fraude. C'est grâce à cette fraude que le parti clérical conserve la majorité à la Chambre.

Les imperfections de notre système de représentation proportionnelle ne suffiraient pas.

3. — Je ne crois pas à l'utilité de maintenir un vote supplémentaire pour certaines catégories de citoyens. Contrairement à ce que pensent les conservateurs, le double vote des pères de famille serait plutôt favorable au parti socialiste.

4. — Je crois que l'âge de 25 ans peut être admis pour toutes les élections.

5. — Je ne pense pas que la suppression du vote plural doive entraîner d'autres réformes. Toutefois, je suis partisan du referendum et de la réorganisation du Sénat sur d'autres bases.

Il est certain que le Sénat, avec son organisation actuelle, resterait clérical avec une Chambre anticléricale, ce qui est inadmissible.

Digitized by Google

Sans examiner les différents systèmes possibles, je resterais partisan d'un Sénat, même élu exactement dans les mêmes conditions que la Chambre. La discussion des projets de loi par deux assemblées avec un intervalle entre les discussions offrirait déjà une garantie incontestable.

Le Sénat actuel manque d'autorité. L'adjonction des sénateurs provinciaux n'a eu d'autre résultat que de le clérica-liser. La plupart d'entre eux payent le cens sénatorial.

6. — Le suffrage universel pur et simple doit entraîner l'instruction obligatoire et sera certainement favorable à l'enseignement public à tous les degrés.

7. — Le parti libéral conserve intégralement son programme en s'alliant au parti socialiste. Il est de son devoir d'accepter tous les concours pour la réalisation de ce programme. L'alliance ne va pas au delà.

Toutes les coalitions doivent d'ailleurs être acceptées pour mettre fin à la domination cléricale qui compromet l'avenir de notre pays.

M. Paul JANSON, député.

1. — Le vote plural en Belgique a été un expédient nécessaire pour abroger le régime censitaire et accorder au moins à chaque citoyen majeur un droit de suffrage sans condition de cens ni de capacité.

Il n'est pas incompatible d'une manière absolue avec le régime démocratique et il est incontestable que malgré ses défauts, il a créé une situation politique favorable à la démocratie : il a contribué à réaliser, d'une manière incomplète il est vrai, des réformes sociales dont le régime censitaire n'avait qu'un souci assez mince.

Il serait trop long de les énumérer, mais il est permis de

Digitized by Google

signaler spécialement les lois sur la protection du travail manuel.

2. — Je suis partisan de la suppression radicale du vote plural parce qu'il est contraire aux deux principes essentiels de notre Constitution : l'égalité des citoyens devant la loi et la souveraineté nationale, dont il est l'expression la plus sincère et la plus logique.

A ces considérations de principe déjà décisives par elles-mêmes s'ajoutent des raisons de fait qui ont une extrême importance ; le système du vote plural a donné lieu à des fraudes nombreuses et variées, qu'il est presque impossible d'extirper et de réprimer ; au grand préjudice des intérêts des justiciables, les cours d'appel doivent consacrer un temps précieux à juger des affaires électorales provenant des fraudes multiples qui ont pour but de l'altérer et de le fausser.

Enfin, le vote plural a pour conséquence d'accorder trois suffrages aux évêques, aux chanoines, aux curés, aux vicaires et à tous les moines diplômés ; il y a ainsi un grand nombre d'électeurs privilégiés, et ce de la manière la plus injuste : ce sont des *électeurs cléricaux professionnels* qui par le triple vote exercent sur le scrutin une influence illégitime.

3. — Je ne suis pas d'avis d'accorder un vote supplémentaire à certaines catégories de citoyens ; il n'y a aucune raison sérieuse de créer ainsi des inégalités dans le corps électoral.

Il n'est pas vrai de dire, du reste, que le suffrage universel pur et simple donne à chaque citoyen la même influence électorale.

Des citoyens instruits, fortunés, occupant une position sociale éminente disposent en réalité par la propagande à laquelle ils peuvent se livrer d'un grand nombre de suffrages, c'est-à-dire des suffrages de citoyens qui adoptent leur programme politique et social, et ainsi il est permis de dire que

Digitized by Google

M. Asquith, le chef du cabinet anglais, dispose en réalité de tous les suffrages qui lui ont permis d'inaugurer et de mener à bonne fin sa politique démocratique.

4. — Je n'aperçois aucune raison plausible de faire une différence dans les conditions électorales de la commune, de la province ou des Chambres, alors surtout qu'en Belgique les attributions des communes et des provinces sont souvent d'une extrême importance et tendent à se développer de plus en plus.

Je ne pense pas que la suppression du vote plural exige la nécessité de réformes donnant certaines garanties de stabilité sociale.

A mon avis le suffrage universel pur et simple est une garantie et la meilleure de l'ordre et de la paix publics et du maintien de nos institutions.

Il permet, ainsi que l'ont dit des voix autorisées du parti socialiste, de réaliser dans la paix, par la paix et par les voies légales, toutes les réformes politiques et sociales qui ne sont pas du domaine de l'utopie.

Je pense qu'une réorganisation du Sénat serait utile si elle correspondait mieux à la représentation dans cette assemblée des grands intérêts sociaux; ceux de la science, du commerce, de l'industrie, de l'hygiène publique, de l'administration de la justice et de la défense nationale.

5. — Je crois aussi que dans certains cas à déterminer, notamment en matière d'impôts, le referendum serait une chose excellente.

6. — Je trouve que la question du suffrage universel est étroitement liée aux triomphes de l'enseignement public à tous les degrés.

Le suffrage universel implique nécessairement une forte et solide organisation d'un enseignement public de premier ordre à tous les degrés.

Digitized by Google

L'enseignement primaire doit être neutre et accessible à tous les citoyens; il doit être obligatoire et les sanctions de l'obligation doivent être sérieuses.

La plus importante me paraît être la privation du droit électoral des citoyens qui refusent d'envoyer leurs enfants à l'école, sauf à leur laisser le libre choix de celle-ci.

Une autre sanction serait aussi la nomination d'un tuteur *ad hoc*, si le père après avertissement et réprimande néglige systématiquement d'envoyer ses enfants à l'école.

7. — L'affirmation cléricale selon laquelle le parti libéral se suiciderait en donnant la main aux socialistes pour abattre le gouvernement clérical est une affirmation gratuite et mensongère.

En adhérant au suffrage universel, le parti libéral a obéi à la loi de l'évolution politique et sociale qui est sa raison d'être; il a conservé son autonomie et l'indépendance de son programme, et la situation est la même pour le parti socialiste.

Il n'y a donc pas fusion des deux partis, ni absorption de l'un des deux par l'autre : il n'y a qu'une action commune, indispensable et nécessaire par laquelle ces deux partis mettent en pratique la devise nationale « l'Union fait la Force ».

Cette union affranchira désormais le pays d'un régime détesté qui, s'il pouvait perdurer, nuirait à sa prospérité, à son avenir et à sa grandeur.

M. Léon JOUREZ, député.

1. — J'estime que le vote plural est incompatible avec un régime politique démocratique.

2. — Je suis partisan de la suppression radicale du vote plural parce que ce système, quelle que soit son application,

Digitized by Google

sera toujours injuste. Tout parti au pouvoir fait en effet la loi électorale comme il l'entend et il manque rarement d'affecter la pluralité des votes à son profit.

3. — Je ne pense pas que le maintien de ce vote supplémentaire puisse avoir sa raison d'être si le suffrage universel est adopté à 25 ans d'âge.

4. — Je ne crois pas qu'il faille faire une différence dans les conditions de l'électorat selon qu'il s'agit de la commune, de la province ou des Chambres, si le suffrage universel est adopté comme il est dit dans la réponse à la troisième question.

5. — C'est une chose que l'on pourrait évidemment examiner. Mais à première vue, je ne trouve pas que ces réformes soient absolument indispensables.

6. — Si le suffrage universel peut, comme on l'espère, amener un jour la chute du pouvoir clérical, la question se résoud affirmativement. Sinon le suffrage universel n'aurait aucun rapport avec le triomphe de l'enseignement public à tous les degrés.

7. — Si les cléricaux étaient bien certains de ce qu'ils affirment et s'ils pensaient réellement ce qu'ils disent, ils se garderaient bien de publier et de répéter à satiété cette affirmation. Qui peut donc soutenir un seul instant que le parti clérical prenne aujourd'hui le moindre intérêt sérieux à l'existence du parti libéral pour lequel il n'a manifesté jusqu'ici que de l'hostilité et du mépris?

Ce prétendu avertissement de « suicide » n'est qu'une tactique politique mesquine et ridicule, imaginée par des politiciens (genre Hoyois), qui espèrent impressionner les libéraux modérés et les détacher du parti libéral en les embrigadant dans le parti dont les dirigeants se trouvent à l'archevêché de Malines. Le seul moyen d'abattre le gouver-

Digitized by Google

nement clérical — à mon humble avis — c'est que tous les partis d'opposition se donnent la main pour faire cette bonne et salutaire besogne et que ceux-ci ne s'inquiètent pas des potins ni des ragots de la presse cléricale.

Dans ce compromis, chacun des partis d'opposition saura garder son programme intact et, ensemble, ils sauront gouverner pour le plus grand profit de la nation toute entière, en réalisant de nombreuses réformes qui sont inscrites à leurs programmes respectifs.

M. Charles MAGNETTE, sénateur.

1. — Mais non, évidemment !

2. — Oui, ne fût-ce qu'à raison des fraudes inévitables qu'il engendre.

3. — Non : le père de famille, l'homme instruit ou propriétaire de biens, a par le fait même une influence électorale supérieure.

4. — Non, parce que le suffrage universel et la représentation proportionnelle doivent à mon avis se combiner avec le referendum.

5. — Voir ci-dessus. Le Sénat tel qu'il existe est un nonsens. Je le remplacerais par une délégation de trois grands intérêts sociaux : travail, capital, science.

6. — Oui, puisque j'estime que le suffrage universel favoriserait le succès des anticléricaux.

7. — Cette affirmation, par le fait même qu'elle émane des cléricaux est suspecte.

L'exemple de la France montre qu'il n'en serait rien et cet exemple est confirmé par la constatation de ce qui se passe dans nos grandes villes, où dans le fait, l'administration appartient à une coalition libéralo-socialiste.

Digitized by Google

M. Adolphe MAY, député.

1. — Non, un régime démocratique exige avant tout l'égalité politique complète qui est évidemment incompatible avec le vote plural.

2. — Oui, d'abord pour la raison de principe indiquée plus haut, ensuite à cause de la prépondérance injustifiée que le vote plural assure aux campagnes sur les grandes villes, enfin à cause des fraudes auxquelles il doit inévitablement donner lieu.

3. — Non, le fait d'être père de famille et d'avoir atteint un certain âge ne constitue à mon avis aucune garantie supplémentaire pour l'exercice du droit de vote, si, bien entendu, l'âge de l'électorat ne descend pas en dessous d'une limite déterminée.

4. — Je ne puis trouver aucune raison plausible pour justifier une pareille différenciation.

5. — Je ne pense pas que la suppression du vote plural doive nuire à la stabilité sociale et nécessite des réformes en sa faveur : le suffrage universel pur et simple a fait ses preuves dans d'autres pays.

S'il lui fallait un correctif, c'est plutôt dans une réorganisation du Sénat qu'il faudrait le chercher que dans le referendum qui n'est autre chose que le suffrage universel pur et simple appliqué occasionnellement à une question bien déterminée.

6. — Le suffrage universel pur et simple exige un corps électoral suffisamment éclairé. L'avènement du suffrage universel entraînera donc la nécessité d'une large extension de l'enseignement en général ; il aura pour conséquence indirecte mais certaine le triomphe de l'enseignement public.

Digitized by Google

7. — Si l'entente entre libéraux et socialistes signifiait réellement le suicide pour les libéraux, le parti clérical les pousserait à cette entente au lieu de leur en montrer le danger. Il est donc permis de croire que l'affirmation cléricale ne constitue qu'une manœuvre électorale, déjà trop usée. Il est même assez probable que si un jour les cléricaux avaient l'espoir d'obtenir l'aide des socialistes pour abattre un gouvernement libéral, beaucoup d'entre eux se suicideraient volontiers à leur tour.

M. Émile VANDERVELDE, député.

1-2. — Dans une société comme la nôtre, où la richesse confère à ceux qui la possèdent une influence disproportionnée, je pourrais concevoir que, pour rétablir la balance, on donne trois voix aux pauvres et une voix aux riches. Mais, comme cette proposition n'aurait que peu de chance de succès, je me borne à réclamer le suffrage universel pur et simple à 21 ans, pour la commune, la province et la Chambre.

3. — Etant donné que l'homme est un animal essentiellement conservateur, et que c'est par un heureux accident que les peuples de l'Europe occidentale sont un peu moins misoneïstes que les autres, je me refuse absolument à accroître artificiellement la puissance déjà prépondérante du conservatisme en accordant des voix supplémentaires aux gens âgés. Remarquons, au surplus, que le nombre des illettrés augmentant à mesure que l'on a affaire à des générations plus âgées, le double vote des vieux est, par essence, anti-capacitaire.

4-5. — Partisan de la suppression, et non de la réorganisation du Sénat, et convaincu, d'autre part, que le régime

Digitized by Google

parlementaire doit être remplacé peu à peu par la législation directe, je suis partisan du droit d'initiative et du referendum. L'exemple de la Suisse montre que si le referendum est très conservateur — conservateur comme la démocratie même — il a une valeur éducatrice que l'on ne saurait assez admirer.

6. — Etant donné que, vraisemblablement, l'abolition du vote plural donnerait un léger avantage aux partis de gauche, l'établissement du suffrage universel me parait devoir être favorable au développement de l'enseignement public.

7. — Si j'étais libéral, je prendrais conseil de moi-même et non de mes ennemis politiques.

M. Sam WIENER, sénateur.

1. — En principe, je ne pense pas que le vote plural soit incompatible avec un système démocratique basé sur le suffrage universel.

Du moment où chaque citoyen obtient le droit de participer par l'élection à l'administration des affaires publiques, satisfaction est donnée au principe essentiel de ce système.

Il n'est pas exigé, en outre, que l'inégalité qui existe nécessairement entre les membres de la société humaine se traduise en politique par une égalité absolue.

Mais il importe que les votes supplémentaires ne dépendent pas de conditions basées sur la fortune ou sur les hasards de la naissance.

On peut admettre le double vote attribué à tous les pères de famille ou à tous les citoyens d'un certain âge, on comprend aussi le vote supplémentaire accordé à la capacité ou à l'instruction.

Digitized by Google

Et j'entends le mot *instruction* dans le sens large ; il ne s'agirait pas, à mon avis, de favoriser seulement les citoyens qui possèdent des diplômes ou qui font preuve d'un certain degré de connaissances littéraires.

Ceux qui ont acquis, dans leur métier, dans leur profession, dans leur art une maîtrise reconnue pourraient obtenir une puissance électorale plus grande.

Mais, à mon avis, cette discussion est devenue purement théorique.

Le suffrage universel a balayé partout les régimes transitoires par lesquels on a tenté d'arrêter sa marche victorieuse.

En Belgique, c'est lui seul qui aura raison du vote plural établi par une législation que nous devons condamner.

Du jour où la Constitution revisée a proclamé le principe de la représentation populaire, il était certain que le suffrage universel pur et simple briserait un jour les faibles barrières qu'on a dressées devant lui.

Ce qu'il eût fallu faire, c'était préparer son avènement; on aurait dû décréter en même temps l'instruction obligatoire de manière à pénétrer de plus en plus les citoyens du sentiment de la grave responsabilité qui pèse sur ceux qui ont à choisir les mandataires, chargés d'administrer la chose publique.

2. — Je suis partisan de la suppression radicale du vote plural et de l'établissement de la représentation proportionnelle à tous les degrés de l'électorat.

Le système actuel a été habilement établi pour avantager les petits propriétaires de la campagne au détriment de ceux des villes ; il prête à la fraude et donne une supériorité injustifiée à l'élément propriété sur l'élément instruction.

Sur les 2,243,792 votes que renseignent les statistiques dressées par le ministère de l'intérieur, le nombre des votes supplémentaires s'élève à 900,000 environ.

Digitized by Google

De ces 900,000 votes, 364,123 sont attribués aux électeurs propriétaires et 43,730 seulement aux capacitaires.

La capacité obtient donc 5 p. c. à peine des votes supplémentaires et nous savons combien le vote plural, dans de nombreuses localités, est manipulé et trituré de façon à servir avant tout les intérêts d'un seul parti.

3. — Je pense que les gauches libérales ont bien fait de se rallier unanimement au suffrage universel à 25 ans avec un an de domicile et la représentation proportionnelle intégrale.

Ce système est de nature à déjouer les fraudes; il est le seul qui puisse rallier actuellement toutes les forces démocratiques.

4. — Aucune différence ne doit être faite au point de vue de l'électorat entre la commune, la province et les Chambres.

Si le gouvernement s'oppose avec tant de ténacité à l'unification des lois électorales, unification que réclament à la fois la justice et la logique, c'est qu'il sait que le régime absurde qui existe actuellement favorise son parti et empêche la représentation proportionnelle, c'est-à-dire le contrôle bienfaisant et nécessaire, de pénétrer dans l'administration des petites communes.

5. — Je crois que les questions dont vous parlez : referendum, réorganisation du Sénat, ne sont pas absolument liées à celle de la suppression du vote plural.

Une garantie indispensable me paraît résider dans la représentation proportionnelle étendue à tous les degrés de l'électorat.

6. — Je pense que l'établissement du suffrage universel pur et simple ne peut que servir la cause de l'enseignement public.

Le peuple est naturellement épris de justice et d'égalité.

Digitized by Google

S'il a bien accueilli la dernière loi militaire, c'est qu'elle a répondu à ces idées en réalisant le principe du service personnel.

Il en est de même de l'enseignement : pour l'école comme pour la caserne, le peuple comprend mal que les jeunes gens d'un même pays puissent être divisés à raison de leur confession ou de leur situation de fortune. Il aime à les voir confondus dans l'accomplissement des mêmes travaux et des mêmes devoirs.

7. — Pas plus en Belgique que dans les autres pays où l'entente des anticléricaux s'est réalisée, le parti libéral ne compromettra son existence en s'unissant aux socialistes pour renverser le gouvernement actuel.

Il importe que le parti libéral et le parti socialiste conservent, chacun, son autonomie, son but, son programme, et que l'entente se fasse sur des réformes déterminées.

Mais il est heureux que ces deux partis soient arrivés, plus tard ici qu'ailleurs, à la conviction que leur accord est nécessaire pour abattre un gouvernement dont les principes réactionnaires et sectaires finiraient par compromettre le bon renom et la santé morale de notre pays.

Aucune nation ne peut remonter impunément le courant du progrès et des idées libérales; celles qui abdiquent leur indépendance au profit des doctrines ultramontaines sont vouées à une déchéance certaine.

L'Espagne en a fait la cruelle expérience, mais en ce moment, un gouvernement énergique et capable s'efforce de l'arracher à l'étreinte de Rome.

Son relèvement intellectuel, à peine ébauché, est déjà accompagné de sa renaissance économique et du progrès de sa défense nationale.

Dans notre pays, l'Église qui pourrait remplir une belle mission en restant dans son propre domaine, a affirmé une

Digitized by Google

fois de plus, au dernier congrès de Malines, sa volonté de dominer la société laïque.

L'esprit clérical pénètre tous les rouages, toutes les fonctions de l'État : il déforme les esprits et abaisse les consciences.

Il ne suffit plus d'être un honnête homme et d'avoir du mérite pour aspirer aux emplois dans la magistrature, dans l'administration, dans l'armée : il faut que l'on appartienne à la religion romaine ou que, du moins, on en pratique les rites.

La liberté, la tolérance sont encore dans la Constitution; elles ne sont plus dans les mœurs et, bientôt, elles ne seront plus dans les lois.

Une pareille situation, si elle devait se maintenir, conduirait notre pays à la décadence et à la chute finale.

Pour en sortir, pour assurer l'émancipation des consciences, pour réaliser aussi les progrès sociaux adoptés par les autres nations, il est temps d'unir toutes les forces anticléricales et de mener le bon combat contre Rome pour la Patrie.

Digitized by Google

La Revue de Belgique à Paris.

Le loup et le chien...

Quelques syndicalistes, choisis entre les plus purs des purs, ont donc fait le voyage de Berlin. Après M. Jaurès il n'y avait rien d'étonnant à cela. Le discours du député d'Albi, prononcé dans un « prussien » approximatif, avait laissé là-bas des souvenirs antinationalistes qu'il était utile de raviver. On raconte qu'en apprenant sa venue, Guillaume II avait versé un pleur d'allégresse; il avait dû, en se frottant les mains, murmurer : « ça vaut mieux que l'armée noire ».

Mais le citoyen Yvetot et ses pareils ne lui causèrent pas un aussi grand plaisir. Ne s'étaient-ils pas mis en tête de débaucher les syndicalistes des bords de la Sprée et de leur persuader que la désertion devant l'ennemi était le premier devoir d'un bon disciple de Marx? L'empereur au casque ailé l'a trouvé mauvaise, et il a donné l'ordre d'expulser ces gêneurs. La surprise des C. G. Tistes fut immense, et peut-être profiteront-ils de la leçon. L'Allemagne s'accommode assez facilement du socialisme, pour autant qu'il ne compromette pas les intérêts de sa domination mondiale. C'est un dogue, qui grogne à son seuil et qui a le cou pelé. Mais du loup sauvage et libre, elle n'a que faire. Il n'y a qu'en France qu'on puisse saboter les principes et les chemins de fer. Encore est-il à redouter, pour les adversaires du régime actuel, qu'un jour vienne où le bon sens modérateur et rédempteur triomphe d'une politique à la gribouille. Ce jour-là, le citoyen Yvetot ne devra plus se déplacer si péniblement pour goûter de la paille humide. *Amen!* R.

Victimes ou privilégiés?

Les « enquêtes » sont toujours à la mode. La *Renaissance contemporaine*, revue parisienne, vient d'en ouvrir une sur ce sujet: *Enquête sur la situation des jeunes écrivains contemporains. Victimes ou privilégiés?*

Des réponses diverses et contradictoires, je ne veux retenir que cet avis, exprimé par plusieurs correspondants : Une œuvre de

Digitized by Google

talent ne peut rester ignorée ; les bons écrivains réussissent fatalement.

Que d'optimisme ! Et que la vie serait simple et facile ! Qu'un petit nombre d'éditeurs — MM. Calmann-Lévy, par exemple — aient coutume de faire lire tous les manuscrits qu'ils reçoivent, je ne l'ignore pas ; mais je sais aussi qu'une grande et excellente maison comme celle de M. Fasquelle et que beaucoup d'autres ont pour règle de retourner, sans les avoir mis en lecture, les manuscrits que leur proposent les débutants.

La vérité est que la vie moderne est dure pour tous. Elle l'est peut-être davantage pour le jeune littérateur : la plupart des hommes exercent leur profession dans un village, une ville, une circonscription territoriale limitée ; on a besoin du boulanger, du médecin, de l'avocat, parce que leur fonction répond à une nécessité de la nature ou de la société. Lui, il a l'humanité pour clientèle ; beaucoup contestent l'utilité de ses productions ; il ne rencontre guère que des indifférents ; il est seul, en face de l'univers.

Il est bien entendu qu'il doit compter, avant tout, sur lui-même, sur sa volonté, sur sa persévérance, sur son énergie, sur son habileté. Il est bien entendu, aussi, qu'il ne mérite nul intérêt, s'il est sans talent. Mais, s'il réalise cette double condition, je pense qu'il serait utile de l'aider à sortir de la grande foule anonyme d'où n'émergent guère, en notre âge d'arrivisme frénétique, ceux qui consacrent à leur labeur le temps que les habiles emploient à de plus profitables manœuvres. Et l'aide la plus efficace serait de lui faciliter l'accès des milieux littéraires, de lui permettre de connaître ses confrères des lettres et de la presse et de se faire connaître d'eux.

L'Association des critiques littéraires a décidé de s'adjoindre, comme membres honoraires, des romanciers qui seront invités à ses dîners périodiques ; ainsi pourront s'établir d'utiles relations. J'aimerais voir une puissante organisation comme la Société des gens de lettres instituer de grandes réunions hebdomadaires ouvertes à tous ceux qui aiment les lettres françaises. De ce commerce régulier où se chercheraient les sympathies inconnues, où se ferait peu à peu la distinction des vrais talents, qu'il faut encourager, et des faux, qu'il importe autant de décourager, où l'effort sérieux et probe apparaîtrait, à côté des bluffs, des clinquants et des pacotilles, naîtrait, je le crois, une féconde renaissance de notre jeune littérature.

Et cela vaudrait mieux que de donner des prix en espèces à de médiocres grimauds qui sont peut-être millionnaires.

MAURICE DARIN.

Digitized by Google

Le Chapitre de la femme.

L'ancien et le nouveau régime : la grande dame; la femme distinguée.

I

On vient de publier sous une forme charmante et avec le plus grand soin, une édition nouvelle de *La Princesse de Clèves* (1). Une excellente notice de M. Louis Coquelin, sur la vie et l'œuvre de Mme de la Fayette, sert de préface à ce joli volume orné, en outre, de quelques photographies d'après des portraits du temps des derniers Valois : celui de Catherine de Médicis qui figure à Chantilly, au Musée Condé; ceux de Henri II, François II et Marie Stuart, dus au grand Clouet; enfin, le médaillon de la *Diane* du château de Chaumont, ce bas-relief d'une ressemblance impitoyable, où Jean Goujon a donné à la duchesse de Valentinois un profil énergique, tant de solidité dans les contours, tant de décision dans les traits du visage, une chevelure opulente et des lèvres terribles de sensualité, d'opiniâtreté, de gourmandise.

Et j'ai relu *La Princesse de Clèves*. C'est un chef-d'œuvre; l'évolution des siècles, comme la révolution des mœurs, sont demeurées sans effet sur ce roman et, tel il parut aux lecteurs de sa première édition, en 1678, quand, tout nouveau, il venait rafraichir le goût d'une société un peu lasse des fades aventures de *Clélie* et de l'*Astrée*, tel il nous paraît aujourd'hui : d'une délicatesse et d'un charme qui n'excluent ni la ferme raison, ni la vaillance d'esprit, ni la sûreté du jugement. Quant à la langue de Mme de la Fayette, c'est celle du XVIIe siècle, et c'est tout dire.

II

Ah! la séduction irrésistible de ce style où les qualités françaises de clarté, de sobriété, d'harmonie et de précision atteignent au paroxysme, avec quelles délices on la subit! Il n'y a ici, suivant le cou-

(1) Paris, Bibliothèque Larousse.

Digitized by Google

seil des Grecs, « rien de trop », bien que tout le nécessaire y soit. Le ton général de l'ouvrage, aussi pur que discret, fait penser à l'atticisme des maîtres anciens qui employaient si peu de paroles pour dire tant de choses. On est surpris, en effet, du petit nombre de mots dont dispose Mme de la Fayette et de voir combien son vocabulaire est borné.

Pourtant, il n'est pas d'événement, il n'est pas de situation, il n'est ni une pensée ni une nuance de pensée qu'elle ne réussisse à nous rendre avec l'exactitude la plus limpide, avec l'intérêt le plus puissant. Et l'on suit, en s'y attachant fortement, les épisodes de l'histoire chevaleresque et sentimentale de la princesse de Clèves, malgré leur grande simplicité et leur monotonie. C'est, en somme, l'analyse des divers états d'âme d'une femme dont la volonté irréductible doit, finalement, triompher d'un amour aussi attirant que coupable; et c'est la première apparition, dans le roman français, de l'observation intérieure et de ce que nous nommons aujourd'hui la psychologie. On ne saurait pénétrer plus avant que ne l'a fait Mme de la Fayette dans les secrets du cœur humain; chacun des héros de la *Princesse de Clèves* possède sa physionomie propre, son caractère tranché, son âme, son esprit distincts : le mari est touchant de passion, de jalousie contenues et de sincérité; l'amant est bien le Don Juan, d'abord piqué au jeu par la résistance inattendue de sa conquête, puis, blessé à la place la plus vulnérable de la sensibilité et qui en souffrira; la femme est d'une dignité dans ses mouvements de faiblesse et, d'une grâce dans l'austérité, qui rendent cette faiblesse et cette austérité infiniment sympathiques dans leur contraste. Et la cour de Henri II, au milieu de laquelle ces personnages principaux circulent et agissent, est évoquée d'une plume dont la concision peint mieux en quelques traits légers que nous ne pourrions le faire avec toutes les ressources d'expression de couleur et d'image introduites dans notre littérature et dont elle s'est habituée à user sans réserve.

Si l'influence de Descartes et de Pierre Corneille se sent dans le fond de ce roman, établi tout entier sur l'idée de la vertu toute puissante d'une volonté maîtresse d'elle-même, c'est à la prose exquise de Jean Racine que l'on songe au tournant de certaines des pages claires, hautes et fines écrites par Mme de la Fayette. Il est impossible de ne pas se rappeler *Bérénice* quand on lit ce livre et, notamment, la belle scène où Mme de Clèves et le prince de Nemours enfin réunis chez le vidame de Chartres, ont un entretien décisif. Noblement, avec une tendresse suave et une grande magnanimité, mais, aussi, avec beaucoup de prévoyance raisonnable, la princesse, ardemment chérie et, de plus, rendue libre par son veuvage, fera à des scrupules délicats et à la crainte des conséquences fâcheuses de la vie conjugale sur un sentiment comme le sien, le sacrifice de

Digitized by Google

l'amour violent, de l'amour immense et profond qu'elle éprouve pour M. de Nemours.

L'auteur avait été l'amie et la confidente de Mme Henriette d'Angleterre, la duchesse d'Orléans, belle-sœur de Louis XIV, et l'on sait que celle-ci eut, toute jeune, avec le roi, une idylle qui serait celle dont Racine s'inspira dans sa tragédie de *Bérénice*. Mme de Clèves me semble la proche parente morale de cette princesse. Dans tous les cas, c'est une grande dame, une très grande dame et elle est du XVIIe siècle. Voilà ce qui saute aux yeux, malgré toutes les précautions prises par Mme de la Fayette pour nous la présenter comme une contemporaine des derniers Valois. Les Valois n'ont rien connu de pareil, ni aucun des siècles qui précédèrent et suivirent celui de Louis XIV. Même, il faut en venir à notre époque actuelle pour y trouver un type féminin aussi spécial et appartenant aussi étroitement à son temps que la princesse de Clèves appartient au sien. Ne nous y trompons pas : le XXe siècle a produit une figure féminine nouvelle, particulière, caractéristique et qui, plus tard, en pourra dire tout autant sur son époque que la grande dame du XVIIe siècle.

III

Grâce à une culture intellectuelle meilleure et plus libéralement accordée, grâce à un perfectionnement de la mentalité générale ou à quelque modification heureuse dans l'état des différents milieux sociaux, grâce à tout cela et à d'autres causes encore, mystérieuses et cachées, l'aisance des manières, l'élégance, le tact, ce qui constitue la distinction extérieure, n'est plus l'apanage d'une caste exclusivement. Il y a, désormais, des « princesses de Clèves » dans tous les mondes. C'est un changement considérable.

Autrefois, au temps où les catégories sociales étaient nettement tranchées, il n'y avait pas plus de deux types féminins : la *grande dame*, pour représenter l'aristocratie et la *femme*, désignation qui comprenait, à la fois, la bourgeoise, l'ouvrière et la paysanne. La grande dame a disparu dans la tourmente révolutionnaire, et c'est la *femme distinguée* qui la remplace.

Cette variété choisie de l'éternel féminin se peut découvrir aussi bien dans les rangs du « tiers » et du « quart » que dans ceux de la la noblesse. Et l'on ne dira plus d'une femme comme il faut, se conduisant à la manière forte et raffinée de l'héroïne de Mme de la Fayette : « Elle a de la race », mais : « Elle a de la distinction ». Nuance subtile, nuance imperceptible et, pourtant, radicale !

Déjà, nous avons pu le remarquer, ce n'est plus forcément aux hasards de leur naissance ni aux splendeurs de leur état civil que

Digitized by Google

nos contemporains doivent la prérogative d'en imposer à leurs semblables, et il arrive même que leurs mérites propres y soient pour quelque chose. Or, cette originalité *moderne* est bien plus manifeste chez la femme que chez l'homme.

On pourra prétendre qu'elle dépend surtout des détails de toilette, et que l'avènement démocratique de la *femme distinguée* correspond à l'abolition des lois somptuaires qui empêchaient les gens de s'habiller à leur guise. L'affranchissement a d'autres causes et le changement est grave, profond, intime, puisqu'il est moral. Le fait que la chambrière se vêtira, si elle le veut, comme sa maîtresse, n'y est pour rien. Mais voici la véritable curiosité : il pourra parfaitement arriver que la différence entre ces deux créatures du même sexe soit tout à l'avantage de la chambrière. C'est la division, c'est la diffusion du capital qui ont favorisé, qui ont rendu possibles ces transpositions excessives, et c'est un signe des temps. Des familles qui étaient dominantes, qui occupaient le sommet de l'échelle sociale ont dû en descendre soudain, tandis que d'autres prenaient leur place. Il en est résulté que des roturières qui, jadis, eussent été servantes, ont, aujourd'hui, pour les servir, des femmes qui, sous l'ancien régime, leur auraient commandé. Dans le chaos de ces chutes et de ces élévations brusques, toute la population s'est confondue, s'est amalgamée pour former des individus nouveaux : de bien moins de caractère ? C'est certain ; mais, par contre, d'une souplesse d'assimilation inouïe.

Et quelque chose d'inattendu a surgi : la femme quelle que fût sa condition sociale, nous a laissé voir un peu de son âme. Or, s'il y a dans le domaine psychologique une hiérarchie indiscutable, s'il est au temps présent, comme en tous les temps, des âmes féminines délicates et d'autres, grossières, ce n'est plus du tout l'élévation ou l'humilité du rang qui les façonne ainsi. L'âme de la femme distinguée comptera nécessairement parmi les délicates. Mais ne me demandez pas quelle est la situation matérielle de cette femme, ni à quel milieu elle appartient, ni si elle est supérieure ou médiocre d'intelligence, de figure, de sentiment : elle est *distinguée*, cela répond à tout

Il se peut qu'elle ne soit pas riche le moins du monde ; cependant, soyez assuré qu'elle n'est point sotte, puisqu'elle possède cette qualité, la plus fine de toutes : le tact. Grâce au tact, elle ne parlera ni trop ni trop peu et, jamais, sur aucun sujet qu'elle ne connaisse à merveille ; elle aura un timbre de voix égal, de la réserve dans le maintien, de la discrétion dans la mise, un instinct et un goût exquis dans le choix des moindres objets à son usage. La femme distinguée est celle qui sait incomparablement marcher, saluer, se tenir debout ou assise ; elle aura, comme aucune autre avant elle, l'art de mettre,

Digitized by Google

autour de soi, chacun à l'aise, en observant les distances imposées par l'âge, la position sociale, la valeur des personnes; enfin, elle trouvera moyen, selon la pénurie ou l'abondance de ses ressources financières, de passer inaperçue avec vingt mille francs de joyaux sur elle, comme, aussi, de paraître élégante dans une robe de trois louis.

Jamais vous ne surprendrez chez la femme distinguée ni colère, ni agitation, ni énervement; vous ne la verrez pas non plus rire aux éclats, ni pleurer à sanglots, ni se laisser aller à quelque accès d'enthousiasme passionné ou de désespoir véhément : tout ce qui passe la mesure répugne à sa modération correcte. Cependant, ses mélancolies, comme ses joies, sont délicieuses et si, jamais, elle n'éclate de rire ni en sanglots, ses larmes rares, son sourire fin sont de vrais chefs-d'œuvre. Elle a compris que le meilleur moyen d'être maître des autres, c'est d'être toujours maître de soi.

C'était déjà le procédé de la princesse de Clèves, et il n'a rien perdu de sa valeur pour s'être démocratisé.

MARGUERITE VAN DE WIELE.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres.

Les revues.

La Revue hebdomadaire du 29 juillet publie une intéressante notice de M. Babelon sur *Le Collège de France*. Le nouveau règlement de cet établissement y est rattaché aux origines historiques d'une maison, où, comme le dit excellemment le savant académicien, « ce sont les cours qui changent », et non les élèves. L'idée d'admettre, comme jadis, les professeurs étrangers, nous paraît actuellement chimérique ; mais elle est fondée en raison. Dans le numéro du 5 août, de très belles pages de M. Chaumeix, inspirées par les *Entretiens* de Rodin — Il faut lire dans La nouvelle revue française (1er août) la traduction de l'admirable poème que G. Meredith consacra à la France, vaincue en 1871. — Dans Le Mercure de France (1er août), curieux article sur *L'inaptitude des romanciers contemporains à observer les questions d'argent*. On verra à quel point les esprits les plus justes perdent la notion du réel lorsqu'ils campent dans la vie imaginative des personnes censées être semblables à nous. — M. Sorel donne (L'Indépendance, 1er août) une paradoxale observation de *L'otage* de P. Claudel, qu'on analysera bientôt ici. — M. G. Cohen étudie dans l'œuvre de Rabelais tout ce qui a rapport au théâtre. C'est suggestif ! (Revue des études rabelaisiennes, 1911.) — A lire enfin, dans la Revue du temps présent, une curieuse révélation sur le courant celtique en Angleterre (Celtes et Saxons), et dans Les documents du progrès (juillet) des pages de M. Melchior Palagys sur *Les lycées ouvriers en Hongrie*. — Des revues belges, peu à dire. Mais signalons dans La revue générale (août) une étude du R. P. Vermeersch où il y a des aveux significatifs. On y voit que c'est la législation révolutionnaire, consacrée par l'Empire, qui a rendu compatible le vœu de pauvreté des religieux avec le pouvoir de détenir et d'exploiter des biens ; ce fut un retour aux premiers siècles, dont le clergé régulier a oublié de remercier ses pires adversaires.

***

Les livres.

The Love Affairs of Lord Byron, par Francis Gribble. (Eveleigh Nash, Londres.) — M. Gribble se spécialise dans les affaires du cœur ; il a déjà eu l'indiscrétion de traiter en anglais les amours de Mme de Staël, de

Digitized by Google

George Sand, de Chateaubriand et de Rousseau. Aujourd'hui, il s'occupe du grand romantique anglais, Lord Byron, et retrace cette existence passionnée dont chaque étape fut marquée par le nom d'une femme.

Le titre du livre est bien choisi pour piquer la curiosité et nous ne doutons point qu'il trouve bien des lecteurs, et surtout des lectrices. Mais, au fond, Lord Byron vit par ses vers; ses aventures galantes ressemblaient à celles des autres hommes. Parler de la partie banale et commune de sa vie, en négligeant, ou à peu près, le talent par lequel il dépassait la taille de ses semblables, c'est rapetisser le héros et le réduire au niveau ordinaire. Or, c'est là ce qu'a fait M. Gribble.

Regardé à ce point de vue, Byron nous paraît peu intéressant. Il devient l'amant professionnel, une sorte de Bel Ami, faisant — si l'on veut nous permettre l'expression — femme de tout bois; comptant dans la liste de ses conquêtes, à côté de dames anglaises titrées et de comtesses italiennes, des actrices de Londres, la fille de sa propriétaire grecque, la femme de son boulanger lombard — d'autres encore; j'en passe et non pas des meilleures. Il lui manquait seulement l'épouse de son concierge et la grand'mère de son tailleur. Et puis, qui sait? Dans ces affaires-là souvent les documents font défaut.

Pour parler franchement, Lord Byron est une figure qui nous a toujours déplu. Nous avons toujours trouvé sa réputation littéraire exagérée, rehaussée par des rayons sinistres échappés de son auréole personnelle. Mais lorsqu'on le voit ainsi, dépouillé de son manteau de poète, de déplaisant il devient ce qui est pis : ennuyeux. C'est un aristocrate parvenu, tout étonné de se voir Lord, insistant avec conviction sur le respect dû à son rang; un petit-maître boursouflé, traînant partout sa pose éternelle qui « épatait le bourgeois » de son époque — témoin ce bon Stendhal qui croyait que la conscience du milord triste et fier devait être souillée de quelque tache indélébile, comparable à celle qui avait détruit le renom d'Othello! — et qui sans doute l'épate encore aujourd'hui : voir le livre de M. Gribble.

C'est assez dire, croyons-nous, pour indiquer au lecteur ce qu'il peut espérer trouver dans ce volume. Se pâme-t-il d'aise aux faits et gestes d'un grand seigneur? S'extasie-t-il des exploits d'un Don Juan titré et lui envie-t-il ses bonnes fortunes? Il y trouvera de quoi se satisfaire, de quoi s'émerveiller. Il peut se confier à M. Gribble en toute confiance; l'ouvrage est digne de foi et bien écrit. Les trois incidents importants dans la vie amoureuse de Byron — son amitié avec Mary Chaworth, sa séparation d'avec sa femme, sa liaison avec la comtesse Guiccioli — sont exposés en détail et avec précision. Enfin, l'écrivain apporte à sa tâche toutes les qualités nécessaires et s'en acquitte bien. Les défauts du livre sont inhérents au sujet même.

J. Hedgcock.

Digitized by Google

The French Renaissance in England, par SIDNEY LEE. (Clarendon Press, Oxford.) — L'étude comparée des littératures modernes est un développement tout récent des belles-lettres. Née en France, elle commence à s'étendre en d'autres pays, surtout en Angleterre et aux États-Unis. Mais jusqu'ici les efforts des écrivains ont porté surtout sur des points spéciaux et sur l'influence d'auteurs particuliers. Des ouvrages d'ensemble dans le genre de *L'influence française en Angleterre au XVII^e siècle* de M. CHARLANNE, sont encore assez rares. C'est pourquoi le livre dans lequel M. Sidney Lee, si honorablement connu par ses recherches au sujet de la vie de Shakespeare et par ses travaux comme directeur du *Dictionnaire national de biographie anglaise*, a une grande importance. Sans parler des nouveaux matériaux apportés par l'historien, et c'est là la partie la moins frappante de son travail, M. Lee a rassemblé bien des phénomènes d'influence déjà indiqués çà et là; il a pu donner, grâce à ses connaissances étendues des deux littératures, un ordre et une forme à des faits épars et nous permettre de suivre la réaction de l'esprit français sur l'esprit anglais.

Sa façon d'envisager la question peut s'exprimer ainsi : la France, par sa situation même et par le fait qu'au XVI^e siècle sa civilisation était plus avancée que celle de sa voisine, a été l'intermédiaire par lequel l'influence de la Renaissance a traversé la Manche. Aussi ce renouveau des arts et des lettres a-t-il été imprégné de l'esprit français; les modèles retrouvés de l'antiquité se sont présentés aux Anglais sous une forme française.

M. Lee n'est pas embarrassé de trouver des exemples à l'appui de sa thèse. Sans parler des écrivains et des personnes de second ordre, voici Calvin, consulté par les chefs de la Réforme en Angleterre sur les meilleurs moyens à prendre pour guérir les différences d'opinion qui séparent les protestants de ce pays. Son *Institution de la religion chrestienne* a en quelques années cinq éditions anglaises; ses sermons se traduisent par centaines et trouvent en Angleterre des lecteurs aussi nombreux que sur le continent. C'est la traduction par Amyot des *Vies* de Plutarque qui sert comme modèle à Sir Thomas North, dont le livre exerça une puissante influence sur la presse anglaise et fournit à Shakspeare la matière de son *Antoine et Cléopâtre*, de son *Jules César* et de son *Coriolan*. Montaigne, mis en anglais par Floris, a eu lui aussi un très grand succès au delà de la Manche. C'est encore un auteur français, étudié par Shakespeare; le dramaturge met dans la bouche d'un personnage de *La Tempête* un discours emprunté aux *Essais*, et trahit en plus d'un endroit une bonne connaissance de ce livre. Quant à Bacon, non seulement il avait lu et apprécié le philosophe bordelais — qui, d'ailleurs, lui suggéra l'idée de ses propres *Essais* — mais sa famille avait avec lui des liens plus intimes. Son frère, Antony Bacon, avait fait un long séjour dans le Midi, où il avait beaucoup fréquenté Montaigne. Bientôt après son retour en Angleterre, en 1592, l'écrivain mourut, et son ami Pierre de Brach ne tarda pas à en

Digitized by Google

informer Antony dans une lettre intéressante, donnée en entier par M. Lee et dont nous citerons ici quelques phrases : « Je suis touché si au vif d'un nouvel ennuy par la nouvelle de la mort de Monsr. de Montaigne, que je ne suis point à moy. J'y ay perdu le meilleur de mes amis; la France le plus entier et le plus vif esprit qu'elle eut onques, tout le monde le vray patron et miroir de la pure philosophie, qu'il a tesmoignée aux coups de sa mort comme aux escrits de sa vie; et à ce que j'ay entendu ce grand effect dernier n'a peu en luy faire dementir ces hautes parolles. La dernière lettre missive qu'il receut fut la vostre, que je lui envoiay, à laquelle il n'a pas respondu, pour ce qu'il avoit à respondre à la Mort, qui a emporté sur luy ce qui seulement estoit de son gibier; mais le reste et la meilleure part, qui est son nom et sa mémoire, ne mourra qu'avec la mort de ce tout, et demeurera ferme comme sera en moy la volonté de demeurer toujours, Monsr,

Vostre très-humble et affectionné serviteur,
De Brach. »

Les poètes de la Pléiade ne furent pas moins célèbres en Angleterre qu'en leur pays de naissance : Spencer chante les louanges de Du Bellay, il traduit en anglais ses *Songes ou Visions sur Rome* et, plus tard, ses *Antiquités de Rome*; un nommé Jenye profite de son séjour à Paris comme attaché d'ambassade en 1567-1569 pour mettre en méchants vers le *Discours des Misères de ce temps* de Ronsard; Lodge, le contemporain de Shakspeare, loue Philippe Desportes en termes enthousiastes, et lui fait le sincère compliment de lui voler des vers sans en connaître la source. Des larcins de cette sorte sont nombreux : Daniel vole le même Desportes; Drummond s'inspire de Passerat, Chapman de Gilles Durant, et toujours sans aveu. Shakspeare, lorsqu'il fait dire à son Timon (*Timon d'Athènes*, acte IV, sc. 3.) : « Le soleil est un voleur et par sa puissante force d'attraction vole la vaste mer; la lune est une fieffée voleuse, qui filoute son pâle feu au soleil; la mer est une voleuse, elle dont le flot liquide absorbe les larmes qu'elle force la lune à répandre, etc., semble avoir tiré son inspiration anacréontique des vers de Ronsard :

La terre les eaux va boivant,
L'arbre la boit par sa racine,
La mer éparse boit le vent,
Et le soleil boit la marine;
Le soleil est beu de la lune :
Tout boit, soit en haut ou en bas, etc.

M. Lee traite en détail le sujet des emprunts faits par Shakspeare à la littérature française; il fait d'intéressants rapprochements entre son œuvre et celle de Larivey et de Hardy, et montre à travers quelles traductions françaises il connut les œuvres d'Arioste et de Bandello dont il a tiré parti

Digitized by Google

dans sa *Mégère domptée* et son *Roméo et Juliette*. Ce n'est pas là le côté le moins attrayant de ce livre. Ajoutons que M. Lee ne néglige pas les phénomènes moins importants ayant trait à son sujet ; les imprimeurs français, les professeurs de français, les maîtres d'escrime, de manège, de danse et de cuisine trouvent tous bon accueil dans ses pages. Aussi tous les lecteurs pourront-ils y trouver leur pâture, et comme livre de référence l'ouvrage sera sûrement d'une grande utilité aux étudiants.

J. HEDGCOCK.

***

R. DUBOIS. *Les rues de Huy*. (Huy, Mignolet, 1910). — Heureuse entre mille autres, une petite ville belge vient de trouver l'historien de ses rues. Pourquoi cette chance qui semblait réservée jusqu'ici aux capitales, à Paris, à Bruxelles, à Liége...? D'abord, Huy, trop peu connu, mérite l'honneur qu'on lui fait ; ensuite M. Dubois s'est depuis longtemps pris d'affection pour ses rues moyenageuses, pour leurs noms où transparaissent de si vieux souvenirs ; il en a fait le sujet de recherches patientes, et à présent, après vingt ans de travail, il nous donne le résultat de ses études dans un beau livre qui intéressera les historiens aussi bien que les gens d'imagination.

Les historiens d'abord. On ne peut remuer tant d'archives, parcourir tant de documents avec la patience et l'érudition de l'auteur, sans tirer de l'oubli de nombreux faits, de multiples institutions religieuses, administratives, sociales, sans aussi rendre la vie à des figures plus ou moins notoires, et parfois très dignes de l'être. Les biographes de Napoléon ne dédaigneraient certes pas les quelques détails mi-sérieux, mi-drôlatiques concernant le passage du grand homme par Huy. Son coup d'œil d'aigle vit tout de suite ce qui manquait à cette petite ville qui, vers l'ouest, venait s'écraser entre le pied des rochers et la Meuse : deux ans suffirent, de par l'ordre de l'empereur, pour aménager commodément une chaussée reliant Huy à Namur.

Mais je n'insisterai pas sur le profit que les gens du métier — archéologues, médiévistes, romanistes — tireront de la lecture des *Rues de Huy*, encore que l'auteur se défende modestement de faire œuvre de science pure. Justement, peut-être attache-t-il plus de prix aux charmes variés qui se dégagent de cette promenade à travers les « roalettes » (ruelles) de la vieille cité, de ces arrêts devant les débris des portes, des antiques croisées, devant les pittoresques enseignes de jadis. Rien n'est charmant comme une petite ville, surtout quand on ne l'habite point, quand on la visite en curieux, ou qu'on en lit de suggestives descriptions, comme il s'en trouve dans *Ursule Mirouet*, dans les *Gens de Tiest* ou dans certaines pages de Marcelle Tinayre.

Je promets aux artistes et aux rêveurs beaucoup de plaisir à feuilleter les huit cents pages du volume. Ils y verront comment se transposent de

Digitized by Google

siècle en siècle, tout en restant les mêmes en principe, les mœurs un peu lourdes, un peu mesquines, mais si calmes et si commodes d'une petite agglomération. Que de détails typiques, par exemple sur la rivalité des Hutois et des Stattis — telles Athènes et Mégare — sur la visite du roi Guillaume des Pays-Bas, visite peu héroïque, celle-là; sur la patience séculaire que les riverains du Hoyoux ont opposée aux inondations périodiques de ce gave néfaste...

Et puis, il y a le cadre. On connaît mal Huy, je le répète. Les guides, écrits pour les gens pressés, ne mentionnent guère que les quatre merveilles en *ta*. Quant aux observateurs, aux artistes, qui ont parlé de Huy, ils commettent souvent de fortes erreurs, témoin cet écrivain qui voit dans la cité hutoise le symbole du Condroz « vif et rieur », et qui, ô hérésie! confond la délicieuse petite place Verte avec sa voisine, la Grand'Place.

En réalité, Huy offre, en plein XX^e^ siècle, l'aspect d'une villette médiévale, avec ses rues étroites, tortueuses, mal pavées, massées autour de la collégiale gothique, comprimées dans un cercle de remparts, disparus sans doute, mais dont le souvenir semble encore contenir les anciens quartiers et les séparer des extensions modernes. Les rues : voilà où gît l'originalité de Huy. Bruges a conservé infiniment plus d'antiques façades; elle est plus grande, plus riche; mais Huy paraît plus vétuste.

Mais je m'égare. La faute en est à l'attrait du livre de M. Dubois (1). La vieille cité mosane doit beaucoup de reconnaissance à son historiographe : il en fait mieux comprendre l'intérêt et il assure la conservation d'une foule de souvenirs précieux à bien des égards.

A. G.

***

Quelques romans pour tous.

Certains éditeurs procèdent eux-mêmes au triage et, par un astérisque, ils signalent les romans qui « peuvent être mis dans toutes les mains ». Il n'y aurait qu'à s'en féliciter si ces romans n'étaient, en général, bons qu'à être jetés au panier. Sans prétendre leur donner un prix de vertu et aussi de valeur littéraire, signalons toutefois quelques livres de tout repos, appartenant au genre romanesque. C'est d'abord *La Robe de laine* (chez Plon), de Henry Bordeaux. Certes, les évocations passionnelles ne sont pas absentes d'une œuvre, dont une aventure amoureuse forme toute la trame. Mais en délicat moraliste qu'il est, l'auteur des *Roquevillard* ne néglige

(1) Quel dommage que le livre ne contienne pas de plan de la ville actuelle! Il aurait rendu de grands services aux étrangers qui liront l'ouvrage et qui s'en inspireront dans leurs visites à la petite ville. Faute de plan, notons douze jolies illustrations reproduisant des vues du vieux Huy, et dues au crayon de M. Tombu. Le livre fait du reste honneur à l'éditeur, M. Mignolet, et au Cercle hutois des sciences et beaux-arts qui a eu l'heureuse idée de le publier dans la collection de ses *Annales*.

Digitized by Google

jamais la leçon qui se dégage des maux que nous causons ou que nous éprouvons nous-mêmes. Le caractère outrancier, fantasque, dépravé, et pourtant sympathique dans sa sincérité impulsive, de Raymond Cernay est étudié avec des soins si tendres qu'on devine, chez l'écrivain, une préoccupation autre que d'intéresser et de plaire. C'est un poète qui nous parle et c'est à nos âmes qu'il s'adresse. Mais il le fait avec une simplicité abondante et tranquille qui n'est pas sans toucher même un cœur endurci. Ce livre est un beau et un *bon* livre, et ce n'est pas une œuvre de bibliothèque rose ou bleue.

Ne médisons pas trop toutefois de ces bibliothèques. Celle que la maison Colin dirige a obtenu un succès mérité. Un nouveau volume vient d'y être publié, *Le Chrysanthème rose*, d'un auteur italien, Yolanda. C'est l'histoire d'une jeune fille, belle, intelligente, qui est arrivée à la trentaine sans rencontrer l'époux rêvé. Et voici qu'elle trouve sur son chemin un homme qui n'est plus de la première jeunesse, qui est veuf, qui a trois enfants; elle entrevoit, dans ce malheureux à consoler, dans ces enfants à mettre sur la bonne voie, une mission digne de son âme généreuse. Elle épouse le veuf, élève les enfants et trouve dans l'amour du premier, dans la reconnaissance des autres, une légitime récompense. Ce beau sujet, un peu mélancolique, a été traité avec une grâce infinie par un écrivain, une femme, dont la clairvoyance a su pénétrer les plus intimes replis du cœur humain.

Chez Bloud, dans une collection analogue et nouvelle, mentionnons trois livres d'inégale importance. D'abord *Les Marie-Louise*, de M. E. Montier. On sait qu'on appelait ainsi les conscrits levés en masse dès l'âge de 17 ans par Napoléon aux abois. On sait quelles résistances parfois tragiques rencontra la conscription militaire en 1813. Mais cette histoire n'a été étudiée que du dehors pour ainsi dire, sur notes officielles. Dans ce roman des *Marie-Louise*, dont le fond est authentique, Edward Montier a dessiné quelques-unes de ces figures de conscrits récalcitrants, dont on aurait pu tout d'abord soupçonner le courage. Peut-être eût-on désiré une couleur historique plus franche, plus de tenue littéraire aussi. Le même reproche, non exclusif de la reconnaissance de qualités louables, pourrait s'adresser à un autre roman, édité aussi chez M. Bloud, la *Princesse Alice*, étude de mœurs révolutionnaires, où les côtés de psychologie sont sacrifiés à l'anecdote, celle-ci rendue agréable et vivante par un ton alerte et soutenu. Enfin, dans un petit livre intitulé *Les Entravées*, auquel M. G. Goyau a fait l'honneur, assez imprévu, d'une préface, on trouvera moins un roman qu'un vibrant appel en faveur du sexe féminin ; on peut présumer que le succès des *Entravées* sera grand auprès des femmes. Les lecteurs du *Correspondant*, de l'*Action Populaire*, de la *Revue Française*, etc., y retrouveront le charme particulier d'un auteur qui ne dissimule nullement sa tendance philosophique. C'est de notre part une justice à lui rendre.

Digitized by Google

Et voici que M. DE FOVILLE, le délicat et subtil romancier de *Servitude* et d'*Eros*, met en scène, dans sa nouvelle œuvre, un des plus troublants problèmes de la casuistique passionnelle. La sonate de Beethoven, qui a donné son titre au volume et lui sert, en quelque sorte, de *leitmotiv*, exprime bien l'incertitude tragique où se débattent les personnages de ce drame intime, — conflit passionné et secret entre trois êtres également généreux et purs. Pris entre un amour de jeunesse, qui est condamné à ne plus être qu'un beau souvenir sans espoir, et un amour confiant qui s'offre à lui avec toute la candeur de l'ignorance virginale, Renaud de Proissy, après de cruelles hésitations, et au prix des plus douloureux déchirements, arrive à conclure qu'il doit se résigner à vivre solitaire, ayant, « dès sa jeunesse, porté dans la vie un cœur douloureux et stérile ». Œuvre très romantique d'accent, mais dont le sentimentalisme exalté est rendu fort tolérable, et même attachant, par la sobriété analytique de la langue qu'écrit M. de Foville (*Les adieux*, chez Plon).

Deux romans, également recommandables en cette saison de loisir, ont paru chez Perrin. L'un est de M. Alain Valvert, *La plus forte*. C'est une histoire — et pas la première — de femme émancipée par la culture et qui entend garder l'indépendance de sa vie et la pleine liberté de son cœur. Et lorsque l'aimable André Lucenay la supplie tendrement de devenir sa femme, cet orgueilleux souci de son indépendance est au premier rang des motifs qui lui dictent son refus. Mais l'amour est décidément plus fort que *la plus forte* de ces volontés féminines qui se flattent de l'espoir de lui résister. Marcelle n'a que trop l'occasion de constater chaque jour, autour de soi, et cette puissance de l'amour et l'éminente valeur des conventions sociales qu'elle avait d'abord dédaignées. Ces alentours de l'action principale en varient l'intérêt par des contrastes instructifs; une étude appliquée des caractères aide aussi à soutenir l'attention jusqu'au bout de ce joli livre. Celui de M. Espinasse-Mongenet, *La leçon des jours*, est bien une lecture de vacances. Il nous transporte dans des régions où l'on trouve la fraîcheur et les plus nobles impressions de nature et au milieu d'une société à laquelle la fortune a donné des loisirs. On peut y agiter tout à l'aise des problèmes d'âme. Des souvenirs de lectures littéraires y sont volontairement mêlés à de l'observation personnelle. C'est très distingué et très soigné.

Dans *La petite Gratienne*, Mme Yvonne Durand a écrit, au contraire, la très humble biographie d'une petite villageoise, qui, à neuf ans, est livrée à des soins étrangers, résiste à un milieu opprimant et se trace un admirable plan de vie. C'est très émouvant et très simple à la fois. (Paris, Figuière.)

Citons encore *Les âmes errantes*, des légendes bretonnes recueillies et adaptées par Marie-René Le Fur. (Ch. Bloud, bibliothèque régionaliste.)

Digitized by Google

43e ANNÉE N° 18 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Georges Lorand :
A PROPOS DU SUFFRAGE UNIVERSEL.

Léon Dumas :
LA CHALEUR EN 1911.

C. Vanlair :
L'ENFANCE DE L'ART.

Henri Scherers :
FULGENCE DOUCET, PHILOSOPHE.

Goblet d'Alviella :
LE MOUVEMENT PROPORTIONNALISTE EN ANGLETERRE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES.

CHRONIQUE THÉATRALE.

SALONS D'ÉTÉ.

15 SEPTEMBRE 1911

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux**, professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun**, député, à Gand; **E. Buisset**, échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier**, à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella**, sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner**, directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson**, avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez**, sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans**, député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette**, sénateur, à Liége; **F. Masson**, échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont**, sénateur, à Verviers; **Louis Strauss**, échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener**, sénateur, à Bruxelles.

Directeur : **Maurice Wilmotte.**

Secrétaire de la rédaction : **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue*.

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	12 francs.
Pour l'étranger.	15 —
Par numéro	60 centimes.

Digitized by Google

A PROPOS DU SUFFRAGE UNIVERSEL [1]

J'ai, depuis vingt ans, écrit tant de centaines d'articles et fait tant de centaines de conférences et de discours sur les questions que vous voulez bien me poser que je me demande si mon opinion peut encore intéresser qui que ce soit; il serait vraiment malheureux qu'elle ne fût pas archiconnue de tous.

Le vote plural du père de famille, sans condition de cens, n'est pas antidémocratique et il eût pu vivre longtemps et utilement, s'il n'avait été dénaturé et galvaudé comme à plaisir, au gré des passions réactionnaires cléricales et des intérêts de parti. Tel qu'il fut proposé par M. Feron, en 1893, pour permettre à la Constituante de sortir de l'impasse où elle s'était acculée en rejetant tous les systèmes qui lui avaient été proposés, le vote plural n'avait rien d'antidémocratique; il était même, je crois, dans l'esprit de son promoteur, comme une pierre d'attente du suffrage des femmes. Le père de famille exerçait le droit de suffrage qui plus tard serait dévolu à sa femme. Mais on eut dès lors le tort d'y ajouter des conditions de cens et d'adjoindre, au vote plural du père de famille, celui du propriétaire et le triple vote du porteur de diplôme; le cens et le capacitariat se survivaient dans le vote plural tel que le formula M. Nyssens et

[1] Cette intéressante consultation, donnée en réponse à notre enquête d'août, nous est parvenue trop tard. Nous la publions donc dans le présent numéro.

Digitized by Google

tel que MM. Feron et Janson l'acceptèrent pour aboutir, pour inscrire le suffrage universel dans la Constitution.

Mais les cléricaux, maintenus au pouvoir par la désunion des anticléricaux au ballottage et rendus plus réactionnaires par l'impression d'effarement des premiers succès socialistes, firent alors, dans la loi communale, justement qualifiée par Anseele de loi des quatre infamies, une véritable caricature du vote plural : en donnant jusque quatre voix aux riches dans les élections communales, en y subordonnant au payement d'un cens différentiel le vote du père de famille, ils vouaient le vote plural à la haine et au mépris des masses. Dès ce jour, il était condamné et une nouvelle revision devenait inévitable. En outre, il est apparu de plus en plus que la plupart des fraudes électorales — dont le parti clérical s'est fait une véritable spécialité et pour lesquelles son chef le plus éminent n'a pas rougi de réclamer l'impunité et de se faire professeur de fraude — avaient leur source dans le vote plural. Contraire au sentiment d'égalité que le plus modeste des citoyens possède chez nous et qui est l'héritage de la révolution française, il est odieux à ceux qui ont obtenu le droit de suffrage après tant d'efforts et voient leurs votes uniques noyés sous l'avalanche des votes multiples ; truqué au profit d'un parti, le vote plural est désormais condamné à mort. Personne d'ailleurs n'a essayé de le défendre — pas même ceux de nos amis qui avaient demandé la garantie du vote plural du père de famille, sans aucune condition de cens et pour les seules élections communales, en échange de l'abandon des réserves qu'ils avaient jusque-là faites au suffrage universel — et il est évident que le vote plural a été tellement compromis et discrédité par l'usage que les cléricaux en ont fait qu'il est devenu indéfendable en Belgique, comme contraire au sentiment public. Et les essais qui en ont été faits à l'étranger par les réactionnaires ne sont pas destinés à le rendre plus sympathique.

Digitized by Google

Dès lors, il ne reste que le suffrage universel pur et simple. Il s'impose d'ailleurs par le seul fait qu'il est la loi des deux grands États voisins, et y fonctionne normalement depuis près d'un demi-siècle. On peut avoir des préférences sur la question d'âge et de résidence, sans pour cela altérer le suffrage universel, dont l'essence est sa généralité et son égalité. En France, on est électeur de droit à 21 ans, mais à 21 ans les Français sont à la caserne et ne votent pas. Ils ne peuvent guère voter avant 23 ans.

En Suisse, on est électeur à 20 ans, et l'on vote même à la caserne, et la résidence n'est que de trois mois. Mais ce sont là des questions accessoires, quand on ne veut pas faire de ces conditions de l'exercice du droit de vote des moyens déguisés de réaction contre l'égalité et l'universalité du droit de suffrage, comme on l'a fait jadis en France, en 1849, et comme les cléricaux l'ont fait chez nous, en 1895. En fait de résidence, celle d'un an est rationnelle, puisqu'alors on est toujours électeur quelque part. En fait d'âge, le seul principe que je vois en cette matière, c'est de faire concorder la majorité civile avec la majorité politique. Mais si, à défaut de l'instruction obligatoire, et en l'attendant, il faut payer du prix de l'admission de l'âge de 25 ans la conquête de l'égalité des citoyens, la sagesse est de payer — et surtout de ne pas se chamailler entre partisans de la justice pour cette question accessoire.

Il n'y a aucune raison de faire une différence dans les conditions de l'électorat pour les élections communales, provinciales et législatives. S'il y en avait, il faudrait être plus large pour l'électorat communal, puisque la commune est l'école primaire de la démocratie.

Les progressistes belges, en traçant le programme de la revision de la constitution, avaient adopté les bases de l'organisation démocratique du suffrage universel : représentation proportionnelle intégrale et loyale dans toutes les élections,

Digitized by Google

referendum, représentation organique de tous les grands intérêts sociaux au Sénat, qui ne représente aujourd'hui que la richesse terrienne. Je suis très fier d'avoir eu l'honneur de formuler alors ce programme complet, et je crois qu'il est très regrettable que la Constituante censitaire n'ait pas voulu le comprendre, bien que M. Beernaert et le roi Léopold y eussent en partie adhéré (M. Beernaert en présentant la représentation proportionnelle et le Roi en patronnant le referendum). C'est parce qu'on l'a écarté qu'on a adopté le vote plural. Je crois qu'on reviendra aux trois R du programme progressiste de 1892. On y vient dans les pays voisins; la représentation proportionnelle s'impose déjà en France et le referendum est la plate-forme des conservateurs en Angleterre et des réformistes aux États-Unis. Je crois qu'en Belgique, il s'imposera bientôt, notamment dans les affaires communales et qu'on y verra ce qu'il est réellement, ce qu'il s'est montré partout: une saine garantie conservatrice, en même temps que démocratique au plus haut degré. En Italie, la loi exige un referendum pour les municipalisations de services publics.

Le lien entre le suffrage universel et la nécessité de la généralisation, de l'intensification, de l'obligation de l'enseignement primaire, est tellement évident qu'il se passe de démonstration. Même en Allemagne, l'instruction obligatoire a conduit au suffrage universel. La Suisse et les États-Unis, les deux républiques qui sont les paradis du suffrage universel, sont aussi ceux de l'enseignement populaire à tous les degrés. Et si, en France et en Belgique, le suffrage universel a causé des déboires aux amis du progrès, c'est parce que l'instruction obligatoire ne l'avait pas précédé.

Le parti libéral se doit à lui-même de faire justice au peuple et il n'aura pas à regretter de lui avoir fait justice. Déjà en adhérant à la représentation proportionnelle, il a reconquis une représentation parlementaire qui en a fait l'arbitre des destinées du pays; en deve-

Digitized by Google

nant démocratique, il a reconquis sa popularité; les progrès qu'il fait à chaque élection le prouvent suffisamment. A l'abolition du vote plural, chaque parti perdra des voix : ce sont les socialistes qui en perdront le moins et les cléricaux qui en perdront le plus, puisque c'est eux qui ont organisé le vote plural à leur profit et l'ont rendu frauduleux. Mais avec la représentation proportionnelle, les déplacements de sièges parlementaires que pourront représenter ces pertes se réduiront à toute évidence pour les libéraux à quelques sièges dans les quelques grands arrondissements industriels, et encore... A Bruxelles, l'accroissement des suffrages profite exclusivement aux libéraux. Le parti du progrès continu et pacifique peut donc envisager l'avenir avec confiance. D'ailleurs, toute son histoire ne montre-t-elle pas que c'est quand il n'est pas allé au peuple qu'il a perdu sa sympathie et qu'en allant franchement au peuple, il l'a aussitôt retrouvée? Notre pays est un pays de sens pratique, de sens droit, d'équité et de justice. Le parti libéral, en luttant pour la justice, sait qu'il peut avoir pleine confiance en lui.

GEORGES LORAND.

Digitized by Google

LA CHALEUR EN 1911

Il ne faut pas grand'chose pour découvrir la profondeur de l'ignorance humaine, d'autant plus qu'elle aime à s'étaler dans les moindres circonstances. La chaleur que nous subissons — absolument normale au point de vue cosmographique (1) — fait surgir nombre d'interprétations de pure fantaisie.

On invoque la fameuse *vague* de chaleur des États-Unis, vague à deux fins, qui, l'an dernier, servait à interpréter les pluies d'orages et le froid; vague inexistante, aussi impossible pour le froid vif qui a succédé à la chaleur torride (sans répercussion chez nous) que pour la dilatation *verticale* de l'air chaud, mais vocable séduisant et qui fait image. C'est le « tournant de l'histoire » de la phraséologie scientifique.

L'hypothèse des taches solaires reçoit en 1911 le plus flagrant démenti, Phœbus se montrant immaculé. La conjonction de Sirius — qui remonte en réalité à neuf ans en arrière (2) — vaut celle des constellations des Chiens ou *canicules*, laquelle se produit actuellement en juin. A côté de cette argumentation astrolâtrique, on a songé à la coïncidence d'une nouvelle lunaison. La lune d'hiver, haute sur l'horizon, exerce une influence météorologique faible, vite contrariée; mais la lune d'été, basse sur notre horizon, est sans action. Les comètes, encore mises à contribution, fournissent une nouvelle argumentation tirée par... la queue.

(1) L'isotherme de juillet, calculé à 20° C. (à l'ombre et sous abri), occupe sensiblement le 50° latitude Nord de l'Amérique et de l'Eurasie, le 40° des deux océans.

(2) Temps nécessaire à la transmission de sa lumière.

Digitized by Google

L'homme à la vision suggestionnée s'obstine dans ses égarements; son manque d'esprit d'observation le porte aux interprétations complexes, lointaines, indémontrables. Les météores actifs se développent dans les deux premiers mille mètres de notre atmosphère. Cette altitude correspond à une hauteur de 1 centimètre sur un globe de 34 mètres de rayon et de 213 mètres de circonférence. Comment comprendre que cette mince pellicule puisse subir l'influence de zones éloignées, recevoir des *vagues* chaudes qui ont le tort grave de se propager vers la nuit européenne et le froid.

Les influences locales seules prédominent. Comme elles sont saisonnières et dues au soleil, la rotation terrestre peut les généraliser — et c'est le cas de la chaleur actuelle —, mais en l'absence d'autres causes locales troublantes.

Le thermomètre est le grand coupable. Cet instrument fautif au premier chef nous égare sur la mesure rationnelle du calorique (1). Il y a en réalité entre le plus grand froid terrestre et la plus grande chaleur un écart minime d'énergie calorique (10° peut-être là où nous en chiffrons 100). La preuve en est dans le faible écart relatif de la déclinaison solaire (46°), dans la vie organique qui, née de conditions caloriques moyennes, n'en supporte pas les variations trop sensibles. Nous voulons mesurer des phénomènes très simples avec des échelles disproportionnées. Nous nous sommes expliqué ailleurs sur ce point (2).

Nous croyons à une certaine loi de persistance, c'est-à-dire que les phénomènes météorologiques tendent à se maintenir par leur propre influence. On observe cette tendance dans les zones géographiques bien déterminées : les centres continentaux et la région des calmes

(1) Les météorologistes renoncent à la lecture du thermomètre au soleil, parce que le mercure y éprouve une dilatation en désaccord avec l'échelle thermométrique. Ce n'est pas le mercure qui est en défaut, puisqu'il subit les influences du milieu, c'est l'échelle thermométrique qui se montre irrationnelle. Ne prendre que la température à l'ombre, c'est fausser l'observation de parti pris, fausser les tables et les statistiques et toutes leurs déductions, fausser l'hygrométrie, etc. On ne met pas le pyromètre dans l'atelier pour apprécier la chaleur d'un four. Si l'on songe que 35° à l'ombre correspondent à 48° et 50° au soleil, l'écart est notable. Or, c'est au soleil que nous circulons; il faut la lumière solaire à l'homme et à l'animal, et nos cultures exigent le plein soleil.

(2) Voir la brochure *Une nouvelle échelle thermométrique*.

Digitized by Google

océaniques. Ailleurs, les frontières de ces zones sollicitent les réactions des causes troublantes.

Qu'est-ce qui nous vaut la chaleur de cet été? C'est tout simplement la sécheresse de l'air. Il s'en est fallu de peu qu'il n'en fût autrement et que l'an 1911 ne récidivât 1910. Les vents marins avaient amorcé les bandes orageuses et s'ils avaient persisté, l'été pouvait devenir orageux, pluvieux et froid. Nos pronostics penchaient fortement dans cette direction. Mais pour peu que la prophétie s'en mêle, dame nature nargue nos folles présomptions et remise sa loi de persistance. Les vents de l'Est au Nord l'emportèrent en fréquence et en durée, si pas comme vents supérieurs, tout au moins comme vents de terre; des orages de refoulement, paradoxaux, à deux ou trois reprises naquirent des courants septentrionaux. Ces vents du Nord abaissèrent l'hygrométricité de l'air, et prévinrent les météores réfrigérants : l'amortissement des rayons solaires par les nuages, les condensations (pluie, rosée, serein), les vents actifs.

La saturation de l'air par les cours d'eau, les lacs, etc., reste notoirement insuffisante et ne sert que leurs rives immédiates (brume, rosée, serein); ce ne sont que des linéaments d'eau perdus sur d'immenses surfaces. La mer seule peut alimenter l'atmosphère continentale; c'est à elle que l'on doit les intermèdes pluviaux de nos côtes, des côtes du Midi, de la Roumanie et du sud de la Russie. Il n'est donc pas difficile de prévoir que les vents continentaux dominants entraîneront forcément un régime de sécheresse, condition de chaleur estivale ou de froidure hivernale.

Nous avons relevé en août, par 48° C. au soleil, une évaporation de 10 millimètres par jour pour l'eau libre (plus de 2 fois la moyenne de juillet, la plus haute de l'Observatoire), soit. 10 litres au mètre carré. Cette évaporation s'applique aux cours d'eau, à maints ruisselets presque taris; elle n'est plus applicable à quantité de mares desséchées. En somme le réseau hydrographique est impropre à saturer une atmosphère desséchée par une grande masse de terre surchauffée. Des corps poreux saturés d'eau perdaient 277 à 375 grammes d'eau à l'heure, par mètre carré, dans les mêmes conditions de température. Mais ces données ne sont pas applicables à un ensemble territorial composé de terre durcie et chauffée jusqu'à 60 à 70° C. au soleil, aux terres arables, à toute une vaste superficie desséchée à la surface par une longue période de sécheresse et asséchée au fond par les racines et l'évaporation des feuilles. Une terre légère à 27 p. c. d'eau a été desséchée jusqu'à 18 centimètres de

Digitized by Google

profondeur en six heures d'insolation (de 48° à 53° C.) (1).

Pour que l'évaporation se produise il faut de l'eau, et la terre est desséchée. La plante se défend tant bien que mal par des adaptations d'ordre physiologique que nous ne faisons qu'indiquer (jeux des stomates, affaissement des feuilles, salinité de la sève, latex, etc.). L'atmosphère chauffée depuis quelques semaines, privée de serein et de rosée, est d'une hygrométricité que nous croyons plus basse que les indications du psychromètre (placé sous abri et relevé à 8 heures du matin). A Liége, près de la Meuse, le 9 août, à 8 heures, le psychromètre fournissait 39 p. c. d'hygrométricité; à Ostende, 70 p. c.;

(1) La mesure de l'évaporation dépend des récipients. Les surfaces à l'air libre (eaux naturelles non encaissées) nous ont donné, au soleil :

7 à 11 mill. par jour (48° C.);
6 mill. par ciel mi-nébuleux (32° C.);
2 mill. par ciel couvert (21° C.).

Indépendamment de la chaleur, l'attraction solaire doit intervenir, l'air étant également sec dans les trois conditions.

Dans une grande éprouvette ne contenant que 5 centimètres d'eau, l'évaporation s'est montrée de :

3 à 4 mill. au soleil (48° C);
2 mill. au soleil, par ciel mi-nébuleux (32° C.).

Dans des tubes à essais, elle est descendue à :

0mm5 à 3 mill. avec 3 à 5 cm. d'eau (en dessous de 1 mill. par ciel couvert — 23°-30°);
9 à 12 mill. pleins d'eau (2 à 3 mill. par ciel couvert — 23°-30°).

La zone sèche d'absorption et d'insolation n'est plus un vaste volume hémisphérique qui domine l'eau libre, mais une colonne étroite, dont l'atmosphère saturée s'évapore lentement par l'ouverture.

Nous trouvons ici la raison de l'écart considérable entre les niveaux des pluviomètres selon leur diamètre. Les grands pluviomètres métalliques, larges et d'échauffement rapide, abaissent leur niveau par évaporation. Les pluviomètres sont du reste très fautifs, non seulement en eux-mêmes, mais par les irrégularités de la chute de pluie sur place, et la localisation des bandes pluvieuses qui ne permettent pas des généralisations : autant de stations, autant de relevés différents.

Digitized by Google

Ostende-ville et les alentours de Liége devaient donner des nombres plus faibles (1).

La sécheresse entretient la sécheresse et aggrave la chaleur; car 30° C. en août valent plus que 30° C. en juillet, en raison de la déclinaison déjà sensible du soleil (3° en juillet, 8° en août, 11° en septembre) et de l'écourtement de la durée d'insolation (30 minutes en juillet, 2 heures en août, 4 heures en septembre). De même que les orages de 1910 s'entretenaient par le cycle des évaporations, du refroidissement et des vents corrélatifs, et des condensations, de même la sécheresse de 1911 subissait la loi de persistance. Il semble que pareilles constatations tournent à la « lapalissade », mais le désarroi des idées prouve qu'il n'en est rien.

* * *

La dessiccation du sol entretient la dessiccation de l'air; l'évaporation et le refroidissement qu'on lui doit ne peuvent se manifester. L'échauffement se poursuit, proportionnel à la densité des surfaces, et déplace journellement le maximum de température en raison des mêmes causes de variations (voile solaire, vent, etc.). A cette cause de durée (par état atmosphérique) s'ajoute, pour 1911, la généralisation de ce régime torride à tout l'hémisphère Nord (durée par l'extension du milieu). Les surfaces insolées s'échauffent bien différemment, et c'est même la seule cause de vent que l'on observe et qui s'accuse surtout aux heures de fortes insolations (de 10 à 16 heures). Ce vent, faible et intermittent, frais ou brûlant, près de terre, maintient de faibles oscillations barométriques aux environs du variable, sans valeur pour les pronostics.

La sécheresse de l'air n'est pas illimitée : la vapeur d'eau, toujours nécessaire à la vie, se gazéifie de plus en plus et s'éloigne d'autant de son point de condensation. La plante et l'animal s'adaptent plus ou moins bien au milieu *aérien* sec; ils en gagnent une résistance

(1) En appliquant les données des tables psychométriques aux thermomètres abrités (stations officielles) et à ceux exposés à l'air libre, leur pourcent d'hygrométricité change du tout au tout.

Exemples : sous abri = 15° C. et 4° de réfrigération donnent 55 p. c. d'humidité;
à l'air libre = 18° C. et 5° de réfrigération donnent 39 p. c. d'humidité.

Ces chiffres ne s'appliquent qu'à l'appréciation de la saturation; or, de multiples états gazeux et vaporeux de l'humidité précèdent la saturation et échappent à l'analyse.

Digitized by Google

extraordinaire (1). Si la plante meurt lentement, c'est qu'elle suit les progrès de la dessiccation du *sous-sol* — dessiccation dont la réparation exige des mois — de même que l'animal succombe s'il ne trouve à s'abreuver à la surface du peu d'eau devenu indispensable à l'entretien de ses tissus. La chaleur est également limitée; elle ne peut ni s'accumuler ni s'emmagasiner d'une façon indéfinie, le soleil et les récepteurs restant les mêmes. Les 40° de la veille ont bien disparu ; les 40° du jour ne sont pas 25° ajoutés au 15° minimum de la nuit, mais bien 40° d'influence directe. La chaleur évolue et ne se conserve pas.

La dessiccation de l'air est nuisible au végétal, l'évaporation foliaire dépassant l'alimentation par les racines. Les plantes souffrent plus ou moins, selon leurs ressources et leurs adaptations : les arbres résistent dans les vallées, ils se dépouillent sur les montagnes et dans les villes; les arbres fruitiers donnent des fruits peu juteux, peu sucrés, sans arome, d'une maturité avortée, ce que nous attribuons à l'insuffisance de la sève; le raisin doit griller sous verre. Par contre, la feuille sèche et dure est hostile aux maladies cryptogamiques et au parasitisme des insectes. Les arbustes et les herbes moins profondément racinées se dessèchent et, dans une atmosphère de 40° à 50° C. s'enflamment sous la moindre étincelle (bois, sapinières, fagnes, talus). Dans les villes et les établissements industriels, où, à 9 heures, les façades accusent 48° au soleil (maximum 49° à 14 h.) et 31° à l'ombre (maximum 35°) — le 10 août — cela depuis cinq semaines (33° à 53° C.), le bois, la matière organique desséchés, les essences combustibles diffusées provoquent de multiples incendies.

Et pourtant la plante offre une remarquable résistance aux énergies extrêmes. Notre jardin a conservé sa fraîcheur, et la pelouse son vert gai, par l'arrosage journalier à raison de 50 litres à l'are, soit un demi-litre au mètre carré, ou l'équivalent d'une pluie de $0^{mm}5$. Le gazon, peu enraciné et en pleine terre sèche, en gagnait au matin une rosée bien mouillante. Mais aux premières heures de soleil tout disparaissait, une minime part de l'eau d'arrosage absorbée par les feuilles. Contre les excès climatiques un peu d'aide suffit à préserver le végétal.

Au contraire, l'air sec convient parfaitement à l'organisme animal,

(1) La résistance de la plante condamne la pratique de la taille et de l'effeuillaison en temps de sécheresse (organes de réserves). Il est même utile de laisser les feuilles mortes ou desséchées; elles modèrent l'intensité du soleil

Digitized by Google

l'évaporation cutanée et pulmonaire régularisant la température interne et l'équilibre hygrobiologique d'un organisme voisinant 60 à 70 p. c. d'eau (1). On a remarqué que la faune sauvage (jardin zoologique, gibier) supportait allègrement nos températures élevées; l'homme bénéficie du même avantage et la mortalité a abaissé son taux normal. Mais il s'agit d'organismes sains. L'air sec — chaud ou froid — favorable au corps animal est ici accompagné de chaleurs qui précipitent les maladies organiques et, chez les déprimés (alcoolisme, surmenage, etc.), favorisent les insolations, la surexcitation cérébrale (suicide, folie, crimes), avec une incontestable réflexion sur la vie politique, agressive presque partout comme les mouches au soleil. Les gens frustes cèdent aux suggestions des neurones ébranlées; les intellectuels opposent plus de résistance aux influx internes de reviviscences criminelles. L'apaisement politique fut le résultat de l'intelligent effroi des conséquences d'une première impulsion colérique... calorique.

La dessiccation gagne progressivement la haute atmosphère, troisième cause de durée (durée par l'extension en altitude). Accidentellement, au-dessus des surfaces de grande évaporation, ou encore par la condensation de la vapeur d'eau dégagée par les combustions (2), l'on voit le ciel bleu se ternir d'une tache nuageuse, laquelle s'accroît rapidement sur place, prend la densité et la forme d'un cumulus de moyenne dimension. Le nuage alourdi par les condensations successives descend lentement et se laisse dévorer dans l'air chaud du dessous, en volutes filamenteuses verticales qui démontrent péremptoirement la siccité de l'air jusque 1,500 à 2,000 mètres d'altitude. Nous pouvions voir vers le 12 août dans le pays, et plus tôt à la côte, un commencement de saturation de la haute atmosphère : des nuages cirriformes, isolés ou en bandes, apparaissaient çà et là, surtout sous les vents d'Est; de descente lente, ils ne tardaient pas à se fondre en un voile opalescent, puis disparaissaient complètement.

Ce phénomène de nébulosité avortée pronostique la prolongation de la sécheresse, donc la chaleur.

(1) L'eau et la graisse donnent lieu à un taux total assez fixe, et l'un de ces éléments balance l'autre. Le bétail, la volaille souffriront donc davantage de la chaleur en raison de leur adiposité.

(2) La combustion d'un mètre carré de tourbe des Fagnes, sur 0^m10 d'épaisseur, peut produire une vingtaine de mètres cubes de vapeur d'eau. Les journaux ont relaté une extension du feu sur plus de 600 hectares dans les Fagnes et 75 hectares en Campine.

Digitized by Google

L'évaporation intense, la haute atmosphère éloignée de son point de saturation, préviennent les condensations et leurs conséquences, aussi la tension électrique semble-t-elle faible et les éclairs de chaleur sont impossibles. C'est une quatrième cause de durée qui s'accuse, car les décharges électriques amorcent les condensations dont la résolution produit des vides (par décharge d'eau ou de grêle) et des courants d'où naissent des météores troublants (1).

* * *

1° Durée par intensité locale de l'insolation (2);
2° Durée par extension géographique;
3° Durée par expansion en altitude;
4° Durée par l'atonie des causes de perturbation.

Cet ensemble de causes de concordances et de renforcement est quelque peu troublant. S'il en est ainsi, objectera-t-on, il n'y a pas de raison pour que cela cesse! Il n'en est rien. Un régime climatologique persistant élabore avec lenteur un autre régime, peut-être de même durée, mais absolument contraire.

La sécheresse de l'air et le fort échauffement du sol nu sont des causes de divisibilité de la matière. En l'absence de vents, les poussières volumineuses ne se soulèvent pas ou retombent de suite. Mais les plus fines particules de la matière sont transportées dans les couches supérieures par l'air dilaté et leur minime densité qui les rapproche des gaz. L'atmosphère en gagne une remarquable transparence. La sécheresse épure l'atmosphère, d'où cette diaphanéité qui rapproche les distances. Le serein des régions boisées, la pluie un peu prolongée produisent les mêmes effets par épuration. L'atmosphère épurée (altitude, forêts étendues, serein tropical) découvre des cieux admirablement constellés que l'on ignore chez nous, en dehors

(1) On nous a signalé, dans des conditions analogues, l'enlèvement d'*une seule* moyette de luzerne dans une coupe, et sa disparition dans le ciel, par une trombe étroite et localisée.

(2) Au rayonnement solaire (chaleur, lumière) s'ajoute l'attraction de l'astre. Quand cette attraction se produit sur le sol, elle est dessiccante; quand elle s'exerce sur une couche nuageuse, elle détermine une évaporation superficielle qui refroidit le nuage, le condense, l'abaisse et le transforme (du stratus au nimbus). Si l'on en juge par l'effet sur les marées, l'attraction solaire pourrait valoir 250 kilogrammes au mètre carré sur les eaux salines, ± 500 kilogrammes sur le sol dur, quelque 300 grammes sur l'air, davantage sur le nuage qui, en fait, appartient au plus lourd que l'air par ses globules aqueux et à l'aérostat par son air chaud dilaté.

Digitized by Google

de quelques nuits d'hiver froid. La transparence de l'air est troublée par une hygrométricité qui présente un excès de saturation, et par les grosses poussières flottantes qui fixent les imperceptibles gouttelettes d'eau, à la lumière bleutée par diffusion.

Au fur et à mesure que la sécheresse se prolonge, sous l'emmagasinement des poussières impalpables, on voit l'azur — d'une monochromie pâlissante du zénith à l'horizon — s'opaliser d'une façon uniforme. Le couchant s'éclaire, comme du temps des poussières volcaniques du Krakatau, mais dans une tonalité pâle, lavée d'orange sale, parfois rayée de stries fuligineuses. La nuit, une clarté diffuse éclaire le ciel sombre; les constellations, d'éclat faible, atténuent leurs scintillations.

Pendant que les continents saturent la haute atmosphère de poussières minérales météorogéniques, l'échauffement des mers, plus lent à se produire, active l'évaporation superficielle. Les nuits plus longues, le rayonnement nocturne plus accusé, favorisent les condensations en brume à la côte, sur les versants lacustres ou des vallées. Le travail de saturation part du Sud et gagne le Nord de proche en proche. Il envahit la haute atmosphère, en courants irréguliers, augmente le degré hygrométrique de l'air desséché par le soleil et l'altitude, et, au point de saturation, condense sa vapeur autour des grains de poussière. Au 14 août, par vent d'Est comme par vent du Nord, deux vents desséchants, cette élaboration de la nébulosité s'accusait plus sérieuse que les jours précédents. Toutefois, la descente des nuées fondait les cirrus et réduisait les cumulus, témoignant de l'extrême sécheresse en altitude. La déclinaison du soleil vers le Sud, la longueur progressive des nuits claires, à plein rayonnement, accentueront ces prodromes; des orages à la côte, les vents marins les précipiteront.

Du 12 au 15 août, nous avons observé la lente progression de l'humidité d'origine océanique, dans les hautes altitudes Ce furent d'abord les cirrus isolés devenant cumulus; les jours suivants, un voile faible se stratifia en cirrus en bandes, dominant des cumulus de plus en plus volumineux et de plus en plus denses; ces derniers, descendant plus bas, étaient absorbés peu à peu pendant le jour par les couches sèches de la basse atmosphère et disparaissaient complètement aux premières heures de la nuit. Vers 21 heures, la haute atmosphère plus humide rendait au ciel nocturne sa tonalité indigo foncé sur laquelle tranchaient des constellations de plus en plus nombreuses, aux scintillations de plus en plus vives. La progression de l'humidité du haut vers le bas devenait d'une lecture courante pour

Digitized by Google

l'observateur. Vers l'aube, la nébulosité réapparaissait avec l'échauffement des zones humides, un voile brumeux confondait les condensations de l'évaporation de la haute humidité atmosphérique et les courants de saturation venant de l'océan, soutenus et entraînés par des vents de terre variant du N.-N.-W au N.-E.

Les nombres de 30 à 50 jours, et plus, assignés pour la durée des phases climatériques prolongées, sont sans valeur réelle. La persistance et l'intensité des vents marins les écourtent rapidement, les vents continentaux les contrarient tant qu'ils persistent; ceux-ci ne procurent, lors de saturation, que de minimes condensations accidentelles et de peu de durée.

* * *

L'évolution météorologique est certaine, mais elle peut s'alentir des semaines, des mois — la loi de persistance se double d'une loi de résistance —, et reporter à une plus ou moins longue échéance la balance météorologique en gésine.

Quelle sera la conclusion de ces observations puisées à même dans le ciel? Elle ne sera pas nouvelle. Les longues périodes de sécheresse sont aussi anormales que les longues périodes de pluies; ces exacerbations météorologiques prouvent le manque d'équilibre, les réactions exagérées du soleil. Cette exagération n'est possible que sur les vastes surfaces nues, les troubles climatiques accompagnent la dénudation de la surface du globe.

La dénudation du sol doit très naturellement nous amener la climature des zones désertiques, où la moyenne vivifiante des météores régularisés disparaît sous les fougues de leurs extrêmes.

L'harmonie se retrouve sur les océans — en dehors des troubles d'origine continentale, tels les cyclones — elle reparaît avec la surface boisée, la forêt océanisant les continents. La forêt est d'une telle efficacité que nous lui attribuons les phases glaciaires des régions tempérées, aux époques tertiaire et pré-quaternaire. Et nous ne citons cette opinion — défendue ailleurs — que pour prévenir des thèses au fanatisme antiscientifique. La forêt ne doit pas être illimitée, un sixième de la surface continentale suffit à l'équilibre météorologique et à la restitution de l'oxygène détruit par la vie animale (1).

(1) Les statistiques forestières égarent autant le jugement que les autres. Elles ne sont administrativement impossibles; la topographie sylvestre néglige les coupes étendues, les défrichements, sans effets forestiers ni météorologiques; elle confond les bois naturels, les plantations et les pépinières; les maquis et les taillis avec la futaie; dans les zones déser-

Digitized by Google

C'est le déboisement qui ramène tous les ans les extrêmes climatiques des États-Unis, extrêmes qui se manifesteraient également dans la plaine Argentine, si l'Amérique du Sud n'était pas un grand cap dans l'immensité océanique.

Le déboisement ne put réprimer les orages, les pluies et le froid de 1910; il accentua la sécheresse en 1911, sécheresse qui gagne les régions boisées elles-mêmes et les menace dans leur vitalité.

Les puits sont à sec, les cours d'eau tarissent; il faudra de longs mois de pluies non ruisselantes pour désaltérer la terre et rétablir le débit des sources et des rieux. A un lent épuisement, il faut un temps proportionnel de restauration.

Les arbres les plus résistants ont des feuilles qui s'affaissent et dessèchent, les légumes stationnent quand ils ne dépérissent pas, le regain est perdu, la terre est incultivable, la désolation est partout. Et là, à deux pas de chez nous, un *filet* d'eau fraîche et pure, naturellement souillé par les riverains, n'a pas arrêté son imperturbable débit de 1.5 mètre cube à l'heure. La sécheresse ne l'a pas ému; une pluie d'orage a décuplé sa dépense; puis il a repris sa sérénité coutumière, comme si le petit bois où il a pris naissance contenait dans ses strates schisteuses d'inépuisables réserves d'eau.

Du petit au grand, il y a, malheureusement, toute l'inconséquence humaine et son aveugle cupidité. LÉON DUMAS.

tiques quelques arbrisseaux sont qualifiés de forêt. On ne distingue pas, dans les 31 p. c. de surface forestière européenne et 21 p. c. de la surface mondiale, les résineux des feuillus. Les actions météorogéniques des forêts tropicales, des futaies de feuillus des régions tempérées (adoptées chacune à leur milieu) ne sont en rien comparables à celles des résineux. La nature assigne ces derniers aux terrains pauvres, aux zones élevées en latitude et en altitude; leur rôle est surtout protecteur vis-à-vis de la neige. En été et dans les pays chauds, les résineux composent des bois échauffants, dessiccants et d'une combustibilité dangereuse. Or, les résineux entrent pour plus de moitié dans les relevés forestiers. A cette statistique sans précision, il convient d'opposer la documentation plus vraie des panoramas, des sites, de toute une iconographie mondiale qui accuse dans son ensemble la dénudation du globe. N'est-elle pas significative cette rencontre des quelques auteurs qui ont dressé le panthéon des grands arbres — jadis nombreux dans les forêts — aujourd'hui limités aux troncs isolés çà et là, plantés dans un but commémoratif et atteints d'une décrépitude prématurée, si on tient compte de la longévité des chênes, châtaigners, sequoias, gommiers, etc.

Digitized by Google

L'enfance de l'art[1]

XIII

Si par une vue d'ensemble on embrasse les données que je viens d'exposer, on constatera tout d'abord que les premiers essais de nos plus vieux ancêtres, datant de plusieurs centaines de siècles avant notre ère, appartiennent exclusivement au domaine de la *glyptique*. Sans que l'on puisse bien dire si l'art de la sculpture a précédé celui de la gravure ou si, au contraire, la gravure s'est graduellement élevée à la ronde-bosse en passant par le haut-relief, il y a lieu pourtant d'adopter comme la plus vraisemblable cette dernière opinion. Mais ce qui paraît certain, c'est que le dessin et la peinture ne naquirent que plus tard et que l'un et l'autre atteignirent assez promptement un haut degré de perfection.

Par la beauté du trait, la justesse du coloris, la vie dont sont animés ses sujets, le décor des grottes magdaléniennes dénote chez ses auteurs un talent sûr de soi, mûri par la pratique. Fait d'autant plus étonnant que, remarquez-le bien, cette profusion de figures s'exécutaient *de mémoire* : des sangliers, des ours, des mammouths, des bisons qu'il voulait portraiturer l'artiste n'eut pu, cela va de soi, réclamer de longues poses.

Toutefois, malgré les progrès de la technique, l'ornemen-

(1) Suite, voir la *Revue de Belgique* du 15 juillet 1911.

Digitized by Google

tation des cavernes garde un caractère plus ou moins archaïque. Elle n'a pu s'affranchir de certains défauts qui d'ordinaire trahissent l'inexpérience d'un commençant.

Presque toujours en effet les figures sont vues de profil. Seule ou presque seule la voûte d'Altamira nous offre par-ci par-là un timide raccourci. Jamais non plus le peintre ne s'est avisé de grouper ses sujets, de les disposer en un ordre quelconque. Les animaux les plus disparates — sangliers, chevaux, mammouths, visons, chamois — s'y côtoient dans la plus capricieuse, la plus incohérente promiscuité, exactement comme les croquis jetés pêle-mêle, au hasard du crayon, sur les feuilles d'un album. C'est dire que les artistes de l'ère troglodytique avaient seulement le goût et le don de la ligne; ils ne possédaient point le sens de la composition.

A cette marque d'infériorité relative vient s'en joindre une seconde. L'artiste a le mérite de reproduire avec fidélité ce qu'ont perçu ses yeux, mais il manque totalement d'imagination. Il copie et ne sait que copier. Encore ne se rappelle-t-il d'autre objet que celui qu'il s'est proposé d'imiter : de là l'isolement de chacun de ses modèles et l'absence constante, absolue, d'accessoires et de fond.

On peut lui reprocher aussi de ne point varier ses sujets; son art a perpétuellement évolué dans un cercle restreint. Il n'a guère dessiné et peint que des animaux, et dans les très rares occasions où il osa s'attaquer à la figure humaine il n'accomplit jamais que des œuvres médiocres.

Peut-être ignorerons-nous toujours le motif de cette exclusion. Pourquoi, lorsqu'il matérialisait avec un plein succès l'image des bêtes vivant autour de lui, depuis la marmotte jusqu'à l'ours, depuis le sanglier jusqu'au rhinocéros, pourquoi ce troglodyte fut-il si peu sensible à l'attrait supérieur de la beauté humaine?

Certes, la tâche d'un animalier est d'ordinaire plus facile que celle d'un portraitiste. Mais personne ne réclamait du

Digitized by Google

tailleur de silex des effigies d'hommes ou de femmes comparables à celles qui firent la gloire des Holbein, des Hals et des Van Dyck. Une silhouette bien posée eût suffi, semble-t-il, aux exigences des esthètes de ce temps-là.

Le sentiment qui l'a fait se détourner de la figure humaine, le peintre des cavernes semble l'avoir également éprouvé vis-à-vis de la plante. Et si l'on rapproche les deux faits, on sera tenté de voir dans cet ostracisme non une abstention raisonnée, systématique, mais bien plutôt l'effet d'une simple indifférence. Pour l'homme des cavernes, le gibier dont il tirait sa subsistance était l'objet d'une continuelle préoccupation, puisqu'il ne mangeait pas son semblable (on croit du moins en être sûr) et que la forêt ne lui offrait que de précaires ressources. Lors donc que surgit en lui le désir de graver et de peindre, ce fut parmi les bêtes qu'il chercha ses modèles, ce fut uniquement leur image qu'il tenta d'ébaucher. L'instinct cynégétique n'exerce-t-il pas encore aujourd'hui son empire ? Placez un de nos chasseurs devant un site splendide, unique au monde, il n'aura d'yeux que pour le gibier qu'il espère. Que tout à coup, quittant sa bauge, un sanglier parte devant lui, que débouche un cerf, un chevreuil, qu'une compagnie de perdreaux prenne soudain son vol : et des bois, des champs, des rochers, des rivières il ne verra plus rien ; rien qu'une pièce à abattre, un beau coup de fusil à tirer !

XIV

Ce n'est guère non plus qu'en tenant compte de toutes ces circonstances que l'on parviendra peut-être à trouver une réponse à la question suivante si fréquemment agitée mais toujours incomplètement résolue. La civilisation des tribus diluviennes était-elle plus avancée que ne le ferait présumer leur organisation telle qu'on la connaît aujourd'hui, organi-

Digitized by Google

sation se rapprochant de celle de l'anthropithèque par l'attitude des membres inférieurs, le prognathisme de la face et la massivité des mâchoires contrastant avec la faible capacité et la conformation défectueuse du crâne? Ou bien, au contraire, nonobstant la beauté de leurs sculptures et de leurs fresques, les hommes qui savaient décorer si somptueusement leurs demeures n'étaient-ils pour le reste que des sauvages à peine supérieurs à nos Papous et à nos Hottentots?

Poser cette question c'est se demander s'il existe ou non une corrélation nécessaire, un parallélisme constant entre les facultés artistiques d'une race et sa culture générale. Pour se prononcer en connaissance de cause, il n'est guère qu'un moyen : consulter les annales des peuples qui depuis longtemps ont accompli leur cycle évolutif. Et qu'y lisons-nous? Que toujours l'esprit humain progresse d'un pas très inégal. Rares furent les époques où l'on put observer comme au siècle de Périclès ou sous les Ptolémées une expansion simultanée de toutes les disciplines humaines. Alors qu'à Byzance, reine du monde, Justinien rédigeait ses *Institutes* et son *Code*, l'art figural, piétinant sur place, ne produisit que des mosaïques sans expression et sans grâce, des enluminures enfantines qui, jusqu'après l'avènement de Cimabué, s'immobilisèrent dans leur insipide uniformité. Et même en pleine période médiévale, quand partout s'érigeaient des basiliques splendides, que l'art pictural lui-même renaissait de ses cendres, quel contraste entre cette floraison brillante et la grossièreté des mœurs, l'ignorance du peuple, l'asservissement de la pensée et le lourd sommeil de la science! Ainsi que le dit Hourticq, « l'aptitude à observer et à dessiner tient sans doute à certaines formes sociales, mais ces formes sociales ne sont pas nécessairement celles qui supposent la plus haute culture intellectuelle et morale. On peut accorder aux contemporains du renne le génie du dessin sans en faire pour cela des êtres raffinés ».

Digitized by Google

Est-il bien sûr d'ailleurs qu'il n'y ait pas eu là, dans cet essor de l'art, l'effet d'une importation étrangère? Il n'existait alors ni railway, ni steamers, ni aéroplanes; pourtant on sait, à n'en point douter, que la culture néolithique, celle de la pierre polie, s'est étendue de l'Orient vers l'Occident; et l'on conçoit plus aisément encore l'infiltration qui se serait produite de peuplade à peuplade, au hasard des communications. Rutot n'a-t-il pas constaté la persistance de l'état paléolithique en certains endroits de l'Europe alors que partout ailleurs s'était répandue la culture néolithique?

Exotique ou non, on doit bien supposer qu'il existait dans les cerveaux d'où l'art tira son origine une aptitude innée qui n'attendait, pour ainsi dire, que l'occasion de se manifester. Songez, en effet, que rien, absolument rien ne les y avait préparés. La notion même en était totalement ignorée des premiers troglodytes. On peut dire, en ce sens, que l'art fut un enfant sans mère. Mais comme rien dans le monde ne s'engendre de rien, il ne paraît pas impossible, en cherchant bien, de déterminer les circonstances qui vraisemblablement ont présidé à sa genèse.

Une fois sorti du long et lourd sommeil des âges, l'homme aurait acquis une faculté nouvelle : celle de percevoir et de sentir l'harmonique beauté de la nature. Postulat si l'on veut, mais tellement nécessaire que sans lui l'existence même de l'art ne pourrait s'expliquer. Sans doute, dès le début de l'époque quaternaire, l'homme des cavernes admirait déjà — d'une admiration à vrai dire encore un peu confuse — la luminosité du ciel, le solide agencement des rochers, la cime neigeuse des montagnes, le port majestueux des arbres, la dichotomie de leurs rameaux, la gracieuse alternance des feuilles, la variété sans fin des formes animales, les couleurs si diverses des toisons et des plumages. Il devait surtout ne pas rester insensible à la magie du mouvement. Ainsi qu'à nous il lui fut donné d'apprécier la souple gracilité de la

Digitized by Google

gazelle et de l'antilope, le bondissement du cerf, le pas pesant et sûr du mammouth, le fougueux élan du bison, le rythme cadencé du cheval qui galoppe, le vol vertigineux de l'oiseau. Et de là au désir plus ou moins conscient d'avoir autour de soi des objets rappelant ces images il n'y avait qu'un pas.

XV

Restait à trouver, pour l'artiste futur, le moyen de le réaliser. Ce fut le hasard — j'entends les contingences dont est semé le monde — qui se chargea de le lui révéler.

Pour dépecer les bêtes tuées à la chasse, l'homme du quaternaire se servait de couteaux taillés dans la pierre ; puis à l'aide de racloirs au tranchant *dentelé*, il détachait les chairs de la carcasse. Au cours de ce travail il dut lui arriver souvent de rayer de traits parallèles correspondant aux ébréchures de la lame telle ou telle partie de la surface de l'os, d'avoir ensuite, à un moment donné, l'attention attirée par la régularité de ces stries et d'en être agréablement impressionné [1]. Ayant ressenti et apprécié ce plaisir, le tailleur de silex chercha naturellement à le renouveler, et dans les essais auxquels il se livra pour atteindre son but se produisirent fortuitement, par ce que Verworn appelle *le jeu de la technique*, des combinaisons inédites, plus séduisantes que celles de son premier dessin. Puis, sa vision acquérant plus d'ampleur et sa main devenant plus experte, notre nouvel esthète fut pris d'une plus haute ambition : il aborda d'emblée la représentation des êtres qui peuplaient

(1) Dans une étude récente (1909), Bücher vient encore d'attirer l'attention sur ce *rythme plastique*. Il y met en lumière le rôle considérable rempli dans les diverses activités humaines par l'excitation particulière qu'en reçoit notre appareil nerveux.

Digitized by Google

son domaine, de ceux surtout dont la vue réjouit l'âme du chasseur.

Plus tard enfin, imitant le coloriage de son propre corps — lequel fut sans doute primitivement une simple mesure de conservation, — créant ainsi de toutes pièces un art qu'on n'a plus guère fait qu'imiter, le troglodyte magdalénien imagina, pour les rendre plus semblables au modèle, de *peindre* ses dessins.

Telle est du moins la thèse dont Verworn s'est fait l'initiateur. Elle a le grand mérite d'être conforme, *mutatis mutandis*, à l'esprit sinon à la lettre de la doctrine darwinienne : la fixation par hérédité de caractères accidentellement acquis.

XVI

Quoi qu'il en soit, il se fit qu'à l'époque précise où l'art préhistorique atteignait ce niveau, un événement survint dont l'importance est telle qu'il caractérise à lui seul une étape de plusieurs millénaires. La *taille* du silex, nous l'avons dit, confinait à la perfection, mais le *polissage* de la pierre était encore inconnu. Il restait à l'inventer, et ce fut cette découverte qui marqua le début de l'ère *néolithique*.

Jusque-là l'ouvrier des cavernes s'était contenté d'« éclater » la pierre dure ; désormais il fera plus et mieux. A l'aide de ces *polissoirs* dont on retrouve encore de très beaux spécimens en certains points du nord de la France, à Morigny entre autres, il « usera » les inégalités laissées par le choc du marteau. Le tailleur de pierre d'autrefois deviendra un incomparable marbrier. C'est alors qu'on verra sortir de ses mains ces haches magnifiques unies à l'égal d'un miroir, au tranchant affilé, que l'on croirait, n'était la matière dont elles sont composées, avoir été forgées dans le plus pur acier, ces poignards, ces pointes de lance et de flèche, cette multitude

Digitized by Google

de pièces d'un merveilleux fini qu'on exhume chaque jour encore du sol sur lequel il a vécu.

Mais si le temps a rendu l'artisan plus habile, le talent de l'artiste s'est-il accru dans les mêmes proportions ?

On ne peut qu'en douter lorsqu'on compare les produits néolithiques avec ceux de la période précédente. Au lieu de puiser dans le milieu environnant des inspirations nouvelles, de rendre plus véridiquement encore les couleurs et les formes au moyen d'une technique plus parfaite, de grouper en tableaux les figures de leurs sujets, de les entourer comme ils le sont toujours de leur ambiance inanimée, d'introduire enfin dans leurs compositions une perspective ignorée de leurs prédécesseurs, au lieu, en un mot, de s'appliquer à combler les lacunes de l'art magdalénien, l'homme de la pierre polie a négligé de plus en plus le culte de la nature. Il semble qu'il ait voulu, en certaines régions tout au moins, refaire en sens inverse le chemin parcouru pour en revenir graduellement aux ineptes productions de l'ancien paléolithisme. Témoin ce dolmen sculpté trouvé à Saint-Sernain, où figure un être humain déplorablement conformé, au corps tout d'une pièce, empaqueté comme une momie, avec des mains — sont-ce des mains ou des pattes, ou bien encore des franges de son vêtement? — ramenées sur le ventre.

A la place d'une évolution progressive, il y eut donc là une rétrocession singulière, une véritable éclipse que nul indice n'aurait pu faire prévoir. L'art paléolithique qu'on eût dit plein de vie s'est éteint brusquement comme avaient disparu vers la fin de l'époque tertiaire les ammonites et les bélemnites répandues partout en si grande abondance au début de cette période. Sorti du néant, il retomba dans le néant. Il n'avait pas eu d'ascendants, et voici qu'il succombe lui-même sans laisser pour ainsi dire aucune trace : *Proles sine matre creata*, *mater sine prole defuncta*.

Digitized by Google

XVII

Toutefois, après une longue torpeur, aux approches de l'âge de bronze, une sorte de renaissance commence à se dessiner. Le sentiment artistique va se manifester à nouveau, mais sous une forme plus ou moins anormale.

Dans l'art dont il s'agit, l'imagination prend la place de l'observation pure. Par un virement inattendu, un idéalisme purement subjectif se substitue au positivisme de naguère. Insoucieux de la réalité, l'artiste ne s'attache plus à copier un modèle : il lui suffit de reproduire l'image artificielle que crée sa fantaisie. Veut-il représenter un animal ou un homme, il nous le montrera sous des traits plus ou moins intentionnellement déformés, leur donnant un aspect presque méconnaissable. Il existe parmi d'autres une de ces sculptures de l'âge de bronze rencontrée à Bohuslän en Suède, et reproduite par Verworn, où se voient des coursiers au corps fluet et démesurément allongé comme celui d'une belette, aux pattes courtes, à la queue immense, portant sur leur dos des cavaliers sans jambes, armés d'une lance et d'un bouclier.

Manifestement la mémoire visuelle de l'auteur s'est ici trouvée en défaut. Mais plus tard, à partir du milieu de l'âge du bronze, on voit poindre sous l'incorrection du dessin le sentiment de la forme. S'affranchissant de plus en plus de l'empire du modèle tout en gardant de celui-ci un souvenir plus net, l'artiste en arriva à *styliser* curieusement ses figures. L'animal — choisi de préférence à la plante — ne sera plus qu'un motif de décor, un modèle vis-à-vis duquel l'artiste se permettra toutes les libertés. Il en arrondira outrageusement les contours ; il y ajoutera de capricieux enroulements comme ceux dont certaines gens se plaisent à orner leur paraphe. Nous en avons un exemple très net dans cette gravure sur pierre rencontrée en Suède à Varfrukyrka, dans l'Upland,

Digitized by Google

et datant de l'an mille avant Jésus-Christ. Elle se présente sous l'aspect d'un médaillon avec son exergue en caractères runiques. Son principal motif est le corps du cheval; mais celui-ci affecte, au mépris de la vérité, une longueur démesurée donnant à l'ensemble une allure serpentine qui, faut-il le dire, l'empreint d'une grâce factice, singulière, mais pourtant bien réelle.

Plus tard, au cours de l'âge du fer, ce même conventionnalisme imprègne davantage encore le mouvement artistique. Il s'accuse avec la dernière évidence sur les médailles celtiques datant du troisième au premier siècle avant notre ère et qui font partie de la collection de Verworn. L'avers porte une monture avec son cavalier; et de l'une à l'autre on peut suivre la croissante délitescence du dessin. Sur le dernier de ces jetons, l'image du cheval est tellement morcelée et surchargée de si abondantes fioritures qu'on y discerne très difficilement le type originel. Néanmoins le tout plaît à l'œil; l'effet cherché par l'artiste a été pleinement obtenu, et quiconque en aura le dessin sous les yeux se convaincra sans peine que cet échantillon de l'art celtique est l'œuvre non d'un apprenti maladroit, mais d'un maître *stylisateur*. Ceci rappelle, avec la science en plus, certains essais magdaléniens signalés par l'abbé Breuil. Il s'agit de têtes de renne et de chèvre gravées, recueillies dans les inépuisables abris de la région dordonienne. Par des transitions insensibles les oreilles disparaissent, tandis qu'au contraire les cornes et le museau se déforment et s'allongent. Le tout finit par se métamorphoser en une figure losangique où ne persiste pour ainsi dire rien du modèle dont elle dérive.

Il importe de ne point confondre cet irréalisme voulu avec la fâcheuse schématisation qui dépare certaines œuvres appartenant également à l'âge du fer mais remontant à une date plus ancienne. Le dessin est anguleux, géométrisé, comme celui des vases découverts à Oedenburg par Hoernes, dont le

Digitized by Google

sujet est un homme à cheval. Mais quelle extraordinaire monture et quel étrange cavalier! L'un et l'autre se composent uniquement de lignes droites parallèles ou bien disposées en triangles, qui font penser aux figures bizarrement agencées de ces *puzzles* dont s'amusent aujourd'hui au cours des soirées d'hiver les grandes personnes et les enfants.

XVIII

Si maintenant l'on analyse chacune des tendances que nous avons vu se succéder dans la suite des âges, si surtout on les met en regard l'une de l'autre, on sera frappé de la brusque démarcation qui sépare l'art paléolithique de celui de ses successeurs.

D'un côté, en effet, s'est créé graduellement un art réalististique, consciencieux et sincère, fait d'observation attentive, prenant constamment la nature pour modèle et ne cherchant qu'à l'imiter; de l'autre, un genre conventionnel, inexpressif, mais en échange plus personnel et plus raffiné : art inférieur, art décadent si l'on veut, mais possédant ce charme un peu subtil qui le différencie d'un art dégénéré.

La cause de cette transformation subite? On a cru la trouver dans l'avènement, au seuil de l'ère néolithique, d'une mentalité nouvelle; et voici comment on a voulu l'expliquer. D'une intelligence bornée, notre troglodyte n'aura pu tout d'abord que copier servilement, automatiquement la nature. A rendre les objets extérieurs tels que les percevaient ses yeux, il aura trouvé un plaisir suffisant, jusqu'au moment où son cerveau s'ouvrit à des idées plus larges : changement, qui, pense-t-on, aurait coïncidé avec la découverte du polissage de la pierre. Brusquement éveillée, son imagination se prit à revêtir toutes les choses de formes empruntées. Et voyant des choses qui n'existaient pas, il cessa aussi de les voir comme elles sont.

Digitized by Google

C'est ainsi qu'il aurait perdu le sens de la nature, sans que sa puissance créatrice, trop récemment acquise, fût en état d'y suppléer. Plus tard, beaucoup plus tard seulement, son domaine idéoplastique se serait étendu; à leur tour se seraient précisées les images flottantes de ses rêves; sa main aurait appris à les traduire. Et ce serait alors que l'art aurait repris sa lente évolution, mais en s'écartant de plus en plus des voies de la nature.

Voulant spécifier d'une façon plus concrète le changement psychique dont je viens de parler, Verworn a émis l'hypothèse qu'il consista surtout dans l'éclosion du surnaturalisme et même de l'idée dualiste dont sont imbus encore non seulement les sauvages mais aussi la plupart des races civilisées. Mais on ne voit pas bien le rapport qui pourrait exister entre les innovations décadentes de l'art néolithique d'où tout symbole est demeuré exclus et le spiritualisme dont on prétend invoquer l'influence.

Pourquoi ne pas avouer purement et simplement l'ignorance où nous sommes des circonstances qui ont ainsi désorienté l'esthétisme ancestral? A chaque printemps les arbres de nos jardins émettent de jeunes rameaux. Nés d'un bourgeon robuste, nourris d'une sève plus chaude, certains d'entre eux sauront, le moment venu, triompher des frimas pour se charger à la saison suivante de frondaisons nouvelles. D'autres naîtront aussi, sortis de la même tige, que l'hiver détruira. Ainsi en est-il, ainsi en sera-t-il toujours dans le champ de l'intelligence. Ainsi en fut-il sans doute quand, passant d'une ère à l'autre, le chasseur diluvial délaissa subitement, sans raison bien visible et sans esprit de retour, le grand art, l'art plein d'avenir auquel nous devons le décor splendide de ses grottes...

En parlant de cette dernière ornementation, j'ai fait observer déjà qu'il n'était point vrai de prétendre qu'entre le degré et la forme de l'art d'un côté et, de l'autre, les manifestations

Digitized by Google

générales de l'intellect humain il existât une relation constante. La subite et inexplicable faillite de l'art paléolithique en est une nouvelle preuve. N'acceptons donc que sous les plus expresses réserves — sans nous laisser séduire par sa magistrale banalité — la formule dogmatique de Taine, d'après laquelle l'art serait en rapport direct avec l'état d'esprit et les mœurs du temps et du milieu sans la connaissance desquels on s'efforcerait en vain de le comprendre.

Ce doute apparaîtra plus légitime encore si l'on se remémore les fortunes diverses subies au cours des âges par le goût artistique, si l'on songe à l'infinie variété des genres auxquels est allée tour à tour la faveur du public, si l'on tient compte enfin de la coexistence dans un même pays et à une même époque d'œuvres aussi disparates que les toiles d'un Terburg, d'un Rembrandt et d'un Franz Hals, aussi peu comparables entre elles que les scènes poignantes d'un Veretschaguine et ces froides et banales icones des temples moscovites — produit d'un art désuet qui, ignorant les splendeurs de la Renaissance, a traversé la nuit, la longue nuit médiévale sans sortir de sa monotone médiocrité.

C. VANLAIR.

Digitized by Google

Fulgence Doucet, philosophe.

A L'OMBRE DE VÉNUS.

Vêtu de haillons, la barbe et les cheveux longs, Fulgence Doucet ressemble à un cynique de la Grèce ancienne. Il en renouvelle d'ailleurs le mode de vivre. Par quelles aventures tumultueuses, douloureuses, étranges, passa-t-il avant d'adopter une vie aussi singulière? Nul ne le sait. Ses minces lèvres scellées gardent leur secret.

Débraillé et minable, Fulgence Doucet vague par les rues de Bruxelles, parfois s'assoie sur le seuil d'une porte et semble suivre, en lui-même, les développements lointains et imprévus de quelque idée ingénieuse et profonde.

Ce jour-là, installé sur un des bancs de bois qui avoisinent le grand bassin circulaire du Parc, Fulgence Doucet, bercé mollement par la monotone chanson du jet d'eau, laissait errer ses pensées.

« Si j'étais poète, se disait-il, je pourrais me croire aux temps héroïques de l'antique Hellade, emmi une assemblée des dieux. Voici Vénus, voilà Apollon, et, là-bas, Léda caresse le cygne divin. Heureux âges où les dieux descendaient sur la terre pour entretenir un commerce familier et même amoureux avec de simples mortels. Ah! que n'ai-je vécu à cette époque chimérique et lointaine! Apollon Musagète m'eût, peut-être, soufflé les stances sonores de quelque hymne immortel qui troublerait encore les cervelles humaines ; cette Vénus, qui sur ce socle érige la splendeur de sa calme beauté, eût, peut-être, penché vers moi ses seins menus fleuris de pourpre. Alors les hommes étaient beaux et leur chair lisse et ferme ne craignait point l'ardente caresse des rayons de soleil. Ils faisaient de la perfection corporelle le but principal de la vie. Qui sait? J'eusse, peut-être, été un athlète musclé, vainqueur aux jeux dans le stade d'Olympie et mon corps harmonieux eût tenté le ciseau fameux d'un Phidias ou d'un Myron; j'eusse pu être le Discobole! Et mon geste souple et hardi eût été figé en un marbre éternel. Et puis, n'est-ce pas dans les gymnases et les palestres que naquit la philosophie? Platon, Chrisippe, Pythagore, Anacréon, Euripide furent athlètes avant que

Digitized by Google

d'être philosophes et poètes. J'aurais pu devenir un philosophe écouté. J'aurais pu participer aux calmes et hautaines disputes des philosophes sous le Portique, j'aurais pu contredire Socrate, Zénon ou Diogène, j'aurais pu égaler le doux et humain Epicure. A vrai dire, j'ai quelque ressemblance, au moins physique, avec Antisthène, le créateur du cynisme. Comme lui je suis pauvre, comme lui je porte la barbe philosophique, et si l'on n'aperçoit pas mon orgueil à travers les trous de mon manteau, les trous n'en existent pas moins. Notre époque est peu clémente aux poètes et aux philosophes. Les hommes modernes sont peu sensibles au beau langage et leur nature ne les incline pas au jeu attrayant des subtiles pensées. »

Tandis que Fulgence Doucet méditait ainsi, un jeune homme était venu s'incruster dans l'autre coin du banc. C'était, à n'en pas douter, un artiste. Il était coiffé d'un feutre mou à larges bords, ses longs cheveux bouclés semaient abondamment les pellicules sur le col de son veston de velours, une lavallière noire aux coques démesurées ornait son torse héroïque et un pantalon à la hussarde se tire-bouchonnait avec élégance sur la bottine.

Le jeune homme lisait un journal. Il ne semblait cependant prendre à sa lecture qu'un médiocre intérêt, car à chaque instant il l'interrompait pour consulter sa montre et pour jeter à la ronde un rapide coup d'œil investigateur. Au bout d'un certain temps, l'artiste rejeta un peu rageusement son journal. Fulgence Doucet, étant sociable, en profita pour entamer la conversation.

« Il fait superbe aujourd'hui, n'est-ce pas, monsieur ? L'air est tiède et lumineux. Et voyez, le soleil se joue si bien parmi ce jet d'eau que le vent semble, par moments, égrener des perles. »

L'artiste regarda avec quelque étonnement ce loqueteux qui parlait un langage aussi imagé.

« Oui, il fait beau, » répondit-il assez sèchement, et il tira à nouveau sa montre.

« Monsieur, observa Fulgence Doucet, aimable, elle se fait bien attendre.

— Est-ce que ça vous regarde? » riposta l'autre hargneusement.

D'une voix douce, Fulgence répliqua :

Homo sum : humani nihil a me alienum puto.

Le beau vers altruiste de Térence sembla si comique sur les lèvres de ce mendiant que le jeune homme éclata de rire.

« Voilà qu'il parle latin, maintenant! »

Sans se laisser émouvoir et certain à présent que son interlocu-

Digitized by Google

teur lui prêterait une oreille attentive, Fulgence Doucet continua :

« L'amour, monsieur, l'amour, savez-vous ce que c'est? A l'époque chaotique, lorsque le globe à peine refroidi roulait silencieux dans l'éther, il se forma, au sein des vallées océaniques, un petit globule blanchâtre. Eh bien! monsieur, c'est de cette gouttelette, résultat d'une combinaison fortuite d'hydrogène, de carbone, d'azote et de quoi sais-je encore, de ce rien qui fut le jouet des vagues folles que naquit cette orgueilleuse humanité. La petite cellule attira les matières qui flottaient autour d'elle, se les assimila et lorsqu'elle fut devenue trop volumineuse, elle se scinda. Elle se reproduisit, comprenez-vous? La plastide n'avait d'autre devoir que de se reproduire. Nous non plus n'en avons pas d'autre. L'amour, monsieur, c'est l'obscur devoir de l'humble globule de protoplasma. Mais les hommes n'aiment pas la vérité. Cela les choquerait de savoir que cette attraction violente et délicieuse vers une femme, que ces rêves tumultueux et adorables, que ces élans inouïs et divins, que ces immenses bonds hors de la réalité ne servent qu'à la propagation de l'espèce. Ils ne veulent pas savoir que c'est le génie de la race qui les anime, ils préfèrent être dupes. L'amour absorbe tant de temps! Que d'heures précieuses perdues pour les artistes, car il faut choisir, monsieur, faire des œuvres ou des enfants.

— Vous voulez m'apprendre ce que c'est que l'amour, riposta le jeune homme, et je crois bien que vous ne savez pas vous-même ce que c'est. Cela n'offre, d'ailleurs, rien d'étonnant. Peu d'êtres sont dignes de cette aventure miraculeuse qu'est un grand amour, et la plupart doivent se contenter de son simulacre ou de sa parodie. Et puis les médiocres, à l'âme étroite et vulgaire, le craignent, ils lui préfèrent un amour petit et mesquin, un article de bazar, la camelote de l'amour. Si les amourettes sont un gaspillage de temps et d'énergie, l'amour unique, immense, exclusif et profond d'une seule femme peut, dans presque tous les cas, transformer, embellir, ennoblir une vie : il peut devenir une source jaillissante de joie et de bonheur. Vous ne connaissez pas le charme, la puissance d'un geste, d'un sourire, d'un regard de la femme aimée; vous ignorez le doux réconfort de ses bras berceurs, les aurores splendides qui se lèvent dans ses larges yeux de lumière; vous ne savez pas quels trésors inépuisables d'énergie et d'espérance verse son baiser.

— Poète! se moqua Fulgence Doucet. Oui, oui! C'est bien cela, la déification de la femme aimée. Elle sait tout, elle peut tout. Elle seule est belle; elle seule est bonne. L'amour pare l'aimée de toutes les grâces, de toutes les vertus. Elle seule possède ces regards de velours

Digitized by Google

et de flamme, cette bouche à l'arc pur et ingénu, ces seins joliment frêles et menus, cette taille souple, ces jambes sveltes. Les défauts, même physiques, deviennent des qualités, des ornements spéciaux, imprévus. Auréolée, l'idôle trône dans un temple ignoré des hommes où l'amant vient se prosterner. Il pare l'autel, il y suspend en guirlandes ses rêves et ses espoirs, et sa volonté se consume en lourds nuages d'encens. L'amant est un obsédé. Tout évoque l'aimée et tout lui parle d'elle. Partout, il la retrouve, dans la fleur éclatante et le roseau qui ploie, dans l'élégant bouleau et la source qui chante, dans le parfum qui passe et dans le vent qui frôle. Dans les livres, les romans et les vers, il n'est question que d'elle. C'est elle, cette héroïne allurale et souveraine, c'est elle qui inspira ces sonnets impeccables et précieux; elle est Cléopâtre, elle est Salambô, elle est Béatrice, elle est Laure de Noves. L'amant ne vit plus dans la réalité. Et souvent il se passe alors des choses amusantes. Il a tellement idéalisé sa maîtresse que lorsqu'elle agit suivant sa propre nature, il ne la reconnaît plus, tant elle lui paraît autre, tant elle lui semble lointaine. Car il l'aime non pas telle qu'elle est, mais telle qu'il voudrait qu'elle fût.

— Sans doute, il y a du vrai dans ce que vous dites, mais si vous aviez aimé vous sauriez que la femme aimée transfigure tout. Un bon sourire, un frêle baiser met de la beauté sur les choses les plus vulgaires. En la compagnie de l'amante, le paysage mille fois vu, vous apparaît paré d'un charme neuf et inattendu, le ruisseau court plus vif et plus clair, les arbres se penchent sympathiques et les fleurs se balancent comme des encensoirs.

— Vous faites de la littérature? Vous êtes poète?

— Non, je suis peintre paysagiste.

— Art plus complexe qu'on ne se l'imagine communément. Il y a peu de paysagistes, monsieur, mais il y a beaucoup de mauvais photographes. Un paysage ne peut pas être copié, il doit être compris, senti, interprété. Le paysage est un état d'âme, il.....

— Mais vous, que faites-vous dans la vie? »

Fulgence Doucet eut un geste vague, très vague, aussi vague que sa position sociale.

Le peintre n'insista pas.

« Oui, je comprends, fit-il. Eh bien! vous me bottez, comme on dit, et si ça vous chante, je vous emploierai dans mon atelier.

— Je vous y serais, monsieur, d'un médiocre secours, je n'ai jamais manié un pinceau de ma vie.

Digitized by Google

— Cela importe peu, vous me tiendrez des discours sublimes et, dans vos moments perdus, si vous voulez absolument vous occuper de peinture, vous nettoyerez mes pinceaux et gratterez ma palette. Ça va ?

— Ça va, je nettoyerai volontiers vos pinceaux et gratterai avec plaisir votre palette. Où qu'il soit et quoi qu'il fasse, le sage doit toujours conserver une âme sereine et égale.

— C'est donc une affaire entendue. Je m'appelle Charles Verstraeten, et vous?

— Moi, Fulgence Doucet.

— Eh bien! mon vieux Fulgence, vous entrez en fonctions dès ce soir. Rien, j'imagine ne s'y oppose?

— Absolument rien.

— Alors, je vous emmène. J'ai faim et nous allons souper. »

Sur ces mots, le peintre se leva.

« Mais votre amie que vous attendiez, observa Fulgence Doucet.

— Vous êtes peut-être philosophe, répliqua Verstraeten, mais vos déductions ne sont pas aussi infaillibles que celles d'un Sherlock Holmès. J'attendais un camarade et non une femme.

— Tant mieux. Le sage, monsieur, doit fuir les femmes et l'amour. Sans doute, il n'en connaît pas les délicieuses fureurs, les joies délicates et rares, mais il ignore aussi les heures lourdes d'angoisse et de souffrance, les cuisantes fouaillées de la jalousie. »

Verstraeten éclata de rire.

« Écoutez, Fulgence, je ne vous conseille point de tenir semblable langage devant Loulou.

— Qui ça, Loulou?

— Loulou, mon vieux, c'est ma ménagère, c'est mon amante, c'est mon modèle, c'est ma muse et c'est..... mon tourment. Elle est..... Mais vous la verrez. Je ne suis donc pas aussi sage que vous l'avez cru.

— Oh! vous savez, monsieur, il n'y a pas là de quoi vous frapper. Peu d'hommes restent insensibles à cet immense et captivant chant de la nature que chacun prend pour une musique intérieure. Et moi-même, tout à l'heure, en contemplant la glorieuse nudité de cette Vénus, je rêvai autour de mon cou ses bras frais comme des ruisseaux et sur mes lèvres indignes le miel savoureux de son baiser. »

HENRI SCHERERS.

Digitized by Google

Le mouvement proportionnaliste en Angleterre.

Proportional Representation, par J.-H. HUMPHREYS, avec une introduction de Lord Courtney of Penwith. 1 volume in-12 de 330 pages. — Londres, Methuen, 1911.

Parodiant un mot célèbre, on peut dire que la représentation proportionnelle, pour faire le tour du monde, n'a plus besoin de passer par la Belgique. Comme toutes choses en ce monde, y compris le régime représentatif lui-même, la « Proportionnelle » a ses inconvénients, et, aujourd'hui qu'elle est définitivement entrée dans nos institutions, nous sommes surtout disposés à en voir les défauts, au risque de faire prendre nos critiques trop au sérieux par les peuples étrangers qui suivent notre expérience pour leur compte. Cependant, il ne s'agit que d'imperfections corrigibles, et, s'il y a quelque grief à formuler contre notre régime proportionnel, c'est qu'il n'est pas suffisamment proportionnaliste.

Bien que l'idée première d'assurer une part aux minorités dans le contrôle des affaires publiques ait surgi d'abord chez les Anglais, ceux-ci se sont laissé distancer dans son application par toute une série de peuples continentaux et même par plusieurs de leurs colonies : le Cap, la nouvelle Confédération de l'Afrique méridionale, certains États de l'Australie. A cet égard, ils ont plutôt fait un pas en arrière, lorsqu'ils ont supprimé, en 1885, les collèges à trois sièges, où chaque électeur n'avait droit de voter que pour deux candidats. Cependant, un changement dans la composition des partis a rendu impossible un plus long maintien de leur système actuel, le régime majoritaire avec scrutin uninominal. C'est que, à côté des deux vieux partis, whigs et torys (libéraux et conservateurs), il est survenu un troisième larron, le parti ouvrier, dont l'apparition a absolument faussé le jeu de la balance électorale. Aussi, le mouvement

Digitized by Google

proportionnaliste a-t-il pris récemment chez nos voisins une extension considérable, à en juger par le nombre et la valeur de ses adhérents. Une commission d'enquête parlementaire a été instituée, qui, si elle n'a pas conclu à l'introduction immédiate de la représentation proportionnelle, a néanmoins porté au mode actuel de votation des coups dont il ne se relèvera point. D'autre part, la *Proportional Representation Society*, qui avait peu fait parler d'elle depuis un quart de siècle, s'est réveillée et développée à partir de 1905 avec une ardeur de bonne augure, sous l'impulsion d'un nouveau président, bien connu comme publiciste et homme politique, Lord Courtney of Penwith. Elle a eu également la chance de mettre la main sur un secrétaire général aussi actif que dévoué, M. John Humphreys, qui, non content d'étudier la représentation proportionnelle dans les lois et dans les statistiques, est allé en observer le fonctionnement sur place en Belgique, en Finlande, dans l'Afrique du Sud, etc. M Humphreys vient de consigner le résultat de ses observations dans un volume qui est à la fois une œuvre de théorie et une œuvre de propagande, écrit avec une méthode et une clarté qui ne laissent rien à désirer. Je n'ai connaissance d'aucun ouvrage qui traite mieux la question dans son état actuel et sous toutes ses faces.

Après avoir exposé ce truisme — trop souvent perdu de vue — que le régime représentatif n'a pas raison d'être s'il ne représente pas tous les éléments de la nation, il montre que ce résultat ne peut pas être atteint avec le système majoritaire et moins encore qu'ailleurs dans les pays qui, comme le Royaume-Uni, pratiquent le scrutin uninominal. Il établit par des statistiques décisives que non seulement d'importantes minorités se trouvent ainsi exclues de toute participation aux affaires publiques, ce qui est particulièrement grave quand la division des partis correspond à une division de races, comme en Irlande, mais encore que, à maintes reprises, ce régime a attribué la majorité dans le Parlement à une minorité du corps électoral. La fréquence du fait en Belgique a été plus d'une fois démontrée. Pour ce qui concerne l'Angleterre, M. Humphreys en donne un exemple caractéristique. Lorsque Gladstone eut été mis en minorité en 1886, dans la Chambre des Communes, pour avoir voulu donner le *home rule* à l'Irlande, il fit appel au pays. Dans les élections générales qui s'ensuivirent, les anti-gladstoniens obtinrent une majorité de 134 sièges, et cependant dans le corps

Digitized by Google

électoral, ils s'étaient trouvé en minorité de 54,817 voix. Ce qui vicie davantage encore le scrutin uninominal en Anglererre, c'est que l'élection s'y fait en un scrutin unique, à la majorité relative, et ainsi, dès qu'il y a plus de deux partis en présence, on risque toujours d'en arriver à des résultats aussi grotesques que l'élection du candidat travailliste à Jarrow, en 1907 :

Curran (travailliste).	4,698 voix.
Rose-Innes (conservateur) . . .	3,930 —
Hughes (libéral)	3,474 —
O'Hanlon (irlandais).	2,124 —

M. Humphreys n'a pas de peine à démontrer, par des exemples respectivement empruntés à la Belgique, à la France et à l'Allemagne, comment les divers systèmes de ballottage ne fournissent, pour remédier à pareilles anomalies, que des expédients précaires et parfois plus mauvais encore, soit que, dans le second scrutin, on laisse de nouveau le champ libre à tous les candidats, soit qu'on restreigne le vote à un choix entre les candidats les plus favorisés, soit même qu'on introduise le suffrage « transférable », c'est-à-dire le droit pour l'électeur d'indiquer au premier tour, dans son bulletin, sur quels candidats il entend reporter son suffrage, au cas où ses préférés ne seraient pas élus.

Il importe donc de trouver un système électoral qui fasse réellement de la représentation nationale, suivant l'expression de Lord Courtney of Penwith, une image de « la nation en miniature ». M. Humphreys, après avoir fait l'historique des tentatives pour réaliser d'abord la représentation des minorités, puis la représentation proportionnelle, expose très impartialement et très clairement les divers systèmes actuellement pratiqués ou préconisés. Il les range en deux groupes, suivant qu'ils se rattachent à un transfert éventuel des suffrages d'après les indications données par l'électeur dans son bulletin ou à une répartition proportionnelle des sièges entre des listes juxtaposées. Il est à remarquer que la première solution a surtout trouvé faveur dans les pays anglo-saxons ; la seconde parmi les nations du continent (Belgique, Suisse, Suède, Finlande, Wurtemberg, etc.). L'explication donnée par l'auteur de ces préférences, dans un de ses chapitres les plus intéressants et les plus suggestifs (*A comparison of List systems with the single transferable vote*), c'est

Digitized by Google

d'abord que chaque pays a adopté naturellement le système de représentation proportionnelle qui s'écartait le moins de ses habitudes électorales, ensuite que, dans les États du continent européen, on se préoccupe moins d'assurer la représentation des individus que celle des partis. Lui-même ne se prononce point entre les diverses combinaisons ; cependant il ne cache pas ses prédilections, dans le premier groupe, pour le système australien, où chaque électeur numérote suivant ses préférences les candidats inscrits sur son bulletin, et, dans le second, pour le système d'Hondt, dont il a attentivement suivi le fonctionnement en Belgique, — sans toutefois méconnaître la valeur des critiques provoquées chez nous par l'inégalité des circonscriptions et par l'emploi de la case de tête.

On peut se demander s'il n'y aurait pas moyen de combiner le principe des deux groupes, en substituant au double vote simultané qu'émet aujourd'hui l'électeur, le droit de se prononcer d'abord pour un des partis en présence, ensuite d'établir un ordre de préférence entre les candidats de la liste par l'apposition d'un numéro. A première vue, il semble que le dépouillement en deviendrait terriblement compliqué, surtout dans les grandes circonscriptions. Mais il faut se rappeler que cette objection a été également un des grands arguments contre l'adoption du système d'Hondt et elle est tombée à la première expérience. Aussi doit-on se demander si, ici encore, comme le soutient M. Humphreys à la suite d'expériences répétées, la complication du vote transférable n'est pas plus apparente que réelle.

Vient alors un second problème : la faculté de panacher. Le transfert des suffrages peut-il s'étendre d'une liste à une autre, comme le demandent, en Angleterre surtout, les partisans de la liberté absolue de l'électeur? Si l'on se prononce pour l'affirmative, on fait disparaître du coup deux difficultés : les déchets et les cartels. Cependant nous pouvons répondre que l'électeur n'est pas seulement appelé à se choisir un mandataire, mais encore à décider d'une façon générale par quel parti il veut être gouverné. — Les diverses faces de la question sont examinées par l'auteur dans un chapitre rempli de réflexions judicieuses sur les rapports de la représentation proportionnelle avec la théorie moderne du gouvernement par les partis.

En Angleterre, comme naguère en Belgique, l'introduction de la représentation proportionnelle se heurte surtout aux appré-

Digitized by Google

hensions des parlementaires et à l'hostilité de leurs agents électoraux. Tout au plus seraient-ils disposés à en faire quelques applications locales, secondaires, partielles, n'affectant en rien leur circonscription électorale. M. Humphreys, se fondant entre autres sur notre propre expérience, repousse à juste titre toute application non générale de la représentation proportionnelle. Il laisse entendre néanmoins que si l'on persistait à maintenir le régime majoritaire pour la Chambre des Communes, on pourrait appliquer un système d'élection proportionnel au recrutement de la haute Chambre destinée à remplacer la Chambre des Lords. — Seulement prenez-y garde, ajoute-t-il à l'adresse de ses amis des Communes : si, refusant d'introduire la représentation proportionnelle dans votre propre recrutement, vous constituez à côté de vous une autre Chambre élue avec application du principe proportionnel, c'est elle qui jouera désormais un rôle prépondérant, parce qu'elle représentera plus fidèlement l'opinion du pays. — En lisant ce passage, il me semble voir un sourire méphistophélique flotter sur les lèvres de l'auteur.

GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres.

Les livres.

Voici d'abord quelques romans, publiés par M. l'éditeur B. Grasset. Il semble qu'accueillant aux jeunes, celui-ci ait voulu s'originaliser en donnant sa firme à des inconnus, ou du moins à des écrivains « d'un seul livre ». Parmi ces nouveaux venus, il y a d'agréables connaissances à faire, et les quatre romans que je veux signaler ont chacun leur attrait particulier, ce qui n'implique point qu'ils possèdent le même prix littéraire. Les œuvres de MM. L. Dorinat et Baumann sont de bonnes études de la vie de province, rien de plus, rien de moins. Elles se distinguent par des qualités d'observation un peu générales, telles qu'on peut les attendre de la jeunesse de leurs auteurs; ceux-ci n'ont pas encore individualisé leur vision, ils n'ont pas dégagé leur art de la gangue des conventions et des procédés. Sachons-leur gré de l'effort honorable qu'ils ont fait, de la tenue très distinguée de cette *Fosse aux lions*, où M. Baumann nous montre le conflit de deux tempéraments et aussi de deux générations, tandis que *La vie blanche*, de M. Dorinat, est un tableau plus complexe, plus fourmillant, dont les personnages accusent un moindre relief. Mais, par cela même que M. Dorinat s'est essayé à une sorte de fresque, il devait inévitablement renoncer à ces touches hardies dont ne s'accommode pas l'harmonie un peu terne d'une toile aussi vaste. M. Baumann a été mieux servi par les proportions plus discrètes où il renfermait son effort.

En achevant *Par aventure*, de M. Lafage, je pense qu'il serait aisé d'écraser l'auteur de ce volume sous des souvenirs pas très vieux. Car tout le Daudet de la veine méridionale, mais surtout celui de *L'Arlésienne* et de *Sapho*, est inclus dans cette simple et touchante histoire, simple à souhait, à dessein aussi, l'auteur ayant eu la coquetterie de ne pas vouloir truffer son récit de toutes les bonnes choses, dont son thème lui offrait l'alléchant prétexte. Même sa descriptivité est discrète, et il n'y a point trop de changements de décor, pas plus qu'il n'y a de figuration dans son drame : tout au plus trois ou quatre personnages secondaires, des confidents et confidentes, sans parler de cet « innocent » que nous connaissions déjà, mais dont il a tracé une silhouette émouvante et fait un utile et habile repoussoir. En somme, il n'a pris la peine de peindre d'un peu près que trois figures (quatre avec Maman Meyrargues), sur lesquelles il a concentré l'intérêt. En ne compliquant pas inutilement cette anecdote, M. Lafage a pu appliquer toute sa patience à des analyses de sentiment, entrecoupées agréablement de croquis frais et courts de la vie provençale. C'est un ensemble tout à fait honorable.

Digitized by Google

Et *Sanine*? — Traduit du russe d'ARTZYBACHEV, par M. J. POVOLOZKY, il vaut d'être lu. Peu d'œuvres contemporaines nous éclairent aussi douloureusement sur les problèmes de psychologie sociale que soulève la vie russe de maintenant. A ces brutes élégantes et passionnées qui encombraient les salons du XVIII^e^ siècle et de l'époque impériale ont succédé là-bas, pour y faire la loi de l'opinion, quelques milliers de pseudo-intellectuels, frottés de philosophie, n'ayant rien lu jusqu'au bout, rien digéré, courbés sous l'instinct, quoiqu'ils prétendent, à la fois raffinés et grossiers. Sanine, c'est évidemment l'auteur retouché par lui-même ou révélé avec une impudeur morale qui rappelle les *Confessions* de Jean-Jacques. Sanine est incontestablement, malgré ses tares, son anarchisme cérébral, supérieur à son milieu de soudards et de rêveurs; il juge leur déséquilibre avec une certaine clairvoyance; il fustige leurs préjugés ou leurs utopies, et le double suicide provoqué par son attitude ne pèse pas bien lourd sur sa conscience.

Il y a aussi là des figures de femmes, inquiétantes de mobilité cérébrale et de légèreté sentimentale. Ce sont de jolis petits animaux, qui bondissent comme des moutons enrubannés dans une prairie. Que tout cela est proche encore de la sauvagerie! Peu de romans russes nous donnent à ce degré la juste sensation d'une civilisation de surface, dont le « plaqué » a trompé trop souvent et trop longtemps Paris. A côté de livres comme celui de M. Haumant, ramenant à ses justes proportions l'influence française en Russie (ou du moins les profits nets qu'en ont tirés les Russes), on devra placer ce *Sanine*, qui est un chapitre d'histoire contemporaine, dont la sincérité annalistique ne me semble pas suspecte. M. W.

***

Chez Ollendorff a paru (après une autre édition médiocrement illustrée) cette *Bataille* de M. CLAUDE FARRÈRE, dont le succès avait tout de suite ameuté la curiosité diversement aiguillée du public et de la critique. On la relira avec intérêt; le talent de son auteur, malgré ce qu'il a de factice en certains endroits et de douloureusement volontaire, est de ceux qui imposent le respect artistique le plus absolu. Ce renouvellement de ses thèmes et de ses cadres est, de la part de M. Farrère, moins encore une gageure heureuse qu'un parti pris médité, conforme à des nécessités de sa vie de marin et aux inquiétudes perpétuelles de sa vision. Nul, sauf Loti et Lafcadio Hearn, n'avait donné du Japon d'hier une sensation aussi intense que l'auteur de *La Bataille*.

***

Nous avons tardé à annoncer *Hérésiarque & C^ie^* (chez Stock), un des ouvrages les plus captivants de ces dernières années. Depuis sa parution, son auteur a déjà publié beaucoup avec un incontestable succès. Parmi l'occulte et le merveilleux des précises réalités, parmi les blasphémateurs,

Digitized by Google

les archanges et les assassins, les vagabonds et les chercheurs d'or, on coudoie dans ce livre les Juifs, les Piémontais, les Bohémiennes, les matelots inquiétants, les mauvais prêtres, les saints, les mignons et les courtisanes, nous notons, non sans surprise, un mélange de fantaisies audacieuses et de poignantes réalités, et tout cela est écrit dans un style net, vif et de bonne race.

***

M. Ern. Lavisse vient de prononcer à Nouvion-en-Thiérache un discours sur l'Alsace, qui a fait sensation et dont la presse s'est occupée. C'est, croyons-nous, la neuvième de ces harangues adressées aux petits écoliers d'un village, mais dont l'écho parvient bien au delà des étroites frontières de celui-ci, jusqu'à Paris et même jusqu'en Belgique. C'est que les thèmes choisis par l'éminent académicien ont une portée générale et qu'il a su trouver la forme adéquate — à la fois simple, austère et imagée, — dans laquelle il convenait de les traiter. Quatre de ces harangues, sous le titre de *Nouveaux discours à des enfants*, ont été, il y a quelques mois, réunies en brochure par l'éditeur Colin, à Paris. Nous ne saurions trop vivement en recommander la lecture. On va d'ailleurs juger de leur intérêt par leur seul intitulé : « Le respect des opinions et des croyances », « Les leçons du pays natal », « La conquête des ailes », « La dignité de l'école ».

***

Quelques livres d'art.

Ces livres se rapportent à toutes les époques du passé artistique. Et tout d'abord signalons d'un compatriote deux beaux volumes, illustrés abondamment et publiés chez l'éditeur Vromant. C'est *L'Art chrétien primitif*, de M. Marcel Laurent. Il y avait quelque audace, après des livres récents (et notamment l'étude détaillée et illustrée de cet art, qui a été comprise dans la grande publication dirigée par M. André Michel), à nous reparler encore de cette période d'élaboration et de transformation des formes artistiques, allant du Ier au VIe siècle. Pourtant le professeur de Liége a su le faire avec tact et compétence. Son exposé est clair, précis, agréable de simplicité familière; il est suffisamment personnel et atteste, à chaque pas, une connaissance lentement et sérieusement acquise du sujet. La bibliographie, très complète, ne sera pas non plus inutile à son lecteur.

Il faut faire déjà un joli saut à travers les siècles d'histoire pour arriver au sujet du livre de M. Fourreau, *Le Génie gothique* (Paris, Sansot, in-8° illustré). Livre assez malaisé à caractériser ; car, par certains côtés, il a l'ambition, en partie justifiée, de nous donner une philosophie d'un art qui, à partir du XIIe siècle, s'impose au respect et à l'admiration de l'Europe. Mais d'autre part, l'auteur, par sa curiosité alerte et voltigeante, par son goût descriptif, semble attacher une égale importance aux données historiques, à des précisions d'une allure didactique ; il peut, jusqu'à un certain point, guider nos pas d'apprentis archéologues, à quoi aidera

Digitized by Google

encore un « Index des œuvres citées », où la chronologie est observée. De fort belles planches rehaussent la valeur de ce livre remarquablement édité.

Avec le *Martin Schongauer*, de M. André Girodie, nous arrivons au seuil des temps modernes. Dans cette belle collection des Maîtres de l'Art (chez Plon, à Paris), où ont paru tant de précieuses monographies sur des artistes de tous les temps (rappelons celles de Philibert de Lorme, Lebrun, Chardin, David et Géricault pour la France), M. Girodie a décrit l'œuvre du maître fameux de l'art du Haut-Rhin au XV^e^ siècle. Schongauer a vécu en Alsace au moment où le mysticisme rhénan cédait le pas à l'humanisme, dans le déclin du moyen âge. Son œuvre marque la fin d'une évolution à laquelle participèrent tour à tour les arts primitifs italien, français, néerlandais et allemand pendant les deux conciles de Constance et de Bâle, sous l'impulsion des maisons de Habsbourg, de Bourgogne, de Savoie et de Milan.

Le livre que vient de lui consacrer M. André Girodie est le premier qui ait été publié, en France, sur l'histoire de l'art du Haut-Rhin au XV^e^ siècle. Les prédécesseurs connus ou anonymes de Martin Schongauer, dont on nous donne l'histoire, enrichie d'un catalogue documentaire et descriptif, ont subi les influences successives de l'art bourguignon et des Van Eyck, de Thiery Bouts, de Roger de le Pasture et de Hans Memling. A toutes les époques de cette évolution, de nombreux peintres, sculpteurs, miniaturistes, graveurs et verriers affirmèrent l'originalité de leur génie, la force des habitudes rhénanes. Ils participèrent aux premiers essais de l'imprimerie et de la gravure sur cuivre, en même temps qu'ils multipliaient les autels, les peintures murales et les vitraux. Martin Schongauer recueillit l'héritage de ses prédécesseurs. Sur la route qui conduisait des Flandres en Italie, son influence a été considérable jusqu'au XVI^e^ siècle.

Martin Schongauer appartient à la fin du XV^e^ siècle; c'est au siècle suivant qu'il faut rattacher Lancelot Blondeel, dont M. P. Bautier vient de publier (chez Van Oest) une biographie critique. Blondeel est, en somme, peu et mal connu. Plusieurs des attributions le concernant sont sujettes à caution. Il y a dans l'étude de M. Bautier, remarquablement illustrée, d'ingénieuses suggestions, des rapprochements auxquels on sera attentif.

Chez Van Oest aussi se poursuit, avec le même goût d'édition et d'illustration, la publication de M. Fierens-Gevaert, *Les primitifs flamands*; précisément Lancelot Blondeel y est — de façon sommaire — analysé avec deux Metzys (pas Quintin) et de moindres seigneurs dans le fascicule X; le IX^e^ fascicule était consacré à Bernard Van Orley, aux Van Coninxloo et aux deux Van Clève.

Enfin, signalons la publication du tome IV (première partie) de la belle *Histoire de l'Art*, éditée par la maison Colin, à Paris. Il est tout entier réservé à l'art italien du XVI^e^ siècle, peinture, sculpture et architecture. Ces trois grandes divisions ont trouvé en MM. André Pératé, André Michel et de Fovhlle, et Marcel Raymond des historiens habiles et consci'en-

Digitized by Google

cieux. Le chapitre consacré à Vinci devra à un événement récent une actualité imprévue. On y verra (et aussi p. 188 et suiv.) qu'innombrables sont les œuvres dont la paternité a été accordée à ce grand artiste, notamment des sculptures fameuses, telles que la *Béatrice d'Este*, du Louvre, etc., des tableaux comme *La belle Ferronnière*, du même musée.

* * *

Faut-il rattacher à cette série, passée un peu sommairement en revue, deux livres dont le sujet nous reporte en arrière, dans l'Italie du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle? Oui, si l'on fait attention à certaines pages de l'un, les *Pèlerinages franciscains*, de M. J. JOERGENSEN, le dernier historien de saint François d'Assise, surtout si l'on s'attache de préférence à l'autre, *Saint François d'Assise et Savonarole*, de M. GEORGES LAFENESTRE, l'historien bien connu de l'art italien. C'est comme inspirateurs de cet art, en effet, que les deux célèbres réformateurs sont étudiés par lui. L'œuvre durable de l'un, éphémère de l'autre, eut sa répercussion dans le triple domaine de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et même dans le domaine musical. Les églises construites pendant la vie et surtout après la mort du « Poverello » devaient perpétuer, avec sa mémoire, son sens d'une religion dépouillée des grossiers ornements et des attributs vulgaires. On notera, avec grand intérêt, ce que ses successeurs conservèrent, mais aussi ce qu'ils abandonnèrent de ses enseignements, de même que l'étude sur le moine florentin est un prétexte ingénieux à toute une reconstitution de la vie artistique à Florence sous les Médicis, et notamment à une esquisse passionnante du rôle et de l'œuvre de Botticelli, dont on serait heureux qu'après son *Titien*, le professeur au Collège de France étudiât l'œuvre en un volume spécial. Des promenades de l'écrivain suédois il y a moins à dire ici ; car c'est par ses côtés de piété mystique et de beauté légendaire qu'il a surtout considéré la personne et l'œuvre de saint François. Encore l'a-t-il fait sans exclusivisme, mêlant les détails pittoresques et les impressions personnelles aux méditations et aux discussions de pure science, s'attardant à contempler un tableau, un objet ayant, suivant une tradition quelconque, appartenu à son héros. On ne peut qu'admirer le ton de sincérité, de loyal et franc enthousiasme d'un converti, se racontant lui-même, plus encore qu'il ne nous communique les résultats nouveaux d'une exploration pourtant sagace et méthodique.

* * *

Livres sur l'Alsace-Lorraine.

Deux romans d'abord, un volume d'impressions ensuite et, enfin, un volume de souvenirs (chez le même, éditeur M. Plon).

Les romans sont signés André Lichtenberger et Paul Acker. Ils se ressemblent en plus d'un point. Ceux qui les ont écrits sont de *là-bas* ; ils ont gardé la vénération filiale pour une terre où a battu si longtemps

Digitized by Google

le cœur de la France et où celle-ci reste chère à la majorité des habitants. Ils en ont étudié les mœurs, noté les aspects physiques, et les descriptions dont les romans sont semés ajoutent beaucoup au charme de localisation qui s'en dégage. *Juste Lobel, Alsacien*, de M. Lichterberger, est l'histoire d'un fils d'émigré, qui se sent, lors d'un séjour qu'il fait dans la patrie de ses ancêtres, repris peu à peu par un sentiment à la fois tendre et douloureux, et dont les idées internationalistes ne résistent pas au choc de certaines réalités. L'amour vient se mettre en travers de cette conversion ; mais les souvenirs de la terre natale sont les plus forts. Le héros décide de tout leur sacrifier. Dans *Les exilés*, M. P. Acker a décrit une évolution analogue, rendue toutefois plus aisée par l'accord entre les intérêts du cœur et les appels de la conscience chez Claude Héring. Il a d'autre part conçu différemment son œuvre. Elle parle surtout à la sensibilité, et c'est par des images de deuil, par des contrastes très accusés entre la grossièreté suffisante du vainqueur et la délicatesse humiliée du vaincu, par une variété plus grande aussi de figures incarnant toutes les tendresses qu'il s'efforce de rendre plus poignant le drame racique qui se joue de l'autre côté des Vosges.

En lisant le livre de M. Georges Ducrocq, on retrouve, mais sous une autre forme, ces mêmes notations d'un voyageur parlant surtout à la sensibilité. Ici, toutefois, pas d'ornements empruntés ; la vie même, dans sa bizarrerie et sa simplicité. *La blessure mal fermée* est le récit d'un pieux voyage dont les étapes furent souvent bien pénibles pour un cœur français; l'auteur a eu le mérite de ne rien négliger. L'humble village au clocher bas, qui émerge à peine au-dessus des petites maisons rangées autour de lui, lui a paru, à juste titre, aussi nettement représentatif des pays annexés que les vieilles villes fières de leurs monuments historiques et où règne l'aisance, parfois, en Alsace, la grande prospérité. Rien ne l'a laissé indifférent, et il chante un hymne aussi sincère en l'honneur du petit vin local, qui a un goût de pierre à fusil, qu'à la gloire du plus beau paysage de cette terre alsacienne, privilégiée de tant de façons par la nature. Les souvenirs patriotiques tiennent une large place dans ces notes détachées, mais toujours ils sont rendus attrayants par l'originalité de l'observation et l'accent passionnel. C'est un beau livre que celui de M. Ducrocq et, de plus, c'est une bonne œuvre.

M. Henri Galli, en publiant son *Gambetta et l'Alsace-Lorraine*, a voulu venger la mémoire du grand tribun d'un reproche injuste qui lui fut adressé. On prétendit qu'il se désintéressa, à un certain moment, de cette « revanche » qui tint si longtemps en éveil les cœurs alsaciens et lorrains. Par un historique circonstancié du rôle de Gambetta, après et même avant la guerre, dans tout ce qui touche aux deux provinces perdues, M. Galli s'efforce d'établir combien ce grief était peu fondé. Même le projet d'entrevue avec Bismarck, ébauché avec le comte Henckel de Donnensmark, auquel il renonça dès qu'il eut éventé le piège, devait, dans sa

Digitized by Google

pensée, servir l'œuvre de réparation à laquelle il ne cessa de travailler des premières élections protestataires en Alsace-Lorraine au 16 mai et à son éphémère prise de possession du pouvoir. Par cet exposé d'une précision substantielle, il semble mis hors de doute que Gambetta, contrairement au dire de M. Maurras, en dépit des soupçons de Mme Adam, ne joua jamais la comédie de la revanche. La conclusion de l'auteur nous mène allègrement, tout en rappelant des faits essentiels, au ministère Delcassé et à l'examen de la situation actuelle.

***

Gabriel Séailles, *Eugène Carrière. Essai de biographie psychologique.* In-18, Paris, Armand Colin. — Eugène Carrière, le peintre des émotions humbles, des intimes et mélancoliques tendresses, vient de trouver dans M. Gabriel Séailles un biographe délicat et pénétrant. Celui qui fut l'ami du grand artiste a su faire revivre l'art et la vie de Carrière, qui sont inséparables. Avec lui, nous suivons pas à pas les années pénibles du débutant, la marche lente, sûre, opiniâtre d'un courage que rien ne lasse ni ne rebute, enfin — bien tard — le succès de l'artiste, qui finit par imposer au public indifférent ou hostile la maîtrise de son talent. L'analyse de la technique que nous donne M. Séailles est une véritable analyse psychologique qui conduit des procédés au tempérament de l'homme, à la manière originale, unique dont en lui se combinent et s'équilibrent l'imagination, la sensibilité, la raison et la volonté.

***

Des livres de voyage.

J'en ai — et c'est la saison opportune pour les signaler — une demi-douzaine sur ma table. Il y en a quatre, pas moins, qui sont consacrés à des pays que j'aime particulièrement, parce que j'y retrouve l'accent et l'humeur de ma race. Ces pays sont l'Italie, l'Espagne et l'Orient latin. Le premier livre est d'un mort, et à ce seul titre il devrait déjà passer avant les autres, être salué avec respect. Mais ce mort est un académicien, Emile Gebhardt, et cet académicien sentait et écrivait comme peu d'artistes; on ne peut donc en parler négligemment, et ce m'est un vif regret de ne pouvoir lui consacrer toutefois qu'une mention brève.

Certaines pages des *Souvenirs d'un vieil Athénien* (chez Bloud) nous reportent bien loin [1], à l'époque où Taine préparait sa *Philosophie de l'art*, où Cherbuliez écrivait ses brillantes chroniques à propos d'un cheval

[1] Dans un livre que la place me manque pour analyser ici, ***La Renaissance de la Grèce antique*** (chez Hachette), M. R. Canat nous offre la condensation laborieuse et habile de longues recherches de bibliothèque sur le réveil des études helléniques, sur les voyages en Grèce, sur les progrès archéologiques dus aux fouilles, etc., depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'aux environs de 1850. C'est une mine de renseignements.

Digitized by Google

de Phidias, où, dans *le Roi des Montagnes*, E. About faisait de l'esprit aux dépens des souvenirs helléniques. Il y a là d'agréables lettres de jeunesse, datant de 1861 et qui voisinent très honorablement avec des articles du *Temps* et des *Débats* des dernières années de l'écrivain. On voit bien ce que la maturité a ajouté aux primeurs de sentiments et d'idées ; mais on note aussi moins de spontanéité, d'enthousiasme ingénu, de noble et romantique exaltation. Pourtant l'homme s'échappe plus d'une fois ; une fusée de paradoxes, une description, émue et puissante, des réminiscences d'un pittoresque très personnel, le goût accentué des idées générales, tout cela décèle la nature d'un artiste sous l'équipage un peu empesé d'un savant.

Où l'artiste apparaît sans effort et nous offre la vive et heureuse rencontre de sa spontanéité nettement affirmée, c'est chez M. Louis Bertrand. Ceux qui, comme moi, le suivent depuis quelques années déjà et à qui ses descriptions de la nature espagnole, grecque, musulmane sont devenues familières, le retrouveront avec joie dans *Le livre de la Méditerranée*. Ce livre est, si l'on veut, une anthologie, puisqu'un certain nombre de pages, extraites des romans de l'écrivain et de ses notes de voyage déjà publiées, y reparaissent à leur avantage. Mais il faut s'empresser de constater que la part de l'inédit y est considérable.

« L'enchantement de la mer Morte » est peut-être ce que l'auteur a écrit de plus personnel, de plus saisissant dans une manière qui est bien à lui et où les réminiscences érudites, parfois les préoccupations littéraires se mêlent à la traduction d'une vision forte et sincère des êtres et des choses. On y lira notamment, avec quelque surprise, une jolie dissection critique des pages que Chateaubriand a *inventées* après coup, selon sa méthode déjà révélée par M. Bédier, sur le lac Asphaltite. D'autre part, il m'a semblé qu'en rapprochant ainsi des peintures éparpillées dans des œuvres d'imagination pour la plupart, M. Bertrand n'avait pas seulement démontré les indéfinies ressources de sa palette, la richesse très savante de celle-ci, mais qu'il était arrivé sans peine à nous convaincre qu'il est entre toutes les natures ardentes, dont il a noté les aspects sur des rivages si divers, certaines analogies de ton et de lignes, certaines harmonies d'âme aussi. Et c'est bien là que réside l'unité réelle de son *Livre de la Méditerranée*. On peut, après l'avoir lu, s'abstraire des personnages réels ou fictifs qui y sont nommés, des dénominations de lieux, d'accidents naturels et de créations humaines; par-dessus tout, et partout, une certaine atmosphère s'y retrouve; on y respire un air qui n'est nulle part ailleurs; des similitudes de flore et de faune s'y constatent, et on arrive ainsi à la notion de rêves et d'intérêts communs à tous les peuples, vivant épars ou étroitement pressés sur les rives méditerranéennes.

M. Montfort est un romancier, qui a son public et qui ne risque d'être confondu avec personne. J'ai signalé ici sa *Chanson de Naples*, si riche en couleurs, si animée de descriptions sentimentales et de peintures exactes

Digitized by Google

et concises. En lisant les premières et les dernières pages de son nouveau livre, intitulé : *En flânant de Messine à Cadix* (Paris, Fayard), on retrouve les éléments d'inspiration, à l'aide de quoi il a construit son roman napolitain. Quatre séjours là-bas, comme il veut bien nous l'apprendre, l'ont familiarisé avec les êtres et les choses. C'est un impressionniste, dont le parfait sang-froid n'exclut ni l'impromptu dans la notation, ni la sensibilité communicative et délicate à la fois. Il a le trait net et un peu dur; mais il grave dans la mémoire, et comme dans l'œil qui le suit, les détails soigneusement triés et estimés significatifs. Des pages sur Reggio ou Messine écroulées, sur le couvent des Capucins à Palerme, sur Grenade, vu de la terrasse de l'Alhambra, etc., ont, dans le jet d'une évidente sincérité, la beauté permanente de la chose écrite pour durer. Peut-être faut-il regretter qu'elles soient égarées au milieu d'un plus grand nombre d'autres pages, d'une tenue plus sommaire, encore qu'à celles-ci il faille rendre cette justice qu'elles amusent et constituent un excellent guide, donc elles valent d'être consultées plus tard par le voyageur.

Et pour finir, mentionnons *La lumière de Sicile*, du vicomte Joseph de Bonne (chez Perrin). Nous restons dans l'atmosphère où nous avons vécu et vibré avec M. Montfort; pour être plus restreint, le champ d'observation de l'écrivain n'offre pas moins de ressources à sa curiosité et surtout à sa réflexivité. Car M. de Bonne n'a pas du tout l'esthétique primesautière et vagabonde de M. Montfort. C'est un esprit religieux, synthétique, sinon indifférent au pittoresque, du moins pour lequel les notations concrètes n'ont de prix que si elles mènent, par des voies directes ou détournées, à des observations générales, à des élans de sensibilité, à des affirmations morales. Rien de plus dissemblable que la sorte d'émotion éprouvée par l'un et l'autre voyageur dans cet atroce charnier des « Capucins ». L'humeur de M. Montfort cède peut-être à l'émotion d'un artiste devant un des spectacles les plus extraordinaires de ce monde; mais le pittoresque n'y perd rien, tandis que son compatriote est envahi d'une surprise d'abord, d'une mélancolie ensuite, le détachant de toute curiosité humaine. On peut donc lire les deux ouvrages sans craindre les redites, et c'était une constatation à faire. Que la manière de M. de Bonne soit moins littéraire, surtout moins souple et dextre, plus académique par l'ampleur des phrases et la nature des idées, c'est ce qu'on découvre sans effort; mais sa sincérité captive, et ce livre de début est un beau livre. M. W.

Digitized by Google

43e ANNÉE N° 19 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

E. Buisset :
LA SOLIDARITÉ SOCIALE.

Franz Cumont :
CROYANCES, RITES, INSTITUTIONS.

Ch. Dulait :
POÈMES EN PROSE.

Luca Rizzardi :
SCÈNES INTIMES.

Paul Dermée :
L'ŒUVRE DE CHARLES PÉGUY.

Gaston Knosp :
LA MUSIQUE ORIENTALE.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R. : Après boire.
Maurice Darin : Sur le Louvre.

Maurice Gauchez :
LES POÈTES.

LE CONGRÈS DES AMITIÉS FRANÇAISES.

1er OCTOBRE 1911

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles ; **E. Braun,** député, à Gand ; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi ; **E. Cauderlier,** à Bruxelles ; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles ; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill ; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles ; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles ; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles ; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége ; **F. Masson,** échevin et député, à Mons ; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers ; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce ; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeur : **Maurice Wilmotte.**

Secrétaire de la rédaction : **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger.	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

LA SOLIDARITÉ SOCIALE

Un ministère a créer. — Mon intention au cours de cette étude, est d'exposer les raisons, à mon sens péremptoires, qui plaident en faveur de la constitution d'un département ministériel nouveau : celui de la Solidarité sociale.

J'ai déjà, au cours de la dernière session parlementaire, émis l'idée d'unifier ainsi tous les services, aujourd'hui épars, qui se rattachent à l'intervention de la société dans les œuvres multiples organisées dans l'intérêt matériel et moral des individus ou des collectivités d'individus dont elle est composée.

La question me paraît assez importante pour être plus longuement examinée, en vue de la solution logique qu'elle comporte et qu'elle recevra, j'en ai la conviction, avant qu'il soit longtemps.

Évolution de la solidarité. — Il ne sera peut-être pas superflu d'exposer dans ses grandes lignes l'évolution de ce principe de la solidarité, qui est devenu une des bases fondamentales de la morale moderne.

La solidarité que l'on a éloquemment résumée dans la devise : « Tous pour un et un pour tous », est née à l'origine des sociétés les plus primitives dont elle a été le ciment nécessaire.

L'homme s'est associé à l'homme pour faire, de leurs faiblesses isolées, une force collective capable de lutter contre les périls communs qui les guettaient de toutes parts. Ces conventions étaient naturellement réduites à leur expression la plus simple et la plus utilitaire et exclusivement applicables aux individus d'un même clan, les autres étant les ennemis qu'il fallait combattre, tuer, asservir.

Puis, selon le processus ordinaire, ces conventions prirent un caractère d'ordre métaphysique et reçurent des sanctions religieuses plus ou moins étendues d'après le niveau des peuplades qui les imaginaient.

La civilisation grecque, qui fit la conquête de Rome et façonna

Digitized by Google

l'âme latine, prépara les voies à une conception rationnelle de la Solidarité. Jusque-là celle-ci avait été purement instinctive et n'empêchait point les pires cruautés contre les vaincus, les faibles, les femmes, les inférieurs, et, dans les monarchies absolues égypto-asiatiques, contre tous les sujets indistinctement, suivant les fantaisies d'un maître divinisé. On a dit avec vérité que le monde antique ignorait la pitié; il n'avait même pas de mot pour désigner la chose.

L'idée de Solidarité est fille de la Raison, et non point des croyances surnaturelles. Elle est le fruit des méditations philosophiques, depuis Confucius jusqu'aux derniers sages de la Rome impériale. Marc-Aurèle, que la pourpre des Césars ne parvint pas à corrompre, avait une notion sublime des devoirs que lui imposait sa charge. Sénèque écrivait à Lucilius : « Cet homme que vous appelez votre esclave, oubliez-vous qu'il est formé des mêmes éléments que vous? Il peut un jour vous voir esclave, comme vous le voir libre. »

Comme il arrive toujours pour les classes parvenues au sommet de la richesse et des jouissances matérielles, il se produisit chez l'élite du patriciat romain, avec le dégoût de ces plaisirs dont il était blasé pour en avoir trop usé, un élan d'idéalisme vers les spéculations de la pensée pure, désintéressée, qui devait logiquement aboutir à une conception très haute des droits et des devoirs humains. Pendant que la multitude se vautrait dans les orgies de sang, d'aucuns, parmi cette élite, libéraient leurs esclaves, d'autres les traitaient en chefs de famille équitables et paternels.

Mais ces préceptes étaient fatalement voués à rester la noble prérogative d'une minorité infime, parce que les circonstances du temps ne se prêtaient pas à leur diffusion.

Le Christianisme vint. Il adapta ces préceptes, qui lui sont donc antérieurs, à une doctrine répondant admirablement aux besoins et aux aspirations d'un monde d'humbles et d'opprimés.

Il créa la Charité : « Aimez-vous en Christ par amour de lui, et soutenez vos frères malheureux pour obtenir un jour la récompense promise. » Ainsi la sanction se trouvait transportée en dehors de la conscience humaine. Ce fut là une inspiration admirable : car la conscience humaine n'était pas mûre pour l'altruisme, et l'état des mœurs, l'anarchie chaotique d'un monde en décomposition, qu'un monde nouveau, plus anarchique encore, allait bientôt remplacer, rendait impossible toute sanction autre que la supraterrestre.

La charité chrétienne a rendu pendant des siècles, aux individus

Digitized by Google

et à l'évolution progressive de la race, des services énormes, qu'il serait à la fois injuste et ridicule de méconnaître.

Pourtant le monde nouveau sortait de son enfance barbare.

Lentement, les nations se formaient sous le sceptre des rois. L'humanisme et le rationalisme ressuscitaient. Les philosophes élaboraient les droits de l'homme. Et quand la Révolution jeta les bases d'un régime adéquat aux théories de ses initiateurs, elle eut soin de décréter, à titre de *devoirs sociaux*, l'obligation d'instruire la jeunesse, de sustenter les vieillards, les enfants, les infirmes nécessiteux, de soigner les malades indigents, quelles que soient leur race, leur religion, leur existence passée.

L'Empire, qui fut un compromis entre l'action révolutionnaire et la réaction catholique, a maintenu ces devoirs sous le nom de Bienfaisance publique.

L'IDÉE MODERNE DE SOLIDARITÉ. — Aujourd'hui les énormes progrès réalisés en l'espace d'un siècle ont singulièrement étendu l'idée de solidarité dans les consciences, plus généralement éclairées.

Le développement du machinisme en créant la division du travail, a fait plus vivement sentir aux hommes et aux peuples leur état de dépendance réciproque. L'organisme social étant devenu plus délicat et plus compliqué, chaque rouage en apparaît plus nécessaire ; qu'un seul vienne à faiblir et l'organisme entier se détraque.

Dans son noble et beau discours à la séance publique de rentrée de l'Université libre de Bruxelles, le 17 octobre 1893, mon éminent et vénéré collègue au Parlement, M. Hector Denis, disait : « La solidarité est, sous l'aspect moral, le lien qui unit l'individu à la société, les parties de l'organisme collectif à l'ensemble, qui les livre à des réactions réciproques, incessantes, qui leur communique les mêmes ébranlements, les rendant inséparables dans le bien et le mal.

« Elle a pris des aspects grandioses et terribles dans la crise économique et sociale moderne, qui nous a fourni la saisissante démonstration de la constitution rapide de l'unité de la société humaine, de l'humanité. Une même baisse graduelle des prix s'est étendue sur le marché du monde, témoignant qu'il est soumis à l'influence de mêmes causes générales ; les mêmes réactions sur les différentes branches du revenu, profits, salaires, intérêts, rentes, et sur les choses sociales correspondantes, ont été observées chez les nations industrielles ; les conflits violents et répétés du capital et du travail, ont répondu partout, avec une sinistre uniformité, aux perturbations de prix ; le

Digitized by Google

même entraînement protectionniste, à des degrés divers, a sollicité les nations industrielles ; le mouvement de la population et des mariages a réflété les fluctuations de l'ordre économique, et l'accroissement du crime, du suicide, de la folie, en a été la projection redoutable.

« Jamais on n'a pu observer plus directement la solidarité qui lie l'individu à la société et la pression que les causes générales, inhérentes à l'état social, exercent sur les actes volontaires de l'homme. »

Ainsi la solidarité nous apparaît non plus comme un concept métaphysique ou un dogme religieux, mais comme un fait d'ordre matériel, aux conséquences duquel nous ne pourrions pas nous soustraire.

Il a eu naturellement sa répercussion dans le domaine moral et a modifié profondément le sentiment de nos devoirs et de nos droits.

Par exemple, le paupérisme est devenu pour nous un mal social, affectant la société tout entière, laquelle est donc, tout entière, intéressée à sa disparition. Le paupérisme a, pour compagnons obligés, l'ignorance, l'alcoolisme, la forte mortalité, l'épuisement et la décadence de la race qu'il mène à l'extinction. L'intérêt social commande de le combattre en le prévenant par des mesures appropriées. Et la conscience morale, réflétant ce progrès en un rayon moins égoïste et plus idéalisé, en a constitué les éléments d'un droit nouveau dont les applications pénètrent partout, de sa sève ardente et féconde, les législations surannées.

Solidarité et charité. — Ce mot de « solidarité » éveille chez d'aucuns des méfiances, voire des hostilités injustifiées. Ils disent : « Pourquoi ce mot, d'une pureté d'ailleurs douteuse, alors que nous avons la charité ? N'est-ce pas parce que l'on veut laïciser celle-ci en haine de nos croyances ? »

Je le répète, loin de moi l'envie de nier les services rendus par la charité. Mais elle ne suffit plus à notre époque, et la solidarité en est le prolongement harmonieux.

Ce siècle est peu favorable aux dogmatismes religieux. C'est là un fait que nul esprit de bonne foi ne conteste et contre lesquels les chefs des clergés ne cessent de se répandre en lamentations désolées.

Or, la charité, sans conviction religieuse, de la part qui donne ou reçoit, est humiliante à la fois pour le donateur et le bénéficiaire. Ce n'est plus qu'un geste sans grandeur, vide de toute la signification mystique qui était sa beauté et sa raison d'être.

Digitized by Google

D'ailleurs, il s'en faut de beaucoup que l'Église et ses ministres aient eu, pour le précepte de la charité, toute la passion et le désintéressement qui seuls pouvaient justifier ce mode empirique de soulager les infortunes humaines. Après s'être constituée l'intermédiaire des « aumônes », l'Église devait nécessairement s'en attribuer la majeure partie; car en proie aux appétits de ses fonctionnaires, il restait peu d'espace à franchir pour frustrer les uns après avoir trompé les autres.

« *De grasses prébendes existaient, de vastes domaines s'arrondissaient, des cloîtres orgueilleux se dressaient en acquit de cette mission essentielle de l'Église, la charité, et tout cela aboutissait,* suivant la forte parole de Victor Arnould, *à donner quelques os ou quelques croûtons de pain à ronger aux miséreux qui grouillaient aux portes des monastères.* »

A des idées nouvelles correspondent donc des besoins nouveaux. Et si la solidarité est devenue un principe essentiel de la morale collective, rien ne défend aux croyants de pratiquer entre eux un acte que leurs croyances rendent louable. Quant aux autres, ils ne peuvent plus considérer le geste de donner ou de recevoir que comme un remède empirique à un mal social qu'il conviendrait plutôt de supprimer.

Au surplus, les buts de la charité et de la solidarité diffèrent absolument. La première entretient la misère en se bornant à pourvoir, parcimonieusement, aux nécessités des déshérités du sort : « *Il y aura toujours des pauvres parmi vous* », prophétisa le Jésus des Evangiles. La seconde entend abolir la misère en accordant à tous, par des assurances sociales efficaces, la certitude des lendemains et la sécurité du droit à la vie.

L'APPLICATION DU PRINCIPE. — Dans quel sens et dans quelles mesures convient-il d'appliquer la solidarité sociale ?

Adversaire des doctrines absolues, je ne crois ni en leur vertu ni en leur avenir. L'expérience démontre que la libre initiative laissée aux individus est encore la meilleure garantie de progrès collectif.

Mais la société peut donner la plus large carrière à ces compétitions fécondes, tout en s'organisant de telle sorte que celles-ci n'écrasent point de victimes et servent la communauté sans inconvénient pour ses membres. Il faut pour cela que, du berceau à la tombe, l'être humain soit protégé contre les coups de la mauvaise fortune.

Petit enfant : les Crèches, les Gouttes de lait, les Consultations de

Digitized by Google

nourrissons doivent lui permettre de se développer en plénitude physique et d'échapper aux dangers que lui font courir les préjugés et l'ignorance des mères, la pénurie ou la surabondance de nourriture adéquate à son âge (1).

Adolescent : le repas scolaire doit lui prêter les moyens physiologiques de retirer tout le fruit de l'enseignement du maître.

(1) Le Bureau de Bienfaisance de Charleroi, depuis plusieurs années, s'inspire, dans toute son action, de ces tendances. Il cherche à prévenir la misère, et non pas à l'entretenir. C'est ainsi, pour assurer l'avenir de ses pupilles, qu'il a organisé une œuvre d'apprentissage : les enfants sont placés chez des patrons qui se chargent de veiller sur leur enseignement professionnel, rendant régulièrement compte des progrès, de la conduite, etc., de leurs apprentis.

Le gouvernement a refusé de soutenir cette généreuse initiative. Par contre il subsidie largement une œuvre cléricale fondée plusieurs années après l'autre, dans le but évident de lui nuire.

J'ajoute que les Gouttes de lait, Consultations de nourrissons, Crèches, etc., se multiplient dans le pays de Charleroi. Elles existent notamment à Charleroi, à Marcinelle, à Couillet, à Fleurus, etc., et rendent de précieux services à la population laborieuse. Pendant toute la durée de l'Exposition il y a eu, chaque semaine, une consultation au stand de la Bienfaisance. Lors du triomphal voyage de Leurs Majestés à Charleroi, la reine a assisté à une pesée de bébés et a bien voulu me dire, en ma qualité de président de groupe, combien elle admirait et approuvait ces œuvres qui sauvent tant de pauvres petiots de la maladie et de la mort.

Enfin, comme il convient de songer également aux mères, dans leur intérêt et celui de leurs nourrissons, j'ai eu l'honneur de déposer le 10 juillet écoulé à l'examen du collège de la ville de Charleroi la proposition suivante :

« Je viens vous proposer d'examiner et de renvoyer pour étude au Bureau de Bienfaisance l'ouverture d'une rubrique spéciale pour secourir, au moyen d'assistance à domicile, dans les termes de la loi, les femmes nécessiteuses qui allaitent leur enfant. Il est reconnu que ce mode d'alimentation des enfants est celui qui sauvegarde le plus, contre les erreurs de l'ignorance, de la misère et de la négligence, les malheureux petits êtres qui alimentent les stastistiques de la mortalité infantile. Encore un effort dans cette voie et nous aurons ravi à la mort de petits enfants parfaitement viables et donné une santé solide à des êtres qui eussent sans cela joint les progrès d'un rachitisme inexorable aux multiples tares auxquelles l'hérédité et la misère les vouent sans rémission. C'est encore ici une des formes de la solidarité préventive qui écartera de nos institutions des charges éloignées mais inévitables, dans le système actuel. »

Digitized by Google

Adulte : l'assurance contre la maladie, le chômage, l'invalidité prématurée doit le mettre, lui et les siens, à l'abri des dénûments immérités et subits.

Vieillard : la pension doit le préserver de la mendicité ou du labeur trop lourd à ses forces déclinantes.

Je m'abstiens de citer toutes les mesures à prendre, telles encore la suppression des habitations insalubres, la lutte contre la tuberculose par l'extension de dispensaires et de sanatoriums, etc.

Enumération incomplète, dis-je. Et pourtant que de réformes à accomplir suggère cette énumération! Comme la société serait plus belle, plus digne, plus humaine, le jour où ces réformes fonctionneraient simultanément!

Il faut une organisation plus rationnelle. — Cette organisation sociale de la solidarité doit préoccuper tous les esprits qui veulent, avec un minimum de secousses, orienter la société vers plus d'harmonie et de beauté.

C'est pourquoi l'heure est venue de lui accorder toute l'importance qu'elle mérite, et qu'elle a prise. Il faut constituer le département de la *Solidarité sociale*. Actuellement les services qui seraient réunis sous cette dénomination sont éparpillés, un peu au hasard des combinaisons ministérielles, dans plusieurs départements distincts, notamment ceux de la Justice, de l'Agriculture, de l'Intérieur, de l'Industrie et du Travail. Leur réunion aurait, entre autres avantages, celui de coordonner des efforts, aujourd'hui incohérents, réalisés beaucoup moins d'après les règles méthodiques d'un plan d'ensemble soigneusement élaboré, que sous la pression des circonstances et la poussée de l'opinion publique.

Avantage plus considérable encore, on pourra embrasser d'un regard synthétique, l'œuvre accomplie, en découvrir les faiblesses et les insuffisances, et voir mieux l'œuvre à poursuivre, à compléter sans cesse, à améliorer sans répit, de manière à construire solidement l'armature d'une société d'où la misère progressivement sera éliminée.

Enfin, cette unification rendra plus facile et plus rigoureux le contrôle parlementaire. La dispersion des services permet au gouvernement actuel de dissimuler, sous des rubriques d'apparence innocente, des subsides prodiguement distribués à des entreprises de propagande politique et confessionnelle. Ces abus se multiplient chaque année, des millions sont ainsi détournés des caisses de l'État pour

Digitized by Google

aider le cléricalisme à maquignonner les suffrages mercantiles et les âmes qui consentent, et encore moyennant finances, à bien vouloir gagner le salut éternel.

A QUEL MINISTÈRE RATTACHER CE DÉPARTEMENT? — A quel ministère annexer ce département autonome?

En attendant l'heure qui viendra, où, son importance grandissante exigera la création d'un ministère particulier qui sera le ministère de la Solidarité sociale, celui de la Justice, me semble naturellement qualifié pour l'accueillir. Il a déjà dans ses attributions une bonne partie de la Bienfaisance publique. Et puis, je tiens à le répéter, la solidarité sociale est une affirmation du droit nouveau, qu'il appartient au législateur de concrétiser en lois et en formules juridiques.

Ce département comprendrait :

1° L'assistance sociale (hospices et hôpitaux, dépôts pour vagabonds, établissements pour aliénés (1), etc.);

2° L'hygiène (lutte contre la tuberculose, les maladies professionnelles et l'alcoolisme, inspection sanitaire, etc.);

3° Mutualité sous toutes ses formes;

4° Retraites pour les vieillards et assurance contre le chômage et l'invalidité;

5° Habitations ouvrières;

6° Protection physique et morale de l'enfance.

CONCLUSION. — Telle est la réforme simple et facile en somme que j'ai, au cours de la dernière session, incidemment proposée à l'examen du Parlement, et sur laquelle il m'a paru qu'il n'était point superflu d'insister.

Le gouvernement actuel voudra-t-il y attacher son nom? Je le

(1) Les établissements d'hospitalisation, orphelinats, établissements pour aliénés, etc., sont, pour la plupart, aux mains des congrégations religieuses qui en retirent des bénéfices considérables.

Non seulement elles perçoivent le prix d'entretien payé par les communes, mais font travailler à leur profit leurs pensionnaires. Les enfants sont spécialisés, par exemple, dans une branche de la lingerie ou de la couture, et ne reçoivent aucune éducation pratique de la vie... Dans les maisons de santé on continue, par raison d'économie, à employer des procédés rejetés par les aliénistes. Mais ces procédés permettent de réaliser annuellement un bénéfice de deux millions.

Digitized by Google

souhaite, mais ne l'espère que médiocrement. Et puis, s'il se décidait à l'accomplir, on sait trop dans quel esprit, et pour quels motifs il en prendrait l'initiative. Les plus nobles idées, pour lui, ne valent que dans la mesure où elles sont susceptibles de servir ses desseins, d'être des moyens pour l'unique but dont il est l'instrument d'application méthodique. Parti confessionnel, rien ne le fait agir que l'intérêt confessionnel.

Le 17 janvier 1908, lors de la discussion de son budget, j'ai sollicité de M. Renkin, alors ministre de la Justice, une majoration de 50,000 francs pour les œuvres des nourrissons. J'avais déjà précédemment sollicité la même somme de M. Helleputte, ministre de l'Agriculture, qui m'avait, sous un prétexte futile, renvoyé à son collègue : ce qui prouve, entre parenthèses, le besoin d'unifier ces services. Finalement, M. Renkin s'étant récusé, M. Helleputte n'a consenti qu'une allocation dérisoire, bien que les statistiques sur lesquelles j'appuyais ma requête démontraient éloquemment que, là où fonctionnent les Gouttes de lait, la mortalité infantile a baissé de près de 50 p. c.

Cette année encore, M. Wauters et moi sommes revenus à la charge sans plus de succès... La cause de cette hostilité, qui coûte la vie à tant de petits êtres? On l'a dénoncée : « Les cléricaux ne sont pas sur ce terrain outillés ni organisés pour la rafle des subsides. »

Un autre exemple encore : le refus de subside à l'atelier d'apprentissage pour estropiés et accidentés de travail, créé à Charleroi par le Hainaut. La *Justice* déclare que « c'est une œuvre d'enseignement professionnel » ressortissant à l'*Industrie et au Travail* qui, de son côté, renvoie à la *Justice* cette œuvre de bienfaisance. Grossière et révoltante comédie, inspirée par la haine vouée à notre province démocratique et progressive, et que ni les instances de mon collègue Destrée ni les miennes n'ont pu faire cesser jusqu'à présent...

Mais divers symptômes nous autorisent à espérer la fin prochaine de ce régime. Un gouvernement plus libre, plus sain et plus généreux remplacera bientôt celui que l'opinion publique, malgré le vote plural, s'apprête à condamner. C'est à lui sans doute qu'incombera la tâche d'organiser le département de la Solidarité, qui groupera et ordonnera les grandes lois sociales depuis si longtemps attendues en vain par le peuple travailleur. Réaliser plus de justice, c'est diminuer d'autant les haines et collaborer au rapprochement des classes, et le conservatisme intelligent consiste, non à comprimer brutalement les plus légitimes aspirations populaires, mais à y faire

Digitized by Google

droit, sagement et prudemment. Cette considération pour le libéralisme est d'ailleurs d'ordre secondaire. Le parti auquel j'ai l'honneur d'appartenir a toujours su placer les nécessités du droit au-dessus de ses propres intérêts immédiats. Et conscient du devoir qui lui incombe de guider l'évolution vers des horizons toujours plus larges et radieux, il placera, parmi ses préoccupations essentielles, le développement de cet admirable principe de solidarité, base de la morale moderne dont les progrès indéfinis, peu à peu, préparent une humanité fraternelle, douce à tous et réconciliée dans la paix, le bien-être et la raison.

E. Buisset,
Député de Charleroi.

Digitized by Google

Croyances, rites, institutions [1]

Le public, de plus en plus nombreux, qui s'intéresse à l'histoire des religions, comme les savants qui en ont fait leur spécialité, sauront gré au comte Goblet d'Alviella d'avoir publié un recueil des principaux travaux qu'il a consacrés depuis trente-cinq ans à sa science de prédilection. Trois beaux volumes, munis d'un index commode, et ne renfermant pas moins de quatre-vingts articles, mémoires ou conférences, qui se trouvaient dispersés dans une quantité de revues ou d'ouvrages souvent peu accessibles, sont consacrés chacun à l'une des trois divisions que l'auteur a établies dans le vaste sujet dont il traite : l'*hiérographie*, qui décrit les croyances existantes; l'*hiérologie*, qui marque les rapports entre les phénomènes constatés et cherche à déterminer les lois de leur évolution; l'*hiérosophie*, enfin, ou philosophie de l'histoire religieuse, qui demeure toujours en partie subjective, puisqu'elle dérive d'une conception individuelle de Dieu et du monde. Cette nomenclature aride ne doit pas inspirer la crainte que cette œuvre tripartite souffre d'une sécheresse scolastique. Rien de plus vivant et de plus varié que son contenu. L'horizon de l'écrivain embrasse toute l'humanité; sa vaste érudition nous conduit du Japon jusqu'en Europe, voire aux États-Unis, en passant par l'Inde, la Perse, l'Égypte et la Grèce, et elle s'attache aux croyances les plus primitives des sauvages comme aux formes les plus modernes du protestantisme. Depuis près de quarante ans, le comte Goblet d'Alviella a suivi d'un œil attentif tous les progrès et toutes les manifestations de la science qu'il enseigne. Il n'est pas une théorie nouvelle développée, à ce propos, en France ou en Angleterre, qui n'ait trouvé en lui un interprète lucide et un juge autorisé. Aucune grande question n'a été agitée dans les congrès ou

(1) Comte Goblet d'Alviella, *Croyances, rites, institutions*. 3 volumes, 386, 462 et 390 pages. Paris, Paul Geuthner, 1911.

Digitized by Google

dans les revues sans que son esprit ingénieux n'ait émis, en les abordant, des vues personnelles.

Ce recueil permet donc d'apercevoir en raccourci tous les mouvements intellectuels provoqués par les recherches contemporaines dans un domaine longtemps inexploré. On ne saurait trouver meilleur guide pour s'orienter au travers des doctrines et des discussions qui ont divisé les historiens des religions depuis plus de trente ans et qui souvent les divisent encore. Il nous fait assister à la chute de l'école naturiste qui, avec Max Müller et ses émules, attribuait à tous les mythes une signification solaire ou bien y reconnaissait les phénomènes atmosphériques, les péripéties de l'orage, dont des étymologies complaisantes retrouvaient les acteurs ou facteurs sous les noms divins. On suivra avec lui, jusqu'à Frazer et Grant Allen, les progrès et les applications des idées de Mannhardt sur les rites agraires, de la théorie que certains sacrifices annuels, notamment ceux des rois ou de leurs substituts, étaient destinés à assurer la fertilité des champs et à rendre à la terre « l'esprit de la moisson » qui, immolé comme victime après la récolte, devait ressusciter au printemps. Mais surtout on peut observer dans ces études les répercussions diverses qu'a eues sur l'histoire religieuse la grande doctrine de l'évolution : comment elle a fait chercher dans les croyances des sauvages actuels l'équivalent le plus rapproché des conceptions des peuples primitifs, comment est née ainsi la « méthode comparative » qui, confrontant les mythes et les rites des peuples les plus différents, les explique et les complète les uns par les autres. On y verra aussi en quelle mesure les observations de Tylor sur l' « animisme » du non-civilisé, qui fait regarder par celui-ci tous les êtres matériels et immatériels comme doués d'une vie analogue à la sienne et peuple la nature de légions d'esprits, doivent être complétées par la constatation d'un stade « préanimiste » où le sauvage attribue tous les phénomènes extraordinaires à une puissance vague, à une énergie indéterminée, le *mâna*, qui n'est pas encore personnifié. De même, toutes les doctrines récentes sur la mythologie, sur le totémisme, sur le caractère du sacrifice, sur les rapports de la religion avec la magie ou avec la morale, sont ici clairement exposées et discutées judicieusement.

Au point de vue historique, deux catégories d'ouvrages surtou ont attiré l'attention de l'auteur : ceux qui sont consacrés à la période de transition où le monde a passé du paganisme au christianisme, parce que nul événement n'a exercé influence plus profonde

Digitized by Google

sur les destinées de l'Europe moderne, — puis les recherches sur le bouddhisme, qui seul semble apte à survivre, en Asie, à l'influence dissolvante de la culture occidentale et même à réagir sur elle. Le judaïsme, qui ne fait pas de prosélytes, et l'Islam, qui ne conquiert plus que des populations barbares, paraissent avoir intéressé moins particulièrement le comte Goblet d'Alviella.

C'est qu'en se reportant vers les croyances disparues, son esprit ne devient pas étranger aux préoccupations morales de notre société actuelle, et son regard, après avoir scruté le passé, s'arrête au présent et se tourne vers l'avenir. Le professeur étudiera avec une compétence particulière comment s'organise l'enseignement d'une discipline qui s'impose peu à peu aux programmes des universités et des séminaires ; il cherchera quelles tendances manifestent ses représentants les plus autorisés dans leurs congrès périodiques. Il fera aussi « une enquête sur la crise de la religion » ou marquera l'attitude de la « néopsychologie » à son égard, et montrera comment les directions de la pensée contemporaine semblent contraires à « l'irréligion de l'avenir ».

Son intelligence, constamment préoccupée de l'idée religieuse, est fort éloignée de ce rationalisme étroit qui croyait supprimer, en les condamnant, certaines manifestations de la personnalité humaine. Elle n'est point atteinte de cette cécité qui empêche d'apercevoir le fondement de croyances étrangères et les représente comme un tissu d'absurdités et d'abominations. Elle reste toujours fidèle à l'esprit nouveau de cette science qui essaie de les comprendre et tente de les expliquer, science en formation, qui tâtonne encore souvent, où des désaccords nombreux subsistent sur des points essentiels, mais qui, née d'hier, a cependant affirmé sa vitalité et triomphé des préventions conçues contre elle à ses débuts — l'introduction le rappelle — par les esprits les plus libéraux.

L'auteur de ces volumes, composés peu à peu au cours d'une longue carrière, peut se rendre le témoignage d'avoir contribué à cet heureux résultat en s'imposant toujours, dans sa vie si active, le devoir de séparer, comme il le dit, « les travaux de propagande, où l'on s'efforce d'entraîner les convictions, et les travaux de science où l'on se propose simplement de chercher la vérité ».

FRANZ CUMONT.

Digitized by Google

POÈMES EN PROSE [1]

Littérature.

Le sabre ébréché m'a scié aux jambes, au bras droit et aux basses-côtes. Je me regarde et ne suis pas certain de n'avoir rien : je vois encore, je sens toujours, les quatre blessures blanches et sèches, d'où ne sortait aucun sang.

Je ne lirai plus des livres pareils. Cet inquisiteur m'a fait avouer ce qu'il voulait. Comme l'enfant peureux appartient à l'ombre, je suis à cette histoire. Je tremble, je me donne, je lis sans défense.

Dominations frénétiques de l'amour, mes nuits en souffrirais-je plus par cela préoccupées? Imagination qui m'agite comme une vulve par l'incube caressée, laisse-moi. Je n'écrirai plus de livres.

(1) Extraits d'une série inédite : *Bonheurs*.

Digitized by Google

La victoire.

Le ventre qui crie à la nourriture, les sens qui veulent décocher l'amour, tant de sanglots coutumiers dans des poèmes, je suis une oreille impitoyable.

Écoute : je ne suis pas un qui parle de la souffrance sans l'avoir connue. Mais ces jours où j'avais faim, et ces autres où il s'agissait de luxures, Montjoie et Saint-Denis! j'étais à la guerre.

Mais une douleur me tient horizontal et froid, sous les pelletées que tour à tour vous tous avez fait tomber de la bêche du fossoyeur. Moment où finit le courage : remporter un peu la victoire! Voir ce que c'est que la victoire.

Les idolâtres.

Touchant des coudes, du ventre et des genoux, la pierre publique où l'on marche, ils sont plats au bas de l'autel. Ils ont laissé pour l'idole les parterres et l'esplanade, et l'enfant qui, nue, dansait au milieu.

Allant plats devant l'idole, ils ont dit, clignant de l'œil malin, « nous allons au veau qui est en or ». Cinquante années, puis d'un heurt maladroit le domestique du temple renverse le veau, qui en or n'était même pas.

Indignation, indignation! Au bruit marmiteux du zinc creux sur la dalle, les idolâtres crient. Ils montrent le poing à ton artifice, quincaillier, habile quincaillier. Les idolâtres sont maintenant debout.

Digitized by Google

L'accusateur.

Au jour de la trompette des anges et du Fils divin sur les nuées, quand le mauvais Père viendra rendre comptes aux hommes, quel regard soutiendra-t-il? Est-ce le mien, ou celui de tant qu'il a laissés orphelins?

Mes frères les damnés, mes frères les damnés, avec vous j'attends de voir un peu sa face. Vous l'avez trop aimé. Et cherchant avant tout son visage, vous avez baisé la sanie. Maintenant il se cache de vous, comme le débiteur qui fuit.

Celui qui ne se montrera jamais, de peur qu'il n'ait rien à nous apprendre, cessons de l'attendre encore, mes frères les damnés. Que les soupiraux de notre enfer s'ouvrent, que le charbon pousse dehors sa fumée. Alors, nous respirerons. Ce n'est plus Dieu que je veux. Mais respirer, respirer...

CHARLES DULAIT.

Digitized by Google

SCÈNES INTIMES

Grand-père et petit-fils

Dans la chambre intime, qu'une grande attention emplit tout entière, tout écoute et sourit. On n'entend plus le tic-tac de l'horloge, mais le disque de cuivre du balancier rit silencieusement ; par le cœur, découpé à même son pot de fonte, le poêle immobilise son regard rouge ; des chaises sont tournées vers un coin de la pièce, où il se passe quelque chose ; tout écoute et sourit.

Tout écoute le grand-père, qui tâche de se faire aussi petit que son petit-fils et qui lui demande :

« Gustave, où est la jambe de maman ? »

L'enfant soulève un pan de sa jupe, montre la jambe gauche, dodue, rose et blanche.

« Et celle de papa ?

— Là ! » — et l'enfant désigne la jambe droite.

A chaque réponse du petit, tout s'émerveille, en silence. Le poêle avive le feu de son regard ; du balancier de l'horloge, rayonne et jaillit un rire ; le grand-père, la grand'mère, le père, la mère, les amis du vieux se lancent des clins d'œil. Des nez se crispent et retiennent de fous rires, des signes muets se croisent. On croirait qu'il se passe dans la chambre une féerie très fragile, très claire, en face de laquelle on doit rester très silencieux, afin de ne pas en rompre l'enchantement.

Et cette scène se reproduit à chaque preuve de grande intelligence que donne le petit. Car le petit connaît déjà pas mal de choses. Il éternue comme grand-papa, tousse comme grand'maman, chante comme le coq, marche comme Plomteux, un vieux mendiant qui boite, lance des « hum ! » « hum ! » comme le monsieur qu'on a vu à la gare, « quand nous allions à la ville et que tu avais mis ta belle robe, tu te rappelles, Gustave ? »

Quelquefois, cependant, l'attention des vieux — ils se ressemblent tous avec leurs sarraus qui sentent le tabac à priser — se détourne

Digitized by Google

du petit prodige pour se concentrer sur quelques verres, emplis d'une liqueur ambrée, posés sur la table.

Les vieux les regardent fixement, leur sourient; ils ébauchent des gestes de se pencher, d'étendre le bras, puis ils s'immobilisent soudainement, regardent autour d'eux, anxieusement, pour voir si rien de leur manège n'a été remarqué!

Le grand-père intervient enfin :

« Le genièvre chaud ne vaut rien, n'est-ce pas?

— Non, vraiment! » s'exclament les autres vieux. Avec un ensemble touchant, les mains se tendent, les yeux se closent, les faces rayonnent, tandis que les verres s'élèvent vers les bouches. Il y a alors un grand silence dans lequel s'entend le glouglou de la liqueur descendant dans le gosier. Puis ils font une grimace, jettent le fond du verre — ou plutôt ce qui est sensé être le fond du verre — sur le sol. C'est un geste qui dénote le mépris le plus infini; ils déclarent cependant :

« Il est bon!

— Oui, vraiment, il est bon !

— Il se laisse boire...

— ... sans se plaindre. »

Tandis qu'une des femmes remplit les verres, l'attention des vieux se reporte vers le petit, avec une douceur, une tendresse des plus vives.

« Gustave connaît beaucoup de choses; malheureusement, il ne sait pas chanter, » déclare le grand-père en simulant un profond regret.

« Il ne sait pas chanter? Allons donc! N'est-ce pas, m'fi, que tu sais chanter? » s'exclame la mère.

De voir tous ces yeux fixés sur lui, il vient au petit une grande honte, et il se cache dans le creux du tablier maternel.

On ricane :

« Il est honteux! Il est honteux! »

La voix maternelle parle bas :

« Montre-leur que tu n'es pas honteux! » Et une main extrait de la chaude protection une figure penchée, boudeuse, que l'on voit rouge là où le bras replié ne la cache pas.

« Pourquoi es-tu honteux? demande la mère à voix basse.

— Parce qu'on me regarde », chuchote le petit.

Quatre chaises pivotent, se tournent vers le mur.

« Vas-tu chanter, à présent qu'on ne te regarde plus?

Digitized by Google

— Tu me donneras ton médaillon?

— Oui », répond la mère, et elle le passe au cou de l'enfant.

Rasséréné, celui-ci s'occupe à rassembler en kiosque quatre chaises, s'exclamant de temps à autre: « Oh! vous regardez! » Puis, il s'installe sur le kiosque et commence à chanter. Son visage est rouge et crispé, son front est barré de rides ; sa voix tremblotte, tout à coup basse et presque éteinte, tout à coup aiguë et forte.

« Bravo ! bravo ! » crie-t-on des chaises qui se tournent du côté où se trouve le petit.

« Moi, dit le grand-père en se tournant vers ses amis, je lui donne deux sous ! »

Les vieux comprennent, tirent leurs bourses de toile, où ils choisissent la petite pièce de nickel.

Avec une malice sur la figure, le grand-père demande :

« Que vas-tu faire de cela, m'fi ?

— C'est pour ma tirelire ! »

Il y a un petit trottinnement jusqu'à une armoire, puis l'enfant revient en tenant à deux mains une tirelire en terre cuite qu'il pose sur le sol. Il prend chaque pièce à pleine menotte grasse, la laisse couler dans la fente de la tirelire, en ouvrant fortement la main, qui, ainsi, s'étend cocassement en patte. Tous les yeux brillent, toutes les bouches écoutent et bavent ; au milieu du silence, on entend la chaise du grand-père grincer d'exultation.

* * *

Mais, peu à peu, l'ennui entre dans la pièce claire, en même temps qu'elle s'embrume de fumée. Bientôt, les vieux expriment le désir de s'en aller ; ils s'en vont enfin, accompagnés par le grand-père.

La chambre intime est boudeuse ; les chaises posées, de-ci, de-là, lui donnent un aspect étranger, le triste aspect des salles de spectacle après la représentation.

On chasse la fumée, on range les chaises, on essuie la table mouillée, mais le disque du balancier a perdu son rire et le poêle son chaud regard bienveillant.

Le soir se passe ; le grand-père, qui cependant avait affirmé qu'il ne resterait guère, ne revient pas.

Sous la lampe, c'est alors la veillée anxieuse. « Chut ! » dit soudain la grand'mère ; et, à cet ordre, c'est dans la pièce un grand silence, empli seul et étrangement par le tic-tac de l'horloge. Des

Digitized by Google

pas s'approchent... La lampe, les chaises elles-mêmes ont l'air d'écouter et d'attendre. Les pas passent devant la porte, s'éloignent. « Ce n'est pas encore lui ! », et un peu de bruit remplit la chambre, couvrant le tic-tac de l'horloge. Parfois, la grand'mère sursaute, soudain angoissée : « Mon Dieu ! serait-il tombé dans le canal ? »

Vient l'heure habituelle du passage journalier de l'homme aux poussières; comme chaque jour, il a jeté dans les yeux du petit sa poudre soporifique, mais les grandes personnes ne s'en aperçoivent pas.

« Ah! mon Dieu, enfin! » Trois soupirs s'échappent des poitrines, les chaises remuent, la vie renaît dans la maison morte à moitié. Le grand-père entre, avec une blouse fripée, maculée de boue. Il porte un paquet qu'il jette sur le plancher, au milieu de la chambre.

« Là ! enfin ! il y a longtemps qu'il me lasse.

— Qu'avez-vous fait? vous avez encore bu? s'exclame la grand'-mère.

— Mon Dieu! que ces femmes sont ennuyeuses ! Elles boivent du café et nous du genièvre, c'est bien simple! Du reste, « c'est l'occasion » : j'ai rencontré le fils Laurent, Martin, le tailleur de pierres, un bien brave garçon...

— Brave ! parce qu'il vous paye à boire! crie la grand'mère.

— ... Ensuite j'ai été à Fraiture. Il y avait un certain temps que je n'eusse vu mes sœurs, et, ma foi, elles sont si drôles qu'elles auraient pu m'en vouloir... Ce sont elles qui m'ont donné ce paquet de tartes ! C'est pour mon petit-fils? mon beau petit-fils ! Mes sœurs aimeraient tant le voir! Viens ici, Gustave, que je t'embrasse! Ah! ce petit, si je ne l'avais pas... A propos, Garitte est malade... la vache de Fifine ne donne plus... oui, mon petit Gustave, je vais te donner un bon morceau de tarte ! »

Il dénoue le paquet, en sort successivement des morceaux de tarte dont le riz écrasé déborde en bavure; chaque fois il prétend reconnaître la provenance du morceau qu'il présente. Et il explique longuement les raisons qui étayent ses affirmations.

La fille intervient :

« Allons, donnez-moi ça, papa, nous les mangerons demain; il est trop tard à présent.

— Oh ! vous croyez que je suis soûl ! Les femmes, les femmes... Gustave, quand tu seras grand, ne prends jamais de femme. Souviens-toi de ce bon conseil, m' fi... »

L'enfant est triste. On lui a changé son grand-père, ce n'est plus le

Digitized by Google

vieillard doux qu'il aime, mais un homme très drôle qui a pris sa chère apparence.

« Allons, Lambert, il est tard, supplie la grand'mère.

— Taisez-vous, femme. Allez donc vous coucher, vous... moi, je reste ! Nous avons été chez le vieux Marron ! il devient caduc, le pauvre, mais toujours si joyeux, joyeux comme à vingt ans !... nous sommes-nous amusés ensemble ! mais Garitte est malade... la vache de Fifine ne donne plus...

— Allons, Lambert, vous nous avez déjà dit tout cela !

— Vous avez l'air de dire que je suis soûl ! Les femmes... !

— Non, c'est entendu, vous n'êtes pas soûl, mais nous avons sommeil !

— Vous me dites çà pour me faire plaisir, mais je vais vous prouver que je ne pas suis soûl, car je n'ai bu que six verres...

— Et les autres !

— Six ! pas un de plus, pas un de moins ! Un chez Mazon, au coin du pont de Chanxhe, un autre au café du passage d'eau, un chez Collard... »

Alors, sévèrement, le père de Gustave :

« Lambert ! il va être minuit ! montez dans votre chambre... tout de suite !

— Bon ! bon ! puisque c'est ainsi, on y va ! » grommelle le grand-père.

Longtemps, dans la maison endormie où veille, seul, un large tic-tac d'horloge, on entend la voix du grand-père, essayant d'établir le compte exact et détaillé des petits verres qu'il a absorbés.

Luca Rizzardi.

Digitized by Google

L'œuvre de Charles Péguy.

Sans doute on ne parlera guère de Péguy ! Et cela se comprend. Les quelques articles qui ont salué son succès auprès de l'Académie française s'envoleront avec les feuilles mortes. Et il n'en sera plus question. Cela doit être, cela sera. Je ne dis pas que cela soit juste. Mais, hélas ! ce qui est juste souvent ne se réalise pas, mais bien l'injuste. Notre société a l'air d'avoir été bâtie malignement afin de priver l'artiste et le penseur d'air et de lumière.

Qui parlerait donc de Péguy, aujourd'hui ? Les critiques littéraires? Mais notre homme n'a écrit ni roman ni poème. Or, il semble maintenant que hors cela rien ne soit littérature. C'est ostraciser, d'un cœur léger, Montaigne, Pascal et Michelet, pour n'en citer que trois qui, on me l'accordera, avaient quelque génie. Plaise aux dieux que tous nos critiques meurent à bref délai de malemort ! Et qu'on ne les remplace pas. Mieux vaut une besogne non faite qu'une besogne mal faite.

Qui parlerait donc de Péguy? Les journalistes? C'est d'une aimable ironie. Ignorants, par obligation professionnelle, de ce qui n'est pas connu de tout le monde, jamais les journalistes ne créeront une réputation. Sachez-le, ils n'ont pas à tâche de faire l'éducation du public. Ils sont ses humbles serviteurs avant tout. Serviteurs à petits gages très souvent, d'ailleurs.

Et on voit le cercle vicieux. On ne parlera pas de vous si vous n'êtes connu du public, et si l'on ne parle de vous au public....

Il est heureux que pour des besognes de ce genre-ci, nous ayons les revues littéraires. Là, au moins, on dit entièrement sa pensée, on peut exiger un certain effort d'attention du lecteur. C'est là, on peut l'affirmer, que s'élabore l'œuvre collective de notre époque : notre civilisation.

Et quand, comme la *Revue de Belgique*, elles complètent leur souci de littérature purement esthétique par un souci constant d'in-

Digitized by Google

tellectualité, c'est chez elles qu'on peut dire efficacement ce qu'on pense d'un homme aussi grand que Péguy :

L'HOMME.

Qu'on excuse l'échevèlement, ou le déchevèlement de cet article ! Si écrire c'est développer avec sagesse et correction un plan minutieusement établi, je suis le dernier de ceux qui tiennent une plume.

Je ne sais écrire que par humeur.

Sans doute est-ce un peu pour cela que j'ai une sympathie. si entière pour Péguy, qui, lorsqu'il n'est pas enivré de colère, d'enthousiasme ou de tristesse infinie, écrit le plus détestablement du monde. Nous aimons trouver en autrui nos propres défauts. C'est là le secret des grandes amitiés et des violentes amours.

Les qualités, on n'admire que celles qu'on n'a pas.

Je puis donc louer en toute liberté celles de Péguy.

Lui-même, il vous dira qui il est; de quelle race il est issu et quelle fut la grande crise de son développement intellectuel.

Lisez cette page de lyrisme pieux et d'ironie, pressante et éloquente et, à côté de cela, d'un humour appuyé, lourd, impitoyable.

Mais quelle vie entraînante emporte cette prose! Quelles trouvailles d'expressions à côté de quelles grisailles!

Péguy s'explique, il se justifie :

« Moi, dit-il, vous savez bien ce que je suis. Fils de toute une race de vignerons du pays d'Orléans, je me suis déraciné un temps en Sorbonne. Mais c'est fini et je me suis laissé redevenir un paysan de chez nous.

« Les tenaces aïeux, paysans, vignerons, les vieux hommes de Vennecy et de Saint-Jean-de-Braye, et de Chécy et de Bou et de Mardié, les patients aïeux qui, sur les arbres et les buissons de la forêt d'Orléans et sur les sables de la Loire conquirent tant d'arpents de bonne vigne, n'ont pas été longs, les vieux, ils n'ont pas tardé; ils n'en ont pas eu pour longtemps à reconquérir sur le monde bourgeois, sur la société bourgeoise, leur petit-fils indigne, buveur d'eau en bouteilles. Les ancêtres au pied pertinent, les hommes noueux comme les ceps, enroulés comme les vrilles de la vigne, fins comme les sarments et qui, comme les sarments, sont retournés en cendre.

« Et les femmes au battoir, les gros paquets de linge bien gonflés roulant dans les brouettes, les femmes qui lavaient la lessive à la rivière. Ma grand'mère qui gardait les vaches, qui ne savait pas lire et écrire, ou, comme on dit à l'école primaire, qui ne savait ni lire

Digitized by Google

ni écrire, à qui je dois tout, à qui je dois, de qui je tiens tout ce que je suis....

« Vous savez que je me suis un long temps défendu. L'homme est lâche. C'est ici, c'est en ceci que je fus traître. Et en ceci seulement. L'école normale (la Sorbonne), le frottement des professeurs m'avaient un long temps fait espérer, ou enfin laissé espérer que moi aussi j'acquerrais, que j'obtiendrais cette élégance universitaire, la seule authentique. La seule belle venue. Vous connaissez le fond de ma pensée. Mes plus secrets espoirs ne vous ont point échappé. Les rêves de mes rêves ne vous sont point cachés. Eh bien, oui, je le dirai, j'irai jusqu'au bout de cette confession.

« Puisqu'aussi bien vous le savez. Eh bien, oui, moi aussi j'espérais qu'un jour j'aurais cette suprême distinction, cette finesse, cette suprême élégance d'un (Marcel) Mauss (pas le marchand de vin), la diction, la sévère, l'impeccable, l'implacable diction, la finesse d'un *Boîte-à-fiches*. A cette expression, à ce lourd surnom trivial, à cette grossièreté vous reconnaissez que je ne me défends plus.... Mais il faut me rendre. *Quarante ans sont passés*. A présent, il faut me rendre. Il faut que je capitule. Cette élégance de Mauss. On ne peut rien vous céler. Le rêve de mes nuits sans sommeil, l'image de mes nuits de fièvre. Cette élégance de Mauss, il n'y faut plus penser. Cette élégance de Mauss, il y faut renoncer. Ce fin du fin, ce fin profil, ce regard noble, assuré, nullement voyou, ce langage fleuri, ces lèvres amènes, ce veston démocratique mais fin, démocratique mais sobre, démocratique mais sévère, cette barbe bouclée, ardente blonde, flavescente, ardescente, flavescente, ardente, rouge, bien taillée, quadrangulaire, descendante, diminuée, secrètement rutilante, cette moustache non pas précisément, non pas vulgairement, non pas grossièrement conquérante, mais triomphante royale, presque de même couleur, ce long pantalon sociologue, ces manchettes républicaines, ce fin pli vertical du pantalon si également, si équitablement rémunérateur, ce fin parler haut allemand, ce teint de lis et de roses, il y faut renoncer. Ce gilet chaste mais voluptueux. Quarante ans est un âge terrible. »

PÉGUY ET LA NOUVELLE SORBONNE.

Oui, Péguy s'est dérobé aux soins empressés de la mère poule Sorbonne. Elle avait couvé un œuf de canard. Et devant le petit être jaune, ébouriffé, au bec ourlé, elle n'avait cependant pas désespéré d'en faire un poussin présentable. Quelle sollicitude ! Péguy a montré

Digitized by Google

quelque part comment les anciennes façons mondaines, pressantes, insinuantes, protectrices et tutélaires des jésuites s'étaient retrouvées dans l'Église Durkheim. A eux, aux fidèles disciples de l'École sociologique, les riches mariages, les salons de défense républicaine et puis, après, les chaires d'université.

Mais Péguy n'a jamais su se carrer dans un fauteuil. Alors....!

Notre vilain petit canard a quitté la mère poule. Il a laissé, sur les bords du fleuve, les savants pédantissimes discuter de l'eau, digresser sur sa nature.... sans y toucher. Lui, il s'y est plongé, replongé, il y a barboté avec délices.

Et il prétend aujourd'hui en avoir une connaissance plus réelle que ces érudits qui ont tout l'univers sur leurs fiches.

Voilà longtemps qu'il a signalé la *Crise de la nouvelle Sorbonne.* Selon le mot de Jules Lemaître, elle a entrepris « de réduire les lettres à l'histoire, et l'histoire à l'érudition, et l'érudition aux fiches ».

Le péril est très grand et a justement ému le monde intellectuel. Chacun a voulu triompher dans cette attaque. Et on oublie un peu trop notre Péguy, qui fut peut-être le premier à montrer les « impossibilités » philosophiques des nouvelles méthodes.

Certitude, dit-il à tout propos, vous voulez donner à l'histoire la certitude absolue, scientifique; vous voulez « épuiser » la réalité, c'est-à-dire l'inépuisable. Enfin vous ne voulez pas la moindre once d'intuition alors que, de l'aveu même des savants, les sciences les mieux constituées en contiennent; et beaucoup.

Vous voulez « nous faire une sociologie plus raide que la mécanique des mécaniciens...; or, quand on cause avec de véritables savants, avec de véritables arithméticiens, avec un véritable géographe, ou avec un naturaliste qui a poussé au delà du P. C. N. indispensable, on est tout surpris de voir comme le véritable savant est baigné d'art, comme les mathématiques sont harmonieuses, plastiques, intuitives, comme l'histoire naturelle suppose de la souplesse et de la mobilité, comme en toute science les découvertes, les inventions et le jeu des hypothèses demandent la fraîcheur, la nouveauté, le renouvellement, le rafraîchissement.... »

Et il cite Duclaux, Duhem. Il pourrait citer Berthelot, Poincaré et bien d'autres.

Je ne me laisse pas égarer; c'est bien ici le cœur de la personnalité de Péguy. Il est, et avant tout, historien. Et c'est comme historien qu'il prend position dans le débat. Son maître Bergson lui a

Digitized by Google

appris le « fécond irrespect de la continuité, de l'unité de la pensée humaine ». La vie échappe à nos *a-priori*, à nos systèmes et ne peut être saisie que par l'intuition. L'histoire est de la vie, et n'est vraiment historien que celui qui a une large sympathie. Et qu'ils sont admirables, plus vrais cent fois que nos chartistes, ce grand Renan, ce grand Michelet, qui ont senti battre, cœur contre cœur, la vie intime du passé! La philosophie d'aujourd'hui leur a donné des figures de demi-dieux. Beaucoup de jeunes gens les aiment à la vénération.

Qu'un Taine systématiseur, dogmatiseur, est peu de chose aujourd'hui! Décors de théâtre truqués. Trompe-l'œil qui nous divertit un moment. Ses disciples en méthode, qu'ils s'appellent Seillière ou Lasserre, font ce qu'ils veulent de l'histoire comme Tabarin de son fameux chapeau. Tabarinades! Et l'eau coule sous le Pont-Neuf.

* * *

Péguy veut partir de réalités vivantes. Bientôt, il y aura toute une école d'historiens pour faire de même. Aussi prend-il intérêt à la vie contemporaine.

Il n'est pas comme Hermagoras qui ignore qui est roi de Hongrie, mais sait parfaitement que Membrot était gaucher et Sésostris ambidextre.

Abandonnant la chaire que, comme tout autre, il eût pu occuper, il se mêle profondément à la vie de son époque. Il se jette avec ardeur dans la mêlée de l'Affaire Dreyfus. Quand il médite sur le passé, c'est pour y reconnaître ce qui en subsiste encore aujourd'hui.

Il raisonne sur les faits, les compare, intègre, extrapole les idées que les événements lui suggèrent, et, enfin, s'il se penche sur l'histoire, c'est pour y saisir les racines profondes de notre société.

N'est-il pas dans le vrai? Laissons donc aux hyènes les morts.

L'oeuvre de Péguy. — *Les Cahiers de la Quinzaine.*

Il serait temps de citer les ouvrages, les œuvres de Péguy.

Mais, songez-y. Si nul ordre extérieur n'est imposé à ses pensées, à ses sentiments, jamais il ne fera un livre qui soit comme une architecture sagement élevée et équilibrée, proportionnée avec science, et d'une ligne pure qui doit être perçue à des lieues.

Il vit d'abord. Son œuvre n'est que le limon laissé par les hautes

Digitized by Google

crues de sa vie intérieure — limon précieux comme celui du Nil. Aussi son livre est-il l'ensemble de tous ses livres, l'ensemble de tous les *Cahiers de la Quinzaine.*

Péguy dit un jour dans quel but avait été fondé, il y a douze ans, ce périodique : *Les Cahiers de la Quinzaine.*

« Qu'on songe, expliquait-il, à la différence essentielle qu'il y a entre l'enseignement primaire et moyen et l'enseignement supérieur.

« Celui-ci a pour mission non pas de donner un corps de doctrines, mais d'amener les ouvriers intellectuels à l'endroit même où l'on cherche; de les faire se pencher anxieux sur les puits que l'on creuse; de les faire croire et douter. Enfin, de leur laisser toute liberté de conclure, les éléments du problème étant entre leurs mains. »

Il ajoutait : « Nos *Cahiers* font de l'enseignement supérieur. Nous tâchons de faire pour la préparation de la révolution sociale, au sens où nous l'entendons, exactement ce que l'enseignement supérieur fait pour l'orographie de l'Europe, le texte ancien, ou la philosophie d'Epicure. Nous publions vraiment ce que nous croyons être la vérité, sans faveur et sans défaveur, sans accommodation, facilité ni agrément. »

Le programme n'était pas commode à remplir. Péguy s'y est dévoué sans lassitude. Il a choisi (avec quel soin!) ses collaborateurs, les œuvres qu'il a publiées. Et elles sont ainsi un témoignage de sa personnalité. Lui-même, presque à chaque numéro, il a parlé.

Parfois, sa verve, son humeur se répandait et de gros *Cahiers* passionnés voyaient le jour.

Il faut lire : *Notre Patrie*; *Victor-Marie, comte Hugo*, *Notre Jeunesse*. Il faut lire les quatre *Cahiers* si riches d'aperçus : *De la situation faite à l'histoire et à la sociologie dans les temps modernes; De la situation faite au parti intellectuel dans le monde moderne; De la situation faite à l'histoire et à la sociologie et de la situation faite au parti intellectuel dans le monde moderne*; enfin, *De la situation faite au parti intellectuel dans le monde moderne devant les accidents de la gloire temporelle.* Il faut lire surtout l'admirable *Mystère de la charité de Jeanne d'Arc.*

Et toute la collection des *Cahiers* ! Car, ceci et cela, tout ensemble, forme peut-être l'œuvre la plus haute de ces dernières années.

Que l'aspect de ces livres ne vous déconcerte pas. Dites-vous bien que cela sera réuni quelque jour sous le titre : *Les Essais de*

Digitized by Google

Péguy, par exemple (1). Songez aux *Essais de Montaigne*, à leur désordre apparent, à leur richesse de substance.

Si chacun de ces deux écrivains avait mené par ordre sa pensée, l'avait systématisée, dédaignant les *à-côté* qui foisonnent dans leur œuvre, ne se laissant pas dévier de la ligne droite (pour quelle abondante récolte aux talus du chemin !) ils n'auraient peut-être, l'un et l'autre, élaboré qu'un manuel propre, correct, sensé, mais sot et insipide, mais faux et néfaste, comme tous les manuels officiels de philosophie.

Thomas Graindorge disait quelque part que l'idée maîtresse d'un homme (lisez le système) le soutient contre toutes défaillances, mais à la façon dont la barre de fer soutient la statue, en le transperçant.

Ils sont et restent empalés, les hommes à système.

Au contraire, ceux qui échappent à ce souci de rigidité malgré tout, que ce soit Montaigne, Pascal et, ma foi, Péguy, ceux-là gardent le corps souple, prêt à bondir de joie, d'allégresse, à se crisper d'énervement ou de douleur. Et la chose essentielle, ici encore, c'est la *vie*.

Son style.

Son style, aussi, l'apparente aux deux maîtres que je viens de citer. Et à Saint-Simon..., surtout à Saint-Simon. Sa prose suit tous les mouvements de sa pensée fiévreuse et passionnée. Vous avez pu en juger. Que quelque précieux aux phrases fines, certes, et d'une élégance sûre mais au goût si étroit; que quelque néo-classique artificiel se donne les gants de critiquer en Péguy les répétitions de mots, la rudesse du style, la lourdeur parfois de son insistance à persuader, et cela nous donne un beau spectacle.

C'est nier également Saint-Simon, qui est un des grands génies du style, un des premiers d'entre les classiques. Cela seul condamne une théorie par ailleurs déjà vouée à la stérilité. Péguy a le sens de la prose et cela seul nous importe.

Qu'il fasse des phrases de plusieurs pages, peu nous chaut, s'il a la « suite enragée » du plus grand de nos maîtres.

Voyez, ici, comme, à force de surcharges et de coups de pinceaux juxtaposés, il évoque avec talent et précision une nuance éminemment délicate. « Ceux qui quittent l'Église, dit-il, ne peuvent jamais la supprimer complètement de leur vie.

« Ainsi elle est liée à eux, elle demeure attachée à eux par une sorte

(1) Un choix intelligent vient de paraître en volume in-12 chez B. Grasset.

Digitized by Google

d'entente secrète, une qualité particulière, unique, rare, d'ancienne intelligence conservée, aromateuse, essentielle, un peu capiteuse, une connivence d'encens, de sacristie, de tabernacle, d'armoire et ensemble d'autel, de linge blanc frais pur et de pauvre vieille dentelle jaunie, de vieille armoire de grande famille, un commun souvenir qui va de la commodité mobilière et usagère du sacristain jusqu'à la divine autorité du prêtre, une collusion, une entente particulière par-dessus la tête du public, du vulgaire, des tiers... »

Et ailleurs : « Ils ont gardé certaines habitudes, certains plis de leur ancien ministère, on pourrait presque dire de leur ancien métier, certains plis professionnels, certaines expressions, un certain style, un certain goût du commandement, certaines manies, une passion de l'autorité, un appétit du gouvernement, ou au contraire, ou bien au contraire tout ensemble, et l'un portant l'autre, l'un masquant l'autre, une mansuétude, une certaine souplesse ecclésiastique, un certain velouté, une certaine tendresse molle, une certaine pâte, une certaine confiserie épiscopale... »

PÉGUY ET LA LITTÉRATURE CONTEMPORAINE.

Il y a quelque temps, avant le prix qui fit connaître le nom de Péguy à beaucoup de gens, je parlais à un des hommes les plus lettrés de ce temps, non pas érudit, mais finement lettré, bibliothécaire au surplus. Péguy? Il ne le connaissait pas. Il n'avait qu'un nom dans la mémoire, un nom vide de toute substance.

Cette œuvre importante, ce travail s'était élaboré depuis dix ans à ses côtés sans qu'il s'en fût aperçu.

Et ce n'est pas si étonnant. Sans doute on avait dû remarquer les livres publiés aux *Cahiers* : *Jean Christophe*, de Romain Rolland; *Dingley*, de Jérôme et Jean Tharaud; le *Jean Coste*, de Lavergne; les livres encore de Moselly, de Gabriel Trarieux, de François Porché, de Suarès, de Pierre Mille. Ils ont fait du bruit dans le monde!

Mais Péguy et son groupe vivaient isolés dans le milieu littéraire d'aujourd'hui. Ils avaient fait bande à part.

Leurs préoccupations n'étaient celles ni du Parnasse finissant, ni du Symbolisme, ni de ceux qui vinrent ensuite.

Ceux-là ne s'étaient pas souciés d'action publique. Et cela se comprend. Nul cœur jeune et ardent ne peut se passionner pour une politique, mais pour une mystique. Or, il n'en était pas. Seul, Barrès s'en créa une. Et là encore il fut un précurseur qui tint le flambeau.

Digitized by Google

Par contre, depuis quelques années, plusieurs mystiques se sont développées. En dehors du parlementarisme discrédité, pour les mêmes vices et la même vénalité qu'aux États-Unis, une lutte s'est engagée. Les diverses mystiques agissent partout, très homogènes toujours; que ce soit en esthétique, dans les arts, en littérature, en morale ou en métaphysique, ou dans l'économie ouvrière et paysanne.

Or, les trois principales d'entre ces mystiques sont : celle de Péguy et des *Cahiers*; celle de Maurras et de « l'Action Française »; celle de la « Confédération générale du travail » et de la lutte révolutionnaire.

Depuis dix ans, un cœur bien né ne peut plus se désintéresser de la vie publique.

Mais c'est un phénomène tout nouveau; et il est très naturel que Péguy et son groupe, plus que tous autres, paraissent encore isolés aujourd'hui.

Péguy et notre jeunesse.

Ils seront surtout de demain.

Car notre jeunesse — à nous les nouveaux venus — est très caractérisée : celle qui a maintenant vingt-cinq ans et qui, mer aux vagues confuses, donnera demain au monde des œuvres belles comme Aphrodite. Elle ne se soucie pas d'art social, cette union contre nature. Mais sa formation a été autre que celle de ses aînés.

Si l'on passe sa vie, comme Mendès, à poursuivre les petits frissons de la moelle épinière ou, à l'opposé, comme Leconte de Lisle, à se passionner pour de nobles problèmes philosophiques, l'œuvre s'en ressentira, à n'en pas douter.

C'est l'âme de l'artiste qui importe, la nature de son âme et sa qualité. Tout cela est influencé par ses préoccupations quotidiennes, mais surtout par sa formation.

Or, notre jeunesse a poussé au son de la guerre d'idées, de convictions, de croyances, de l'Affaire Dreyfus. Elle a vu tour à tour tous les principes défendus par des gens sans aveu; elle a hérité, de l'Affaire du Panama que ses aînés lui ont contée et de nombreux scandales financiers, une grande méfiance vis-à-vis du Parlement.

Au sortir du giron maternel, elle s'est trouvée secouée par une foule confuse, hurlante, sans âme et sans voix ou plutôt aux cent âmes, aux cent voix. Elle a reçu en plein cœur une part des coups qui pleuvaient et a appris à vivre par la vie publique plutôt que par la vie sentimentale.

Digitized by Google

Nous avions vingt fois souffert de la trahison d'un parti; nous avions vingt fois désiré verser dans les combats notre beau sang vermeil avant d'avoir répandu des larmes pour la trahison d'une femme.

Nous avions de la passion, beaucoup de passions, toutes. Et nous étions désespérés de ne savoir à qui nous fier, de ne savoir quels guides élire.

Heureux furent ceux qui connurent les *Cahiers* de Péguy.

Nous eûmes là des exposés précis, indépendants, de tous les mouvements d'idées. Nous eûmes des documents à nu sur notre vie contemporaine. Et en dehors des partis; tel cet admirable *Cahier* sur la « Délation aux Droits de l'Homme »; sur les « Affaires des fiches », honteuses qu'elles viennent d'un côté ou de l'autre; coups de Jarnac; parades d'escrime félonne.

En toute occasion, alors que l'esprit de parti empêchait quiconque de parler autrement qu'en *partisan*, Péguy nous donna des faits, des enquêtes et des éléments à un jugement raisonné. Car c'est cela dont nous avions besoin, non de prêches, de quelque chaire qu'ils tombassent.

Nous avions assez de passion en nous; il n'était nécessaire de tirades pour nous échauffer, nous soulever, nous entraîner.

Mais nous retenions nos chevaux tout frémissants et les jarrets bandés. Ils hennissaient, ils piaffaient d'impatience.

Nous nous épuisions à tirer sur les rênes et à les maintenir, dansants, sur place.

Nous voulions savoir où nous allions courir en un galop d'enfer, et ce que nous allions tenter de conquérir, et si cela valait l'effort; si la toison d'or n'était pas, par hasard, de vulgaire laine rousse; si nos corps tombés dans quelque chemin creux n'allaient pas servir de pont à quelque politique qui nous foulerait aux pieds avec mépris.

Et peu à peu, Péguy a éclairé une partie d'entre nous sur tout cela. Nous avons su la première faillite de l'Affaire Dreyfus; il nous en a fait vivre la seconde. Quels tourments de voir enfin que les cœurs généreux de tous les partis s'étaient froissés, meurtris, seulement pour qu'un parti politique, égal à tous les autres, triomphât!

Oh! au lendemain du discours ridicule de Viviani qui voulait éteindre au ciel les lumières, le beau et grand *Cahier* de Péguy sur une métaphysique d'État!

Ainsi, au jour le jour, il a préparé toute une jeunesse à l'action.

Digitized by Google

Il l'a fait profiter de son expérience. Il lui a enlevé quelques illusions sur les hommes, mais il lui a donné beaucoup d'espoirs en les idées, en l'idéal.

Il est *resté* de notre génération ; il est le plus grand de notre génération par son ardeur et sa foi. Et les dieux savent que nous n'en manquons pas.

De toutes parts, fume un bel enthousiasme.

Toutes nos jeunesses sont coalisées contre le régime actuel en France, régime moral, intellectuel et social ; elles sont pleines de générosité et de passion, et je les trouve toutes également nobles et belles. Bientôt, elles se froisseront et se heurteront entre elles. Qu'importe ! L'essentiel, c'est qu'il y a un réveil de l'enthousiasme.

Evoé ! Evoé ! Il est ressuscité !

PAUL DERMÉE.

Digitized by Google

La musique orientale.

A Monsieur E. Closson.

> Voulez-vous être instruit, étudiez avec soin la musique; la musique est l'expression et l'image de l'union de la terre avec le ciel.
>
> (KHUONG-TZEU.)

Berceau des arts et de la civilisation, l'Extrême-Orient, au point de vue musical, demeura longtemps suspect. Nous inclinons à croire que cette méfiance eut pour point de départ les récits des explorateurs, depuis Marco Polo jusqu'aux Modernes. Rares sont les voyageurs qui accordèrent assez de sympathie à la musique de ces peuples lointains pour en pénétrer la technique et y reconnaître autre chose qu'un frivole passe-temps. Il faut encore admettre qu'une instruction musicale suffisante faisait défaut à ces hommes qui nous sont déjà sympathiques pour nous avoir révélé des ciels, des contrées, des peuples inconnus, et ce, souvent aux risques de leur existence.

Avant l'époque moderne qui provoqua en toute science une spécialisation rendue nécessaire par le désir d'approfondir, les explorateurs passaient d'un continent à un autre et, en trois, quatre ans, exécutaient le traditionnel tour du monde. De là l'impossibilité d'étudier en détail la vie et les institutions d'un peuple. Il arrivait aussi qu'on débarquât chez un peuple, à une époque ou en un lieu défavorable, alors qu'aucune solennité n'y fournissait l'occasion voulue d'une manifestation d'art; de là à conclure du particulier au général, de déclarer que tel peuple ignorait musique et danse, il n'y avait qu'un pas. N'oublions pas non plus l'ignorance linguistique où l'on était, d'où impossibilité de questionner congrûment et d'entendre des réponses précises, de s'assurer de la qualité de l'interviewé, etc. Bref, une barrière infranchissable se dressait entre indigènes et voyageurs.

Il devait appartenir aux temps modernes de déclarer la faillite de cette fausse érudition accumulée en de volumineux « voyages », et

Digitized by Google

de rendre, entre autres à la musique orientale, la place qu'elle mérite, tant au point de vue artistique qu'ethnographique. La science moderne, faisant justice de toutes ces erreurs, nous a appris à connaître, apprécier et aimer ce qui, en Orient comme en Occident, est l'expression spontanée du cœur populaire. Nous savons à présent comment, pourquoi et ce que chantent les peuples de l'Est, quel est le fond de leur technique musicale. Si cette dernière est demeurée vague et instinctive, voire empirique chez quelques races arriérées, elle fut par contre l'objet de fastidieuses spéculations de la part des Chinois, les maîtres en toutes choses de l'Extrême-Orient civilisé. Outre sa musique, le Japon doit sa littérature à la Chine. Quant à la musique, si elle se présente à nous sous un aspect autochtone, elle est néanmoins d'essence chinoise.

Les Japonais ont adapté ces arts à leur génie, ainsi que la Chine fit jadis du bouddhisme, ainsi que nous-mêmes avons fait de tant de choses venues d'Orient. On peut dire qu'il existe *une* musique japonaise, mais on ne saurait parler de *la* musique japonaise, car elle n'est qu'une déformation de la musique chinoise, quoi qu'en aient dit les fervents japonisants. Ce qui rend la musique japonaise charmante, c'est sa désinvolture, sa grâce, sa musicalité plus intense, comparée à la musique chinoise, laquelle ne se départit pas d'une certaine raideur. C'est que le Japonais, fou de dessin, recherche en tout la « ligne » et, en musique, la ligne mélodique. Le Chinois, ami des doctrines, se préoccupe des détails, du son isolé, sans souci du son qui précède, de celui qui succède ; la teneur de la ligne se ressent d'une telle conception en perdant son caractère général.

Pour mettre en présence les deux principes, nous citerons deux auteurs de la race jaune.

Voici d'abord les paroles de Kamo Tchômei, auteur du *Hozioki*, musicien, poète, et gardien de l'autel Sinto de Kamo à Kioto, sous le mikado Go Toba (vers 1200) :

« Quand je suis plus gai que d'habitude, j'unis la musique du vent d'automne à l'accompagnement de son chant parmi les sapins, ou bien, au bruit de l'eau, je joins mes louanges de la musique du ruisseau. Je ne prétends à rien de grand en musique, et je chante ou je joue pour moi seul, pour le réconfort de mon cœur et non pour le divertissement des autres.

« ... Au sud-ouest (de ma cabane) il y a des rayons de bambou sur lesquels se trouvent des étuis de cuir noir contenant des poésies japonaises, de la musique et des manuscrits. A côté sont pendus une

Digitized by Google

harpe et un luth de l'espèce connue sous le nom d'Origoto et Tsoughibiva. »

C'est là la conception d'un artiste plutôt que d'un philosophe. Écoutons, après l'élève émancipé, le maître sévère. Voici ce qu'on peut lire au chapitre : *Yo Ki*, ou mémorial de la musique dans le fameux ouvrage *Li-Ki*, mémorial des rites; c'est en quelque sorte la doctrine officielle de la Chine sur la musique.

« Si une note se produit, c'est dans le cœur humain qu'elle a pris naissance. Si le cœur humain est ému, c'est par l'action des objets. Sous l'impression des objets, il s'émeut, et son émotion se manifeste par des sons. Les sons se répondent entre eux, ce qui donne lieu à des différences. C'est lorsqu'ils présentent ces différences qu'ils prennent le nom de notes.

« D'une part, le cœur humain excite la musique, dont les sons naissent en raison de son action; d'autre part, la musique excite le cœur humain, dont les dispositions changent conformément aux sons musicaux. »

Et surtout ce passage :

« Ils (les empereurs) en ont disposé les sons par principe. Ils ont fait en sorte qu'ils fussent suffisants pour donner la joie, mais sans licence; que les paroles fussent suffisantes pour exprimer le sens, mais sans prolixité. »

Il nous semble que toutes ces considérations philosophiques ont fait dévier l'art musical de sa voie naturelle et qu'elles l'ont privée du bénéfice de l'instinct au profit de la spéculation.

Nous devons admettre que le musicien japonais crée sous l'empire de l'inspiration; le musicien chinois, sous l'empire de la réflexion; de là cette grâce, cette sincérité chez le premier, cette froideur chez le second. Les deux types se retrouvent en cette phrase de M. Ribot :

« Au contraire de l'imagination sensorielle qui a ses sources en dehors (le Chinois), l'imagination affective a ses sources en dedans (le Japonais). »

Chez les peuples indochinois : Tonkinois, Annamites, Cochinchinois, Cambodgiens, Birmans, chez les Javanais mêmes, nous ne rencontrons nulle trace de doctrine respectable. Légendes et théories fantaisistes se marient en un inextricable amalgame. Ces peuples empruntent en outre des légendes à leurs aînés et aux grands peuples circonvoisins qui les ont souvent dominés. Ses légendes reçoivent de leur part plus d'une transformation et adaptation au génie personnel;

Digitized by Google

elles finissent par s'accréditer au point de fusionner avec le folklore du pays. Les études comparatives permettent heureusement de constater la source d'abord, ensuite la part d'apport personnel de l'emprunteur. Ce dernier a vécu pendant des siècles avec les doctrines du voisin, il n'a donc pas eu à élaborer de théories propres.

Chez les Hindous nous retrouvons cette tendance spéculative. C'est ici que cesse en quelque sorte l'empire de la pentaphonie, caractéristique de la musique d'Extrême-Orient, encore que les Hindous aient usé de certaines gammes pentatoniques (Carnati, Saindhair, Mélasvasri, Velavali, Gaudi); mais dans l'application, ce n'est plus cette rigide pentaphonie dans laquelle se meuvent les productions de l'art musical chez les Chinois, les Indochinois et les Javanais. Ces derniers, il est vrai, ont su créer une sorte de contrepoint qui enlève à cette gamme tronquée ce qu'elle a de raideur. Ils usent, en outre, d'un second système de gammes plus complètes appelé « pelog » et qui donne une grande variété aux productions de ces musiciens.

* * *

On fait souvent à la musique orientale un reproche qu'on adresse aussi aux littératures exotiques, tant à celles qui sont l'œuvre d'auteurs indigènes qu'à celles qui sont dues à des écrivains européens (Loti, Farrère et autres). On prétend que pour pleinement goûter ces œuvres, il faut « connaître » et aimer les lieux, les personnes, les mœurs qui en constituent le fond ; on aime à dire que, dans l'ignorance de ces éléments, on ne saurait se déclarer vraiment séduit par ces « milieux » dont sont épris les asiatisants. Nous croyons que cela dépend de l'état d'esprit dans lequel on aborde les œuvres exotiques.

Les musiciens occidentaux se targuent de leur technique, de leurs systèmes musicaux, dont ils semblent vouloir ignorer le côté mesquin et conventionnel, faux et suranné, refusés par les « Jeunes » comme éléments morts. Quelques-uns de nos meilleurs compositeurs comprennent et apprécient pleinement l'importance de la musicalité orientale (Debussy, Ravel, Moussorgsky, Balakierew, Rimsky-Korsakof). Ils en ont depuis longtemps reconnu la souplesse inépuisable et toutes ses qualités, qui en font une langue musicale indispensable aux tendances de notre époque. Cependant, les musiciens que j'ai cités, n'ont guère quitté le ciel natal, leur esprit ne s'est donc pas formé à la vue des choses orientales. Et le seul d'entre eux qui ait beaucoup voyagé, M. Saint-Saëns, s'est refusé à faire sincèrement œuvre exotique. Toujours l'éducation atavique.

Digitized by Google

Pourquoi n'en serait-il pas de même des littérateurs? Ces derniers, il est vrai, peuvent invoquer la « nécessité » de connaître pour pouvoir décrire, le langage littéraire exigeant une plus grande précision des images que le souple langage musical. Mais cela ne s'applique qu'à ceux qui voudraient créer, non à ceux qui ne veulent que jouir des productions artistiques. Ce qui parle d'ailleurs en faveur de ces œuvres, tant musicales que littéraires, c'est l'influence qu'elles exercèrent sur des artistes d'élite comme ceux que j'ai cités. Si ces artistes ont cru profitable d'apprendre et de parler ces langages, c'est que les musiques orientales récelaient véritablement des éléments précieux. Certains ont cru devoir nous répliquer par cette boutade de Couperin : « J'aime mieux ce qui me touche que ce qui me surprend ».

D'abord, toute surprise peut déjà contenir une émotion; puis il s'agirait de tracer une limite (laquelle ne saurait jamais être immuable) entre ce qui « touche » et ce qui « surprend ». Ce qui touche l'un ne fait que surprendre l'autre.

Quoi de plus insipide, aux concerts, que ces phrases musicales que nous pressentons, ces sequences, cadences, finals, inévitablement assis ataviquement dans toute oreille soi-disant musicale? Ne nous surprenant plus, ces éléments sont vides d'émotion. Et nous voici d'un coup ni surpris ni touchés. Puis, est-ce faire œuvre d'artiste que de parler ce langage déplorablement vulgarisé, et vulgairisé? A qui la faute sinon à la technique occidentale avec sa fugue, son travail « thématique », son harmonie conventionnelle qui ont atrophié la sensibilité, en lui assignant des modèles dits classiques. Les littérateurs, les peintres s'en sont bien affranchis; pourquoi les musiciens n'auraient-ils pas le droit de demander à la musique orientale la libération de tout classicisme?

Reste à considérer la façon d'utiliser la musique orientale et les inépuisables ressources qu'elle offre. Plusieurs façons sont en présence mais dont une seule est la bonne, comme nous le démontrons plus loin.

Supposons d'abord ce procédé consistant à utiliser des mélodies orientales qu'on étale sur une trame harmonique occidentale. C'est le pire des procédés, car il rend incompréhensible ces mélodies que l'accompagnement détruit en partie, surtout lorsque les auteurs de ces tripatouillages les terminent par des cadences de leur goût. Voyez l'emploi ridicule que Weber fit d'une mélodie chinoise dans son ouverture de « *Turandot* ».

Aussi répréhensible est le procédé qui fait donner à une mélodie

Digitized by Google

essentiellement européenne un accompagnement oriental; c'est alors que Couperin a raison; ces deux procédés hybrides ont pour effet d'établir des œuvres dont on dit qu'elles sont « étranges », ce terme étant appliqué dans un sens critique défavorable, « étrange » étant alors synonyme d'illogique, de contraire à l'instinct qu'on ne doit jamais sacrifier. L'instinct, quel que soit ce qu'il produit, est toujours respectable, car il est l'émanation naturelle du tempérament humain. Autant d'hommes, autant de tempéraments. Quel est le meilleur, quel est le pire! C'est ce qu'aucun code ne saurait fixer. C'est l'instinct qui domine dans la musique orientale, et c'est là une grande part de son charme.

Le troisième procédé, qui, à notre avis, est le meilleur, le seul praticable, est celui qui consiste à *créer dans l'esprit exotique*. C'est ainsi d'ailleurs que procèdent Debussy et ceux qui ont, de commun avec lui, le désir d'être sincère et personnel. Ce qui, au début, rebute beaucoup de musiciens, ce sont les études à entreprendre pour se former une esthétique personnelle, une éducation orientale. Il ne suffit pas de connaître quelques gammes orientales, d'en tirer des mélodies et de soutenir ces éléments à l'aide de quelques accords « étranges ». Il y a là toute une étude à entreprendre. La musique d'un peuple oriental ne nous apparaît clairement que du moment que nous connaissons sa littérature, ses arts, ses institutions. Le jour vient que nous sommes moralement citoyen d'une de ces contrées étudiées avec ferveur; c'est alors que nous créons de la véritable musique orientale; c'est alors que Debussy créa ses *Pagodes* (ces délicieux tableaux : *La lune sur le temple qui fut*) où même des musiciens javanais retrouveraient l'écho de leur musicalité, car, l'étude et la culture aidant, le musicien européen parvient à mieux parler le langage musical exotique que le musicien oriental qui se fie trop à l'empirisme, ennemi de toute étude.

Qu'on veuille bien relire les paroles de Tchomei citées plus haut, on verra combien Debussy les a faites siennes en ses délicates compositions.

* * *

L'influence de la musique orientale sur la musique occidentale n'est pas un problème, elle n'est qu'une question d'années. A un art qui se meure succède un art nouveau; à un style qui a fait son temps, doit succéder un autre style. Nos gammes occidentales ont donné le maximum de leur capacité; les gammes, les formes et les rythmes

Digitized by Google

orientaux viennent à leur heure apporter l'affranchissement d'éléments qui ne correspondent plus aux besoins actuels.

Qu'on ne s'alarme point; il ne s'agit pas de détruire un culte, mais de donner à ce culte une expression plus sincère et plus profitable, car la comparaison, conséquence de l'étude, amènera les musiciens à écarter les faux chefs-d'œuvre. Beethoven ne subira aucune diminution du fait que certaines de ses petites œuvres aillent rejoindre les vulgaires Diabelli et autres. Grouper pêle-mêle les œuvres malvenues et les œuvres maîtresses sous prétexte qu'elles sont d'un même auteur nous semble une injure gratuite au maître. La musique orientale — la véritable s'entend —, soigneusement étudiée, procure au sens critique un raffinement, un prisme, dirions-nous, à l'aide duquel il juge plus sainement et avec moins de parti pris, les œuvres du domaine musical. C'est qu'en musique orientale l'auteur est généralement ignoré ou douteux; on ne devient non pas fervent d'un nom, mais d'un produit, ce qui est essentiel. Tous les maîtres ont à leur actif des pages mauvaises. Anonymes, elles seraient depuis longtemps enfouies dans les bibliothèques au profit uniquement de certains conservateurs dont l'altruisme n'est pas la qualité principale.

La musique orientale, anonyme la plupart, doit sa séduction à elle-même et non au vague mortel qui l'inventa. S'éprendre des choses d'art sans préoccupation de l'auteur est le meilleur moyen d'éviter ce néfaste exclusivisme. Ainsi l'homme devient l'ami de mélodies dont il ignore les auteurs; ignorant les auteurs, son jugement se fait impartial; devenu impartial, l'homme vibre à toutes les beautés, rejette toutes les laideurs.

La musique orientale recèle de véritables trésors qu'on n'étudie pas, occupé qu'on est à vieillir avec des œuvres connues, classées, qui ne sont même plus un problème pour l'aspirant-musicien.

Loin de nous la pensée d'être exclusiviste, aveuglé par le désir de voir triompher la cause qui nous est chère. Hâtons-nous de dire que les siècles passés nous ont légué des richesses encore inconnues ou presque. Les travaux d'un Aubry, d'un Ecorcheville, Quittard, Expert, Gastoué, Beck, Marnold, Tiersot, Béon, Closson n'ont pas épuisé le volumineux et beau matériel, œuvre de nos ancêtres. Tous ces musicologues sont altruistes, parce que dégagés du mesquin préjugé attaché à un nom. Leurs austères travaux ne les empêchent pas de prêter une oreille favorable à la musique orientale à laquelle font grise mine tous ceux qui croient devoir vouer leur existence au

Digitized by Google

culte d'un seul et unique maître. « Rien de plus détestable qu'un wagnérien », disait Wagner.

Au début de ce chapitre nous émettions l'avis que l'influence de la musique orientale sur la musique occidentale n'était qu'une question d'années. Déjà nous en constatons les traces chez Debussy, chez Ravel (moins que chez le premier), chez les Russes (Glinka et Rubinstein exceptés), chez Richard Strauss et d'autres encore. Nous abandonnons la réfutation de notre thèse à ceux auxquels ces auteurs de génie ne suffisent pas.

Q'importe que les Sous-Massenet continuent encore quelques années durant leur œuvre désuète. Le mouvement est créé, la musique orientale entre dans nos mœurs (parce que son essence morale, sa conception se confond avec la nôtre); elle est conduite par des hommes dans lesquels nous pouvons avoir confiance. Le temps fera le reste.

GASTON KNOSP.

Digitized by Google

La Revue de Belgique à Paris.

Après boire.

Il semble que l'accord soit fait entre Paris et Berlin. Les journaux nous ont appris que M. Cambon, accompagné de sa femme et de sa fille, avait dîné à la table de M. von Kiderlen-Waechter. C'est que chez nos voisins de l'Est tout finit par l'échanson. Souhaitons, qu'à défaut de santés portées, il y ait eu un échange de propos courtois. On a dit parfois chez nous, et non sans injustice, en parlant du Français et des rapports qu'il engageait avec l'étranger : « Belle entrée, laide sortie ». C'est l'inverse qui semble être la caractéristique de l'Allemand dans la circonstance présente. Entré le chapeau sur la tête et le front belliqueux, avec un cliquetis de long sabre et de pesantes bottes, il sort le dos légèrement courbé, la mine obséquieuse, à reculons.

Mais en sortant, il ne laisse pas la vaisselle intacte. Un bruit d'assiettes et de verres brisés prouve qu'il a allumé des convoitises et réveillé des animosités assoupies chez d'autres convives. Quelqu'un a troublé la fête, et ce quelqu'un, c'est le Fierabras d'Agadir. L'Italien et le Turc échangent déjà des menaces et se disputent, à poings tendus, un plat indigeste ; d'autres appétits trouvent le menu par trop chétif. La détestable émulation du mal éclate sans pudeur. Et cette fin d'un « incident », qui a failli provoquer la plus affreuse des conflagrations et compromettre notre existence nationale, ne semble devoir être que le commencement d'autre chose. R.

Sur le Louvre.

Notre administration des beaux-arts a fort mauvaise presse. On l'accusait généralement de mollesse et de nonchalance ; on savait que, de temps à autre, son apathie laissait dérober dans nos musées quelques bibelots plus ou moins précieux, et l'on s'en irritait médiocrement, parce qu'on en a vu bien d'autres. Mais, quand l'objet du larcin fut, cette fois, un Léonard de Vinci — et

Digitized by Google

le plus célèbre —, l'indignation éclata, formidable et vengeresse : les fonctionnaires du Louvre furent jugés, unanimement, incapables, félons, criminels.

Je ne prétends pas défendre ceux qui ont laissé voler *la Joconde*. Mais il ne suffira pas de révoquer trois ou quatre coupables, et la catastrophe n'aura pas même cet avantage — si l'on peut dire — de provoquer les réformes qui feraient du Louvre le plus merveilleux des musées. On peut voler tous les Vinci, toutes les statuettes de Phénicie et d'ailleurs : le Louvre restera ce qu'il est. Pour le transformer, il ne faudrait rien moins qu'un bouleversement de notre société, une politique nouvelle : la limitation des bureaucraties centrales, l'autonomie contrôlée des établissements publics, la responsabilité effective de ceux qui les dirigent. Que peut faire le fonctionnaire placé à la tête du Louvre, s'il n'a ni pouvoir réel, ni budget, ni autorité ? Il n'est qu'un bureaucrate comme les autres, et le Louvre n'est qu'un service bureaucratique comme les autres, morne, inerte, ensommeillé, ennemi, naturellement, de toute innovation.

Le vice principal de nos administrations est de se comporter comme si elles avaient atteint la perfection. On n'a qu'un souci : continuer aujourd'hui ce qu'on faisait hier, appliquer les règles anciennes, se conformer aux « précédents ». Les « précédents », c'est l'unique souci des fonctionnaires, quand ils ne sont pas stimulés par quelque jeune ministre fougueux, qui perdra promptement, d'ailleurs, et sa fougue et sa jeunesse. Dans le cas particulier qui m'occupe, cependant, je ne saurais trop conseiller à M. Pujalet, administrateur intérimaire du Louvre, — s'il veut bien me permettre cette familiarité, — de rompre radicalement avec les « précédents » qui sont, en vérité, peu recommandables. Son règne n'est qu'éphémère ; quand on nommera un nouveau directeur, qu'on lui donne les pouvoirs suffisants et nécessaires, compensés par une juste responsabilité, et qu'on lui accorde les moyens d'assurer au misérable Louvre une dotation honorable en percevant, à certains jours, un droit d'entrée, comme font tous les grands musées étrangers.

Décentralisation, autonomie budgétaire, responsabilité. N'avais-je pas raison de dire qu'il y faudrait un bouleversement de nos mœurs sociales ?

MAURICE DARIN.

Digitized by Google

LES POÈTES

ÉMILE VERHAEREN, *Les Plaines* (*Toute la Flandre*). — Bruxelles, E. Daman.

Après ses souvenirs d'enfance, après l'exaltation des héros de Flandre que l'histoire a inscrits sur ses tables, après l'évocation lyrique du pays des polders et des dunes, la célébration des petites villes à pignons, voici que le Maître Émile Verhaeren chante les plaines, les villages et les hameaux flamands.

Émile Verhaeren a enclos dans son petit recueil la notation, minutieusement observée, de toute la vie annuelle de nos campagnes. Il a peint de fraîches aquarelles sous la neige; il a donné des pastels printaniers; il a brossé de larges toiles illuminées par les soleils d'été; il a aquafortisé de savoureux croquis d'une *Automne* voluptueuse et mordorée. Je retrouve, avec joie, dans maintes de ces picturales évocations, la manière ambrée d'un Pieter de Hooghe, le genre coloriste d'un Breughel l'Ancien et, en somme, toute la méthode descriptive, noyée de couleurs et d'ombres, hardie dans ses dessins et ses contours, de nos harmonieux maîtres flamands et hollandais. Mais en même temps qu'il décrit, Verhaeren veille avec soin à exprimer l'âme, le cœur et l'esprit des paysans des Flandres. Il dit l'avarice des vieux métayers; il montre les familles réunies, les jours de Mardi-Gras, au village, autour des pains blancs et savoureux, cuits spécialement; il dessine la silhouette des aoûterons qui s'en vont, au loin, en France, peiner dur pour amasser de l'or et qui reviennent, leur saison terminée, éblouir les jeunes hommes en leur parlant des machines agricoles; il donne le portrait d'un meunier, qui, de sa maison solitaire et ailée, contemple avec amour le grand travail qui agite la Flandre; il fait voir, veillée des armes, le jour où, le printemps revenu, dans les fermes, les gens des plaines aiguisent et polissent leurs outils pour les labeurs futurs; il évoque ces travaux de fenaison et de moisson; il décrit un mariage de campagne, la mort d'un vieux fermier et la rapacité de ses enfants, la vie à l'étouffée des hameaux et des villages en hiver, l'existence âprement surveillée des vieux paysans enrichis dont les fils attendent la fin;

Digitized by Google

et il chante, enfin, l'émotion d'amour qui, par les nuits tièdes des fins d'été, secoue, d'un bourg à l'autre, toutes les solitudes des plaines... Toute la ténacité, la fermeté et l'entêtement des paysans, toute cette sourde volonté du peuple — ah! comme Verhaeren l'a comprise

Mais c'est de leur entêtement compact, maussade et lent,
Que la race de Flandre est née,
Dure comme le sol, sèche comme le vent,
Patiente, comme l'année.

Que de pittoresques croquis, que de vigoureux tableaux, que d'images neuves et belles! Voici la Flandre sous les neiges, avec ses cours de ferme, ses toits de chaume, ses routes et ses chemins de fer; voici la pluie des giboulées; plus loin, ce sont les fleurs d'avril, les oiseaux, les vergers de mai et les alouettes; telle impression d'aube est harmonieuse, telle atmosphère de soirs d'été est exquisement rendue; voici la fleur de lin, les beaux nuages de septembre, les meules d'automne; voilà un tableautin de vieille ferme à la Toussaint, une peinture des étables...

* * *

JEANNE PERDRIEL-VAISSIÈRE, *Et la lumière fut.* — Paris, Sausot & Cie.

Voici un livre intéressant. Jeanne Perdriel-Vaissière est un poète assurément bien doué. Son lyrisme, très accentué, a, la plupart du temps, de nobles accents. Une inspiration très complexe lui dicte des hymnes d'une humanité altière et païenne. Jeanne Perdriel-Vaissière s'identifie au panthéisme universel de la nature: sa force s'émeut au spectacle des muscles tendus des chênes; elle va, sous les fourches des châtaigniers et sous les sequins dansants des peupliers écouter les harmonieux violoncelles du vent; éperdûment éprise de tout ce qui est son et parfum, elle rêve de lire, avec une touchante ferveur, l'immense écriture du monde. Son âme et son cœur savourent intensément la joie active de l'amour. Ah! les beaux poètes! qui ont à ce point le goût et la passion de la vie, qu'ils trouvent dans leur essence intime, comme l'auteur de ces poèmes, une force dont la chaleur ne s'épuise pas. Ils sont comme vêtus de joie : de la force, de la douceur leur donnent un frémissement dont les frissons s'extériorisent dans leur œuvre entière.

Il y a dans *Et la lumière fut* un poème vraiment remarquable : *La Flamme.* Le poète y pressent le sens divin et sublime de la vie; en regardant la flamme consumer une bûche, Jeanne Perdriel-Vaissière sent une angoisse lui serrer le cœur et elle devine, confus, épars, prodigieux, le mystère de l'humus d'où point la vie. Elle perçoit autour d'elle les forces ardentes par qui la chaleur se transmue en

Digitized by Google

lumière et qui, dissociant la forme et la matière, ascendent vers l'impondérable éther.

L'auteur chante, passionnément, son amour maternel, évoque quelques poètes illustres et clôt son livre par une page de sérénité voluptueuse et saine. *Et la lumière fut* constitue, je le répète, un recueil très intéressant.

* * *

NANDOR SONNENFELD, *Hier*. — Paris, librairie Plon.

Nandor Sonnenfeld est hongrois. Exilé à Paris, volontairement ou non, il a choisi la France pour seconde patrie, mais son cœur est resté dans la plaine magyare; il revoit, avec mélancolie et nostalgie, les danses des paysans, les romances des rameurs ou la plainte des maïs jaunes battus par l'averse; il se souvient des moissons pleines d'or lorsque les chars craquaient sous les gerbes entassées; il entend encore mugir le vent, rouler les fleuves de sa patrie. Si la beauté du sol français le charme, il ne peut s'empêcher d'avouer

Cette terre est plus noble et l'autre m'est plus douce...

et se souvenant d'une petite localité Badacsony, sise au loin, dans son pays, Nandor Sonnenfeld écrit cette jolie notation :

A l'auberge rustique et fraiche nous trouvâmes
Du lait, sous la tonnelle en fleurs chantaient deux femmes,
A gauche la forêt de pins frissonnait, l'or
Du ciel d'automne illuminait un arbre mort,
On avait suspendu dans les branches des toiles
Et le linge pliait sous un fardeau d'étoiles.

L'art poétique de l'auteur lui enseigne de rester pur, isolé, afin que son livre ait la force de ce qu'un regard trouble n'a pas défloré. Il regarde simplement les choses de la nature; il désire que son doute ait sa grandeur à lui, et que son orgueil fasse son œuvre sacrée. Et pourtant, en poète simple et sincère, il estime que ses vers pourraient être plus beaux, que sa pensée gagnerait à être plus haute et plus pure et, quant à son art, il le voudrait plus près de la nature.

Mais il y a parfois une hésitation, une gaucherie dans le rythme de Nandor Sonnenfeld. Quoique ses vers s'élancent, et chantent, et murmurent, et dansent, quoiqu'ils restent toujours grands, emplis de désespoir, de soleil ou de larmes, qu'ils soient sévères ou doux, ils ont souvent une harmonie mal soutenue et inégale. Mais, il ne faut pas oublier que Nandor Sonnenfeld est étranger et il faut lui en tenir compte.

Son recueil *Hier* est un livre de sincérité ardente et passionnée.

* * *

Digitized by Google

JEAN-MARIE MESTRALLET, *Dans l'espace* et *André Chénier*. — Paris, Sausot & Cie.

Voici un poète qui pense et dont la philosophie scientifique mûrit les vers, comme le suc généreux de la vigne emplit les grappes bleues ou dorées des raisins. Chaque poème de Jean-Marie Mestrallet contient une idée particulière, développée avec vigueur, exprimée avec force et hardiment projetée. Souvent, l'inspiration exclusivement raisonnée du poète, donne à ses vers une allure un peu lourde et sèche; la lecture en est parfois ardue, fatigante, car le rythme de *Dans l'espace* manque peut-être de souplesse, de délicatesse, de fluidité : une perpétuelle évocation lyrique, idéale et pesamment chargée d'idées élevées et profondes, empêche la musique des vers de J.-M. Mestrallet d'avoir toute l'harmonie souhaitable. Et quand le poète, dans ce court poème dramatique qui évoque la fin d'*André Chénier*, abandonne les hautes sphères intellectuelles pour l'expression de sentiments plus quotidiens, amours de la vie, de la liberté, de l'honneur, du pays et de l'amour lui-même, il semble que son talent, si longtemps maintenu dans une sorte de fièvre scientifico-lyrique, ne puisse pas encore redescendre de son « crescendo » continuel au « dolce » et au « piano » que requiert une œuvre de tendresse et de poésie rêvée comme *André Chénier*.

Dans l'espace? C'est comme un schéma remarquablement bien synthétisé d'une épopée humaine. L'homme est las et pitoyable; la lutte quotidienne l'a abattu, opprimé, écrasé. Plus rien ne lui donne de l'espoir. La réalité? elle est intangible! Le rêve, sa sentimentalité sans fondement décourage! Corps et âme sont malades et l'homme, frappé dans son animalité comme dans son humanité, dérive vers la faillite complète. Tout est mensonge! Tout est convention! Autour de la pitoyable chose humaine qu'il est, l'univers s'écroule, s'enfouit dans le néant. Or l'homme se découvre, ainsi, face à face avec la réalité. Ah! comme elle lui apparaît plus consolante que toutes les fictions! Il reprend courage. Un souffle, une puissance, une énergie gonflent à nouveau son cœur. L'être misérable va triompher à son tour! Sa vie intérieure se reforme par les connaissances humaines, par le prestige éblouissant des spectacles de la terre, de la lune, du soleil, des planètes, de l'infini des nombres célestes. Dans un magnifique effort, l'homme, pour le voyage aérien aux pays des mirages planétaires, tente son essor. Tout lui est neuf, vierge et charmant : spectacles, méditations, contemplations, sensations. Il se sépare de tout son passé de fange. Il savoure la beauté du rêve et du chant, puis las de fréquenter le monde du ciel et des étoiles, il revient vers la terre et s'y révèle ardent et libre, vainqueur de demain, triomphateur du futur!

Digitized by Google

Jean-Marie Mestrallet est vraiment un poète original et il faut lui savoir gré d'avoir dédaigné les faciles plaintes, les éternelles pages subjectives de la lyre contemporaine.

* * *

GEORGES RENS, *La Lyre aimante.* — Bruxelles, Oscar Lamberty.

Voici un recueil de poèmes pour ainsi dire autobiographiques. Georges Rens, dont l'existence fut tourmentée par les affres de l'amour et par les tempêtes idéologiques, a, au jour le jour de son existence, enclos en de petits poèmes harmonieux, découragés ou souriants, haletants ou berceurs, les frissons quotidiens de sa vie sentimentale ou intellectuelle. Une grande sincérité d'expression, un lyrisme éloquent et une gracieuse pureté de forme font de ce recueil un livre de belle et attrayante poésie. On y sent les palpitations d'un cœur prompt à s'alarmer comme à se réjouir, d'un cœur prédisposé, par son instinct et la fatalité, au spleen, à la nostalgie et à la désespérance. Georges Rens subit, avec une secrète révolte, les entraves de la vie, toutes les entraves que suscitent les conventions, les préjugés, les superstitions et les scrupules excessifs des hommes.

* * *

ADOLPHE HARDY, *La Route enchantée.* — Bruxelles, Association des écrivains.

Adolphe Hardy, poète exquis de chez nous, réédite heureusement son beau recueil de *La Route enchantée.* Ceux qui, comme moi, ne connaissaient jusqu'à présent ses croquis et payages, ses souvenirs d'enfance, ses dizains rustiques, ses vers à chanter et les quelques pages volantes qui complètent le livre, que pour les avoir lus, par fragments, pourront savourer à présent, tout à loisir, le beau talent d'Adolphe Hardy.

* * *

ANTONY PUYRENIER, *Les Nuits veuves.* — Paris, Sausot & Cie.

Antony Puyrenier s'est, paraît-il, demandé si j'entendais le louer ou le critiquer lorsque, dans une dernière « Chronique », je parlai de son premier volume de poésies : *Le Cœur nomade.*

Aussi bien, l'inspiration des *Nuits veuves* — voici un titre de recueil qui ne fera pas fortune — étant à peu près identique à celle du *Cœur nomade,* vais-je tâcher de bien préciser. Antony Puyrenier a une très grande facilité; sa verve est intarissable et a souvent, très souvent, de l'allure, de la grâce et de l'harmonie; les vers ont de la fluidité et de l'aisance... Mais cet écrivain, en n'effleurant que des

Digitized by Google

sujets amoureux, tendres et sentimentaux, en ne se laissant jamais aller à enclore en ses poésies des idées neuves ou originales, apparaît non seulement monotone, mais encore banal.

* * *

JULIEN OCHSÉ, *Profils d'or et de cendre.* — Paris, *Mercure de France.*

J'ai eu maintes fois l'occasion de dire toutes les qualités du poète Julien Ochsé. Cet écrivain a un talent très personnel et très puissant. La musique de ses vers est douce et mélancolique; elle fait songer aux chansons des brises d'automne, de ces brises qui font danser aux carrefours des chemins et sur les gazons jaunissants des jardins, le vieil or fané des feuilles mortes et errantes. Il y a dans certains poèmes de Julien Ochsé de véritables orchestrations symphoniques des rythmes du rêve et du spleen nocturne et coutumier. Leur lyrisme est toujours émouvant et élevé, et, comme le poète a une façon d'écrire qui rappelle la manière de peindre chère aux aquafortistes, plus d'une fois, son œuvre évoque des tableautins nettement dessinés, ombrés avec patience et bon goût et ressemblant, à s'y méprendre, aux clairs-obscurs des anciennes estampes.

Julien Ochsé aime ce qui faiblit, ce qui s'atténue : le bruit léger du vent, le crépuscule naissant et le désir d'amour informulé le séduisent; ses profils de cendre font songer aux silhouettes des lointains bateaux qui disparaissent, aux couleurs fanées des fleurs qui s'étiolent, tandis que ses profils d'or évoquent l'éclair vacillant des flambeaux dans les chambres obscures. Julien Ochsé semble enclore dans ses poèmes les frissons de toutes ses heures d'attente et de mélancolie et il fait sourdre une plainte très douce de tout son recueil, comme

L'adieu mystérieux d'une ancienne aventure...

* * *

AMÉDÉE PROUVOST, *Pages choisies et inédites.* — Paris, Bernard Grasset.

Je vous remercie, Madame Amédée Prouvost, je vous remercie d'avoir pour notre joie de poètes, pour notre plaisir d'esthètes, réédité les meilleures poèmes de celui que vous pleurez et d'avoir ainsi offert, en même temps, à ce pauvre chanteur de rimes et de cadences ailées, la couronne des fleurs de son jardin. Ah ! ces fleurs, ces belles fleurs aux couleurs et aux parfums inoubliables et inaltérables, comment vous dire ce qu'elles m'apportent, ce soir, en douceur, en mélancolie et en nostalgie ! J'y revois toutes les aubes que vécut votre poète, notre ami de part notre identique amour de la beauté. J'y revois les saisons qu'il vécut en Orient et les guirlandes

Digitized by Google

qu'il sembla nous rapporter de ses horizons de soleil et de rêverie. Douces senteurs d'Egypte, essences délicates de Syrie, souvenirs de Galilée et de Grèce, tout cela enchante mes songes, car la voix d'Amédée Prouvost m'en dit, avec quelle sincérité, quelle émotion et quels beaux accents rythmiques, la singulière et fascinante beauté. Puis, voici les fleurs de fer forgé, dirait-on, les grandioses fleurs de nos provinces mi-flamandes et mi-françaises : elles me chantent la ville de l'énergie et des âpres labeurs, Roubaix, où l'usine familiale faisait ses confidences au poète... Enfin, voilà, gerbes de calices plus purs, plus liliaux et plus ingénus, les tendres bouquets d'amour et de caresse que d'un geste fervent ce favori des dieux et des muses dédiait à votre présence adorable et dévouée...

* * *

Nicolas Beauduin, *Les deux Règnes*. — Paris, *Les Rubriques nouvelles*.

Nicolas Beauduin est un poète doué d'une fécondité peut-être excessive mais qui n'est certes jamais ni banale ni uniforme. Le lyrisme « paroxyste » (puisqu'il paraît que c'est là l'épithète qui lui convient), le lyrisme paroxyste de cet écrivain lui fait prolonger les effets de ses poèmes à la manière des oratorios; il fait songer à Vincent d'Indy, à Wagner et parfois aussi, par sa grande éloquence, à Peter Benoit Les visions qu'il donne de la ville moderne, le cortège humain qu'il intitule le « Cortège de la bête », et la « Mission du poète » lui dictent tour à tour des harmonies de sentiments divins et de descriptions réalistes. Une virtuosité très raffinée lui permet d'extérioriser avec surabondance les masses touffues de ses pensées et de sa philosophie. Si parfois une certaine lourdeur encombre, de-ci, de-là, ses pages, on peut dire que la plupart du temps son œuvre est nette et pure.

* * *

Paul Prist, *Aux Lueurs de la torche*. — Liége, Société belge d'éditions.

Ce que je louerai principalement ici, c'est le hautain et noble souci d'art du poète. Jamais Paul Prist ne se départit d'un amour généreux et fervent de la beauté. Tous ses gestes sont rythmés avec une conscience nette et pure, et si l'harmonie de ses poèmes est constamment majestueuse ou enthousiaste, c'est qu'elle n'enveloppe dans ses contours que des idées grandioses et fortes. Paul Prist chante, comme quelqu'un qui connaît toute la souffrance, avec une émotion sincère et communicative et il n'emprunte son énergie et sa mâle volonté qu'aux déductions de ses pensées. Il accepte sagement, avec une belle dignité, la vérité âpre de l'existence; s'il cherche le secret du bonheur, c'est à l'aide des déductions magiques et sublimes de la

Digitized by Google

science : il interroge les mystères des cieux et analyse les inquiétudes de l'âme humaine, et, en vrai poète, il ne célèbre que la Justice, la Beauté, la Liberté et l'Amour. C'est un des jeunes espoirs de la race brabançonne.

*
* *

SYLVAIN BONMARIAGE, *Le Livre du Dauphin*. — Paris, Bernard Grasset.

M. Sylvain Bonmariage réunit dans ce nouveau recueil quelques-uns de ses meilleurs poèmes d'antan. Mais à côté des subtilités littéraires et sentimentales des *Tristesses d'enfants gâtés*, nous découvrons quantité de notations neuves et jolies. La poésie de M. S. Bonmariage est une poésie faite de charmes et de caresses. Elle est douce comme une chanson d'avril et conserve toujours une allure sémi-railleuse, semi-douloureuse, dont le romantisme fait toute la sensibilité. Parfois, on croirait que l'auteur se souvient de Francis Jammes (p. 114) ou de Grégoire Le Roy (p. 146) ; d'autres fois, on le dirait influencé par Henry de Régnier, Henry Bataille, ou Albert Samain... Mais il nous semble pourtant que seul Baudelaire et son douloureux songe des fleurs de volupté, a été le parrain lointain du poète (1). Du reste nulle imitation ne s'avère dans *Le Livre du Dauphin*. Il n'y a là qu'une musique étrangement douce, et qu'un rêve épris de visions câlines. M. Sylvain Bonmariage est poète, sans même le vouloir ni y songer.

*
* *

EMILIE ARNAL, *La Maison de granit*. — Paris, Plon-Nourrit.

Emilie Arnal, sous ce titre d'impassibilité symbolique, a groupé quelques poèmes hautains et fiers que le sentiment de l'amour lui inspira. Ah ! cette maison de poète a beau être de granit, elle a entendu tous les cris de la passion, elle a vu toute sa douleur, tout son désespoir. Si celle qui d'abord, dans l'illusion de son cœur, y chanta, finit par y demeurer indifférente et lasse après avoir pleuré, c'est qu'elle avait, cette femme amoureuse, une âme essentiellement lyrique et esthétique. Ses plus amères désespérances s'exprimèrent en poèmes vibrants et je ne sais rien de plus émouvant qu'une larme se cristallisant dans un harmonieux alexandrin.

*
* *

VICTOR KINON, *L'An mille*. — Bruxelles, Ve F. Larcier.

Victor Kinon, poète du délicieux recueil *L'Ame des saisons* que j'analysai naguère, ici, avec un peu trop d'aride sévérité, me semble-

(1) Cf : *Le Livre des masques belges*, 1e série.

Digitized by Google

t-il, publie, dans ce livre nouveau, un drame lyrique en cinq actes et en vers.

Ce drame, où le fantastique joue un rôle important, a permis à l'auteur de bâtir avec vérité et grandeur, des types frustes et héroïques. Autour des figures du premier plan s'agitent quelques comparses. Dans ce drame intéressant, il faut remarquer surtout la provocation de Nor jetée comme un blasphème au Soleil — morceau de lyrisme intense, — le duo d'amour de Nor et d'Odile — délicieuse harmonie de délicatesse — et le tableau de l'orgie où les appétits sensuels et pervers de Nor, un instant comprimés, reprennent violemment le dessus... Puis il y a la vision dernière, presque d'épouvante et de grandiose hallucination.

Victor Kinon a su préserver la musique de ses vers du danger que présentent souvent les dialogues scéniques. Son œuvre a une tenue irréprochablement artistique dont l'intérêt, toujours émouvant, est réellement puissant.

* * *

HÉLÈNE PICARD, *Nous n'irons plus au bois...* — Paris, Sausot & Cie.

J'ai parlé, naguère, de l'*Instant éternel*, ce recueil de poèmes qui valut à Hélène Picard un prix de l'Académie Française. J'ai reconnu à cette poétesse — fi, le vilain mot ! — à cet écrivain, des qualités harmonieuses et limpides. J'admirai surtout le sentiment classique et pur de ce livre tandis que cette fois, j'apprécie la douceur charmante et l'émotion délicieuse de *Nous n'irons plus au bois...* Hélène Picard conte des souvenirs d'enfance; elle narre des réminiscences de sa vie; elle fixe des images de parents et de compagnes de sa jeunesse; elle groupe de délicates notations, de suaves remembrances et conserve, malgré l'intimité jolie de ses sujets, une allure lyrique et sereine à ses vers et à ses pièces.

Nous n'irons plus au bois .. sera suivi d'un second volume *Les lauriers sont coupés...* Je me souviendrai, alors, de tout ce que j'aurais pu dire aujourd'hui et que je remets, à regrets, à plus tard.

MAURICE GAUCHEZ.

Memento. — HÉRA MIRTEL, *Fleurs d'ombre*. (Paris, E. Sausot & Cie.) Héra Mirtel, qu'un pastel d'Irène d'Humy révèle d'une originale beauté, est une âme que la mystique éducation des couvents a jetée dans la vie avec une ardeur et un désir d'aimer extraordinaires... Elle a souvent de très beaux accents lyriques et passionnés — HENRI COLAS, *Chansons des âmes blanches*. (Paris, Bloud & Cie.) Voici des chansons catholiques. J'en respecte scrupuleusement le sentiment. Mais, la plupart du temps, ces refrains ne s'apparentent que de très loin à la poésie Alors... — HENRY MAASSEN, *La poésie paroxyste*. (Liége, *La Sauterelle verte*.) Une soixantaine de pages élogieuses sur Nicolas Beauduin. A

Digitized by Google

peine quarante à cinquante lignes de feu Henry Maassen. Les extraits-critiques qu'il emprunte à quelque cent écrivains sont tous très bien écrits. — Max de Lussac, *Courlis*. (Paris, E. Sansot & Cie.) Joliment inspiré, Max de Lussac a de la grâce, de l'harmonie et de la pureté et, très souvent, de bien jolis vers. — Cte.-R. Poirée, *Visions*. (Paris, Gastein-Serge.) L'auteur déclare que H. de Régnier, Jammes, Rostand,... (dix-huit poètes ou prosateurs) l'ont encouragé à publier son livre. La modestie m'oblige à taire l'opinion que je me suis faite sur ce recueil. — A. Vierset, *Franz Mahutte*. (Bruxelles, Société belge de librairie.) Petite étude bibliographique intéressante et bien écrite. — Albert Letombe, *Le Pain* ... (Paris, E. Figuière.) Trois petits poèmes d'une belle tenue ont permis au poète d'exalter ici son amour de la vertu. — Louis Boumal, *Poèmes en deuil*. (Liége, H. Vaillant-Carmanne.) Quelques feuilles éparses, quelques chansons d'amour, deux ou trois élégies et des pages de souvenirs sont rimées ici avec délicatesse et art. — Oscar Thiry, *La Belle au bois s'éveille*. (Liége, *Wallonia*.) Un acte frais et joli en vers agréablement ciselés. — G. Le Brun, *La Nature pensante*. (Paris. E. Figuière & Cie.) Les Alpes, la Bretagne et le Morvan, c'est-à-dire la montagne, la campagne et la mer sont décrites comme dans un triptique par le réalisme fantastique de G. Le Brun. — René Kemperheyde, *Un Poète d'amour*. (Anvers, *Le Florilège*.) Touny-Lérys, l'exquis et noble poète français, que mes lecteurs connaissent bien, a inspiré à René Kemperheyde de judicieuses et belles pages de descriptions analytiques et impressionnistes. — A. t' Serstevens, *Poèmes en prose*. (Paris, A. Messein.) Baudelaire, J.-K Huysmans (lisez *Là-Bas* ou *A Rebours*) revivent, exagérés et malmenés dans ces poèmes en prose. Et quelle prose! Des incendies y *beuglent (sic)*; un *parallèle* y enveloppe un être de son étroit *réseau*; l'haletante (*sic*) mort y grimace... Un manque de goût complet, une impersonnalité constante démontrent la faiblesse d'un tel recueil. — Jacques Hébertot, *Poème de mon pays*. (Paris, E. Figuière.) Petites pièces conventionnelles, les poésies de J. Hébertot chantent l'amour de la Normandie. — Paul Auguste Nicolas, *Heures d'Afrique*. (Paris, Sansot & Cie.) Impressions jolies et souvent originales et imprévues, les pages de ce poète ne sont pas à dédaigner. — Pierre Laflèche, *Dans la serre* ... Voici des fleurs de serre qui ont besoin de soleil et d'air, je crois, pour donner toutes leurs couleurs. — Émile Lesueur, *...Mais Survint l'amour*. (Paris, Sansot & Cie.) La Sicile, les bords du Rhin et de l'Alster, l'Algérie inspirent à ce poète de délicates piécettes de vers. — A.-G. Hamonno, *Le Tisseur de rêves*. (Paris, Sansot & Cie.) Vers passionnés qui sont une belle promesse. M. G.

Digitized by Google

43e ANNÉE N° 20 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

F. Mallieux :
L'ÉCOLE DE LA PACIFICATION SOCIALE.

P. Broodcoorens :
LA PUISSANCE DU DESTIN.

Em. Cauderlier :
A PROPOS D'UN LIVRE DE LOISY ET DE QUELQUES AUTRES.

Junia Letty :
DES VALEURS MÉTAPHYSIQUES DANS LE THÉATRE D'IBSEN.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R. : Un deuil
E. Gérard-Gailly : Notre-Dame de Livry.
Maurice Beerblock : Impériales...

Charles Pergameni :
SILHOUETTES HISTORIQUES.

L.-G. Suain :
CHRONIQUE DE L'AVIATION.

15 OCTOBRE 1911

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeur : **Maurice Wilmotte.**

Secrétaire de la rédaction : **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels ;

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

L'école de la pacification sociale.

« Pour obtenir une nouvelle loi scolaire, nous sommes décidés à tout, » déclarait récemment à Louvain un fonctionnaire rodomond, désormais homme politique : « c'est pour obtenir la justice et la liberté, rien moins, dit-il, que cet homme se prépare à l'énergie, au coup de force. » Des personnages plus importants que lui prononcent des harangues non moins vives.

Vraiment, personne ne croyait les catholiques aussi malheureux dans un pays où ils exercent le pouvoir depuis vingt-sept ans. C'est à croire que leur majorité vieillie, édentée, se compose de malades imaginaires.

Un quart de siècle d'efforts confessionnels, de subsides, de faveurs, de pressions, la direction exclusive du gouvernement, deux lois scolaires, et ce parti n'est point encore parvenu à réaliser pour les siens la justice et la liberté, pas même l'égalité! Faut-il que cette justice, et cette liberté, et cette égalité soient contraires à nos mœurs!

Mais, c'est la grande querelle de l'école neutre.

Malgré les objurgations de Jules Ferry, que libéraux et socialistes leur répètent chaque jour, malgré le cours de morale de M. Payot, malgré tant de discours éloquents prononcés en France et ailleurs, les catholiques ne se laissent pas convaincre, et ils font le désespoir des braves gens qui essaient de les convaincre.

Non, ils le proclament, il n'est pas d'école neutre. L'enseignement officiel avec sa prétention de neutralité leur paraît un mensonge. A les entendre, il froisse leurs consciences, il porte atteinte à leurs sentiments les plus intimes et, en fin de compte, il constitue une oppression pour les catholiques obligés de le subir.

Et partant de là, des hommes sérieux proclament que tout va mal pour la croyance romaine en Belgique, sous un gouvernement clérical, puisque l'école officielle, la seule dont le budget soit entièrement alimenté par les pouvoirs publics, est une école prétendûment neutre, une école, en réalité, hostile ou indifférente — ce qui ne vaut pas mieux — au catholicisme, tandis que pour l'autre, l'école de leur goût, selon leur cœur, les fidèles doivent ajouter de leurs deniers aux

Digitized by Google

subsides de l'État. Ainsi l'égalité est-elle violée à leur détriment et sont-ils prêts à crier à la persécution : ils réservent le mot.

Aujourd'hui, il semblerait paradoxal : quelque pudeur, sans doute, le retient sur leurs lèvres. Leurs lèvres disent : l'école neutre est un leurre.

Et cependant, l'école officielle convient à des milliers de gens qui désirent pour leurs fils une éducation catholique — nous dirons : à beaucoup de catholiques —, car il est des catholiques de croyance, personne n'en doute, parmi les parents des 500,000 ou 600,000 enfants, élèves de l'État, qui suivent le cours de religion, parmi ces élèves dont 5 p. c. seulement, en chiffres vrais 26,000, échappent à l'empreinte religieuse.

Si cet enseignement convient à des catholiques dont la bonne foi et l'orthodoxie paraissent certaines, pourquoi les autres ne l'acceptent-ils pas? Par ultramontanisme? Par esprit politique? Il n'est point d'autre motif imaginable à leur résistance.

Pour les persuader, nous leur disons : notre enseignement comprend deux parties, science et morale. En ce qui concerne la science, nous devons tomber d'accord, la méthode scientifique ne varie pas au caprice des maîtres et, du reste, arithmétique, géométrie, physique, géographie, commerce, quelle différence voulez-vous qui nous sépare? L'histoire? Les appréciations qu'elle suppose? Mais dans ses grandes lignes, dans ses éléments, l'histoire est la même, l'échelonnement de quatre ou cinq civilisations. Reste la morale : vous avez l'enseignement religieux donné par les ministres du culte, et si même vous ne l'aviez pas, l'instituteur n'enseignerait que des principes admis par vous, laissant de côté ce qui divise, disant aux enfants qu'il ne faut ni voler, ni tuer, ni mentir, ni tromper, qu'il est beau d'aider son prochain. Où voyez-vous à reprendre là-dedans?

Et les ultramontains répondent : « Tout nous froisse dans cette indifférence envers la religion. La religion est la grande affaire de la vie, et vous n'en parlez pas, ou guère! Le fond de l'homme est religieux, son âme doit être pétrie de religion, et nous souffrons que l'idéal de toutes nos heures ne resplendisse pas à tout instant dans la parole du maître et le cœur des disciples. Lorsqu'il dévoile les lois éternelles des nombres, l'humble arithmétique du premier degré, pourquoi l'instituteur ne parle-t-il point de la raison divine où elles furent conçues et qui leur donne son immuabilité? Et les lois physiques, avec leur fond de mystère, leurs merveilleuses combinaisons d'atomes, n'évoquent-elles point l'idée d'un Créateur? Ne point faire

Digitized by Google

planer Son image sur les premières pensées d'un enfant, équivaut à une injure envers l' « Auteur de toutes choses ». Quant à la morale, pour nous qui la concevons inséparable de Dieu, nul ne L'en détache sans blasphème. »

Édifier une école qui plût à ces obstinés et fût néanmoins une école neutre apparaît chose difficile. Il s'agit de trouver un terrain d'entente entre des hommes qui ne veulent rien céder de leurs prétentions et des esprits conciliateurs. S'ils veulent à toute force avoir la paix, ces derniers n'y verront qu'une ressource : accorder à leurs adversaires ce qu'ils réclament.

Ils se mettent dans la situation d'un citoyen débonnaire qui à tout prix voudrait arranger un différend avec un entêté : l'autre aura des oreilles pour ne point entendre, des yeux pour ne point voir, comme il est dit dans l'Évangile, et en dépit des meilleures raisons, il maintiendra ses exigences, jusqu'à ce qu'on se mette d'accord avec lui en lui cédant tout.

De leur côté, les libres-penseurs pourraient dire : « Mais l'école neutre froisse aussi nos idées... Pourquoi y voyons-nous un cours de religion catholique? Pourquoi l'instituteur ne rappelle-t-il pas à propos de chaque notion que l'expérience et la raison ont fait la science et qu'il importe plus de les développer en nous que le respect pour les croyances des ancêtres? Pourquoi ne montre-t-il pas que le dogme est haïssable? »

Le sceptique, l'incroyant tiendraient avec raison un pareil langage, et aussi les républicains et les socialistes, et même les libéraux, car les idées de l'école neutre ne sont celles d'aucun parti, d'aucune secte, d'aucune doctrine. Et chacun peut se plaindre qu'à propos des faits qui s'y prêtent, le maître ne rappelle pas, ne suggère pas les principes d'un parti, d'une politique, d'une croyance. La plupart se tairont : ils savent que l'école n'est pas faite pour eux seuls et ils s'inclinent.

Et ceux qui protestent se font une idée fausse de l'école neutre. Avouons que le mot par lequel nous la désignons prête à la critique, à l'ironie.

Un honnête homme se plaindrait sûrement en maintes circonstances d'être qualifié de neutre. Cela semble signifier indifférent, incapable, impuissant. Neutre? Nous entendons des assonances fâcheuses. Cela signifie parfois exempt de tendances, et l'école a des tendances, la composition d'un programme révèle déjà un but ; un maître a des opinions; un enseignement s'inspire d'une méthode, et

Digitized by Google

c'est déjà la philosophie d'une science. S'appeler neutre en tout cela revient à se qualifier d'un mot peu sonore et pas très juste, incomplet, malgré ses qualités, ses mérites rappelés mille fois.

En réalité, notre école est celle qu'impose la vie moderne. Elle sauvegarde la liberté de conscience, elle forme le caractère au respect de cette liberté, et, parce qu'elle est la seule libre, elle froisse certaines gens.

On pourrait l'appeler l'école de la pacification sociale, rien n'empêcherait de dire même qu'elle est l'école de la solidarité humaine. Et comment ne mériterait-elle point ces noms, elle qui se propose de réunir tous les enfants, sans distinction de croyances, de disputes politiques, de classe sociale ou de caste, pour leur enseigner en commun quelques vérités élémentaires et leur montrer par le fait qu'ils peuvent vivre coude à coude, éprouver ensemble les premières joies du savoir, jouer sans arrière-pensée, malgré tant de divergences religieuses ou économiques qui séparent leurs parents?

L'Église souhaiterait un État où toutes les âmes seraient pleines d'une seule croyance ; le meilleur gouvernement serait celui où son autorité ne rencontrerait pas d'obstacle..... Mais nous n'en sommes plus là, depuis nombre d'années, et la plus grave orthodoxie admet, à côté de la thèse, l'hypothèse. Elle tient compte de la défaveur actuelle. En se réservant le droit de propagande, elle tolère l'existence des incroyants.

Pourquoi ne s'incline-t-elle pas devant l'école neutre, expression de ces idées modernes? Elle ne peut accepter l'un sans admettre l'autre. Et si elle combat l'école, c'est qu'elle en veut aux principes de l'État.

Toujours est-il que nous voulons pour chacun le droit d'orner sa vie des espérances ultraterrestres qui lui conviennent, ou de se faire une philosophie de résignation, de courage, de douleur si mieux lui agréent ces pensées. Les guerres de religion nous ont coûté assez de sang pour que nous haïssions le fanatisme. Dans notre histoire, nos mains ramassent trop de cendres, nous voyons trop de deuils, de martyrs, pour que nous aimions la férocité des inquisiteurs. Nous croyons que des hommes sincères n'ont pas de toute nécessité la même opinion sur les éternels problèmes des origines, et nous croyons aussi que la morale, le loyal effort pour le bien, l'amour d'autrui se retrouvent partout chez les gens de toute doctrine religieuse ou philosophique. L'État moderne en proclamant la liberté de conscience n'a fait autre chose que de proscrire la

Digitized by Google

haine et la guerre civile en matière de religion. Il veut que nous vivions en paix dans la diversité de nos croyances.

Quel reproche peut-on lui faire dès lors, s'il crée un enseignement qui prépare les citoyens à cette vie paisible?

L'école de la pacification sociale dit aux uns et aux autres : Vous êtes divisés par des opinions : restez unis dans l'État. Je laisserai à chacun de vous ses idées; mais pour qu'avec ces idées, vous ne recommenciez pas le passé sanglant, je vous donnerai une éducation commune, faisant en sorte que dès l'aurore de la vie les citoyens apprennent à vivre ensemble, à s'estimer, à s'aimer.

Je ne veux pas, dit l'État moderne, que la haine arme les enfants.

Ils sont là, dans nos rues ou sur nos places publiques, ils jouent, ils courent, ils rient en toute liberté d'âme. Ils se mêlent sans rien connaître encore des animosités qui subsistent depuis les vieux siècles dans l'esprit des parents. Leur gaîté n'a aucune arrière-pensée. Des joues roses, des yeux clairs, des cheveux bouclés qui flottent librement, des rires qui éclatent : les voilà, avant que nous les prenions pour les mettre dans un parti.

En les séparant, nous leur enlevons un premier bonheur. Et faut-il les diviser aussi tôt? Leur laisser croire aussi vite que les grands peuvent se détester? Comme il serait facile d'employer cette amitié à les conduire plus loin, aussi loin que possible dans la vie sans qu'ils entreprissent de lutter, de se nuire pour des opinions dont le domaine propre est la conscience de chacun, sa fantaisie ou son rêve!

Élevons l'école du mur mitoyen. Le mur mitoyen est un symbole paisible. Il suppose des concessions réciproques et la liberté de faire chez soi ce que l'on veut. Il nous apprend le bon voisinage et le respect d'autrui. Le mur mitoyen a entendu sans s'émouvoir d'innocentes plaisanteries. Il n'a pas fait un pas pour chasser ses détracteurs. Il reste muet comme les gens modestes et conscients de leur mérite. Il ne répète pas les menaces, les injures qu'on lui dit à mi-voix. Impassible, immobile, il fixe les limites du droit, il détermine les concessions que Dupont fera à Durand et Durand à Dupont. Il leur enseigne que la vie en société est faite de concessions. Le mur mitoyen est un sage.

Dans l'État moderne, où l'unité de croyance n'existe plus, la vie rigide du fanatique est une survivance de la barbarie. L'intransigeant même en doit prendre son parti de céder quelque chose à ses contemporains.

La véritable école sera celle qui nous donnera une éducation conforme à cette nécessité.

Digitized by Google

Elle ne conviendra entièrement à personne, si pour convenir à chacun elle doit s'inspirer de toutes ses idées, de tout son programme.

Mais personne n'a la prétention de vivre seul ou d'imposer à autrui tous ses vœux, toute sa mentalité : ce que l'homme mûri par la vie souffre des autres, que l'enfant apprenne donc à le tolérer : il le supportera avec moins de peine, deviendra meilleur citoyen et n'en gardera pas moins les convictions qui lui sont chères. Telle est l'*école du civisme.*

Elle conviendra à tout le monde, s'il suffit que tout ce qui y est enseigné puisse être admis par chaque citoyen.

« Enseigner ce qui unit, taire ce qui divise. »

Ne favorisons point l'intolérance. N'avons-nous pas à défaire ce que les siècles ont fait ? Au désir de faire l'*enquête* des âmes, leur *inquisition* pour le triomphe d'une orthodoxie, n'avons-nous pas à substituer le désir de saluer le bien, le geste généreux partout où nous le voyons ?

Que faut-il pour cela ? Quelques notions de la morale commune. Un peu de lettres. Un peu de science.

Sur cette morale commune, sur les actes qu'elle commande, je crois que l'accord est très général. Pour ce qui est de la science et des lettres, leur étude se poursuit partout à l'aide d'une méthode qui ne compte pas de dissidents sérieux.

Et ceux qui, tout de même, n'admettent pas notre morale ? Ils doivent au moins respecter nos lois, qui interdisent les actes condamnés par le sentiment commun.

Et ceux qui contesteraient, ou dont les parents contesteraient les conclusions d'une science présentée par l'instituteur? Eh bien, à supposer que le cas se présente, il n'y aura pas malheur. L'enfant et le père auront sous les yeux un exemple vivant de notre époque, où, pour savoir la vérité, nous devons nous enquérir de ce que pense le voisin et des raisons qu'il aligne pour combattre nos idées.

Il importe assez peu, au fond, que l'enseignement satisfasse en tout et à propos de tout jusqu'au dernier père de famille. Une seule institution satisfait-elle entièrement tout le monde? Ce qui importe, c'est qu'elle prépare au bien, à l'étude, aux humanités, et ce qui compte, c'est que l'école apprenne aux citoyens à se faire les concessions mutuelles que nos idées de libre examen exigent, et leur permette, d'autre part, d'avoir une foi religieuse ou philosophique, telle qu'ils la voudront, l'un ne devant, ne pouvant souffrir de l'autre.

Familièrement, on appellera cette école la classe du mur mitoyen;

Digitized by Google

dans un style plus relevé, on la nommera l'école de la pacification sociale ou l'école du civisme.

L'école confessionnelle au contraire est celle de la guerre sociale, et on ne voit pas très bien pourquoi l'État la subsidie.

J'ai laissé de côté la question de l'enseignement religieux à l'école. On peut dire que c'est une leçon excellente pour les enfants de voir, dans une classe, leurs camarades recevoir les conseils du prêtre, tandis que d'autres ne les reçoivent pas, et qu'ils en concluront que la véritable vie moderne est celle où des éléments aussi divers se rencontrent, voisinent et ne se heurtent pas. Certains pédagogues recommandent l'école mixte, pour filles et garçons : pour eux, l'éducation sexuelle s'accomplissant dès la chute des dents de lait, la vie s'aplanira plus tard en routes aisées vers le bonheur. Il peut en être de même pour l'enseignement religieux à l'école. Et on dira aussi que l'État moderne est laïque, qu'il se développe en dehors de la religion et que l'école doit être son reflet. Après l'émancipation du pouvoir royal, l'émancipation de l'école, le dernier domaine à conquérir pour que s'affirme au sortir d'une lutte millénaire l'indépendance de l'autorité civile. Entre ces deux thèses, ce seront, comme toujours, des raisons d'opportunité qui détermineront le choix.

Il est plaisant, après cela, de rappeler certains arguments que les catholiques emploient aujourd'hui.

L'État donne partout l'enseignement catholique. Aucun maître n'a le droit de l'attaquer. Peu d'enfants sont dispensés des cours de catéchisme. Quant à l'enseignement confessionnel, il est subsidié largement.

Et les ultramontains déclarent : Nous n'avons pas la justice, nous n'avons pas la liberté.

Ils n'ont pas la justice, parce qu'ils paient comme tous les contribuables l'enseignement de l'État, qu'ils n'aiment point, et l'État ne leur paie pas tout de leur enseignement à eux.

Ils n'ont pas la liberté, parce que, dans une commune pauvre, où il n'y aurait pas d'école confessionnelle, l'indigent serait obligé de subir l'école neutre. Pour lui rendre sa liberté, l'État devrait lui donner l'école que ses moyens ne lui permettent pas de construire.

Pas de justice? L'enseignement de la pacification sociale forme le citoyen d'aujourd'hui, disposé à vivre en paix avec les autres, quelles que soient leurs croyances. Le petit-frère ou la sœur, chargés de l'autre enseignement, forment des âmes de guerre. Leur passion n'admet pas le principe des libertés modernes, leur enseignement ne

Digitized by Google

convient qu'à un monde disparu. Pourquoi la collectivité subsidierait-elle des écoles qui tendent à la détruire?

Mais l'État, disent-ils, accorde à des citoyens une école qui leur convient : qu'il nous accorde aussi la nôtre! Ce sera l'égalité.

Si, aujourd'hui que le service personnel entre dans nos mœurs, un fils de famille assis à la table commune de la caserne refusait de prendre le potage préparé pour tous et réclamait un *masroné* ou une *polleuta* coûteux, l'État devrait-il les lui offrir? Il est une discipline sociale et civile qui s'impose à tous.

Pourtant nous ne sommes pas libres, gémissent les catholiques, puisque nos pauvres pourraient manquer de l'école par eux préférée, si l'État ne les aidait à la bâtir et à l'entretenir... Cette liberté consisterait donc à obtenir par l'impôt que les adversaires de l'école confessionnelle fussent obligés à la soutenir de leurs beaux deniers : leur contrainte serait la liberté, pour les ultramontains; une liberté qui ressemble à de l'oppression, pour les autres. Pour amorcer les premières lois sociales, les démocrates en appelèrent aussi à la liberté : l'ouvrier isolé en face du patron n'était pas libre, l'État devait le protéger. Aujourd'hui, on profite des idées vagues ou fausses qu flottent dans les mémoires simplistes pour nous présenter cet étrange argument. Et c'est un exemple instructif et amusant de ce que peut être la logique parlementaire, sur laquelle Hamilton écrivit autrefois de cruels paradoxes.

Pourquoi, dans cette querelle, où les mots jouent leur rôle, ne pas en choisir un qui traduise mieux la belle idée d'une école neutre? Au lieu de ce vocable, qui ne dit pas grand'chose à l'esprit et ne rappelle pas les principes du libre examen, appelons cette école de termes plus significatifs et plus imagés, et disons que c'est l'école de la pacification sociale et de la solidarité humaine, ou, plus brièvement, l'école du citoyen, c'est l'école de la tolérance et des concessions mutuelles que la tolérance nous impose.

Et quand elle deviendrait l'école d'un parti, où serait le mal, si elle professe que nos jugements ne sont pas définitifs et que la tolérance est une vertu?

Ne lui demandons pas d'enseigner aux jeunes intelligences telles opinions que choient pères et mères. Demandons-lui de préparer les enfants à respecter les opinions que les uns et les autres auront plus tard. Ce sera là le vrai sens de l'école du citoyen.

F. Mallieux.

Digitized by Google

La puissance du destin.

Il faut demeurer d'accord, à l'honneur de la vertu, que les plus grands malheurs des hommes sont ceux où ils tombent par les crimes.

LA ROCHEFOUCAULD. *Maximes*, CLXXXIII.

I

Le cours du professeur Emile Blois était terminé. Un brouhaha s'éleva. Aussitôt, de table à table, les controverses commencèrent. Un nouveau professeur entra. Il avait un visage d'acteur fraîchement rasé. Ses cheveux noirs luisants étaient divisés par une raie blanche médiane. Sanglé dans une redingote noire, à revers de soie, il s'avançait, robuste et poitrinant, faisant craquer le parquet sous ses pieds lourds, chaussés de bottines à bouts vernis. Le préparateur aux yeux chassieux grimpa à son échelle. Il donna deux tours de clef à la bonbonne à oxygène, mit au point la lanterne à projections. Un éclair fusa. Un cercle de lumière pâle et clignotante se dilata sur l'écran. Alors, en jacassant, avec des froufrous soyeux, un flot de jolies femmes parfumées et roses fit irruption dans l'auditoire. Des chaises furent bruyamment remuées. Sur l'estrade, dans la chaire, le beau de Brézieux, debout, son bâton indicateur à la main, feuilletait sa leçon sur les fouilles de Knossos. Un sourire de satisfaction, épanoui sur sa large face, découvrait, entre ses grosses lèvres rouges, ses dents éblouissantes et bien plantées.

Blois, d'un pas fatigué, traversa la salle. Il trouva l'antichambre déserte. Aux trois fenêtres qui donnaient sur la rue, les rideaux étaient soigneusement abaissés. Sur la petite table nue du secrétaire traînaient des feuilles de papier noircies. A côté d'un encrier en porcelaine étaient éparpillées des cartes

Digitized by Google

vertes. Une rumeur montait de la salle des fêtes avec des accords plaqués. Blois pénétra dans le vestiaire.

« Il y a une lettre pour monsieur, dit le garçon de salle en lui endossant sa pelisse; si monsieur veut bien passer au bureau... »

Blois poussa une porte. Immédiatement, sur une pile de brochures, il aperçut la lettre et devina qu'elle venait d'elle. L'adresse était écrite au crayon à l'aniline, hâtivement. Une grille ondulée oblitérait le timbre, un timbre anglais rose. Il portait l'estampille de Liverpool et la date du 23 février 1905.

Blois respirait. Depuis deux jours elle avait disparu. Les recherches n'avait pas donné de résultat. On se perdait en conjectures. Blois, horriblement inquiet, avait fait le tour des commissariats de police. Trois fois il s'était rendu à la morgue. Mais rien, rien. Depuis quarante-huit heures il ne vivait plus, dans la fièvre de ses mille occupations officielles. Maintenant il aurait baisé l'enveloppe carrée et grossière où s'attestait du moins une preuve de son existence. Son existence! Un moment Blois demeura, le cœur étreint d'une angoisse atroce, les jambes fauchées. Est-ce que cette preuve valait mieux que l'hypothèse de son suicide? Et puis, qui sait? Il est des désespérés qui vont si loin chercher la mort bienfaisante! Blois avait déposé sa canne contre le fauteuil, sa serviette bourrée sur le bureau ministre. D'une main fébrile il rompit le cachet. La pièce était sombre. Le gaz, en papillon, brûlait au-dessus d'un pupitre. A cette lueur triste, Blois déplia la double feuille. Dans le silence du cabinet ténébreux ronflait un vol engourdi de mouche. On percevait un bourdonnement de voix, le roulement assourdi des voitures dans la neige. Blois était devenu blême. Ses yeux s'agrandissaient et ses lèvres, qui tremblaient, semblaient épeler, tout bas, une à une, les phrases.

II

« Je sens bien, mon bon père, que je vais vous porter un coup terrible, un coup peut-être mortel.... Mais c'est plus fort que moi-même, plus fort que tout... Ayez pitié de moi... Je m'en vais... Nous devons nous séparer. Comme c'est terrible

Digitized by Google

à dire, et pourtant cela est... Aucune force humaine ne peut m'empêcher d'aller où je vais, où je dois aller... Adieu... A quoi bon vous dire son nom? Est-ce que vous pourriez comprendre? Êtes-vous bien sûr de m'avoir toujours comprise? Quels abîmes peuvent séparer deux êtres que les liens du sang devraient à jamais rapprocher! Dans huit jours nous serons sur la côte d'Amérique... Adieu, père, adieu! Cette lettre est la dernière que je vous envoie... Je ne vous écrirai plus. Il me le défend et il a raison... Ne cherchez pas à me revoir : vos efforts seraient inutiles... Si du moins la certitude de mon bonheur peut adoucir le mal immense que je vous fais, eh bien! père, je suis heureuse, je suis *très* heureuse. . Adieu et pardon!.... »

III

« Oui, elle a raison, se dit Blois, ceci est le coup de grâce. Elle est partie, et je ne la reverrai plus... Non, je ne la reverrai plus, répéta-t-il avec force... Est-ce que cela se peut?... Où aller?... Que devenir?... »

Ses dents s'entre-choquaient. Une sensation de froid intense le saisissait, lui glaçant les vertèbres; et il tremblait de tous ses membres comme un pauvre devant une porte close, l'hiver. « Mon Dieu, mon Dieu! » bégayait-il. Oui, c'était un écroulement, un effondrement irréparable. Subitement, sans qu'il pût comprendre pourquoi, un gouffre se creusait entre la vie et lui. Il était heureux, influent, respecté. Ses fonctions universitaires et administratives le mettaient en évidence, au premier rang de la société. Il avait joui des plus exquis plaisirs, des plus douces ivresses que pût procurer la vie de famille à un homme riche et considérable, en qui la société a placé sa confiance, et qu'elle honore et protège comme il l'estime et la défend. Tout cela n'était plus, tout cela se dissipait en fumée. Certes, la catastrophe imprévue et énigmatique dont il était victime ne le dépouillait ni de ses grades ni de ses biens. Cependant elle en supprimait l'âme. Maintenant que s'évanouissait le but adorable qui l'avait déterminé à les rechercher, à les accumuler et à les entretenir, Emile Blois en concevait mieux l'incroyable vanité. Il se sentait aussi nu et aussi misérable

Digitized by Google

que l'avait été, dans son île perdue, Robinson Crusoë au milieu de ses sacs d'or.

Une fois encore Blois essaya de relire la lettre. Il dut y renoncer : les lignes violettes dansaient devant ses yeux. Autour de lui les murs plâtrés tournaient. Des papillons jaunes et noirs montaient et descendaient dans une lumière hallucinée et diffuse. A la pendule de Boule, sur la cheminée, 6 heures sonnèrent avec un son étrange. « O! o! c'est épouvantable », hoqueta le malheureux. Il sentit que ses yeux s'humectaient et qu'il allait éclater en sanglots. En même temps, il se souvint qu'il était dans l'Université et que le Dr Emile Blois, commandeur de l'Ordre de Léopold, membre de l'Académie royale de Belgique, chef de cabinet du ministre de l'intérieur, ne pouvait pas céder en public à l'excès d'une émotion, peut-être légitime, mais dont l'explosion inconvenante ne pouvait se souffrir ici ni dans sa condition. Si quelqu'un survenait... Il était là, en pelisse, le visage bouleversé, les yeux pleins de larmes... Et voilà qu'il ne retrouvait plus sa canne, que son portefeuille, lui échappant des mains, versait sur le parquet un flot bruissant de feuilles de papier couvertes d'écriture... Oh! non, non... Blois étouffait... Il fallait sortir, s'évader, être seul... Seul! Eh! mon Dieu! ne l'était-il donc point?... Et que lui serait désormais la vie, sinon un désert affreux où la dernière clarté venait de s'éteindre ; où, sur le seuil du tombeau, la rigueur du destin le privait encore du secours de celle qui le réconciliait avec l'idée de la mort, en découvrant, à côté de cette déesse inexorable et sombre, le visage radieux d'une divinité non moins éternelle que sa triste sœur, mais enfin souriante, mais enfin lumineuse et consolante...

IV

L'air vif, au dehors, lui fouetta le visage. Il le respira avec délice et se rappela vaguement que, dans le vestibule, quelqu'un l'avait interpellé. Qui donc était-ce? Où avait-il entrevu cette personne? Il lui semblait que son sang, goutte à goutte, s'écoulât d'une plaie profonde au cœur. Les idées bondissaient et se heurtaient dans son cerveau comme les dépôts calcaires dans une eau bouillante. « Pourquoi faire

Digitized by Google

cela?... Ces choses sont-elles possibles?... C'est ridicule et incompréhensible... » Toujours les mêmes questions se posaient et Blois ne leur trouvait qu'une réponse sans fondement.

« Oui, la lumière vient de s'éteindre, se dit-il... Je marchais dans la nuit avec une pauvre petite flamme de bonheur et d'amour... Je l'abritais de mes deux paumes arrondies... Quelqu'un qui passait l'a éteinte en soufflant dessus... Que savons-nous?... Que sommes-nous?... Où allons-nous?... »

Il titubait comme un homme ivre. Deux ou trois fois sa serviette tomba. Les voitures, les trams et les autos s'entrecroisaient dans un tapage assourdissant. A chaque instant le beuglement enroué d'une sirène ou la voix irritée d'un cocher, debout sur son siège et gesticulant, l'arrachaient à ses réflexions, le rejetant sur les accotements, en sursaut. Et, tout d'un coup, la lumière se fit. Il vit clair en lui-même et cette clarté, en même temps qu'elle l'affranchissait du doute, l'aveuglait et lui causait une souffrance intolérable.

V

Il y avait quinze ans, une après-midi, il rentrait à l'improviste, pénétrait dans sa bibliothèque et surprenait Dorah, sa femme, la mère de Diane, dans les bras de Georges Veuillet, son disciple, presqu'un enfant. Au cri de terreur poussé par Dorah, à moitié morte de honte et de désespoir, avait succédé un silence funèbre. Très maître de lui, Blois, sans un mot, sans un geste, s'était retiré. Il n'avait plus reparu. Dorah lui devait tout. Il constitua avoué et la contraignit à se prêter aux formalités de l'instance en divorce par consentement mutuel, dont il venait d'entamer la procédure.

En vain la malheureuse l'implora-t-elle. Il demeura impitoyable. Il éprouvait une sorte de volupté étrange et perverse à la torturer, à lui faire expier, par deux années d'ennuis quotidiens, la faute d'une heure d'égarement coupable, où l'âme impuissante n'avait pu que gémir, le visage voilé. Et maintenant il revoyait l'attitude éplorée, les grands yeux suppliants de Dorah... Comme elle avait dû souffrir! Et lui, de quel droit l'avait-il jugée, de quel droit s'était-il érigé en justicier et en bourreau?... N'avait-il point connu de pires déportements? Ne l'avait-il point cent fois trompée, sciemment, avec

Digitized by Google

cette légèreté que donne l'habitude du vice à une mentalité d'homme du monde?... Qu'il eût été doux de pardonner, cependant... Qu'il eût été consolant et noble de vaincre la force de la vie, par la sagesse qu'elle suscite chez ceux qui ont compris son pouvoir, et savent s'y résigner sans s'y abandonner... Mon Dieu! Elle l'aimait, elle seule l'avait aimé...; oui, un bonheur plus ferme, un bonheur plus pur et plus touchant se levait du passé détestable, comme une fleur magnifique et radieuse... Il n'en avait pas voulu... Il l'avait repoussé du pied dédaigneusement...

VI

« Je me dis, aujourd'hui, que ces choses sont au-dessus de nos conceptions, qu'elles sont cruelles et iniques; qu'il est inconcevable que la nature humaine, dans ses résolutions les plus importantes, n'offre rien de supérieur à l'instinct animal, et moi-même, autrefois, dominé par toutes les rigueurs de la raison, agissant en pleine connaissance de cause, j'ai été déterminé à un acte tel, que les plus folles impulsions de l'instinct eussent peut-être hésité à l'accomplir... J'ai renié une femme qui m'aimait assurément plus que je ne l'aimais, car je suis convaincu que, dans ma situation, elle n'aurait point agi comme je l'ai fait... J'étais un misérable et ma conscience était en repos... La justice des hommes m'approuvait... Oui, elle m'approuvait... Mais n'y a-t-il point une justice plus clairvoyante, plus lumineuse et plus profonde que celle que nous avons créée pour la sauvegarde de nos désirs et de nos intérêts?... Elle existe... Je la pressens... Tout, en ce monde, se compense... Hier, j'ai rejeté Dorah de ma route; aujourd'hui, Diane m'écarte de la sienne... Mon égoïsme rigide et sans entrailles est mon châtiment... Il est certain que j'ai légué à ma fille mon obstination inflexible et ma logique sans tempérament... »

VII

Diane était partie dans l'après-dîner du samedi. Là-haut, dans sa chambre délicieuse de jeune fille, Blois, en imagination, la voyait se coiffer, piquer une épingle à gros cabochon

Digitized by Google

d'opale dans son chapeau noir, une autre épingle serrée entre les dents. Elle revêtait son paletot de velours fauve, descendait le large escalier en chêne, à balustrade sculptée, emmitouflée dans ses chaudes fourrures, sa main mignonne, finement gantée de chevreau blanc, posée sur la rampe polie. Les tapis épais, retenus par des baguettes de cuivre jaune, étouffaient le bruit de ses pas... Maintenant elle traversait le vestibule de marbre blanc, aux murs froids et sonores où, cette fois, le clic-clac de ses petits souliers vernis retentissait jusqu'aux voûtes moulurées. Elle s'arrêtait au portemanteau, rectifiait d'un joli pincement des lèvres les plis de sa voilette à pois noirs, bordée de velours... A la clarté de la veilleuse rouge, la psyché lui renvoyait l'image de sa figure enfantine et gracieuse, où éclataient la joie de vivre et l'ivresse d'aimer... Puis elle déplaçait les en-cas, se choisissait un mince parapluie à gaine de soie, à manche d'or ciselé...

« Est-ce bien ainsi qu'elle s'en est allée ? » se demandait le malheureux, dont le front s'inondait d'une sueur d'agonie... Il la voyait soulever la portière de velours cramoisi, descendre les marches en hémicycle, ouvrir la porte, disparaître... « Ma petite fille ! » s'écria-t-il. Et il tendait les bras dans le vide. Le son de sa voix l'effraya. Il regarda autour de lui avec anxiété : il était sous les arbres d'une avenue déserte ; personne n'avait pu entendre son cri de désespoir dans la nuit.

VIII

Le tram vert et blanc arrivait à toute vitesse et n'était plus qu'à trois cents mètres de lui. Blois, brusquement, eut l'intuition que c'était ce tram-là seulement et pas un autre qui devait accomplir *la chose*. Il boutonna soigneusement sa pelisse, assura son chapeau de soie sur sa tête et tira de sa serviette un journal, dans la lecture duquel il parut s'absorber. Il marchait rapidement sur la bordure grasse et luisante du trottoir, à cinquante centimètres à peine de la voie. « Oui, réfléchit-il, il faut les punir, il faut les punir en se punissant soi-même... » Il s'arrêta : « Et si je reculais ? » dit-il à voix haute. Il se remit à courir sur la bordure de pierre bleue. « Non, non, voilà ce qu'il faut... Une chute, et tout est dit, et je suis délivré de mes terreurs et de mes doutes ; je les châtie,

Digitized by Google

et ce cauchemar pèsera sur toute leur nouvelle existence... Et si je me ratais ? » pensa-t-il alors... Il se vit étendu sur une civière d'hôpital, broyé, mais respirant encore... Il souffrait abominablement et, au-dessus de lui, Schonberg, le ventre barré d'un tablier rouge de sang, penchait son visage hermétique et en même temps goguenard.

« Mais non... C'est impossible... Lancé sur cette pente, *il* doit faire ce qu'il faut... » A cent pas, on entendait le ronflement de l'énergie électrique dans le câble aérien, et le sautillement métallique de la roulette du trolley.

« Attention », se dit Blois. Il se sentit très lucide. Il était descendu du trottoir et marchait sur la voie, dont les rubans d'acier parallèles prolongeaient jusqu'au bas de la côte un double sillon de clarté.

Le wattman, impatienté, sonnait sans relâche. D'une pièce Blois se retourna et vit *la chose*, lancée sur lui comme un bolide. La plate-forme avant était bondée. Un monsieur en chapeau mou, les bras tendus, faisait des signes désespérés. « Mais c'est Schonberg, dit Blois. Oh! que c'est étrange... Que c'est étrange...» Il fit deux ou trois pas, précipitamment, et se jeta sur le côté. Il entrevit des visages blafards, qui grimaçaient convulsivement dans une lumière éblouissante, avec un mouvement de recul et de terreur indicibles. Une clameur d'horreur monta. Blois avait disparu sous la voiture motrice.

PIERRE BROODCOORENS.

Digitized by Google

A propos d'un livre de Loisy et de quelques autres.

A. Loisy a fait paraître un nouveau livre dont l'intérêt ne le cède en rien à celui de ses précédents ouvrages.

On sait combien différencient entre eux les Évangiles sur les péripéties de la vie du Christ. Mathieu le fait naître sous Hérode et raconte la fuite en Égypte et le massacre des innocents, dont les autres évangélistes ne disent rien. Luc fait naître le Christ dix ans plus tard, alors qu'Hérode était mort et que son fils Archélaüs avait été détrôné par Rome. Jean prétend qu'il vint plusieurs fois à Jérusalem et prêcha pendant trois ans; les trois autres Évangiles ne le font prêcher que pendant un an au plus et son arrivée à Jérusalem fut suivie promptement de son supplice. Toutes les principales circonstances de sa courte vie sont racontées différemment par les narrateurs, d'ailleurs inconnus, qui les rapportent.

Dans *Jésus et la tradition évangélique* (1), M. A. Loisy essaye de dégager le peu qui se puisse connaître et préciser, dans tout ce qui fut écrit à propos de l'homme extraordinaire et mystérieux qui occupe le plus haut sommet de l'histoire. Son livre commence par cette confession piquante : « Il faut renoncer à écrire la vie de Jésus, les matériaux font défaut; tous les critiques le reconnaissent. » On va même, de nos jours, jusqu'à nier qu'il ait existé. Et A. Drews s'est fait un nom, en Allemagne, en essayant de prouver que le Christ n'est qu'une allégorie mythique.

Il faut en tout cas se persuader de ceci : c'est que, de son vivant, Jésus de Nazareth a passé presque complètement inaperçu, et que le drame de sa condamnation et de sa mort, comme perturbateur de la paix romaine en Judée, n'a éveillé l'attention de personne; « que d'ailleurs le Christ n'a rien écrit lui-même, ni qu'aucune parole recueillie de sa bouche n'a été couchée immé-

(1) Émile Nourry, éditeur, rue des Écoles, Paris.

Digitized by Google

diatement par écrit. Nulle déclaration de lui n'existe, un peu circonstanciée, concernant l'idée qu'il avait de son rôle ». Les premiers documents où il soit question de lui, du moins parmi ceux arrivés jusqu'à nous, sont les épitres de Paul et datent de vingt ans après sa mort. Or, Paul ne l'avait point connu personnellement, et il transforma son enseignement de telle sorte qu'il dépassa la pensée de Jésus au point de se trouver en conflit aigu avec celui de ses disciples encore vivants, Pierre, et avec Jacques, le frère du Christ, que la communauté de Jérusalem avait accepté comme chef.

C'est d'ailleurs grâce à Paul et à ses théories sur le rôle du Christ comme rédempteur de tous les hommes, que le christianisme a vécu. Jésus n'a jamais prétendu annoncer le royaume de Dieu qu'aux seuls Israëlites, et, à écouter Pierre et Jacques, il fallait conserver les rites juifs, y compris la circoncision, ce que le monde romain n'eût jamais accepté. Dès le début, le rôle et la prédication du Christ se trouvent donc singulièrement modifiés. Les Évangiles y ajoutent des lueurs et des obscurités; ils ne commencent à se former que vingt ans après les épitres de Paul sur une tradition que défigurait ou transfigurait déjà la foi. « Ils ne sont pas des documents historiques, mais traduisent des impressions et des souvenirs qui se sont transformés et modifiés, grâce au mouvement de foi qui est la vie même de l'Église naissante. »

Ils sont d'ailleurs l'œuvre de groupements ou de communautés qui les ont constituées d'après diverses sources : des traditions populaires; une biographie en araméen, qui a peut-être été dictée par Pierre; un recueil de discours, qu'on attribue à Mathieu. Ces sources ont fourni un certain fond historique; l'imagination populaire, alimentée par la légende et le mythe, la foi naissante, les nécessités de la polémique y ont ajouté le surnaturel : les récits de la nativité, la tentation au désert, les miracles, la résurrection et les apparitions à Jérusalem et en Galilée, et enfin l'ascension vers les espaces interplanétaires où la foi populaire, jusqu'à nos jours, situe le Ciel.

Quant au IV^e^ Évangile, celui de Saint-Jean, qu'on a cru longtemps, dit Loisy, d'un théologien mystique, disciple de Philon d'Alexandrie, il apparaît aujourd'hui, d'après les études de Wellhausen, comme étant également l'œuvre de plusieurs rédacteurs. Des retouches ultérieures y furent faites ou par eux, ou par leur

Digitized by Google

école. Cet Évangile laisse tomber tout ce que les trois premiers récits retenaient encore des traits caractéristiques de Jésus vivant et agissant. Il n'est plus qu'une œuvre de foi tendant à l'exaltation du Christ Dieu immortel.

Les Évangiles ont donc été écrits à une époque où l'esprit critique n'était point né, par des groupes qui n'ont pas comparé entre eux leurs travaux parallèles d'où résultent les insolubles contradictions qu'on y relève. Ce sont des œuvres dont les trois premières ont un certain fondement historique, qu'il s'agit d'en dégager. Voici le résumé de ce qu'en dit Loisy :

« Jésus est né probablement en Galilée, à l'époque de Tibère, d'un père menuisier-charpentier et charron. Il exerça lui-même la profession paternelle. Quand sa vocation se déclara, grâce à une intervention de l'Esprit qui restera une éternelle énigme, Marie, sa mère, était veuve avec de nombreux enfants dont il n'est même pas certain que Jésus fut l'aîné. Aucun membre de sa famille ne paraît d'ailleurs avoir, de son vivant, adhéré à l'Évangile.

« La prédication de l'ermite Jean-Baptiste fut ce qui détermina Jésus à quitter son métier et à annoncer, lui aussi, le prochain royaume de Dieu. Il fut de ses adhérents, et, quand le Baptiste fut emprisonné, Jésus se décida à reprendre son rôle. Mais, au lieu de continuer son apostolat en Judée, il préféra remonter vers sa patrie, en Galilée. Nazareth, pourtant, lui fut toujours indifférent ou hostile ; mais il trouva meilleur accueil aux bords du lac de Tibériade. Il y eut bientôt de fervents disciples, surtout parmi les pauvres, les publicains et les pêcheurs du lac. Sa parole était vivante, pénétrante et comme inspirée, son âme chaleureuse et accueillante aux misérables et aux affligés. Il paraît, en outre, avoir eu ce don mystérieux et rare qu'ont certains privilégiés, de guérir par la voix, le geste ou l'imposition des mains, les malades, les déments. Il leur parlait avec autorité, et le calme revenait dans ces âmes troubles et inquiètes.

« Il est à croire que la prédication à l'ouest ne dura que quelques mois. Une pointe vers Nazareth n'eut aucun succès. Ceux de la rive orientale se montrèrent également réfractaires. Par contre, le succès fut marquant autour de Capharnaum, à ce point que Jésus jugea opportun de s'adjoindre des auxiliaires.

« Hérode Antipas, l'un des fils d'Hérode le Grand, était gou-

Digitized by Google

verneur de Galilée et habitait Tibériade; cette effervescence populaire qui avait pour thème un futur royaume de Dieu, lui porta ombrage; il devint bientôt menaçant; Jésus et ses disciples en furent informés et se décidèrent à porter en d'autres lieux leur prédication. D'ailleurs, leur chef nourrissait le dessein d'aller au loin, sur un plus grand théâtre, c'est-à-dire à Jérusalem, en Judée. Il ne s'y décida toutefois pas encore, mais s'en fut dans la direction des villes païennes de Tyr et de Sidon, pour y demeurer caché — à en croire Marc —, en tout cas pas pour évangéliser. Les païens ont toujours été des étrangers au cœur de Jésus. Il suffit de rappeler sa réponse à la Phénicienne lui demandant de guérir sa fille : « Le pain des enfants (d'Israël) « ne doit pas être jeté aux chiens. »

« Le temps passé en Phénicie avec ses disciples acheva leur initiation. C'est en revenant vers la Galilée que Pierre, pour la première fois, salua Jésus du nom de Christ, ce qui veut à proprement dire : « oint du Seigneur ». Jésus accepta le titre, mais recommanda le secret. Il ne crut pas encore le moment favorable de révéler sa mission et défendit à ses disciples de l'appeler Messie.

« Cependant, il s'avance vers la Judée, après avoir retraversé la Galilée sans s'y arrêter. Il prêche d'abord en Pérée, et enfin, après s'être arrêté un temps à Jéricho, il se dirige vers Jérusalem. Ses disciples, dit Marc, le suivaient étonnés et pleins de crainte. Comment, en effet, l'autorité romaine allait-elle accueillir l'annonce d'un royaume nouveau dans Israël? Jésus lui-même sentait l'aventure dangereuse, disant : « Qui cherche sa vie la « perd et qui la perd la gagne. » Toutefois, il persévéra avec sérénité et ne songea pas à retourner à la vie tranquille et sûre de son atelier de Nazareth.

« Il obéit à l'ordre intérieur de Celui qu'il nommait son Père, et sa confiance gagna enfin ses disciples. Ceux-ci en approchant de la ville sainte, et convaincus que le royaume de Dieu allait se manifester, organisèrent une sorte d'entrée solennelle, cueillant des palmes et précédant leur maître, monté sur un âne, en criant : « Hosanna au fils de David! Béni soit celui qui vient au « nom du Seigneur! » On était au temps pascal. Le petit cortège se dirigea vers le Temple, que Jésus voyait peut-être pour la première fois et qu'il trouva entouré de vendeurs d'animaux pour les sacrifices et de boutiques de changeurs envahissant

Digitized by Google

jusqu'aux parvis. Ce spectacle, que connaissent tous ceux dont la pudeur s'est effarouchée du trafic qui se fait généralement autour des sanctuaires, scandalisa fortement l'âme neuve et impressionnable du Christ. Avec sa troupe, il chassa les vendeurs, bouscula les étalages, renversa les bancs et les tables des changeurs. Enfin, ce fut un acte insolite d'autorité qui provoqua une sorte d'émeute et exaspéra surtout les prêtres qui autorisaient, de temps immémorial, le trafic des victimes autour du temple et en tiraient profit.

« Ces deux faits, l'acclamation messianique et l'expulsion des marchands, décidèrent du destin de Jésus. Dès ce moment les prêtres virent en lui un ennemi et cherchèrent à indisposer contre lui l'autorité romaine. Ils en trouvèrent bientôt le prétexte dans sa prétention à fonder un nouveau royaume et n'eurent plus d'autre pensée que de se saisir de lui.

« Mais le Christ et ses disciples sentant venir l'orage, quittaient prudemment Jérusalem tous les soirs pour aller coucher à la campagne chez un certain Simon, qui habitait à Béthanie. La Pâque fut célébrée par la petite troupe dans Jérusalem même, comme l'ordonnait la loi, mais, le soir venu, Jésus et les douze se retirèrent non pas à Béthanie, où ils croyaient leur retraite dépistée, mais en pleine campagne, au mont des Oliviers, pour y passer la nuit, et peut-être aussi dans l'espoir toujours ardent d'y recevoir enfin de Jéhovah — qui de temps immémorial se manifestait et était adoré sur le sommet des montagnes —, d'y recevoir l'investiture du royaume de Dieu, laquelle, d'après les prophéties, devait avoir le mont des Oliviers comme théâtre.

« C'est là que le Christ fut attaqué par une troupe de gens armés, guidés par Judas; il y eut une courte bagarre; les disciples essayèrent de se défendre et de protéger leur Maître; ils avaient deux épées et s'en servirent; le sang coula et une oreille fut coupée. Mais la lutte était inégale. Jésus fut saisi, capturé, et tous ses disciples, stupéfaits et épouvantés de voir pris et lié celui qu'ils croyaient le Maître et le Christ puissant dans Israël, l'abandonnèrent et s'enfuirent.

« Seul Pierre, le plus dévoué, rentra à Jérusalem et se glissa dans la cour du Grand Prêtre pour y suivre les événements. Il y fut découvert par une servante et l'on sait qu'il nia trois fois être Galiléen et de ceux de Jésus. Mais à la troisième alerte, se

Digitized by Google

jugeant compromis, il partit à son tour. « Alors ses disciples l'abandonnèrent, dit Marc, et s'enfuirent tous. »

« Dès le matin, ajoute-t-il, les princes des prêtres s'étant assemblés avec les anciens et les scribes et tout le Conseil, le jugèrent et le condamnèrent à mort. Mais toute sentence capitale devait être sanctionnée par l'autorité romaine. Ils livrèrent donc Jésus au proconsul, en l'accusant d'être un perturbateur, d'avoir prêché un nouveau Royaume et de s'y être adjugé le titre de Roi. Pilate interrogea lui-même le délinquant. Jésus ne répondit rien d'abord, mais Pilate le pressa lui demandant : « Es-tu le Roi des Juifs ? » Jésus lui répondit : « Tu le dis. » Cette réponse, par laquelle il allait au-devant de sa condamnation, fut sa perte et son apothéose. Si Pilate, dit Loisy, l'eût emprisonné ou laissé s'épuiser dans une prédication mal écoutée, il ne fut jamais devenu ni le Christ ni le phare puissant d'une civilisation nouvelle, qu'a été et qu'est encore l'humble artisan de Nazareth. Cette condamnation fut d'ailleurs « juridiquement inattaquable ». L'aveu du délit fut cloué au-dessus de la tête du supplicié en langues grecque, israélite et latine.

« L'exécution suivit immédiatement la sentence. Jésus fut d'abord flagellé comme c'était l'usage, tandis que les soldats se gaussaient de ses prétentions à la royauté et lui en remettaient ironiquement les attributs, la couronne et le sceptre ; après quoi il fut conduit hors de Jérusalem, au lieu des bois de justice, qui se trouvait être un plateau aride et assez élevé. Il y fut cloué en croix sur deux troncs d'arbre, et abandonné à son destin.

« Au bout de trois heures de souffrances, il mourut. Les princes des prêtres étaient là, voulant assister à son supplice.

« Il est à supposer, dit Loisy, que vers le soir les soldats détachèrent le corps et le mirent dans quelque fosse (1), où l'on

(1) Cette fosse creusée dans le roc fut probablement l'excavation en forme de sépulcre que l'on retrouva lors des fouilles exécutées à la demande de l'impératrice Hélène, mère de Constantin le Grand. On sait que Jérusalem fut brûlée et rasée jusqu'au sol par les soldats de Titus en l'an 70. Quand le christianisme eut conquis l'Empire, on chercha à retrouver des vestiges de la passion. Le Golgotha était alors surmonté d'un temple à Vénus; on le démolit et sous ses fondements on trouva dans le roc, en forme de tombeau, une excavation.

Digitized by Google

jetait pêle-mêle les restes des suppliciés; aucun des disciples n'avait assisté à la mort de Jésus, aucun ne vit traîner son corps au charnier. »

Quant à la résurrection et aux apparitions, ce sont là légendes créées par la foi et sur lesquelles les Evangiles se contredisent. Marc dit qu'un ange fit savoir aux disciples que Jésus leur apparaîtrait en Galilée. Jean et Mathieu, trouvant la distance énorme, le font apparaître à Jérusalem, le troisième jour. Luc met sa première apparition sur la route menant à Emmaüs.

La résurrection du Christ est, pour Loisy, un acquit de la tradition : « Ce fut Pierre qui obtint le premier la preuve et la certitude que réclamait la foi. Un matin, à l'aube, en pêchant dans le lac Tibériade, il vit Jésus. Déjà sans doute il avait rassemblé autour de lui les autres disciples. Il ranima de son ardeur leur foi chancelante. L'impulsion étant donnée, cette foi grandit par le besoin même qu'elle avait de se fortifier. Le Christ apparut aux onze comme il était apparu d'abord à Pierre. En un sens les visions furent un produit de la foi au Christ. Jésus mort, devait ressusciter, parce que le Christ ne pouvait pas rester captif de la mort. »

C'est à ces minces proportions que l'histoire ramène, d'après Loisy, la personne, la vie active et la fortune du Christ. Un illuminé du peuple, qui gagne à lui des pêcheurs, des publicains, des femmes et des miséreux en leur promettant le bonheur; que les pouvoirs arrêtent comme perturbateur et mettent à mort pour avoir, eux, la paix; cela s'est vu des centaines de fois au cours de l'histoire, sans tirer à conséquence; le dernier en date de ces martyrs fut Francesco Ferrer. Pourquoi l'étonnante réussite du cas de Jésus de Nazareth ? Pourquoi ses disciples affolés après l'attaque nocturne au mont des Oliviers, fuyant jusqu'en Galilée après la mort du Maître, et retournés au modeste gagne-pain qui les faisait vivre, se sont-ils ravisés et sont-ils retournés dans Jérusalem, indifférente ou hostile, pour s'y atteler, à travers tous les périls, à l'idéal que le Christ leur avait montré ? Pourquoi le christianisme a-t-il survécu, est-il sorti de l'humble aventure du Christ ?

Est-ce son enseignement, sa morale qui auront eu cette singulière vertu ? Est-ce leur beauté, leur force, leur grandeur qui raniment, enthousiasmeront ses disciples et assureront le triomphe de l'idée pour laquelle Jésus est mort ? Loisy les soumet à la

Digitized by Google

même froide analyse que celle qu'il a appliquée à la vie du Christ. Le résumé qu'on en donne ici, lui est emprunté presque mot à mot; on n'en change que l'ordonnance pour en montrer plus clairement l'enchaînement.

L'enseignement de Jésus se résume en un petit nombre de notions bien simples; il ne l'avait pas cherché dans les livres; cet enseignement s'était formé en lui à travers les circonstances de sa jeunesse; il coula comme de source quand l'Esprit le fit parler (qu'il soit permis de remarquer en passant que c'est la seule fois, à notre su, que l'auteur, dans son exposé, fait intervenir l'*Esprit* : c'est assez d'ailleurs pour laisser une voie ouverte).

La morale et l'enseignement du Christ, Loisy les décrit comme essentiellement enthousiastes et eschatologiques, c'est-à-dire dominés par la pensée de la fin prochaine du monde.

Le christianisme est un message de Dieu sur le prochain avenir et quand on entreprend de définir son essence, on ne trouve que l'idée du royaume de Dieu, royaume qui est un bien futur, conséquence et récompense de la justice acquise dans le présent. Cet avenir céleste, le Christ le conçoit comme un banquet; il parle du royaume où on se mettra à table avec les patriarches; où lui-même boira encore à la coupe du vin avec ses disciples; parce qu'il se représente le règne de Dieu comme l'état d'une société où l'on est heureux en commun.

« Mais ce royaume, il vient l'annoncer aux seuls juifs : Jésus s'est dit « Roi des juifs »; il n'a pas pensé à se dire : roi de l'humanité. Et la formule de sa condamnation fixée sur sa croix, témoigne que le cadre de sa fonction demeure national, comme celui du règne de Dieu.

« Cependant l'Évangile ne sera pas une entreprise de guerre sainte, en vue de la délivrance nationale, mais une préparation des cœurs par la justice. C'est par ce joint que passera tout l'apostolat de Paul au monde gréco-romain.

« Les élus ne seront pas une assemblée de purs esprits, d'âmes immortelles, mais de vivants en chair et en os et ce n'est pas uniquement par métaphore qu'on les représente réunis en un festin. Quant à la destinée qui attend les incrédules et les indifférents, Jésus ne s'est guère prononcé à cet égard et il est fort possible que sa pensée ait été assez flottante en un sujet où nulle expérience ne facilite la précision.

Digitized by Google

« Le Christ d'ailleurs concevait la fin du monde comme très proche; il l'attendait de son vivant, du vivant de ses disciples; c'est ce qui explique les avertissements multipliés de se tenir prêts, de veiller; la déclaration formelle touchant l'apparition triomphante du Messie, au cours de la génération présente.

« C'est ce caractère absolu et l'on peut ajouter chimérique de l'espérance qui explique le caractère tout aussi absolu, idéal et impraticable de la morale évangélique si on la prend dans son ensemble selon la signification originale de ses préceptes. Toute cette morale est conçue en vue de l'avènement du règne de Dieu, supposé prochain. Telle qu'elle est exposée dans son code principal, le Discours sur la montagne, elle présente un caractère d'exigence enthousiaste qui ne s'explique que par l'attente de la catastrophe imminente. Tendre la joue gauche quand on reçoit un soufflet sur la droite, laisser prendre sa tunique à qui a déjà pris le manteau, sont des actes de patience ou de générosité qu'on peut trouver méritoire chez un particulier; mais un pays où tous les gens de bien se conformeraient à ces maximes, au lieu de ressembler au royaume des cieux, serait le paradis des voleurs et des scélérats.

« La famille est à laisser comme les biens du monde; on chercherait d'ailleurs en vain dans les discours évangéliques un conseil sur l'éducation des enfants.

« Il est superflu encore de chercher dans l'Evangile une doctrine d'économie sociale et politique ou seulement un programme de conduite morale pour les existences individuelles qui doivent se dérouler, selon l'ordre de la nature, dans la suite indéfinie de l'humanité. A plus forte raison l'Évangile ignore-t-il la science et ses droits, la civilisation et ses avantages. Pour se croire autorisé à prétendre, non qu'il les recommande ou les favorise, mais qu'il ne les exclut et ne les condamne pas, il faut ne tenir aucun compte de la forme des conseils et même en négliger beaucoup le sens.

« S'affranchir de tout lien terrestre, se soustraire aux inconvénients moraux et aux embarras que crée le soin des intérêts matériels; n'avoir pas même souci des nécessités primordiales de la nature, le vêtement, le boire et le manger, s'en remettre pour tout à la providence de Dieu, après avoir tout abandonné; vivre aussi librement que les oiseaux du ciel, avec l'amour de Dieu et des hommes, la patience parmi toutes les difficultés, les

Digitized by Google

épreuves et la mort, dans l'espérance du grand avènement; c'est à proprement parler toute la morale de l'Évangile.

On voit qu'en somme la vie monacale contemplative en est la réalisation la plus immédiate, la plus sincère, et on ne peut s'étonner de voir, au cours de l'histoire, les monastères se multiplier.

Mais ce qui s'explique moins, c'est l'attrait que va exercer cette doctrine sur le monde grec si avisé, si pondéré, délicat avec une pointe de sensualité, ami des arts et de la spéculation scientifique et ouvert à la joie de vivre de la vie de ce monde. Et sur la Rome des Césars où domine l'esprit froid, pratique, résolu, ennemi du rêve et qui croit bien moins à la fin du monde et à l'avènement du royaume de Dieu, qu'à la pérennité de sa propre domination terrestre Et non seulement cet humble juif, né du peuple, conquiert avec son Évangile héroïque et doux et sa morale inaccessible ces deux puissantes civilisations, mais encore toutes ces hordes de barbares asiatiques qui viennent pendant trois siècles se heurter à leurs frontières et en faire le siège. Les uns après les autres, ces peuples neufs abandonnent leurs prêtres et leurs dieux et se rallient au christianisme, au Dieu des vaincus.

Tout est subjugué par cet artisan nazaréen qu'on dit n'être venu que pour les brebis d'Israël. Et pour la première fois la terre est le siège d'un culte non plus local, non plus national, mais qui s'étend à cent peuples divers. C'est là le prodige que Loisy devrait expliquer. Il est de taille à le faire, souhaitons qu'il en soit d'humeur; ce ne sera ni le moins curieux, ni le moins intéressant de ses livres.

***

On sait que le problème chrétien a également agité Tolstoï et que pendant les trente dernières années de sa vie, il n'eut guère d'autre préoccupation que de l'élucider pour lui et de répandre ensuite la foi ardente, enthousiaste qu'il avait enfin reconstituée en lui-même.

Cette foi il l'avait retrouvée dans l'Évangile; mais l'interprétation que lui donnait l'église orthodoxe ne le satisfit point. Il voulut voir, creuser à fond, aller jusqu'aux textes grecs, les retraduire pour son compte et les coordonner. C'est ce travail qui vient de paraître dans une traduction française (1).

(1) *Œuvres complètes de Tolstoï.* Les quatre Évangiles, Ire partie. Traduction de Bienstock. — P. V. Stock, éditeur, Paris.

Digitized by Google

N'y cherchons aucun esprit critique ; Tolstoï accepte tout des paroles évangéliques ; il ne discute pas l'authenticité d'un texte, ne redoute aucune interpolation ; le surnaturel le plus audacieux ne choque même pas un instant cet homme qui fut jusque cinquante ans positiviste. Il consacrera quarante pages à débrouiller la Tentation au désert et l'on sait quelles invraisemblables fantasmagories y sont entassées, jusqu'à la montagne où Satan transporta Jésus, montagne assez haute pour que de son sommet tous les royaumes de la Terre fussent visibles. Satan les offrit tous à Jésus s'il consentait à l'adorer.

Tolstoï s'éternise sur cet épisode aussi absurde qu'inutile, tournant et retournant les textes originaux et épiloguant sur les commentaires qui en ont été faits. Loisy dans son « Jésus » ne consacre que quelques lignes à cette légende, et ce afin de faire voir pourquoi les rédacteurs du quatrième Evangile n'en ont pas eu besoin et l'ont écartée, sans mot dire.

La grande préoccupation de Tolstoï est d'ailleurs le Sermon sur la montagne d'où il cherche à dégager la vraie morale qu'est venue enseigner le Christ. On sait qu'il en tira les préceptes qui furent désormais le pivot de sa vie et auxquels il chercha à convertir l'humanité. « Ne recourrez point aux tribunaux ; ne prêtez jamais serment, ne résistez ni au mal, ni à la violence. » Il consacre cent cinquante pages à élucider ces règles sur lesquels il veut bâtir la société nouvelle.

Loisy est beaucoup plus bref à leur égard et y voit plus clair. Il avait conclu : « Que ce soit son mérite ou son défaut, la morale de l'Evangile est subordonnée à la conception de la fin prochaine du monde ; si on essaie de l'en détacher, de la prendre seule comme l'essence de la foi et de la religion, en même temps qu'une instruction suffisante pour la direction de l'individu, l'institution de la famille et de la société dans tous les temps, on n'aura qu'une doctrine incomplète, sublime peut-être, mais inapplicable, jetée comme un défi permanent à l'expérience des hommes et à la réalité des choses. »

On ne pouvait mieux dire : l'œuvre de Tolstoï est un témoignage émouvant des hésitations, des anxiétés qui l'ont saisi. Elle est un épisode marquant dans l'histoire de sa vie et de l'évolution de sa conscience. Sa valeur se borne à cela, aujourd'hui que tant de travaux ont été entrepris et menés à bonne fin pour déblayer ce que l'histoire, la tradition et la foi ont apporté

Digitized by Google

aux Évangiles et ce qu'il en faut garder pour l'édification de l'avenir.

***

Ce départ n'est pas entièrement fait dans l'âme ballottée et inquiète d'un penseur qui s'intitule un pessimiste et qui a déjà donné une série de recueils de pensées philosophiques dont *La soif du juste* fut couronnée par l'Académie française et dont les deux derniers ont paru à deux ans d'intervalle (1).

L'auteur procède par aphorismes, dont beaucoup sont d'une concision nette et forte et où se révèlent les agitations d'un esprit que trouble la pensée tourmentée et multiple du siècle. Quelques exemples parleront mieux qu'un commentaire :

« Les plus grands génies ne font qu'illuminer d'éclairs le firmament noir et orageux du mystère éternel.

« De l'infini que voyons-nous? Le rideau qui nous en sépare.

« Le principal attribut de la vie humaine, c'est l'inquiétude.

« La mécanique universelle est amalgamée d'admirable et d'horrible et plus on y pense moins on sait qu'en penser. »

Pourtant il ne consent pas à s'enfermer dans ce pessimisme désolé. Il en sort par une sorte de pragmatisme, où semble l'avoir amené l'influence de William James :

« Quand la croyance en Dieu ne serait qu'une superstition, c'en serait une non seulement bonne mais nécessaire à garder.

« Malgré l'iniquité qui remplit tout ce que de la nature perçoivent nos regards, on ne peut admettre qu'en dehors de la conscience humaine il n'y ait aucun sentiment de justice dans tout l'univers.

« Lamentable, la foi, car elle manque de base; plus lamentable l'incrédulité qui plante à sa cime comme bouquet ou drapeau le néant!

« Sans l'au-delà du tombeau, l'en-deçà perd toute signification. »

Il fait un pas de plus en disant :

« Dieu c'est la concentration idéale du beau et du bien épars dans l'univers.

« La raison lorsqu'elle est très montée et qu'elle plane au des-

(1) *La conquête de l'infini, La soif du bien*, par EDMOND THIAUDIÈRE. — Paris, Fischbacher, éditeur.

Digitized by Google

sus de sa propre impuissance, bien loin de mépriser la foi, l'admire et l'envie. »

Et cette foi, Ed. Thiaudière la précise au cours de quelques pages qu'il appelle, non sans courage par le temps qui court, son testament religieux :

« Je crois d'une manière très ferme que s'il y a dans l'univers un principe funeste, générateur du mal, il y existe aussi un principe vivant et actif du bien et qu'il importe à l'homme de s'y rattacher; je crois que l'esprit issu de ce principe du bien a suscité l'Être extraordinaire qu'on nous rapporte avoir vécu trente-trois ans sous le nom de Jésus de Nazareth et être mort crucifié à Jérusalem en expiation de ses vertus sans rivales. »

Les petits livres d'Ed. Thiaudière sont à lire et on trouvera profit à les méditer. Ils sont un des multiples reflets des agitations d'un temps qui s'intéresse plus que jamais aux grands problèmes de la philosophie et de la morale, tout en brandissant les solutions les plus contradictoires. C'est pour tâcher d'apporter du calme et de l'accord dans ce désordre des esprits qu'Eupen vient d'écrire *Les grands courants de la pensée contemporaine*. Il l'a fait avec une vigueur et un à propos qui ont été couronnés par l'attribution d'un des prix Nobel.

***

« Qu'on se figure deux sources, l'une pure, l'autre empoisonnée, mêlant leurs eaux dans le même cours; ainsi font celles du bien et du mal au sein de la nature sous les yeux épouvantés du sage. »

C'est là encore une des pensées d'Ed. Thiaudière. Elle pourrait servir d'épigraphe à la belle et pénétrante étude d'Ernest Van Bruyssel [1] montrant avec une calme et forte dialectique que la puissance du mal va sans cesse diminuant, que le bien coule en flots de plus en plus pressés. C'est un exposé optimiste sans phraséologie inutile, sans exclamations et qui amène la conviction en faisant parler la raison en une langue concise, sobre et limpide, mettant les plus hautes spéculations à la portée de tous les esprits d'une moyenne culture. Ce livre devrait être entre les mains de toute la jeune génération; il enseigne l'énergie et la confiance.

[1] *Le mal et ses origines*. — Paris, V. Giard et A. Brière.

Digitized by Google

L'homme est le principal agent des modifications heureuses ayant influé sur les conditions de la vie à la surface de notre globe, et cela parce qu'il a su s'adapter à tout et partout, non sans luttes et sans souffrances; mais les unes et les autres sont des éléments de progrès en suscitant le besoin du mieux être et la volonté obstinée de le réaliser. Les races animales meurent si elles ne savent se faire à un climat ou à des conditions nouvelles de vie. C'est la seule solution qu'elles donnent au problème. L'homme a triomphé de toutes les conditions hostiles que la nature lui a imposées pour l'aguerrir ou l'éprouver... et qui sait, peut-être le détruire. L'homme a traversé les trois périodes glaciaires et vit de nos jours depuis les régions polaires jusqu'à l'équateur. Et chaque génération — du moins dans ses races les plus évoluées — s'efforce de vivre mieux que la précédente. Le mieux s'obtient seulement au prix de nouvelles luttes et donc de passagers échecs. La douleur est nécessaire et féconde; elle ne devient stérile que si elle se décourage. Foin du pessimisme qui dit : à quoi bon! L'œuvre de l'homme sur notre globe est stupéfiante, si l'on considère d'où il vient et le peu que la nature avare lui avait départi. Nu, sans défense, moins armé que les autres animaux, sans outils, entouré d'une faune dangereuse et d'éléments hostiles, il lui a fallu tout se créer. Il y est arrivé, grâce à ce pouvoir mystérieux et unique que lui a donné son intelligence : aujourd'hui il possède deux cent mille outils différents, des forces indéfinies; toute la faune est domptée et la terre entière appartient à l'homme. Il l'a rendue partout fertile, habitable et remplit de millions de familles des espaces encore déserts, il y a deux cents ans. Sa richesse a centuplé comme sa force. Et de ces maux que craignaient encore nos pères : la famine, la peste et la guerre, la famine est vaincue à jamais, la peste et toutes les épidémies sont en train de l'être. Et quant à la guerre, quant à ce duel entre peuples qui a trempé de sang la terre tout au long de l'histoire, le XX^e^ siècle la verra disparaître. Les arrangements internationaux, de nos jours, de plus en plus nombreux sont la splendide aurore de la paix universelle. Le mal diminue rapidement; le bien roule des flots de plus en plus abondants. *Sursum corda !*

« Aidons à la grande œuvre que nous voyons s'accomplir autour de nous, en ouvriers modestes et magnanimes. C'est notre devoir et c'est peut-être obéir aux desseins d'un plan

Digitized by Google

divin. Car ces progrès, dit l'auteur, se poursuivant pendant d'immenses périodes, en vue d'un perfectionnement de plus en plus marqué ne peuvent résulter que d'une loi générale émanant d'une haute et transcendante puissance. Cette puissance intelligente — qui dépasse d'ailleurs toute compréhension — comme cause première, nous paraît plus logique et plus vraisemblable pour expliquer les énigmes de l'univers, que le serait la propulsion d'un mécanisme inconscient, absolument incapable de résoudre le problème de sa propre origine. »

Ce petit livre abonde en pages intéressantes; il touche à la question du libre arbitre et de la fatalité et en offre une solution aussi simple qu'élégante, il discute l'utilitarisme de Bentham et de Stuart Mill; il a sa théorie du bonheur — qui est au fond celle d'Aristote —, des vues sur le féminisme et les inégalités sociales; bref, il est l'œuvre d'un esprit mûri ayant un sens droit, beaucoup d'expérience et de vastes lectures. Il n'y a guère à lui reprocher que son titre, qui est trop étroit et que ce petit livre déborde de toutes parts.

De la même race d'esprits qui écrivent avant tout pour accomplir ce qu'ils considèrent comme un devoir social est Mme Coignet, dont le dernier livre (1) est un suprême hommage aux doctrines qui ont rempli sa vie et dont elle revoit enfin le triomphe avec Bergson. Ces pages éloquentes et claires nous montrent la courbe qu'ont suivie les théories philosophiques en France depuis soixante ans et les voies nouvelles que s'est ouvertes le néo-spiritualisme en s'appuyant désormais sur l'expérience et sur les sciences; loin d'exclure ou d'ignorer la nature, il se l'assimile.

Tous les vivants se tiennent, dit une page déjà célèbre de Bergson, dans la formidable poussée de l'évolution; l'animal prend son point d'appui sur la plante; l'homme chevauche sur l'animalité et l'humanité entière dans l'espace et dans le temps, est une immense armée qui galope à côté de nous, en avant et en arrière de nous, dans une charge entraînante, capable de culbuter toutes les résistances et de franchir bien des obstacles, même peut-être la mort!

L'humanité ne se lasse pas d'espérer; le néo-spiritualisme ouvre à ces espérances de nouvelles voies où nous voyons les jeunes générations sous la conduite de maîtres écoutés marcher

(1) C. COIGNET, *De Kant à Bergson*. — Paris, Félix Alcan.

Digitized by Google

en rangs serrés. C'est de la joie et de l'action en promesses pour l'avenir. Car l'optimisme seul est agissant, vivant et fécond.

EM. CAUDERLIER.

MEMORANDUM. — Nous avons encore reçu les livres suivants : V. JANOT, *Au Clocher*. Théâtre chrétien. Paris, Bloud & Cie. — Dr. P. VENTURA, *Dans le Gouffre*. Paris, Fischbacher. — Abbé DOLONNE, *Le Clergé contemporain et le Célibat*. Paris, Louis Marchand. — Dom DU BOURG, *La Bienheureuse J. M. Bonoma*. Paris, Perrin & Cie. — H. LORIN, *L'Idée individualiste et l'Idée chrétienne*. Paris, Bloud & Cie.

Digitized by Google

Des valeurs métaphysiques dans le théâtre d'Ibsen.

Personne jusqu'ici n'a pris soin d'isoler du reste de sa pensée les idées métaphysiques d'Ibsen, ou plutôt, de déterminer la portion de métaphysique sous-jacente à cette pensée. Si elle est tout naturellement donnée dans des œuvres comme *Brand* ou *Peer Gynt*, ce *Faust* moins expliqué, elle nous apparaît plus voilée en le reste de son œuvre, où pourtant elle est toujours invisible et présente. Si la métaphysique est la « science de l'invérifiable » et de l'inattingible, c'est de lueurs proprement métaphysiques que s'éclairent et se transfigurent le glauque visage d'Hedda Gabber, le visage angoissant d'Hilda.

Puisqu'à toute œuvre il faut des divisions logiques, je serais encline à proposer de réunir sous cette dénomination commune de « pièces métaphysiques » les drames ibséniens postérieurs à 1886. Abandonnons pour les qualifier le terme inadéquat de « pièces à thèses » — puisqu'aussi bien il est impossible d'extraire une thèse suivie de leur réalité toute mêlée et incohérente.

Le terme « pièces à idées » doit être, me semble-t-il, réservé aux *Ennemis du peuple* et aux *Soutiens de la société*, où se marque un effort visible de systématisation. Mais toutes les œuvres publiées après 1886 sont imprégnées d'une inquiétude bizarre, d'une angoisse plus métaphysique encore que morale. A partir de *Romersholm*, il n'y a aucune pièce d'Ibsen dont l'action ne se prolonge en un monde invisible, dont chaque personnage ne soit ensemble lui-même et l'indéterminable, où l'absolu ne constitue enfin, comme dit Hegel, « l'autre face du relatif ». Le trouble, l'irritation qui sont nôtres à ne pouvoir pénétrer le sens ultime de ses pièces, à le sentir, toujours saisi et toujours fuyant, proviennent de cet élément de

Digitized by Google

métaphysique, débordant l'action et les paroles. Parfois, comme dans *La dame de la mer*, l'étude d'un cas moral ordinaire aboutit, sans que l'auteur y semble avoir pris garde, au frisson même de l'absolu. A qui s'efforce plus loin que le jeu naïf du déchiffrage des symboles plastiques, certains caractères et certaines répliques seront comme des échappées subites sur un monde invisible.

Qu'on ne se trompe point à ce que j'ai pu dire : la métaphysique d'Ibsen n'est en son fond qu'une psychologie, mais une psychologie sublimisée, une psychologie tout en profondeur, qui ne s'appuie au réel concret que pour s'élancer vers une réalité suprasensible. Et je ne sais pas d'écrivain répondant plus pleinement qu'Ibsen à la conception bergsonienne de l'artiste qui découvre la richesse du réel intime « par les trous faits au manteau de l'apparence ». A travers son œuvre entière, depuis cette *Comédie de l'amour* où il y a tout Ibsen déjà et du mauvais Björnson, jusqu'à cette conclusion qui s'intitule : *Quand nous nous réveillerons d'entre les morts*, se manifeste une tension vers l'un primordial, vers l'unité qui n'est autre qu'un des deux visages du *Dionysos* antique dont Nietzsche ne prétendit voir que la face enfiévrée et suante de plaisir. C'est un effort sans cesse déçu et recommençant, beau de sa stérilité même. Nul des héros d'Ibsen n'obtient la possession de son rêve. Vous connaissez le dénouement tragique de presque tous ses drames.

Cependant l'auteur se demande si rien en nous ne peut correspondre à cette unité, si aucun moment de l'activité humaine n'en saisit le reflet. D'après lui, l'unité voulue peut se recomposer pour un instant en nous par le désir même qui la cherche et la tension qui s'y efforce. Comme le bonheur, l'unité rêvée est une chose sans l'attente de quoi nous ne pourrions vivre, mais que notre nature trop humaine répugne à posséder. Malheur et ruine à qui la croit possible, réalisable dans le domaine inférieur de l'action. Son atmosphère est l'idéalité, sa demeure la conscience. Brand périra victime de cette erreur. L'unité consiste donc dans un état de conscience purement dynamique, vrai, mais non réel, qui s'affaiblit et s'épuise en s'extériorisant.

Rappelez-vous cette scène de la *Comédie de l'amour*, où Falk et Swanhihl éteignent brusquement « en beauté » la

Digitized by Google

flamme de leur amour, né de la veille, pour ne pas la voir décroître lentement. L'amour est chez Ibsen une des formes de cette unité que peuvent recomposer aussi la pitié, la charité humaines Mais cet amour en se réalisant mentirait à lui-même, précipiterait les héros du sommet qu'on n'atteint qu'une fois. De brefs moments peuvent donc seuls enclore cette unité — des moments dont le souvenir illuminera la vie entière. La froideur de tempérament des gens du Nord nous explique cette résignation idéologique autant qu'idéale. Falk dira à son amante à peu près ceci : « Aimons-nous un moment puis que le monde te prenne — épouse le négociant. » Cette théorie de la minute unique semble avoir arrêté Ibsen. Sans connaître Bergson, il arrive, par d'autres chemins que lui au concept de la durée psychologique différente de la durée réelle. Toute cette partie de l'œuvre d'Ibsen signifie la condamnation de l'action, forme d'activité incertaine, inférieure et trouble, où les intentions se faussent, où les courages s'émoussent. Entre le rêve artistique et la vie on ne peut établir de contact, ni de commune mesure. La folie et le vice des artistes sont justement d'en vouloir créer. Ibsen eût pu mettre en épigraphe à ses œuvres : « *Humain, trop humain* ». Et cependant la plus haute unité serait donnée par l'acte qui intégrerait l'art et la vie en une même synthèse, qui ferait de toute l'existence une œuvre d'art. Le désir de la réaliser hante, depuis Julien l'Apostat, tous les héros d'Ibsen.

Le *Qand nous nous réveillerons d'entre les morts* oppose une fin de non-recevoir à cet idéal. Les hommes et les artistes se séparent, les uns pour continuer une existence brutale et mesquine, les autres pour s'enfoncer dans un rêve plus haut que la vie.

La plupart des drames d'Ibsen se dénouent par une chute dans la folie ou dans la mort, mais le pessimisme par quoi on les voulut expliquer, n'est en somme qu'un optimisme transcendental. Si les héros renoncent à la terre, c'est de l'avoir trouvée moins haute que leur chimère, moins ardente que leur sublime folie. C'est toujours vers la lumière — vers leur lumière étrange — qu'ils marchent quand l'abîme ou le torrent les reçoit. Par exemple, Hedda Gabler se tue en un éclat de rire dionysiaque pour se donner une preuve d'elle-même.

La révolte achevée en suicide est l'attitude ordinaire de

Digitized by Google

l'âme ibsénienne; on lui accordera plus de foi, plus de joie tragique qu'à l'acceptation banale du réel.

La tension vers l'unité, l'amour métaphysique de l'irréalisable que j'ai dits, nous apparaissent plus ordinairement incarnés par des héroïnes que par des héros. La grande quantité d'héroïnes qu'offre la liste de ces *dramatis personæ* aux noms d'avance charmeurs ou grimaçants comme des visages, a déjà étonné. Souvent un homme se débat entre deux femmes; et même quand la partie carrée est complète (le petit Eyolf) le visage du second héros demeure pâle et sans réalité.

Et presque toujours s'accomplit par les femmes le petit geste atroce qui précipite les effondrements. Elles incarnent le principe mystique, elles sont les traductrices de l'inconscient. Dans *Hedda* c'est Teisman qui représente vis-à-vis de sa femme toute l'horreur vaseuse du terre-à-terre. Dans *Solness* c'est Hilda qui vient rappeler le bâtisseur de clochers à la logique tourmentée de son destin étrange.

On connaît un peu la manière de composer d'Ibsen, sa lecture assidue de la quatrième page des journaux où il glanait parmi les annonces des détails étrangement typiques. Chez lui, les meubles même sont placés en posture de symboles aux visages indéchiffrables et inquiétants. Nous sommes donc en droit de lui demander compte de cette préférence marquée aux héroïnes, quand il veut exprimer le dernier sens d'une pensée nombreuse. L'explication m'en paraît aisée : chez la femme, la part de l'inconscient prédomine; moins accoutumée à se servir des catégories logiques et des formes rigides du raisonnement, elle offre un champ plus favorable aux luttes toujours neuves de l'instinct. En cette conscience profondément différente de la conscience masculine, la graine inquiétante de l'idée fixe trouve un terrain propice à sa germination et à son développement. Si l'idée fixe, comme le pense M. Janet, signifie la faculté de synthèse dégradée et le niveau mental abaissé, elle peut constituer aussi l'excitation toute puissante qui inhibe et concentre en un même point les forces à chaque instant éparpillées et divergentes de la personnalité.

Les femmes sont plus capables que les hommes de s'abandonner à l'idée fixe, d'obéir aveuglément à sa sollicitation. Si cette idée fixe ne présente à la plupart des femmes que l'image

Digitized by Google

de l'amour, celle qui hallucine les Ibséniennes sera plus complexe, plus intellectualisée.

En vertu de la froideur que je signalais plus haut, les femmes du Nord peuvent éprouver pour des constructions idéologiques pures la passion que leurs sœurs latines garderaient pour des hommes.

Hedda s'affole et se suicidera à cause d'un désir de beauté presque latent en elle. Rien ne l'arrête dans sa soif de voir une statue vivante de la beauté rêvée, c'est-à-dire un acte. Pour trouver ce *Zusammenhang* que nos traductions françaises rendent si mal par relation ou rapport, une sœur d'Hedda, Rebecca West, accomplira un meurtre et un suicide. C'est bien la folie métaphysique qui les anime — cette folie, sœur de la folie mystique d'une sainte Thérèse. Si Ibsen la plaça presque toujours dans des âmes féminines, c'est qu'elles sont à la fois plus ardentes, plus soumises aux lois de participations subconscientes et plus follement entêtées.

JUNIA LETTY.

Digitized by Google

La Revue de Belgique à Paris.

Un deuil.

Le 3 octobre un pays pleura ses morts. Certes, le passant, égaré dans la foule parisienne, n'y aurait point trouvé trace des préoccupations douloureuses qui étreignaient tant de cœurs. Les rues étaient aussi pleines de ce mouvement et de ce tapage continu qui sont les signes extérieurs d'une vie fourmillante et d'une activité sans trêve. Mais plus d'un front plissé, plus d'une confidence échappée, certains théâtres clos avertissaient l'observateur, dont la pensée se portait vers là-bas, où une grande cérémonie avait attiré la cohue officielle. Le gouvernement de la République veillait, à Toulon, sur des cercueils en la personne de son chef, des ministres et d'un nombreux cortège de sénateurs et de députés. Ce fut une heure émouvante que celle où tombèrent les paroles d'adieu. Jadis l'éloquence d'un Bossuet ne se dépensait que pour les grands; aujourd'hui cette poussière d'hommes, qu'une minute de négligence ou de folie a jetée au vent, est pleurée avec moins de pompe oratoire peut-être, mais dans cet admirable élan d'une solidarité qu'ignora le régime du bon plaisir. R.

Notre-Dame de Livry.

Notre-Dame de Livry! C'est Horace Walpole qui avait canonisé de la sorte Mme de Sévigné, dont il fut un amoureux posthume. Jules Lemaître, lui, la nomma un jour : Notre grosse mère la Joie ! Et ma foi, les deux termes du contraste sont également justes. Ils rappellent cette « bigarrure des yeux », ces prunelles de couleur différente, dont la coquette marquise jouait... pour n'en point trop souffrir.

Or, voici qu'on lui élève subitement deux statues: l'une à Livry, l'autre à Vitré. On se demande pourquoi. Et pourquoi serait-ce, sinon pour continuer cette bigarrure piquante. Je gage même que ces deux statues ne se ressembleront pas! Mais, ce que je ne voudrais point gager, c'est que les deux discours dif-

Digitized by Google

féreront. Sans doute, M Paul Deschanel, à Vitré, fera quelque effort d'élégance pour dépasser son collègue de Livry. Croyez-bien que la différence sera de pure forme, et que le fond sera identique. Et nous saurons une fois de plus que Mme de Sévigné fut une épouse modèle, une veuve parfaite, une mère unique au monde, un caractère merveilleux, un génie de premier ordre.

Pauvre marquise! Est-ce assez la méconnaître! Et faut-il que notre don d'admiration soit bien vif, pour étendre à la personne les qualités de l'écrivain! Parce que Mme de Sévigné fut, en effet, et demeure un écrivain de premier ordre, est-ce une raison pour taire qu'elle fut une épouse froide et coquette, une veuve joyeuse et fleurettеuse, avant de devenir une mère bien encombrante. Tudieu! C'est bien en cela qu'elle est plaisante. Eût-elle été aussi gaie, si elle n'avait joint à l'honnête tranquillité de ses sens le piment d'une certaine immoralité d'esprit? Et eût-elle été aussi humaine, aussi vivante, sans les contradictions qui fleurissaient en elle, voire les petits calculs intéressés et les mouvements d'un naïf amour-propre? Mais voilà ce qu'on ne nous montre guère. Et c'est grand dommage. Car nous y gagnerions, et elle aussi, elle surtout, qui, dans le paradis gaillard où elle est, doit trouver notre respect bien agaçant et notre galanterie parfois niaise.

E. GÉRARD GAILLY.

Impériales...

La disgrâce complète de l'impériale n'est plus qu'une question de semaines. Je ne parle pas de la barbiche dont la défaveur date des premiers jours de la troisième république. La réforme dont il s'agit s'applique aux omnibus automobiles.

Déjà certains parcours ne connaissent que ces longs rez-de-chaussée accroupis sur des roues basses, couverts d'un toit démesuré et munis de poumons solides que nulle vitesse ne peut essouffler. De même que les insectes de l'ombre se hâtent en traversant un découvert, ils foncent dans la confusion des boulevards; mais le pertuis des vieilles ruelles gêne leur allure d'enfer. Et comme la science les fit silencieux ainsi que des fantômes, ils semblent autant de cloportes sillonnant la cave du vieux Paris.

On peut compter sur les doigts d'une main ce qui reste des colosses jaunes que nous avons connus, aimés peut-être. Semblables à des caravelles haut-pontées, ils dominaient la cohue

Digitized by Google

de toute la hauteur de leur étage. Deux larges hublots étaient ménagés à l'avant, comme pour une vigie ; les bourgeois économes prenaient place dans l'entrepont ; les passagers culottés à la hussarde et coiffés à la mousquetaire grimpaient sur le tillac, parce qu'ils aimaient sentir le vent souffler dans leurs cheveux, parce qu'un large horizon leur paraissait plus nécessaire que le méprisable confort auquel aspirent les âmes banales, parce qu'ils pensaient que le spectacle de la vie est une chose qu'il faut regarder de haut ; ou peut-être, tout simplement, parce qu'une implacable nécessité, fille des stériles songeries, les avait, de longue date, accoutumés à gravir des escaliers à casse-cou.

Aussi longtemps qu'il y aura des impériales, ces obstinés laisseront passer les voitures nouvelles au risque de manquer un rendez-vous dont leur existence peut dépendre : ils feront d'énormes détours pour ne pas les voir, parce qu'elles dérangent leurs chimères. Pourtant, d'ici quelques semaines, quelques mois peut-être, ils se résigneront, ils cèderont. Ils s'habilleront aussi mal que le reste des hommes, se coifferont d'un melon ridicule et convenable, feront couper leurs cheveux et prendront place à leur tour dans l'autobus-rez-de-chaussée, mais ce sera fini de leurs rêves, car les nouvelles voitures ne les transportent pas ; les rêves demandent à être bercés : les nouvelles voitures n'ont plus de roulis.

Cet iconoclaste pervers qu'on appelle le progrès défigure ainsi, l'une après l'autre, toutes nos vieilles images du transport en commun. Après avoir supprimé les timons et attelé les chevaux sous la voiture, il a coiffé d'un petit bonnet les anciennes locomotives, parce que le grand chapeau d'autrefois les gênait pour courir. Aller vite, tout est là. Quelques retardataires s'obstinent à prétendre qu'à cette vitesse, on ne peut sagement s'orienter vers le but, et que, dans tous les cas, on n'a pas le temps de voir ce qui se passe autour de la voiture. A quoi l'iconoclaste répond que le paysage est devenu si triste et si laid qu'il vaut mieux, peut-être, se contenter de l'entrevoir et ne pas y regarder de trop près, si l'on veut garder assez d'allusion pour faire jusqu'au bout et sans défaillance le petit voyage d'ici-bas. Ce qui pourrait bien être plus sage et moins bête, au fond, que ça n'en a l'air, à première vue.

MAURICE BEERBLOCK.

Digitized by Google

Silhouettes historiques.

Assurément, ce n'est pas à Mme la princesse Schahovskoy-Strechneff qu'il sera permis d'adresser des reproches quant aux négligences d'expression dont elle aurait revêtu les trois jolies *nouvelles* historiques, qu'elle publie sous le titre : *Le comte de Fersen ; Charles-Gustave de Lilienfeld ; La princesse Zelmire* (1). Quelle délicatesse de style, quelle sûreté de trait, quel art nuancé et subtil ! Ce ne sont pas des portraits largement « brossés », mais de vrais pastels, teintés de mélancolie et que la mièvrerie de certains détails ne dépare aucunement. L'aridité ou la sécheresse en sont exclues. Et si l'historien peut regretter la pauvreté des références ou la pénurie des notes critiques, pour peu qu'il ait du goût il se ressaisira très vite en présence de ces récits finement écrits, qui n'ont pas la prétention de verser de multiples documents d'archives dans le domaine public, mais qui se sont proposé de dessiner, en leur prêtant une allure vivante, quelques silhouettes historiques trop souvent dépourvues de vitalité. J'aime à insister sur ce point : l'ouvrage de Mme la princesse Schahovskoy mérite d'être lu, quelles que soient les données scientifiques que l'on possède déjà sur les personnages auxquels il est consacré ; il vaut mieux qu'un roman, car il est la mise en œuvre de *faits historiques*. Je dirai même qu'à certains moments on se sent irrésistiblement tenté d'estimer qu'il vaut mieux qu'un terne et maladroit amoncellement de sources, dont le pouvoir explicatif ne justifie pas toujours le temps que nous perdons à les parcourir. Et, du reste, je m'en voudrais sincèrement de ne pas rendre hommage aux pièces nouvelles, peu nombreuses, mais toutes intéressantes, qui nous

(1) Paris, Perrin, 1910.

Digitized by Google

sont communiquées, en *appendice* (1), à la suite de la première étude monographique : *Le comte de Fersen*.

L'auteur expose avec une grâce sentimentale exquise la genèse et le développement logique de l'amour du beau Fersen pour la reine Marie-Antoinette, amour idéal, amour platonique, lui semble-t-il, en dépit des médisances et des calomnies. Sans nous prononcer sur la question toujours très délicate de savoir jusqu'où allèrent les élans des deux amoureux, sans affirmer aussi nettement que Mme la princesse Schahovsky, la *pureté idéale* de leurs transports — ce qui détonne un peu lorsque l'on connaît les tendances plus que frivoles de Marie-Antoinette, sa liberté d'allure parfois singulière et sa soif effrénée des plaisirs les moins immatériels — nous ne laisserons pas d'admirer la sincérité et le dévouement du comte d'Axel; son amour dut être très passionné si l'on songe à la douleur navrante dont son journal se fait l'écho fidèle après la mort tragique de celle qu'il aima, douleur mêlée du regret de n'avoir pas été aux côtés de la malheureuse reine pendant ses derniers moments.

Après quelques notes généalogiques assez brèves sur la famille de son héros, l'auteur nous trace, d'après les contemporains, le portrait de celui que l'histoire a qualifié du nom de *beau Fersen*. A vrai dire, cette beauté légendaire n'a rien de la vulgarité ou du ridicule du bellâtre; les traits sont assez fins, l'expression des yeux plutôt spirituelle, le sourire un peu malicieux, mais pour ne juger le personnage qu'en nous adressant à l'œuvre peinte par Breda en 1807, nous ne concevons pas bien l'engouement absurde de l'époque pour ce gentilhomme suédois. De même avons-nous lieu de nous étonner au premier abord lorsque nous lisons des remarques comme celle-ci : « il avait fait la conquête de toutes les dames de la cour (de Gustave III) qu'enthousiasmaient sa beauté, ses regards graves, ses façons chevaleresques (2) ». Mais si nous réfléchissons à la frivolité et à la vanité oisive de ces milieux royaux de la fin du XVIIIe siècle, aux futiles préoccupations de la « bonne société » en décomposition, nous parvenons sans peine à comprendre le manque de sérieux de ceux qui vivaient désœuvrés et libertins dans le sillage des grands. Aussi

(1) *Op. cit.*, pp. 93-101. Mme la princesse Schahovskoy les tient d'un petit neveu du célèbre amoureux de la reine.

(2) *Op. cit.*, p. 22.

Digitized by Google

fallut-il à de Fersen beaucoup de droiture et de volonté pour résister au courant qui le sollicitait à mener une existence relâchée, voire même scandaleuse, et pour s'occuper un peu des affaires publiques.

Nous ne suivrons pas Fersen au cours de ses nombreux déplacements, afin d'en arriver directement au moment où il apprend les dangers qui menacent la reine de France et sa famille. C'est alors qu'il conçoit les détails de la fuite de Varennes et qu'il y coopère, comme l'on sait, personnellement. La nouvelle de l'arrestation l'anéantit, car il perçoit parfaitement qu'il a contribué à aggraver la situation de ceux qu'il a voulu sauver. Dans la nuit du 20 au 21 juin 1791 il part pour Bruxelles où il reçoit le 29 une lettre de la reine le rassurant sur son sort, mais l'engageant à ne plus écrire dans la crainte de tout compromettre. Elle lui dit aussi qu'elle a confiance dans l'Assemblée.

Nous le retrouvons ensuite lors de l'envahissement des Tuileries, le 20 juin 1792; à la faveur d'un déguisement il est parvenu avec la foule surexcitée dans la chambre de la reine qui ne le reconnaît pas. Il ne la reverra plus jamais.

Sa fin fut plus tragique encore que celle de Marie-Antoinette. On se rappelle qu'il fut accusé par la foule, qui le détestait comme on déteste l'instrument du despotisme et de l'autocratie, d'avoir empoisonné le kronprinz Christian-Charles-Auguste; ses amis lui ayant conseillé la fuite, il refusa et prétendit se rendre aux funérailles du prince. La population ameutée considéra cet acte comme un défi et provoqua son arrestation. Elle le massacra avec une sauvagerie qui dépasse tout ce que l'imagination peut enfanter de plus horrible et de plus cruel. Comme l'écrit Mme Schahovskoy, « quelques lambeaux sanglants rejetés à la voirie par la populace furieuse furent les seuls restes de celui qui avait été le beau Fersen » (1).

* * *

Bien attachante également la courte étude consacrée par l'auteur à la vie aventureuse et à la disparition mystérieuse et lugubre de la princesse Augusta de Wurtemberg, plus connue sous la désignation de *princesse Zelmire*, trouvaille de Catherine II.

(1) *Op. cit.*, p. 92.

Digitized by Google

Zelmire, au sourire troublant, aux yeux rieurs, à l'allure sensuelle et peu réservée, nous apparaît comme l'un des plus parfaits produits de l'éducation défectueuse donnée aux petits princes allemands du XVIIIe siècle.

Et malgré l'extrême indulgence avec laquelle Mme Schahovskoy expose légèrement les inconcevables frasques de l'aimable Zelmire, je ne puis me défendre d'un certain scepticisme à l'endroit de la naïveté et des étourderies de son excusable jeunesse. Mariée au prince Frédéric de Wurtemberg, elle ne tarde pas à susciter le trouble dans son nouveau ménage, car elle est frivole et, ce qui est plus grave encore, effrénée dans ses plaisirs. L'auteur éprouve pourtant une réelle sympathie pour elle; mais je crois qu'elle lui est venue de l'étude des circonstances malheureuses qui ont entouré les derniers moments de son héroïne. Alors, rétroactivement, par pitié et par tendresse instinctives, il veut oublier les écarts de son passé. C'est ce qui l'amène à apprécier sa conduite de cette étrange façon : « l'extrême jeunesse de Zelmire excuse bien des défaillances... Si elle fit des fautes, combien coupable davantage était le mari se vengeant sans miséricorde de la jalousie qu'elle lui causait (1) ». Aurait-on voulu qu'il fût ridiculisé et content? Et peut-on invoquer sérieusement la jeunesse d'une femme pour justifier non pas de simples marivaudages, non pas de bénignes idylles, mais de scandaleuses liaisons? Je ne le pense pas. Quoi qu'il en soit, après bien des vicissitudes conjugales et extraconjugales, Zelmire se brouille complètement avec son mari. Catherine II la protège et couvre la séparation de corps de son autorité impériale; elle lui réserve, à la veille de son voyage en Tauride, en septembre 1786, le domaine de Lohde en Esthonie et nomme le général Pohlmann chevalier d'honneur de Zelmire, avec mission d'administrer ses biens. Ce Pohlmann, qui connaissait « l'art de séduire les femmes » (2) qui voulaient bien se prêter à ce jeu, ne tarde pas à devenir l'amant de sa protégée. Est-ce là encore de l'étourderie de la part de cette jeune femme de vingt-quatre ans, très au courant des choses de l'amour, si nous réfléchissons que son nouvel amant a dépassé la soixantaine! Et suffit-il d'écrire qu'en dépit des ans, « Pohlmann pouvait encore parler à l'imagination

(1) *Op. cit.*, p. 196.
(2) *Op. cit.*, p. 217.

Digitized by Google

d'une femme », et que « peut-être la princesse Zelmire partagea un moment les transports du séducteur vieilli (1) » pour la relever à nos yeux?

Est-ce à dire que nous ne soyons pas sensible à sa fin pitoyable (2) et que nous n'estimions pas odieuse la conduite de ce protecteur tortionnaire, Lovelace de large envergure, symbole vivant des turpitudes du monde dirigeant de l'époque de la Messaline du Nord? Evidemment non, mais notre pitié ne va-t-elle pas irrésistiblement aux malheureux serfs de Russie, aux innombrables sacrifiés, à cette foule anonyme que l'aristocratie écrasa sous les charges les plus lourdes et les plus iniques, à cette multitude de braves gens dont les plaintes contre un régime exécré ne trouvèrent point d'écho dans le cœur des favoris, des courtisans et des grands seigneurs.

CHARLES PERGAMENI.

(1) *Op. cit.*, p. 231.

(2) On lira avec intérêt les détails que fournit Mme Schahovskoy, *op. cit.* p. 238 et ss.

Digitized by Google

Chronique de l'aviation.

La télégraphie sans fil et l'aéroplane.

Les dernières grandes manœuvres ont déjà fait entrevoir les immenses services que l'on est en droit d'attendre de l'aéroplane, tout spécialement comme éclaireur des armées en campagne. Il est certain que des aéroplanes, montés par des observateurs habiles, après quelques randonnées judicieusement menées au-dessus des troupes ennemies, rapporteront des renseignements de la plus haute valeur pour le commandement.

La marine, elle aussi, attend soit de l'aéroplane lui-même, soit de l'hydro-aéroplane, plus approprié peut-être aux envolées marines, des services d'une importance au moins équivalente. Cette puissance de l'aéroplane serait sans doute encore notablement augmentée si, pendant l'exploration, il était possible au pilote, à chaque moment, de faire connaître le résultat de ses observations. Le commandement y gagnerait de la précision et du temps, car il n'aurait plus à attendre le retour, parfois problématique, des aviateurs pour connaître la situation de l'ennemi. L'adaptation de la télégraphie sans fil (T. S. F.) à l'aéroplane doit évidemment donner la solution du problème, mais cette application est-elle aisée? Quelques difficultés techniques ne s'opposent-elles pas à l'association de ces deux merveilleuses découvertes modernes?

Tout d'abord, soit que l'aéroplane veuille communiquer avec un poste radiotélégraphique terrestre ou avec un autre aéroplane, il sera toujours contraint de se passer de la relation électrique réalisée avec la terre (sol ou mer). Or, cette liaison, les expériences en ont toujours mis en évidence l'efficacité sur le rayon d'action des communications.

De ce chef, il résulterait que la puissance des appareils devrait être légèrement augmentée pour réaliser des communications à des distances comparables à celles qu'on obtient avec les postes de terre; mais il importe de faire remarquer que les distances utiles de communication peuvent être dans certains cas considé-

Digitized by Google

rablement réduites. Dans le service d'exploration militaire, par exemple, une portée de 100 kilomètres semble être suffisante.

Des expériences récentes de télégraphie sans fil à bord du dirigeable *Clément Bayard* ont prouvé que l'absence de terre pourrait, dans une certaine mesure, être compensée par la facilité dont on dispose pour déployer une antenne de grande longueur.

Mais un tel problème est déjà fort ardu, car les appareils d'émission sont encore volumineux et lourds, ce qui est loin d'être à l'avantage de l'aviation pour laquelle les considérations d'encombrement et de poids sont les premières qui doivent entrer en ligne de compte. D'autre part, comment réaliser l'antenne, ce fil vertical qui, tour à tour radiateur et collecteur, émet et reçoit les ondes hertziennes et joue un rôle fondamental sur la portée des communications? Peut-on songer — et c'est la première solution qui semble se présenter à l'esprit — à la réaliser par un ou plusieurs fils qui pendraient de l'aéroplane? Cette façon de faire n'est pas sans présenter des dangers si l'aviateur ne prend pas garde que si, indépendamment de sa volonté, l'aéroplane vient à se rapprocher brusquement du sol à une distance telle que l'antenne puisse s'accrocher aux nombreux obstacles que la nature épineuse présente à sa surface.

D'ailleurs, pour l'envol et l'atterrissage, il est nécessaire de supposer que l'antenne soit auparavant repliée ou enroulée à bord de l'aéroplane. On peut prévoir de ce fait quel danger présentera l'atterrissage inopiné, par suite d'avarie quelconque, le temps nécessaire pour replier l'antenne, manquant entièrement.

Il semblerait plus rationnel de concevoir l'antenne suspendue au-dessus de l'aéroplane, soit par un cerf-volant dont la force ascensionnelle serait procurée par le déplacement de l'aéroplane lui-même et auquel on donnerait plus ou moins de liberté suivant la longueur de fil qu'il serait utile de déployer, soit par un petit ballon, support d'antenne, qui serait entraîné avec l'aéroplane tout en tendant de façon rectiligne le fil.

A l'envol et à l'atterrissage, le cerf-volant ou le ballon serait ramené à la nacelle par un enroulement de l'antenne. En cas d'atterrissage imprévu, il semble que les dangers encourus par l'antenne soient de cette façon considérablement atténués.

Quant à l'émission en elle-même, la nécessité de produire des étincelles entre les boules d'un oscillateur ne présente pour l'aéroplane aucun danger. C'est même là un avantage très

Digitized by Google

sérieux de l'aéroplane sur le ballon, car, à moins de précautions toutes spéciales, on peut craindre que, par suite des effets d'induction internes observés au voisinage de l'émission, une étincelle n'aille enflammer le gaz contenu dans l'enveloppe, occasionnant ainsi la pire des catastrophes.

Pour la réception, une difficulté considérable se présente : c'est celle du bruit assourdissant que crée le moteur en tournant. Les récepteurs de télégraphie sans fil les plus sensibles, les plus robustes et les plus réguliers sont réalisés aujourd'hui par des détecteurs accouplés à des récepteurs téléphoniques. Placés à l'oreille, ces récepteurs font entendre un bruit particulier, dont l'intensité est toujours faible dès que la distance du poste d'émission est importante. Evidemment, les détonations des cylindres ont tôt fait de couvrir entièrement ce léger bruit, qu'il faut écouter avec soin pour comprendre les messages. Il semble que ce soit là la pierre d'achoppement de l'intercommunication hertzienne des aéroplanes entre eux ou avec les forts terrestres.

On pourrait proposer de recevoir les messages sur un Morse, mais alors il faudrait revenir à l'usage du tube à limaille de Branly ou cohéreur qui, s'il a permis de réaliser le premier télégraphe sans fil, est un outil reconnu trop imparfait pour qu'on puisse songer avec intérêt à l'employer dans le cas présent. D'ailleurs, les trépidations multiples que l'on rencontre sur les aéroplanes, et les complications que son usage nécessite, sont autant de raisons pour ne pas entrevoir davantage de solution avec la réception inscrite.

Tant que l'on n'aura pas surmonté cette difficulté, soit en annulant le bruit si caractéristique d'un aéroplane, soit en cherchant le moyen de mettre le télégraphiste dans des conditions telles qu'il soit complètement à l'abri de ce bruit, il ne semble possible d'obtenir des aéroplanes que des messages auxquels aucune réponse ne pourra être donnée ; ce qui limitera considérablement l'intérêt des communications sans fil interaéroplanistes !

En face de ces difficultés, l'homme est confiant et se met au travail. Le jour est assurément peu éloigné ou le navire aérien, comme celui qui vogue sur les flots, restera constamment en relations avec le globe.

L. G. SUAIN.

Digitized by Google

43e ANNÉE N° 21 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Félix Goblet d'Alviella :
LA DÉBACLE.

Antonine Coullet :
LES ENFANS SANS-SOUCY.

Charles Chassé :
GARRICK ET LA FRANCE.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R. : Tripoli-Hankow.
Gustave Charlier : La statue du Mousquetaire.
F. Allard-L'Olivier : Le Salon d'automne.

L.-G. Suain :
L'AVIATION EN AFRIQUE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES.

CHRONIQUE THÉATRALE.

1er NOVEMBRE 1911

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeur : **Maurice Wilmotte**

Secrétaire de la rédaction : **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

LA DÉBACLE

Les élections communales qui viennent d'infliger une si sanglante défaite aux idées cléricales avaient une importance dépassant de beaucoup les seuls intérêts locaux. C'était la première fois qu'il était donné au corps électoral de se prononcer sur les événements qui ont marqué la politique scolaire du gouvernement et son refus obstiné de modifier les lois électorales : la chute du cabinet Schollaert et la manifestation du 15 août. Il s'agissait de savoir tout d'abord si l'entente des anticléricaux — libéraux et socialistes — irait au delà d'une simple manifestation platonique d'antipathie, au delà d'une promenade bras dessus bras dessous dans les rues de la capitale. Les deux fractions de la démocratie allaient-elles se donner encore la main dans l'action, dans l'effort violent d'expulsion que nécessitait l'assainissement des hôtels de ville du royaume, infestés de cléricaux?

Il s'agissait ensuite de savoir si le corps électoral approuverait le cartel ou s'il affirmerait sa confiance dans le gouvernement du vote plural et des 20 millions aux couvents. Les discours des leaders anticléricaux, affirmant l'aversion de la très grande majorité du peuple belge pour le parti prêtre, étaient-ils, comme le prétendait la presse cléricale, des ramassis de phrases creuses ne répondant à aucune réalité ou bien étaient-ils, au contraire, l'expression de la vérité? Telles étaient les questions que l'on pouvait se poser quelques semaines avant le scrutin du 15 octobre. Mais les solutions étaient assurées d'avance. Il ne fallait pas être grand prophète ni pénétrant psychologue pour voir dans le retrait du projet scolaire et la manifestation du 15 août une préfiguration des événements à venir. Pour qui avait vu le vibrant enthousiasme, l'étroite union, la solidarité politique des partis anticléricaux au 15 août, il était certain qu'ils reste-

Digitized by Google

raient désormais unis pour aller à la bataille aussi bien que pour crier leurs protestations, et qu'au 15 octobre le cartel serait général. Quant au retrait du projet scolaire et à la chute du ministère Schollaert, ils étaient dus à la pression de l'opinion publique justement indignée, et rien dans les agissements des cléricaux depuis lors n'autorisait à supposer un revirement dans l'esprit de la masse des électeurs. Et, de fait, le cartel s'est conclu partout dans les grandes villes et presque dans toutes les petites communes. Ce fut là la grande, la véritable victoire. Dès la formation des listes, en effet, la défenestration des édiles cléricaux sortants et candidats fut mathématiquement certaine dans maintes villes et, dans d'autres, la pénétration d'un élément anticlérical dans des conseils cléricaux homogènes était assurée. Dans beaucoup de communes même, les cléricaux ne luttèrent pas. Tout l'effort de la lutte électorale ne pouvait désormais porter que sur le déchet inévitable de voix libérales passant à l'ennemi, qu'il fallait réduire au strict minimum. Ici encore, la journée du 15 octobre a déjoué toutes les espérances cléricales. Les journaux cléricaux prétendent évidemment le contraire. Ils ont même imprimé en vedette : « L'échec du cartel ». Ils sont là dans leur rôle et nous ne saurions les en blâmer, si ce n'est lorsque, pour les besoins de leur cause, ils truquent des chiffres ou faussent les résultats du scrutin, comme cela leur est plus d'une fois arrivé.

Le premier de tous les principes en politique est de ne jamais s'avouer vaincu. Les cléricaux sont battus et... contents, c'est leur affaire. Ils savent depuis longtemps que le pays est fatigué de leur domination. Les électeurs communaux le leur ont dit une fois de plus au 15 octobre, mais « il n'est pire sourd que celui qui ne veut rien entendre ». Aux victoires cartellistes de presque tous les chefs-lieux d'arrondissement du pays, les cléricaux opposent des succès dans de petites communes des Flandres et du Limbourg. A vrai dire, ils n'ont fait qu'y maintenir leurs positions. Cela prouve une fois de plus que le cléricalisme ne reste au pouvoir qu'en s'appuyant sur l'élément agricole et flamand de la population, qui en est en même temps l'élément le plus arriéré et le plus ignorant; il subsiste grâce aux gens parmi lesquels il y a, comme le disait naguère M. Franck à la Chambre, en citant une remarquable étude de M. Rowntree, 35 p. c. d'illettrés.

Digitized by Google

Les villes, comme les communes de la partie industrielle du pays, comprenant les éléments les plus éclairés de la population, sont des foyers d'anticléricalisme et les cléricaux n'y ont récolté que des défaites. Cette constatation est corroborée par le fait qu'au 15 octobre le total des voix cartellistes dans les chefs-lieux de provinces a été de 134,736, contre 91,465 voix cléricales. Il y a donc dans ces neuf villes une majorité anticléricale de 43,091 voix!

Par un autre calcul, portant sur la comparaison entre le chiffre des habitants qui sont désormais administrés par des élus du cartel et celui des habitants qui le seront par des cléricaux, on obtient pour les seuls chefs-lieux d'arrondissement le résultat suivant : 1,071,500 habitants seront administrés par des anticléricaux, 296,000 par des cléricaux.

Il est à noter que ce calcul ne tient compte ni des faubourgs de Bruxelles ni des grosses communes industrielles (1).

« Dans tout le pays flamand, dit avec une désinvolture effrontée le *XX^e Siècle*, le bloc catholique reste invulnérable. Et outre que nous reprenons à nos adversaires, dans le Limbourg, la seule ville où ils avaient conquis le pouvoir, nous leur infligeons, à Tongres, à Saint-Trond et à Hasselt, des défaites d'autant plus écrasantes qu'ils affichaient bruyamment, hier encore, des espérances de victoire.

. . . . . .

« Bref, presque partout où le cartel s'est fait, s'il nous prend des sièges, ainsi que c'était prévu, nous lui enlevons des voix. Dans nombre de communes, nous lui prenons des sièges et des voix. Nos rares échecs sont compensés, et au delà, par de brillants succès. Les cartellistes avaient décidé d'avance que l'élection communale aurait une signification politique. Il n'est pas possible de dire, à moins de faire violence aux chiffres, à moins de nier l'évidence, qu'elle signifie quoi que ce soit contre le gouvernement et le parti catholique. »

Mais *La Croix* — peu suspecte d'anticléricalisme, pensons-nous, — fait un demi-aveu. Le journal français dit :

« L'audacieux cartel entre libéraux et socialistes belges ne pouvait manquer, vu l'organisation communale de nos voisins, de faire perdre dans les villes un bon nombre de sièges aux catholiques.

(1) Voir la *Dernière Heure* du 18 octobre.

Digitized by Google

« Par contre, ils ont gagné des sièges dans les campagnes, et accru dans les centres le nombre de leurs voix.

« Dans l'ensemble, toutefois, le résultat n'est pas brillant, et les catholiques belges auront de vives luttes à supporter. »

Le caractère antigouvernemental des élections du 15 octobre est nettement démontré par les hécatombes cléricales de Namur et de Bruges, villes de couvents, fiefs cléricaux par excellence; par celles de Malines, siège de l'archevêché, et de Louvain, la ville universitaire catholique, où, à la veille des élections communales, en septembre dernier, une manifestation proclamait M. Schollaert chef de la droite! Il résulte encore du fait que la plupart des parlementaires qui avaient posé leur candidature ont échoué. Seize droitiers, sénateurs et députés ont été renvoyés à leurs travaux parlementaires par les électeurs communaux. D'autres, bourgmestres mis en minorité dans leurs conseils communaux, devront vraisemblablement déposer leur écharpe. Peut-être les cléricaux admettront-ils cette fois que la loi électorale communale est mal faite. On a répété assez souvent que c'était une loi cléricale, n'accordant aucune représentation proportionnelle dans les petites communes rurales où les cléricaux sont en majorité, et appliquant la représentation proportionnelle dans les villes et partout où ils sont en minorité. Malgré les efforts de l'opposition au cours de la session dernière, la droite n'a pas prétendu y remédier. Le cartel s'est chargé de convaincre ces messieurs de l'opportunité de modifier la loi dans le sens de la justice.

Les cléricaux nient, par tactique, que les élections aient eu la portée d'une manifestation politique. Cependant, comme le disait très bien le *Soir* du 17 octobre :

« Les élections communales d'hier se sont faites sur la loi scolaire. C'est en haine de la loi scolaire que presque partout libéraux et socialistes ont conclu le cartel — un cartel que l'on croyait irréalisable, condamné à l'avortement, voué à l'échec.

« Or, toutes les grandes villes, Bruxelles, Anvers, Liége, Gand, Mons, Charleroi, Namur, Verviers, Louvain, etc., ont ratifié l'entente entre libéraux et socialistes. Ce n'est pas la première fois qu'on le constate : éloge ou critique, le socialisme ne fait plus peur à personne. Les défections escomptées des modérés se sont produites, à Bruxelles et à Gand, par exemple, mais en quantité négligeable. Ce qui laisse supposer

Digitized by Google

que le bloc d'hier se reformera chaque fois qu'une grande question de principe se posera. Et c'est ce fait qu'il convient de retenir de la consultation électorale du 15 octobre — fait dont l'importance n'échappera à personne étant données les éventualités en perspective.

« Les catholiques feront remarquer que la défaite de M. Schollaert à Louvain n'a pas l'importance que les adversaires lui prêtent, puisque la droite a renoncé au bon scolaire. Les catholiques ne manqueront pas de faire état et à juste raison des succès qu'ils ont obtenus dans bon nombre de communes rurales. Encore feront-ils sagement de ne pas trop insister sur l'antagonisme que les élections d'hier révèlent entre les villes et les campagnes. Nous ne voulons pas faire de distinction entre les Belges, bien que la loi électorale en fasse, mais l'expérience a démontré partout qu'il était difficile sinon dangereux d'aller à l'encontre de l'opinion des grands centres.

« Il est donc tout naturel que les gauches se félicitent comme elles le font de l'approbation unanime du cartel par toutes les cités marquantes du pays. A leur point de vue, l'essai d'hier est donc un essai heureux. »

Et cependant le *Soir* n'est pas suspect de tendresse pour le cartel.

L'*essai heureux* d'hier se transformera en victoire définitive demain. Et seul le parti clérical sera responsable de sa propre chute. Il doit fatalement succomber parce qu'il est divisé en deux fractions : l'une catholique et modérée, l'autre cléricale et fanatique. Et les divergences de vue de ces deux partis au sein du parti ne sont pas de simples désaccords superficiels et momentanés : elles correspondent à des différences d'éducation, de caractère et de mentalité. La fissure est profonde et elle ne date pas d'aujourd'hui. La jeune-droite, sectaire et cagote, arriviste et arrogante, représente le vrai parti prêtre. C'est elle qui, sous les injonctions de l'épiscopat, entraîne actuellement la faible majorité parlementaire à satisfaire toutes les exigences du clergé. Rien n'est plus significatif que la façon dont elle s'est emparée du pouvoir. Née sous l'aspect d'une vague démocratie chrétienne, la nuance Renkin-Carton-Helleputte-Verhaegen a réalisé la loi militaire contre la vieille-droite, en donnant son appui aux gauches. Par là elle est devenue maîtresse du parlement. Mais aussitôt installés au pouvoir, les jeune-droite ont mis tous leurs projets de

Digitized by Google

réforme dans les basques de leur redingote ministérielle ou... ministrable, et se sont assis dessus. C'est alors qu'est né le projet scolaire Schollaert. Ce fut un *tolle* général. Le hasard ayant été défavorable à la discussion immédiate du projet, par suite de l'existence d'une majorité anticléricale dans les sections, au lieu de laisser aller les choses, de laisser enterrer le projet et de se tirer ainsi honorablement de ce mauvais pas, le gouvernement suscita le projet des six Borboux et voulut, en violation manifeste de l'esprit parlementaire, en imposer la discussion immédiate. Ce fut la chute du ministère. Le Belge n'aime pas qu'on le mène à la russe. Il a horreur du knout. La manière forte ne sied d'ailleurs guère à nos dirigeants actuels. La manifestation du 15 août et les élections du 15 octobre le leur ont bien fait voir. Mais comme tout mouvement politique entraîne plus loin que là où l'on veut aller tout d'abord, les électeurs ne se contentent plus de crier : « A bas la loi scolaire », ils ajoutent : « Vive le suffrage universel », et il faudra bien nous le donner.

Dans une interview accordée au *Petit Bleu*, M. Paul Hymans a parfaitement résumé la situation :

« Le fait brutal qui s'est produit est celui-ci : les grandes villes condamnent la politique cléricale et spécialement la politique scolaire cléricale. Et le cartel accentue la signification du verdict. Il pouvait inspirer des répugnances à certains éléments bourgeois, comme à certains éléments extrêmes du parti socialiste. Des deux côtés, la volonté supérieure de frapper la politique cléricale a fait s'évanouir les hésitations. Il y a de petits déchets. Mais il n'y a pas eu de panachage. La masse a donné avec un ensemble superbe.

« Le verdict des grandes villes est formel et décisif.

« Et c'est là la vraie signification de l'élection.

« Le gouvernement clérical ne représente que les villages et les petites villes.

« La politique du pays ne peut pas être une politique de village. M. de Broqueville, c'est Moll. M. Schollaert, ce n'est pas Louvain, c'est Vorst.

« C'est dans les villes que les élections ont un caractère vraiment politique et se font sur des idées, sur des principes. Ailleurs les résultats répondent à des rivalités de personnes et de classes.

Digitized by Google

« La situation du gouvernement est extrêmement difficile. Il n'a plus d'autorité ni de crédit. Les chefs de sa majorité sont abattus.

« Nous avons dit, dès son premier jour, qu'il n'était qu'un cabinet de liquidation. La liquidation est commencée. Les événements se chargent d'en hâter la clôture. »

Les gens sages réclament maintenant la constitution d'un ministère d'affaires. C'est la seule solution possible dans les circonstances actuelles. La dissolution générale vers laquelle nous marchons d'une façon certaine ne peut se faire demain. Il faut d'abord que le gouvernement fasse connaître les résultats du recensement décennal et il est à prévoir qu'il ne sera pas facile de les lui arracher. Il faut ensuite voter la loi augmentant le nombre des sénateurs et députés. Or, le ministère actuel est absolument discrédité. Il est même désormais radicalement impuissant à assurer la marche des affaires courantes, la besogne d'au jour le jour.

Il faut qu'il s'en aille. La vie politique va reprendre son maximum d'intensité, avec la rentrée des Chambres et dès le début l'attaque sera violente. Le premier mot de l'opposition sera : démission ! et on le criera aussi haut et aussi longtemps qu'il le faut. Il s'agit de savoir si le gouvernement clérical, ayant subi des défaites successives de plus en plus écrasantes pourra subsister encore, alors que la très grande majorité des communes du pays lui ont retiré toute confiance. On a comparé avec infiniment de raison la situation actuelle à celle de 1857. En 1857 comme aujourd'hui la lutte était dirigée contre la mainmorte monacale, contre la puissance tentaculaire des couvents, contre le parti prêtre et contre le clergé. En 1857 aussi, les élections communales eurent la portée d'une manifestation politique et infligèrent une défaite écrasante aux idées cléricales de l'époque. Les détails mêmes présentent un rapprochement amusant : comme aujourd'hui, le président de la Chambre fut éliminé du conseil communal gantois. Les élections communales avaient lieu le 27 octobre. Le 3 novembre, le ministère De Decker donna sa démission et le 8 le nouveau cabinet libéral fut composé. Les élections législatives du 10 décembre lui donnèrent une forte majorité et le parti libéral conserva le pouvoir pendant treize ans. A cette époque, les hommes politiques catholiques avaient quelque souci de la dignité. Il n'en

Digitized by Google

est plus de même chez les cléricaux d'aujourd'hui. Gageons qu'ils se refuseront à faire le geste démissionnaire qui leur procurerait une retraite honorable. Il faudra leur imprimer une dernière secousse pour les faire choir de cet équilibre instable où leur débile majorité se maintient si péniblement. Ce sera, dans quelques jours, la tâche de l'opposition parlementaire. Jamais plus l'occasion ne sera aussi propice pour libérer la patrie du péril qui la menace et du cauchemar qui l'oppresse.

Le ministère d'affaires qui gérera pendant quelques semaines les affaires du pays devra aussi faire voter les crédits nécessaires pour nous mettre en mesure de nous défendre contre l'invasion étrangère. On nous promet la guerre pour le printemps. Tôt ou tard, elle est inévitable. Et nous ne sommes pas prêts, par suite de l'incurie impardonnable du gouvernement clérical. Les cléricaux ont trompé le pays lorsqu'il ont affirmé que notre situation militaire nous mettait à l'abri du danger extérieur, parce qu'en réalité l'armée est désorganisée, les armements sont insuffisants et nous n'avons pas de munitions.

Sans doute le ministère de Broqueville fera-t-il appel à l'accord patriotique des partis, peut-être demandera-t-il aux gauches de conclure avec la droite une trêve politique, afin que celle-ci puisse préparer la défense nationale, et aussi... rester encore un peu au pouvoir. Mais les gauches ne seront pas dupes de la manœuvre cléricale. Il n'est plus de trêve possible : libéraux et socialistes se refuseront à déposer les armes, même momentanément. Ils n'oublieront pas que si notre situation militaire est déplorable, c'est parce que le parti prêtre au pouvoir a gavé ses créatures, qu'il a gaspillé les deniers publics au profit des couvents, mais qu'il n'a jamais consenti au moindre sacrifice pour sauvegarder les intérêts de la nation.

Nous avons le devoir de dire au ministère actuel : allez-vous-en immédiatement. Et à l'activité du ministère d'affaires qui lui succédera, nous assignons cette seule tâche : à l'extérieur, assurer la défense du pays, à l'intérieur, préparer la destitution des cléricaux.

FÉLIX GOBLET D'ALVIELLA.

Digitized by Google

Les Enfans Sans-Soucy.

NOUVELLE

I

Adonc, par un gentil matin de clair soleil, Odet le fol, baschelier de Haulte-Sorbonne, bien troussé en galant harnois et vestu d'un pourpoint des deux parts, aurore et franc bleu de France, à travers les ruelles s'en alloit gayement.

Non cependant qu'il s'attardât à suivre des yeux au long de la Seyne, lorsque d'adventure il suivit la grève, les barques paresseuses, qui, voiles pliées, s'abandonnoient au fil de l'eau, non plus que le frais tournoiement des branches claquant comme des gonfanons au souffle frais du jour nouveau.

Il sembloit bien enfoncé dans quelque rêverie dont le sujet n'étoit certes point pour lui déplaire, attendu qu'il s'arrêtoit parfois avec un sourire au long des lèvres, en regardant avec force amitié et bienveillance les pointes de ses poulaines en bon drap marqueté.

Sans jeter regard à droite ou à gauche, il gagna toujours plus rapide le coin du Pont Tournant et de là l'Eglise où *Angelus* sonnoit.

A travers le jour du clocher bondissoient et rebondissoient en grande volée les cloches noires en un ciel du plus bel or. De tous costés les oiseaux se glissoient aux fentes des niches faisant ployer les longues tiges accrochées entre les ogives. Le gay soleil faisoit des raies couleur de rose au long du portail tout verdoyant, et c'éstoit vraiment ploisante chose que de voir si beau matin en si bel endroit.

Comme Odet le fol passoit devant l'église, il s'arrêta tout brusquement comme si quelque chose le frappoit de surprise, et apparemment c'éstoit bien le cas.

Digitized by Google

Couché en travers du banc de pierre où mendians ont coutume de se tenir, un homme bien roulé dans un manteau de large envergure sommeilloit les bras ballans et sembloit sourire comme si en rêve, il eut vu défiler Madame la Vierge et toute la Cour du Paradis.

Odet le fol s'avança le plus furtivement du monde vers le passant de la sorte endormi, et le secouant sans autre manière.

« Hé ! Roy des sots du gentil Royaume ! des sots de Cour, des sots de ville, des sots gueux et des sots rentés ! L'es-tu d'adventure des sots endormis? Me faut-il faire office de prévôt en rue ? et est-ce icy que vient s'esbaudir Thibault d'Etanges lors que tous le croient aux doctes leçons de Maître Abeillard ? »

Le dormeur s'étira, jeta son bonnet à terre, puis l'ayant ramassé, souffla sur la plume, et passa la main dans ses cheveux couleur de feu taillés à la manière des anges.

« Que la Dame-Dieu nous assiste ! c'est toy-mesme, Odet ! quel plaisant rêve tu viens d'interrompre ! Je voyois une table des mieux servies fort près de moy, avec chapons en telle abondance que tu ne peux t'en former l'idée. Que voyois-je encore ? Ah !... deux maîtres brocs la gueule écumante avec des verres d'un pied de haut... Mais tout ceci n'étoit que fumée !... Voilà un estrange mal... Quelle juste cause de tristesse si nous n'avions en nous grande ressource contre le plus asseuré malheur... Cependant, advienne que pourra ! *Advienus qui potuerat !* Telle est bien la docte devise de nous autres Enfans Sans-Soucy ! »

Il s'étoit redressé, étirant ses bras et secouant les brins de paille collés aux poils de son manteau. Puis, des pieds à la teste, regardant Odet le fol.

« Ah ! par l'Enfer ! quel équipage ! Que comptes-tu gagner à tant d'éclat, et où te rends-tu de la sorte? »

Odet, par deux fois, secoua la teste.

« Ne connois-tu point, par grâce certaine, la taverne du Sire Cassigneul, dit Maître Ambroise, où, pour ce que plus d'un y laisse la sienne, on ne la connoît sous nom autre que *Taverne de l'Escarcelle* ? C'est là que je me rends.

— Par ma foy ! dit Thibault d'Etanges, j'en sais quelque chose, que je ne me trompe point ! Il y a là un vin

Digitized by Google

de saveur fort bonne, s'il y a sûreté en ma mémoire, et j'y vis, pour mieux t'informer Benoîst, le clerc du vidame de Chartres.

— Il y va tout justement, reprit Odet, mais sache de plus que Maître Ambroise, outre sa maison, possède un trésor non moins esjouissant, et qui, certes, me verrouillera pour longue durée les maîtresses portes du Paradis !

— De vray, baschelier, fit l'autre, le plus haut qu'il pût rire, n'est-ce point son épouse même, Arlette Cassigneul ? Par saint Thibault et la vénérée barbe de Maître Abeillard ! s'il y a du feu pour les damnés, elle y aura bien versé de l'huile ! Je la vis de belle adventure à la foire des manuscrits, et pour avoir l'œil brun de bure avec de l'or comme il en tremble dans les hanaps pleins, des lèvres de fruits sauvages, et la marche souple comme cette Heslène par qui Troie la bonne ville eust au temps jadis si haulte déconfiture, *habeat deconfituram major qui fecit bracus blanchi Heslena*, nulle femme sur elle ne peut l'emporter ! »

De ces mots, le sire d'Etanges tira une gayeté si franche que fort longtemps les oiseaux du portail en demeurèrent esbahis.

« Elle-mesme ! soupira Odet, et, quoique j'ai veu en tout ce quartier maintes filles des plus plaisantes, il est vray que nulle d'un sourire ne peut éperonner plus gentiment le cueur !

— Le point, poursuivit Thibault, est de traiter en douceur Maître Ambroise qui, comme le bruit en court, est d'humeur âpre et peu avenante.

— Saint Denis le confonde ! s'écria Odet, si le ciel m'eut départi plus de hardiesse dans le langage, je ne manquerois point de le gagner, car il te faut savoir qu'il est plein de respect et prévenance pour ceux dont le jargon est tout consu de mots savans, en un mot, pour les bavards sans nulle science qu'il feint de comprendre, car il se croit très haut pour l'entendement. Converser de pure doctrine est sa folie, quoiqu'il n'ait jamais tiré de ses pots autre enseygnement que de s'estimer fort. Et vrayment je ferois fort bien l'affaire si j'avois quelque coulant en mes discours. Que ne suis-je semblable à toy qui en découd avec facilité si grande, et parlerois d'icy à Nostre-Dame sans nulle gêne dans le ton ! »

Digitized by Google

A quoy Thibault respondit :

« Grand merci pour la louange ! *Apologica est delectas reges*. Il y a suavité achromatique à se voir prôné par non artificieux langage et sans argumentielle subtilité. Nostre-Dame te garde, Odet ! Va que je n'entrave point ta marche. Je te verrois cette vesprée à la Cour des Sots s'il ne te survient nulle fâcheuse adventure !

— Je cours à l'*Escarcelle*, reprit l'autre, mais ce doit estre en grand mistère, et le plus malaisé est d'entrer.

— Par la bonne mitre de saint Gilles ! à quoy servent les fenestres si apparemment ce n'est pour cela? Il y a, je le crois, un grand noyer à deux brasses de l'une d'elles. *Fenestribus entrare*, voy la belle science et hault savoir ! »

Ce disant, il roula son manteau couleur d'olive et regarda au cadran de pierre l'heure que marquoit le soleil.

II

Sire Cassigneul, dit Maître Ambroise, assis à cette heure entre les chenets, feuilletoit avec un ronflement estrange des feuilles de gros velin mal écussoné.

Il venoit justement d'en faire l'achat à certain vendeur de grande route qui, portant une boîte en forme de coffre, se vantoit de répandre par le royaume l'essence mesme du savoir. Donc il avoit de sa propre main remis pour cinq tournois à Maître Ambroise un vélin contenant soixante et dix sentences, toutes fort belles et d'un genre divers composées par un docte moine du nom de Gibaud de Salles et de renommée érudition.

Les lettres n'en étoient pas fort claires, mais bien loin d'en diminuer l'importance aux yeux du Sire Cassigneul, elle l'avoit si fort accrue qu'il eust donné sa meilleure jambe — car des deux l'une boitoit quelque peu — pour pénétrer le sens de ces lignes tant remplies de sapience.

Il est vray qu'elles éstoient des plus mal tracées et plus chancelantes en leur marche que les ruelles du Bas-Quartier. L'on ne savoit guère à quel mot appartenoit justement telle lettre, mais le mieux du monde eussent-elles été rangées qu'aussy incompréhensibles elles auroient été à l'esprit docte de Maître Ambroise.

Digitized by Google

De cela il n'y avoit nul doute. Cependant, avec un zèle louable, il s'évertuoit tout au moins à fixer ses yeux dessus en clignant des paupières le moins possible.

Devant luy, un feu rieur allongeoit ses langues de pourpre qui frisoient fort joyeusement sur la pierre noire et deux poulets de noble extraction, tout luisans et pleurans de graisse sembloient lutter de dévouement à qui le plus vite tourneroit sur la broche — projet qui des deux parts n'avoit nul résultat.

Aux pieds de Maître Cassigneul, un dizain de bûches attendoit l'heure de plonger dans le brasier clair et tout à l'entour de la salle de haults bahuts de fin bois de chêne, étinceloient en liesse de cuivre et de brocs luisans.

Maître Ambroise hochoit la teste, remuoit les lèvres, frappoit du pied...

Donc, comme il estoit en tel trouble et émoy, un bruit de mules en discret velours se glissa dessous les solives, avec le cliquetis argentin d'une escarcelle aux glands de cuivre le long d'une robe à grands plis.

C'estoit Dame Arlette, tenant un drageoir. Du plus loin qu'elle l'aperceut, ne doutant point qu'il fut plongé en quelque semblant de lecture, elle sourit et chiffonna de ses mains à petites fossettes les brides souples de son hennin.

« Vierge très doulce, Cassigneul, quel livre est-ce là de haulte science? Pour vray, quel merveilleux entendement il faut donc que vous possédiez! Ce me paroist quelque latin ou pis encore.

— Vous l'avez dit, Arlette, reprit Maître Ambroise gravement, aussy juste que le paradis est après cette terre. Mais en quel harnois vous voyla! N'est-ce point cy votre plus beau damas? Dans quel dessein estes-vous si bien revestue?

— Ah! Maître Ambroise! c'est la Sainte-Barbe demain! Alix Auberat, la sœur du bailli, donne un souper avec du vin de France et des soufflets au miel! »

Pour lors, la fine dame versa d'un cruchon à manche d'argent de l'eau de rose sur les poules grasses qui craquela et pétilla par le feu.

Dessus son nez, Maître Ambroise avoit mis ses lunettes, lesquelles étoient faites de si grosse corne qu'il se complai-

Digitized by Google

soit à dire aux bons jours que le bord en étoit taillé dans la peau d'un certain diable, dit Lucifer.

Ce n'estoit point — bien loin de là — que son œil fut sans clairvoyance, mais lorsqu'il se trouvoit en cas périlleux comme sur quelque dogme bien impénétrable, il se les boutoit au plus tôt pensant en tirer meilleur éclaircissement.

A pas légers, comme dessus l'hermine, Dame Arlette s'éloigna doulcement et, regardant par la claire fenestre, posa son drageoir sur le bahut.

« Sire Dieu ! Maître Ambroise, quel beau noyer avons-nous là ! De toute la paroisse, je n'en connois point qui le vaille ! Qu'il est avenant sur ce seuil et comme moult oiseaux chantent dessus ! »

Et elle se pencha vers la vitre jusqu'à ce que sa natte arrondie autour de son col, comme la plus épaisse roue d'un chariot d'or, s'écrasa toute blonde sur le réseau de plomb.

« Maître Huon revient du marché, ce dit-elle, hochant le front, de quoy sa coiffe se mit à venteler sur la vitre, Bonne Vierge ! quel gentil damas il vient de quérir et de six aunes à belles gauffrures ! C'est apparemment pour Simone, sa fille, bien folle, s'il en est dans Paris ! Peut-on cuyder telle chose sachant Maître Huon si accompli et sage ? Il a merveilleux entendement et hault savoir en toutes sciences, encore qu'il ne puisse, comme vous, Ambroise, déchiffrer les dogmes sur vélin, car, étant de veillée chez lui, aux dernières Pâques, je le vis refuser, pour ce qu'il ne pouvoit le comprendre, un livre en tout semblable au vôtre, à un docte chartrier.

— De vray, Arlette, comment se pourroit-il que Maître Huon, aulneur de drap de France, sut autre chose qu'aulner son drap ? Il n'a pu se former aux haultes sciences, en quoy il se trouve fort empêché. Cependant, Vierge très sainte ! il se croit lardé de savoir. Voilà bien l'humaine engeance ! Or ça ! que fait Dame Claude ? qu'elle dresse la nappe vitement et porte brocs et salières, car il est l'heure de tâter de quelque ragoût !

Là-dessus, Dame Arlette rougit fort en son coin, comme si attendant quelqu'un, elle eust mélancholie de son absence, et, furtivement, mordit le bord de sa lèvre comme un fruit de couleur vermeille en la doulce saison d'été.

Digitized by Google

— Ah ! Maître Ambroise ! est-il jà si tard ? Le soleil n'est point tout à pic au hault de la cheminée ! — puis, quittant le fenestron avec rêverie et non si triste que plus advisé ne l'entendit soupirer, mit sa main plus blanche que lys au bord de la rampe, ajoutant :

— Que j'aille quérir la clef du bahut qui, pour vray, se trouve sur la panetière. »

Et monta les marches avec grande rumeur et cliquetis de soies dépliées qui frételoient sous les poutrelles.

Pour lors, Maître Ambroise, posa son vélin. D'adventure il se mit à contempler le feu léchant les chairs blondes à facettes, parsemant de rouges étoiles aux flancs cuivrés des pots qui sembloient s'esbaudir, puis aux ciselures des bahuts s'écartelant de belle pourpre et, tout esjouis de lumière, ses yeux s'en vinrent au fenestron. Lors, qu'aperçut-il dessous les branches à la cîme haulte du noyer ? Maître Ambroise, au plus vite, se leva et toute grande ouvrant la vitre :

« Oh ! escholier ! gent garçon ! Que faites-vous cy à cette heure ? Est-ce manière d'esjouissement que d'entrer par l'ogive chez un chrestien ?

— Sire homme, repartit l'autre fort empêché sur son perchoir, je prie clayrement Satan, qui béni soit, de te rompre une coste ou deux pour l'heure, sans quoy, c'en est fait de mon sort !

— Qu'est ce langage ? cria Maître Ambroise, je vas t'enseigner par docte science la pourmenade sur les noyers ! »

Et du dizain de bûches qui reposoit à ses pieds dans la cendre, il tira une fort belle gaule luisante et à point, et sortit par la porte cintrée.

Odet le Fol, en grand trouble et ennuy, tâchoit malaisément à se maintenir sur la place et craignoit fort pour son pourpoint du meilleur drap qui fut jamais.

« Maître Cassigneul, reprit-il, tâchant à ravauder la chose, c'est moy qui vous tins l'étrier près la borne quand, au mois dernier, vous allâtes à la foire de Saint-Denis ! »

« Ah ! fit Maître Ambroise qui, du coup le reconnut, ton visage ne m'est point estrange ! C'est toi-même Odet le Fol, de la bande des Enfans Sans-Soucy ! Mais, plus vray que je suis en terre présentement, tu te mordras les ongles de cette gaudisserie ! »

Digitized by Google

Et tout soudain, avant que l'œil le plus vif du monde ait deux fois cligné, le roua fort bien de cent manières, dont nulle n'estoit bien plaisante, assurément.

Après quoy, joyeux et gaillard, il rentra en sa chacunière, laissant Odet si fort déconfit qu'il n'en pouvoit souffler de rage, assis en travers de la route, l'œil morne et le pourpoint en piteux état.

III

Par la bande des Enfans Sans-Soucy, la nouvelle se répandit vite, et Thibault d'Etanges, en la taverne de la *Pomme de Pin*, à peu de jours de là, rencontra Odet par surprise, car depuis l'adventure, il n'osoit paroître en aucun lieu.

Pensivement jeté en une encoignure, il demeuroit longues heures sans bouger, si bien qu'à le voir vous l'eussiez crû en bronze fraîchement coulé. Thibault l'appréhenda, car il lui faisoit grand'peine de le voir soudainement réduit en cet estat.

« Par saint Benoît ! Odet, de quoy te vient telle vesture de rêverie ? Il est vray que ton sort ne fut point fort esjouissant, mais quel grand mal est-ce là ? Ne sommes-nous apertement gens Sans-Soucy, s'il en est au monde ? Ça ! courage ! Nul bien ne sort de mélancholie. Prends-moy le vent plus hardiment et raffermis ton courage, faulte de quoy tu paroîtras indigne d'appartenir à notre docte corps.

— Hélas ! reprit Odet sans plus entendre, cent et mille fois hélas ! que ne fus-je étendu trépassé sur le coup ! Plus doulce seroit ma fortune ! Ah ! bienvenue mort en un pareil heur !

— Que la bonne armée du Paradis se déchaîne contre toy, s'écria lors Thibault, te voilà bien fin à dorer ! Allons ! songeons plutôt à quelque haulte vengeance d'où notre gentil corps tirera force gloire et qui se perpétuera d'âge en âge pour l'esbaudissement des chenêts !

— Que faire au demeurant ? dit Odet en grande tristesse.

— J'ay, reprit d'Etanges, consulté maints de nos amis, prêts comme moy à châtier la félonie. Ce sont Jehan de Parme, Roger et Huguelin, et Geoffroy, dit l'Aignelet, qui, si bien chante la *Tintelore*. Madame la Vierge nous con-

Digitized by Google

fonde, si nous ne trouvons d'adventure, par mémoire et recordation, quelque tour sentant la hart pour te venger de Maître Ambroise. Rentre au plus tôt cette humeur sauvage et songe gayement à nous seconder ! »

De quelle manière s'entretinrent en l'auberge de la *Pomme de Pin* les Enfans Sans-Soucy réunis pour chapitrer à leur aise sur ce cas, c'est ce qui demeura mistère, mais toujours est-il bien su qu'au fuyant de la vesprée, un jeune moine de bonne mine et cheminant allègrement s'en vint frapper de main assurée au vantail à meneaux du Sire Cassigneul.

Dame Claude, servante de l'auberge, vint pour lors ouvrir à pas comptés et le mena dedans la salle où il s'assit au fin bout du banc. Il tenoit en sa main une escarcelle ronde qui, par devant, portoit certain blason grilleté aux armes d'Etanges qui pour l'éclat, plaisoit fort à voir et gardoit un silence modeste, les yeux aux solives du plafond.

Lors, Maître Ambroise, averti par Dame Claude qu'un honnête moine désiroit l'entretenir, revêtit à la hâte ses molletières et descendit par l'escalier tournant.

Du plus tost qu'il l'eut aperceu, humblement, par trois grandes révérences, le moine fit craquer le banc dessous lui et rejeta son capuchon sur son épaule, commençant ainsi à parler :

« Benoît Sire, Dieu de qui dépend tant joie que miséricorde, garde votre âme en étroite grâce ! De vray, je ne sais si par adventure mon visage vous est connu, mais assurément vous ne pouvez faillir à savoir le cas qui m'amène.

A quoy Maître Ambroise respondit :

« Sire Moine, que je sois pendu, s'il en est ombre de connoissance en tout mon entendement.

— J'en suis, pardieu, surpris, reprit le moine, car mon affaire a trait à la grande nouvelle qui, de ces jours, emplit Paris, la gente ville !

— La nouvelle ? reprit Maître Ambroise, fort confondu de voir si peu neuf, apparemment je n'en suis pas instruit, mais, Sire Moine, soyez sûr qu'un certain mal qui me tient à la jambe que cy vous voyez, m'empêche d'aller et pérégriner par les rues. »

Ce en quoy il mentoit voyrement, mais ne vouloit point, Dieu le gard, passer pour ignorant des nouvelles.

« Ah ! Dieu bon ! reprit le moine, c'est pourquoy vous ne

Digitized by Google

savez le fait tant connu par les doctes hommes ! Apprenez donc que, très grand, renommé et fameux par le monde, haultement célèbre parmi ceux qui ont quelque odeur de science, et dont le nom vous est, sans nul doute, connu, bref, le docte Sapientius Sophisticole arrive hier seulement de son abbaye d'Hollande dans Paris, la franche cité.

— Vraiement, fit le bourgeois, j'ai certes bien entendu ce nom, et lu aussi dans les chroniques et pagines et divers vélins.

— Je le croyais ainsi, repartit le moine, et sachez qu'il a fait long et malaisé voyage, car d'Hollande ici, comme vous savez, il y a nombreux et grands royaumes à traverser sans nul répit. D'abord, la Haute Egypte, tant chaude et sablonneuse, l'Espaigne, que d'aulcuns disent fort gurgeuse et vous guêtrant de boue et d'eau, la Syrie baignée par un certain fleuve, dit Mer Noire, et qui, comme vous ne l'ignorez point, est plus sombre quant à la couleur que la gueule de l'Enfer dont Dieu nous saulve ! Il y a, de plus, l'Arabie qui, comme vous en êtes instruit, est contrée si fort aride que nul ne la peut traverser sans y périr de male soif, et manque d'herbages, ce par quoy le voyage est des plus difficile et malaisé, la Sicile, et la haulte et grande cité de Babylone qui, ce que vous connoissez bien, n'existe plus et est en telle poussière que nul ne peut découvrir en quel endroit elle fut...

— Ah ! Doulce Marie ! s'écria Maître Ambroise, qu'il doit être las présentement !

— Vous l'avez dit, gentil Sire, poursuivit le moine, et n'ignorez point qu'il voyage sans housse et houssine, suivi de ses disciples, bachelets d'exemplaire conduite, se reposant là où l'invitent ceux qui de sa science ont respect. Or, ils sont grand nombre, car Maître Sophisticole est, comme vous l'avez appris, cinquième petit-fils du plus jeune enfant d'Aristote, tant célèbre parmi les défunts grecs.

— Eh ! quoi ! de sa famille même ? dit Sire Ambroise, tout esbahi.

— Oui-dà ! et par droite ligne, ce dont son savoir s'est accru. Vous savez qu'au long des guerres qu'Œdipe livra à Romulus, il se fit en Rome grand changement, et qu'au lieu de Brutus, dont si haulte est la renommée, un certain Périclès fut élu souverain. Adonc la sœur dudit Périclès, dame d'allure et cœur volage, s'éprit d'un nommé Stésiphon, que,

Digitized by Google

par merveille d'amour, elle n'avoit vu une fois en sa vie...

— Bon moine, dit Maître Ambroise, n'est besoin de me rapporter ces faits-cy, car je les connois, de l'enfance.

— Advisé Sire, reprit celui-là, il n'est mie de choses que vous ne sachiez, or saurez de plus que Maître Sophisticole a, tout le long de son voyage, composé sans prendre la peine de se seoir, quatre et vingts livres si fort gros que les bachelets de sa suite se relayoient tout rouges et suans pour les porter derrière lui. L'un traite de la Pierre d'Achoppement et autres subtilités chromatiques, celui-cy de divers Arguments Capillaires usés par les gens de pure sapience, celui-là de l'Accord existant entre la Faulsse Matière et l'Astrale Composition, et bien d'autres que les tîtres m'en échappent. Donc, sachez qu'en approchant de cette ville, il m'a fort parlé de vous pour ce qu'il vous avoit rencontré en un concile de Thuringes et aviez ensemble dogmatisé si grandes heures que nul ne pouvoit vous entendre et qu'il vous a fallu séparer.

— Il y a du vray dans la chose, dit Maître Ambroise en hochant le front, et il semble m'en souvenir au moment que je vous parle. Quel grand homme c'éstoit là ! et fort honoré suis qu'il se rapelle ce propos.

— Pour lors, reprit le moine, tout esbaudy et souriant, il m'a dit qu'ayant de votre entendement tant souvenance de ce fait, il compte vous venir voir secrètement, et peut-être voyre cette vesprée, car tel est le zèle à le priser en cette ville que prévôts, nobles et grands s'arrachent ce trésor de sapience et ne lui laissent instant pour respirer.

— Par Notre Dame ! s'écria Cassigneul, quelle joie sera mienne en ce temps ! Pour vray qu'il se hâte, j'en aurai plaisir extrême. Sachez que j'ai fort lu les doctes chroniques et aime par dessus tout science et savoir. Ce pourquoi je suis haultement heureux qu'un si parfait maître m'ait en estime, malgré le peu que je fais. Sire moine, mercy de la nouvelle. Prenez vous un hanap de vin fin de Bourges? Arlette, portez-cy le cruchon d'argent. »

Et Dame Arlette, de sa main tant blanche et veloutée que c'était esjouissement de la voir, versa en deux coupes à licornes un gentil vin mêlé de canelle et répandant par toute la salle un parfum esbaudissant d'épices.

(*A suivre.*) ANTONINE COULLET.

Digitized by Google

GARRICK ET LA FRANCE.

Je ne voudrais pas enlever David Garrick à l'Angleterre. C'est en Angleterre qu'il a remporté ses plus grandioses triomphes et si, au cours de sa carrière, il semble avoir quelque peu perdu la faveur du public anglais, la Chambre des communes lui offrit un tribut spontané d'admiration nationale, le jour où Burke déclara — et Fox s'associa chaleureusement à cet éloge — que Garrick était le plus grand maître d'éloquence de son temps et que, à son école, tous les orateurs de cette époque avaient appris l'art de la parole et les éléments de la rhétorique (1).

C'est en anglais que ses pièces de théâtre, d'ailleurs peu remarquables et ses poésies, en général assez dénuées de mérite, ont été composées. Mais la vérité m'oblige à dire que Garrick n'avait pas dans les veines une goutte de sang anglo-saxon. Français par son père, Irlandans par sa mère, c'était un Celto-Latin que la destinée avait fait vivre en Angleterre et qui, sans doute, devait à son origine étrangère cette mobilisation d'âme et de physionomie dont les Saxons sont, presque toujours, si complètement dépourvus.

Il aimait la France et surtout Paris. « Londres, disait-il, est bon pour les Anglais, mais Paris est bon pour tout le monde. » Il fit par deux fois de longs séjours en France, s'efforça autant qu'il fut en son pouvoir d'organiser en Angleterre des représentations françaises; il eut en France de nombreux correspondants et, pendant ses visites à Paris, il se lia avec les écrivains français les plus distingués du XVIII[e] siècle.

(1) Ces panégyriques du grand acteur furent prononcés un jour que l'on avait fait évacuer les tribunes de la Chambre des communes. Garrick, qui avait assisté à la séance, fut le seul à ne pas se retirer. Un député réclama son exclusion et ce fut alors qu'aux applaudissements de la Chambre Burke et Fox affirmèrent son droit à des privilèges spéciaux.

Digitized by Google

Fait digne de remarque, ce fut de 1763 à 1765, durant son second séjour, qu'il entretint avec des Français éminents le plus de relations, c'est-à-dire à une époque où l'Angleterre, nous ayant arraché toutes nos colonies, n'était plus autant admirée dans les salons qu'elle l'avait été avant 1726. De toutes les préventions, il triompha, grâce à ses origines françaises, grâce à son affabilité et grâce surtout à son très grand talent. Il ne réussit cependant pas à charmer le gouvernement français qui, par ses tracasseries, s'efforça, lors du premier voyage de Garrick, de décourager celui-ci de revenir en France, tandis que, de l'autre côté de la Manche, la populace londonienne ne pouvait lui pardonner de se montrer aussi passionnément francophile. Malgré tous ces obstacles, il persista à vouloir faire aimer l'Angleterre en France et la France en Angleterre. Ce fut un des pionniers les plus infatigables de l'entente cordiale et il était temps que l'on rendît enfin hommage à son bel apostolat.

Cet hommage, M. Hedgcock vient de le rendre dans une de ses thèses, celle qu'il a consacrée à « Garrick et ses amis français », thèse pour laquelle il s'est livré à bien des recherches, car il n'existe point encore de livre définitif sur la vie de Garrick et, quant à ses relations avec la France, c'est un sujet qui avait été à peine effleuré. M. Hedgcock n'a d'ailleurs découvert aucun document sensationnel et, comme œuvre de critique littéraire, ce livre a infiniment moins d'importance que la première thèse du même auteur sur Thomas Hardy. Mais M. Hedgcock est parvenu à élucider de ces petits problèmes, de ces questions de dates qui font la joie des érudits et il a ajouté un très intéressant chapitre à l'histoire des rapports littéraires entre la France et l'Angleterre.

Et pourtant, à juger la chose d'un peu haut, le résultat des efforts de Garrick a été de soustraire l'art scénique anglais à l'influence française. Depuis la restauration des Stuarts, en effet, l'Angleterre, au point de vue dramatique, n'était qu'une colonie de la France. N'avait-on pas vu dans la *Provoked Wife* (la Femme poussée à bout) de Vanbrugh, une scène presque entière se dérouler en langue française? On tournait, souvent, il est vrai, les Français en ridicule, mais dans des pièces écrites à la française; et les acteurs s'attachaient à

Digitized by Google

copier les bonnes et surtout les mauvaises manières de leurs confrères parisiens. Ils imitaient ce ton déclamatoire très à la mode sur les scènes parisiennes et s'efforçaient de débiter les vers avec un ronronnement bien français.

Et Garrick, soudain, se révéla. Né d'une famille de huguenots français qui s'étaient établis à Leichfield, il était parti de cette ville pour chercher fortune à Londres avec celui qui, plus tard, devait devenir le fameux Dr Johnson.

Johnson s'en allait demander la gloire et, d'abord, des moyens d'existence à la littérature; Garrick, qui était un auteur-né, entrevoyait déjà les succès de la rampe. Johnson à qui il ne déplaisait pas de rappeler que ses débuts avaient été pénibles, s'amusait dans les salons à évoquer devant Garrick le temps où ils étaient arrivés à Londres, Garrick avec trois sous en poche et, lui, Johnson avec cinq; et Garrick était le seul à ne pas s'en égayer, car il avait, paraît-il, la faiblesse d'être un peu honteux de ses origines.

Il est vrai que la bourse de Garrick n'était pas aussi légère que l'affirmait Johnson, puisqu'il fonda à Londres avec son frère un magasin de vins en gros dont il assuma seul l'administration, tandis que son frère restait à Leichfield. L'établissement ne fit pas de bien brillantes affaires, car Garrick allait plus souvent visiter les directeurs de théâtre que les cabaretiers et le frère qui était demeuré là-bas devait se demander pourquoi les clients étaient si rares, lorsqu'il eut enfin la clef du mystère. En octobre 1741, il reçut une lettre de David qui lui annonçait : « Hier soir, j'ai joué le rôle de Richard III au grand étonnement de tout le monde... Quoique je craigne que vous ne soyez très fâché contre moi, j'espère, cependant, que, lorsque vous verrez que j'ai le génie d'un acteur, sans en avoir les vices, vous me jugerez avec moins de sévérité et n'aurez point honte de me reconnaître pour votre frère. »

De prime abord, son jeu stupéfia ses concurrents. « Si, dit Quin, ce jeune homme a raison, nous autres, nous avons tous tort. » Laissant de côté toutes les traditions de la scène, il jouait son rôle comme il le sentait et tombait exténué après la représentation. Pour jouer le roi Lear, il allait observer un fou. Et, chose extraordinaire, il réussissait aussi bien dans le comique que dans le tragique; il mettait même sa fierté à jouer dans une même représentation un rôle gai et un rôle

Digitized by Google

pathétique. « Nous lui avons vu, dit Grimm, jouer la scène du poignard dans la tragédie de Macbeth, en chambre, dans son habit ordinaire, sans aucun secours de l'illusion théâtrale et, à mesure qu'il suivait des yeux ce poignard suspendu et marchant dans l'air, il devenait si beau qu'il arrachait un cri général d'admiration à toute l'assemblée. Qui croirait que ce même homme, l'instant d'après, contrefait avec autant de perfection un garçon pâtissier qui, portant de petits pâtés sur la tête et bâillant aux corneilles dans la rue, laisse tomber son plat dans le ruisseau et, stupéfait d'abord de son accident, finit par fondre en larmes? » Grâce à la plasticité d'un visage qu'il pouvait modeler à plaisir, grâce à la souplesse de ses gestes, il arrivait à persuader aux spectateurs et même, dit-on, aux professionnels du théâtre, que c'était une scène réelle qui se déroulait devant leurs yeux. On raconte que, lorsqu'un jour il se tourna vers un autre acteur en lui disant à brûle-pourpoint : « Il y a du sang sur ta figure », celui-ci, devant le coup d'œil accusateur de Garrick, oublia et sa réplique et toute la pièce et, involontairement, il répondit en portant sa main à sa joue : « Mon Dieu ! est-ce vrai? » Souvent dans les salons, Garrick se plaisait ainsi, par la mobilité de son visage, à émerveiller les assistants en passant lentement de la joie à la tristesse et en revenant ensuite de la tristesse à la joie.

Certains de ses ennemis lui reprochaient même de faire trop de fonds sur la mobilité de ses traits et de vouloir aussi trop exprimer par des gestes. Il mimait, paraît-il, chaque mot de la phrase. « Lorsque, rapporte Cibber, Benedick dit : si je le fais, je veux bien être pendu dans une bouteille comme un chat et qu'on me tire dessus! il me semble que cette petite phrase courte n'exige pas que le jeu soit tellement varié qu'il décrive minutieusement le chat mis dans la bouteille puis suspendu et enfin l'homme tirant dessus. »

Il nous est naturellement impossible, à nous qui ne pouvons le juger que par ouï-dire, de départager ses contemporains. Toujours est-il que sa réputation d'acteur était énorme non seulement en Angleterre, mais encore à Paris et que, sitôt son arrivée connue, tous ceux, à Paris, qui s'intéressaient au théâtre désirèrent entrer en relations avec lui.

Et surtout, on s'intéressait à Garrick parce qu'il avait joué presque toutes les pièces de ce Shakspeare dont on parlait

Digitized by Google

beaucoup à cette époque en France et sur la valeur duquel les groupes littéraires étaient fort divisés. Garrick apparut aux Parisiens comme le représentant accrédité de Shakspeare sur la terre. Morellet, écrivant à Garrick, l'appelait « mon cher Shakspeare », et Voltaire, faisant d'une pierre deux coups, se réjouit de pouvoir attribuer à l'immense talent de Garrick le succès de ce barbare dont il avait dit tant de mal.

Garrick ne demandait pas mieux qu'on accolât le nom de Shakspeare au sien et quoique, dans le privé, il ne se gênât pas pour adresser certains reproches à ses pièces — il alla même à l'occasion jusqu'à les mutiler assez maladroitement — il n'admettait pas qu'en public quelqu'un osât dire du mal de « son » Shakspeare. En 1765, il refusa de rencontrer l'abbé Leblanc parce que celui-ci avait, dans ses *Lettres d'un Français de Londres*, quelque peu égratigné la mémoire du grand Will ; et, lorsque Morellet se refusait à vénérer aveuglément toutes les œuvres de Shakspeare, il le traitait, sans ménagement, de « chien de Français ».

Il semble pourtant qu'en dehors de ses fonctions de représentant plénipotentiaire de William Shakspeare, David Garrick ait été la mansuétude même. C'est peut-être parce que Collé avait mal parlé de Shakspeare que Garrick lui fit aussi grise mine (1) ; mais presque toutes les personnes qui ont approché David Garrick ne tarissent pas d'éloges sur sa bonté d'âme. On peut d'ailleurs se rendre compte de sa générosité par la désinvolture avec laquelle ses amis lui demandent des services. Voici, par exemple, la courte lettre que Laurence Sterne lui écrivait : « Cher Garrick, Ayant passé mes finances en revue ce matin, je vois que, par suite de quelques frais imprévus, j'emporterai à mon départ vingt livres de moins que ce qu'un homme prudent devrait avoir. Voulez-vous me prêter vingt livres? Bien à vous, L. Sterne ». Et l'entrepreneur de spectacles, Monnet, à qui Garrick avait confié un certain nombre de vêtements, ne se gênait pas davantage. « A propos d'habit, lui écrit-il, nous avons eu ici pendant quelques jours les plus grandes chaleurs; pour les supporter et pouvoir courir le matin, j'ai cru que rien ne convenait

(1) « Il me reçut, dit Collé, avec une importance anglaise; j'entends tout ce qu'il y a de pis et de plus grossier. »

Digitized by Google

mieux qu'un habit de toile comme celui que vous m'avez laissé. Mais mon tailleur m'a demandé huit jours pour en faire un; j'ai pris tout naturellement le vôtre qui me va très bien. Quand vous viendrez à Paris, je serai quitte pour vous en faire faire un. Vous voyez, mon ami, que j'en use sans façon; cela doit vous engager à faire de même avec moi. »

Monnet, il est vrai, avait pu, mieux que quiconque, apprécier toute l'étendue de la bonté de Garrick lorsque, avec l'appui de l'acteur anglais, il avait essayé de donner une saison française à Londres.

C'était en 1749, et Monnet avait, par souscription, recueilli 10,000 francs destinés à couvrir les premiers frais de sa saison française. Le monde élégant de Londres accueillit très favorablement les représentations; mais la foule chauvine organisa dans la salle une manifestation antifrançaise. Le parterre et le poulailler se refusèrent à laisser jouer à Londres des artistes étrangers. « Les sifflets retentissent : une grêle de pommes, d'oranges et même de chandelles tombe sur la scène. Un combat s'engage entre les loges et le paradis; tout finit dans la confusion.

« Deuxième jour, bataille plus longue et plus opiniâtre; les souscripteurs ont pris à leur solde des bateliers et des bouchers qui balaient la galerie et précipitent leurs adversaires dans le parterre ou dans la rue; la représentation continue au milieu d'un silence si complet que *personne n'osa cracher ni se moucher*.

« Tout aurait été bien si une élection n'était survenue dans le quartier. On accusa le candidat gouvernemental, milord Trentham, d'avoir favorisé les Français; de nouveaux désordres se produisent non seulement au spectacle, le soir, mais dans les rues, tout le long de la journée. A la fin, le grand chambellan, craignant des émeutes, retire le permis de jouer et ferme la salle. »

Le pauvre Monnet goûta de la prison pour dettes et ne dut sa libération qu'à l'intervention de ses souscripteurs et aussi de Garrick qui n'hésita pas à braver les préjugés populaires en donnant dans son théâtre une représentation au profit de l'impresario français.

En 1756, Garrick donna encore des preuves plus précises de sa sympathie pour l'art français puisqu'il fit venir de Paris

Digitized by Google

une troupe de danseurs qui, sous la direction du Suisse Noverre représentèrent, à Londres, *Les Fêtes chinoises*, opéra-comique à grand spectacle que Noverre avait composé. Malgré la présence du roi, *Les Fêtes chinoises* servirent aux chauvins de prétexte à de nouvelles émeutes. C'est le 8 novembre qu'on donna l'opéra pour la première fois et, sans doute parce que le monarque était dans la salle, le premier chahut fut relativement discret; il n'en fut pas ainsi pendant les représentations suivantes et, durant une quinzaine, des batailles rangées se livrèrent à Drury-Lane. « Mercredi 12, dit M. Hedgcock, qui s'inspire d'une lettre anonyme de l'époque, nouvelle représentation ; une cabale plus nombreuse composée (au dire de l'auteur de la lettre) de petits acteurs et figurants anglais et de gens payés par les directeurs des autres spectacles... Un homme est précipité de la galerie dans le parterre. Les hommes de qualité tirent leur épée et tombent sur les émeutiers. ... Le sang coulait partout; le ballet cessa; enfin la noblesse chassa tous les mutins estropiés. On recommença le ballet; tous les spectateurs levaient leurs chapeaux... en criant *Huzza*!... plus de siffleurs; ils étaient chez les chirurgiens. »

Le lendemain... le seul incident fut l'expulsion d'un fauteur de désordre qui « roulant par trois escaliers, s'ouvrit le crâne et se fracassa tous les membres ».

... Vendredi, le 14, eut lieu la séance d'ouverture du parlement. Le peuple profita de l'absence des milords pour siffler le ballet à son aise. On le joua, mais personne n'en entendit la musique.

Samedi 15, les milords sont de nouveaux absents, cette fois à l'ouverture de l'Opéra. « Les Blagards (c'est-à-dire la canaille de Londres) cassèrent toutes les glaces, les lustres, et tentèrent de monter sur le théâtre pour massacrer tout le monde; mais comme il y a un ordre admirable dans ce spectacle, en trois minutes les décorations furent enlevées, toutes les trappes furent prêtes à jouer pour engloutir ceux qui seraient montés, toutes les coulisses garnies d'hommes armés de bâtons, de sabres et de hallebardes, etc., et le grand réservoir, qui est derrière la scène, en état d'être lâché pour inonder ceux qui seraient tombés sous le théâtre. »

... Le mardi 18 novembre 1755, on fit salle comble à Drury-

Digitized by Google

Lane. Dès 3 heures de l'après-midi, il n'était plus possible de pénétrer dans le théâtre. L'assistance fait passer les trois heures d'attente en chantant, en sifflant, en demandant à l'orchestre des airs nationaux, « surtout le *Roast beef* ».

Lorsqu'à 6 heures, le rideau se lève, un effroyable tintamarre commence... Une grêle de petits pois et de clous tombe sur la scène afin d'empêcher les mouvements des danseurs. Les milords balayent le parterre; mais de nouveaux bataillons descendent du paradis et le reprennent. Une troupe de bouchers, payée par les gens du monde, pénètre dans la salle et distribue des horions à droite et à gauche. Les émeutiers, chassés, se rendent à la maison de Garrick où ils... auraient mis le feu si l'acteur... n'avait pas fait appel à la protection de la force armée.

* * *

On comprend qu'avec tout son talent et après tous les gages de dévouement qu'il avait donnés à la France, Garrick avait vu s'ouvrir devant lui tous les salons, surtout lorsque, pour la deuxième fois, il se rendit en France.

Chez Helvetius, il fit la connaissance de Diderot, de D'Alembert, de Marmontel, de Grimm, de Morellet. Sans doute, il visita, à Ferney, Voltaire auquel il avait écrit : « Jamais missionnaire qui aurait converti à sa religion l'empereur de Chine n'aurait été plus fier que moi, si j'avais pu concilier le premier génie de l'Europe à notre foi dramatique. » Il correspondait avec Ducis et, aussi, avec Favart qui lui écrivit un fort curieux compte rendu de l'exécution du chevalier de La Barre. Il fréquenta d'Holbach qui, dans une de ses lettres, ne lui cache pas son opinion sur Rousseau qu'il considère comme un « coquin » et comme « un simple charlatan philosophique ».

Il ne semble pas que Garrick eût rencontré Rousseau à Paris, mais, en 1766, Rousseau fit sa connaissance durant un voyage à Londres. « Je le décidai, dit Hume, d'aller au théâtre voir Garrick, qui lui accorda une loge en face de celle du roi et de la reine. Je remarquai que Leurs Majestés le regardaient plus qu'elles ne regardaient les acteurs. » Mais Rousseau, lui, ne les regardait guère; il se penchait sans cesse hors de sa loge pour se faire voir au public, et M^me^ Garrick devait se

Digitized by Google

cramponner aux basques de son habit pour l'empêcher de tomber dans le parterre. Après la pièce, cependant, Rousseau félicita chaleureusement Garrick sur son jeu. « Monsieur, lui dit-il, vous m'avez fait pleurer à votre tragédie et rire à votre comédie, bien que je n'aie guère compris un seul mot de ce que vous disiez. »

Les acteurs français ne furent évidemment pas les derniers à faire fête à David Garrick. Le Kain et La Clairon lui réservèrent excellent accueil et ils échangèrent de longues lettres avec lui : « Une des choses que j'aime le mieux dans le monde, lui écrivait La Clairon, c'est mon Garrick; j'irais sûrement le voir si j'en étais la maîtresse mais, comment voyager sans fortune? La Comédie Française ne procure que de la fatigue et des infirmités, l'honneur de loger quelquefois chez le Roi comme vous l'avez vu; voilà tout. Il faudra bien que ce soit vous qui me veniez voir. » Quant à Garrick, il s'excusait de son intermittence épistolaire en lui faisant remettre un ananas par l'abbé Bonnet, qui revenait de Londres en France. Cet ananas, d'ailleurs, eut de grandes aventures. « Bonnet le porta sur ses genoux jusqu'à Calais où, étant forcé de monter à cheval, il ordonna à un domestique de le mettre dans la voiture d'un ami; le résultat en fut que l'ananas s'égara. Une lettre de l'ami anglais en fit venir un autre de Londres un mois plus tard; en même temps, l'ananas original survint mais dans un état des plus déplorables. L'abbé porta le remplaçant à Mme Clairon et ne lui expliqua que plus tard son innocente supercherie. »

* * *

Bref, sauf Collé, Garrick n'a guère eu en France que des amis et des admirateurs. Mais, au point de vue de l'art scénique, a-t-il exercé sur les acteurs français une influence profonde? Il est permis d'en douter, tout comme, d'ailleurs, il est permis de douter que Le Kain et La Clairon l'aient fortement influencé; et, en tout cas, il nous est difficile de nous en rendre compte à près de deux siècles de distance. Mais il est incontestable que, grâce à lui, Shakspeare a obtenu en France droit de cité et que Garrick a aussi été un des actifs artisans du renouveau romantique mais, avant toutes choses, comme le dit M. Helgcock : « Il a été ce que sa naissance l'avait

Digitized by Google

destiné à être : un lien entre la France et l'Angleterre. Si les guerres napoléoniennes n'avaient pas interrompu cet échange d'opinions qui, malgré des différends politiques, ne cessait pas de se faire pendant tout le XVIII[e] siècle, on aurait vu en Garrick un des fondateurs de l'entente entre les deux pays. Même aujourd'hui, il faut le considérer comme un de ceux qui contribuèrent le plus à dissiper les vieux préjugés et à produire entre Londres et Paris un parallélisme de vues. »

CHARLES CHASSÉ.

Digitized by Google

La Revue de Belgique

à Paris.

Tripoli-Hankow.

Ces deux noms fatidiques doivent sonner cruellement aux oreilles des pacifistes. Ils résument deux réveils de l'instinct guerrier, que n'avaient guère prévus nos docteurs Tant-Mieux. Mais les pacifistes ne sont pas les seuls gens ennuyés en l'occurrence. Car, si l'on veut bien réfléchir que ce sont les Italiens qui ont cherché querelle aux Turcs, au mépris de toute civilisation, et que c'est au nom de cette dernière et en se réclamant des philosophies les plus récentes que Sun-Yat-Sen et ses amis versent le sang mandchou, on éprouvera quelque confusion de n'être ni un sectateur de Mahomet ni un disciple du Bouddha jaune. La machine ronde a beau tourner, les conquêtes de l'intelligence et de la volonté ont beau s'amonceler sur la terre, et qu'il fouille les entrailles de celle-ci ou s'élève dans les airs, l'homme a beau s'évertuer vers cette divinisation qui lui rouvrira l'Éden, en lui ne cesse de veiller, sournois, le « goril lubrique », dont a parlé Taine, avec cette seule différence qu'au lieu d'être embusqué au coin du bois, il dresse des mitrailleuses dans la plaine ou lance des *Dreadnoughts* sur l'océan... R.

La statue du Mousquetaire.

Vous me direz qu'après tout ce n'est qu'une statue de plus, et qu'au point où nous en sommes!... Il est vrai, il est trop vrai Mais ce qui passe l'ordinaire, c'est le choix du prochain héros à couler dans le bronze. Après Mme de Sévigné et le tendre Segrais, on s'attendait à ce que l'hommage des inaugurations solennelles échût à quelque autre bon ouvrier des lettres françaises. On se

Digitized by Google

trompait. Car voici que la bonne ville d'Auch — patrie de l'Armagnac et du facétieux Roquelaure — va élever un monument... A qui? Au fidèle ami d'Athos, Porthos et Aramis, au glorieux d'Artagnan lui-même!

Étonnante nouvelle! Les journaux qui nous l'apportent mettent d'ailleurs un soin touchant à éclairer notre ignorance. Ils nous l'affirment : d'Artagnan n'est pas ce qu'un vain peuple pense; d'Artagnan n'est point sorti, sourire aux lèvres et flamberge au vent, de l'imagination bouillonnante de ce bon géant de Dumas; d'Artagnan, enfin, a été, comme ils disent, « un personnage en chair et en os ».

Ces doctes enseignements viennent peut-être un peu tard. Aux temps paisibles de Louis-Philippe, l'auteur des *Trois Mousquetaires* s'était déjà défendu d'avoir rien inventé. Il invoquait sa source : certains mémoires inédits du comte de La Fère, fort ignorés jusque-là. Précis, il en donnait la description, il en indiquait même la cote à la Bibliothèque royale. Je ne sais si des indiscrets eurent la curiosité d'y aller voir. En tout cas, ils durent revenir bredouille, les dits mémoires n'ayant jamais existé... En réalité, le romancier avait emprunté la matière de son récit à un autre texte du XVII^e^ siècle, mieux connu celui-là : les *Mémoires de M. d'Artagnan*. Par malheur, ces pages ne sont rien moins qu'authentiques. Leur auteur, Courtilz de Sandras, était, à l'époque du grand roi, une manière d'Alexandre Dumas. Inventif et besoigneux, il mêlait dans ses compilations hâtives un peu d'histoire à beaucoup de fiction. Un savant archiviste, M. de Jaurgain, a recherché naguère ce que pouvaient contenir de vérité les mémoires qu'il a attribués à d'Artagnan. Les pièces rassemblées dans son livre sur « Troisvilles, d'Artagnan et les trois mousquetaires » permettent d'esquisser la biographie de ce cadet de Gascogne.

Son rôle fut honorable, mais bien secondaire. Charles de Batz-Castelmore appartenait à une famille bourgeoise enrichie par le commerce, et il a un lointain parent dans ce curieux baron de Batz qui accomplit en ce moment, sur la scène des Bouffes-Parisiens, d'étonnantes prouesses policières. Dumas le fait venir à Paris en 1626. C'est bien tôt! Le futur mousquetaire n'avait guère alors plus de trois ans, et même aux bords de la Garonne, on n'a pas accoutumé de courir les aventures à un âge aussi tendre. Il n'apparaît en tout cas dans l'histoire qu'à une date

Digitized by Google

sensiblement plus récente : c'est en 1649 qu'on trouve son nom parmi ceux des lieutenants aux gardes. Sa carrière est d'abord lente à se dessiner. Détail piquant, ce n'est point sur les champs de bataille qu'il commence à se distinguer, mais dans une série de missions en Angleterre et en Allemagne. Il y avait, dans ce soldat, l'étoffe d'un diplomate... Une fois en faveur, cependant, son avancement s'accélère. Le voilà capitaine-lieutenant en 1667; il assiste, comme brigadier des armées du roi, aux sièges de Tournai, de Douai et de Lille. Enfin, il avait cinquante ans et le grade de maréchal de camp lorsqu'il tomba frappé d'une balle de mousquet, le 25 juin 1673. Saint-Simon l'enterre en trois lignes :

« Il se fit estimer à la guerre, où il entra si avant dans les bonnes grâces du roi, qu'il eût fait une fortune considérable s'il n'eût été tué devant Maestricht.

— C'est tout?

— C'est tout, de peu s'en faut... »

Que voilà donc bien les surprises posthumes de la destinée! Avoir été le d'Artagnan superbe et généreux que l'on sait, et redevenir, aux lourdes pages de l'histoire érudite, un honnête capitaine, malchanceux candidat à la gloire. Quelle déchéance!

Ne le plaignons pas trop cependant, car ces révélations pourraient bien ne rien changer à sa fortune. L'imagination des foules reste le plus souvent sourde à ces rectifications chagrines de l'érudition critique. Elle les ignore. Elle met à les ignorer une obstination singulière et quasi providentielle. Soyons-en bien sûrs : un seul d'Artagnan vivra dans le souvenir des peuples, celui dont les prouesses amoureuses et guerrières ont enthousiasmé vingt générations de collégiens.

C'est pourquoi aussi il est vain de prétendre que l'hommage des citoyens auchois doive aller au mousquetaire authentique plutôt qu'à sa brillante transfiguration. Comme si, sans Alexandre Dumas, quelqu'un eût jamais songé à exhumer le capitaine! Non, le d'Artagnan dont on contemplera bientôt le panache aux bords qu'arrose le Gers sera bien celui des *Trois Mousquetaires*. Et il n'y a point à se dissimuler que ce fait est gros de conséquences. C'est en quelque manière une série nouvelle qui s'ouvre, et j'imagine que les sculpteurs à commandes officielles vont se frotter les mains. Trop longtemps ils ont dû se résigner à reproduire dans le marbre ou le bronze des poètes

Digitized by Google

disgraciés de la nature ou de bancroches bienfaiteurs de l'humanité. L'heure des héros de romans est arrivée. Merveilleuse ressource pour les fantaisies de l'ébauchoir! Et je vois déjà — à quel carrefour de quartier neuf ou sous les maigres frondaisons de quel parc de banlieue? — s'ériger, triomphant dans sa gloire renouvelée, Lagardère, dit le Bossu, romantique idôle des amphithéâtres faubouriens.

GUSTAVE CHARLIER.

Le Salon d'automne.

Né dans la cave du Petit-Palais, le Salon d'automne est un sommelier dispensateur de grosses ivresses. Chez lui, on suce du haschich, on boit de l'éther, on fume de l'opium, et les élucubrations sont folles, difformes, monstrueuses, ou mort-nées. Elles ont de dangereuses pestilences.

Il s'en faut cependant que tous les exposants du Salon d'automne relèvent de la pathologie et soient susceptibles, comme dit le docteur Pamphile dans le *Journal*, de retenir l'attention des médecins en général et des aliénistes en particulier. Non, il est, parmi ces « sujets », quelques mâles dont la parfaite santé est rebelle à la corruption, et pas mal de « jeunes » qui jettent avec abondance la gourme de leur vie d'artiste. A cause de ceux-là, il faut bien se retenir de trop qualifier les réunions de ces gloutons d'un succès au rabais et de ces lugubres clowns... brûleurs de temples.

Peut-on nommer autrement les cubistes, les pyramistes, les tortillistes, que leurs stratagèmes grossiers ont revêtus de la livrée rouge des bouffons? Sur leur pavoi bâti de ridicule, ces farceurs sont même flattés des crachats qu'ils reçoivent. Leur avènement me fait plaindre les Matisse, les Van Dongen, les Vlaminck dont l'étoile maintenant s'anémie Tout lasse. Incitatus, consul, va redevenir « carcan » par l'éternelle puissance de la raison. Ce jour-là, seulement, le Salon d'automne aura mérité de l'Art français. Mais d'ici-là!...

Notons, cependant, avec un plaisir double, le très lumineux plein air de Du Gardier, la composition un peu froide sans doute de Déziré, et la charmante fantaisie que Chapuis appelle *Repos*. Une décoration : *Méditerranée*, de Bonnard, et une *Fantaisie sur*

Digitized by Google

Sylvie, de Mme Marvel, sont des peintures d'un éclat printanier, mais d'un dessin un peu sommaire. L'envoi de Devallière marque un talent inégal de chercheur.

On parle partout que De Groux a presque du génie. Ce « presque »-là est une vilaine malice qui vaut moins que certain de ses nombreux tableaux, intitulé *Christ aux outrages*, et qui a un furieux mouvement.

Personne dans la salle de l'Art à l'école! Que de cubistes cependant auraient dû s'y presser pour recueillir les leçons de ces talents de six ans...

F. Allard-L'Olivier.

Digitized by Google

L'AVIATION EN AFRIQUE

Pour continuer l'étude des applications si diverses de l'aéronautique, nous commenterons aujourd'hui une étude des plus intéressantes, due à notre compatriote Léon Van den Plaes et publiée dans la *Conquête de l'air*.

Pour bien la comprendre, il y a lieu que le lecteur place sous ses yeux la carte de l'Europe et de l'Afrique afin de mieux apprécier les distances et la situation d'ensemble.

Sans vouloir m'immiscer dans la politique coloniale belge, je ne puis m'empêcher de constater que les progrès scientifiques rapprochent considérablement les colonies du continent européen et que l'on aurait tort, par conséquent, de pousser outre mesure la tendance à la décentralisation. Simple réflexion de technicien, qui se base sur la télégraphie sans fil, le moteur rapide et l'aviation, trois éléments devant lesquels les distances s'écroulent. Cela sera spécialement vrai pour le Congo, par rapport à la métropole, et je redis que la Belgique, ne possédant qu'une colonie, en réalité très rapprochée puisque les distances sont vaincues, il n'y a pas lieu de décentraliser. La carte permettra de constater qu'il *sera possible*, dans un avenir que l'on sait entrevoir, d'administrer, de contrôler le Congo, en maintenant à Bruxelles le siège du gouvernement général, sans que la colonie subisse un quelconque préjudice d'un éloignement qui n'existera qu'en apparence. Il convient de remarquer qu'en passant par la Corse et la Sardaigne, l'Afrique n'est séparée de l'Europe que par 500 kilomètres d'eau, et que les îles susdites fourniront à l'aviation des escales fort opportunes qui permettront aux aviateurs de franchir l'espace qui sépare Marseille de Bizerte en trois raids.

Il n'est d'ailleurs pas obligatoire de recourir à l'aviation pour passer la Méditerranée; le service des bateaux est, je crois, suffisamment rapide. Hormis ce passage méditerranéen, il y a *terre*

Digitized by Google

continue entre Bruxelles et le Congo, et c'est dans cet espace que l'aviation va pouvoir affirmer sa valeur.

Le Congo, colonie belge, est donc dans une position géographique *exceptionnellement favorable*.

Le problème de l'aviation aux colonies est posé, il se présente à l'examen sous deux aspects essentiels en ce qui concerne le Congo :

1° L'aviation en service local, c'est-à-dire à l'intérieur de la colonie ;

2° L'aviation en service international, ou la communication par voie aérienne entre le Congo et l'Europe.

Ces deux programmes sont réalisables si l'on procède avec compétence et méthode. Dans une entreprise de cette envergure, il faut savoir envisager les difficultés à surmonter et, dès qu'elles sont connues, il faut imaginer les moyens capables d'y obvier. La première chose à faire, c'est d'envoyer sur les lieux un aviateur-expérimentateur.

Mais comment se présentent ces lieux?

Il est évident que ce sont les régions de *savane* qui, au Congo, s'offriront comme champ le plus immédiat à l'aviation, c'est-à-dire les itinéraires en terrain découvert. Le sol congolais est d'aspect varié comme dans toute autre partie du monde, ses caractéristiques sont la *savane* ou la *forêt*, soit en plaine, soit en montagne. Il ne faut pas cependant présumer qu'on puisse comparer les forêts de l'Afrique centrale à celles de l'Europe, pas plus que la brousse et la savane à nos prairies. La zone africaine la plus favorable à l'aviation sera la contrée sablonneuse de l'Egypte, de la Tunisie, de l'Algérie, du Maroc et le Sahara. Partout au Congo on est en présence de la végétation luxuriante, et cet état naturel sera un sérieux obstacle à toute locomotion mécanique. Certainement, la difficulté peut être surmontée, mais non sans l'intervention de capitaux considérables.

Il serait absurde de supposer que l'espace suffise à l'exercice de l'aviation, à l'établissement du rouage et que, partant de cette absurdité, les bois et les hautes herbes seraient aisément franchis. Non, l'organisation de l'aviation en Afrique impose une série de mesures qui lui sont indispensables et d'où dépendra le fonctionnement régulier du système.

Pratiquer l'aviation à l'aventure ou sportivement serait désastreux et compromettrait, au point de vue colonial, ce que la loco-

Digitized by Google

motion aérienne offre de bonté réelle. Elle doit être avant tout *utilitaire* et pour qu'elle le soit, il faut lui assurer, dans les pays neufs, l'*assistance* nécessaire. Certes il est possible d'obtenir des services de l'aéroplane, au Congo comme ailleurs, et les hypothèses qui se présentent à l'esprit sont nombreuses. Mais ici se pose la question : *où, comment et pourquoi* y aurait-il lieu d'organiser un service aérien en Afrique centrale ? Ce n'est pas en deux lignes que l'on répond à telle question, qui suppose des investigations diverses.

Il est permis cependant d'envisager quelques projets qu'on serait fondé à considérer comme des nécessités.

Les communications font défaut au Congo, leur création, étant donné l'aspect général du sol, est une question de gros capitaux ; les lieux habités sont situés dans une contrée qui s'étend du parallèle 5 au nord de l'Équateur au parallèle 12 au sud, et du méridien 15 au méridien 30. Dans cet espace se place l'immense forêt équatoriale, dont la traversée, ou plus exactement celle de l'atmosphère qui la couvre, sera aussi redoutable pour l'aviateur que celle d'un océan Celui qui tombe à l'eau avec son appareil a la chance de flotter et de se sauver, tandis que l'aviateur tombant dans la forêt susdite serait *un homme perdu*. Les bois africains exigent des jours, des semaines pour être franchis, et aussi longtemps que de longues percées de part en part ne rendront pas les forêts accessibles, il sera prudent de les proscrire à l'aviation. Quels que soient les progrès réalisés, le moteur infaillible n'existe pas encore, je veux dire qu'il n'autorise pas à prétendre qu'il soit possible de parcourir en l'air 1,000 kilomètres sans qu'au moment le plus inattendu ou souvent le plus redouté, il vous force à atterrir. Cette éventualité ne saurait être considérée comme quantité négligeable, quand il s'agit d'*aviation utilitaire*, théorie fondamentale absolument différente de celle du sport qui, lui, admet toutes les témérités et en l'occurrence, disons le mot, toutes les folies.

L'aviation s'indique pour l'établissement d'une jonction rapide entre des régions éloignées, qu'il est utile ou *nécessaire* de relier entre elles ; elle a moins sa raison d'être lorsque, dans une orientation commune, le chemin de fer ou l'automobilisme existent déjà ; il en est de même en présence de la navigation maritime ou fluviale quand elles sont régulières et suffisamment rapides.

Mais il se fait qu'au Congo, par exemple, les voies ferrées et

Digitized by Google

notamment les rivières astreignent les communications à des détours que l'*aviation sait annuler*.

C'est ainsi qu'il serait possible de créer le service aérien Boma-Katanga, soit environ 1,800 kilomètres à parcourir en trois étapes de 600 : Boma-Dilemba, 600; Dilemba-Kandakanda, 600; Kandakanda-Kambove, 600. Cet itinéraire se classe dans une région assez favorable à la pratique de la locomotion préconisée, parce qu'il s'y trouve beaucoup de savane, au travers de laquelle il est aisé et peu coûteux d'établir le sentier qui doit être le *soutien* de l'itinéraire aérien. La détermination d'un itinéraire, dans une orientation générale prescrite par le Gouvernement doit être l'œuvre même de l'aviateur, c'est-à-dire qu'il sera l'*opérateur* du tracé primitif et c'est dire aussi que le pilote aérien devra posséder une certaine instruction. Sur le sentier seront échelonnés, de 50 en 50 kilomètres, des postes de secours et de ravitaillement soit 36 entre Boma et le Katanga; il s'agit en l'espèce d'installations économiques comportant quelques hommes qui assureraient un service de garde équivalant à celui du cantonnier. Ils auraient pour mission d'assister l'aviateur chaque fois qu'il serait dans l'obligation d'atterrir et cette obligation pouvant se produire à *tout* instant, il est donc nécessaire que le sentier, ou piste débroussée, existe dans la direction suivie par l'itinéraire aérien. L'aviateur sera bien inspiré s'il prend à bord une bicyclette, de telle sorte que s'il a pris terre loin de tout secours, il pourra rapidement atteindre le poste le plus rapproché; considération qui justifie à nouveau l'existence du passage terrestre, sur lequel on organiserait le transport de l'essence et des accessoires, au moyen du motocyclisme.

L'aviation doit se pratiquer à un minimum de frais et c'est pourquoi il faut imaginer de lui procurer le soutien d'une voie de terre réduite à sa plus simple expression. Mais, priver la locomotion aérienne de cette nécessité, la livrer à ses propres moyens exclusivement dans des zones *trop étendues*, dépourvues de *toute* communication terrestre, c'est la vouer d'avance à l'*inefficacité*.

La reconnaissance d'un itinéraire à créer serait faite par l'aviateur, mais en Afrique il ne peut se risquer à s'éloigner impunément de sa base ainsi qu'il est permis de le faire en Europe. A première vue, il paraît possible d'avancer à la moyenne de 50 kilomètres, c'est-à-dire que l'aviateur, ayant avec lui sa

Digitized by Google

brigade d'opérateurs, les établit en un point d'où il rayonne dans les airs à la recherche du passage du sentier dans l'orientation à suivre. Cette petite exploration, vous vous en doutez, serait vivement conduite et aussitôt faite, l'aviateur rejoindra ses hommes et leur indiquera la direction à prendre jusqu'à telle distance, supposons de 50 kilomètres, et ainsi de suite, et par étapes, jusqu'au terminus à atteindre. Il y a possibilité d'aller plus vite encore en besogne si l'on prévient les postes actuellement existants et par où, vraisemblablement, l'itinéraire devrait passer; dans ces conditions, après avoir mis en mouvement sa première équipe, l'aviateur se transporterait au poste prévenu le plus rapproché, y opérerait dans le sens déjà indiqué et déterminerait la ligne de jonction. On peut estimer que les 1,800 kilomètres qui séparent le Katanga de Boma seraient reconnus en peu de jours. Cette méthode deviendra désormais le *prélude des études* des grandes voies ferrées dans les pays neufs, et que d'économies réalisées par le fait de l'intervention de l'aviation dans cet ordre d'idées! Que d'erreurs aussi seront évitées dans le choix d'un tracé de chemin de fer, dans les pays où l'aspect du terrain se *dérobe* à la vue de l'opérateur, parce que la nature a rendu la zone à traverser presqu'*impénétrable*. C'est ce qui explique le peu d'étendue du front de reconnaissance et c'est ce qui motive souvent le coût énorme d'une voie de communication aux colonies. L'aviateur ne saurait se tromper, *toujours* il lui sera possible de découvrir *le passage le plus facile* et d'indiquer *le tracé le plus économique*.

Je ne m'occuperai pas ici de politique coloniale, l'aviation étant ma seule préoccupation, mais j'ai souvenance qu'au cours des débats parlementaires relatifs au dernier budget de la colonie, on a vivement discuté la question des chemins de fer au Congo; on est allé jusqu'à vouloir que le ministère dépose un programme complet en cette matière. C'est beaucoup demander à notre ministre déjà si embrouillé avec les choses de notre petite Belgique. C'est presque vouloir l'impossible, même dans un ministère parfait, dans ce problème où l'avenir est le maître des décisions; d'ailleurs, l'aviation modifiera peut-être l'*orientation générale* des communications. Ce que l'on pensait hier à leur sujet pourrait bien ne plus être ce que l'on pensera demain. *Laissez faire l'aviation d'abord*, j'ai la conviction qu'il en résultera plus d'un chemin de fer et qu'ils devront leur valeur à

Digitized by Google

l'infaillible méthode de la locomotion aérienne, ou plus exactement à l'*exploration technique par la voie des airs*. Certes, le parlement eût été bien inspiré s'il avait accordé à la colonie un large subside pour les études par l'aviation des grandes communications à établir au Congo. Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Il n'est pas douteux que de cette manière la Belgique serait à même de se rendre compte, dans un avenir très prochain, de ce qui serait à réaliser dans la colonie, au point de vue des routes et des voies ferrées, encore faut-il que le commerce les justifie. Mais je veux dire que quand le rendement d'une région est sûrement établi et qu'on envisage le moyen de transport, il faut en confier l'étude première à l'aviation et ne plus procéder par tâtonnement, cause de toutes les lenteurs et de tous les préjudices.

Les chemins de fer sont la conséquence d'une mise en valeur *progressive*, ou de *prévisions irréfutables* de mise en valeur, ou de considérations *d'ordre politique*. Les routes se justifient moins sévèrement et les petits chemins cyclables encore moins, par le fait qu'étant peu coûteux on a toujours l'assurance que la dépense faite sera remboursée. Mais quand les limites d'un État, d'une colonie, sont connues, il *importe* de pouvoir communiquer rapidement avec les points les plus éloignés répartis sur tout le territoire; pour que la gestion des affaires d'un pays très étendu soit facilitée, le contact permanent s'impose entre les centres de direction administrative. Tel est encore le rôle de l'aviation qui trouve sa raison d'être dans une foule de circonstances : administration, contrôle, courrier politique, défense nationale, exploration technique, cartographie. O! ce n'est pas la besogne qui lui manquerait. Un mot au point de vue militaire et à propos d'un fait de guerre récent, qui se produisit dans l'Oubangi français et qui coûta la vie au valeureux colonel Moll. Deux colonnes opéraient à *peu* de distance l'une de l'autre, mais *sans* communication entre elles, parce que dans ces pays-là il est malaisé de rester en liaison terrestre. Une colonne fut mise en difficulté à l'insu de l'autre, qui *ne put* donc contribuer à l'action engagée. Ici se constate la nécessité de l'aéroplane comme *instrument de liaison* entre les troupes qui auront la tâche de pacifier les régions de l'Afrique non encore soumises à la domination européenne.

Abordons le second aspect du programme, c'est-à-dire l'*aviation*

Digitized by Google

en service international, autrement dit : l'aviation dans ses rapports entre le Congo et l'Europe.

Deux bases de jonction sont en présence, je veux dire deux orientations : l'une, la voie du Nil ; l'autre, la voie du Sahara vers Tunis.

C'est sur ces lignes nord-sud que se prévoit l'organisation du courrier d'Europe vers l'Afrique centrale, et ce nouvel état de choses va donner à la contrée septentrionale du Congo (l'*Uele* et l'*Ubangi*) une importance inattendue ; Zongo, Banzyville, Faradji deviendront ces grandes stations d'influence et d'accès rapide au Congo. Il se fait heureusement que cette partie de la colonie est par sa *nature* favorable à la pratique de l'aviation. Actuellement la communication est déjà assurée par le chemin de fer entre Le Caire et Khartoum ; de Khartoum à Faradji (Congo belge) il y a environ 1,500 kilomètres, soit trois étapes d'aviation. Dès maintenant se pose l'éventualité de l'organisation, entre ces deux stations, d'un service aérien *anglo belge* ; la Belgique assurément y trouverait de réels avantages, car la conséquence en serait que le courrier de Bruxelles, et le cas échéant les voyageurs belges, seraient transportés au Congo au bout de neuf jours seulement. Cette solution n'a absolument rien d'invraisemblable, c'est l'évidence même et qui mieux est, *immédiatement réalisable*.

Passons à l'itinéraire *Bizerte-Congo* par le Sahara. Est-il besoin de dire que j'accorde ma préférence à cette dernière orientation, qui deviendra un jour la grande base de l'occupation européenne en Afrique? Aucune ligne ne saurait rivaliser avec cette dernière, comme instrument de civilisation, de conquête, de domination, parce qu'elle est de pénétration africaine *la plus centrale* en même temps que *la plus voisine* de l'Europe. La nécessité de relier le Congo à la Méditerranée est incontestable et dans cette hypothèse il apparaît que *Bizerte* et *Marseille* sont les bases les plus *rationnelles*.

Actuellement, l'occupation du Sahara n'est pas faite, la France s'y emploie courageusement et, sans doute, l'*aviation* ne saurait manquer d'y contribuer largement. C'est ce que la France a compris. C'est à l'aviation, en effet, qu'incombera l'exploration du désert et la recherche des parties fécondes sur lesquelles s'appuierait le tracé. L'aéroplane ou plutôt l'aviateur déterminera les points de passage obligés et les distances. Vous entre-

Digitized by Google

voyez comme moi que l'exploration aérienne du Sahara dans la traversée que je signale, par Bizerte-Ghadamès-Djanet-Tchad-Oubangi, aura pour conséquence la pénétration du *rail* sur cette ligne. Rien n'est plus exact et rien n'est plus *hautement* désirable au point de vue colonial africain, car sur cette voie de pénétration va s'équilibrer toute la politique européenne relative à l'Afrique. Quand cette communication sera établie entre la Méditerranée (*littoral français*) et l'Ubangi (*Congo belge*) on sera *forcément* amené à l'examen de l'hypothèse de la jonction Nord-Sud de notre colonie; c'est l'itinéraire Ubangi-Katanga, sur lequel les aviateurs opèreront les premiers. Ainsi se crée par la force des éléments et du progrès la ligne Katanga-Bizerte-Bruxelles; elle sera la dorsale sur laquelle s'annonceront toutes les communications centre-africaines de l'ouest à l'est. *Comprenez-vous maintenant pourquoi je disais tout à l'heure de laisser faire l'aviation d'abord et de recourir à ce système idéal quant aux investigations relatives aux communications à établir?* Il n'entre pas dans mes intentions d'apprécier si les chemins de fer existant actuellement au Congo belge répondent *commercialement et politiquement* aux nécessités de la situation; je ne pourrais le faire en quelques lignes et telles considérations n'ont pas leur place dans cette chronique.

Je me bornerai à faire valoir qu'une base de communication *franco-belge* établie dans l'Ubangi *satisfait* aux nécessités de notre politique coloniale.

Voyons rapidement quelle est l'étendue de l'espace que l'aviation devra explorer entre Bizerte et le Congo. Il y a environ quatre mille kilomètres à franchir, du littoral méditerranéen à la frontière de l'Ubangi belge. Quand il s'agit de l'emploi des appareils conquérants de l'air, les distances n'ont guère d'importance, l'aéroplane étant en effet l'instrument de la translation rapide et étant donné qu'il se meut dans l'atmosphère, à l'abri de tout obstacle, il serait à souhaiter qu'il pût effectuer 2 ou 300 kilomètres à l'heure. Dans un problème comme celui de la jonction de l'Afrique central à l'Europe, il se conçoit qu'un appareil ne saurait être trop rapide, il ne le sera *jamais assez*, et c'est bien pour des opérations de cette envergure que l'aviation est faite. L'aéroplane parcourt quatre mille kilomètres aussi bien que cent, question d'organisation, et d'ailleurs dans un service aérien de longue portée il va de soi qu'on n'impose pas à un même

Digitized by Google

appareil l'obligation de couvrir l'entièreté de l'itinéraire. Non, on répartit la besogne aux pilotes par secteur d'aviation rayonnant, par exemple, à 500 kilomètres, où succède alors le service de pilotage d'un autre secteur.

En supposant que l'aviation organisée, un courrier d'Europe atteindrait Zongo ou Banzyville en onze jours à raison de cinq cents kilomètres par jour à partir de Bizerte. Mais à l'allure de cent à l'heure et dix heures d'avancement journalier, ce qui est possible si le pilote et l'appareil sont remplacés tous les cinq cents kilomètres, le même courrier toucherait l'Ubangi le *septième* jour de son départ de Bruxelles. Vous conviendrez que ces procédés modernes faciliteront considérablement la tâche des gouvernements et qu'il sera *possible* à la Belgique de maintenir entre elle et le Congo une *liaison continentale* dont les effets seront incalculables.

Le Sahara est d'un aspect naturel favorable à la pratique de l'aviation, on y est en champ découvert et sablonneux, on n'y rencontrera pas les océans de bois de la zone équatoriale. Pourvu que l'aviateur, dans la traversée saharienne, découvre quelques oasis hospitalières et la conquête définitive de l'Afrique marchera à pas de géant. Or, ces oasis existent, puisque des peuplades vivent à l'intérieur de la région qualifiée déserte ; on s'y heurte au fur et à mesure que la pénétration européenne se poursuit et l'on constate en même temps que le Sahara n'est pas tel que des imaginations rêveuses l'ont dépeint.

Le Sahara a du bon et en réalité on en dit beaucoup de mal sans bien le connaître. L'aviation peut-être prouvera qu'on eut tort de médire de cet *inconnu*, ce en quoi d'ailleurs on eut toujours tort. La France, sans doute, produira bientôt les efforts et les tentatives de jonction du Tchad à la Méditerranée, car l'intérêt qu'elle y trouve n'a pu lui échapper ; mais tant que l'aviation n'existait pas; elle devait ajourner ses desseins et les subordonner au lent avancement de l'occupation terrestre. Mais la conquête de l'air aidant, on y verra plus clair et les situations se modifient d'aspect, en un mot elle permet de *hâter* les solutions et de les *définir*. Il y a donc lieu de faire usage de l'aéroplane au Congo *immédiatement*, il est inutile d'attendre de pouvoir constater ce que l'on fait ailleurs dans cet ordre d'idées ; du reste, les positions géographiques peuvent être différentes, de même que les situations sans corrélation naturelle. *Il y a quelque chose*

Digitized by Google

d'humiliant pour la Belgique à toujours attendre de pouvoir imiter les autres. Est-ce que les Belges manquent d'initiative (1)? Dans la question susdite, il faut avoir sa conviction faite quant à la valeur de l'aéroplane; il s'agit de savoir s'il peut être sûrement employé. Et comme cela n'est pas douteux, il est nécessaire de *procéder à l'expérience.* Toutes conversations à ce propos seront superflues tant qu'un aviateur n'aura transmis de l'Uele ou de l'Ubangi son *rapport technique.* J'ai peut-être longuement retenu sur cette question l'attention de mes lecteurs, mais je les prie de se persuader que je n'ai fait qu'effleurer le problème; le champ d'action de *l'aviation utilitaire* est immense et ne saurait se décrire en quelques traits de plume. Un, même des volumes seraient nécessaires.

L'étendue du rôle des clubs sera en rapport direct des aptitudes de l'aviation, c'est-à-dire que l'immensité du programme de cette branche oblige les pays à une entente permanente (encore une tendance à l'internationalisme) car pour peu que l'on examine l'hypothèse d'une application intéressante en cette matière, aussitôt on se trouve en présence de territoires de nations différentes. Cela tient aux capacités, aux moyens de l'aéroplane, dont la caractéristique est de narguer distances et frontières.

En ce qui concerne le Congo, dans sa liaison avec l'Europe, l'aviation s'exerce dans une atmosphère anglaise, d'une part, et française d'autre part.

Les groupements et fédérations aéronautiques de France, d'Angleterre et de Belgique ont les rapports les plus amicaux et sont en mesure de faciliter aux gouvernements intéressés l'organisation de l'aviation internationale L'accord qui préside aux manifestations sportives entre pays d'Europe est encourageant et il est permis d'espérer que la même bonne volonté se rencontrera s'il fallait négocier *dans le but de faire triompher en Afrique la civilisation européenne.*

L. G. SUAIN.

(1) Dans différents articles parus dans « l'Industrie Nationale », n° de juillet, août 1910, j'ai longuement examiné cette question « Pourquoi le Belge est-il toujours dernier à produire ?».

Digitized by Google

Petite chronique des lettres.

Les revues.

Nous en avons tout un stock, constituant l'arriéré de ces vacances; il faudra donc se contenter de mentions brèves. La REVUE HEBDOMADAIRE continue à être variée de thèmes et d'intérêt. A lire dans le numéro du 7 octobre une étude du député Lucien Hubert, *Situation financière de l'Allemagne*; inutile d'en souligner l'actualité, surtout après que le bruit a couru d'une entente bancaire entre les deux pays, destinée à faciliter leur entente diplomatique. La conclusion de M. Hubert est que « l'état monétaire de l'Allemagne est loin d'être brillant ». Le 14 octobre, M. Paul Adam donne un bref article intitulé *Le crime des jurés*. C'est une charge brillante et fougueuse contre l'institution du jury, ou du moins contre son mauvais fonctionnement attesté par une série d'acquittements scandaleux, dont ce corps s'est rendu coupable. — Dans le MERCURE DE FRANCE du 1er octobre, M. A. Schinz s'efforce « d'expliquer l'état général des universités d'Outre-Mer, comparées à celles de l'ancien monde ». Après un bref historique, il étudie les caractères particuliers de ces établissements, leur dispersion, leur engouement pour la science allemande, les rivalités qui existent entre eux, la façon dont ils sont organisés et gérés, leur personnel et leur public. Notions sommaires et quelque peu subjectives, mais d'un incontestable intérêt pour le simple lecteur. Les derniers chapitres sur la part faite à la femme, sur le goût marqué de celle-ci pour les humanités, de plus en plus délaissées par l'élément masculin, etc., sont d'une plus grande portée. L'auteur renonce à prendre parti dans le différend entre l'université-culture et l'université-science; mais il parle avec optimisme du labeur accompli dans les laboratoires d'Outre Mer. Dans ce même numéro, une étude de M. E. Gaubert sur *O. Mirbeau*; dans celui du 16, d'intéressantes pages sur l'influence qu'exerça en Allemagne la musique française sur Mattheson, Quantz, Philippe-Emmanuel et J. Sébastien Bach; des impressions vécues du Congo français par M. Bernard Combette. — Le numéro du 15 septembre des MARCHES DE L'EST était consacré presque en entier à la préparation du Congrès des amitiés françaises; quelques rapports lus à ce congrès sont insérés dans le numéro d'octobre. — La REVUE DU TEMPS PRÉSENT (2 septembre) analyse le récent ouvrage de M. Goyau sur *Bismarck et l'Église*. — Dans la NOUVELLE REVUE FRANÇAISE, des poèmes de Coventry Patmore, l'auteur révélé depuis peu à l'admiration française, et la fin de l'étude de Valéry Larbaud sur cet écrivain. Les notes de la fin sont toujours très précieuses à lire. — Dans L'ILE SONNANTE, M. Michel Puy étudie *La crise du français et l'enseignement secondaire*. Ton très mesuré et plus d'une observation juste, notamment celle-ci : « Il sort des lycées

Digitized by Google

beaucoup d'esprits distingués, mais peu d'hommes bien portants. » — La Vogue (15 octobre) glorifie M. Paul Fort, dont deux nouveaux livres viennent de paraître (nous les signalerons). — Le Bulletin de la mission laïque française annonce un *Almanach*, qui sera le bienvenu, surtout s'il nous documente, comme on le promet, sur l'expansion française. Il coûtera 75 centimes, 50 centimes pour les membres de la Mission laïque.

Dans les revues belges, peu à signaler. La Revue générale de septembre consacre un article de M. Haillot-Delcourt *à La question douanière franco-belge*. C'est un historique, appuyé de vues, en somme, modérées, et qu'on lira utilement. La conclusion en est empreinte de quelque scepticisme. Le numéro de septembre contient une intéressante étude de M. Ch. Woeste, *Léon XIII, Bismarck et le Kulturkampf*, inspirée par le livre de M. Goyau et par les travaux de M. l'abbé Kannengiesser. — La Jeune Wallonie (septembre-octobre 1911) consacre un numéro double aux diverses manifestations littéraires et artistiques, dont le Hainaut a été le théâtre cet été. Un compte rendu acidulé du Congrès de Mons est à lire ; il y a aussi d'intéressantes pages sur l'exposition Destrée. — Dans La Vie intellectuelle du 15 août, une bonne étude de M. F. Poldermann sur les sources étrangères de *La Nuit* de M. I. Gilkin, et dans le numéro du 15 octobre de la même revue, des pages de M. E. Dumont-Wilden, d'un charme terrible. ment paradoxal, sur La Rochefoucauld. Cela manque un peu d'information scientifique. — Oublierons-nous Cave Canem ? C'est une petite revue, pâle de physionomie, mais rouge de contenu, où on est surtout préoccupé de mordre aux chausses des rédacteurs de La Belgique française. Il y a pourtant des tâches plus urgentes ici...

***

Notes de philosophie.

Dr H. Lavrand, *Rééducation physique et psychique* (bibliothèque de psychologie expérimentale et de metapsychie). — Bloud & Cie, Paris. — Dans ce petit volume qui s'adresse plus spécialement aux médecins et aux étudiants, le Dr Lavrand démontre que les fonctions de relation auxquelles préside le système nerveux peuvent être développées et perfectionnées par l'éducation. Grâce à une éducation méthodique et systématisée, on peut rendre ces fonctions parfaites, si elles sont rudimentaires, régulières, si elles ont dévié. Dans certains cas on fera l'éducation, dans d'autres, la rééducation de la fonction. L'auteur affirme que l'on peut obtenir par ce système sinon la guérison, du moins une notable amélioration dans l'état des malades frappés de paralysie, d'ataxie locomotrice, d'aphasie, etc.

***

N. Vaschide et Raymond Meunier, *La psychologie de l'attention* (bibliothèque de psychologie expérimentale et de métapsychie). — Bloud & Cie,

Digitized by Google

Paris. — Le problème de l'attention ayant toujours été considéré par les divers auteurs qui s'en sont occupés sous un angle trop restreint, les auteurs se sont proposé de « poser le problème sur son véritable terrain expérimental et d'en différencier les aspects ». L'objet de l'ouvrage est donc de montrer toute l'étendue d'une question qu'on a généralement trop limitée.

Après avoir passé en revue les diverses théories de l'attention, les auteurs, considérant, d'une part, l'évolution du problème théorique de l'attention et, d'autre part, les travaux de laboratoire, dont ils font un ample exposé, croient pouvoir conclure que « sans rien vouloir préjuger de son origine périphérique ou centrale, l'attention leur semble intimement liée à un état émotif » et qu'elle est une fonction essentiellement dynamique. « Elle n'est pas un état, elle est un acte. »

* * *

R. W. Emerson, *Société et solitude* (traduction de M. Dugard). — Librairie Armand Colin, Paris. — Il semblerait un peu puéril, aujourd'hui, de découvrir Emerson. Les idées générales de celui que l'on a appelé le Sage de Concord sont trop connues pour pouvoir les exposer à nouveau.

Société et solitude, traduit par M. Dugard, auteur d'une remarquable étude sur le grand penseur américain, contient douze essais faisant suite aux *Représentants de l'humanité*. C'est dans ce volume, dit le traducteur, que le sens de la vie, si puissant chez Emerson, se manifeste avec toute la force d'une sagesse parvenue à son plein épanouissement.

* * *

Carlos Reyles, *La mort du Cygne* (traduit de l'espagnol par Alfred de Bengoechéa). — Bernard Grasset, Paris. — La vie nous offre le spectacle d'un perpétuel combat. « Être c'est lutter, vivre c'est vaincre ». Et cet axiome est aussi véridique en ce qui concerne la matière qu'en ce qui a trait à l'esprit.

Si la condition de la vie et de la pensée est la lutte à outrance, si, ainsi que semblent le prouver les récentes expériences de Le Bon, le dernier terme de l'analyse de la matière est la force, le monde est l'émanation de la force, la force est Dieu. D'ailleurs, de nos jours, l'amour de l'action et la renaissance des sports en modifiant les religions et les mœurs sont la consécration du culte de la force, et les vertus de ce culte commencent à remplacer les pieuses vertus chrétiennes. « L'effort tragique de l'humanité pour mettre d'accord les lois de l'univers et les désirs ardents du cœur ne peut se terminer, un jour, que par l'obéissance et l'humble adaptation du cœur à l'univers. Et ce sera sous toutes ses formes l'avènement franc et décisif de la force. »

On a dit que le désir intime et la volonté obstinée du cœur humain

Digitized by Google

n'étaient pas le bonheur mais la domination. Or, « l'or est l'habitacle mystérieux de la volonté de domination des hommes et des peuples ». Et c'est parce que l'or est le substratum de la volonté humaine, parce qu'il est un professeur d'énergie et de discipline morale que nous devons l'adorer.

Le désintéressement est vanité et supercherie. Il nous faut préférer les hommes franchement égoïstes et utilitaires. Et qu'on ne s'y trompe pas, ce sont ces hommes qui sont le plus capables d'actions généreuses, car l'auteur, ainsi que Guyau d'ailleurs, croit que le luxe de la force mène au devoir, à l'oubli de soi-même et au sacrifice pour autrui.

L'instinct, l'égoïsme est un plus sûr appui et un conseiller plus sûr que la raison apprise dans les livres. Et c'est pour avoir trop adoré la raison raisonnante que les peuples latins s'égarent dans le scepticisme. S'ils ne veulent pas que l'avenir leur échappe, ces peuples doivent s'efforcer de mériter à nouveau les faveurs de la vie, ils ne peuvent plus s'obstiner à opposer le rêve et l'abstraction à la vie et à la réalité.

Telles sont les idées conductrices de ce livre, qui, pour évoquer fréquemment le formidable souvenir de Stirner, de Nietzsche et de Guyau, n'en est pas moins une œuvre fort curieuse et fort intéressante.

* * *

Léon Wéry, *D'après l'Ecclésiaste* (aux éditions de la revue *Le Thyrse*). — Sous ce titre général qui en indique les tendances, M. Léon Wéry a réuni quatre petits essais sur le mécanisme de la vie intérieure : la vanité, l'envers de l'idéalisme, la logique de l'injure et « du sang ». M. Wéry a adopté devant le spectacle de la vie l'attitude ironique. Narquois et malicieux, il regarde l'humanité agir, aimer et souffrir. Il dévoile les petits stratagèmes par quoi les hommes s'illusionnent et se dupent, il dénonce les mobiles occultes de nos pensées, de nos gestes, de nos actes.

Notre auteur est souventes fois en contradiction avec les morales et les philosophies officielles, mais peu lui chaut ; que dis-je ! ce lui doit être une suprême délectation. D'aucuns reprocheront à M. Wéry son irréfrénable propension à « subtiliser » et peut-être n'auront-ils pas tout à fait tort. Mais tout cela est si joliment écrit, si ingénieusement conduit, que, séduit, charmé, on suit le philosophe jusqu'en ses plus lointaines et plus raffinées déductions. Grâce à sa dialectique souple et captivante, M. Wéry finirait par vous faire accéder aux pires paradoxes, et il convient de se souvenir fréquemment, pendant la lecture de ce délicieux petit livre, que l'auteur est un sceptique et un ironiste.

H. Sch.

Digitized by Google

43e ANNÉE N° 22 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

Paul-Émile Janson :
L'ESPOIR DE DEMAIN.

J. Colin :
L'AFFAIRE MAROCAINE.

Richard Dupierreux :
JULES DESTRÉE.

Antonine Coullet :
LES ENFANS SANS-SOUCY.

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
Maurice Darin : Une vieille querelle.
R. : Les deux molaires.

Maubel :
LE CENTENAIRE DE LISZT A HEIDELBERG.

Arthur De Rudder :
CHRONIQUE ARTISTIQUE.

CHRONIQUE THÉATRALE.
CHRONIQUE DE LA CURIOSITÉ.

15 NOVEMBRE 1911

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeur : **Maurice Wilmotte**

Secrétaire de la rédaction : **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

L'ESPOIR DE DEMAIN

Depuis quelques jours le ton de la presse cléricale a incontestablement baissé. Après les élections du 15 octobre, il avait fallu réconforter les troupes fidèles, rassurer l'armée des hésitants, éviter la panique; aussi, tous les journaux cléricaux, à l'envi, se lancèrent-ils dans des dissertations, très intéressantes à suivre, pour s'essayer à démontrer que la politique gouvernementale demeurait victorieuse. On ne put qu'admirer, d'ailleurs, l'ingéniosité et la ténacité avec lesquelles nos adversaires s'efforcèrent de transformer en bataille heureuse leur incontestable défaite.

Aujourd'hui il devient de plus en plus acquis que la dissolution pour le mois de mai est chose entendue et que l'on procèdera aux élections législatives en augmentant, suivant le résultat du recensement, le nombre des députés à élire. Il est pourtant difficile de ne pas croire que si vraiment le scrutin du 15 octobre avait été favorable aux cléricaux, ceux-ci auraient opposé plus de résistance à la reconnaissance de ce qu'il y a pour le moment d'essentiel et d'immédiat dans nos revendications : la dissolution complète de la Chambre avec accroissement du nombre des députés à désigner. Ils rêvaient d'un coup de force et d'une entreprise audacieuse. Ce rêve est heureusement dissipé.

La lutte décisive est donc prochaine. Nous marchons à la partie avec une espérance énorme et le sentiment profond et unanime que jamais, depuis 1884, les partis d'opposition n'eurent plus de chances de s'assurer le succès.

Avons-nous vraiment ce droit d'espérer? Partout chez les

Digitized by Google

grandes nations européennes — et même ailleurs — se traduit une vigoureuse poussée en avant. Tout d'abord l'esprit de laïcité qui anime la France a dû nécessairement avoir sa répercussion chez nous, ce qui ne signifie point d'ailleurs qu'il faille songer à imiter ici ce qu'il pût y avoir parfois là-bas de tracassier et de vain dans ses manifestations. Et surtout, dans ces derniers mois, la politique du parti libéral anglais, sa vigueur démocratique, la sincérité et la probité de ses chefs, le sentiment qu'ils poursuivaient courageusement et méthodiquement des réformes saines et nécessaires ont fait naître ou accru chez beaucoup de Belges l'ardent désir d'être gouvernés désormais par d'autres que des hommes d'affaires ou de sacristie.

Nous commençons à souhaiter, nous aussi, un programme de politique large et nationale, inspiré par la volonté très simple, très ferme et très précise, d'aborder carrément notamment la réforme des impôts et de réaliser une œuvre d'assistance sociale, sans infecter cette dernière de l'esprit étroit, exclusif et parfois persécuteur d'une confession religieuse. C'est vraiment pour tous et non avec quelques-uns et contre quelques-uns qu'il faudrait avoir l'audace et la force d'user du pouvoir, après l'avoir conquis.

Et puis quel service ne nous a pas encore rendu en France, pour y revenir, le grand Waldeck-Rousseau quand il osa, il y a douze ans, tendre la main au parti socialiste et attester, en faisant entrer Millerand dans son ministère, qu'il ne pouvait pas y avoir d'antagonisme irréductible entre des partis également hostiles au cléricalisme. Quel appui ne nous a-t-il pas apporté, à nous, libéraux belges, qui ne saurions obtenir et garder le gouvernement sans la collaboration loyale et constante des socialistes?

Les esprits timorés ont fini par comprendre que ce qui se faisait en France, et ce qu'on s'efforçait d'imiter en Italie, pourrait un jour peut-être se réaliser en Belgique, sans

Digitized by Google

amener pour cela la discorde à l'intérieur et l'ennemi aux frontières. La politique adverse a fait le reste. Elle a merveilleusement accru en quelques semaines l'opposition un peu éparse qui se dressait devant elle et lui a imposé depuis un certain nombre de mois l'accord sur un programme positif et précis.

Il n'est plus vrai que l'action anticléricale soit purement négative et grosse d'incertitude ; on sait désormais où l'on va. Mais la tendance de plus en plus confessionnelle du parti clérical, sa volonté de s'emparer de tout l'enseignement et de s'assurer un monopole, en parlant de liberté, ont fini par inspirer aux libéraux modérés une antipathie irrésistible. Et les socialistes ont, eux aussi, compris que leur champ d'action et de propagande resterait toujours limité si, en permettant de s'emparer de l'enfant, on laissait d'avance ravir à l'ouvrier de demain son esprit d'indépendance et sa pleine puissance d'action.

Donc, l'opposition est unie, elle est d'accord sur un programme très simple et très net ; elle espère fortement ; elle est soutenue au loin par l'effort simultané des partis avancés dans tous les pays. Bref, elle a confiance, comme le disait justement Anseele, à l'heure récente où il fut acclamé à la Maison libérale. Dès lors nous pouvons difficilement ne pas réussir à vaincre enfin le gouvernement actuel et nous résoudre aujourd'hui à accepter pour demain l'éventualité d'une défaite. On serait tenté de dire que le succès est presque fatal tant il est désirable. Et l'on se demande comment le pays accueillerait et supporterait une déception venant tout à coup trahir des espérances déjà si vives et que peut multiplier l'effort énorme qui s'annonce. Nous ne pourrions être vaincus que par la désertion des habitants des villes renonçant à la défense de nos idées. Et comme les majorités écrasantes que nous avons recueillies lors des élections du 15 octobre, la résolution avec laquelle partout le ralliement

Digitized by Google

s'est fait au cartel, l'entrain de la lutte et la joie de son issue ont attesté de trop près à quel point, dans les centres, on ressent la nécessité de modifier radicalement la marche politique du pays.

On ne veut pas de la loi scolaire. On ne veut pas de l'esprit qui en a inspiré les dispositions essentielles, c'est-à-dire l'esprit accapareur et sectaire. Personne n'a été dupe des habiletés un peu grossières du projet Schollaert, et, parmi la masse des électeurs qui refusent de se laisser classer, bien peu ont cru à la sincérité des cléricaux quand ils affectaient tout à coup un attachement à l'obligation scolaire, qu'ils ont toujours combattue, ou au respect de la liberté de conscience qu'ils ne peuvent tolérer, car, s'ils la toléraient vraiment, ils ne seraient plus des cléricaux. Le respect sincère et actif de la liberté de ceux qui ne pensent pas comme eux leur est interdit par leur idéal même; il leur est d'ailleurs rendu impossible par leur formation et par cette sorte de soumission intellectuelle qui subsiste chez les meilleurs et les plus généreux d'entre eux.

Personne ne doute pourtant que si les partis d'opposition échouent, le gouvernement reprendra, en l'accentuant peut-être, le projet Schollaert! Ce serait ainsi souligner et exaspérer le conflit entre la majorité cléricale et la population de toutes les grandes villes, celle-ci voyant sa volonté paralysée par le maintien d'un régime électoral condamné et fortement soupçonné de se prêter à toutes les ingéniosités de la fraude. Est-il téméraire de prédire, surtout après ce que nous venons de voir, qu'une telle situation serait au plus haut point périlleuse pour la paix publique? On n'a jamais le droit de gouverner contre la majorité légale. Mais on est toujours impuissant à gouverner contre une opinion publique trouvant, pour exprimer sa colère ou son enthousiasme, les occasions qu'offre la vie d'une grande cité. Aussi faut-il vraiment penser que si le suffrage universel pur et simple doit être la conséquence

Digitized by Google

prochaine et espérée de la victoire des partis d'opposition, encore s'imposerait-il comme une nécessité publique immédiate si les cléricaux réussissaient, contre toute attente, à maintenir leur majorité actuelle. Le triomphe des cléricaux ne serait pas une solution. Il leur laisserait uniquement la charge inévitable de proposer eux-mêmes une revision constitutionnelle qu'ils n'auront qu'à subir si la défaite les atteint.

Tant que les libéraux et les socialistes ont été divisés dans le pays et spécialement dans les grandes villes, le gouvernement a eu la liberté de tout entreprendre. Elle ne fut violemment limitée qu'en 1899, à l'heure où le génie politique de M. Vandenpeereboom opérait entre ses adversaires un rapprochement qui fut de trop courte durée. L'initiative de M. Schollaert a eu sans aucun doute un effet plus permanent et plus profond. Elle a poussé au cartel. Elle l'a réalisé. Elle a assuré cette quasi-unanimité de ralliement que personne n'aurait espéré il y a un an et dont la possibilité était demeurée pour nous si angoissante jusqu'au soir du 15 octobre. Aussi les cléricaux auront-ils beau multiplier les statistiques, additionner les chiffres, prodiguer leurs tableaux synthétiques, dans l'espoir de nous forcer à l'admiration de leur victoire. Ils ne pourront désormais rien contre ce fait acquis que toutes les grandes villes ont condamné leur politique et répudié leur projet scolaire d'hier, qu'ils méditent de reproduire demain, et qu'elles ont pris conscience de ce que leur opposition a de force et d'étendue. Nous savons désormais les raisons de notre confiance.

Il ne nous reste plus qu'à poursuivre pendant quelques mois le grand effort de propagande que le pays attend. Il faudrait surtout que nous réussissions à fournir, à tous ceux qui partagent notre conviction politique, l'occasion de servir utilement l'idéal qui est le leur. Combien doit-il en être, dans notre Belgique, qui aspirent vraiment, du

Digitized by Google

fond de leur cœur et après tant de déceptions, à voir disparaître un régime qui les a blessés ! Que de forces éparses il faudrait savoir concentrer ! Que d'enthousiasmes il faudrait réussir à confondre ! La lutte n'est pas seulement grande par le résultat immédiat qui se dresse devant nous à quelques mois de distance. Ce n'est pas uniquement la ruine d'une autorité sectaire et passionnée que nous devons poursuivre. Mais nous pressentons tout ce qu'il peut y avoir de grand, de généreux, de fécondant dans le lendemain de notre prochaine victoire. Le gouvernement qui sortira de la bataille à livrer, si elle est heureuse, ne pourra qu'accomplir une œuvre de démocratie. Toute velléité de résistance systématique à l'esprit d'égalité et de solidarité qui anime aujourd'hui l'opposition constituera nécessairement pour un ministère, quel qu'il soit, le germe d'une prompte mort. Le pays n'aura pas attendu vingt-cinq ans et enduré ce qu'il a subi pour voir maintenu, sous une étiquette nouvelle, la même politique sociale.

Et que de questions vont solliciter l'ardeur de ceux qui, demain, auront l'honneur d'être au pouvoir ! Que de réformes profondes à introduire dans tous les domaines ! Que de bonne volonté, de travail et d'enthousiasme il faudra pour garantir vraiment la défense du pays, développer l'essor de sa production industrielle, rénover sa représentation au dehors et pratiquer tout d'abord le respect actif des intérêts d'un pays si vivant et si riche ! Puis, dans l'ordre social, où tout est à entreprendre ou à refaire, avec quelle énergie et quelle ténacité ne conviendra-t-il pas de convaincre la bourgeoisie qui résisterait encore que le moment est venu de faire certains sacrifices imposés par le souci vrai de la paix sociale pour aujourd'hui et demain ! La coopération des libéraux aux réformes démocratiques ne peut constituer une rançon. Elle doit être et sera la mise en pratique d'une politique de prévoyance et de générosité, s'efforçant d'associer

Digitized by Google

constamment toutes les classes sociales à la préoccupation collective d'une vie nationale plus intense, nettement entrevue et puis résolument poursuivie. Quelle puissance n'acquèrerait pas notre patrie si le plus humble de ses enfants se sentait rattaché à elle par les liens de l'assistance et de la solidarité!

Sans doute, aurons-nous aussi à débarrasser l'esprit public de la tendance dogmatique qui a tout atteint et, pouvons-nous dire, tout corrompu, car tout ce qui restreint la liberté absolue de croire ou de nier est un germe de déchéance. Sans doute, devrons-nous assurer partout le respect intégral de la liberté d'opinion, de croyance et d'expression, et réagir avec vigueur contre toutes les tentatives d'oppression des consciences. Que de gens vont se trouver tout à coup libérés, surtout en province et à la campagne, d'une domination s'étendant jusqu'aux détails de la vie et devenue intolérable! Mais encore faudra-t-il se garder de recourir aux représailles et de céder à la tentation de croire qu'on ruine l'action de l'Église en lui empruntant ses armes. Le nombre d'hommes qui se croient libéraux et ne le sont point du tout reste considérable; l'intolérance, même quand elle s'exerce à l'égard de l'Église, en est encore le fâcheux dérivé. Certes, chacun a le droit de défendre ses idées et d'en assurer le rayonnement. Mais personne n'a le droit de les imposer par la force ou par ruse, et d'offenser, au nom de ses convictions, la pensée intime d'autrui.

N'est-ce point cet idéal de fermeté sereine qui devrait, semble-t-il, inspirer toute l'action du parti anticlérical au pouvoir et lui assurer ce qui double le prix de la victoire et la rend durable, c'est-à-dire le respect du vaincu?

PAUL-ÉMILE JANSON.

Digitized by Google

L'AFFAIRE MAROCAINE

I

Les caricaturistes d'il y a dix et vingt ans se plaisaient à reproduire, en des variantes infinies, un dessin d'un symbolisme transparent: des soldats des diverses armées européennes étaient assis nonchalemment en cercle, le Français exhalant en ronds fragiles vers le ciel la fumée d'une cigarette, l'Allemand barbu aspirant des bouffées puissantes d'une longue pipe de porcelaine, le Turc suçant le bout d'un sinueux tuyau de narghilé, l'Anglais, l'Autrichien, l'Italien, le Russe allumant ou vidant, à grands renforts d'étincelles, des pipes de calibres variés.

Au milieu de leur cercle, sous les étincelles et dans la fumée, il y avait un gros tonneau; sur ce tonneau, le mot « poudre », et, en dessous de ce tonneau de poudre, cette légende explicative : « La question des Balkans ».

En vérité, l'explosion formidable ne s'est jamais produite; la conflagration générale reste à venir; mais le redoutable tonneau est toujours en place, assiégé de plus en plus près par des fumeurs inquiétants.

Il faudrait bien aujourd'hui faire un second dessin sur le modèle de celui-là; il suffirait d'y ajouter un soldat espagnol et de modifier un seul mot de la légende. Ce serait « La question du Maroc ».

Depuis sept ans, la plupart des soldats d'Europe fument abondamment autour de cette nouvelle poudrière, et à plusieurs reprises on a bien cru qu'une étincelle allait tout faire sauter.

Et pourtant, la terre marocaine est-elle donc l'objet de convoitises si ardentes et si générales? En d'autres termes, est-ce bien du Maroc lui-même qu'il s'agit dans cette « affaire marocaine » ? Est-ce la suprématie de telle ou telle puissance sur cet empire chaotique et si peu désirable qui est en jeu?

Nullement, à toute évidence.

La querelle du Maroc n'est, en fait, qu'un incident de la lutte

Digitized by Google

pour la supériorité générale entreprise par l'Allemagne depuis près d'un demi-siècle.

Et elle est la suite logique des efforts faits par la France pour reconquérir pacifiquement le prestige et la force si douloureusement atteints en 1870.

Tanger, Algésiras, Agadir continuent Sedan.

Le Maroc est donc avant tout un prétexte et une occasion. On ne peut en trouver de meilleure preuve que les paroles dites, en 1905, à Baden-Baden, par le chancelier prince de Bülow lui-même, au cours d'une conversation avec un journaliste parisien :

« Il y a, disait M. de Bülow, dans les incidents auxquels a donné lieu, depuis bientôt six mois, l'affaire marocaine, deux choses distinctes à considérer : le Maroc est la première; la politique générale est la seconde. Au Maroc, nous avons des intérêts commerciaux importants; nous avons tenu et nous tenons encore à les sauvegarder. Sur le terrain général, nous avons été obligés de répondre à une politique qui tendait à nous isoler et qui, à cette intention avouée, empruntait vis-à-vis de nous un caractère nettement hostile. L'affaire marocaine était la manifestation la plus récente et la plus caractérisée de cette politique; elle a été pour nous l'occasion d'une riposte nécessaire. »

La politique qui tendait à isoler l'Allemagne, c'était la politique française, et il faut remonter jusqu'aux débuts du règne de Guillaume II pour pouvoir suivre clairement les phases multiples de la lutte diplomatique engagée entre l'Allemagne et la France.

Guillaume II monta sur le trône en 1888, avec la volonté formelle « de ne rien abandonner des conquêtes de l'époque héroïque ». Programme simple et logique, que rien ne semblait alors devoir contrarier et que personne, en effet, ne croyait devoir être contrarié. Personne... sauf Bismarck, qui, selon le mot de Schouvalow, « avait le cauchemar des coalitions » et qui, semble-t-il, avait le cauchemar prophétique : trois ans après, en août 1891, le traité d'alliance franco-russe était signé.

Ainsi, devant la Triple Alliance, complétée et signée dix ans auparavant, venait se dresser une force inquiétante, aux desseins inconnus, avec laquelle il faudrait désormais compter.

Peut-être, s'il n'avait pas été congédié en 1890, Bismarck aurait-il réussi à faire échouer pareille combinaison et empêcher l'équilibre européen, rompu vingt ans auparavant, de se rétablir aux dépens de la prépondérance morale de l'Allemagne.

Digitized by Google

Peut-être aurait-il pu également contrecarrer cette autre évolution, fâcheuse pour son pays, que son cauchemar lui faisait aussi pressentir : le rapprochement franco-anglais, qui aboutit en 1904 à l'entente cordiale.

Et peut-être, enfin, le vieux chancelier de fer eût-il évité que la Triple Entente vînt réaliser, après l'entente anglo-russe de 1907, la contrepartie redoutable de la Triple Alliance.

En somme, on peut dire que, à partir du couronnement de Guillaume II, l'Allemagne a vu sa prééminence battue en brèche de tous côtés. Ses alliés eux-mêmes, et surtout l'Italie, ont cessé d'accepter l'humble rôle de comparses obéissants qu'ils avaient forcément joué jusque-là.

C'est contre ces assauts répétés que l'empire allemand se défend. Et c'est là qu'il faut chercher la raison des coups de force inattendus et sans grâce qui émeuvent l'Europe.

* * *

L'alliance franco-russe n'a jamais apparu, au point de vue positif, comme un danger pour l'Allemagne. Elle n'a jamais eu d'allures offensives et si l'idée a pu venir à certains qu'elle préparait la « revanche », ce n'a pu être qu'à quelques chauvins et à quelques exaltés. Elle assurait simplement le *statu quo* européen ; c'était un solide facteur de paix ; et si, au point de vue allemand, elle constituait un échec d'ordre sentimental, elle était en réalité pour l'empire une garantie de plus des conquêtes enregistrées par le traité de Francfort.

Guillaume II le comprit rapidement, et il se mit aussitôt à faire de la politique positive, s'efforçant de tirer le meilleur parti d'un événement qu'il n'avait pu empêcher. C'est ainsi qu'il fit dès lors maintes avances à la France, qu'un vague rapprochement moral s'ensuivit entre les deux nations, qu'un rapprochement analogue se fit entre l'Allemagne et la Russie, et que les trois pays collaborèrent plus d'une fois dans des entreprises au dehors de l'Europe.

L'Allemagne n'avait rien perdu ; elle ne se trouvait que mieux assise et plus en sécurité.

Cette aimable tranquillité dura dix ans.

Soudainement vinrent les accords franco-italiens de 1900 et 1902 relatifs à la Méditerranée. « L'Italie, déclara un jour M. Delcassé, ne peut en aucun cas et sous aucune forme devenir l'instrument ou l'auxiliaire d'une agression contre la France. » C'était grave pour l'Allemagne ; c'était un craquement sonore dans l'édifice de la Triple

Digitized by Google

Alliance. Le chancelier de Bülow ne voulut pas en convenir publiquement et il assurait ne voir aucun inconvénient à ce que l'alliée italienne « fît un tour de valse » avec l'étranger français. Guillaume II, lui, manifestait sincèrement son irritation.

Or, deux ans après, la France signait également un accord avec l'Espagne, et, la même année, en 1904, elle se rapprochait intimement et publiquement de l'Angleterre.

La mesure était comble; la colère des Allemands atteignit son paroxysme ; Guillaume II résolut de frapper un grand coup.

C'est que, cette fois, le nouvel ami de la France était précisément le rival le plus dangereux et le plus déclaré de l'Allemagne, dont il avait pourtant été si longtemps — depuis le traité de Berlin — l'ami le moins douteux. « Ennemi héréditaire » du Français, l'Anglais terminait brusquement ses querelles avec lui, et liquidait tout un passé de contestations nées sur la terre africaine, pour lui tendre la main. Par contre, irrité des ambitions de l'Allemagne, froissé de la manière dont elle avait entendu le respect de la parole donnée au sujet de la Chine, inquiet de ses menées en Orient, inquiet surtout de ses armements navals, l'Anglais, que gêne en outre la concurrence commerciale de plus en plus encombrante de l'Allemand, se retourne contre celui-ci et se concilie l'amitié du Français en échangeant avec lui le Maroc contre l'Egypte.

Quel coup allait frapper Guillaume II? Quelle risposte allait-il faire à ces « ententes occidentales » et à cette politique d'encerclement de l'Allemagne?

Le Maroc — où la France avait désormais les mains libres — avait scellé l'entente cordiale. C'est là que l'Angleterre et la France avaient trouvé le terrain de leur réconciliation. C'est là qu'il fallait frapper.

Et ce fut, en 1905, le sensationnel débarquement de l'empereur à Tanger.

II

Cette manifestation emphatique du dépit impérial plongea le monde dans la stupéfaction. Qu'est-ce que cela voulait dire? Et qu'allait-il arriver? L'empereur allemand venait déclarer en un geste théâtral que l'Orient avait en lui un protecteur et un défenseur, sur lequel l'Islam pouvait compter. Ses paroles visaient directement la France. C'était donc la guerre?

Il n'en fut rien. Revenues de leur étonnement, les chancelleries comprirent que c'était là une « façon de parler », une manière nou-

Digitized by Google

velle d'engager la conversation. Et l'on causa : les plénipotentiaires des puissances se réunirent à Algésiras; ils y restèrent du 16 janvier au 7 avril 1906.

Leur conférence donna la mesure exacte des sympathies dont l'Allemagne jouissait à ce moment dans le monde, et aussi la mesure des appréhensions provoquées par ses appétits illimités. Les conclusions écrites des diplomates ont leur importance : le droit de police au Maroc fut réservé à la France et à l'Espagne, et le port marocain que l'Allemagne convoitait ne lui fut pas accordé. Mais c'est surtout dans leur esprit général qu'il convient d'envisager les résultats de la conférence.

Celle-ci resserra l'entente cordiale. N'eût-elle abouti qu'à cela, elle devrait déjà être considérée comme un échec pour l'Allemagne; car l'amitié franco-anglaise fut mise pour la première fois à l'épreuve en cette circonstance, et la diplomatie allemande nourrissait l'espoir qu'elle n'y résisterait pas. Elle s'en accrut.

D'autre part, Algésiras montra la Russie alliée fidèle à la France. Avant de se décider au voyage de Tanger, Guillaume II avait attendu l'issue de la guerre russo-japonaise : si la Russie avait vaincu, la question marocaine n'aurait pas été posée en ce moment. La Russie, battue, affaiblie, diminuée surtout moralement, devait, semble-t-il, n'être pour la France qu'un allié tiède et craintif. Le contraire se produisit et le comte Lamsdorff donna comme instruction à son plénipotentiaire de marcher avec la France « jusqu'au bout ».

Les alliés de l'Allemagne, de leur côté, ne la suivirent pas aveuglément. Devant l'affirmation de l'entente franco-anglaise, l'Italie comprit qu'elle devait en tenir compte pour assurer ses intérêts méditerranéens, et — tout en restant fidèle à la Triple Alliance qui lui garantit ses frontières d'Europe — elle afficha une parfaite indépendance dans la discussion. Quant à l'Autriche, elle s'affranchit si bien de la tutelle germanique, qu'elle trouva et proposa elle-même les transactions raisonnables et conciliantes.

L'Espagne, « entreprise » de longue main par l'Allemagne, fut loin d'être aussi docile qu'elle paraissait devoir l'être, et les États-Unis ne laissèrent pas de manifester leur antipathie pour les procédés par trop sommaires des diplomates et des hommes d'affaires germaniques.

En résumé, la conférence d'Algésiras fut une nouvelle déception pour la politique autoritaire et envahissante de l'Allemagne. Celle-ci parut en prendre son parti, mais ce fut sans bonne grâce et ce ne fut pas pour bien longtemps.

Digitized by Google

A chaque occasion, elle trouva, poussa et envenima quelque querelle; l'avènement du nouveau sultan marocain et surtout l'incident des déserteurs de Casablanca (octobre 1908) furent de ces occasions. Ce dernier incident, tout menu, que dix minutes de conversation franche et loyale ou bien l'échange de quelques lettres eussent dû clore sans autre forme, donna lieu à mille discussions aigres-douces; il apparut comme le prétexte à une véritable provocation et l'on se crut, encore une fois, à deux doigts de la guerre. L'attitude très énergique du cabinet français, soutenu avec une rare et spontanée unanimité par la presse et l'opiuion publique, fit réfléchir l'Allemagne, qui finit par se soumettre au jugement de la Cour de La Haye. « *De facto*, écrivit alors la *National Zeitung*, les Français ont gagné la cause. »

III

L'incident se termina ainsi en mai 1909. Dans l'entre-temps, l'Allemagne parut vouloir se rapprocher de la France, et — pendant que l'anarchie grandissante au Maroc forçait les troupes françaises à intervenir de plus en plus dans tout l'empire chérifien, pendant que l'Espagne augmentait ses forces aux environs de Ceuta et de Melilla pour s'engager bientôt dans une véritable guerre avec les tribus du Riff — les gouvernements de Paris et de Berlin signèrent l'accord du 9 février 1909.

En réalité, cet accord ne contenait aucune innovation importante; il ne faisait que paraphraser, au point de vue franco-allemand, les stipulations de l'Acte d'Algésiras; mais il constatait explicitement les intérêts politiques spéciaux de la France au Maroc. Et le prince de Bülow, en faisant au Reichstag le commentaire de la convention, terminait ainsi son discours :

« Nous faut-il admettre que, dans un pays où nous ne possédons aucun intérêt politique, et où nous n'avons jamais aspiré à en posséder, nous devions susciter à la France qui, elle, possède des intérêts naturels considérables, de constantes difficultés? »

Paroles assurément sages, assurément sincères... mais que l'Allemagne de 1911 a complètement oubliées.

Pendant que se déroulaient ces événements, l'Allemagne poursuivait sans relâche son expansion commerciale dans la Méditerranée, déployant une activité admirable, qui continue aujourd'hui encore avec une égale intensité. Elle sillonne la mer de navires chaque jour plus nombreux; elle envahit les marchés de ses importations chaque

Digitized by Google

année grandissantes; elle s'est entendue commercialement avec le Portugal; la Turquie est devenue presque une vassale et le chemin de fer de Bagdad pointe vers l'Inde elle-même. Ce qui manque à l'Allemagne commerçante, c'est un port méditerranéen, que l'Allemagne politique s'efforce de lui obtenir.

Où sera ce port? Sera-t-il à Corfou, où les goûts archéologiques de Guillaume II se sont rencontrés singulièrement avec ses projets économiques? Sera-t-il en Tripolitaine, où, au grand mécontentement des Italiens, une immense concession de terrains vient d'être accordée à un officier allemand en congé? Sera-t-il au Maroc?

La volonté de l'Angleterre et de la France est, nécessairement, que ce port ne se trouve nulle part sur la côte septentrionale africaine. La France y perdrait tout. Quant à l'Angleterre, c'est elle qui détient, à Gibraltar et en Égypte, les deux issues de la Méditerranée, et de par les jeux habiles de sa diplomatie, elle est en excellents termes avec les possesseurs des régions riveraines de l'Afrique. Elle en a même profité pour concentrer ses forces navales aux proches environs des Iles Britanniques, dans la mer du Nord. Que deviendrait cette quiétude le jour où l'Allemagne irait créer sur la côte africaine une base d'opérations — base qu'elle pourrait aisément ravitailler par Trieste, port de l'allié autrichien?

IV

Ainsi, dans son expansion à outrance, l'empire se voit entouré de méfiances hostiles et arrêté par la coalition d'intérêts puissants et vigilants.

Or, les chefs de cet empire supportent mal les contrariétés. Perpétuellement excités d'ailleurs par le parti des pangermanistes, des gens qui s'enrichissent des industries guerrières, magnats du fer et de l'acier, qui sont les seigneurs de populations considérables, poussés aussi par le parti militaire, flattés enfin, dans leurs désirs de gloire par les chauvins du « *Deutschland über Alles* », les chefs de l'Allemagne manquent de la réserve et du doigté qui font les diplomates habiles et heureux. Ils s'en rendent compte et ils font de la diplomatie à leur manière : la diplomatie du coup de poing sur la table.

Deux ans après la convention de 1909, qui était un acte de bienveillance réciproque, ils viennent de ressusciter la querelle marocaine en envoyant la canonnière *Panther* à Agadir.

Digitized by Google

Le prétexte fut d'une mauvaise foi enfantine : il n'y avait aucun intérêt allemand à défendre en cet endroit ; les commerçants et les industriels qui étaient censés avoir un urgent besoin de protection sont arrivés à Agadir... après le *Panther !*

Mais à qui veut absolument une querelle, tous les prétextes sont bons. Au surplus, une fois la querelle engagée, il n'a plus été longtemps question de protéger les intérêts allemands à Agadir. La presse d'outre-Rhin, qui est bien la plus merveilleusement docile de toutes, a obéi avec ensemble au mot d'ordre venu de la Wilhelmstrasse et a fait savoir au monde que la France outrepassait les droits à elle reconnus par l'Acte d'Algésiras. La France était tout simplement en train, assuraient les journaux allemands, d'annexer en fait tout le Maroc ; les expéditions de police de ses soldats étaient des expéditions de conquête, ni plus ni moins ; l'Allemagne ne pouvait supporter davantage que les traités solennels fussent ainsi foulés aux pieds.

Elle oublia donc, de son côté, l'accord de 1909... et le prince de Bülow put voir son successeur « susciter à la France de nouvelles difficultés ».

Que voulaient les Allemands ? En envoyant une canonnière, puis un croiseur dans les eaux d'un petit port désolé de l'Atlantique, avaient-ils l'intention de s'y installer ? On n'en sait rien — peut être. Mais devant la protestation de l'opinion, manifestée par la presse d'Europe et des États-Unis (car les Américains, eux aussi s'inquiétèrent de cette installation allemande dans une position avancée de la côte de l'océan), le cabinet de Berlin fit savoir officieusement que la minuscule expédition d'Agadir n'avait que la valeur d'une démonstration ; c'était le coup de poing sur la table par lequel l'Allemagne voulait dire, simplement, à la France : « Causons, s'il vous plaît ». Le gouvernement français, interloqué, ne put que répondre : « De quoi voulez-vous donc que nous causions ? »

Car, il faut bien le remarquer, personne ne pouvait imaginer à ce moment-là quelles étaient les intentions de l'Allemagne. Et celle-ci elle-même, n'a-t-elle pas attendu des semaines — le temps de constater l'effet produit — avant de commencer à s'expliquer ? Si l'attitude du peuple français n'avait pas, cette fois encore, été, comme celle de son gouvernement, d'une aussi tranquille et ferme unanimité ; si la presse anglaise et la presse russe, reflétant la pensée des hommes d'État des deux pays, ne s'étaient pas rangées aussi spontanément et aussi complètement du côté de la France, qui sait quelles inacceptables exigences n'aurait pas formulées le cabinet berlinois ? La

Digitized by Google

démonstration d'Agadir était une provocation non déguisée; elle serait demeurée une provocation entière et aurait été suivie immédiatement d'autres actes plus graves, si l'Allemagne n'avait senti que la Triple Entente restait solide et prête à toutes les éventualités.

Une fois la physionomie internationale fixée, le gouvernement de Berlin finit par parler. Et l'on comprit bientôt que lui, le défenseur farouche de l'Acte d'Algésiras, ne proposait pas autre chose que l'anéantissement même de ce traité. Voyant qu'il ne pouvait espérer quelque morceau du gâteau marocain, il déclara s'en désintéresser au point de vue politique. « Prenez le Maroc, dit M. de Kiderlen-Waechter à M. Cambon, faites-en un protectorat français avec porte ouverte; mais en échange de mon désintéressement, donnez-moi autre chose, donnez-moi un morceau de votre Congo. » Ah, ce fut long, très long ; la diplomatie allemande mit quatre mois à préciser ses désirs, avançant ou reculant, se montrant conciliante ou exigeante suivant que des incidents divers paraissaient mettre la France ou la Triple Entente en plus ou moins bonne posture. Les négociations, commencées le 1er juillet, ont plongé l'Europe dans l'angoisse et le trouble, et par un curieux retour, c'est en Allemagne surtout que le contrecoup économique et financier s'est fait le plus déplorablement sentir. Elles sont aujourd'hui terminées et, en compensation de la liberté d'action reconnue — une fois de plus — à la France dans l'empire marocain, l'Allemagne obtient un morceau savamment découpé du Congo français.

Est-ce à dire que tout est terminé? L'Europe est-elle enfin débarrassée du cauchemar de la guerre? Bien naïf qui se l'imaginerait! Tout d'abord, il faudra que les parlements des deux pays ratifient cet arrangement; et si le Reichstag, auquel on n'accorde d'ailleurs pas le droit de tout discuter, donne son approbation, nous ne sommes pas sûrs du tout de ce que fera le parlement français. L'opinion française pense aux sacrifices douloureux que lui a coûtés la conquête du Congo; on y sent fermenter une grosse irritation, et le dernier mot n'est pas encore dit.

Il faut souhaiter, pour la paix immédiate du monde, que le peuple français consente à ce nouveau sacrifice. Sans doute s'y résignera-t-il. Il faudra ensuite obtenir l'assentiment des puissances signataires de l'Acte d'Algésiras; et cela ne souffrira aucune difficulté, sauf pour l'une d'entre elles. L'Espagne, en effet, prétend avoir des droits à la possession d'une partie du Maroc. La convention de 1904 lui reconnaissait, il est vrai, une sphère d'influence, parallèle à celle

Digitized by Google

de la France. Seulement, l'Acte de 1906, en garantissant l'autorité du chérif, n'a-t-il pas, en fait, annulé cette convention? Quoi qu'il en soit, ne se contentant plus de Melilla et des autres ports qui sont espagnols depuis longtemps, le cabinet Canalejas a cru habile de profiter du conflit franco-allemand pour affirmer son autorité exclusive à Larrache et à El-Ksar, villes qu'il a fait occuper militairement, en violation flagrante de l'Acte d'Algésiras. Or, la France vient de payer très cher le droit d'avoir les mains libres au Maroc. Sera-t-elle disposée à laisser limiter ainsi son action, sournoisement, par un coup de surprise? Elle a déjà protesté contre cette façon de prendre des gages sur l'avenir. Maintenant que la France est libre d'inquiétudes du côté allemand, que va-t-il se passer? Il faudra que les deux pays mettent une singulière bonne volonté à s'entendre pour que tous deux sortent à leur honneur de cette aventure.

Cela aussi s'arrangera, nous assure-t-on des deux côtés. Tant mieux; ce sera, enfin, la clôture d'un des incidents les plus redoutables que nous ayons connus en ces dernières années.

... Et pourtant, cet incident vidé, n'en naîtra-t-il pas un autre? L'équilibre des forces européennes, par cela même qu'il repose sur la force, est-il autre chose qu'un équilibre instable, à la merci d'une invention, d'une catastrophe, d'une nervosité? Les appétits ne sont-ils pas encore bien loin d'être satisfaits, et les armements, poussés jusqu'à l'exaspération, ne sont-ils pas une menace de tous les jours? Et puis, l'Allemagne rêve de destinées de plus en plus vastes; orientée par les derniers événements vers le centre africain, elle envisage peut-être déjà l'occasion de relier ses possessions de l'ouest à sa colonie orientale — il n'y a plus que le Congo belge à traverser et un traité international de plus à piétiner.

Rien n'assure au surplus que ce soit par là que le conflit futur doive naître. Mais il naîtra, avant que ce soit longtemps, malgré toutes les conventions, malgré toutes les promesses et les protestations de paix.

Ce jour-là, si la France a perdu l'un ou l'autre de ses alliés ou amis, si ses forces navales, militaires et financières ont diminué, si son peuple n'est plus unanime, si la flotte anglaise a cessé d'être la première, ce jour-là, c'en est fait de la paix du monde. Et pour nous, Belges, c'en est fait de notre colonie congolaise comme de notre indépendance.

J. Colin.

Digitized by Google

JULES DESTRÉE

Ce qui fait vivre les hommes, ce n'est pas la vengeance et la haine, c'est l'amour.

TOLSTOÏ.

Poète, occupe-toi de ton pays, là sont tes chaines d'amour, là est le monde de tes pensées.

GŒTHE.

Nous ne pensons pas qu'on puisse mettre en trop grande lumière les caractères d'affirmation ethnique de l'Exposition des arts du Hainaut qui vient de se fermer à Charleroi. Toute sa valeur est là; nous insisterons : nous sommes en présence de l'acte définitif d'une prise en conscience collective. Sans doute, les trépidations de la vie du peuple, traduites ou devancées par la vie des livres, en trahissaient depuis longtemps l'imminence et la nécessité. Une littérature dialectale pleine de sève, une émouvante efflorescence de poètes, de conteurs, de musiciens, de sculpteurs et de peintres, un commerce d'idées, constant et serré, chantaient d'accord — autant que l'individualisme wallon permet de chanter d'accord — l'originalité ondoyante de ce pays qui, aux frontières mêmes du monde germanique, prétend être considéré comme la marche extrême de la latinité. Elle était en puissance, cette originalité, dans la prose robuste d'un des Ombiaux et sous le style paré d'un Delattre ; on la sentait frémir aux couplets de Bosquetia, le framerisou, comme dans l'alerte chanson de Jacques Bertrand, le savetier carolorégien; la langue précieuse d'un Mockel et la langue sereine d'un Séverin l'enrobaient également et nous la surprenions aux rythmes d'un Vreuls comme aux lignes d'un Rousseau. Cependant, ce bel épanouissement esthétique attendait sa définition et, dirons-nous, les repères d'une théorie : peut-être pourrait-on s'étonner de ce qu'une race de sens critique aiguisé ne se soit point livrée plus tôt à cette analyse de soi. Mais le très réel sens critique wallon se mélange d'une timidité naturelle qu'on a fort justement déterminée de cette façon : « Le défaut des Wallons est de douter d'eux-mêmes, de ne jamais se satisfaire. » A tout cet effort il

Digitized by Google

fallait une réalité concrète, un drapeau autour duquel se grouper et le ralliement d'une histoire précise.

M. Charles Morice, dont l'essai sur l'*Esprit belge* se crédite d'une pénétrante observation en même temps qu'il se dépare d'une trop hâtive induction, caractérisait la race belge « *race d'accomplisseurs* ». L'expression est belle et le trait juste. Mais, généralisée, l'observation s'applique pourtant quasi exclusivement au flamand; ainsi, a-t-il longtemps manqué au désir d'affirmation wallon une action et un accomplisseur. L'Exposition des arts du Hainaut fut celle-là et Jules Destrée celui-ci.

Un accomplisseur! Celui qui parvient à ce miracle : transformer en réalité tangible la tendance obscure du rêve; celui qui, dans le for intime des hommes fait surgir les reconnaissances fécondes; celui qui, en aidant la roue à vaincre son point mort, termine un mouvement en même temps qu'il donne l'impulsion d'un mouvement nouveau!

Telle est la lumière à laquelle nous aimerions à considérer cette figure; toutefois, nous nous reprocherions d'oublier en sa faveur que, dans cette Belgique d'où sortirent, depuis trente années, tant d'admirables spécimens d'humanité, Jules Destrée, s'avère avec Edmond Picard, le type le plus remarquable de l'intelligence intégrale.

* * *

Il fut, tout d'abord, un *artiste*.

Et qu'on nous comprenne. Nous ne voulons point dire qu'il le fut, à un moment de sa vie, exclusivement, et qu'il devint, plus tard, tout autre. Une vie d'homme ne se démonte point; ses synthèses ne souffrent l'analyse que pour autant qu'elle soit momentanée et qu'on s'entende bien sur sa valeur conventionnelle. Celui-ci fut artiste à tout instant, et plus encore peut-être quand il devint un homme d'action. Mais nous dirons ici les années où l'art prédomina, primant l'action, avec presque du despotisme.

En 1882, Albert Giraud, qui vient de quitter l'Alma Mater louvaniste, pour apporter à Bruxelles, avec quelques autres, l'impétuosité d'une jeunesse éprise des littératures d'avant-garde, remarque, sur les bancs de l'université, un petit condisciple taciturne, épiant le monde avec une avidité intérieure dont l'éclat des yeux révèle la fougue réfrénée; une année plus tard, il le retrouve, à ses côtés, dans les tavernes où, bien un peu provincialement, on joue à la Jeune-France en répétant les gilets d'Hernani. Sorti de ses lectures, Jules Destrée apparaît intransigeant, fier de ces beaux partis pris dont s'empanache l'outrance « vingtannière ». Le profil impérial,

Digitized by Google

menton dominateur et lèvres voluptueuses, se termine dans la fantaisie léonine de la chevelure. Il fréquente, les dimanches, avenue de la Toison d'Or, chez Picard; sous le verbe du maître surgit l'imprévu des idées et des initiatives; le levain des passions intellectuelles y prépare ce pain qu'on rompit, au banquet Lemonnier, pour célébrer « les Pâques de la renaissante littérature ». Il se lie d'amitié avec les *Vingtistes*, Dubois, Ensor, Lemmen, Knopff, Van Rysselberghe, tous dissidents de l'*Essor*, qui revendiquent, dans un salon fameux, les droits de l'art jeune. Vie ardente, fiévreuse, à laquelle fut mêlée aussi l'aristocratique figure de son frère Georges et que rappelle un opuscule ironique, le *Journal des Destrée* [1], parodie en vingt pages, de celui — plus compendieux! — des Goncourt, mais d'où l'amertume n'est pas toujours absente.

Les écrits d'alors trahissent des admirations sans limite et des contemptions sans mesure. Il est accaparé tout entier par sa dilection pour l'art : on y verra, selon qu'on le voudra, l'expression d'une vocation profonde ou le simple résultat des circonstances favorables: la *Jeune-Belgique* hallucine toutes les intelligences; d'autre part, le régime censitaire ne laisse guère d'espoir à l'activité politique. Il faut cependant noter, qu'en 1882, Jules Destrée écrivait pour le cercle des *Étudiants progressistes*, qu'il avait fondé, un tract de propagande et prononçait un discours, tous les deux en faveur de la lointaine chimère du S. U. Mais ce ne sont là que lueurs. L'art est toute la lumière. Des articles dans la *Jeune* et dans la *Société Nouvelle*; une correspondance sous le pseudonyme de *Jeanne*, au *Journal de Charleroi*, signalent un fervent zoliste, séduit surtout par l'ampleur des architectures du romancier de Médan, en même temps qu'un admirateur des romans de Barbey, des contes de Villiers, du *Vice suprême* de Péladan et de l'*A Rebours* d'Huysmans. Les Russes l'enthousiasment; il célèbre les livres que publient ses compagnons de lutte et ses salons débordent de la joie d'avoir découvert en Meunier « la ligne héroïque de l'ouvrier qui peine ».

Lui-même, d'ailleurs, écrit un livre : *Les lettres à Jeanne* [2]. C'est d'abord, avec la maladresse et l'exagération du débutant, le rosaire balbutié des premières idylles; à côté de ces mémoires d'adolescence amoureuse, quelques nouvelles semblent du Zola transposé ou du Villiers raccourci. Mais il y a plus et il y a peut-être mieux : les *Rêves* s'efforcent de noter dans la concision d'un style

(1) *Journal des Destrée*, Bruxelles, Lacomblez, 1891.
(2) *Lettres à Jeanne*. Bruxelles, Monnom, 1886.

Digitized by Google

strictement évocatoire, la transe sourde d'une âme qu'inquiètent les mystères de l'être et les effrois de la chair. Ainsi, au travers du mirage des influences, un tempérament se cherche.

Au reste — et l'œuvre suivante le montrera mieux —, Jules Destrée partage, à ce moment, l'orthodoxie de l'art pour l'art. Il n'imagine rien au delà des jouissances de la forme ; peu lui chaut le suffrage public! A l'égard de la foule, il professe le dédain d'une grande ironie qu'il exprimait un jour sous cette forme impertinente : « J'ai connu un petit garçon qui aimait à se placer près du cocher ou sur les impériales des omnibus : il y était mieux pour cracher sur les passants. » Il porte haut l'individualisme restrictif de son esthétique, puisqu'il sous-titre sa critique : « Égoïste collection de reflets et de souvenirs d'art ».

Les nécessités de la vie forcèrent Jules Destrée à quitter Bruxelles et ses bonnes fièvres pour subir dans un tribunal de province le sort obscur du prodéiste. Ce ne fut ni sans résistance ni sans amertume. Son frère reprit sa place dans la société littéraire, substituant sa sobre et calme élégance aux attitudes turbulentes de l'aîné. D'âme plus germanique, semble-t-il, le don du légendaire habite en lui, en même temps que l'amour minutieux et admiratif des choses naturelles : c'est l'accord de ces deux propensions qu'il recherche dans le merveilleux scandinave, qu'il entrevoit, au cours d'un premier pèlerinage en Italie, chez les primitifs, Filippo Lippi, Masaccio et Botticcelli.

Jules, autant qu'il le peut, l'accompagne dans ses voyages et communie à ses ferveurs ; une fraternité d'élection consacre leur fraternité native. Ils projettent d'écrire ensemble des livres de critiques et signent en commun plusieurs articles. Mais, tandis que Georges s'oriente, au travers des poètes, vers l'idéalisme anglais, Jules affectionne les expressions plastiques serrées et impeccables. Il rêve de quintessencier, dans l'ellipse hardie de brefs poèmes en prose, le flot de vie dont la nouvelle naturaliste détaille tout le cours et surtout, d'y enclore d'intimes impressions d'art. Les transpositions de tableaux et de musiques auxquelles il songe alors, représentent un original vouloir quand on se rappelle qu'elles précédèrent celles, si parfaites, d'Eugène Demolder. Il en réalise une série, qu'il intitule *Imagerie japonaise* (1) ; l'estampe d'Hokusaï, d'Hiroshigué ou d'Outamaro y revit délicieusement, dans la sveltesse d'une phrase essentielle, aux sobriétés somptueuses. Le même procédé se répète,

(1) *Imagerie japonaise*. Bruxelles, Monnom, 1888.

Digitized by Google

amplifié dans les *Chimères* (1), publiées l'année suivante, pour une élite, en une précieuse édition. Mais ici, nous nous attarderons, car cette œuvre clôt une période en la caractérisant : elle est l'outrance d'une attitude spirituelle en même temps qu'elle en est une des dernières expressions; elle synthétise le malaise moral qui sévit entre 1860 et 1885, dans la littérature si point dans les mœurs.

On ne croit plus en Dieu. On ne croit pas encore en l'homme. La foi, nécessaire Antigone de notre aveuglement, est arrivée à un carrefour où elle hésite. La science, en qui notre esprit avait mis sa confiance, ne l'a point conduite au bout du doute, car là est le pôle nouveau de la sécurité; mais elle l'a conduite si loin qu'il ne pourrait plus rebrousser chemin. A la faveur du crépuscule des croyances, une confusion terrible s'est produite : on ne distingue plus le bien du mal; on discrédite les valeurs établies; pis encore, on commence à choyer le mal avec, dans les moelles, le frisson du crime conscient. Pour la foi, qu'alimente un désespoir tourmenté, mûrit la joie noire du satanisme. On se livre avec folie à son ivresse; on boit son eau de mort, on joue, dans ses bouges, le double de la vie future.

Vague, aggravée par les mille vagues qui la suivent, la désespérance romantique, celle d'Obermann, d'Adolphe, de Rolla, augmentée de la stupéfaction dans laquelle la défaite a jeté l'âme latine, se déchaîne dans la psychologie de cet instant. Le naturalisme scientifique, par sa complaisance à disséquer notre infâmie, collabore avec les spiritualistes contempteurs du corps, pour inspirer le dégoût de la chair, et ce dégoût va s'exacerbant en une dilection pour le spectacle des anormalités physiologiques, des pathologies monstrueuses, qui multiplient dans les livres d'alors d'étranges visions de clinique.

L'idée de la mort, en même temps, plane. Non plus son image intellectuelle, mais physique, la mort avec ses larves et ses putrescences; ceux qui ne croient point en l'au-delà y songent avec la terreur païenne de Gauthier; ceux qui y croient, en subissent l'attirance. Mais, terreur, dédain, affection se lient, s'unissent, se pénètrent et se cimentent d'un sentiment nouveau dont tous les aspects de cette psychologie, au surplus, participent.

La chair est triste, hélas ! et j'ai lu tous les livres !

Tous les breuvages sont connus avant d'être goûtés; toutes les pensées ont été explorées, tous les sentiments éprouvés. Immémo-

(1) *Les Chimères* (illustré d'eaux-fortes et litho. d'Odilon Redon, Henry de Groux et Marie Danse). Bruxelles, Monnom, 1889.

Digitized by Google

riale friperie de l'esprit! De là, ce besoin frénétique d'inattendu, ce désir du frisson inédit qui est dans l'idée et dans l'esthétique également meurtrier. L'amour, transposé dans l'art, s'exaspère de sadisme. La sensation se pousse aux limites d'elle-même, là où il semble qu'elle confine avec l'âme.

Car, dans ce naufrage où se confondent tous les hommes de ce temps trop cérébral, passe un grand effort, s'atteste un grand vouloir, tendu vers quelque chose, qui est latent dans l'avenir et qu'ils remplacent par d'étincelantes fallacités.

Le seul domaine où distraire les incurables mélancolies de ces spleenétiques, c'était l'art. Ils le firent à leur image : connaissant les vanités de la pensée, ils se réjouirent aux seules formes. Leur art fut impeccable, orgueilleux et *inutile*. L'art pour l'art est leur dogme. On ne croyait pas au monde, peu aux hommes, à peine à Dieu. Mais on croyait en l'art et on pensait qu'il se suffisait à soi-même. L'artificiel régna. On compliqua l'étrange, on raffina le bizarre. On poussa jusqu'à l'extrême l'expression d'une sensibilité extrême.

Joris-Karl Huysmans venait d'écrire *A Rebours*. Jules Destrée écrivit *Les Chimères*.

L'esprit de son cadet ne connut pas ces affres : il fait partie de la seconde phalange Jeune-Belgique, dont l'idéalisme est plus réconforté. Au reste, une chasteté native l'en préservait et les événements ne tardèrent pas à lui apporter l'assurance opportune. Délégué par le gouvernement belge à l'Exposition des arts et métiers de Londres, en 1894, il se découvrit tout entier dans le symbolisme subtil de Dante Gabriel Rossetti, d'Holman Hunt et surtout, dans la suavité du *Chant d'amour* et de l'*Escalier d'or*. La naturisme et le désir de légende qui sommeillaient en lui s'y trouvaient merveilleusement concrétisés. En même temps la leçon de Ruskin faisait naître en son esprit, des scrupules : il commençait à comprendre que l'art ne suffit pas à soi-même et que chanter sans autre raison que le plaisir de chanter, c'est moins célébrer la splendeur de ce que l'on chante que glorifier son petit larynx à soi.

Les *Poèmes sans rime* (1) qu'il publie à ce moment sont une exacte traduction de sa conviction passée : c'est une œuvre de virtuosité, une gageure du rythme et l'on a peur de s'y laisser duper

(1) *Poèmes sans rime*. Londres, aux presses des Chiswick, d'après des dessins d'Herbert P. Horne, 1894.

Digitized by Google

par ce que l'on connaît de la destinée de l'auteur, en devinant, sous la ligne ferme et sobre des périodes, la promesse d'une conversion.

Nous n'en dirons pas autant de Jules Destrée : la conviction commence à sourdre de partout. Son *Catalogue* des œuvres d'Odilon Redon (1) où sont transsubstanciées dans l'eucharistie du mot les visions de cet orgueilleux et bizarre génie et qui nous paraît représenter chez lui un des derniers sursauts de l'âme quatre-vingtiste, se termine par cette phrase annonciatrice : « S'il fallait une conclusion à ces pages; s'il fallait aller chercher tout au fond de moi-même non plus la justification esthétique de ses enthousiasmes, non plus son apologie au point de vue des jouissances élevées et nobles, sans doute, mais égoïstes, qu'elles peuvent donner à mon esprit, mais sa justification supérieure humaine, son pourquoi dans l'ordre du destin, on pouvait répondre, je crois, que l'œuvre de Redon est venue en ce monde pour, de son irrémédiable affliction, ouvrir notre âme compliquée à la simple, à la bonne pitié ».

Ici se termine la vie de pensée pure et d'art exclusif; sans doute, en trouve-t-on les échos dans les études que, plus tard, et actuellement encore, il voue aux primitifs d'Ombrie, de Sienne ou de Toscane (2), mais ils acquièrent de plus en plus les caractères même de l'objectivité critique. Oui, dans cette existence vient d'entrer la pitié rénovatrice, que Wilde a raison d'appeler « la plus grande, la plus belle chose qu'il y ait au monde...».

* * *

Il va devenir un *homme d'action*. Il va devenir un miséricordieux. — Comment ce miracle s'est-il produit? Par la vie et par les livres.

Entre 1884 et 1889, le pays minier du Hainaut est travaillé par de grands malaises : les conflits économiques s'exaspèrent en revendications sociales; les usines flambantes éclairent les soirs d'émeute. Au début, Jules Destrée et son frère parcourent le Borinage, intéressés plutôt qu'émus par la beauté plastique de la misère du peuple; d'une éminence, ils admirent les gazogènes embrasés dans la nuit. Ils invitent des amis à contempler « les aspects étranges » de ces jours

(1) *Odilon Redon*, étude critique et catalogue descriptif. Bruxelles, Deman, 1891.

(2). *Sur quelques peintres de Toscane* (illustré d'eaux-fortes de Mme J. Destree). Bruxelles (Dietrich), Florence (Alinari), 1899. — *Sur quelques peintres des Marches et de l'Ombrie* (illustré d'eaux-fortes de Mme J. Destrée et d'Auguste Danse). Bruxelles (Dietrich), Florence (Alinari, 1900. — *Sur quelques peintres de Sienne*, id., id., 1904.

Digitized by Google

de grève et, rentrés chez eux, ils n'y songent plus et fument « d'exquises cigarettes égyptiennes en causant de Verlaine ».

Les conflits consécutifs à ces désordres, cependant, animent la vie judiciaire d'une fermentation d'intérêt inattendu : le jeune avocat, qui languissait dans les menues affaires, s'intéresse à ces procès dans lesquels pantèlent tant d'obscures misères. Sa plaidoirie pour Oscar Falleur, aux assises de Mons, fait battre contre son cœur le cœur vigoureux et souffrant de la foule. Il sent en lui des germinations de pensées fraternelles. En 1889, elles vont éclore. La *grève noire*, fomentée par les Defuisseaux, jette au banc des accusés une lamentable tourbe d'affamés, d'hallucinés, enfants de moins de vingt ans, vieillards de plus de soixante-dix, que dix-sept avocats, dont il est, sont appelés à défendre. Cette heure fut décisive : elle illumina Jules Destrée d'une puissante flamme de pitié et l'altéra d'une grande soif d'amour social, en même temps qu'elle lui fit voir, planant haut par-dessus les petitesses des chicanes quotidiennes, la noblesse d'une profession longtemps méprisée, mais en qui maintenant il sentait s'exprimer le désintéressement héroïque du Paladin !

Ces événements avaient laissé son frère fort indifférent. Il marche par d'autres voies vers une destinée identique dans les mobiles, si divergente dans les œuvres. Il retourne en Italie ; mais cet esprit, qui vient de s'imprégner du spiritualisme des préraphaëlites anglais, se dirige vers une nouvelle admiration : se détournant des naturalistes, il va aux mystiques, à ces peintres « dont les personnages n'ont de lignes que pour servir de prétexte aux âmes » ; il joint ses mains admiratives devant l'ingénuité des Giotto ; il voit l'Angélico dans une extase. L'hagiographie picturale de saint François d'Assise le conduit aux *Fioretti ;* ce sera par cette voie qu'il entrera plus tard dans l'Évangile.

Jules et lui, cependant, se penchent sur Tolstoï ; dans les *Cosaques*, ils l'entendent qui dit : « Le bonheur, le voilà : c'est vivre pour les autres ». Cette pensée fixe leur volonté ; elle termine leur inquiétude. Mais chez les deux frères, la compréhension sera différente : la flamme altruiste, jaillie des procès qu'il vient de voir, éclaire l'aîné, de l'un la pure lumière irradiée des gestes du *poverello* remplit Georges... Vivre pour les autres, dit le premier, c'est se consacrer à eux dans les combats immédiats de l'existence ; c'est, dit le second, les aimer en Dieu, dans le ricochet sublime de la charité.

Les chemins, dès lors, sont tracés : de l'Évangile au cloître bénédictin, au travers d'affermissantes retraites que marquent ses hésita-

Digitized by Google

tions entre le régulier et le séculier, le cadet suivit la ligne droite d'une vocation naturelle. Aucun miracle, aucune rancœur : sa conversion fut unie et claire comme celle d'un Pascal. Sous le froc de dom Bruno chante le cœur d'un poète dont un livre : *Au milieu du chemin de notre vie* (1), recueillit plus tard les échos.

Chez Jules Destrée, l'attitude est tout autre : aucune phase de l'énergie humaine qui décuple, dans le pays où se passent ses jours, les concurrences implacables de l'industrie ne le trouve désormais indifférent : il se livre aux altruismes que multiplie la lutte moderne, avec cette entièreté dans le don de soi par quoi se révèle l'aristocratie des âmes. Mais remarquons-le : la multiplicité même de ces activités se synthétise dans une pensée supérieure; le constant scrupule de beauté lui confère une noblesse unitaire.

Nous ne voulons signaler ses nombreuses publications de droit, volumes et brochures, que pour marquer à quel point maintenant la pratique professionnelle lui est devenue chère; nous ne voulons rappeler les procès qu'il intente aux directeurs du théâtre de la Monnaie, pour avoir défiguré en la tronquant l'œuvre de Wagner, que comme trace de la survivance, chez lui, du panache quatre-vingtiste ; mais nous ne passerons point sous silence le rôle qu'il joua dans les querelles suscitées par Edmond Picard autour de la *littérature judiciaire*, parce qu'un livre, au moins signé de son nom, justifie l'opportunité de cette idée; ce sont les *Paradoxes professionnels* (2), série d'essais où, sous couleur de dissertations d'ordre simplement professionnel, sont vénérées les vertus de notre vieux monde, réfugiées dans l'essence du droit.

Noblesse, générosité, désintéressement, telles sont maintenant les phases qui orientent sa vie morale : *Le secret de Frédéric Marcinel* (3), nous rapproche de la conception évangélique de la justice; il part du « Ne jugez point » pour aboutir à un profond acte de foi dans la nécessité de l'amour. *Quelques histoires de miséricorde* (4) vont plus loin encore dans cette leçon en extériorisant une plus intime émotion de pitié.

C'est à ces livres que se doit rattacher l'activité politique de Jules Destrée. Le prestige d'une éloquence enflammée et d'une lucide dialectique fit de lui un manieur de peuples; jamais peut-être il ne se

(1) *Au milieu du chemin de notre vie*. Paris, Bloud, 1908.
(2) *Paradoxes professionnels*. Bruxelles, Larcier, 1893.
(3) *Le secret de Frédéric Marcinel*. Bruxelles, Larcier, 1901.
(4) *Quelques histoires de miséricorde*. Bruxelles, Larcier, 1902.

Digitized by Google

révéla si superbement l'accomplisseur, dont nous aimons à marquer en lui les traits, que dans la campagne électorale de 1894, qui le porta aux bancs de la députation législative et dont un libricule pittoresque relate fougueusement les péripéties (1). A la Chambre, encore que les questions de législation ouvrière, d'enseignement et de colonisation l'aient eu souvent comme champion, il reste, avant tout, l'esthète, le « député de la Beauté » que vit un jour le parlement italien; même, apporte-t-il un certain dandisme à réclamer « au ministre des finances des monnaies d'un caractère esthétique plus élevé, moins banales et moins veules, et un effort pour égaler les admirables médailles antiques; au ministre des chemins de fer, des gares de style moderne, décorées par nos artistes, des wagons où le confort s'égaierait d'un souci de beauté, des timbres moins plats; au ministre de l'agriculture, le respect, le long des routes nationales, des vénérables arbres dont les frondaisons ont, pour les passants pauvres, les charmes que cultivent les riches dans leurs parcs et leurs domaines; au ministre de l'industrie et du travail, une réorganisation de l'enseignement professionnel des industries d'art, par les musées, les écoles et les ateliers ; au ministre de l'instruction publique, une plus vive et plus éclairée sollicitude pour les lettres belges ».

Le socialisme évolutionniste de Jules Destrée est, en somme, moins économique qu'intellectuel. Il croit que l'appropriation des valeurs actuelles au profit des valeurs nouvelles se réalisera avant tout par la transformation des conceptions fondamentales de la conscience collective, le droit, la science, la morale, l'art. Élever le peuple vers la Beauté, aller vers le peuple avec de la Beauté, c'est faire pénétrer en lui les nécessaire effluves de bonté fraternelle.

Les actes ont suivi les paroles : c'est à lui que l'on doit cette extraordinaire propagande d'art et de science que furent, dans le pays wallon surtout, les universités populaires. — Ainsi se mettait en œuvre la formule « l'art pour tous et par tous », qui avait remplacé en lui celle de « l'art pour l'art ».

* * *

Nous aimerions, après avoir mis en évidence quel souci d'art guide sa vie et quelle généreuse activité la sanctifia, dire brièvement combien et comment il fut de son pays.

(1) *Une campagne électorale au pays noir*. Bruxelles, Lacomblez, 1895. — Rééd. Gand, *Germinal*, 1907.

Digitized by Google

Il faut voir en lui un *raciné*. Sa vie s'est tout entière enclose dans ces horizons contrastés de la Wallonie, qui, face aux ondulantes collines agricoles et forestières, dresse les sites ténébreux des mines et de la métallurgie. — Ce sont eux qui ont formé son âme : une page des *Chimères* glorifie la splendeur des fumées; le *Journal* indique les sources inemployées d'émotion esthétique en latence dans les paysages houillers; le *Bon-Dieu-des-Gaulx* (1) n'est qu'une fresque dont ils sont le motif; ce sont eux qui surgissent derrière les grouillements de foules de la *Campagne électorale*, moins comme un décor que comme un nouvel héros aux multiples influences, et en réunissant ses trois dernières œuvres sous le titre générique de : *En mon pays*, Jules Destrée indique clairement la gratitude de sa pensée.

Régionaliste décidé, il affirme dans son opuscule sur la *Patrie* (2) cette conviction que les Wallons ont une âme a eux, apparentée à l'âme gauloise comme l'âme flamande l'est à l'âme germaine, l'âme belge n'étant qu'une « aimable fantaisie pour littérateurs ». — Il fut un des premiers à signaler le péril flamingant à l'opinion wallonne et, tout récemment, il résuma définitivement dans la consultation oratoire du jeune barreau de Bruxelles, au sujet de la flamandisation de l'université de Gand, les protestations et les revendications de son pays.

L'Exposition des arts du Hainaut, qui est son œuvre, nous paraît donc le couronnement magnifique d'un effort continu, préparé par tous les instants de son existence; la collaboration du fils fervent de sa terre, de l'artiste fervent de son art et du réalisateur fervent de la vie fut nécessaire pour y aboutir. C'est ce que nous espérons avoir prouvé en étudiant cette évolution dont il ne nous a point paru possible de séparer celle de son frère.

Résumons-nous : ces deux âmes symbolisent pour nous le double aspect de leur terre, qui est nôtre. L'un dans la rectitude, l'harmonie et le calme de ses jours, imite la ligne paisible, sereine et religieuse de nos horizons campagnards; l'autre, dans la diversité et le tumulte des siens, répète le labeur tenace, tragique et multiple du pays noir. Cependant, la filiation latine, fortifiée par l'éducation, s'atteste chez l'un comme chez l'autre : Georges la nuance de rêve germain et de sentimentalisme anglo-saxon; Jules l'avère intégrale, par la logique de ses activités qui apparaît à l'analyse sous la com-

(1) *Bon-Dieu-des-Gaulx*. Paris, 1898.
(2) *La Patrie*. Bruxelles, Larcier, 1906.

Digitized by Google

plexité des contingences, par l'unité de sa pensée et l'ordonnance de ses discours.

L'un et l'autre nous paraissent avoir suivi une courbe naturelle de développement intellectuel : amené par les circonstances à partager les convictions artistiques de 1884, basées sur le postulat de l'art pour l'art, ils se dégagèrent peu à peu et par des voies différentes, de leurs étouffantes étreintes. L'aîné surmonta la crise de pessimisme de son adolescence, et, sous l'influence du procès de 1889 et de son patron, Me Edmond Picard, il se livra avec passion à l'exercice de sa profession, magnifiée par la généreuse conception d'un droit identifié avec la justice. Il rencontra, dans ces dispositions d'esprit la misère humaine et, poussé par les préceptes de Tolstoï qui lui affirmaient la nécessité de sanctifier sa vie de bonté et de la parfumer de sacrifice, il se voua à la politique humanitaire, appuyant d'œuvres sociales ses volontés de rénovation.

Le cadet, épris de merveilleux, trouva dans les préraphaëlites anglais la première réalisation de son idéal intime : il s'éleva jusqu'à la religion de la beauté; mais, remontant les siècles, il s'en fut chercher dans les fresques du frère Angélique la source même de l'idéalisme qu'il avait trouvé chez les artistes d'outre-Manche; la légende du *poverello*, contée par les murs de l'église d'Assise, son hagiographie narrée par ses premiers disciples dans les *Fioretti*, les textes de l'Évangile, les mêmes pages de Tolstoï, qui dirigeaient son frère vers un idéal de fraternité, furent les étapes de la route unie qui amena cette âme à s'abîmer en Dieu, pour atteindre la charité.

Tandis que l'un évoluait dans le sens des activités pratiques de l'existence contemporaine, l'autre s'anéantissait de plus en plus dans l'absolu. Mais l'un et l'autre s'élevaient vers un but commun. Nous l'avons dit : les voies furent différentes. Qu'importe! La sincérité des mobiles et la bonne volonté des œuvres, ne sont-ce pas là les attributs de la plus noble beauté morale? Et n'est-il pas vrai que, dans la vanité du monde, ce qui prévaut, c'est « mettre sa vie d'accord avec sa foi » et que « ce qui fait vivre les hommes, ce n'est pas la vengeance et la haine, mais l'amour ».

RICHARD DUPIERREUX.

Digitized by Google

Les Enfans Sans-Soucy [1].

NOUVELLE

IV

Quand il fut seul, Maître Ambroise se mit en lui-même à réfléchir longuement. Eh ! quoy ! un homme de si haulte science ne dédaignoit point de le venir visiter, et ce n'étoit point là un rêve, mais bien la bonne et claire vérité ! Trois grandes fois il se frappa la tête et trouva les choses comme devant.

Alors tout à l'excès de sa joie, Maître Ambroise descend vitement à la cave par le plus court, et remonte tout enjolivé de toiles d'aragnes, poudré à blanc de fins graviers et portant en ses bras avec une quasi tendresse de hautes jarres cachetées de plomb. Puis de là passant aux cuisines fumantes à cette heure et tant parfumées que c'était joie pour les narines, il appréhende Dame Claude qui, de surprise, en lâche le lardoir.

« Sus ! qu'on me boute la plus grande table, et dresse dessus les deux chapons que Maître Hilaire m'a fait tenir ce dernier jour, avec le menu fretin de rivière en sauce épicée fleurant l'hydromel. Qu'on tienne hault le feu et, voyre, esjouissant. J'attends maints gens de noble encolure. Il me chault de la manière dont on accommodera le souper, mais je veux qu'il soit propre à faire figure et bien disposer en ma faveur.

Et se tournant vers la cheminée où à travers les blonds anneaux de la vapeur, une vieille plumoit des oies sur un escabeau :

« Viens cy, Renée, que je te parle... Baille ces bêtes au

[1] Suite, voir la *Revue de Belgique* du 1er novembre 1911.

Digitized by Google

valet et cours par la plus prompte sente au carrefour des Marmousets. Tu rapporteras deux fioles clissées de chez Thomas le tabellion qui, à cette heure, est coutumièrement assis par devant sa porte. Et vous autres, surveillez bien que les lardons ne sentent le roussi... »

Ayant ainsi dit à chacun son fait par voix claire et comme un homme bien parlant, il rentra dedans la salle, qui toute rose étinceloit du grand éclat du feu dansant.

Il tira d'un bahut un rouleau des chroniques du royaume de Navarre et pensoit à le lire, afin d'avoir quelque chose à citer en entretenant le docte sage, lorsqu'un grand bruit, tant de chevaux qui heurtent leurs étriers aux bornes que d'appels, claquements de fouets et cent autres clameurs diverses, s'éleva au travers de la cour, et fit que Maître Ambroise mit l'œil au fenestron.

C'étoient maints cavaliers gentiment troussés de drap de Bragance, parmi lesquels, tout de noir vêtu, un homme à la longue barbe du plus beau blanc se tenoit coi la tête bien encapuchonnée.

De surprise de tout ce train, Dame Arlette, qui pour lors se trouvait en la chambre haute, allongea par le vieux balcon qu'égayoit la lueur vermeillette du soir, son col ourlé de vair, et son bras souple dessous la manche d'organdi.

« Maître Ambroise ! dit un jeune homme de haute taille, ouvrant toute grande la porte à meneaux. »

Et, derrière lui, un autre disoit à voix basse :

« Va Huguelin ! Entre plus avant ! Roger se tient prêt à te seconder...

— Beau sire, Dieu vous ait en Sa Sainte Garde ! fit Maître Ambroise des plus surpris, tirant bien bas son bonnet devant le jeune homme.

— Nous sommes, reprit celui-là, garde avancée du Doctissime Docteur Sophisticole qui vient cy visiter Maître Cassigneul. »

Et s'effaçant au long de la porte, il laissa pénétrer deux jouvenceaux de bonne mine, nommés entre murs de Sorbonne Jehan de Parme et Geoffroy l'Aignelet. Ceux-ci tenoient par dessous leurs bras de poussiéreux vélins aux marges échancrées qui çà et là semoient une poudre blanche comme le grésil à Pâques fleuries.

Digitized by Google

Maître Cassigneul étoit tout pensif de se trouver en présence de si galans seigneurs avec son pourpoint de cellier et ses chausses en futaine; aussi fut-il sur le point de se dire autre que Maître Ambroise et de se renier comme beau meurtre, mais il n'en eut pas le loisir.

L'homme encapuchonné et la barbe flottante comme une bannière au gentil vent, s'avançoit vers le seuil appuyé sur le bras dudit moine que Maître Ambroise avoit jà reçu. Il marchoit à pas fort lents comme accablé par son grand âge, ou bien eussiez-vous cru que nouvellement il avoit reçu quelque haute bastonnade.

Maître Ambroise reconnut le docteur tant célèbre par sa sapience, et venant à son devant :

« Ah ! beau doux Sire ! Quel heur pour moi ! Un si docte homme et de renommée si illustre!... Entrez devers l'âtre, ne vous déplaise, car pour vray, la vesprée tombe et l'air fraîchit...

La porte, en se fermant, fit claquer la chevillette, et toute cette foule de gents bachelets en manteaux courts fleurant l'eau de rose, portant par tas des parchemins moisis, se rangea sur les bancs de côté et d'autre au grand esbahissement de Maître Ambroise.

« Eh bien ! Benoît Sire ! dit le moine, avois-je parlé en vain ? Vous voici présentement l'homme le plus fortuné de la ville, et le Sénéchal du Louvre, s'il savoit votre cas, en pourroit voyrement crever. »

Maître Ambroise secoua la tête d'un air hautement pénétré :

« Très docte maître, dit-il en tournant l'œil avec crainte vers l'homme au capuchon qui se tenoit non plus immobile qu'un chat-huant sur la margelle d'un puits, je souhaite qu'après si long voyage vous ne soyez point fort boulu. »

La barbe s'agita de bas en haut avec mélancholie et onques n'eut pu dire ce que cela signifioit.

Maître Ambroise demeura coi.

Lors le moine se glissant devers lui et s'asseyant sur un coffre :

« Ne vous surprenez point, gentil Sire, que Maître Sophisticole ne réponde. Sachez qu'il se plaît tant en concrète abstraction que souventes fois le jour il se trouve ravi en

Digitized by Google

manière d'extase de pure philosophie et méditation. En ce cas, son esprit est hors de terre et flotte par dessus nous, de sorte qu'il ne prête attention à ce qui l'entoure et n'agit que par forme machinale à l'exemple des perfectissimes exhalaisons dont il est parlé au cinquième livre d'Aristote. Ce que j'avance est connu du plus grand nombre et tous ces jeunes bachelets vous pourront dire la même chose pour ce qu'ils en sont témoins journellement.

Jehan, Geoffroy et les autres hochèrent la tête, en tirant leurs yeux vers les poutres comme pour confesser que c'étoit là le vray.

Maître Cassigneul, d'épouvante et d'admiration profonde, manqua rester cloué sur l'escabeau. Mais le moine tirant sa manche :

« Ne retardez pour cela le souper. Il ne peut souffrir que l'on fasse attention à ses absences et, quand il en sort brusquement, il se met à gronder très haut de ce qu'on ne l'ait entretenu comme s'il se fut trouvé en posture naturelle. »

Maître Ambroise, de la sorte averti, se mit à faire grand bruit du côté des cuisines, à presser valets et servantes, si bien qu'au bout d'un temps moins long que deux aulnes de fils de la Vierge, une claire et haulte table se dressa par devant le feu.

Alors, moine, docteur, et bachelets, enfourchant des escabeaux de chêne, s'assirent à l'entour devant les gobelets, et Dame Claude apporta un grand plat qui l'enveloppoit d'un nuage comme Séraphin au Paradis.

Maître Ambroise s'enhardissant, parloit à Maître Sophisticole, comme si celui-ci eut eu dessein de lui répondre, car il craignoit fort de l'irriter.

« Or donc, Docte Maître, s'écrioit-il, poussez-vous la bonté jusqu'à ne point mépriser mon humble table? Voilà qui, certes, me ravit!... Ah! bonne Vierge! quel beau vélin tenez-vous là? Vous l'avez trouvé en Hollande?... C'est un grand et beau pays... »

Et il faisait trembler au bout de sa fourche un quartier de merlette écussoné d'anis.

On avait posé sur la nappe les fioles du tabellion et, en moins de temps qu'il n'en faut pour bouter une bûche dans l'âtre, toutes les perles du vin nouveau dansaient au fond

Digitized by Google

des gobelets. Le moine lui-même se versait si fortes rasades qu'à son entour la nappe était plus rouge que sang de veau.

Cependant, les bachelets s'animaient en leurs propos et gestes et, la liqueur montant à leurs têtes, faisaient trembler jusqu'aux plumes de leurs bonnets.

« Eh ! Sire bourgeois ! disait Huguelin, d'où vous vient ce suc de vigne pur ? Par sainte Aude, la bonne fille ! il vous met des ailerons aux pieds !

— Ah ! Huguelin ! repartit un autre, si d'adventure nous avions telle flambée tous les jours, nous ne finirions point de mort rustaude comme le pauvre Alcuin dont ait l'âme la Douce Vierge ! qui trépassa de noire gelée, et dont nulle main humaine ne put de dessus la peau arracher le pourpoint ! »

Et, ce disant, il versa une larme qui vint s'écraser dans le drageoir.

« Fi de toute crainte ! s'écria Jehan, Beaux Sires, advienne que pourra ! Que l'Enfer me tanne ou me damne, je ne m'en soucie pas plus que d'un clerc bâtard ! »

Et, du bout de la table, sans qu'on puisse dire d'où cela sortait, un fredon s'éleva dans la vapeur blonde :

Gent Sire, tu nous vois icy
Le cueur s'esbaudissant ainsy
Car du monde de sots farci
N'avons soucy !

« Bien Roger ! » cria Huguelin, frappant des deux poings sur la nappe, dont une salière sauta en l'air.

Et pour lors, sortant de son extase, le docteur, qui par mégarde laissait tremper sa barbe dans un broc, reprit à voix haute :

Gens de chière et d'amour aussy
Qu'il soit branlant et mal assis
Ou livré à notre mercy
N'avons soucy !

Puis le moine, si fort qu'il éteignit deux torches :

C'est pourquoy en ce ramassis
De peuple par nous esbaudi
Nous sommes seuls en tout Paris
Gens sans soucy !

Digitized by Google

Et tous de rire et d'éclater en mille cris plaisants, tant et si bien que Maître Ambroise en demeura les bras ballans, l'œil grand ouvert et la bouche ronde.

Mais ce n'était point tout et, non contents d'avoir vidé les fioles, ils se firent porter deux outres qu'ils crevèrent allègrement à grands coups de poulaines.

« Or ça ! l'hôte ! cria Thibault, vos chapons sont vierges d'épices, est-ce de pareils ragoûts qu'on accommode les gens bien payans comme nous ? »

Et tout soudain, vidant la cruche :

Tout est frelore
Qui l'eust cuydé?
Tout est frelore
La Tintelore
Tout est frelore
O gué!

« La *Tintelore !* la *Tintelore !* crièrent-ils de toutes parts et, heurtant hanaps et flacons, ils en firent sauter les anses à l'autre bout de la table.

— Sus ! sus ! versez nous d'autres vins ! une cruche et de belle taille ! »

Et Maître Sophisticole laissant de rage tomber sa barbe, courut secouer le valet qui descendait en la cave et dont les clefs si bien résonnèrent qu'on l'eut dit expert musicien :

Tout est frelore
Qui l'eust cuydé?
Tout est frelore
La Tintelore
O gué!

Maître Ambroise était pétrifié de fureur secrète et impuissante, mais son dépit passa les bornes quand la bande de forcenés quittant la salle se rua par les cuisines et revint brandissant des broches enfilées de grasses volailles.

Ils les mordaient gaillardement sans les ôter du fer, mais Maître Ambroise ne pouvant se contenir davantage, sauta au bonnet de l'un d'eux, comme un diable qui d'adventure a chu dedans un bénitier.

« Ribaud ! l'Enfer te damne ! Rends-moi ce poulet de grain ou je t'embroche à son côté ! »

Digitized by Google

A peine achevait-il sa phrase qu'un cri s'échappa de son gosier; l'homme au capuchon le regardait sans cape. Il reconnut Odet le Fol.

« Oh ! Hardi pipeur ! maraud ! pièce à corde !... »

Il n'eut guère temps d'achever. Du pied d'un escabeau en guise d'arme, Odet s'empara pour l'étriller.

« Sus ! hardi ! dépêche ! » crièrent les bachelets et, à l'envi rouant Maître Ambroise, si bien firent qu'il tomba à plat.

Alors, en haut de la rampe, répandant une odeur d'armoise et secouant de surprise ses cheveux annelés, Dame Arlette apparut, toute rose dans la lumière d'un bougeoir.

Faiblement, criait Maître Ambroise parmi les cruchons renversés, mais Odet n'eut garde de poursuivre la bastonnade; il s'élança vers l'escalier plus vitement qu'un dard lancé par archer habile, et Dame Arlette se sauvant toute effarée non sans régler son pas pour être atteinte au plus tôt, il la poursuivit avec clameur sous les poutrelles.

Pour lors, Thibault d'Etanges, qui sous sa défroque de moine n'en valait plus que bachelets, mena ceux-ci hors de la taverne au premier *Angelus*, après que de maintes bouteilles ils eurent tâté le goût.

« Ça, dit-il, gents Sires de Sorbonne, nous avons bien usé de la nuit... Laissons cy Odet et sa dame que nous pourrions troubler plus que divertir, et par la doulce Vierge ! rentrons d'humeur joyeuse. Dorénavant, ayons haulte foi dans les rêves, car ayant présagé ce festin voilà peu de jours en un certain songe, sainte Barbe m'a bien inspiré. Cependant, gardons-nous de traîner par les ruelles, car la teste ainsi fraîche et dispose à la façon des gens Sans-Soucy, nous sommes prêts à ouïr de la bonne oreille les doctes leçons de Maître Abeillard.

Ayant ceci dit, tous se dispersèrent et s'en furent chacun son chemin.

ANTONINE COULLET.

Digitized by Google

La Revue de Belgique à Paris.

Une vieille querelle.

L'un des meilleurs parmi les écrivains de la jeune génération, M. Charles-Henry Hirsch, vient d'être soumis à une information judiciaire, à l'occasion d'un conte que certains prétendaient attentatoire aux bonnes mœurs. Le juge a rendu une ordonnance de non-lieu, et l'affaire est close désormais. Elle a fait grand bruit; elle a suscité une protestation énergique, signée par de nombreux écrivains et artistes, et provoqué un très beau mouvement de solidarité littéraire d'autant plus ardente que derrière M. le sénateur Bérenger — qu'on eût été surpris de ne point apercevoir dans cette galère — apparaissaient, dans une ombre équivoque, les compétitions commerciales les plus perfides et les moins avouables.

Il est regrettable que, dans ces conditions, le parquet ait cru devoir agir. Mais la question dépasse les personnalités en jeu : c'est toute la vieille querelle où sottes gens et gens sans scrupules confondent, plus ou moins involontairement, la prose d'art et la prose de scandale. Car la pornographie pure — si j'ose dire — ignore à peu près la correctionnelle; nos magistrats ne poursuivent guère que des hommes de talent ou de génie. Il est profondément affligeant de songer que *Madame Bovary* a pu donner lieu à un procès de ce genre, que le grand Flaubert a pu être inculpé comme un malfaiteur et que des juges ont pu se rencontrer qui pensaient sérieusement que cette belle langue d'artiste avait un rapport, même indirect, même lointain, même théorique, avec l'ordure et l'immoralité.

Le prestige de la magistrature semble déjà un peu terni. Il ne

Digitized by Google

faudrait pas beaucoup de procès comme celui dont on menaçait Charles-Henry Hirsch pour soustraire nos tribunaux au respect et à la confiance des justiciables. On n'avait que trop de raisons de croire à la toute-puissance, dans nos prétoires, du hasard, de l'incohérence, de la passion politique et de maint souci extra-judiciaire.

Un groupe de littérateurs s'est formé pour demander que l'art soit soumis au droit commun : quand un tribunal aurait à dire si telle œuvre outrage ou non les bonnes mœurs et mérite les rigueurs du code pénal, l'affaire serait soumise à une expertise, comme le sont celles qui présentent quelque caractère spécial ou technique. Les experts en arts et en lettres, artistes et littérateurs eux-mêmes, seraient impitoyables, sans doute, à la pornographie, là où elle est évidente; ils seraient, du moins, plus que les juges, compétents pour discerner l'effort sincère, loyal, respectable des écrivains qui ont le souci de la vérité, sans faiblesse et sans hypocrisie, dans les limites permises à leur pensée.

Quoi qu'il en soit, les magistrats ont fait faillite et accumulé trop de sottes iniquités. Le jugement des écrivains par leurs pairs ne saurait être plus mauvais ni plus douloureusement ridicule. Et cela suffit pour qu'on tente l'expérience.

MAURICE DARIN.

Les deux molaires.

C'est ainsi qu'un publiciste ingénieux a qualifié les pointes avancées du germanisme qu'une négociation laborieuse entre deux gouvernements voisins a inscrites sur la carte de l'Afrique centrale.

Ces deux molaires — ou plutôt ces deux canines — n'ont rien de rassurant pour notre patriotisme, et une phrase sibylline du discours de M. Caillaux, à Saint-Calais, n'a point paru de nature à rassurer la Belgique. En annonçant des remaniements de la carte africaine, a-t-on entendu dire que le partage, consacré en 1884, allait être recommencé sur nouveaux frais? Espérons qu'il n'en est rien et aussi que la France et l'Angleterre, également intéressées au respect intégral de la Belgique

Digitized by Google

et de sa colonie, veilleront, avec une jalousie d'autant plus légitime qu'elle se fonde sur leur propre sauvegarde, à écarter de nos frontières européennes et africaines le pouce un peu dur de la diplomatie de Berlin Il serait, en effet, déplorable que le conflit auquel l'Europe a échappé eût eu pour effet, par sa simple imminence, de livrer un petit peuple, honnête et vaillant, à des appétits qui trouvent déjà chez lui, dans l'enrichissement des bazars et des banques et dans une clientèle sûre et abondante pour ses voisins de l'est, une satisfaction assez large.

R.

Digitized by Google

Le centenaire de Liszt à Heidelberg.

Liszt, qui est immortel, a eu cent ans le 22 octobre. Dans certaine ville de ce côté-ci du Rhin, on a jugé qu'une audition de *La Légende de sainte Élisabeth* et une exécution mutilée de la symphonie sur *Faust* pouvaient suffire à marquer une date si émouvante. La foule qui ne connaît de Liszt que ces deux pages en vient à croire que les autres n'existent pas. C'est un scandale que la méconnaissance de cet artiste, en qui survit au virtuose un créateur d'œuvres magnifiques et fortes. S'il importait de le glorifier, il fallait que cette glorification fût conçue de manière à définir nettement et complètement son génie. Les organisateurs du festival d'Heidelberg l'ont compris. Liszt rêvait un musée où reparaîtraient périodiquement les chefs-d'œuvre de l'art lyrique. C'est ce musée que des hommes d'une foi ardente et d'un jugement sûr ont dressé pour lui sur la rive du Neckar dans le temps de quatre journées où nous entendîmes d'admirables choses. Ils s'étaient assigné un but. Ils y sont allés sans concession ni détour, avec des moyens francs, graves, infiniment intelligents et d'une qualité d'art incomparable. Pouvait-on mieux ordonner le programme qu'ils ne l'ont fait ? Je ne le pense pas. Les œuvres avaient été judicieusement choisies. Elles étaient groupées de façon à donner à l'exposition de ce choix beaucoup de clarté. L'après-midi du dimanche était consacré à *Christus*; la soirée du lundi, aux symphonies sur *Faust* et sur la *Divine Comédie*. Les deux auditions du mardi comprenaient des mélodies, des œuvres de piano datées de Weimar et de Rome, des poèmes symphoniques, une composition pour l'orgue. Le programme du mercredi, plus fragmentaire, moins substantiel, offrait encore aux curieux de la personnalité de Liszt bien des aspects intéressants. On y avait mis l'une auprès de l'autre,

Digitized by Google

comme pour le plaisir du contraste, des choses prises aux années extrêmes de sa carrière. Ainsi, le 129e psaume, fragment d'un oratorio inachevé sur *Stanislas de Pologne*, page austère, qui rappelle par la nudité de ses formes le petit oratorio de *Sainte-Cécile*, voisinait avec des mélodies dont la conception date évidemment des années romantiques à Paris. Cette barcarolle (1): fantaisie d'un jeune homme qui cherche par tous les chemins sa voie. Ce psaume : prière d'un vieillard qui se dépouille pour se coucher. Ces deux chants sont aussi simples d'expression et aussi diatoniques l'un que l'autre. Le premier n'a pas beaucoup d'accent, le second n'en a presque plus. Entre celui-ci et celui-là il y a tous les drames de la vie de l'artiste, tout le développement de sa culture, toutes les richesses de sa technique. M. Camille Saint-Saëns, voulant honorer celui dont il est en quelque chose le disciple, avait promis de participer au festival. Il a tenu sa promesse de la manière la plus charmante, et le public, touché de sa démarche, lui a prodigué les témoignages de la plus vive gratitude. Je le revois s'avancer à petits pas sous les acclamations. C'était à l'audition intime du mercredi. Le maître français n'est plus un virtuose. Il s'assit au piano comme il eût fait pour plaire à des amis et il joua, d'un jeu léger, agile, gracieux, des pages un peu surannées; deux transcriptions d'abord. Ne les avait-il pas choisies à dessein pour dire à ses auditeurs : « Vous qui reprochez à Liszt d'écrire en pianiste pour l'orchestre, écoutez comme il écrivait en symphoniste pour le piano. » Et c'était un hommage au transcripteur de la *Symphonie fantastique* et des symphonies de Beethoven. Il joua ensuite le feuillet des « années de pèlerinage » en Suisse intitulé : *Au bord d'une source;* étude et morceau de salon tout à la fois, extrait d'un album pittoresque, où s'esquissent les images pastorales que Liszt a répandues dans son œuvre, où passent des thèmes héroïques comme celui de la *Chapelle de Guillaume Tell.* Années de pèlerinage, années de voyage avec la comtesse d'Agoult, à Genève et puis à Milan, à Rome, au lac de Côme, où naquit Cosima (2). Il y a aussi un album d'Italie. On ne joue plus ces morceaux; mais ce sont de précieux documents. Feuilletez-les; vous verrez avec quelle rapidité l'imagination du musicien se

(1) *Que disaient-ils ?*
(2) Mme Wagner.

Digitized by Google

déplace, s'élargit, s'élève, passant des tableaux de la nature aux spectacles les plus nobles de la pensée humaine. Il a rencontré Léonard de Vinci et Michel-Ange; il a lu Dante; il a causé avec Ingres. Sûr de sa technique, il apprend l'art. En épurant ses formes il cultive sa poésie innée. Période de croissance et tourmentée où il apporte une rare énergie à se libérer des mauvais charmes. L'esprit de ce grand voluptueux a des élans admirables et chacun de ces élans lui donne quelque richesse nouvelle. Après avoir transcrit les symphonies de Beethoven, il a transcrit les *lieder* de Schubert. Il s'est enivré aux parfums pénétrants des fleurs du romantisme allemand et il écrit sa première mélodie : *Angiolin*. Ce n'est pas une mélodie allemande. Sa première mélodie allemande c'est l'inoubliable *Loreley* qui demeurera parmi les plus belles avec *Ueber allen Gipfeln ist Ruhe* et *Les Trois tziganes* que Mme Cahier, de l'opéra de Vienne, a chantées en grande artiste. « Angiolin dal biondo crin... » C'est de l'italien de quelque poète obscur. Liszt a coloré ce texte d'un chant menu de quatre notes sur un rythme de berceuse. Il pense à sa petite fille Blandine (1). Tandis que le chant se répète identique à chaque strophe, l'accompagnement varié dans son dessin et son étoffe harmonique, fait une structure à cette petite page. Elle intéresse l'histoire. C'est ce qu'il convient de dire aussi du *Concerto pathétique* que jouèrent M. et Mme Kwast-Hodapp de Berlin et qui n'est qu'une version pour deux pianos d'un « grand solo de concert » maintes fois remanié par Liszt, ses amis et ses élèves. Ce morceau appartenait aux virtuoses évidemment et nous en aurions perdu la trace sans le beau thème qui en détache une lueur en le traversant Retrouver ce thème, c'est se rappeler que la sensibilité de Liszt chante dans ses moindres œuvres. Son énergie n'a jamais servi que sa tendresse et voilà peut-être d'où lui vient le pouvoir de marier harmonieusement les voix humaines. « La parole t'embrasse et la pensée te baise au front. » Cette parole de Heine à propos de Gœthe m'est venue au souvenir tandis que j'écoutais le chœur des anges de *Faust* publié, sinon écrit, en 1849, pour le centenaire du poète de Weimar. L'*Hymne de l'enfant à son réveil* sur la prière de Lamartine : « O Père qu'adore mon père... » est une chose à la mesure des âmes puériles à qui elle fut dédiée; moins considérable que

(1) Mme Emile Ollivier.

Digitized by Google

l'autre, assurément, par la facture; jolie tout de même à entendre à travers le réseau de fils d'or des harpes. Ces deux chœurs sont d'un goût très pur et d'une parfaite simplicité de lignes. La composition pour baryton, chœur mixte, orgue et orchestre intitulée : *Les Cloches de la cathédrale de Strasbourg* est d'un autre caractère. Ce n'est plus d'un chant qu'il s'agit là, c'est d'une scène allégorique et fantastique imaginée par Longfellow pour représenter la lutte des esprits du ciel et de l'enfer. Lucifer et sa troupe livrent des assauts furieux à la croix que les forces de l'Église défendent, tandis que les voix chargées de traduire la parole des cloches scandent un thème grégorien que Liszt emploie souvent et qui a pris dans son langage la valeur d'un symbole. Ce morceau heurté, aux formes abruptes sous un halo mystique, a de la puissance. De la phrase recueillie par quoi il débute jusqu'au *laus Deo* qui le couronne, une progression fiévreuse étage ses parties dans une couleur sombre rehaussée d'accords dissonants qui n'appartiennent qu'à Liszt. Cependant Lucifer a l'accent d'Albérich; ses inflexions sont wagnériennes. L'introduction étonne. Qu'est-ce donc que ce thème? C'est le premier fragment du motif de la Cène et du motif du Graal dans *Parsifal*. Tout à l'heure, légèrement modifié et développé, il évoquera la Marche de Parsifal et de Gurnemans, vers le temple. Mais ne vous hâtez pas de conclure. A sa physionomie, à ses gestes notamment lorsqu'il proclame l'impérieuse volonté de l'Église, on reconnaît dans ce thème un proche parent de ceux qui animent les pages de *Christus*, de *Sainte-Elisabeth*, de la *Messe de Gran*. Il ne sort pas de l'œuvre de Wagner; il sort de la liturgie catholique. On raconte qu'aux répétitions de *Parsifal* Wagner, qui était au pupitre, se tourna tout à coup vers Liszt et lui dit : « Attention ! il y a ici quelque chose de toi. » A quoi Liszt, ayant reconnu le thème, répondit : « Tant mieux, au moins on l'entendra (1). » Cela se passait en 1882. La composition dont je parle date de 1874. Je viens de citer la messe composée par Liszt pour l'inauguration de la basilique de Gran, en Hongrie. C'est la plus célèbre des messes de Liszt. Elle innovait, elle a suscité des polémiques. La messe composée pour le couronnement du roi-empereur François-Joseph est moins connue. Elle figurait au programme du festival de Budapest. A Heidelberg, on en a joué

(1) Voir la *Biographie de Liszt*, par Mme Lina Ramann.

Digitized by Google

un fragment, l'Offertoire. Une mélodie majeure venue peut-être du violon de quelque tzigane isolé dans la *puszta* déroule sa phrase adorante ; l'orgue l'accueille et l'enveloppe. Il faut louer M. Hirt pour la tenue et le pathétique de son jeu aussi bien dans cet offertoire que dans l'élégie intitulée : *Die Zelle von Nonenwerth* (1) dont le titre évoque un paysage et des anecdotes. D'évocations, d'allusions cette journée était faite. On eût dit que la musique n'y était que pour illustrer le texte de la vie de Liszt. Mais venons à des œuvres où s'atteste d'une manière plus significative son travail d'artiste.

* * *

Faire entendre au public de ce festival la sonate, le concerto en *la*, une étude d'exécution transcendante, une rapsodie hongroise, la ballade en *si* mineur, les légendes de *La prédication aux oiseaux* et de *Saint François de Paule marchant sur les flots*, enfin le *Totentanz*, c'était proposer à sa méditation tout le cycle des formes que Liszt a créées pour le piano. Risler jouait la sonate. Une interprétation de Risler est un fruit de sa pensée. Il a revêtu cette œuvre du calme et de la noblesse des choses classiques. Elle est apparue sous ses doigts comme une page cérébrale. J'aime que M. Saint-Saëns dise qu'il a « magistralement modelé les plans de cette sonate (2). » C'est marquer l'équilibre et la plastique de son jeu. Il a la force nécessaire aux effets de masse et toutes les délicatesses analytiques. Quelle clarté dans la fugue et comme il sait éteindre, dans les pianissimos, le feu de la mélodie sans en effacer le trait ! Tout de même j'aurais voulu un peu plus de fièvre dans la lueur du grand thème mystique. C'est un beau pianiste aussi que M. Friedheim. On ne saurait lui reprocher ni une faiblesse de technique ni une faute de goût. Son jeu égal, un peu sec, a une sorte de détachement qui convenait à la délicieuse légende de *La prédication aux oiseaux*. On en connaît le sujet emprunté aux *Fioretti* : « Vous m'attendrez ici sur le chemin et j'irai prêcher à mes frères les oiseaux (3). » François d'Assise parle. Ses frères légers des-

(1) La cellule de Nonenwerth.
(2) *Echo de Paris*, 29 octobre.
(3) Traduction d'Arnold Goffin.

Digitized by Google

cendent des arbres et se groupent autour de lui. Leur piaillerie fait une broderie à son sermon que traverse un thème qui est celui du *Sanctus* de la *Messe de Gran...* en miniature. Un jeu gracieux suffit au cérémonial candide de cette petite scène. Mais le mâle enthousiasme, la foi obstinée et fanatique de saint François de Paule n'était-ce pas plutôt le rôle de Bussoni d'en faire retentir les accords ? Nous les aurions entendus. Celui-ci est un homme d'imagination. Sa technique précise et raffinée ne glace et n'enchaîne rien. Il triomphe à faire vivre son piano frémissant et discipliné parmi des instruments qui en prolongent le langage. Ce concerto en *la* où la fantaisie grave de Liszt n'accorde rien à la virtuosité, ce *Totentanz* où il renouvelle de la manière la plus audacieuse, dans une émouvante paraphrase du *Dies iræ*, la variation, sont des œuvres symphoniques. Ici le piano qui tantôt chante et tantôt accompagne, est solidaire de l'orchestre. Le concerto est composé d'une pièce comme la sonate où l'on découvre à l'analyse les éléments de la forme classique C'est de la musique abstraite. L'évolution telle qu'elle s'y manifeste ne trouble en rien la tradition. Il en est autrement des deux légendes. Si elles avaient été écrites avant les poèmes symphoniques, on dirait qu'elles en sont les esquisses. Elles ont pour ascendants directs les morceaux des *années de pèlerinage*. Elles s'en distinguent par l'ordonnance et l'accomplissement de la forme, la grandeur de l'idée, la pureté absolue du style et par le sens tout à fait mystique de leur poésie. Elles appartiennent à la dernière période de la carrière de Liszt, la période romaine.

***

On a dit de ces sortes d'œuvres que c'étaient des *Hörebilder*, des images à entendre. L'expression s'applique exactement aux « poèmes symphoniques ». Elle est heureuse. Gardons-la comme un talisman pour nous dégager des arguments d'école qui mettent la confusion dans les disputes esthétiques. Liszt n'était pas allemand ; il était hongrois. Liszt n'était pas métaphysicien, il était poète. Le poète est l'homme épris des images.

Il n'est pas possible de faire en quelques lignes l'histoire d'une création qui a révolutionné la musique d'orchestre. On comprendra l'importance de l'innovation de Liszt quand j'aurai dit que

Digitized by Google

Saint-Saëns, les Russes, Richard Strauss et bien des musiciens français d'aujourd'hui l'ont suivi dans la voie libre et bordée de paysages luxuriants qu'il a ouverte. Tout en lui tendait à cette innovation. On en aperçoit le germe dans les œuvres spontanées de sa jeunesse. Il en avait l'instinct. Qui lui en donna l'idée? Berlioz. Personne ne le conteste et lui-même, dans sa bonne grâce et sa foncière honnêteté, l'a reconnu. Il ne faudrait pourtant pas que cette constatation nous mène à l'erreur commune d'assimiler deux façons d'art essentiellement différentes. La musique symphonique de Berlioz est dramatique; celle de Liszt est lyrique. La musique de Berlioz suit les péripéties d'une action; celle de Liszt recueille les éléments de cette action et les assemble dans une synthèse. Dessinez ces deux gestes; des figures que vous obtiendrez l'une sera horizontale, l'autre verticale. La première signifiera un drame sur la terre; la seconde une fresque obtenue par des moyens qui relèvent de l'art décoratif et de la symbolique. La source des « poèmes symphoniques » de Liszt est dans la littérature, l'histoire ou la légende. Une émotion qui lui venait de la lecture d'un livre ou de la contemplation d'un tableau déclanchait son imagination. Il disait « Je compose d'après Hugo, Shakspeare, Orcagna, Kaulbach ». C'était une manière de dire qu'il n'inventait pas ses sujets. En fait, il les recréait avec cette force souple qui permettait à son génie de vivre sa vie sous tous les climats. Les souffrances et la gloire du Tasse, c'est de l'action; c'est la vie voluptueuse et tragique de l'Italie de la Renaissance. Le « lied » domine cette œuvre presque entièrement monodique. Les cordes s'y abandonnent passionnément aux larges cantilènes. *Le Tasse* (1), comme le chœur « des anges » de *Faust*, fut écrit pour le centenaire de Gœthe. Mais Liszt, négligeant le drame allemand du maître qu'il célébrait s'est inspiré de Byron et plus encore de ses propres souvenirs. Une lente mélodie nostalgique traverse le poème; elle est poignante. Les gondoliers de Venise autrefois la chantaient sur des paroles de *La Jérusalem délivrée*. De sa cadence lasse, en spirale, qui évoque le mouvement des rames, le musicien a fait le thème efficace, l'idée motrice de sa composition. Cette idée est assez générale pour garder sa signification sous toutes les apparences. Ce n'est guère qu'une figure ryth-

(1) Lamento e trionfo.

Digitized by Google

mique. Mais la matière musicale ainsi réduite n'est pas une matière morte. Loin qu'elle se prête passivement aux formes, elle les appelle, elle les suscite. Ce thème qu'exposent d'abord, lourd et sombre, les basses du quatuor, déchirera tout à l'heure de ses timbres stridents les régions aiguës de l'orchestre et voyez comme de soi-même il modifie ses valeurs et se transforme quand l'auteur le développe dans une tonalité colorée pour en faire un chant de fête. Rien n'est chargé de sens et de mémoire comme un rythme et rien n'est plus fécond. Dans cette œuvre d'un caractère populaire, le rythme des rameurs de Venise évoque l'ombre d'une vie légendaire perpétuée par une chanson.

Si les poèmes symphoniques sont faits d'images, toutes ces images ne sont pas empruntées au monde sensible et même, dans la série des douze poèmes, les pages introspectives sont les plus nombreuses. Le « poème sur la montagne » — les Allemands prononcent : *Berg-Symphonie*, bien que le mot symphonie ne soit pas ici tout à fait à sa place — a été composé d'après une pièce des *Feuilles d'automne* (1). Faut-il en rappeler l'argument? Ce qu'on entend sur la montagne ce sont les voix qui disent l'impassible beauté de la nature devant l'angoisse des hommes. L'attitude d'Hugo à ce spectacle est celui d'un contemplatif. En lui les voix se touchent mais de leur contact rien ne sort que le silence. Le silence du doute. Liszt dégage les éléments pathétiques de cette rêverie et par la grâce de la musique il les accorde dans un jeu spirituel. On y distingue cinq ou six mélodies, thèmes ou dessins caractéristiques. Gardons-nous de leur attribuer une signification précise. Une œuvre de musique absolue ne tend pas à l'objectivité d'un drame. Cette masse de triolets que les violons, les violoncelles et les altos balancent sur le *ré* et le *mi* bémol des contrebasses comme sur deux tiges représente-t-elle le bruit des ramures ou celui de la mer? Ce motif carré des trompettes sur quoi les clarinettes et les hautbois écrasent une dissonance, décèle une âpre et énergique disposition de l'âme. Mais cette quarte brisée des violons qu'accentue une appogiature pourrait être aussi bien un cri d'impatience, une aspiration énervée qu'une plainte. Cette phrase innocente et limpide que se partagent le hautbois et la flûte remplit de sérénité le paysage

(1) Ce qu'on entend sur la montagne.

Digitized by Google

apaisé qu'elle sillonne. Un commentaire idéologique en dissiperait le charme. Quant au thème magnifique qu'expose à grands traits clairs un unisson des bois et des cordes et qui reproduit, en le recourbant un peu, ce que dans l'œuvre de Liszt on nomme le motif de la croix, c'est une parole d'en haut assurément. Peut-être est-ce la parole d'un dieu compatissant. On incline à le croire quand on entend d'autre part la mélodie en forme de choral qui monte de la terre. Les thèmes conducteurs de Liszt sont des moyens de lyrisme. Il en est de ces locutions comme des mots d'une phrase poétique qui perdent leur pouvoir aussitôt qu'on les isole et qu'on les fixe. C'est en mouvement qu'il faut les surprendre, dans la chaleur de leur vie fluide animée d'allusions et de rapports subtils où le déplacement d'un accent, le chatoiement d'une harmonie sont des aventures. Liszt excelle à manier les thèmes. Il se plait à en suivre les métamorphoses au cours de sa méditation. Des personnes disent qu'il s'y complaît longuement. Il est vrai qu'on ne décrit pas les spectacles de la vie intérieure de la même manière qu'on raconte une anecdote. Le poème *Sur la Montagne* fut esquissé chez la princesse de Sayn-Wittgenstein, en même temps que la symphonie sur la *Divine Comédie*, durant ce séjour à Woronince qui apparaît, dans l'histoire de Liszt, comme une heureuse préface aux dix années de son activité à Weimar. Ce ne sont pas des œuvres arides. Ce sont des œuvres graves. Leur structure simple et forte, la qualité de leur substance cristallisée dans des formes claires retiendront les esprits capables de l'effort sans lequel on n'obtient de l'art que de petites et fugitives jouissances.

Les années de Weimar sont des années de tension intellectuelle et de volonté. Elles portent les facultés du compositeur au terme de leur maturation. Liszt va avoir 50 ans lorsqu'il écrit l'épisode pour le *Faust* de Lénau intitulé : *Le Cortège nocturne*, et la poésie de son imagination coule dans une forme souple toute préparée à la porter sans contrainte. Des façons d'écriture très originales donnent une couleur à moitié fantastique, à moitié féerique à ce morceau qui fait songer à la scène de Pâques du *Faust* de Gœthe. C'est la nuit de la Saint-Jean. Faust errant passe à cheval à la lisière d'une forêt. Des chants retentissent. Les feuilles se colorent du reflet rouge des torches. Un cortège approche avec des croix, des voiles, des fleurs. Aux accents du *Pange lingua* Faust éclate en sanglots. Liszt a joint à ce premier épisode *La*

Digitized by Google

Danse dans l'auberge du village; c'est la « valse de Méphisto » (1) que jouent tous les pianistes. Ici, rien de systématique; des impressions; un contraste. La figure de Faust obsédait Liszt. On sait avec quel art il a traduit cette obsession dans une de ses symphonies. Je n'y insisterai pas. On la connaît à peu près. Je dis « à peu près » parce qu'on ignore généralement qu'elle a pour péroraison un *andante* où interviennent l'orgue, le ténor solo et un chœur de ténors et de basses.

* * *

Il ne faudrait pas confondre, même chez Liszt, le poème symphonique avec la symphonie. Le poème est fait d'un seul morceau. Il se développe sur le plan de l'ouverture. On lui a reconnu pour aïeule admirable et vénérable l'ouverture d'*Egmont* de Beethoven. Les symphonies, par l'équilibre de leurs « mouvements » et par les divisions du cadre où elles s'enferment, se rapprochent de leurs homonymes de l'époque classique. Cependant elles ont un titre, un sujet défini. Ce sont encore des poèmes : des poèmes étendus où la raison met de l'ordre. Le rythme trinitaire pèse sur les deux symphonies de Liszt et leur imprime sa forme. *Faust* est un triptyque avec un épilogue. *La Divine Comédie*, comme celle de Dante, a trois parties; mais la deuxième et la troisième sont liées. C'est une des œuvres les plus étranges et les plus belles de l'orchestre moderne. Feuilletons-la, puisque le temps nous manque pour l'analyser, comme on feuillette un livre plein de saisissantes et aussi de consolantes images. Voici la porte de l'enfer : « C'est par ici qu'on accède à la cité du malheur et de l'éternel tourment. C'est par ici qu'on entre chez les morts. » Des trombones et des tubas, dans le champ désert de la tonalité de *ré* mineur, monte une phrase pesante. Est-ce la pierre du tombeau qu'on soulève ? .. le *do* dièze d'où elle part est compact; presque sans résonnance; le *si* bémol qu'elle touche a l'éclat lancinant d'un cri. Le cri meurt dans une plainte et les voix des trompettes et des cors soutenues par la tremblante rumeur de l'orchestre font retentir un son monotone dont l'écho se prolonge : « Vous qui entrez, laissez toute espérance. » Les terribles paroles du portique poursuivent les damnés. Elles

(1) *Mephisto-Walzer.*

Digitized by Google

mêlent l'idée du jugement aux thèmes infernaux. Écoutez cette progression chromatique descendante des cordes et les coups répétés de ses quatre temps brutaux. Une pierre chasse l'autre. La mesure est large, car l'abîme est profond. Sur le deuxième temps, le roulement d'un triolet précipite la chute. Et cet autre thème dont le dessin arraché, le rythme heurté font gémir les violons : « La tourmente infernale... entraîne les âmes dans son tourbillon et les pousse avec fracas contre les débris d'innombrables rochers. » (1) Mais sur l'*allegro* frénétique où ces motifs se combinent, les harpes et les violons tissent un voile. Un récitatif suppliant de la clarinette basse dit la douleur de Paolo et de Francesca. On croit entendre une parole humaine. Brunehilde défendant l'amour devant Wotan a de ces accents. Une mélodie vient ensuite, une mélodie en tierces. Le chromatisme intime et doux qui en marie les sons est d'une tendresse infinie. Tout cet épisode que hante le thème de la désespérance fournit au musicien la substance d'un *andante amoroso*. Les scènes d'épouvante l'encadrent. Il y a là, on le voit, un équilibre et même une symétrie où la tradition se retrouve.

La matière musicale est excessivement sensible. Le mouvement le plus délicat en transforme l'aspect. La première partie de cette symphonie était en *ré* mineur ; la deuxième est en *ré* majeur. On a enlevé à la tierce, qui est l'âme des accords, ce qui l'oppressait. Elle s'élargit et le tableau s'éclaire, au moins par contraste, car ce n'est encore que la pâle clarté des limbes : « Déjà l'aube chassait l'heure du matin qui fuyait devant elle et, de loin, j'aperçus le mouvement onduleux de la mer (2). » Est-ce l'enchantement de ces paroles qui a inspiré à Liszt le motif balancé du quatuor et des harpes par quoi s'ouvre son *Purgatoire* ? Ce motif n'a pas de signification mélodique. Son rôle n'est que de soutenir et de répandre la résonnance de l'accord. Mais une délicieuse cantilène du cor anglais, des bassons, des clarinettes et des cors s'en dégage. On dirait que des taches de lumière éclatent à la surface de l'eau. La vie et le rêve sont mêlés. Tout est encore immobile. Le monde s'éveille. A mesure qu'il s'éveille, son cœur devient douloureux. J'ai dit que les deux dernières

(1) *L'Enfer*, cinquième chant. Edition Garnier, traduction du chevalier Artaud de Montor.

(2) *Le Purgatoire*, premier chant. Traduct. citée.

Digitized by Google

parties de la symphonie étaient liées. Les deux premières s'enchaînent aussi, bien que ce soit d'une manière moins apparente et par le seul développement d'une pensée. Pour exprimer les regrets et les remords des ombres qui pleurent au purgatoire, Liszt a emprunté à l'épisode de Paolo et Francesca la phrase de la clarinette basse. Si quelque chose pouvait être sauvé de l'enfer, c'était cette expression lyrique de la conscience. Il en fait la parole des fantômes inquiets qui errent par les chemins de la montagne. La douleur les a dépouillés du mensonge. Comme leur voix nous est proche! Nous pensons les reconnaître. Dans cette symphonie pleine d'admirables chants, quand les instruments parlent, ils ont l'accent de la vérité. Si la partie consacrée au purgatoire est longuement développée, la matière en est simple. On n'y rencontre que deux thèmes actifs : celui que je viens de citer, qui est chromatique, et l'émouvante oraison en contrepoint d'orgue, qu'on nomme le motif du recueillement ou de la prière. Une fugue les combine. C'est le suprême effort de la volonté des âmes. Du seuil du paradis où elles sont arrivées, elles entendent les voix invisibles qui entonnent le *Magnificat*. On ne décrit pas les régions de la béatitude éternelle.

***

Il me reste à parler de *Christus*. Je n'en dirai rien. La place et le temps me sont mesurés et je ne veux pas toucher à une œuvre de cette valeur et de cette sorte avec des mots qui traduiraient imparfaitement ma pensée. Vous l'entendrez. Ce n'est pas un espoir que j'exprime, c'est une certitude. Il est moralement impossible qu'un peuple qui prétend, comme le nôtre, à quelque culture musicale, continue d'envelopper de silence cette œuvre magnifique où Liszt a réalisé dans une forme accomplie le meilleur de ses aspirations. Je souhaite que l'exécution qu'on nous en donnera un jour soit aussi imposante, aussi fervente, aussi parfaite que celle qu'a conduite là-bas Philippe Wolfrum, cet érudit et cet artiste qui est l'âme de la vie musicale dans un coin de la Germanie où cette vie est active et chaude. En m'attachant aux œuvres symphoniques, je n'ai pas dit que Richard Strauss, par son interprétation nerveuse et colorée, avait beaucoup contribué à nous les faire comprendre. Je n'ai pas nommé

Digitized by Google

les deux autres chefs : MM. Max Schillings et Hausegger... et des solistes. Il me semble que je n'ai mis dans cet article que des indications. C'est tant mieux peut-être. Vous saurez que durant quatre jours, dans la jolie ville d'Heidelberg, qui a un petit fleuve, un vieux pont, de délicieux jardins et un château en chocolat, on a joué de la musique *qui existe* et que vous ne connaissez pas. C'est à vous que je m'adresse, public de Bruxelles, si parcimonieux de vos efforts, si paresseux dans vos désirs. Que l'aiguillon de la curiosité vous serve !

MAUBEL.

Digitized by Google

Chronique artistique.

Chaque mois, à date presque fixe, avec une rectitude toute bourgeoise, presque mathématique, un salon d'art s'ouvre dans les salles du musée moderne, affectées aux expositions. Chacun de ces salons ouvre largement ses portes aux visiteurs pendant trois semaines, jour pour jour, et pendant une autre semaine, les susdites galeries restent closes : closes, mais non solitaires. Des ouvriers détachent les tableaux de la cimaise et quand ces honnêtes travailleurs ont terminé leur besogne, ils cèdent la place à d'autres qui se livrent à une occupation analogue, mais en sens inverse; au lieu de détacher, ils attachent; au lieu de dépendre des tableaux, ils en pendent. On ne peut qu'admirer l'activité de ces braves prolétaires qui dégarnissent et garnissent en si peu de temps, déclouent, reclouent, enlèvent ou brossent des tapis, déplacent et placent des socles, changent le cartouche d'entrée, annonçant l'arrivée de l'*Union*, en celui du *Sillon*, par exemple, proclamant la vingt-troisième année d'existence de ce salon. C'est pour l'amour de l'art que, à leur insu peut-être, ces gens-là travaillent. Il est, paraît-il, nécessaire pour le bon renom de notre peinture et de notre sculpture contemporaines que les salons succèdent aux salons, que des toiles nouvelles prennent bien sagement la place laissée libre par d'autres toiles disparues après un séjour de trois semaines. Nos artistes sont là attendant fébrilement l'ouverture d'une exposition où leurs œuvres s'étaleront au grand jour du lanterneau supérieur. Et l'on saura que le public est là, en longue file devant les portes closes, espérant le moment où toutes ces merveilles seront offertes à sa curiosité excitée.

Et, de fait, le samedi d'ouverture, jour de vernissage, les galeries sont très fréquentées. On y rencontre les artistes exposants, leurs amis, les membres protecteurs, quelques dames, des jeunes filles. Peu de critiques, peu d'amateurs, peu de gens

Digitized by Google

qui viennent pour voir, car ce jour-là on ne voit rien. On caquette beaucoup, mais on ne voit pas. Je ne suis pas certain même que l'on regarde. Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. A l'animation de la veille succède la solitude du lendemain. Entrez, le bruit de vos pas résonnera dans les salles désertes. Vous n'y serez pas tout à fait seul, pourtant. Vous rencontrerez sans doute l'artiste désigné pour faire la garde du salon, ou quelque visiteur — il y en a, je vous l'assure, — qui déambule lentement sur le parquet ciré, s'arrêtant parfois, quelques instants seulement, pour reprendre aussitôt sa promenade. Examinez-le avec attention, son regard ne peut se fixer longtemps. Il semble songeur. On dirait qu'il rappelle un souvenir. Ses yeux vont d'un panneau à l'autre. Ce paysage qu'il considère, il l'a remarqué, il y a quelques mois, il y a quelques semaines à peine. N'était ce pas en cet endroit? Non, il était placé à l'extrémité de la galerie, au lieu de l'être à l'entrée, ou bien à une autre exposition, au Cinquantenaire ou au Cercle. En voici un autre, un paysage encore, nos peintres en peignent tant! Il ne l'a pas vu auparavant, mais il est tellement conforme à la manière de l'artiste, qu'il lui semble retrouver une ancienne connaissance. Parfois aussi, notre visiteur sourit. On lui avait parlé d'une œuvre, il n'aperçoit qu'une esquisse; on lui avait indiqué une audace, il ne découvre qu'un essai, plutôt timide. Il attend l'effort vigoureux, il ne retrouve que l'écho amorti de ce qui fut, jadis, une témérité et n'est plus, aujourd'hui, qu'une redite ou une imitation. Notre visiteur quitte le salon, un peu désabusé. Il reviendra peut-être une fois encore. Mais sa patience ne se lassera-t-elle pas un jour?

Loin de moi l'intention de nier l'activité de nos artistes ou leur désir de conquérir des terres nouvelles. *Genus irritabile pictorum*. Loin de moi le dessein de demander au gouvernement de reprendre, pour agrandir son musée, ces galeries où les toiles, tout fraîchement sorties de l'atelier trouvent un asile de quelques semaines avant de retourner, pour le plus grand nombre, à l'endroit d'où elles sont sorties et où elles sont nées. Que si l'administration des beaux-arts juge nécessaire de reprendre possession de ses galeries, elle réserve à nos expositions d'autres locaux, mais vraiment ne serait-il pas plus sage de restreindre le nombre de nos salons? Je ne sais quel grand profit en ont nos artistes et les amateurs. J'y vois au contraire la désillusion pour

Digitized by Google

les uns, l'ennui pour les autres. L'écrivain ne doit écrire que s'il a quelque chose à dire; le peintre ne devrait exposer que s'il a une œuvre à nous montrer. Il n'a aucun intérêt à rendre le public témoin de ses hésitations et de ses tâtonnements, à placer au grand jour d'une exposition des productions incertaines. Dans ce cas, il recueille plus de blâme que d'éloge, et si ce blâme ne se formule pas plus ouvertement, c'est que la plupart du temps il ne s'adresse pas à des œuvres tout à fait mauvaises, mais à des œuvres d'une incontestable banalité. Et, à dire vrai, les secondes ne valent pas mieux que les premières. Nous souffrons d'une pléthore de peintres, de littérateurs. Il en est peu qui soient détestables. Cependant, comme partout, l'élite est composée d'éléments assez rares. Nous avons trop de théâtres, nous éditons trop de livres, nous ouvrons trop d'expositions.

Nous allons parler maintenant des expositions de l'*Union* et du *Sillon*. Si nous abordons un peu tard notre sujet, c'est qu'en vérité notre sujet est un peu mince. Il n'y avait pas grand'chose à dire de l'*Union*. On y a rencontré le sculpteur parisien Barthelomé, le statuaire Herbays : de la grâce chez l'un, de la robustesse chez l'autre. Parmi les peintres, c'étaient Lempoels, et son habileté, M. André Cluysenaar et sa distinction, M^me^ Louise de Hem, et une très jolie toile, les *Églantines*, M. François et ses paysages émus, M. Leduc et ses impressions de Hollande. Nous en passons, et non des meilleurs.

Il y a plus à dire peut-être du *Sillon*. C'est ce qu'on a l'habitude d'appeler un salon de bonne tenue. Certes, les artistes qui le composent se livrent rarement à des exagérations blâmables. Beaucoup ont du talent ; d'autres donnent des promesses. Vous connaissez M. Alfred Bastien, son style, sa couleur. Sa *Petite maison l'hiver*, et bien d'autres, sont des toiles fort agréables. M. Ernest Godfrinon a de l'élégance, mais la plupart de ses tableaux ne sont que des esquisses M. Gaston Haustrate est un peintre doué, c'est entendu, mais il ne s'entend guère à animer ses compositions. Il y a de l'atmosphère dans sa *Visite à la campagne*; que dire toutefois des trois personnages situés au premier plan, trois dames réunies autour d'une table, et dont aucune ne se regarde? N'étaient-elles pas venues là pour s'entretenir ? On le supposerait. Nous reconnaissons bien volontiers le délicieux coloris de M. Willem Paerels. Mais la forme, cher artiste, la forme ! Cette chaise placée en dehors de son plan ! Et ce chapeau

Digitized by Google

qui repose sur cette table par un miracle d'équilibre ! M. Max Chotiau nous montre de jeunes femmes nues dans les blés. Avez-vous songé, monsieur, qu'un garde champêtre pourrait leur dresser procès-verbal ? M. François Beauck abandonne ses visions d'épouvante. Il cherche des voies nouvelles et ne les trouve pas, puisqu'il s'égare dans l'imitation des peintres bâlois de l'école de Böcklin. M. Philippe Swyncop, un autre artiste bien doué, nous offre des esquisses, de très grandes esquisses qu'on pourrait prendre par erreur pour des tableaux; nous faisons exception toutefois pour son beau portrait de Mme S. M. Laudy, toujours consciencieux, a des toiles intéressantes, mais bien froides. M. Maurice Lefèbvre promène son rêve sous les feuillages de Versailles. M. Pierre Paulus reste fidèle aux inspirations que lui fournit le pays noir.

Il y a des sculpteurs connus : M. Jean Gaspar, avec un coq bien campé; M. De Kat, avec une *Femme au châle* aux lignes un peu dures; M. Canneel, et, pour clore la série, M. Kemmerich avec un *Lanceur de pierres*, athlète désarticulé dont l'attitude n'a pas laissé de nous plonger dans un profond étonnement.

ARTHUR DE RUDDER.

Digitized by Google

43e ANNÉE N° 23 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

SOMMAIRE

M. Wilmotte :
LA LEÇON D'EN FACE.

Henri Scherers :
FULGENCE DOUCET, PHILOSOPHE.

L.-G. Suain :
EN AUTOMOBILE A TRAVERS LE MONDE.

Pierre Broodcoorens :
PENSÉES ET RÉFLEXIONS D'UN SOLITAIRE.

Marguerite Van de Wiele :
LE CHAPITRE DE LA FEMME.

Maurice Gauchez :
LES POÈTES.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES.

CHRONIQUE THÉATRALE.

1er DÉCEMBRE 1911

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeur : **Maurice Wilmotte**

Secrétaire de la rédaction : **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

LA LEÇON D'EN FACE

Il serait oiseux et presque puéril de revenir encore sur les journées électorales d'octobre. Dans un excellent article, notre collaborateur M. Félix Goblet d'Alviella en a noté les résultats et dégagé la portée générale.

Mais à côté de l'immédiat, il y a ce qui dure, ce qui se développe aussi, et peu à peu, par une évolution naturelle des esprits, appliqués à une constatation qui n'est plus qu'un souvenir. Y avez-vous fait attention? Nos impressions sur les hommes et sur les choses se modifient, même si rien ne nous y invite de leur part. Nous changeons et les êtres changent pour nous. Ils sont moins bons, moins mauvais, à notre regard intérieur, sans qu'ils aient rien fait pour cela. De même, un événement prend dans le recul de la mémoire des proportions plus amples ou plus mesquines. Est-ce une vue plus nette, un sens plus rassis qui nous déterminent? Je l'ignore, et vous aussi, d'ordinaire. Ce qui est certain, c'est que nous corrigeons notre jugement et cela sans le vouloir.

Il est donc permis de supposer que les catholiques ont perdu le bel optimisme — s'il n'était pas feint — avec lequel ils envisageaient, ou paraissaient envisager le résultat des élections du 15 octobre. Il est certain, d'autre côté, qu'à gauche on ne les apprécie plus tout à fait comme il y a un mois.

Au surplus, on a le temps de réfléchir à la stratégie qui devra prévaloir. Les déclarations du gouvernement sont formelles sur un point, c'est qu'il entend abdiquer le plus tard possible. Or, il en résulte que la besogne la plus urgente est de maintenir la lutte sur le terrain parlementaire, quitte à la préparer électoralement.

Donc, double tâche, et en somme tâche difficile; car elle

Digitized by Google

exige un redoublement de vigilance et deux campagnes distinctes menées de front. Elle exige encore autre chose, une organisation plus savante, plus systématique de la propagande, à la ville et à la campagne. Pour cette organisation, le fléchissement des volontés, dans un pays de préoccupations matérielles comme celui-ci est à redouter, comme aussi le refroidissement des enthousiasmes. Ah ! si l'on avait renouvelé les Chambres au lendemain du mouvement scolaire ou aussitôt après le 15 octobre, combien la partie eût été plus belle! Mais les mois écoulés, l'adversaire pansant ses blessures, conscient de ses points faibles et tâchant à les garantir, adoptant un autre programme d'action et donnant le change à certains, il va falloir porter de nouveaux coups et entretenir une ferveur qui est généralement courte et se ranime encore plus aisément qu'elle ne se maintient.

Puis il va y avoir de nouveaux électeurs; la consultation n'est plus tout à fait la même ni qu'en octobre, ni qu'il y aura bientôt deux ans, voire quatre. Il ne va plus suffire de tâter l'opinion agissante, de lui faire dire comment elle entend résoudre ce problème scolaire que M. Schollaert et ses amis ont eu l'imprudence de porter devant le pays, ce problème militaire, que l'accord franco-allemand a montré plus angoissant aujourd'hui qu'hier. Il est devenu urgent de préparer l'opinion future, celle qui n'est encore qu'à l'état linéamentaire, mais qui demain s'exprimera avec la force du nombre et la véhémence de la jeunesse.

Les catholiques, plus avisés que nous, mieux outillés aussi, ne cessent de s'en préoccuper. Leurs églises, leurs patronages, cercles, *bonden*, etc., sont les pépinières où s'élabore la génération qui votera demain. Nous, sauf en quelques lieux où s'épuise un zèle trop rare, nous attendons du progrès latent des idées et des mœurs, que cette génération vienne à nous.

Certes nous avons d'excellents atouts dans notre jeu ; nous avons le sentiment public, qui a condamné l'attitude gouvernementale dans tant de débats politiques, dans cette tentative de destruction de l'enseignement officiel qui aura été vaine, dans la honteuse infériorité où notre régime militaire nous aurait mis en cas de conflit international, etc., etc. Ce sentiment, la presse l'a réflété et propagé à la fois avec une force

Digitized by Google

irrésistible depuis quelques mois, et je suis de ceux qui estiment qu'on ne remerciera jamais assez chaudement le journal *Le Soir*, dont la campagne a ruiné les vieilles théories militaires de nos optimistes si nationaux.

Mais ne sentez-vous pas que les chiffres et les faits allégués par *Le Soir*, que les statistiques scolaires si lamentables, imprimées par la presse et lues à tant de tribunes, ont encore besoin d'être rééditées, gravées dans bien des mémoires, que de ce côté un effort s'impose et sans retard?

Certes il y a la brochure de propagande, l'article de revue, les conférences (surtout socialistes et de pure doctrine) du dimanche et c'est quelque chose de ne renoncer durant tout l'hiver à cela, et aux autres moyens de propagande usuels chez nous.

Mais n'est-il pas permis d'être plus ambitieux encore?

N'est-il pas permis de regarder ce qui se passe dans l'autre camp et de s'inspirer peut-être des méthodes de l'adversaire?

C'est précisément à quoi nous convie M. le docteur Barnich dans un livre, dont les bonnes feuilles ont été envoyées à nos quotidiens et que j'ai eu tout juste le temps de parcourir avant d'écrire ces pages (1). On peut s'y instruire et s'y édifier sur la multiplicité des formes que revêt la propagande catholique chez nous.

Voici, par exemple, comment procèdent les fidèles de l'Œuvre de Saint-Paul dite de la Presse; c'est le comte Adrien d'Ursel qui parle :

Pour placer les journaux dans les établissements publics, cafés, cabarets, hôtels, boutiques de barbier, etc., de la partie rurale de l'arrondissement de Bruxelles, nous avons installé un correspondant, autant que faire se peut, dans chaque commune.

Notre correspondant apprend-il qu'un cabaret de la localité se trouve dépourvu de bons journaux, aussitôt il s'y rend ou y envoie quelqu'un de ses amis. Une fois dans la place, notre intermédiaire s'installe, prend une consommation, cause avec le cabaretier et demande un journal catholique.

Si on lui répond que l'établissement n'en est pas pourvu, il

(1) *Le régime clérical en Belgique*, Bruxelles, Rossel, in-8°.

Digitized by Google

s'empresse de constater combien il est regrettable que, dans une maison aussi bien achalandée, on ne puisse pas trouver de bons journaux.

Quelques jours après, notre correspondant et deux ou trois de ses amis, mis dans le secret, recommencent le même manège dans ledit établissement. Cette insistance à demander des journaux catholiques intrigue le cabaretier et, s'il est bon commerçant, il se dit que pour contenter ses nouveaux clients, qui semblent sérieux, il serait peut-être utile de s'abonner à un journal bien pensant. Le revirement plus ou moins intéressé vers le bien est le moment psychologique à saisir pour faire à l'intéressé des propositions d'abonnement à un journal catholique avec sérieuses réductions. La chose étant avantageuse, le cabaretier refuse rarement, et si l'on est arrivé à lui inspirer suffisamment confiance, on lui propose une réduction de 50 p. c., *à condition qu'il élimine absolument de son établissement tel mauvais journal que l'on désigne.* En principe, nous insistons auprès de nos correspondants pour qu'ils obtiennent des cabaretiers la participation la plus élevée possible dans le prix d'abonnement, de façon à obérer le moins possible la caisse de l'œuvre. Jamais nous ne les autorisons à consentir une réduction descendant au-dessous de la moitié de l'abonnement plein. En cas de réussite, la tâche du correspondant n'est point terminée. Il s'agit de surveiller le nouvel abonné en constatant si le journal est bien réellement sur la table du cabaret, à la disposition des clients; il faut vérifier si le cabaretier n'est pas un prête-nom dont se sert un particulier pour s'abonner à la Bonne Presse dans des conditions spécialement avantageuses. Si le cas se présente, il est signalé au secrétaire, qui supprime l'abonnement pour l'année suivante ou même fait la chose immédiatement après avoir pris l'avis du conseil, en remboursant le cabaretier fraudeur au prorata du prix qu'il a versé.

Voilà une méthode dont on peut critiquer ce qu'on voudra, quitte à reconnaître qu'elle est simple, pratique et le plus souvent efficace. Elle le serait en tout pays, le mercantilisme le plus rudimentaire se doublant d'une sage cautèle dans l'ordre des actions et des jugements. Et vraiment, puisque nos adversaires ont leur police, nous serions bien sots de ne pas organiser la nôtre et de ne pas opposer brigade à brigade

Digitized by Google

dans cette diffusion si essentielle des journaux, où nous avons pour nous le nombre et la certitude du vrai.

Nous le serions aussi, bien sots, de ne pas exercer une surveillance analogue dans le choix des négociants de toute sorte avec lesquels nous entrons en relation. C'est d'une jolie humanité que de faire vivre tout ce qui a pignon sur rue et boutique ouverte ; mais c'est d'une équité stricte que d'aider dans leur trafic ceux qui pensent et votent comme nous. Il y a donc simple candeur, voire niaiserie, à écouter la grande éloquence de ceux qui prêchent que nous ne devons pas imiter nos adversaires lorsqu'ils boycottent l'industriel ou le commerçant dont les opinions leur sont suspectes. La réciprocité me paraît, ou contraire, d'une parfaite rectitude, et, pour la rendre efficace et générale, une surveillance non moins active que celle des curés et des agents électoraux de droite. Nos jeunes gens se déshonoreraient-ils, dans les cercles de propagande, à faire ce que le combisme, en France, a été contraint de systématiser, pour rénover l'esprit militaire (besogne inutile en Belgique où l'armée est surtout libérale et socialiste)? Je ne le crois point. Les fiches d'ordre moral et intime sont admises; les fiches d'ordre politique sont légitimes et même nécessaires, et nos pointages d'associations politiques seraient meilleurs s'il s'appuyaient sur des enquêtes menées régulièrement et multipliées à l'infini.

Au surplus, ce qui est vrai du trafic ne l'est guère moins de la philanthropie. Moins riches que les croyants et plus ménagers peut-être de nos deniers (ce qui est bien excusable, puisque notre générosité n'a pas sa source dans un calcul et l'espoir d'une récompense), nous donnons le plus souvent sans nous demander si notre secours mal adressé ne serait pas ailleurs d'un meilleur appoint. Notre charité n'est pas confessionnelle; or, vous allez entendre ce qu'elle est à droite :

L'activité des membres, qui s'appellent entre eux *confrères* et auxquels l'apostolat de la charité vaut des indulgences spéciales, écrit M. Barnich, se manifeste sous des formes si variées qu'on peut dire que rien de ce qui intéresse la vie économique et... politique des ouvriers ne leur est étranger. L'assistance accordée aux pauvres reste assurée à ceux-ci pour autant qu'ils continuent à être catholiques.

Digitized by Google

A l'appui de cette assertion, M. Barnich cite cet extrait du rapport du secrétaire général du conseil central du Luxembourg :

Une conférence (Marche) a pris la décision de ne plus secourir les familles dont les chefs, père et mère, persistent, malgré les exhortations des visiteurs, à ne pas fréquenter la messe le dimanche.

Voici des instructions données en 1909 par le président du conseil central de Namur :

Il est interdit à la Société de Saint-Vincent de Paul de s'occuper de politique... *Il importe toutefois de ne rien exagérer en cette matière : certaines questions peuvent toucher la politique par certains côtés, tout en intéressant davantage encore la religion.* Le bon membre de Saint-Vincent de Paul saura faire la distinction nécessaire... En général, il évitera de parler politique dans les familles qu'il visite, mais je suppose que l'on soit à la veille d'une élection : deux candidats sont en présence, et l'enjeu de la lutte c'est le maintien ou la suppression de la religion. Le silence est-il obligatoire? J'estime que le visiteur de Saint-Vincent de Paul ne fera que remplir sa mission en instruisant le pauvre de sa responsabilité et de ses devoirs, mais il doit être entendu que *la persuasion* est la seule arme dont on puisse se servir en pareil cas.

Le même président dit dans un rapport :

Dans une commune, que je citerai à ceux qui le désirent, une conférence a été fondée, il y a un peu plus de deux ans. Sous l'inspiration d'un curé zélé, la conférence a déterminé un courant de piété dans la paroisse. L'église a été plus fréquentée, les communions d'hommes sont devenues plus nombreuses, des conversions ont été obtenues, et aux dernières élections communales la majorité antireligieuse, au pouvoir depuis soixante-quinze ans, a été renversée...

Ne commentons pas; savourons plutôt, et faisons notre profit d'enseignements aussi nets. Mais il en est d'autres, qui, me semblent non moins dignes de méditation. Et ce sont ceux que nous apporte un document récent sur les formes oratoires

Digitized by Google

— les plus précieuses parce que les plus directes et les moins particularisées — de la propagande catholique.

Alors que, dans notre jeunesse d'école, le goût des sports et, plus rarement celui des arts et des lettres, monopolisent tant d'activité, on peut constater que parmi les fils des croyants, élevés dans les collèges des prêtres, d'autres préoccupations tiennent une place au moins aussi éminente. Dès le collège, sinon dès l'école primaire, on fanatise ces troupeaux qui deviendront des troupes électorales; on leur fait entrevoir des récompenses terrestres autrement tentantes que celles de l'au-delà; la foi n'est guère qu'une prédisposition à s'initier de façon plus prompte et avec une attention moins rétive à ce qu'on pourrait appeler les intérêts séculiers de l'adolescent. On lui montre le chemin fleuri qu'il n'aura qu'à suivre s'il obéit aveuglément aux suggestions de ses aînés. L'esprit de discipline triomphe, neuf fois sur dix, des scrupules ou des éveils d'émancipation propres à cet âge, et d'une main ductile et ferme, on conduit l'écolier jusqu'au mariage et au seuil d'une carrière en l'assujettissant à des préceptes plus politiques que moraux.

Dans la récente lutte scolaire — qui sera encore la lutte de demain — on a pu voir que telle était la méthode de nos adversaires et que la propagande opposée à la nôtre était celle-là. Pas ou peu de réunions publiques, mais des groupements formés en très grand nombre, où on passionnait des ignorants pour cette pseudo-liberté qu'on faisait miroiter à des yeux candides et qu'on prétendait être menacée. Dans les « patronages » du moindre village flamand ou wallon, le texte du projet Schollaert a été lu, commenté favorablement; les chiffres y relatifs ont été, après une trituration savante, inscrits au tableau noir et gravés dans la mémoire des adolescents qu'on équipe aussi pour le futur combat.

En doutez-vous? Lisez les déclarations faites par M. Schaetzen à la réunion annuelle de la Société d'économie sociale, de Paris (1). Cette réunion avait pour objet une « systématisation plus savante de l'œuvre des patronages », qui prospère moins en France que chez nous, quoiqu'elle se soit développée, chez nos voisins, en les dernières années, avec une vivacité mena-

(1) *La Réforme sociale* a résumé la communication de M. Schaetzen.

Digitized by Google

çante. Eh bien, c'est dans cette assemblée de Français que M. Schaetzen, invité à fournir des exemples démonstratifs du bienfait politique que nos adversaires peuvent se promettre d'une telle propagande, a signalé les méthodes employées pour fanatiser l'artisan, les conférences sur la question scolaire faites aux jeunes gens qui fréquentent ces patronages. Et il a rendu cet hommage à l'Université de Louvain qu'on lui devait « la formation des directeurs et présidents laïques des cercles d'études », que les étudiants « sous la direction des professeurs » s'y préparaient régulièrement à leur mission apostolique. Il a ajouté : « Puis, ils se répandent dans le pays, le samedi ou le dimanche — vu la facilité des communications et l'exiguïté des distances — ils rentrent chez eux et y réunissent un certain nombre de jeunes gens des patronages pour former des cercles d'étude et ouvrage. Ce sont les jeunes gens de la classe instruite, des fils de bourgeois ou de commerçants; ils étudient entre eux les questions de façon à être à même de prendre la présidence ou de jouer un rôle prépondérant dans les cercles d'étude. »

Vous entendez bien ce langage. Tous les mots portent ici, comme toutes les intentions percent. Plût à Dieu que les élèves de l'Université de Bruxelles missent autant d'ardeur dans l'organisation de cercles ayant un devoir analogue! Et qu'est-ce qui empêcherait nos étudiants libéraux de Gand et de Liége de dépenser le même zèle, de leur côté? Loin de moi la pensée de les accuser de tiédeur, de méconnaître leur sincérité et, à l'occasion, leur activité féconde. Mais ce qui est intermittent et nullement ordonné ici, parce qu'il n'y a point d'accord préalable et suivi avec les aînés, de direction morale des politiciens, éprouvés, nous le voyons entrepris avec une logique intraitable, un rare esprit de suite et une réelle générosité par nos adversaires. Que la leçon nous soit profitable, et, ayant déjà le bon bout, que nous nous assurions le triomphe définitif par la conquête des jeunes intelligences, si enclines naturellement aux idées de fraternité sociale et d'émancipation intellectuelle!

M. WILMOTTE.

Digitized by Google

Fulgence Doucet, philosophe.[1]

SÉANCE DE POSE

Sur la table à modèle une jeune femme posait. Le soleil, qui pénétrait dans l'atelier par une large verrière, s'attardait sur le beau corps nu en tièdes caresses.

Verstraeten était paysagiste, mais il aimait de temps à autre à peindre la figure. C'était ses violons d'Ingres. Il faisait là d'honnête peinture, sans plus. Mais, aujourd'hui, le morceau ne venait pas bien. Cette chair de blonde, toute baignée de clair soleil était inimitable. Sur la toile c'était gris et terne, sans douceur, sans chaleur.

Le peintre s'énervait et il tentait, avec des efforts et une persévérance dignes d'un meilleur objet, d'atteindre avec la pointe tortillée de sa barbiche, le bout de son appendice nasal.

Il n'était pas content de la couleur, mais la pose le satisfaisait. Il se tourna soudain vers Fulgence Doucet qui, assis sur escabeau, dans l'ombre, méditait.

« Dites, Fulgence, aimez-vous cette pose?

— Mais oui, c'est très joli comme ligne.

— N'est-ce pas?

— Comment cette idée vous est-elle venue?

— Oh! tout à fait par hasard. L'autre jour, en descendant de la table, Margot mit le pied sur un petit morceau de plâtre et elle eut, pour voir sur quoi elle avait marché, ce mouvement instinctif, animal...

— Un réflexe.

— Un réflexe, oui. Cette façon de croiser la jambe, ce corps si élégamment penché et dans les yeux un rien inquiets, cette interroga-

(1) Voir la *Revue de Belgique* du 15 septembre 1911.

Digitized by Google

tion que les lèvres ne proféraient pas : « Qu'est-ce que j'ai là », cela m'a semblé si joli, si souple que j'en fis immédiament un croquis. Vous voyez que c'est tout à fait par hasard.

— Oui, le hasard joue un rôle immense dans les découvertes humaines. Hasard, Archimède découvrant au bain son principe d'hydrostatique; hasard, Newton découvrant dans son jardin les lois de la gravitation; hasard, Papin découvrant dans sa cuisine la force motrice. Songez-y, souvent déjà les hommes avaient dû remarquer que leurs membres acquéraient dans l'eau une grande légèreté; il était encore tombé des pommes sur le nez des dormeurs, et ce n'était pas la première fois que la vapeur d'eau faisait tressauter un couvercle de marmite. Et cependant nul n'en avait su tirer de géniales conclusions. Des spectacles qui nous sont familiers recèlent sans doute encore de précieux secrets. Le hasard seul, peut-être, nous les révèlera. Il existe dans l'histoire de l'humanité des hasards quasi-miraculeux qui feraient croire à une Providence si cela ne nous était pas défendu. Enfin... Espérons que votre hasard vous mènera au chef-d'œuvre.

— Un chef-d'œuvre! persifla le modèle.

— Toi, fit Verstraeten, la ferme, pas. On ne te demande pas l'heure qu'il est. Penche un peu plus la tête à gauche... c'est trop ça... là, ainsi... c'est bien! »

Un silence régna. Le peintre attentif posait sur la toile de petites touches qu'il voulait lumineuses. Puis il recula d'un pas, pencha légèrement le torse en arrière, inclina la tête vers l'épaule gauche, et lança, entre ses paupières mi-closes, un regard scrutateur vers le chevalet. Il eut un petit geste d'impatience et un claquement de langue énervé.

« C'est désespérant, fit-il, comme la main trahit les yeux et le cerveau. Je vois exactement la teinte qu'il faudrait, je crois l'avoir composée sur ma palette et quand je la pose sur la toile ce n'est pas ça du tout.

— Le désespoir du peintre! murmura pour lui-même, Fulgence Doucet.

— Oh! ce que l'on réalise est loin de ce l'on rêve, continua Verstraten.

— C'est vrai ce que vous dites là. J'achetai un jour, à l'époque lointaine déjà de ma jeunesse, un gros cahier de feuilles blanches pour y consigner les poèmes harmonieux qu'éveillait en mon âme un amour délicat et ingénu. Mais je renonçai bientôt à mon projet, tant

Digitized by Google

je trouvai les mots flétris et usagés impuissants à refléter l'impeccable beauté de mes pensées intérieures.

— Repose-toi un moment, Margot, fit Verstraeten.

— Pas fâchée! » répliqua le modèle en s'étirant.

Le peintre déposa sa palette et ses pinceaux, et bourra une petite moricaude de pipe en terre, au tuyau écourté; puis il s'affala dans un fauteuil et, dans une lourde bouffée de fumée, jeta :

« Alors, Fulgence, vous n'y croyez pas ?

— A quoi ?

— Mais à la Providence.

— Ah ! non. Jamais, voyez-vous, je n'aurai le courage de rendre un seul être, cet être-là fût-il divin, responsable de tout le mal qui se commet sur cette terre.

— Que vous êtes paradoxal !

— Paradoxal ? Pourquoi ? Dieu est le créateur de toutes choses et « rien n'arrive ici-bas sans son ordre ou sans sa permission ». Admettre l'existence de Dieu, c'est admettre que tout ce qui existe, le mal comme le bien, le laid comme le beau, procède de lui. Tout, n'est-ce pas, doit dépendre de l'absolu. Dieu a donc engendré l'erreur, l'injustice, le crime. C'est lui qui a mis dans notre berceau les sept péchés capitaux.

— Pardon, mon vieux Fulgence, mais vous oubliez que les croyants considèrent cette vie comme une épreuve. Dieu nous laisse libre de bien ou de mal agir.

— Eh bien, alors, votre Dieu fait preuve d'une médiocre imagination. Si cette vie est vraiment une épreuve dont nous devons sortir victorieux, les embûches et les tentations devraient se multiplier.

— Je les trouve déjà assez nombreuses.

— Sans doute, elles sont déjà assez nombreuses, mais rien n'empêche de se les imaginer plus nombreuses et plus dangereuses encore, et nous aurions d'autant plus de mérite à ne pas succomber. Insisterais-je sur la cruauté d'un père accumulant ainsi devant ses enfants les occasions de mal faire et qui, lorsqu'ils ont failli, les précipite pour l'éternité dans d'indescriptibles tourments ? Non, je n'insisterai pas, j'aurais la partie trop belle. Avez-vous déjà été fortement tenté? Moi, pas. Jamais il ne m'arriva, par exemple, de voir ma chambre envahie par une bande de belles démones nues exécutant, au rythme de chants captivants et voluptueux, des sarabandes folles ou des danses lascives et lubriques.

— J'y ai regret, reprit Fulgence Doucet, avec un mince sourire.

Digitized by Google

J'y ai regret parce que j'ai peut-être en moi l'étoffe d'un grand saint. Et comment deviendrais-je un saint Antoine si l'on ne m'envoie pas ses tentations? Saint Antoine est grand, saint Antoine est pur, saint Antoine trône parmi les bienheureux...

— Mais puisque vous ne croyez pas en Dieu, interrompit Verstraeten, comment... »

Mais Fulgence ne s'arrêta pas.

«... Parce que quelques sorcières ne parvinrent pas à l'induire en pèché. Mais qui sait, les plus monstrueuses orgies pourraient peut-être s'évoquer devant moi en images de feu sans que j'en fusse autrement ému. Ces imaginations d'un pauvre ermite affamé pouvaient-elles être plus attrayantes, plus tentantes que la belle et saine réalité que nous avons sous les yeux? Et cependant je me sens calme et apaisé, et nulle ardente flèche du désir ne traverse mes flancs. Margot, qui pour le moment gratte un durillon qui déshonore son petit orteil droit, il est vrai, ne s'y emploie guère.

— Cela provient sans doute aussi de ce que Margot vous apparaît plutôt comme une statue que comme une créature animée; sur la table à modèle elle est en marbre. Mais, Margot, continua Verstraeten en se tournant vers le modèle, puisque les fantômes harmonieux fuient sa couche, mime pour notre Fulgence une scène d'amour et de volupté; nous verrons s'il est du bois dans quoi se sculptent les saints. »

Margot eut une petite moue dédaigneuse et haussa les épaules.

Fulgence sourit doucement, puis reprit :

« Saint Antoine fut tenté parce qu'il s'était retiré dans la Thébaïde, parce que les jeûnes réitérés avaient ruiné son corps musculeux, parce qu'il ne s'épargnait guère les flagellations et les macérations; saint Jérôme adolescent mena la vie voluptueuse, fastueuse des jeunes débauchés romains. Les orgies ne l'effrayaient point. Il se gorgeait de mets excitants, vidait d'abondantes coupes de vin miellé, et après la satisfaction de vices élégants, s'endormait, ivre de vin et de volupté, aux bras des courtisanes. Et voyez, dans le désert de Chalcis, ce même saint Jérôme hurlait d'épouvante parce qu'il s'imaginait voir des femmes nues mener, au clair de lune, des rondes impudiques. Socrate, qui fréquentait sans façon chez les courtisanes, fut sans doute rarement troublé par Théodora toute nue. Il avait l'accoutumance, l'esprit pur et vivait dans le siècle. »

Pendant ce temps, Verstraeten avait invité Margot à reprendre la pose, et de nouveau il s'appliquait à évoquer sur la toile, à l'aide des

Digitized by Google

artifices humains, la chair glorieuse, lumineuse de la belle fille.

« A notre époque douce et facile, après tout, quand on la compare à certains âges tragiques et sombres, continuait Doucet, les grandes tentations manquent, les grands saints aussi; il n'y a plus ni bourreaux ni tortionnaires, il n'y a plus de martyrs.

— Eh bien ! mon petit Fulgence, vous en avez une tapette, vous, constata le modèle. »

Verstraeten, tout entier à sa peinture, ne soufflait mot.

« Il y a quelque quinze cents ans, Margot, vous eussiez, peut-être, été une sainte. Vous vous en seriez allée de par le monde, les pieds nus et vêtue de bure; vous vous seriez nourrie de pain sec et de racines et abreuvée d'eau corrompue; vous seriez restée des heures en prière abattue sur vos genoux sanglants, et votre pauvre corps dont j'admire la grâce élégante et robuste eût montré les ardentes morsures de la cruelle discipline; vos journées se seraient passées en extase ou dans l'accomplissement d'œuvres singulières, et vos nuits en luttes horribles contre l'Ennemi qui aurait envahi votre couche. Oui, Margot, alors vous auriez pu être une sainte glorieuse, tandis que vous n'êtes aujourd'hui, à cause de la médiocrité des temps peut-être, qu'un bon petit modèle.

— Que vous êtes bête ! s'exclama Margot. Vous êtes un païen ! moi je crois en Dieu.

— Et vous avez bien raison, mon enfant, répliqua Fulgence Doucet, Dieu vous a comblée. Il a refait pour vous le miracle de la création. Il a dans vos cheveux mis l'or de son soleil, dans vos larges yeux purs tout l'azur de son ciel et sur vos lèvres la pourpre des couchants. Ses mains caressantes vous ont modelée avec un art attendri. Et sous vos pas il fait éclore les miraculeuses fleurs de l'amour. Vous n'avez qu'à étendre vos doigts fluets et roses pour les cueillir. Vous atteignez ainsi sans larmes ni souffrances la fin que se propose toute femme et qui est de faire l'amour.

— Sale type !

— Margot, vos invectives sont des caresses ! Vous avez fait pour m'envoyer ce « sale type » une moue adorable, une moue délicieuse qui me plonge dans le ravissement. »

Mais Margot confessa sa foi naïve :

« Oui je crois en Dieu ! Je crois qu'il a créé le ciel, la terre et les hommes...

— Et je l'adore en votre personne, ajouta galamment Fulgence Doucet. Mais j'admire, Margot, que vous affirmiez avec tant de certi-

Digitized by Google

tude que Dieu a créé le ciel et la terre. — Que les simples sont heureux ! Tout leur est aisé. Leur jugement n'est pas gâté par la méditation destructive. Il leur semble tout naturel que Dieu, ce pur esprit, ait fait jaillir de lui-même le globe terrestre, cette matière; il leur semble logique que l'être parfait ait cru nécessaire, après des millions d'années d'inaction, d'ajouter quelque chose à sa perfection en créant la terre, cette imperfection. Oh ! oui les simples sont heureux. Et ils vous tiendraient pour un méchant esprit si vous leur disiez que la terre ayant toujours existé n'a pas eu besoin de créateur. Combien de temps encore les légendes religieuses continueront-elles à leurrer les cervelles humaines, combien de temps encore la fiction aura-t-elle le pas sur la vérité ? »

Mais Verstraeten, qui rechargeait sa palette, avait entendu :

« Êtes-vous sûr d'être en possession de la vérité, Fulgence ?

— Est-on jamais sûr de quoi que soit ? La vérité d'aujourd'hui peut fort bien ne pas être la vérité de demain.

— Voyons, voudriez-vous me faire croire que deux et deux qui faisaient quatre hier, font quatre aujourd'hui, pourraient bien ne plus faire quatre demain ?

— Vous m'entendez mal, illustre peintre. Il ne s'agit pas des immuables vérités mathématiques, mais de ces vérités provisoires et relatives que, à grand renfort de déductions, d'inductions et d'analogies, nous élevons sur des hypothèses. Les idées n'échappent pas à la grande loi d'évolution, perpétuellement elles se métamorphosent. »

Fulgence Doucet se passa sur les lèvres une langue gourmande, indice certain qu'une pensée intérieure le satisfaisait.

« Voyez l'idée religieuse puisque justement nous en parlions.

— Eh bien ! quoi, l'idée religieuse ?

— L'idée religieuse nous donne un des plus beaux exemples de ce transformisme. Comme tout être organisé, elle est née, elle s'est développée et elle va mourir. »

Après un temps de recueillement, Fulgence Doucet rejeta d'un doigt distrait une mèche qui barrait son front pensif et commença ainsi :

« Parmi les diverses hypothèses que nous proposèrent les philosophes pour expliquer la naissance de l'idée religieuse, il en est...

— Écoutez, Fulgence, interrompit Verstraeten, ce que vous allez débiter sera sans doute fort intéressant, mais la peau de Margot est

Digitized by Google

d'un grain si fin, si précieux qu'elle réclame, en ce moment, toute mon attention. Je ne tirerais de votre discours nul profit. Cela ne serait-il pas regrettable ? »

Un peu interloqué, Fulgence Doucet se tut, et sous les regards et le sourire moqueurs de la belle fille nue, il se plongea dans une austère méditation.

HENRI SCHERERS.

Digitized by Google

EN AUTOMOBILE A TRAVERS LE MONDE

— QUELQUES CHIFFRES —

Voulez-vous, amis lecteurs, nous descendrons un peu des hautes sphères où nous sommes habitués de naviguer pour nous occuper aujourd'hui d'une plus vieille connaissance mais dont l'intérêt, cependant, n'est pas moins important : *l'automobile.*

L'industrie automobile a pris aujourd'hui une extension formidable et nous pouvons la comparer à ces grosses industries, qui peut-être ont des noms ronflants, qui peut-être fabriquent des engins de gros tonnage, qui peut-être envoient dans le ciel des panaches de fumée plus considérables, mais qui, au point de vue de l'activité nationale, ou des moyens d'existence de l'humanité, ne sont pas plus, mais quelquefois moins, importantes que nos petites et proprettes usines d'où sortent chaque année des milliers de véhicules, les uns pour transporter le gros millionnaire, les autres pour véhiculer dans ses tournées l'humble voyageur de commerce, ou, enfin, les gros camions qui sillonnent nos rues emportant le charbon qui nous réchauffe, le pain qui nous nourrit ou la bière qui étanche notre soif.

Je me propose, aujourd'hui, d'examiner quelques chiffres de statistique :

En *France*, la patrie-mère de l'automobile, le mouvement va sans cesse croissant. Malgré le léger ralentissement survenu dans les ventes du mois de juin, le commerce français présente, pour les six premiers mois de cette année, des résultats satisfaisants. Si le second semestre est aussi favorable, jamais cette industrie n'aura été si prospère qu'en 1911. Du 1er janvier au 30 juin, le montant des achats a atteint une valeur de 7 millions 420,000 francs, contre 3,908,000 francs l'année précédente. Quant aux ventes, elles se sont élevées à 91,442,000 francs, au lieu de

Digitized by Google

83,734,000 francs. C'est donc à l'importation une augmentation de 3,512,000 francs pour 1911, et à l'exportation, une plus-value de 7,708,000 sur 1910.

La progression des achats est due au relèvement des envois de l'Angleterre, de l'Allemagne, de la Belgique et principalement des États-Unis. Ce dernier pays notamment, accuse une augmentation de plus d'un million sur 1910.

Six pays ont diminué leurs achats sur 1910 : Russie, Angleterre, Belgique, Suisse, Espagne, États-Unis. Toutes les autres puissances accusent une augmentation dont la plus importante est relevée sur les achats du Brésil qui ont progressé de plus de 3 millions sur 1910.

Dans le total des exportations, les ventes des camions automobiles représentent une valeur de 4.217,000 francs.

Le progrès énorme de la production, en 1911, provient de la construction de petits véhicules destinés à différents usages : fiacres, fourgons de livraison et autres véhicules d'un caractère commercial.

A Paris et dans le département de la Seine, plus de vingt mille ouvriers sont employés par la construction automobile. En comparant ce chiffre avec celui de la production totale, on verra qu'il faut un an environ de travail d'un seul ouvrier pour construire une voiture.

Il est malheureusement impossible d'établir une estimation exacte des salaires payés, car la plus grande partie du travail est actuellement payée à la pièce, et l'ouvrier est rétribué relativement à sa production et non au temps employé.

En *Allemagne*, d'après une étude officielle, parue récemment, il y avait, en 1909, 58 constructeurs d'automobiles, soit 5 de plus qu'en 1908; 18,046 hommes, dont le salaire se montait à 5 millions 497.800 dollars étaient employés pour cette industrie, contre 12,430 hommes, gagnant 4,307,800 dollars, employés en 1908.

La valeur des matériaux bruts et des produits non terminés se montait, en 1909, à 8,568,000 dollars, tandis que la valeur des produits finis était de 17,374,000 dollars; les chiffres pour 1908 étaient respectivement : 5,259,000 et 12,590 000.

La production en motocyclettes a monté de 3,164, en 1908, à 3,703, en 1909, soit une augmentation de 17 p. c.; la production des automobiles augmente de 60 p. c., elle passe de 4 557 à 7.318 voitures, dont 6,682 étaient des voitures de luxe et 636 des

Digitized by Google

véhicules de commerce. Il fut, en outre, construit 2,126 châssis dont 2,041 pour voitures de luxe et 85 pour voitures commerciales.

En *Espagne*. L'année dernière 326 autos furent achetées à Madrid. Leur nombre total est actuellement de 1,051.

La vente annuelle dans cette ville, ne continuera pas à être aussi importante dans l'avenir; mais le gouvernement dépensant des sommes énormes pour la construction de routes, si la situation continue à s'améliorer, Madrid continuera sans aucun doute à être une excellente place pour la vente des voitures à prix moyen.

Les voitures automobiles sont surtout employées comme objet de plaisir, et, les jours de vacance, la route qui conduit vers la chaîne de montagne de la Sierra de Guadarrama, située à quelque 30 kilomètres de Madrid, est sillonnée par des autos conduisant des familles entières allant passer la journée à la campagne. Dans la région de *Malaga*, il y a bien peu de conditions favorables actuellement au développement du commerce des automobiles. Le sol est extrêmement accidenté et les routes sont très rares et très mauvaises. Presque aux portes de Malaga, la route du littoral n'est plus que très difficilement viable et franchit les rivières à gué. Celle de l'intérieur, qui va vers Grenade, ne souffre pas de l'absence de ponts, parce qu'elle suit les crêtes de partage des eaux, mais elle est très défectueuse. Hors ces routes, il n'y a que des sentiers muletiers. Il suffirait cependant, ainsi que cela a été indiqué ci-avant, que les communications soient assurées sur le bord de la mer jusqu'à Gibraltar d'un côté, et de l'autre jusqu'à Almeria et que l'on puisse aller à Grenade par la route actuelle et en revenir par Motril, pour que le tourisme automobile soit très intéressant à Malaga. L'amélioration de ces diverses voies a été décidée et sera très prochainement entreprise La réalisation de ce projet est indispensable pour faire séjourner un grand nombre d'étrangers à Malaga et à Grenade. L'industrie automobile aura alors des chances de trouver un débouché dans la région, non seulement auprès des particuliers, mais surtout pour des entreprises de transport de voyageurs.

En *Russie*, l'automobilisme semble, depuis quelque temps, jouir plus que d'habitude de la faveur des habitants. Les autobus et les automobiles de charge paraissent avoir beaucoup d'avenir

Digitized by Google

comme moyen de transport en Russie. Si l'empire possède déjà un réseau de voies ferrées reliant les principaux centres, celui ci est encore trop peu étendu par rapport à l'immensité du territoire. Les richesses minérales, forestières et agricoles sont souvent situées à des distances énormes d'une ligne de chemin de fer ou d'un cours d'eau navigable et doivent être transportées sur des charrettes primitives péniblement traînées par des chevaux exténués. La plupart des chemins ne sont pas appropriés aux transports automobiles, mais sont cependant praticables durant la sécheresse de l'été. Quelques routes principales sont macadamisées et en fort bon état. C'est à mesure que leur nombre augmentera que ce moyen de transport prendra du développement. Il y a en Russie plusieurs routes de diligences, spécialement au Caucase, susceptibles de recevoir un service d'autobus. Une semblable route est déjà desservie avec des autobus d'une marque belge (pourquoi pas?) entre Tiflis et Vladicaucase, sur une distance d'environ 115 kilomètres et à travers de hautes montagnes Des services d'autobus relient diverses villes à des localités voisines, surtout en été, aux endroits de villégiature et d'amusement. L'emploi de l'omnibus pour ce genre de services est susceptible d'un grand développement et nous verrons bientôt en Russie une légion de voitures mécaniques.

En *Irlande*, les importations d'automobiles et de motocyclettes, tant de Grande-Bretagne que des pays étrangers, sont en augmentation sensible et régulière depuis plusieurs années. Voici quelques chiffres : en 1904, 1,800,000 francs; en 1905, 3 millions 400,000 francs; en 1906, 7,325,000 francs; en 1907, 5 millions 400,000 francs; en 1908, 5,450,000 francs; en 1909, 7 millions 850,000 francs. On évalue à environ 7,870 le nombre total des voitures automobiles de toutes sortes (y compris les motocycles), enregistrées en Irlande en 1910. De 1909 à 1910, l'augmentation aurait été de 1,223 unités dont 784 automobiles et 439 motocyclettes. De 1908 à 1909, l'augmentation correspondante avait été de 1,031 unités, dont 623 automobiles et 408 motocyclettes.

Le tourisme est très développé en Irlande. Chaque année, les voitures automobiles deviennent de plus en plus populaires. A Dublin, par exemple, aux courses de Punchestown ou au « Horse show » on est frappé de la quantité de voitures eu égard à la population. On ne compte cependant, en Irlande, qu'une seule fabrique d'automobiles, à Belfast.

Digitized by Google

Les omnibus automobiles commencent à faire leur apparition dans le sud de l'Irlande, principalement dans la région de Killarney, si fréquentée par les touristes Ce mode de locomotion rapide et économique est probablement destiné à se développer davantage dans un pays où les lignes de chemin de fer font souvent défaut et qui est visité chaque année par de nombreux touristes américains pour la plupart, et séjournant quelques jours seulement en Irlande.

Les voitures de livraison et camions automobiles, dont l'usage se répand de plus en plus en Angleterre, commencent également à faire leur apparition en Irlande. Le service des postes commence également à utiliser les nouvelles voitures, là où le chemin de fer fait défaut.

En *Écosse*, l'industrie de l'automobile a été prospère l'année dernière. Les statistiques indiquaient déjà pour 1909 une augmentation de 19,408 voitures en Grande-Bretagne et Irlande sur l'année précédente. Voici d'autres chiffres arrêtés au 30 septembre 1910 : Angleterre et Pays de Galles, en 1909, 96,840 automobiles, en 1910, 117,695; Écosse, en 1909, 7,797, en 1910, 9,798; Irlande, en 1909, 4,136, en 1910, 4,673, soit une augmentation totale de 23,493 voitures en 1910. L'augmentation a été de 2,001 voitures en Écosse.

En *Roumanie* l'industrie automobile n'a pas encore été introduite et la plupart des véhicules importés sont de provenance française, allemande, belge et italienne.

L'emploi de l'automobile n'est pas encore très étendu, mais il est à espérer que la récente création d'un club aura pour effet d'encourager l'adoption de ce mode de locomotion. Les routes du pays sont bonnes, et les chemins de fer peu nombreux, aussi la question du transport, aussi bien des voyageurs que des marchandises, par des véhicules à moteur mérite-t elle la plus grande attention. La région de Craïova offre surtout un certain intérêt. Les propriétaires fonciers possédant de gros capitaux y sont nombreux, et comme le réseau des voies ferrées y est peu dense et que la distance qui sépare les propriétés des villes dépasse quelquefois 100 kilomètres, l'automobile rendrait de grands services.

En *Turquie*, il est certain qu'il y aura bientôt une assez forte commande d'automobiles à Alep et dans les environs non seule-

Digitized by Google

ment pour le service des voyageurs, mais aussi pour le transport des marchandises. Tandis que, jusqu'à présent, l'état des routes dans le nord de la Syrie était un obstacle à l'emploi des automobiles, tout semble indiquer que cet état de choses changera dans un avenir très proche.

En *Grèce*, en 1909 et 1910, il y fut importé 37 automobiles. Il y en avait 34 destinées à Athènes, 2 à Corfou et une à Syra.

* * *

Traversons l'Atlantique et nous arriverons dans le pays où l'automobile pullule comme le cycle chez nous — les *États-Unis*.

Des autorités reconnues en matière de finances aux États Unis telles que MM. James J. Hill, président de la Compagnie du chemin de fer du *Great Northern*, le sénateur Chauncey Depew et l'électricien Westinghouse, fondateur de la compagnie d'outillage électrique qui porte son nom, ont estimé qu'en 1910 le capital consacré par le public aux États-Unis à l'achat d'automobiles a atteint le chiffre de 350 millions de dollars et que l'entretien et les dépenses accessoires occasionnées par ces voitures, salaires des chauffeurs compris, n'ont pas été moindres de 300 millions de dollars, soit ensemble un total de 650 millions de dollars.

Depuis trois ans, le chiffre dépensé par la clientèle pour l'achat de voitures automobiles a été sensiblement le même pour chaque période de douze mois. Ces chiffres traduits en francs paraîtraient encore plus gigantesques. C'est la première fois qu'on voit le public détourner une partie aussi notable de la richesse nationale, l'enlever aux besoins de l'expansion globale du commerce et de l'industrie, pour l'affecter à une seule fantaisie, non plus utilitaire mais purement de luxe ; dans les milieux économiques et dans le monde des banques, cette révolution ne fut pas sans créer de graves appréhensions. On craignit des troubles profonds à la suite de la perturbation ainsi apportée dans les lois fondamentales d'équilibre entre les divers éléments économiques, on appréhenda une rupture d'harmonie dans l'ordre établi à la suite des tâtonnements des époques antérieures. Le moindre désordre ainsi apporté dans le cours des traditions accoutumées peut amener le manque de confiance, la contraction des crédits et quelquefois une panique.

Digitized by Google

Dominé par ces considérations, le monde de la banque n'avait pas vu sans inquiétude se développer dans des proportions aussi inattendues l'engouement du public pour l'automobilisme et surtout l'achat de voitures au moyen d'emprunts. Parmi les banquiers de l'ouest surtout il s'établit une sorte d'entente aux termes de laquelle les banques se refuseraient désormais à consentir des prêts pour cet objet.

Rien n'y fit cependant, les emprunteurs obtinrent des fonds par des moyens détournés et l'engouement et les dépenses extravagantes continuèrent. On se demande si c'est à cette cause qu'est due l'expansion considérable des emprunts de 1910 et le malaise qui en résulta dans les milieux financiers américains?

Quoi qu'il en soit, la phase aiguë de la crise paraît actuellement avoir été doublée au commencement de 1911 et les finances du pays semblent avoir retrouvé un centre de gravité plus stable.

D'après les fabricants d'automobiles, il semble d'ailleurs que cette année leurs ateliers recevront une moins forte proportion de commandes de voitures de luxe et qu'une importante partie de leurs ordres consistera en camions automobiles.

Des essais ont été faits à Chicago et dans d'autres centres, et il résulte que ces véhicules pour les transports commerciaux sont beaucoup plus économiques que leurs similaires à traction animale.

Ils offrent cependant un inconvénient, c'est le danger d'incendie toujours présent que comporte le genre de moteur employé; aussi les exclut-on des différentes stations où leur usage offrirait trop de dangers. Ils ne sont admis ni sur les docks qui généralement aux États-Unis, sont en bois, ni près des magasins où sont logées des substances inflammables et en particulier le coton.

Si, dans la pratique, on parvient à substituer l'électricité au pétrole comme agent moteur de ces voitures commerciales, alors la révolution qui est en train de se faire et qui tend à supprimer la traction animale s'accomplira beaucoup plus rapidement.

Cette industrie a donc pris, dans ces dernières années, une extension considérable aux États-Unis.

Le nombre des fabricants, qui n'était que de 100, en 1904-1905, montait à 130 l'année suivante. On compte aujourd'hui 240 à 250 constructeurs, et, tous les jours de nouvelles sociétés de construction d'automobiles surgissent.

La progression de cette industrie s'accuse mieux encore dans le

Digitized by Google

nombre des autos construites annuellement. Voici d'ailleurs le tableau de cette progression :

Octobre	1904	26,000 autos
—	1905	40,000 —
—	1906	50,000 —
—	1907	55,000 —
—	1908	80,000 —
—	1909	98,000 —

Nous n'avons pas de chiffres se rapportant à l'année courante, mais des renseignements recueillis, il semble démontré que les résultats de cette année dépasseront considérablement ceux des années antérieures et on donne pour certaines maisons des chiffres fabuleux, vraisemblablement exagérés, mais qui répondent à l'impression générale que produit le développement colossal de cette industrie.

L'automobilisme fait fureur dans ce pays. Il devient une passion extravagante. On voit des gens d'une situation modeste hypothéquer leurs propriétés pour pouvoir acheter une auto. C'est pour répondre à cette demande que l'industrie nationale, protégée par des droits élevés, s'est développée si rapidement, au grand détriment de l'importation. Les Américains deviennent eux-mêmes exportateurs, et on peut affirmer que cette exportation deviendra d'ici peu une branche importante de leur commerce extérieur.

En 1902, l'exportation totale des automobiles américaines atteignait environ 1 million de dollars annuellement. Elle dépasse aujourd'hui 8 millions de dollars, se décomposant ainsi :

Année régulière de 1909.

	Dollars.
Valeur des exportations d'autos à destination de l'étranger	6,899,031
Valeur des exportations d'autos à destination des colonies américaines	1,778,366
Total . . .	8,667,397

Le nombre des automobiles exportées durant cette même année, à destination des pays étrangers, a été de 3,686, ce qui représente une valeur moyenne de 1,900 dollars pour chaque machine.

Digitized by Google

Les États-Unis se classeraient donc au second rang des pays exportateurs, dont voici le tableau :

Valeur approximative des automobiles exportées annuellement :

France	24,569,000	dollars
États-Unis	8,667,397	—
Angleterre	7,610,267	—
Italie	5,533,000	—
Allemagne	3,031,000	—

Le développement de l'industrie américaine des automobiles n'est pas précisément favorable à notre importation. Il semble très difficile de soutenir la concurrence nationale. Les voitures américaines durent peut-être moins longtemps, mais elles coûtent meilleur marché sur la place de New-York. Aux prix de nos voitures, il faut, en effet, ajouter 45 p. c. *ad valorem* de droit d'entrée, et de 7 à 10 p. c. de leur prix pour le transport. Le fret est, en effet, de 1,200 à 1,300 francs pour une voiture moyenne.

Dans la *République Argentine* l'automobile est très en usage. Au mois d'avril 1910, on évaluait à 3,000 environ le nombre des véhicules en circulation à Buenos-Ayres, — de plus, la Commission des chemins, présidée par le Dr Semprun, aurait en mains les fonds nécessaires pour l'exécution d'un programme de routes carrossables, ce qui serait de nature à donner un essor plus grand au développement de l'automobilisme. Le centre du commerce des automobiles dans ce pays est à Buenos-Ayres, où l'on enregistre une demande légèrement croissante pour les voitures de luxe. Dans plusieurs autres villes, on utilise également les automobiles, mais on s'en sert peu pour circuler à travers la campagne, à cause du mauvais état des routes ou de leur absence.

Avec les améliorations qui seront apportées avant peu d'années dans l'état des grandes voies, tout au moins entre les villes les plus importantes, il y aura un champ d'utilisation plus vaste pour les véhicules automobiles, étant donnés surtout les avantages qu'offre le pays par sa configuration qui rend possible les voyages rapides et l'économie de temps qui en résultera dans les rapports à longue distance d'une localité à une autre.

La richesse de l'Argentine réside dans ses *estancias* ou fermes, dont les propriétaires vivent généralement à Buenos-Ayres. Ces

Digitized by Google

gens sont riches et n'hésitent pas à dépenser sans compter, pour assurer leur bien-être ou satisfaire leurs goûts. A cette catégorie de gens fortunés, viennent s'ajouter les hommes d'affaires et capitalistes, qui ont leur part dans la prospérité du pays. Cette clientèle ne recherche pas la voiture à bon marché et on rencontre peu de machines de second ordre dans les rue de cette ville.

Au contraire, les voitures de luxe sont nombreuses, la moyenne de ces véhicules étant supérieure, en valeur, à celle d'une ville comme New-York.

En 1908, la France y a importé 305 voitures, l'Allemagne 37, les États-Unis 44, l'Angleterre 51, l'Italie 43, la Belgique 5, l'Espagne 4.

La France occupe donc, avec une forte avance, la première place comme fournisseur.

Au *Chili*, sauf à Santiago peut-être, l'usage des automobiles est encore assez restreint. Cela tient sans doute, pour une part, au droit de 60 p. c. qui figure à l'entrée en douane, et, pour l'autre, au petit nombre de routes carrossables.

A *Cuba*, l'augmentation est continue. En 1909-1910, 179 voitures ont été introduites sur le marché, contre 109 en 1908-1909 et 78 en 1906-1907. Les routes de Cuba sont excellentes. Actuellement, il y a plus de 250 automobiles enregistrées dans la seule ville de La Havane.

Au *Canada*, il n'y a guère plus de cinq ans que la première voiture automobile a fait son apparition à Montréal et l'on ne pouvait prévoir alors qu'elle serait bientôt suivie de beaucoup d'autres. Tout semblait, en effet, faire obstacle à la vulgarisation de la voiture à moteur.

D'abord, dans les campagnes, l'absence absolue des routes modernes, l'impossibilité de circuler dans les chemins où la moindre pluie transforme le sol en fondrières, où les ornières profondes menacent les axes d'un contact constant avec le sol, et qui, enfin, sont pendant plusieurs mois de l'année accessibles seulement aux traîneaux. Dans les villes, le manque d'entretien des rues. Pendant la belle saison, le pavage en blocs de granit, mal joints et souvent complètement arrachés, est une menace constante pour les ressorts et les axes; pendant l'hiver, la neige vient encore supprimer tout moyen de transport autre que le traîneau.

Digitized by Google

Et cependant, une exposition d'automobiles vient de s'ouvrir et, malgré les conditions les plus adverses, a remporté un succès réel.

Ce succès peut être attribué en grande partie à l'attrait incontestable exercé par l'automobile ; mais il y a une autre raison : la nécessité de trouver un moyen de transport économique. Depuis huit ans, le prix des chevaux a doublé, les gages des conducteurs ont augmenté de 35 p. c. et le prix des fourrages s'est aussi élevé dans la même proportion Pendant la même période, l'accroissement de la population et l'élévation des loyers ont amené le peuplement de quartiers éloignés que le développement des lignes de tramways électriques ont rendu accessibles. Il en est résulté des complications pour la livraison des marchandises sur des points suffisamment éloignés du centre de la ville, pour rendre difficile et onéreux l'emploi des chevaux.

Pendant ce temps, l'automobile se perfectionnait, elle cessait d'être l'instrument mystérieux et coûteux des débuts. Les moteurs ne demandent plus les réparations constantes d'autrefois ; la livraison intense des États-Unis permet la fourniture des voitures à un prix qui, à rendement égal, ne dépasse guère celui des chevaux et des camions. Le coût des réparations inévitables et de l'entretien général a baissé, la gazoline se vend moins cher ; enfin, les chauffeurs ont perdu la situation spéciale que l'ignorance du public leur avait permis de s'attribuer au début.

Il semble donc que le Canada, dans ses grandes villes tout au moins, puisse offrir un marché intéressant. Suivant d'autres indications qui nous viennent de Montréal, des automobiles circulent même dans les régions les plus éloignées et les moins peuplées du Canada. On signale la présence de deux voitures au *Yukon*. Dans l'*Alaska*, un industriel avisé a fait venir une auto à sept places de 35 à 40 HP., dans le but de la louer pour des transports en commun. L'importance du commerce automobile au Canada et le développement dont il est susceptible sont du reste démontrés par ce fait que la Compagnie du chemin de fer du Grand Tronc a commandé à Chicago 500 wagons spéciaux pour le transport des automobiles.

Il n'existe actuellement au Canada qu'une seule firme fabriquant l'automobile et quatre succursales de firmes américaines. En 1909, une maison américaine a importé dans l'Ontario 1,057 voitures.

Digitized by Google

En *Chine*, les recensements officiels de 1910 accusent, pour Sanghaï, un nombre de 210 voitures automobiles. La comparaison des derniers chiffres avec ceux de 1905 prouve que l'usage des automobiles s'est répandu dans de notables proportions durant ces dernières années. Il y a cinq ans, on n'en comptait, en effet, qu'une quarantaine.

Ce résultat est curieux, si l'on considère que l'on ne peut se servir des automobiles que dans les limites des concessions, étant donné qu'il n'y a pas de routes carrossables en dehors de celles-ci, à l'exception de quelques routes municipales. Il y a sous le contrôle du conseil municipal international 57 milles anglais de routes macadamisées, 17 de routes pavées et 31 de routes de terre. D'autre part, le conseil municipal de la concession française a 52,815 kilomètres sous sa surveillance. A cela, il y a lieu d'ajouter une quinzaine de kilomètres de routes carrossables sous le contrôle des autorités chinoises Ces chiffres montrent que l'automobile ne peut être considérée, à Sanghaï, que comme objet de luxe d'un usage restreint, et cela restera ainsi tant que la Chine n'aura pas créé des routes carrossables.

Au *Japon*, d'après un rapport du consul d'Autriche-Hongrie à Yokohama, l'intérêt porté aux automobiles par la population japonaise va sans cesse grandissant. Six autos furent importées à Yokohama en 1908; 13 en 1909 et 13 dans les quatre premiers mois de 1910. Ces dernières représentent une valeur de 73,000 yen.

Un service régulier de transport de voyageurs et de marchandises par automobiles, sera bientôt mis en exploitation entre Ochiga et Kaikoyi (préfecture de Niigota).

Si les résultats sont satisfaisants, il est hors de doute que de semblables services seront organisés dans d'autres parties du pays.

Aux *Indes néerlandaises*, étant donné l'excellent état des routes à Java, le commerce des automobiles est appelé à y prendre un certain développement. Les administrateurs de plantations, les personnalités des grandes administrations, etc., font appel à ce mode de locomotion, bien que l'île soit dotée d'un réseau très complet de voies ferrées.

A Soerabaja et à Batavia, les deux centres les plus importants, les Européens habitent un quartier éloigné de la cité commerciale. Les directeurs et les chefs de maisons de commerce, entre

Digitized by Google

autres, qui, autrefois, faisaient le trajet en voiture ou en tramway, adoptent de plus en plus ce mode de véhicule. De plus, les services réguliers automobiles, ont été établis entre Chéribon et Indramajoe, Asahamet et Deli, ainsi qu'entre Palembang et Benkoelen, et des taxis-automobiles sont en circulation à Batavia et à Soerabaja.

En raison de l'état défectueux du réseau des routes dans les autres possessions néerlandaises, celles-ci n'offriront pas, d'ici quelques années encore, le même intérêt au commerce des automobiles.

Le nombre des voitures importées, en 1909, dans les possessions néerlandaises d'Océanie, aurait été de 426, représentant une valeur de 1,363,000 florins (1fl. = 2 fr. 096). Sur ce chiffre, 64 voitures seulement valant 198,000 florins doivent être portées à l'actif des possessions autres que Java.

En *Australie*, la vogue des automobiles, survenue en ces dernières années, ne fait que s'accentuer. L'importation de ces véhicules a pris un développement gigantesque. C'est par millions de francs que se chiffre maintenant la valeur annuelle des arrivages de châssis du dehors.

Le développement rapide de la fortune du peuple australien se manifeste par le nombre toujours croissant d'auto-taxis et d'autres véhicules à moteur.

Plus d'un millier ont été enregistrés à Sidney seul, et il est certain que plusieurs milliers ont été importés dans le Commonwealth L'ère du camion et du fourgon automobile est aussi arrivée, et une compagnie de transport automobile a été fondée à Sidney où les augmentations de salaire, la diminution des heures de travail et les atteintes continuelles portées aux conditions actuelles des affaires, poussent les entrepreneurs à substituer la traction mécanique à la traction animale.

Les omnibus automobiles ont encore à gagner la faveur du public, car ils ne peuvent actuellement rivaliser avec les tramways de la cité et avec les chemins de fer suburbains.

Plusieurs milliers de livres ont été absorbées pour l'établissement d'immenses garages. Cette forme de l'envahissement est considérée en Australie comme une des meilleures et des plus rémunératrices.

Des statistiques officielles montrent que le nombre de voitures dans la *Nouvelle-Galles du Sud*, en les classant par pays de pro-

Digitized by Google

duction, se répartissent de la façon suivante : 870 anglaises, 572 françaises, 402 américaines, 123 italieunes, 102 belges.

En comptant absolument toutes les voitures on arrive à 2,100.

Ce rapide exposé de la situation actuelle en matière automobile nous montre que cette industrie a pris une extension que personne n'aurait osé espérer en 1898, lorsque M. Levassor fit son premier voyage en circuit fermé de l'Arc de Triomphe au Point du Jour, à Paris. Une randonnée de quelques kilomètres!

Cette performance a été effacée, il est vrai, en 1908, par Pekin-Paris, voyage de 13,000 kilomètres qu'a effectué le prince Borghèse. Ces grandes courses nous font oublier nos premiers pas et lorsque nous sommes grands, nous oublions trop facilement que nous avons été petits. Il est cependant souvent intéressant de le constater, et surtout de le rappeler aux autres.

L.-G. Suain.

Digitized by Google

Pensées et réflexions d'un solitaire

Ne rien savoir, tout espérer, voilà l'homme.

***

Quel orgueil que le nôtre ! Nous n'avons point fini de vaincre la Nature ; de ses secrets nous ignorons tout, ainsi la bête sauvage qui n'a d'autre soin que d'assouvir sa faim et de dormir. Pourquoi ce cerveau qui pense et ce cœur qui saigne quand, devant l'abime qui les sépare tous deux de leur dieu, il n'y a de différence entre l'animal et l'homme, que la certitude que nous avons de notre néant ?

***

La religion est une confiture étendue par les prêtres sur le pain noir du pauvre, pour en faire passer le goût amer.

***

La science est la métamorphose de la religion quand l'homme, entraîné par celle-ci, s'aperçut que sa course était vaine dans un espace illimité. Mais, dépourvue des séductions qui parent la religion, la science a plus rapidement déçu ses adorateurs que sa rivale n'a fanatisé ses fidèles. Cela est bien compréhensible. Un grain de sable fausse le jeu des coulisses du télescope. Rien ne rebute l'illusion : Elle franchit les plaines et les montagnes, et va saluer le dieu de l'Univers en des régions où l'œil ne saurait porter ses regards.

***

Dépouillant notre existence éphémère des artifices dont les fondateurs de cultes et les moralistes se sont plus à l'orner, dans la crainte de sa dangereuse vigueur ; la découvrant dans sa beauté austère et magnifique, sans autre voile que celui des

Digitized by Google

énigmes qu'il reste à deviner, la science doit accoutumer les hommes à contempler et à chérir la vérité, comme la contemplait et la chérissait le Philalèthe des Dialogues *de Schopenhauer, quelle qu'elle soit, où qu'elle se trouve. Eclairés sur l'insensibilité de la Nature et des êtres, faits à la barbarie d'une existence dont nous ne soupçonnions point toute la cruauté, dans le premier moment, nous trouverons moins de hideur aux contours qui nous avaient blessés. Dès lors, notre vie s'orientera vers son sens véritable. Elle se développera dans le cercle éblouissant de la lumière, de plus en plus vive, que l'effort admirable de la science aura projetée sur les domaines inexplorés. Nous saurons qu'il n'est de divinité qu'en nous-mêmes et dans tout ce qui existe. Loin d'élever nos regards vers des sphères où nous savons que les dieux n'habitent point, nous apprendrons à les laisser moins errer. Puisqu'il n'est point d'Elysée où nos âmes un jour auraient pu errer sous l'ombrage éternel, le plus noble et le plus généreux effort de la science serait de s'évertuer, dans les proportions exactes qu'il lui faut garder, à diminuer de plus en plus les parts de la douleur et de l'injustice. Faire aimer la vie, en proclamer la sainteté tant qu'il existe un être vivant qui souffre, telle est la mission sublime qui échoit à la science dans les temps qui viennent.*

* * *

En cette époque troublée, où le resplendissement de plus en plus éclatant des lumières de l'amour, de l'art et de la science, n'en accuse que davantage le chaos de nos institutions; où, de quelque côté que nous tournions les regards, s'accomplissent impunément les plus coupables attentats contre l'homme et contre l'idée, il semble que l'idéal ne soit plus viable et qu'il faille définitivement abandonner l'espoir d'une résurrection. Certes, le doute est stérile et le scepticisme qu'il engendre mortel. Un Etat qui n'a point de fondements ne saurait subsister. Une société sans bases ne se peut concevoir. La vie est une affirmation constante et le dogme l'armature des gouvernements. Mais je demande que l'on me fournisse, et cette affirmation, et ce dogme. Leur nécessité prouvée, encore faut-il qu'ils satisfassent la raison. Je ne vois autour de moi que maisons en ruines et que tours branlantes. Le temps insidieux a désa-

Digitized by Google

grégé le mortier qui leur permettait d'être, et maintenant, pour soutenir les murailles chancelantes et les donjons lézardés, on m'apporte des ais de bois vert et des poutrelles de fer rouillé.

***

En vérité, c'est un spectacle singulier que celui de la vie. Depuis que ce monde existe, de pures, d'admirables énergies n'ont pas cessé d'éclore, n'ont pas cessé de s'épanouir. Elles forment de radieux parterres au sein d'un fumier d'abjection et d'horreur. Il apparaît que les roses mystiques de la méditation ne doivent leur beauté qu'au sol corrompu où multiplient leurs radicelles. Ici, le merveilleux éblouissement de cette dignité, de cette haute conscience spirituelles qui, chez quelques natures d'élite, atteignirent les sommets de la possibilité humaine; une lutte patiente, obstinée et fière, pour conquérir, après des lustres, une humble petite certitude de sagesse, de pitié et de bonheur; là, d'atroces mêlées, des luttes fraticides pour la conquête d'une toison chimérique. J'ai souvent rencontré, dans les nécropoles, des tombes fleuries qu'une vierge de pierre domine, dans l'attitude éplorée du désespoir infini, ses longs voiles funèbres ramenés sur son visage. La pensée est semblable aux pieuses jeunes filles immobiles, dont la douleur de marbre garde le seuil des sarcophages : Le monde est un charnier où des lys croissent parmi les ossements, et la contemplation en pleurs s'arrête, un doigt sur les lèvres, devant les mystères que rien ne peut éclaircir.

***

Il est cruel de décevoir les espérances nourries par des êtres que nous chérissons. Mais il est plus cruel encore de dissimuler des vérités qui ne peuvent tarder d'apparaître, car le coup frappe d'autant plus fort que l'illusion était plus tenace, moins préparée à le recevoir.

***

Les illusions qui nous restent meurent bientôt l'une après l'autre, comme des oiseaux des îles, ivres de lumière et de parfums, dans la cage dorée d'un amateur du Nord.

***

Digitized by Google

Femmes, est-ce à vos pleurs qu'il nous faut mesurer vos chagrins? En ce cas, ils ne sont pas irrémédiables. Nous autres, hommes, c'est plus malaisément que l'eau salée nous irrite la paupière. Mais nos peines sont d'autant plus cuisantes que l'huile des larmes nous manque davantage. Si nous pouvions pleurer, l'océan qui coulerait de nos yeux ferait rentrer dans vos glandes lacrymales le pauvre petit ruisseau qui en jaillit, chaque fois qu'un obstacle se dresse devant votre caprice et votre entêtement.

* * *

Le seul homme qui pourrait sainement juger ses semblables, ce n'est point l'épicurien perdu dans sa solitude avec ses abeilles et ses fleurs, c'est le pauvre à la porte d'un riche qui a tout donné aux hospices.

PIERRE BROODCOORENS.

Digitized by Google

Le Chapitre de la femme.

Mme Marcelle Tinayre et la Parisienne.

La section brabançonne de la *Fédération internationale pour la culture et la propagation du français* a eu la bonne inspiration d'organiser une série de conférences qui seront données sous ses auspices, cet hiver, en la salle *Astoria*, par des écrivains de France. C'est une femme, c'est Mme Marcelle Tinayre, qui a inauguré ce cycle oratoire. Elle a parlé de la Parisienne et le rapport entre la personnalité de la conférencière et le sujet de la conférence était parfaitement harmonieux, car celle-là, romancière de valeur, est, elle-même, aussi Parisienne qu'il est possible de l'être.

Sa causerie aurait pu avoir pour exorde ou épigraphe cette déclaration de Michel de Montaigne : « Paris a mon cœur depuis mon enfance et j'en aime jusques aux verrues et aux taches ! » C'est là, en effet, le thème qu'à développé avec beaucoup de délicatesse l'auteur de *La Rebelle*, de *La Maison du Péché*, de *La Rançon*, de *L'Oiseau d'Orage* et de tant d'autres livres pleins d'observation et de sentiment.

Mme Marcelle Tinayre, que son patriotisme n'aveugle pas, nous a dessiné, de ses concitoyennes, une silhouette curieuse, vivante, attachante et que nous avons, nous autres, étrangers, tout lieu de croire exacte.

Assurément, la ressemblance est plus facile à attraper par l'exagération que par la sincérité rigoureuse, et cela n'a pas été la moindre des habiletés de la conférencière que de ne point tomber dans l'exagération, tout en réussissant très bien la ressemblance de son portrait. Sa Parisienne, ce n'est ni celle de M. Bataille, ni celle de Henri Becque; ce n'est pas non plus la Parisienne de Zola, ni celle d'Alexandre Dumas fils, mais, bien, une femme en chair et en os. Mme Tinayre voit en celle-ci les traits contrastés de la Célimène et de l'Hen-

Digitized by Google

riette de Molière, de la Mme de Pompadour de l'anecdote, et de la Mme Roland de l'histoire, soit : un être qui serait à la fois d'une certaine liberté d'allures, d'une belle indépendance d'esprit, d'une vertu qui n'est pas ennuyeuse; d'une science qui n'est pas pédante; frivole dans le vice; simple et vaillante dans l'adversité; sereine dans la joie, mais par-dessus tout : femme avec délices et avec ivresse, femme en qui la féminilité atteint au paroxysme. Et l'on peut admettre que le mélange des caractères essentiels de Célimène, Henriette, Mme de Pompadour et Mme Roland ait produit cet amalgame heureux, mais, tout de même, un peu paradoxal.

Mme Tinayre, comprenant, j'imagine, que c'est aux classes moyennes qu'il faut demander la vérité sociale des nations, a évoqué devant nous cette créature hétéroclite en nous affirmant que c'était bien la bourgeoise de Paris : Célimène, Henriette, Mme Roland et même cette marquise de Pompadour, sortie de rien, élevée, par les moyens galants, jusqu'à la cour et qui s'y conformera aux belles manières avec une faculté d'assimilation prodigieuse, ne sont elles pas des bourgeoises?

Or, Mme Marcelle Tinayre l'a dit — et combien elle avait raison! — la bourgeoise de Paris n'est pas, mais pas du tout la personne dont une littérature d'exportation a imposé le modèle à l'étranger; elle n'est pas non plus celle que l'étranger de passage à Paris est admis à voir et à juger. Ces spécimens équivoques de la descendance d'Ève ne sont pas l'ordinaire, mais l'extraordinaire, mais l'exception d'un type qui, en réalité, s'écarte autant de celui de Phrynée et de Locuste que de celui de Lucrèce. On l'a vu lors de la Révolution de 89, où tant de Parisiennes du Tiers montèrent à l'échafaud avec stoïcisme; on l'a vu en 1870, lors du siège et de la commune, quand la verve généreuse, la gaîté magnanime, le courage héroïque des femmes de Paris réussirent à relever tant de bonnes volontés masculines défaillantes.

Quant à la beauté de la Parisienne — beauté incertaine, beauté faite d'art, de goût, de « chic », beauté du diable, mais qui, impuissante à durer plus de trois ou quatre saisons chez les autres femmes, dure un quart de siècle, dure indéfiniment chez celle-ci —, Mme Tinayre a des mots fins, légers, dont l'ironie est indulgente, dont la désapprobation est sympathique et complice. N'est-ce pas à Paris, et à Paris exclusivement, que les grand'mères peuvent

Digitized by Google

passer pour les sœurs de leurs filles? C'est que la coquetterie féminine y est mieux qu'une science : le sacerdoce d'une religion aimable, celle du Beau, de l'Harmonieux et de l'Exquis. A propos de la mode, la conférencière a dit quelque chose d'analogue à ceci : « La mode domine les autres femmes, mais ce sont les Parisiennes qui dominent la mode. » Et quand elle en est arrivée au chapitre, plus austère, des devoirs de la femme, elle nous a montré en ses compatriotes des ménagères ingénieuses que ne déconcerteront ni la médiocreté des ressources ni le poids des charges de leur budget, et qui sont des mères passionnées, tout en étant, elle en convient, « des épouses tièdes et des amantes plus tièdes encore. »

Ainsi nous apparut la Parisienne, dans les divers mouvements de son existence privée et sociale : à son foyer, auprès de ses enfants, dans les grands magasins, aux thés de 5 heures, dans le monde, en villégiature, pratiquant les sports, cultivant son intelligence, conquérant ses grades universitaires et, enfin, dans son rôle moderne d'avocat, de docteur en médecine, de journaliste : au palais de justice, à la cliniqne, dans les salles de rédaction.

Mme Marcelle Tinayre avait dressé devant nous l'Ève parisienne, sa sœur, en sabrant bravement à travers le buisson épineux des préjugés qui, grâce à une certaine littérature calomniatrice, ont travesti ce type féminin composé, à l'exemple de tout ce que la civilisation a produit, d'éléments bons et mauvais.

Et comme la conférencière avait de l'esprit, de la grâce et du talent, elle n'a pas eu de peine à persuader un auditoire conquis d'avance et qui sentait parfaitement que le langage joli de Mme Tinayre était celui de la vérité et de la justice.

Après cela, il n'était pas besoin qu'elle nous avouât que Paris « avait son cœur » pour que nous en fussions certains.

MARGUERITE VAN DE WIELE.

Digitized by Google

LES POÈTES

FRANÇOIS MAURIAC, *Les mains jointes*. — Paris, Bibliothèque du *Temps présent*, chez H. Falque.

François Mauriac eut, à propos de ce recueil déjà ancien, les honneurs d'un article enthousiaste de Maurice Barrès. C'est que, vraiment, ce jeune écrivain est délicatement inspiré. L'enfant qu'il fut se remémore avec tendresse ses jeunes années et il aime, adolescent, à en fixer les souvenirs. *Les mains jointes* sont un livre qui marque un moment unique de la vie : c'est l'instant indécis et trouble où l'enfant disparaît devant le jeune homme. Aussi bien, François Mauriac a-t-il satisfait également en écrivant son poème au goût de la mode présente : il semble que les artistes mystiques, religieux et pieux, rencontrent à présent l'approbation unanime des derniers amateurs de beaux vers. François Mauriac, situé exactement entre un Verlaine qui n'aurait jamais pêché et un Sainte-Beuve moins physiologiste, est un poète de bel avenir. Je crois qu'un nouveau recueil de ses poèmes a paru au *Mercure de France*. J'espère avoir l'occasion de reconnaître qu'il tient toutes ses promesses. En tout cas, celui qui a écrit les vers suivants, est à tout jamais un vrai et beau poète :

J'ai revu le visage usé mais doux encor
De celle-là qui fut ta mère, ô pauvre mort!
Et son baiser cherchait sur ma face inclinée
L'ineffable douceur de ta vingtième année...
Les autres oublieront ton sourire et ta vie
Et l'angoisse du soir où ton œil se voila.
Elle seule, des nuits et des nuits, veillera
Pour mieux se rappeler tes heures d'agonie,
Et plus tard, quand bien vieille elle écoutera rire
Tous ses petits enfants autour de son fauteuil,
Elle demeurera pensive et sans rien dire,
Le cœur triste à jamais, le front toujours en deuil,
Evoquant ta jeunesse ardente, pieuse et douce,
Ton existence calme, unie et sans secousses,
Jusqu'au dimanche de juin où tu mourus,
En redisant ton nom qu'on ne connaîtra plus...

Digitized by Google

LUCIEN BOUDET, *Les rêves exaltés*. — Paris, *Le Beffroi*.

Lucien Boudet est un poète comme il en est beaucoup, actuellement. Il a écrit la majeure partie de ses petites pièces et de ses sonnets pour l'amie de sa jeunesse, et il a consacré les autres à des variations sur quelques thèmes éternels, tels que la mort, l'âme des choses, le silence, la fatalité, le désespoir et le néant. Ses strophes et ses vers ne sont ni plus mauvais, ni meilleurs que la bonne moyenne de ceux que nous lisons quotidiennement, dans les revues et dans les livres. Peut-être ont-ils une certaine sensibilité aiguë, frissonnante qui les rend plus sincères? Peut-être sont-ils parfois présentés avec des contours nets et purs, avec des images clairement exprimées? Peut-être enfin, est-ce tout simplement parce qu'ils sont évocateurs de tant d'émotions que les hommes éprouvent tous, que nous les aimons et que je tiens à les signaler. J'épingle même, dans le recueil de Lucien Boudet, *le poème des yeux*, suite de petites pièces délicates, bien rendues et d'une musicalité très tendre.

* * *

C.-FRANCIS CAILLARD, *Les sagesses*. — Paris, *Le Temps présent*.

J'arrive peut-être bon dernier pour dire deux mots aimables à l'auteur de cet original et personnel recueil. N'importe! Il faut que vous sachiez ceci : *Les sagesses* sont de simple notations, volontairement écrites à l'aide d'un même rythme vieillot de vers reposant sur huit syllabes chacune. En parcourant un petit jardin carré, l'auteur s'est souvenu de l'ancienne maison qui, naguère, y attenait. Il s'est plu à évoquer, par de naïfs jeux d'imagination, la vie qui devait avoir animé les chambres de cette demeure. Aussi, ses poèmes ont-ils ce pénétrant parfum des choses anciennes, parfumées et mélancoliques, malgré les airs souriants et ironiques qu'elles prennent parfois. Francis Caillard n'a subi aucune influence; il a réellement fait une œuvre d'art avec, pour matériaux, une imagination fertile et une simplicité charmante.

* * *

PAUL BAY, *Poèmes pernicieux*. — Paris, Mons, *La Société nouvelle*.

Paul Bay est riche de franchise, de verve et de lyrisme. Il chante avec une fougue nonpareille l'amour et ses plus intimes folies. Il clame haut, tant qu'il peut, sa farouche passion de la vie forte, pimpante et amoureuse. Ses poèmes, à défaut parfois d'une pureté parfaite, ont toujours un souffle soutenu, débordant d'ardeur. Sans pour cela me poser en amant de la pudibonderie, je crois cependant

Digitized by Google

moi qui suis, dit-on, « allé très loin » dans l'expression amoureuse, pouvoir regretter que des poèmes (?) comme *Estampe*, *Comparaisons*, *Dialogue* et quelques autres soient joints, à ces *Poèmes*, ma foi, déjà suffisamment *pernicieux* sans cela. J'apprécie la hardiesse d'un artiste; je déplore le manque de goût; j'aurais voulu féliciter Paul Bay, je regrette trop, pour oser le faire, suivant ma conscience d'artiste, les images pornographiques que des Villon ou des Saint-Amant n'eussent certainement pas voulu signer.

* * *

NOËL NOUËT, *Les Étoiles entre les feuilles*. — Paris, *Le Temps présent*.

Qu'il est doux, après avoir longtemps connu les heures lourdes et pesantes de la maladie, de trouver enfin à son chevet un poète comme Noël Nouët. J'ai naguère, tout à ses débuts, introduit très volontiers ce poète au *Thyrse*. Les vers de Noël Nouët se recommandent en effet par leur pureté, la musicalité et la finesse d'expression sentimentale. Certes, je ne vais pas jusqu'à prétendre que *Les Étoiles*... sont un chef-d'œuvre et qu'il faut admirer leur auteur à l'égal d'un maître. Non pas; on note parfois des négligences dans sa manière d'écrire; par-ci, par-là on trouve des redites dans son livre; je crains de retrouver en son inspiration une influence étrangère, la sensation du « déjà lu »... Mais ce sont là de légers défauts qui s'oublient aisément à la lecture de vers exquis. Noël Nouët peint d'un trait les paysages, les impressions, les sentiments et ce trait est toujours juste, souvent beau :

Voici tout le village en avril, en septembre,
Au milieu des vergers pleins de fleurs ou de fruits
Et ses petits pavés et ses pignons et puis
Par-dessus ce village et les autres villages.
L'indifférence errante et sombre des nuages.

* * *

ALBERT DU BOIS, *Les Caresses à la fiancée enfantine*.
Paris, A. Lemerre.

Cette fois, nous sommes à peu près d'accord, Albert du Bois et moi : son livre, où la satire ne se fait pas faute de pousser plus d'une de ses pointes cruelles mais discrètes, est d'un bon poète. Certes, je déplore encore les beaucoup trop faciles jeux de mots dont plus d'une page s'encombre :

Le mariage est un dépuratif
Qui vaut mieux qu'un séton, mais moins qu'un purgatif...

est une de ces... images qui ne me feront jamais pâmer. Mais, quand

Digitized by Google

Albert du Bois laisse son esprit se reposer de ses efforts comiques, quand il donne à son lyrisme l'envolée qui lui convient, je ne puis m'empêcher de lui reconnaitre du souffle, de la vigueur, de l'abondance. Et puis, cet imaginaire amour filial du poète pour une enfant de 12 ans, repose — l'avouerai-je? — de toutes les fadaises sentimentales, de toutes les redites passionnelles, de toutes les hardiesses sexuelles de notre lyrisme contemporain. J'aime à lire ces pages de douceur et de chasteté, de candeur et de tendresse, de naïveté et de sincérité.

* * *

ANDRÉ LAFON, *La Maison pauvre.* — Paris, *Le Temps présent.*

Je me souviens d'avoir parlé, ici même, des *Poèmes provinciaux* d'André Lafon; j'y avais remarqué une inspiration vraiment poétique et doucement musicale; je retrouve dans *la Maison pauvre* cette même source de rythme pur et ce même développement harmonieux de la pensée. En s'accoudant souvent aux fenêtres qui donnent dans la rue mélancolique de la provinciale cité, André Lafon a rencontré l'amour chaste et tendre, le rêve berceur et doux et la piété religieuse et sereine. Ces trois sentiments, triptyques symboliques de son âme, de son cœur et de son esprit lui ont dicté des vers pleins et moulés, des strophes harmonieuses et belles :

L'astre passé, l'étang profond s'est rendormi ;
Mais ton souvenir clair persiste en ma pensée
Et tu pourrais le voir, blanche fleur balancée
Sur l'eau grise du songe éternel que je vis.

ou bien

Ayez pitié de nous, Seigneur, pour l'abondance
Et la légèreté de toutes nos paroles,
Et l'effroi puéril du précieux silence
Où votre voix se fait entendre au cœur frivole,

sont des pensées pures et de réelles images.

* * *

DANIEL THALY, *Le Jardin des tropiques.* — Paris, *Le Beffroi.*

Daniel Thaly nous apporte une gerbe de fleurs cueillie aux Antilles; le parfum en est capiteux, exotique et grisant; une harmonie particulière a dicté au poète des rythmes berceurs et comme évocateurs des mirages lointains. Le vocabulaire usuel d'un poète qui, comme celui-ci, a l'heur de résider sous un climat généreux et puissant, s'enrichit nécessairement de toutes les images riches et belles que la splendide simplicité de la nature offre aux yeux. La poésie de

Digitized by Google

Daniel Thaly est toute illuminée du rayonnement éblouissant de son ciel natal et elle extériorise, inconsciemment peut être, un amour, une volupté intensive de la beauté de vivre. Certes, Daniel Thaly doit travailler à perfectionner son métier, à mieux préciser son inspiration, à se surveiller davantage quant aux redites et aux reprises des mêmes thèmes, mais, comme il lui sera aisé de varier sa vision, lui qui n'a qu'à s'inspirer de ce qui l'entoure !

* * *

HÉLÈNE SEGUIN, *Du Soleil sur le toit.* — Paris, *Le Temps présent.*

Qu'importe que ta vie aussi soit le chemin
Désert où l'âme sœur ne fut point rencontrée,
Si tu n'aspires pas à la gloire dorée,
Aux plaisirs trop bruyants, au bonheur trop lointain,
Mais si tu sais cueillir ce que touche ta main,
Un seul rayon suffit pour voir danser du rêve,
Et l'espérance bout dans la plus humble sève.
Qu'importe donc, si tu la fleuris de bonté,
Comme un ruisseau d'argent si ton cœur y frissonne,
Que ta vie, ignorant l'éclat de la gaîté,
Soit l'allée oubliée où ne passe personne.

Toute la belle et optimiste philosophie d'Hélène Seguin se trouve résumée dans ces quelques vers du recueil : *Du soleil sur le toit.* Hélène Seguin ne demande ni aux rêves, ni aux chimériques visions de l'imagination, le bonheur de son âme. Elle a trouvé toute sa quiétude, tout son lot de joie dans le travail, le devoir accompli et la confiance qu'elle accorde à la vie et à sa propre volonté. Pessimisme, mélancolie, nostalgie, regrets et rancœurs n'ont pas de prise sur cette âme bien trempée... Et ses songes d'amour ont les reflets agréables de la jolie fleur bleue, mais de la fleur bleue qui, tout en étant féminine, n'est tout de même pas mièvre.

* * *

ANTOINE NICOLAÏ, *Les Foyers perdus.* — Paris, *Le Beffroi.*

La Corse, la belle île parfumée que chanta ici même Auguste Vierset en sa délicieuse plaquette de proses, la Corse a un héraut de plus ! Antoine Nicolaï, dans *Les Foyers perdus*, repris par la nostalgie de son beau ciel natal, du sol tourmenté, fleuri et enivrant de son pays, chante avec art, avec harmonie et avec délicatesse l'amour qui le relie aux souvenirs du berceau de sa jeunesse. Ses petits poèmes, parfois empreints d'une mélancolie quelque peu monotone, sont

Digitized by Google

agréablement tournés et, quand l'habileté de l'ouvrier versificateur sera perfectionnée, quand l'inspiration du poète se fera plus puissante, on pourra attendre d'Antoine Nicolaï une œuvre vraiment parfaite.

***

NICOLAS BEAUDUIN, *Les Cités du Verbe.* — Paris, *Les Rubriques nouvelles.*

Nicolas Beauduin est d'une fécondité extraordinaire. Il parvient, en moins d'un an, à nous donner trois recueils de poèmes, un roman et une quantité d'articles disséminés un peu partout. Mais, ce qui ne laisse pas de surprendre, cette activité incroyable permet néanmoins au poète de perfectionner et son métier et ses facultés de penseur. Chacune de ses productions le révèle plus maître de son art. Cette fois, dans la plaquette qu'il nous offre, Beauduin fait chanter, dans le décor vénitien, un symbolique poème d'amour; et les vers de ce poème sont ardents et puissants.

***

HENRI DE RÉGNIER, *Le Miroir des heures.* — Paris, *Mercure de France.*

Je dois m'excuser, une fois pour toutes, du retard de mes comptes rendus. La maladie et d'autres causes m'ont obligé à négliger plusieurs de mes devoirs littéraires. Force m'est de me borner à le regretter et d'essayer cette fois, de retrouver ici tous les livres dont je n'ai pu encore parler.

Le Miroir des heures de Henri de Régnier, devrait dans cette chronique venir en première ligne. Nos lettrés et nos amateurs de grandioses phrases lyriques connaissent l'auteur de *La Sandale ailée.* Chaque poème d'Henri de Régnier est comme la cristallisation d'une pensée, d'une image, ou d'une sensation. Une élégance raffinée et une noble pureté sont les principales qualités de cet art minutieux et délicat. L'harmonie des cadences et des figures, la grâce des sujets et leur aspect extérieur séduisent et captivent. Henri de Régnier est le poète le plus moderne tandis qu'il est aussi le poète le plus antique, le plus latin de la littérature française.

Salomé, vous avez les parfums et les baumes
Et les jardins royaux dans la poupe des soirs,
Les étoffes, les fards, les gemmes, les miroirs,
Et les citernes d'eau, sonores sous leurs dômes !

Digitized by Google

Salomé, vous avez les danses. A vos paumes
On a peint des signes magiques, verts et noirs ;
Votre corps qui les guide à d'infâmes espoirs
Rend aux morts le désir et l'ardeur aux fantômes.

Alors pourquoi voulûtes-vous, ô Salomé,
Que, du tronc nu, roulât le chef inanimé ?
Fut-ce afin que se tût la voix âpre et farouche ?

Ou pour voir si, parjure à ses rêves divins,
Ne tressaillirait pas au feu de votre bouche
La tête aux yeux fermés qui saignait en vos mains ?

***

PIERRE BROODCOORENS, *La Mer.* — Bruxelles, *La Belgique artistique et littéraire.*

Pierre Broodcoorens est un courageux écrivain. Il œuvre dans la solitude et nous apporte, d'année en année, des preuves toujours plus fortes et toujours plus nettes de son labeur acharné. Longtemps son art n'a pu se dépouiller de certaines influences trop manifestes, et, maintenant encore, à certaines tournures de phrases, à quelques expressions et à la manière mi-partie prose, mi-partie vers, dont est conçue la forme de sa légende lyrique *La Mer*, on pourrait retrouver l'empreinte du génie verhærien. Mais qu'importe? L'âge, il faut l'espérer, dissipera jusqu'à ces derniers vestiges et, lorsque Broodcoorens renoncera à écrire gravement des mots flamands dans un texte français (lorsque les mots français, surtout, existent), peut-être pourra-t-on estimer que le poète est arrivé à donner réellement sa mesure.

Dans *La Mer*, Broodcoorens a voulu montrer l'antagonisme entre la Flandre maritime et aventureuse et la Flandre terrienne. Guerrit est le laboureur ; Rolf est le corsaire. Tous deux sont épris de Kee, jeune fille qui symbolise la Flandre. Le second l'emporte dans un tournoi populaire qui rappelle *Les Maîtres chanteurs*. Mais Rolf, attiré par les mirages arctiques, repartira et Kee, douloureusement, succombera.

La Mer a de très beaux passages et mérite d'être bien accueillie. Je me demande pourquoi Pierre Broodcoorens a terminé son livre par un appendice où il s'agit d'une querelle toute personnelle entre lui et le directeur d'une de nos meilleures revues d'art ; ces débats n'ont aucun rapport avec l'œuvre que je viens d'analyser.

***

Digitized by Google

GRÉGOIRE LE ROY, *La Couronne des soirs.* — Bruxelles, *Le Masque.*

J'ai consacré naguère (1) plusieurs pages d'étude à l'œuvre du poète Grégoire Le Roy. Je dis alors toute mon admiration pour son art pur et frémissant et j'exprimai la sensation de rythme ancien et vieillot que m'avaient donnée *Mon cœur pleure d'autrefois* et *La Chanson du pauvre.* Aussi, suis-je particulièrement heureux d'entendre encore Grégoire Le Roy me murmurer, avec cette simplicité, cette naïveté et cette ingénuité qui sont les qualités de son âme, les dolentes impressions de sa vie. Je ne conçois guère la Poésie, même la plus optimiste, sans la mélancolie de certaines euphonies, sans la nostalgie de certaines images. Grégoire Le Roy était, hier encore, le poète du passé, l'évocateur des souvenirs désuets ou défunts. Voici qu'il est le cœur même du Soir, du Soir, fin de la journée, du Soir, interruption prochaine de la Vie, du Soir, appréhension de la Mort.

La Couronne des Soirs? C'est l'évocation de tous les souvenirs sur qui s'abat déjà la neige des années, de l'amour dont la tombe abandonnée n'est plus même fleurie, de tous les espoirs qui se sont brisés, de la foi dont le flambeau s'éteint. Et, en même temps qu'ils réapparaissent devant les yeux du poète, souvenirs, amour, espoir et foi, sont enfin assimilés à la grande vérité de l'existence.

Grégoire Le Roy n'est certainement pas un sertisseur de poèmes lumineux et dorés dont les rythmes sont éblouissants ; il n'a pas, d'une pensée hardie et sûre, fixé dans l'univers les mondes en chemin ; il n'échafaude aucun système philosophique ; il peut néanmoins dire :

> Mais mon âme, accoudée aux terrasses du soir,
> Contemple avec ferveur les étoiles qui prient,
> Et nul astre ne luit auquel ma rêverie
> N'ait noué le secret d'un deuil ou d'un espoir.

Autrefois, le poète avait en lui, véritable source de beauté, le sens de toutes les misères de la vie, mais cependant, les choses lui apparaissaient pures et la vie lui semblait ouverte à qui voulait. L'amour de son âme faisait le printemps ; ses yeux créaient la beauté des femmes. Le monde était en lui. Maintenant, il n'a plus, réelle source de tristesse, que la vérité entrevue.

Grégoire Le Roy est le poète mélancolique par excellence. Ses rythmes sont à la fois graves et doux, tristes et lents.

(1) Cf. *Le Livre des masques belges*, 1re série.

Digitized by Google

FRANCIS CARCO, *Instincts*. — Paris, *Le Feu*.

Ce ne sont que de petites notations, ce sont à peine des frissons impressionnistes et il y a, dans ces courts poèmes en prose, une compréhension voluptueuse ici, ironique par ailleurs, de la grande vie parisienne. Les croquis de Francis Carco sont comme dessinés à la pointe sèche; parfois, ils font songer aux sanguines de Hello; d'autres fois, ils évoquent le souvenir de Félicien Rops...

Ce que Francis Carco exprime le mieux, ce sont les jeux de la lumière, ces jeux qui fascinent et troublent les contemplatifs et les analystes de la vie. Il y a découvert les palpitations et les frissons d une délicate volupté. Et c'est par là surtout que son petit livre est un recueil de poèmes.

MAURICE GAUCHEZ.

Memento. — PIERRE-CHARLES JABLONSKI, *Au réveil de la vie*. (Paris, E. Figuière & Cie.) Passe encore quand P.-C. Jablonski nous donne de fraîches impressions en proses! Mais vraiment ce qu'il appelle — sans doute — *ses* vers, est par trop décevant! — Baronne MARIE DE BLONAY, *La Moisson du passé*. (Paris, Sansot & Cie.) J'aime beaucoup les quelques strophes d'Hélène Picard qui, en divers endroits de ce livre, sont placées en exergue. — ACHILLE MISSON, *Le Cœur qui souffre*. (Bruxelles, *La Belgique art. et litt.*) Mon Dieu! tout cela c'est peut-être très beau, mais je ne comprends pas toujours, et ce langage et cette douleur! — TANCRÈDE DE VISAN, *L'Attitude du lyrisme contemporain*. (Paris, *Mercure de France*.) Ce sont peut-être les meilleures pages de critique sur la poésie nouvelle depuis bien des années. Tancrède de Visan, poète et analyste, comprend mieux que beaucoup d'autres, l'âme et le cœur des lyriques contemporains. — PIERRE-JEAN JOUVE, *Les ordres qui changent*. (Paris, E. Figuière & Cie.) Phrases bizarres, étranges réunions de mots, cette plaquette est, dirait-on, inspirée par une passion éthéromane. Je n'approuve ni la passion ni la plaquette. — JULES SOTTIAUX, *La Wallonie héroïque*. (Bruxelles, *La Belgique art. et litt.*) A. DAUDET a publié *Tartarin de Tarascon*; JULES SOTTIAUX nous a donné l'illustre *Bézuquet en Wallonie*; VERHAEREN a terminé *Toute la Flandre*; JULES SOTTIAUX nous envoie *La Wallonie héroïque*. — CHA-CHA VANA, *Œuvres complètes*. (Paris, Dorbon aîné.) Le jeune homme M. A. M. P. qui lance cette « mystification » a du talent, c'est incontestable. N'a-t-il pas à le dépenser plus sagement? — JEAN DE MACAR, *La voix qui chante*. (Bruxelles, Association des écrivains belges.) Ce petit recueil contient de bien belles promesses. J'espère pouvoir, un jour prochain, vous dire qu'elles se sont toutes réalisées. — RENÉ BONNAMY, *Le Frisson des eaux*, (Paris, E. Régis.) La poésie de René Bonnamy a peut-être une saveur de tendre rêverie mais, son inspiration, en errant de la Flandre française aux rives hollandaises, n'a pas toujours trouvé les images que j'eusse aimées. — L. MICHAUD D'HUMIAC, *Le Cœur de Se-Hor*. (Paris, E. Figuière & Cie.) Tragédie remarquable qui rappelle un peu le sujet de l'*An Mille* de notre ami VICTOR KINON. *Le Cœur de Se-Hor* mérite mieux que

Digitized by Google

ces deux lignes. J'aurai l'occasion de réparer cette injustice. — Emile Pignot, *En marche vers les cimes*. (Paris, Bloud & Cie.) Poésies pieuses d'un talent correct et régulier. — Ch. de Saint-Cyr, *Nouvel essai sur l'intensisme en poésie*. (Paris, Marcel Rivière.) L'auteur recherche, en ces quelques pages sur l'art des vers, des symptômes « intensistes » chez différents poètes contemporains. C'est intéressant. — Charles Brun, *Renée Vivien*. (Paris, Sansot & Cie.) Voici quelques pages bien écrites et judicieuses, sur la poétesse exquise morte en 1909. — Jean Bouscatel, *Les Heures mortes*. (Paris, Sansot & Cie.) Souvenirs mélancoliques, réminiscences amoureuses, les piécettes de ce recueil sont tendres et bien venues. — A. de Berseaucourt, *Conférence sur François Coppée*. (Ligugé, Aubin.) Les études et les essais sur les poètes qu'Albert de Berseaucourt signe sont toujours curieux.

M. G.

Digitized by Google

43e ANNÉE N° 24 3e SÉRIE

REVUE DE BELGIQUE

PARAISSANT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

—: SOMMAIRE :—

XXX. :
APRÈS LE DÉBAT MILITAIRE.

Anatole de Monzie :
PAUL HERVIEU.

Gustave Charlier :
UN CRITIQUE D'AUJOURD'HUI.

Artzibachef :
MA FEMME (trad. par Paul Atim).

LA REVUE DE BELGIQUE A PARIS :
R : Obstétrique parlementaire.
G. C. : Académiciennes?
Maurice Darin : Le règne de la vertu.

Arthur De Rudder :
CHRONIQUE ARTISTIQUE.

PETITE CHRONIQUE DES LETTRES.

CHRONIQUE THÉATRALE.

CHRONIQUE DE LA CURIOSITÉ.

15 DÉCEMBRE 1911

ÉDITÉE PAR LA SOCIÉTÉ ANONYME
M. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI
RUE DU POINÇON, 49, BRUXELLES

Digitized by Google

REVUE DE BELGIQUE

(PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR)

◆ ◆ ◆

COMITÉ DE PATRONAGE :

MM. **Maurice Ansiaux,** professeur à l'Université de Bruxelles; **E. Braun,** député, à Gand; **E. Buisset,** échevin et député, à Charleroi; **E. Cauderlier,** à Bruxelles; **Comte Goblet d'Alviella,** sénateur et professeur à l'Université de Bruxelles; **Adolphe Greiner,** directeur général des Usines Cockerill; **Paul-Emile Janson,** avocat et député suppléant, à Bruxelles; **P. Hanrez,** sénateur, à Bruxelles; **Paul Hymans,** député et professeur à l'Université de Bruxelles; **Ch. Magnette,** sénateur, à Liége; **F. Masson,** échevin et député, à Mons; **Ed. Peltzer de Clermont,** sénateur, à Verviers; **Louis Strauss,** échevin, à Anvers, président du Conseil supérieur de l'industrie et du commerce; **Sam Wiener,** sénateur, à Bruxelles.

Directeur : **Maurice Wilmotte**

Secrétaire de la rédaction : **Félix Goblet d'Alviella.**

◆ ◆ ◆

La *Revue de Belgique* paraît le 1er et le 15 de chaque mois par fascicule d'au moins 48 pages.

RÉDACTION :

Adresser les revues, livres et manuscrits à M. MAURICE WILMOTTE, 40, rue de Pavie, à Bruxelles. — Bureau à Paris, 35, rue Vineuse, chez M. Gérard-Gailly.

Bibliographie. — Il sera rendu compte de tout ouvrage dont un exemplaire parviendra à la rédaction de la *Revue.*

ADMINISTRATION :

Pour les abonnements, changements d'adresse, annonces, etc., s'adresser à la Société anonyme M. WEISSENBRUCH, imprimeur du Roi, éditeur, 49, rue du Poinçon, à Bruxelles.

ABONNEMENTS :

Les abonnements partent du 1er janvier et sont annuels :

Pour la Belgique	**12** francs.
Pour l'étranger.	**15** —
Par numéro	**60** centimes.

Digitized by Google

Après le débat militaire

Les révélations du journal *Le Soir*, les questions posées au ministre de la guerre au sujet de nos institutions militaires ont amené dans la presse et à la Chambre une furieuse bataille qui, malheureusement pour l'armée, a laissé les adversaires en présence sur leurs positions respectives, caractérisées par un vote de droite contre gauche.

Je ne voudrais pas songer un instant à m'immiscer dans le débat politique qui s'est immédiatement greffé sur le problème militaire; mais il sera sans doute permis à un spectateur de ces luttes amères, d'en dégager la morale et les conséquences par l'exposé de quelques notes.

Que s'est-il passé ?

Des militaires, soutenus par des patriotes et des hommes politiques, ont constaté l'état lamentable d'une armée parcimonieusement pourvue de tout ce qui lui est indispensable, manquant du nécessaire en hommes, chevaux, armement, munitions, vivres; ils ont dénoncé les vices de notre organisation de paix et de guerre, et l'incurie, voire l'incapacité du ministre de la guerre.

Le chef de l'armée, au lieu de prouver l'inanité des imputations de ses adversaires, se borne à nier ; il invoque la raison d'État pour ne pas répondre aux faits allégués, et lorsque cet argument lui fait défaut, il effleure les problèmes épineux, ou affirme hautement, la main sur la conscience, qu'il a fait tout son devoir : la situation est, selon lui, transitoire ; elle est moins mauvaise que celle à lui léguée par son prédécesseur ; dans tous les cas, elle s'améliorera ; les chevaux trop jeunes vieilliront; on achètera des munitions, on complétera les vivres, on perfectionnera la mobilisation des places de la Meuse; on poussera activement la réfection de la forteresse

Digitized by Google

d'Anvers, dont le démantèlement prématuré nous laisse sans réduit national et enlève à nos forces de campagne leur point d'appui capital.

En vue de réfuter l'accusation de tromper le pays, adressée par le ministre à ceux qui l'attaquaient, le défendeur, comme on dit au palais, a été amené à publier des documents « authentiques », qui ont mis le chef de l'armée en posture fâcheuse. La colère du général Hellebaut alla jusqu'à formuler, ou laisser proférer, l'insinuation de trahison à l'adresse des officiers qui avaient livré aux gazettes, aux députés, des pièces confidentielles.

Il ne semblera pas inutile de mettre ici en lumière les différentes phases de cette affaire sensationnelle.

Le parlement ne comprend parmi ses membres aucun spécialiste capable de discuter une question militaire, dès qu'on aborde le côté technique; malgré l'excellente documentation des députés ou des sénateurs, on doit bien reconnaître — sans en faire un grief aux intéressés — que le ministre triomphe très aisément, trop aisément des objections qu'on lui présente; il le sait et ne se fait pas scrupule de jeter dans la polémique les raisons les moins pertinentes.

Dans l'armée active, les officiers ont la bouche close et la plume cadenassée par ordre; seuls compétents et exactement informés, ils ne peuvent exprimer leurs opinions, leurs vœux, ni proclamer la vérité, même si le ministre se trompe ou manque de sincérité. S'il affirme à tort que ses subordonnés ne l'ont pas averti des lacunes constatées dans leurs services respectifs, ces derniers n'ont aucun titre à intervenir dans le différend, car la discipline s'y oppose.

Restent les officiers pensionnés : par l'autorité que leur donne l'expérience, par les charges qu'ils ont occupées, il semblerait qu'ils aient quelque droit et même le devoir de signaler les *desiderata* de l'armée, les réformes essentielles qu'ils ont vainement essayé de réaliser pendant leur longue et honorable carrière. Mais le ministre et ses partisans n'en ont cure; ils s'en vont arguant que les retraités ne sont plus au courant et qu'ils jugent mal les imperfections de nos institutions militaires.

Le ministre demeure donc seul en face d'adversaires désarmés; il représente seul l'armée, ayant seul qualité pour

Digitized by Google

parler, connaissant seul la nature des faits, et certain que pas une voix autorisée ne pourra lui contester ses dires, sinon lui prouver, pièces officielles en main, qu'il verse dans l'erreur ou qu'il ne livre qu'une vérité édulcorée.

Voilà le triste tableau que l'on a eu récemment sous les yeux. Il nous dévoile les tares douloureuses de notre édifice militaire. D'un côté, une opposition justement inspirée, mais insuffisamment armée pour l'attaque; de l'autre, un ministre omnipotent, possesseur exclusif de la vérité, exerçant un pouvoir sans contrôle et tel qu'on ne le rencontre dans aucun pays constitutionnel. En Russie même, on ne pourrait trouver un fonctionnaire pourvu d'attributions aussi étendues, car dans cet empire, comme en Allemagne et en Autriche, le souverain exerce une haute juridiction sur l'armée; les parlements renferment dans leur sein des personnalités militaires éminentes, et partout, de même que chez nos voisins, en France, en Angleterre, en Hollande, en Suisse, les officiers jouissent de la liberté d'écrire en toute indépendance, sous leur responsabilité. En outre, le pouvoir central, les autorités militaires, encouragent par tous les moyens les écrivains, les officiers studieux qui publient les résultats de leurs travaux. On y comprend que la meilleure sauvegarde de la nation réside dans la diffusion, la divulgation constante des parties faibles d'une organisation de guerre, afin que les chefs responsables trouvent dans ces études les éléments des améliorations à poursuivre et à accomplir.

M. Woeste a soutenu le ministre de la guerre, tout en ne lui ménageant pas de dures critiques; cependant, il faut rendre cette justice au chef de la droite qu'il a senti où le bât blessait son parti dans cette éternelle question militaire, toujours irrésolue.

« Je ne m'alarme pas beaucoup, a-t-il dit à la Chambre, de cette intervention des officiers, pour autant que les règles que je vais poser soient observées. La première, c'est que cette intervention ne doit jamais se déployer au détriment de la discussion. La seconde règle, c'est que les officiers, surtout les officiers supérieurs, ont le droit, et je dirai même le devoir, de signaler au gouvernement les mesures qui, dans l'exercice de leurs fonctions, leur ont apparu comme devant être prises et les remèdes qu'il conviendrait d'apporter

Digitized by Google

aux lacunes qu'ils auraient rencontrées. J'admets également, comme troisième règle, que les officiers, d'une manière très large, soient autorisés à publier des études dans lesquelles ils appelleraient l'attention du gouvernement et du pays sur les réformes à introduire au point de vue de l'amélioration de notre organisation militaire. Mais je subordonne ces deux dernières règles au tempérament que voici — et c'est la quatrième règle que je voulais poser — à savoir, que ces critiques ne soient pas inspirées par un véritable esprit de dénigrement et qu'on ne puisse pas les envisager, à raison des circonstances dont elles sont entourées, comme constituant une manœuvre politique. »

Ces paroles sont la sagesse même et feront ressortir davantage encore la bizarrerie de la prescription, qui défend aux officiers d'écrire sur des choses de leur métier sans qu'ils aient subi la censure de leurs chefs hiérarchiques, tandis qu'il leur est loisible de publier tout ce qui leur plaît en matières littéraires ou scientifiques.

On conçoit donc, sans l'excuser, le procédé héroïque qui a conduit des officiers à communiquer des documents confidentiels; ils ont cru qu'il s'agissait, pour la sécurité nationale, d'une mesure de salut public, justifiée par la longue oppression qu'a connue l'armée sous nos deux derniers ministres de la guerre, justifiée aussi par la méconnaissance complète de la responsabilité personnelle et morale qui incombait au chef de l'armée dans les conseils de la Couronne.

L'étonnement, la stupéfaction de ceux dont tous les efforts tendaient à masquer la vérité, ont été d'autant plus grands qu'ils se croyaient assurés de l'impunité, en érigeant en système l'abus du « confidentiel », de l' « extra » et du « strictement confidentiel », qui constitue en quelque sorte la marque de fabrique des ordres et instructions émanant du département de la guerre. On poussait cet errement jusqu'à munir de ces étiquettes les circulaires concernant des questions ordinaires, usuelles, couvrant des secrets de Polichinelle, dans l'unique but d'empêcher la presse, le grand public, de s'occuper des choses de l'armée. La presse, particulièrement, a toujours été l'objet de la plus « légitime suspicion »; car il fallait tout craindre de sa « coupable curiosité », de son « désir malsain d'information » et de son

Digitized by Google

« insupportable habitude de critique »; on a fait trois fois plus d'enquêtes au département de la guerre pour découvrir les auteurs des communications aux journaux et revues, que d'études pour remédier aux défauts signalés.

Afin de laver les officiers du reproche qui leur a été fait de ne pas s'être adressés à leurs chefs hiérarchiques, celui qui écrit ces lignes est à même de pouvoir dire qu'il n'y a pas en Belgique un département ministériel où les rapports remis par les diverses autorités soient plus fréquents et plus substantiels; mais il n'y a aucune administration où les propositions réformistes aillent plus méthodiquement s'enfouir dans les cartons, où, plus communément encore, les remarques désobligeantes, le blâme, la défaveur soient la rançon de ceux qui se permettent de dire à leurs chefs, et au ministre, que tout n'est pas pour le mieux dans la meilleure des armées. La situation, en un mot, n'est pas plus favorable que celle de la France en 1870; elle est peut-être pire.

Tout le monde l'a compris, sans l'avouer parfois, parce que la question militaire, en Belgique, a toujours été essentiellement politique, par la faute de quelques clans de parlementaires pour lesquels les préoccupations électorales sont plus chères que la garde de nos frontières.

Il faut reconnaitre que M. de Broqueville s'est efforcé de réagir, de prendre, à la différence d'autres, l'attitude, en cette occurrence, d'un homme de gouvernement et non d'un simple partisan. Sur la foi des affirmations de son ministre de la guerre, il a été amené à déclarer à la Chambre, en juillet dernier, que la situation de l'armée était à hauteur de toutes les nécessités. Mais dès que les troubles provoqués par l'alerte du mois d'août lui révélèrent les nombreuses imperfections de nos moyens de défense, on a su qu'il avait pris énergiquement la haute direction de notre préparation militaire, stimulant personnellement le général Hellebaut et ne l'épargnant guère, pour connaître l'état réel de nos forces et pour activer les mesures relatives à une mobilisation éventuelle.

* * *

Le plus clair résultat de la grande bataille parlementaire qui vient de finir est une victoire pour l'opposition, et plus

Digitized by Google

encore pour l'opinion publique belge; éclairée sur nos faiblesses, elle exigera l'épuration de l'administration de la guerre, ainsi que la constitution d'une armée forte, puissante, capable de faire respecter la neutralité et l'intégrité de notre territoire. On doit à cet égard féliciter le *Soir*, MM. les députés Monville, Théodor, Hymans, Vandervelde et d'autres, qui ont contribué à mettre en évidence le danger du gaspillage de forces et d'argent qui se constate dans le budget, puisque nous n'avons que la façade d'un système de défense.

Nos représentants, tant catholiques que libéraux et socialistes, auront du même coup sapé le pouvoir dictatorial du ministre de la guerre, véritable robe de Nessus pour l'armée lorsque celui qui tient dans ses mains le bâton du commandement n'est pas à hauteur de sa mission. Notre organisation militaire en souffre depuis dix ans et plus; sa ruine serait irrémédiable, si une volonté vigoureuse, capable, ne l'arrêtait sur cette pente fatale.

Le peuple belge tout entier voudra que son armée soit apte à abriter notre sol, à sauvegarder la patrie de l'invasion et de l'annexion étrangères. « Ce serait un véritable crime, a dit l'illustre Paul Devaux, si la Belgique, par la faute de ceux qui l'administrent, était incapable de défendre sa propre existence. »

XXX.

Digitized by Google

PAUL HERVIEU [1]

Mesdames, Messieurs,

J'ai accepté avec joie l'invitation de mon ami M. Reding, puisqu'il s'agissait de vous présenter la *Course du flambeau*, de parler devant un tel public d'une telle œuvre. Mais d'abord je vous dois un aveu, ou, plus exactement, une profession de foi. J'ai pour M. Paul Hervieu un sentiment de respect, qu'un seul autre parmi les dramatuges de ce temps, M. François Curel, m'inspire au même degré. J'aime la fierté, l'originalité, la rude logique de ces deux talents, si dissemblables par ailleurs qu'il est peut-être audacieux de les confondre dans un même hommage. Certes, le théâtre de Paul Hervieu, non plus que celui de François de Curel, rentrent mal aisément dans le cadre de la définition qu'Edmond de Goncourt, en sa vieillesse désenchantée, donnait du vrai bon théâtre. « Le vrai bon théâtre, écrivait-il dans son journal, c'est une émotion ou une gaieté procurée n'importe comment. »

Si la définition vous plaît et si le choix des moyens vous indiffère, ne restez pas plus longtemps en ce lieu et gardez pour M. Victorien Sardou ou tel autre entrepreneur de rires et de larmes une admiration qui ne saurait aller à M. Paul Hervieu et à la *Course du flambeau*.

Pour ma part, je n'accepte pas la formule d'Edmond de Goncourt et son « n'importe comment ». Je crois au contraire qu'il y a pour le spectateur des émotions de qualités très diverses : les unes, fugitives comme des frissons; les autres, durables comme des pensées, et je tiens que le vrai bon

[1] On n'a pu oublier la belle conférence sur Paul Hervieu que M. de Monzie fit, il y a tantôt quatre ans, au théâtre du Parc. Nous sommes heureux d'en publier le texte.

Digitized by Google

théâtre est celui dont on emporte non pas seulement des sensations à fleur de peau, des impressions à fleur de cerveau, mais des sujets de méditation passionnée. Ceci dit pour excuser le zèle de mon langage, je veux essayer de vous démontrer que la *Course du flambeau* est une pièce sinon unique, du moins exceptionnelle, dans notre littérature contemporaine.

Vous savez sans doute que Paul Hervieu a toujours eu du goût pour les grandes généralisations sociales. On a pu méconnaître cette tendance de son esprit à la lecture inattentive de ses premiers romans. Parce qu'il avait choisi comme champ d'exploration psychologique et physiologique l'humanité des gens du monde, d'aucuns l'ont pris pour un autre Paul Bourget, moins épris de science et d'élégance prétendue, mais également curieux de l'état des âmes nobles. M. Paul Hervieu a écrit, en effet, un roman d'adultère mondain, dans le moment où l'adultère mondain figurait à l'ordre du jour de la littérature. Ce roman s'appelle *Flirt* et c'est la notation de toute la niaiserie, de toute la veulerie, de tout l'ennui que comporte un adultère normal entre gens bien nés. *Peints par eux-mêmes*, qu'il publie après *Flirt*, accentue sa manière : cette fois, c'est, en la forme de confidences épistolaires, l'inventaire de toutes les vanités, de toutes les frénésies, de tous les crimes que dissimule, sous l'apparence d'un immuable protocole, la vie des salons et des châteaux. Dans l'*Armature*, M. Paul Hervieu fait apparaître, comme le support de toutes les existences de parade et de toutes les amours de luxe, l'argent, l'argent dominateur et corrupteur, l'argent faiseur de plaisirs et de détresses. L'*Armature* est bien plutôt une étude sociale qu'une étude psychologique. Déjà il n'est plus permis de comparer M. Paul Hervieu à M. Paul Bourget, ou même — ce qui est plus flatteur — à Chauderlos de Laclos.

Cette dernière comparaison est de Jules Lemaître, qui est le plus aimable, mais le plus inexact des critiques.

Je ne cite, bien entendu, dans cette brève notice que les plus célèbres parmi les livres de notre auteur. Il en a écrit plusieurs autres qui, bien loin d'être négligeables, témoignent peut-être mieux que *Flirt* ou l'*Armature*, de sa vocation intellectuelle.

Digitized by Google

Mais voici les premières pièces : *Les Tenailles* et la *Loi de l'homme*. « Pièces à thèses ! — s'écria-t-on — pièces d'écrivain législateur à la manière d'Alexandre Dumas fils ! » En réalité, M. Paul Hervieu évoquait le souvenir de Dumas fils par le fait seul qu'il abordait après lui les problèmes du mariage et du divorce. Mais il n'avait, de son illustre devancier, ni les allures de catéchiste ni les prétentions de réformateur. Tandis que les personnages d'Alexandre Dumas réclament verbeusement des modifications ou des additions aux lois qui régissent le mariage, c'est contre le principe même de ces lois qu'Irène de Fergan, l'héroïne des *Tenailles*, s'insurge et dresse sa protestation de femme libre. Cette révolte, comme celle de Nora dans la *Maison de Poupée*, n'a rien de sentimental, mais procède d'un accès d'individualisme. L'individualisme est une étape dans la pensée de M. Paul Hervieu. Il a vite fait de la franchir. Dans la *Loi de l'homme*, les droits et les intérêts respectifs des époux s'inclinent devant les enfants, l'intérêt des enfants, le droit au bonheur des enfants. L'individu est subordonné à la famille, en attendant qu'il soit subordonné à la race.

M. Paul Hervieu est sur la voie logique qui doit le conduire à cette *Course du flambeau*, dont je vais maintenant vous donner la trame.

Trois femmes vivent dans la paix d'une mutuelle tendresse : c'est Mme Fontenais, une grand'mère avisée qui a eu beaucoup de fortune et en possède maintenant beaucoup moins par la faute de son gendre dont les erreurs ou l'infortune l'ont mise en défiance contre toute tentation de prodigalités; c'est Mme Revel, Sabine Revel, fille de Mme Fontenais, veuve au cœur mélancolique, au visage délicat, dont l'âme et le corps sont demeurés jeunes en dépit des années et des tristesses; et c'est enfin Marie-Jeanne, la petite-fille de Mme Fontenais, la fille adorée de Sabine Revel, une enfant de 16 ans et la plus insignifiante, la plus quelconque, la plus gentiment quelconque des enfants de 16 ans. Ces trois femmes composent une famille idéale : Sabine Revel est la fille unique de Mme Fontenais, Marie-Jeanne est la fille unique de Sabine Revel. L'amour de ces deux mères est donc le plus absolu des amours maternels puisqu'il se concentre sur un seul objet.

Digitized by Google

Je pourrais m'en tenir à ce triptyque et ne vous point donner les noms ou les portraits des autres personnages du drame qui sont des types connus, connus de nous tous et depuis assez longtemps : un Américain — riche comme tous les Américains de théâtre —, Stangy, qui aime Sabine Revel et en est aimé; un jeune ingénieur, Didier Maravon, plein de foi et d'avenir, comme tous les ingénieurs de théâtre; et, pour clore la série, le père Maravon, ancien universitaire, qui tient l'emploi de raisonneur et traduit en métaphores la pensée de M. Paul Hervieu. Tous ces braves gens, à l'exception de Stangy, appartiennent à la petite bourgeoisie française. Leur existence est sans tumulte et sans faste. Il serait parfaitement superflu d'imaginer pour la *Course du flambeau* des décors inédits. Comme les pièces du répertoire classique, celle-ci ne perdrait rien à être représentée dans le dénuement d'un théâtre villageois. C'est le signe de la beauté dramatiqne de pouvoir affronter ainsi tous les décors et défier tous les ridicules. La mise en scène a d'autant plus d'importance que l'œuvre mise en scène on a moins. Au temps des chefs-d'œuvre, les décorateurs n'étaient pas les égaux des poètes et la Champmeslé laissait ignorer l'adresse de ses fournisseurs. Sachons gré à M. Paul Hervieu d'être rentré dans cette grande tradition et de n'avoir compté pour le succès de sa tragédie moderne sur le secours d'aucune magnificence artificielle. La *Course du flambeau* survivra à son époque parce qu'elle représente des passions humaines envisagées sous l'angle de l'éternité.

Sabine Revel, quand se lève le rideau, est sollicitée par son patient amoureux Stangy. Mais elle le repousse et le désespère, pour se garder et se consacrer tout entière à sa fille Marie-Jeanne. Ce n'est guère la peine, puisque Marie-Jeanne, aussitôt après le départ de Stangy, annonce à sa mère qu'elle veut épouser Didier Maravon. Sabine s'est sacrifiée, a sacrifié l'amour d'un homme à sa fille qui lui échappe. Sacrifice inutile! C'est le premier.

Deux ans se passent. Didier Maravon réussit moins dans les affaires que dans le mariage. Sa femme l'adore, mais ses créanciers le poursuivent. La faillite est imminente si M^me^ Fontenais ne prête pas à son petit-gendre 300,000 francs. M^me^ Fontenais, je vous l'ai dit, est une aïeule excellente, mais

Digitized by Google

expérimentée : elle refuse à Sabine Revel les 300,000 francs. La faillite est déclarée, encore peut-on sauver l'honneur et l'avenir en obtenant un concordat. Il faut 100,000 francs. Marie-Jeanne se désespère et Sabine Revel perd la tête à la vue de ce désespoir. Elle vole 100,000 francs de titres dans le coffre-fort de sa mère ; mais elle se trahit elle-même au moment de les négocier, et elle confesse avec plus de regrets que de remords l'histoire héroïque de cette tentative criminelle.

A la suite de ces événements, Marie-Jeanne est tombée malade : c'est une lente consomption qui dévore cet être frêle et sensible. Sabine Revel voit sa fille dépérir sous ses yeux et son amour maternel s'exalte en folie. Le médecin de la famille conseille une cure d'air sur la montagne. Oui, mais ce voyage en Suisse représente de lourdes dépenses ! Grand'mère Fontenais offre bien de payer ces dépenses, à la condition d'être du voyage, et la grand'mère est tenace. Il faut donc renoncer au voyage ou le faire avec elle. Or, j'ai omis de vous prévenir que Mme Fontenais est cardiaque ; l'air trop vif de la montagne peut lui être fatal. Sabine le sait ; elle se débat vainement pour éluder l'effroyable dilemme qui se pose ainsi : laisser mourir sa fille ou risquer la mort de sa mère. Mais elle aperçoit sur les joues de sa fille la paleur des agonisantes ; son parti est pris, son choix est fait. « Vous en serez, ma mère, » répond-t-elle à Mme Fontenais qui l'interroge une fois de plus sur ce voyage.

A la montagne, Marie-Jeanne retrouve la santé, Sabine Revel retrouve Stangy, Didier Maravon retrouve la chance. Stangy, qui s'est marié en désespoir d'amour, mais qui n'a pas oublié celle qui le désespéra, propose au jeune ingénieur malchanceux une situation en Amérique qui l'enrichira en peu de temps. Didier Maravon accepte bien entendu et Marie-Jeanne bat des mains. Elle aussi partira, elle suivra son mari au pays des millions fabuleux. Qu'importe à sa fringale de vie heureuse de laisser derrière elle, dans le désespoir de tant de sacrifices accomplis en vain, cette mère adorable dont elle fut la raison d'être ! Marie-Jeanne va son destin, tandis que Sabine Revel voit, comme un châtiment de son amour maternel, la prédiction lugubre du médecin se réaliser. Mme Fontenais meurt dans ses bras, foudroyée par une attaque, victime de la montagne. Pour sa fille, Sabine Revel a tué sa mère.

Digitized by Google

Et c'est tout le drame. Commencé dans l'amour, il finit dans la mort, comme une vraie vie. Entre ce commencement et cette fin, le drame se déroule avec la précision, avec la rigueur d'un théorème. Les héros du théâtre contemporain ont des passions ou des vices contradictoires; ils hésitent, ils se démentent, ils s'y prennent à deux fois avant d'agir. Rien de pareil dans la *Course du flambeau*. Pas un instant, Sabine Revel n'hésite ni ne se dément : sa passion maternelle agit en elle et pour elle, sans que son esprit ait aucune part dans les décisions de son cœur ou de son instinct.

Mais pourquoi m'attarderais-je à étudier le tempérament de Sabine Revel? Malgré l'importance de son rôle, elle n'est pas, selon moi, le personnage principal de la pièce, et la *Course du flambeau* n'est pas, quoi qu'il paraisse, un drame de la maternité passionnelle. Ah! certes, s'il en était ainsi et que M. Paul Hervieu eût prétendu seulement raconter la défaite d'un amour maternel, son œuvre serait belle à coup sûr, d'une espèce rare et d'une inspiration neuve, mais non point exceptionnelle et d'une large vérité humaine. Sans parler du *Roi Lear* et *Andromaque*, il y a parmi les créations de Balzac un certain père Goriot qui vaut bien, comme maniaque de la paternité, la Sabine Revel de Paul Hervieu. Le père Goriot, qui se ruine, s'avilit et meurt pour l'amour de ses filles, qui accepte les plus louches compromissions et se fait le complice de Rastignac pour arracher à ses drôlesses de filles une parole ou un sourire, le père Goriot dépasse en grandeur sauvage Sabine Revel, voleuse et meurtrière. Car l'amour de Sabine Revel pour sa Marie-Jeanne est, à tout prendre, égoïste et calculateur : elle se sacrifie à sa fille, elle lui sacrifie son vieil amoureux et sa vieille mère, mais dans la conviction que sa fille restera prisonnière de son dévouement. Quand Marie-Jeanne se libère pour courir avec son mari à l'aventure lointaine, Sabine Revel s'émeut et s'indigne de ce départ comme d'une trahison qui lui enlève sa récompense. Comparez, s'il vous plaît, les malédictions maternelles que vous entendrez tout à l'heure avec les propos que tient le père Goriot sur son grabat de mort. Il agonise et Rastignac veut aller chercher l'une de ses filles, M^me^ de Nucingen, pour la conduire au chevet du moribond; mais M^me^ de Nucingen doit aller au bal le même soir.

Digitized by Google

« Eugénie confia le père Goriot aux soins de Bianchon et partit pour aller porter à Mme de Nucingen les tristes nouvelles qui, dans son esprit encore imbu des devoirs de famille, devaient suspendre toute joie.

— Dites-lui qu'elle s'amuse tout de même ! cria le père Goriot, qui paraissait assoupi, mais qui se dressa sur son séant au moment où Rastignac sortit. »

« Dites-lui qu'elle s'amuse tout de même ! » N'est-ce pas là, si proche du néant, un cri sublime de renonciation, un cri d'amant ou de martyr, auprès duquel la tendre véhémence de Sabine Revel compterait pour peu de chose? Je ne dis pas cela pour diminuer l'œuvre de Paul Hervieu, mais pour en dégager la beauté véritable.

Or, je n'admire pas sans réserves le personnage de Sabine Revel. Il lui manque pour nous émouvoir à la façon d'Andromaque, d'être une mère selon la moyenne humanité. Les mères que nous connaissons et qui sont pareilles en tous pays, aiment leurs fils et leurs filles, mais non point jusqu'à l'abdication totale d'elles-mêmes, jusqu'à l'oubli complet de leurs devoirs, jusqu'au déshonneur et jusqu'au parricide. Ah ! j'entends bien, Sabine Revel est une femme du XXe siècle : amoureuse au lieu d'être mère, elle eût été quelqu'une de ces démoniaques dont M. Henry Bernstein a célébré les diverses névroses. Mais Sabine Revel est en outre une mère française ou tout au moins de race latine. Sa conduite eût été inintelligible aux hommes du passé, comme elle le serait aujourd'hui aux hommes d'une autre race. Dans le monde antique et dans la société féodale qui subordonnaient toutes choses et toutes gens au pouvoir du chef de famille, l'héroïsme d'une Sabine Revel eût semblé plus invraisemblable, plus monstrueux qu'héroïque. Et je ne conçois pas davantage le drame de M. Paul Hervieu transposé dans une famille anglo-saxonne où les enfants sont émancipés, jetés à la vie dès leur adolescence, où les parents craignent, en exagérant leur tendresse, d'outrepasser leurs droits. Sabine Revel est donc, à n'en pas douter, un être d'exception et par cela même, ses angoisses, ses douleurs, ses fautes nous demeureraient indifférentes, si la pauvre femme n'était, après tant d'autres mères, je puis dire : après toutes les mères, la victime d'une implacable fatalité. Oui, c'est une fatalité qui pousse Marie-Jeanne

Digitized by Google

loin de sa mère, dans l'inconnu du mariage, vers les espoirs et les risques de la vie libre. C'est une fatalité qui veut que Marie-Jeanne soit inconsciente, ingrate et cruelle, qu'elle préfère tout de suite son mari à sa mère, son bonheur à ses devoirs, son avenir à sa famille. Et de cette fatalité, M. Paul Hervieu donne, en son œuvre même, une merveilleuse image.

C'est le père Maravon qui parle.

« Vous n'avez, sans doute, jamais entendu parler des « lampadophories »? Voici ce que c'était : pour cette solennité, des citoyens s'espaçaient, formant une sorte de chaîne, dans Athènes. Le premier allumait un flambeau à l'autel, courait le transmettre à un second, qui le transmettait à un troisième, et ainsi, de main en main. Chaque concurrent courait, sans un regard en arrière, n'ayant pour but que de préserver la flamme qu'il allait pourtant remettre aussitôt à un autre. Et alors dessaisi, arrêté, ne voyant plus qu'au loin la fuite de l'étoilement sacré, il l'escortait, du moins, par les yeux, de toute son anxiété impuissante, de tous ses vœux superflus. On a reconnu dans cette *Course du flambeau* l'image même des générations de la vie; ce n'est pas moi, ce sont mes très anciens amis Platon et le bon poète Lucrèce. »

Considérez maintenant, à la faveur de cette parabole philosophique, les personnages de la *Course du flambeau*. Tous vous apparaîtront transfigurés et comme auréolés de symbole. Le rôle de chacun s'amplifiera et se précisera, et vous reconnaîtrez que l'héroïne du drame est non point Sabine Revel, mais Marie-Jeanne, parce qu'elle porte en ses frivoles mains le flambeau de la vie, parce que cette petite fille représente l'éternelle ingratitude que la nature a mise au cœur des générations.

Cette ingratitude de tous les enfants envers tous les parents, de chaque génération envers sa devancière, voilà bien l'inique et douloureuse loi que M. Paul Hervieu déduit de la simple histoire d'une famille bourgeoise. Ce n'est point là une découverte qu'il fait, mais une très ancienne vérité qu'il renouvelle. Depuis qu'il y a des mères pour souffrir et des enfants pour motiver cette souffrance, les mères ont pris coutume de proclamer que c'est leur sort d'aimer sans être aimées d'égal amour. Montaigne, qui a pressenti presque toute la sagesse des hommes futurs, a traduit cette opinion des pauvres bonnes femmes en quelques lignes de ses *Essais* :

Digitized by Google

« S'il y a quelque loy vraiment naturelle, écrit-il, c'est-à-dire quelque instinct qui se veoye universellement et perpétuellement empreint aux bêtes et en nous, je puis dire, à mon avis, qu'après le soing que chasque animal a de sa conservation et de fuyr ce qui nuit, l'affection que l'engendrant porte à son engeance tient le second lieu en ce rang. Et parce que nature semble nous l'avoir recommandée, regardant à estendre et à faire aller avant les pièces successives de cette sienne machine, ce n'est pas merveille, si, à reculons, des enfants aux pères, elle n'est pas si grande... »

Mais pourquoi donc en est-il ainsi? Quel est cet autre mystère de la génération? Comment expliquer que l'amour aille si péniblement *à reculons, des enfants aux pères*, pour parler comme Montaigne, alors qu'il va de soi-même en avant et d'un mouvement impérieux, des pères aux enfants? M. Paul Hervieu ne nous dit pas le mot de l'énigme, il ne nous livre pas sa conception du monde. A l'instar du grand tragique grec, il se contente de décrire quelqu'une des manifestations du destin, laissant à la foule en rumeur de pensées le soin de donner un nom á ce destin.

Quand vous aurez entendu tout à l'heure la *Course du flambeau*, il vous appartiendra donc d'ajouter à la conclusion du drame, la conclusion d'un dogme ou d'un système philosophique. La *Course du flambeau* ne laisse pas l'esprit satisfait; elle le trouble, elle l'inquiète, elle le contraint à la méditation. C'est le seul reproche qu'on puisse lui adresser, mais c'est aussi le plus grand éloge qu'on en puisse faire.

Que si, par aventure, l'un d'entre vous, au sortir du spectacle, veut alimenter sa méditation forcée de quelque lecture, qu'il lise de préférence (pardonnez-moi le conseil !) un petit traité que Schopenhauer, ce grand malotru de Schopenhauer, a consacré à la métaphysique de l'amour. Il y trouvera un commentaire de la pièce de Paul Hervieu singulièrement vif et approprié.

Cette fatalité qui pèse sur les personnages de la *Course du flambeau*, ce destin qui vole aux mères l'amour de leurs fils et de leurs filles, Schopenhauer le nomme le génie de l'espèce. C'est le génie de l'espèce, selon lui, qui domine, opprime et entraîne les volontés individuelles, c'est à ses ordres, sournoisement exprimés, que tout être obéit quand il fait son

Digitized by Google

choix d'amour et nul n'aime, ne désire, ne lutte qu'à la seule fin de perpétuer l'espèce humaine par au delà de sa propre existence. Le cœur est l'esclave de l'instinct, l'instinct est le porte-parole de la nature; or l'amour filial est inutile à l'accomplissement des desseins de la nature.

Pour qui adopte un tel système, tout devient aisé à comprendre dans la *Course du flambeau*. Marie-Jeanne se détourne de sa mère, parce qu'elle doit être mère à son tour. Son ingratitude est, en quelque manière, sacrée, puisqu'elle est conforme aux volontés secrètes de l'univers.

Je vous soumets l'explication sans vous prier de lui faire accueil. Je vous la soumets, parce que je soupçonne M. Paul Hervieu d'avoir subi l'influence de Schopenhauer. Il n'est pas le seul en notre temps. M. Brunetière lui-même, dans le moment où il se voulait catholique orthodoxe, accommodait ou essayait d'accommoder avec son orthodoxie le pessimisme de Schopenhauer et ses doctrines sur l'amour.

Mais je m'arrête pour ne pas être induit en dissertations pédantes. Je me suis déjà laissé entraîner par mon sujet, hors des limites de la traditionnelle conférence. J'ai méconnu toutes les règles du genre, j'ai oublié les recommandations de mes amis : « Soyez gai, apportez-nous des anecdotes. Il n'y a pas de bonne conférence sans anecdotes, bonnes ou mauvaises. »

Et je vais m'en aller sans avoir rien raconté d'amusant ou d'anecdotique. C'est qu'aussi bien M. Paul Hervieu n'a jamais pris souci d'égayer ses contemporains par ses livres ou ses actes. Il a eu l'insigne fortune d'arriver à la gloire sans passer par le scandale. Il n'est, à aucun moment, descendu dans la rue ou dans la presse. Quand tous ses confrères, entraînés par la passion unanime, désertaient leur tour d'ivoire pour batailler ou bavarder, quand l'affaire Dreyfus transformait en paladins et en justiciers les plus doux de nos poètes et les plus sceptiques de nos écrivains, lui, lui seul, restait à l'écart comme s'il n'avait pas eu de goût pour le droit en péril. On prétend qu'il répondait aux solliciteurs qui le pressaient de prendre parti : « J'ai assez à faire pour bien administrer mon nom. »

Ce nom, il l'a, en effet, bien administré. L'avenir pourra admirer librement l'œuvre de M. Paul Hervieu, sans être importuné ou gêné dans son admiration par les tares de

Digitized by Google

l'homme privé. M. Paul Hervieu n'a pas d'histoire parce qu'il n'a pas eu « *d'histoires* ».

Ceci est un titre à notre sympathie, mais accroît encore mon embarras, puisque je suis condamné à l'anecdote.

Que faire ? Je vais prendre un subterfuge.

Je vais procéder comme procèdent les journalistes à court de médisances, en mal de plaisanteries. Je vais faire un emprunt à Chamfort. Chamfort est le père de presque toutes les anecdotes françaises; mais la recherche de la paternité est sagement interdite en France et nous pouvons ignorer tout ce que l'esprit de nos spirituels contemporains doit à la générosité de cet aïeul.

Donc j'emprunterai à Chamfort une anecdote qui se rapporte précisément au sujet de la *Course du flambeau*.

La voici :

« Un paysan partagea le peu de bien qu'il avait entre ses quatre fils et alla vivre, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. On lui dit, à son retour d'un de ses voyages chez ses enfants : — Eh bien ! comment vous ont-ils traité ? — Ils m'ont traité, dit-il, comme leur enfant. »

Je n'ajouterai rien à cette historiette si délicieusement suggestive, si ce n'est un mot personnel pour vous saluer et pour vous remercier.

ANATOLE DE MONZIE

Digitized by Google

UN CRITIQUE D'AUJOURD'HUI

On vous l'aura confié comme à moi : nous n'avons plus de grand critique. J'en sais qui s'en inquiètent, qui s'en plaignent, qui s'en lamentent. Il était si commode de prendre aux pages de telle revue fameuse le jugement tout fait sur le livre d'hier, le jugement-type, élégant, de bon goût et bien porté! Ce temps n'est plus. Nous n'avons plus de grand critique, vous dis-je!... Il y a bien M. Émile Faguet... Oui, mais la plasticité même de cet étonnant esprit, son universelle curiosité, sa souplesse singulière de compréhension, tout cela déroute un peu une clientèle habituée à retrouver toujours sous les avis motivés de son juge de prédilection, les fermes arêtes de quelques idées directrices, grandes ou grosses, mais si solides! Puis les oracles ont accoutumé d'être plus chiches de paroles... En vérité, nous n'avons plus de maître-critique, et c'est bien triste!

A ces doléances, je compatis poliment, comme il convient. Encore ne suis-je pas assez impérialiste en littérature pour déplorer sans fin qu'on se soit partagé le domaine d'Alexandre... je veux dire : de Brunetière. Puis est-il bien vrai que la critique française croupisse dans un détestable marasme?

A qui le croirait, je conseillerais de lire le volume que vient de nous donner Lucien Maury (1). Ce nom n'est pas inconnu des lecteurs de la *Revue Bleue*, et ils se souviennent l'avoir trouvé au bas de plus d'une page fine, spirituelle et bien vivante d'allure. Mais à ces articles épars manquait jusqu'ici l'épreuve du livre. Épreuve redoutable! D'aucuns y faillirent, dont la verve, dégustée à faibles doses, avait d'abord séduit. Il me paraît que Lucien Maury en sort à son avantage. Que de caractéristiques ingénieuses et justes, depuis ce beau portrait d'Albert Vandal, qui ouvre le volume, jusqu'aux pages finales, où se détachent, en silhouettes précises, Gréard et Ch.-V. Langlois, ces maîtres de Sorbonne! Voici encore des

(1) Lucien Maury, *Figures littéraires*. Paris, Perrin, 1911.

Digitized by Google

avis, d'une intelligence avertie et d'un goût très sûr, sur Romain Rolland, sur Louis Bertrand, sur Maurice Maindron, sur M. de Vogüé... J'en passe, et pourtant je veux citer encore certaine analyse délicate de l'admirable roman d'André Gide : *La Porte étroite*. Et c'est partout la même langue, d'une limpide clarté et d'une simplicité sans effort, mais non sans grâce. A peine quelques taches, bien rares. Par exemple, je n'aime pas follement les « frissons inédits »...

Portraits... silhouettes... On m'entend, et chacun sait déjà quel genre Lucien Maury cultive avec élégance : celui qui considère la critique comme une « histoire naturelle des esprits ». Genre bien français et dont on aurait tort de renier la tradition. Lucien Maury ne peut admettre que l'étude des ouvrages littéraires ne soit point une branche de la psychologie. Il le professe avec conviction : « Nulle érudition ne suppléera jamais aux lacunes de l'enquête psychologique. » De l'homme à l'œuvre, de l'œuvre à l'homme, sa perspicacité découvre des liens multiples et discerne des rapports nécessaires. Encore sa foi n'est-elle pas aveugle, et en vient-il à se demander : « Où est la vérité en psychologie ? » Et s'il se le demande!... N'allons point croire pour cela qu'il adopte simplement l'attitude désinvolte d'une sorte de nihilisme dilettante. Non, nous sommes loin, avec lui, des causeries d'un atticisme souriant où l'Anatole France de jadis se racontait délicieusement à propos des livres. Pas de traces non plus de tendances dogmatiques. Sans doute Lucien Maury a des attentions pleines de sympathie pour la critique universitaire, l'ancienne, celle qu'illustrèrent d'excellents maîtres de rhétorique. Il le déclare : « Elle est savoureuse, étant riche de l'expérience des siècles, péremptoire et d'aventure revêche, mais si claire, si éloquemment limpide, si avertie de nos goûts français; elle manie la férule sans embarras ni indulgence; elle possède l'autorité; elle est l'autorité. » Mais quelque révérence qu'il lui marque, on sent trop que cette critique-là n'est pas la sienne, et que ses goûts personnels se trouveraient à l'étroit dans ses normes un peu rigides.

Ni dogmatisme donc, ni impressionisme. L'auteur des *Figures littéraires* ne se laisse ranger dans nulle de ces catégories bien tranchées. C'est la preuve que son traditionnalisme assuré reste féru d'indépendance, et aussi qu'il apporte autre chose que ses devanciers, quelque chose de plus neuf peut-être,

Digitized by Google

de plus actuel à coup sûr. Tâchons de définir ce *quid aliud*.

On se souvient sans doute des pages au moins curieuses où Jules Lemaître dit autrefois leur fait aux « littératures du Nord ». Elles firent grand bruit en leur temps et suscitèrent un mémorable débat... Le poète a raison :

Chacun a vu le mur qui borne son esprit.

On vit ce jour-là, celui qui limitait l'horizon intellectuel du souple analyste des *Contemporains*. Et ce mur-là c'était une muraille de Chine, celle qui séparait, hier encore, Paris et la France du reste du monde pensant. On y a depuis ouvert quelques brèches, et il est caractéristique que Lucien Maury ne rappelle cette querelle déjà lointaine que pour louer M. de Vogüé d'avoir protesté de toutes ses forces contre ce manifeste du protectionnisme littéraire. Lui-même donne un notable exemple de cet effort de compréhension qui répugne encore trop à certaines paresses intellectuelles. Non qu'il disserte à son tour sur « les littératures du Nord ». Il sait bien que ce terme imprécis n'enclôt guère de réalité, et qu'il atteste tout au plus le vague des idées de celui qui l'emploie. Mais il grave d'un trait sûr un médaillon fidèle de Bjoernson, il loue congrûment Levertin, il nous présente Georges Moore, il étudie Édith Warton, Chesterton, Walt Whitman. Et Larreta et Blasco Ibañez lui fournissent l'occasion de prouver que sa curiosité ne s'arrête pas aux Pyrénées.

Ce serait peu de chose encore que cette extension du champ de vision, si elle ne s'accompagnait d'un élargissement de la faculté critique. A quoi bon s'inquiéter des œuvres étrangères, si c'est pour leur appliquer, sans discernement, des mesures qui n'ont pas été faites pour elles? Entendons-nous bien! Lucien Maury n'entend point se départir des attitudes propres à l'esprit français, celles qui ont fait son efficace et sa force. C'est pourquoi il se refuse à consacrer sans examen toutes les gloires étrangères, et il revendique vivement une parfaite indépendance critique : « Ne sommes-nous point maîtres chez nous? maîtres de nos jugements et de nos goûts et de nos engouements, et — pourquoi pas? — de nos caprices? » Assurément! Mais de cette liberté, il prétend faire le meilleur usage, le plus avisé et le plus large. Et ce souci l'engage à de louables précautions. Il se défiera, par exemple, de « notre goût de l'homogène et du simple », de « notre prédilection

Digitized by Google

pour tout ce qui, hommes et idées, se laisse aisément ranger dans nos classifications ». Et cette prudence est sage. Mais n'affecte-t-elle que son esthétique? A certains indices il me paraît qu'elle pénètre plus profondément sa pensée et éclaire sa compréhension dans d'autres domaines encore. Si, par exemple, *Colette Baudoche* le laisse un peu perplexe, ne serait-ce point qu'à son propos des sentiments, d'ailleurs fort respectables, se trouvent contrariés par une clairvoyance, dont peut-être quelque chose lui vient du contact avec des esprits « qui ne sont pas de chez nous »?

...« Il savait que toutes les excitations à la vie intellectuelle sont fécondes, d'où qu'elles viennent; il s'efforçait de n'en négliger aucune. » Ces paroles par quoi le critique caractérise la souple réceptivité d'un Lovertin, nous pouvons, je pense, les lui appliquer à notre tour. C'est un bel éloge, et pourtant insuffisant. Car l'essentiel, c'est qu'une curiosité si largement ouverte, ne s'égare point dans des voies de traverse et qu'elle aille sûrement à son objet. Or une préoccupation constante se marque chez Lucien Maury : celle d'approcher le plus près possible de cette vérité, qui, même relative, vaut d'être poursuivie pour elle-même. Le souci de la méthode ne l'abandonne point. Il la veut rigoureuse et certaine, et, par endroits, il en définit les exigences avec une lucidité catégorique. De qui veut juger les ouvrages littéraires, il réclame avant tout l'effort d'une intelligente objectivité : « Il est loisible au critique d'avoir un *credo*; remplira-t-il sa fonction s'il juge la prodigieuse diversité des esprits et des œuvres du seul point de vue de sa croyance et de sa thèse? » Qui ne reconnaît l'attitude caractéristique de l'esprit scientifique? Lucien Maury ne s'en départ point dans le détail de ses investigations critiques. Ni plus ni moins qu'un historien défiant et conscient des difficultés de l'heuristique, il professe un salutaire dédain des « indications que rien ne permet de contrôler ». Et c'est encore la même conception de sa tâche qu'il résume en cette phrase, assurée et tranchante comme un axiome : « On ne saurait pénétrer une œuvre ou un fragment d'œuvre, ni en rendre témoignage avec précision, si l'on néglige une seule des activités auxquelles s'appliqua l'auteur. »

Nous voilà proprement aux antipodes de l'impressionnisme... Mais faut-il insister? On le voit : d'une part, Lucien Maury dénonce « les périls de l'érudition, des vices, la redou-

Digitized by Google

table myopie de certaine critique »; et d'autre part, la méthode même de l'érudition s'impose à lui dans ses principes essentiels, elle lui communique ses défiances, elle règle les recherches de sa curiosité avisée... Singulière réaction! Et ne signifierait-elle pas que l'heure serait venue d'une pénétration mutuelle de la critique et de l'érudition littéraire?

Rien de plus souhaitable, en tout cas, que cette manière d'osmose. Il a pu être utile pour un temps à l'histoire littéraire de s'isoler quelque peu du mouvement général de la critique. Elle avait à revendiquer sa place comme discipline distincte, à déterminer ses tâches et à préciser ses méthodes, à se défendre surtout de l'amplification vague et de la rhétorique vide de sens, plantes parasites dont les pousses folles encombraient son domaine. Elle devait s'opposer pour s'affirmer. Mais aujourd'hui qu'elle a conquis — en fait tout au moins — le rang qui lui revient, c'est peut-être le moment pour elle de reprendre contact avec la simple critique. Elle ne risque point, d'ailleurs, de se confondre avec celle-ci : trop de choses les séparent. Avant tout, il y a entre elles cette différence capitale que l'une tourne son attention vers les productions présentes, tandis que l'autre s'applique à l'étude du passé littéraire et reste, par là, plus étroitement soumise aux règles de la méthode historique. Par contre, pareil rapprochement ne semble pas devoir être sans avantage pour l'histoire littéraire elle-même. J'imagine qu'elle y perdrait quelque chose d'une raideur parfois un peu scolastique, qu'elle y gagnerait en souplesse, en chaleur et en vie. Puis elle en apprendrait aussi à ne point trop faire fi des ressources nullement négligeables de l'analyse psychologique.

Quel profit singulier la critique elle-même peut retirer à son tour d'un sage commerce avec l'érudition, un livre comme celui qui nous occupe l'indique assez clairement. Par l'intelligence, la pénétration et l'agrément de ses aperçus, il méritait certes déjà d'être signalé ici. Mais s'il m'a retenu un peu longuement c'est surtout, je l'avoue, parce qu'il me paraît marquer une étape vers cette orientation nouvelle de la critique... Et il n'est pas indifférent que ce mouvement se dessine à l'heure même où l'on fait à grand fracas un tendancieux procès aux méthodes érudites. C'est une réponse qui en vaut une autre. GUSTAVE CHARLIER.

Digitized by Google

MA FEMME

NOUVELLE

I

Ma femme était une grande et belle femme, très svelte.

Elle avait, jusqu'à l'époque de notre mariage, porté le costume petit-russien, habité à la campagne une vieille maison en bois qu'entourait une vaste cerisaie, chanté de jolies et tristes chansons du pays, et noué ses cheveux de rubans écarlates et jaunes les plus vulgaires.

Derrière sa demeure qu'elle partageait avec son frère et la famille de ce dernier, un chemin de fer courait sur un remblai fort élevé dont le pied nourrissait des chardons, et dont le flanc uni était couvert d'un sable fin, pareil, quand il y avait de la lune, à de la craie bleuâtre.

Ce frère, grand, chauve, le ventre pendant, toujours habillé de toile jaune, toujours en transpiration sous les aisselles, ne m'aimait guère; et je n'allais jamais à leur maison.

Elle venait au rendez-vous par la cerisaie et en traversant le remblai : c'était dans un bosquet de bouleaux minces et blancs. On remarquait de loin sa taille élancée et flexible; et sa tendre silhouette se dessinait sur l'horizon profond couvert d'étoiles dorées, bleues, rouges, et tout baigné par la clarté froide et égale de la lune. En deçà du remblai, c'était l'ombre noire, épaisse, angoissante, parmi laquelle les minces troncs des bouleaux immobiles semblaient faire le guet, et où se dressait une grande herbe humide.

Je l'attendais donc dans ce petit bois. J'en étais exalté et torturé. Et dès que son profil se détachait au-dessus de moi, sur la ligne du talus, vite, je grimpais à sa rencontre, le pied glissant dans l'herbe mouillée; je lui tendais la main; et tous deux nous tombions plutôt que nous ne descendions; l'air chassé fortement agitait nos cheveux,

Digitized by Google

bruissait à nos oreilles; nous entrions dans la dense obscurité du bois, avec de l'herbe jusqu'aux genoux, et serrés l'un contre l'autre dans une sorte de malaise...

Nous ne parlions presque pas. D'ailleurs, nous ne désirions même pas nous parler. Il faisait doux. Il y avait un arome étrange, qui faisait tourner nos têtes; et tout disparaissait, sauf la brûlure inquiète de notre désir. A travers l'étoffe ténue et comme sèche, je sentais frissonner, et s'alanguir, et jouir ce corps jeune, élastique et robuste.

Un sein rond, tour à tour, s'offrait et se retirait sous mes doigts. Très près de ma figure, je distinguais dans une pénombre les yeux à demi fermés qui retenaient leur expression, une faible et mystérieuse lueur sous les paupières. Et les graminées imprégnaient de leur rosée sa nudité, qui mettait dans l'air froid une étrange tiédeur...

Les battements solennels de nos cœurs semblaient remplir le bosquet. Il nous paraissait que nous deux seulement existions sur ce vaste univers, et que personne ne pouvait venir nous déranger parmi ces bouleaux pressés, ces masses d'ombre, ces herbes ruisselantes et ce vertige des parfums... Quelque part, en dehors de nous, le temps coulait, et tout vibrait d'un unique désir : vivre, — désir de feu, indéfinissable beauté, hardiesse et puissance...

Puis, une transparence frottait le ciel; l'obscurité, sous les bouleaux, pâlissait; et l'astre silencieux émergeait derrière le remblai : son énigmatique lumière touchait, çà et là, les ténèbres, tachait par places les bouleaux minces, et agrandissait leurs ombres enlacées sur l'herbe humide...

Un long train noir passait sur le talus charbonneux, offusquant brusquement la lune, le petit bois, la digue du chemin de fer, les étoiles, sous les anneaux déchiquetés de sa fumée. Il disparaissait bientôt avec tout son bruit; et, doucement, son panache s'évanouissait...

Flageolant sur mes jambes, j'aidais mon amie, un peu avant l'aube, à franchir le remblai. Elle le gravissait seule; et moi, resté en bas, je la regardais, et je sentais près de mon visage le frou-frou et l'odeur de ses jupes froissées. Elle souriait honteusement et triomphalement; nous continuions de nous parler à voix basse; elle s'éloignait; elle était environnée par les lueurs de la lune déclinante et de l'aube encore pâle, et fort longtemps il me semblait que sa voix chuchotait toujours, et que flottait la volupté de son odeur.

Je restais ainsi, les yeux fixes indéfiniment; puis je m'emparais

Digitized by Google

moi-même du chemin, que je longeais à grandes enjambées solides, la respiration profonde, et un libre sourire devant l'aurore.

Tout en moi chantait, se tendait vers je ne sais quel but, avec une âpre force. J'avais envie de lever les bras, de crier, de heurter ma poitrine contre terre. N'était-il pas vraiment ridicule de devoir céder la place aux trains, avec leurs gros yeux morts et leur fracas sifflant !

L'aurore surgissait en moi comme une vague qui étreint tout un horizon. Et c'était un sentiment d'attendrissement, de robustesse et de gratitude.

II

Je travaillais à cette époque à un grand tableau ; et j'aimais ce tableau. Mais je n'en parlais jamais avec elle, non plus que de ma vie en général.

Il y avait certes dans ma vie beaucoup de gaieté et de tristesse, de peine et de douceur, mais surtout les petits soins mesquins, toute la banalité du boire et du manger, du sommeil et du costume. Je travaillais. J'avais des amis avec qui je me sentais l'esprit dispos et dégagé, tout cela fort ordinaire et naturel. Tandis qu'elle ! Elle était si belle ; elle était si énigmatique ; elle était si troublante ; elle ne ressemblait à rien d'autre ; elle devait me donner ce que je ne pouvais trouver ailleurs.

Et ainsi, dans ma vie, comme la nuit et le jour, deux mondes existaient, qui, sans doute, composaient une vie complète, mais qui ne se fondaient pas en un tout...

III

Nous nous sommes mariés dans une petite église de campagne terne, avec les témoins indispensables.

Je n'avais point songé au mariage, et elle n'y avait montré aucune insistance. Mais d'autres personnes s'en étaient préoccupées, et nous ne nous y étions pas opposés : cela devait être. Il n'y eut que la veille du mariage où j'éprouvai de la frayeur et de l'étouffement.

L'église était noire. Un vide sonore. Le pope et le sacristain lisaient et chantaient quelque chose qui m'était incompréhensible. J'étais tout ensemble ému de curiosité et légèrement penaud de cette constatation bizarre : que cela était accompli, et sérieusement, et

Digitized by Google

solennellement, et décrétait à jamais le changement de mon existence. Dès que cette persuasion commença à entrer en moi, je ne réprimai pas un sourire; j'eus peur aussitôt que ce sourire eût offensé tout le monde.

Belle comme toujours, svelte, tendre, ma femme était à côté de moi. Son habituel costume, simple et bigarré, avait été remplacé par une longue robe grise et lourde. Elle me paraissait si belle! si mystérieusement proche! Pourtant, il y avait en moi quelque chose d'inexplicable et d'hostile. Et lorsque nous nous embrassâmes devant l'assistance, je n'ai senti que de la gêne, et c'est avec une curiosité froide que j'ai noté la mollesse et le feu de ses lèvres.

Sur quoi nous sommes partis tous à pied par des rues tapageuses et stupides. Son frère, auquel j'avais été contraint de donner l'accolade au moment des félicitations, nous offrit de prendre le thé dans un restaurant. On accepta, sans grand plaisir, comme s'il ne manquait plus à accomplir que ce point du programme. Ma femme et moi, nous donnant le bras, marchions en tête, dans un mélange de pudeur et de joie d'aller ainsi devant tout le monde, serrés l'un contre l'autre. J'ai bien senti, durant la promenade, le corps tiède, pétrissable, voluptueux, qui brûlait au travers de l'étoffe tendue, et pourtant je n'arrivais pas à me concentrer, tandis que je me répétais incessamment :

... Mais c'est ainsi : elle est ma femme, ma femme, ma femme...

J'essayais de moduler ce mot de toutes les manières, cherchant le ton par où il résonnerait comme un grand symbole mystérieux. Hélas! le mot sonnait comme tous les mots, léger et sans poids.

Au restaurant, nous prîmes un cabinet particulier. On but un thé mauvais, et on mangea quelques gâteaux. On n'y avait aucun sujet de discourir, et nous nous étonnions que rien de particulier ne se passât autour de nous, alors que venait de surgir dans notre vie ce qui n'y avait jamais existé.

Nous nous sommes ensuite installés dans un wagon presque vide de train de campagne; et, dans le tintamarre des roues, nous avons discuté sur la valeur d'un proverbe qui me paraissait inepte, à moi, mais fort spirituel à son frère et à un étudiant qui avait été notre témoin.

Ma femme écoutait et se taisait. Ses yeux étincelaient dans la demi-clarté. L'étudiant et moi, à ne m'y pas tromper, nous ne discutions pas de ce qui nous intéressait; nous rivalisions simplement d'esprit devant elle; et je voyais nettement qu'elle le pensait, et que cela lui

Digitized by Google

faisait plaisir. J'en eus honte, et j'estimai anormal qu'elle pût nous traiter sur le même pied. Alors elle se leva, et alla sur la plate-forme. J'aurais voulu l'y suivre. Je me retins de le faire. Pourquoi? Je n'en sais rien. Peut-être parce que tout le monde attendait que je le fisse, et parce que mon devoir me commandait de le faire.

A la maison, on voulut reprendre du thé; mais un deuxième étudiant, bon garçon, gai et simple, se procura de l'eau-de-vie. Je buvais peu à cette époque, et je n'aimais guère boire. Je fus néanmoins heureux d'avoir de l'eau-de-vie. J'ai ri, j'ai bu, et j'ai mangé un hareng d'un goût détestable...

J'étais, au surplus, tout embarrassé d'avoir à entretenir ma femme. Elle s'était assise loin de nous. Je la considérais de temps à autre furtivement, et je restais ébahi qu'elle pût se garder si calme, si maîtresse d'elle-même, dévisager tout le monde en ma présence, sans la moindre honte de ce qui s'était passé dans le bosquet. Il me semblait que le premier étudiant m'abominait à cause de ma femme, et j'étais mal à l'aise, comme parmi des ennemis qu'il faut craindre et haïr.

L'étudiant en vint à parler d'escrime. Je lui dis que je ne tirais pas mal. L'autre étudiant nous apporta en riant deux petits sabres de fer, deux sabres d'enfant, et il nous proposa de faire un assaut :

« Allez! coupez-vous le nez! »

Nous nous mîmes entre canapé et table, dans un endroit étroit et mal commode. On croisa les sabres qui sonnèrent mollement, et pourtant d'inquiétante sorte. Ma femme se leva pour nous céder la place, et je crus percevoir dans ses yeux une nouvelle curiosité sensuelle. J'éprouvai une rage subite, invincible, pour l'étudiant et son délicat visage. Je compris qu'il m'exécrait de même et me craignait. Au reste, tout le monde dut le comprendre; car la femme du frère se leva, et nous retira les armes :

« Vous êtes capables de vous éborgner », dit-elle; et elle jeta le paquet derrière l'armoire.

Le frère ricanait tout bas; l'étudiant se taisait; et ma femme montrait une expression satisfaite.

La nuit, ma femme alla dans sa chambre, tandis que les deux étudiants et moi, nous nous couchâmes dans la pièce, sur le sol...

Je me repris alors, dans les ténèbres, à me demander pourquoi ma femme ne montrait aucune honte de ce qui était arrivé dans le petit bois. Etait-ce donc un secret? Ou la chose n'avait en soi rien de honteux, et elle était bonne; ou bien ma femme était une effrontée, une débauchée, une impudique! Et si de telles choses furent bonnes,

Digitized by Google

pourquoi tout le monde s'en cache-t-il, et pourquoi nous sommes-nous mariés? Et si ce fut action blâmable, alors, créature sans vergogne, pourquoi l'ai-je épousée? Pourquoi aussi n'irait-elle pas, en se cachant de moi, comme elle le faisait des autres, se donner à d'autres comme elle s'est donnée à moi?...

Tant qu'elle n'était pas encore ma femme, que nous demeurions libres de nos corps, j'admirais l'indépendance et le courage avec lesquels elle se donnait à moi, sacrifiant tout au nom de la vie et de l'amour. Et je n'avais jamais imaginé qu'il lui serait sans doute aussi intéressant, d'une angoisse aussi délicieuse, d'en agir de même avec quiconque à ma place. Cela ne m'avait pas sollicité alors, comme ne me sollicite pas le libre vol d'un oiseau que j'admire. Mais à présent qu'elle était devenue ma femme, qu'elle était entrée dans ma vie, qu'elle l'avait prise, et qu'elle m'avait donné la sienne, cette supposition m'apparaissait terrible; car c'eût été stupide, cela aurait tout froissé, détruit le sens de ce que nous avions fait, et de ce que nous nous étions efforcés de croire démesurément important.

Je me suis imposé de ne pas dormir de toute la nuit. J'avais chaud. Je souffrais avidement de croire que, moi à peine endormi, l'étudiant se glisserait chez « ma femme ». C'était une obsession, là, dans le front et dans la poitrine, que ma femme veillait derrière sa porte fermée, et qu'elle attendait quelque chose parmi le silence de l'infamie. Ma tête baignait, semblait-il, dans une boue; et je reconnaissais qu'un tel sentiment grimaçant, plat, mesquin, n'était pas de ma nature, et qu'il me venait du dehors comme un cauchemar, comme une vapeur, qu'il m'étouffait, qu'il m'étranglait, qu'il m'annihilait.

« Ce n'est pas possible! Ce n'est pas comme cela! pas comme cela!! » me soufflais-je en essayant de me persuader; et je ne savais pas pourquoi « ce n'était pas possible »...

IV

J'eus de la peine à reconnaître que je n'étais plus seul, que chacune de mes paroles, chacun de mes actes, trouvait un terrible écho dans un autre être, qui voyait, qui sentait, qui pensait tout à fait autre chose et autrement que moi.

Et dès le premier jour disparurent cette beauté, ce mystère, cette force, que nous procurait la volupté de la nuit.

Digitized by Google

Mille détails, secs et cruels, jaillirent en un cortège ridicule, et rendirent toutes choses affreusement banales. Pour la première fois de ma vie, j'avais honte de tout ce qui était mon « moi », honte de ma pauvreté, honte de l'intérêt que je portais aux mesquineries de la vie, honte de toutes les fonctions humaines. J'étais guindé de m'habiller devant ma femme. Mon linge frippé, un vomissement accidentel, mon veston graisseux et déchiré, ce peu de place que j'occupais dans le monde, que c'était menu ! et comme cela anéantissait jusqu'à la moindre trace cette belle et vaillante image créée à ses yeux par la nuit, par le bosquet, par le clair de lune, et par la bravoure de ma passion !

Et ma femme se laissa aller très vite, devint lourde, commune. En trois jours, elle avait atteint ce degré de banalité compréhensible que l'on découvre en chaque femme des maisons et des rues. Même plus. Le matin, dépeignée, pas encore débarbouillée, elle se révélait moins belle. Elle endossait une matinée en tussor qui portait des taches de sueur comme le veston de son frère. Elle mangeait beaucoup et mal, quoique avec correction, s'irritait fréquemment et avait l'ennui facile.

Je fus obligé de faire ce dont je n'avais pas l'habitude, un tas de choses bébêtes et sérieuses, nullement selon mon goût, mais selon les exigences de deux personnes complètement dissemblables. Cela ne devint possible que par un grand renoncement à moi-même, chaque jour accru, et qui restreignait chaque jour ce que j'aurais voulu éprouver ou faire dans la vie.

Nous nous sommes établis en ville, dans un petit logement meublé, où il faisait propret, correct, et où, par le fait même, chaque chaise, la lampe, le lit, parlaient ce langage vulgaire et insupportable des longues et monotones existences.

Ma femme devint grosse. Quand elle me le dit, ce qui me frappa le plus, ce fut le mot lui-même, lourd, ennuyeux et précis.

Du fond de la vie s'éleva comme une poussière, une poussière de petites choses étriquées, et qui pourtant cessaient de l'être parce qu'elles sautaient aux yeux, souverainement, impérieusement, comme une loi, et réclamaient un éveil soutenu, la tension des forces pensantes par où s'épuise une vie.

Au temps de mon existence solitaire, je n'avais eu aucune crainte pour moi. Si je manquais de quelque chose, vêtement, nourriture, gîte, je pouvais aller quelque part, fût-ce dans un asile de nuit ; je pouvais chercher de côté et d'autre, vaincre la difficulté par de

Digitized by Google

l'humour ou de l'insouciance. Aussi me sentais-je toujours gai, toujours libre, et je n'apercevais aucune limite à mes jours.

Mais à deux, fini de pouvoir s'en aller! de pouvoir oublier! Il fallait, coûte que coûte, se procurer de tout; il était interdit de bouger comme si des racines profondes, prolongeant votre corps, s'enfonçaient dans votre sol. Seul, il vous était loisible de souffrir joyeusement. Mais il n'y a plus de tranquillité à savoir qu'un autre être souffre, qui vous est cher, et lié à vous pour jamais. Même si l'on arrivait à s'abstraire et à partir, cela n'eût plus été de la joie, mais de la cruauté.

Où que j'allasse, quelque chose que je fisse, les mêmes scènes me précédaient toujours, rappelant leur présence à chaque pas, me cornant aux oreilles, me remplissant l'âme d'ennui et d'angoisse.

Les jours passaient. J'aimais ma femme; elle m'aimait également mais d'un amour nouveau, calme, sans intérêt, d'un amour de propriétaire, dans lequel il y avait plus d'exigence et d'habitude que de passion et de force. Il était étrange de penser que tout cela avait été fait au nom de la passion seule!

Tandis que nous y pensions, que nous le sentions, nous faisions tout ce que nous devions faire. Et dans l'illusion que c'était la vie, parmi des tourments, de l'allégresse et de la tristesse mêlées, la grossesse de ma femme suivait son cours, soumise à des lois de fer, ne dépendant pas de nous, prenant une place de plus en plus considérable, chassant tous les autres soucis et tous les autres désirs.

Ce qui me frappait le plus, c'était la manière dont ma femme considérait son état : c'était pour elle quelque chose d'une importance démesurée, profonde et cachée. Elle ne l'oublait pas une seule minute, protégeait son futur enfant, et ne se demandait jamais ce qu'il serait, pourquoi nous en avions besoin, pourquoi il devait venir, s'il apporterait la joie ou le malheur. Sa naissance lui apparaissait comme l'aurore d'un soleil radieux, qui allait éclairer du bon et vrai côté son existence et la mienne, et leur donner une raison heureuse.

Moi, au contraire, je me persuadais que l'enfant m'arrivait en dehors de ma volonté, et que, le pouvant désirer ou ne pas le désirer, il viendrait quand même. N'y a-t-il pas des gens à qui le soleil n'est pas indispensable? De même, je n'éprouvais nullement la nécessité de ce futur être; et pourquoi me préoccuperais-je de lui? Sa vie sera probablement fort étrangère à la mienne, qui est seule intéressante à mes yeux, absorbante et libre, que je n'ai pas encore épuisée, et sur

Digitized by Google

qui personne n'a de droit. Plus je songeais à l'avenir, plus la naissance de l'enfant me paraissait inutile et encombrante. Elle brouillait tous mes projets; et enfin toute cette grossesse m'irritait comme une entrave.

Un jour, ma femme me dit :

« Le père et la mère sont les esclaves de leur enfant. »

Et elle sourit avec bonheur.

J'en fus abasourdi, et je me tus. Avoir cru, jusqu'alors, n'être la propriété de personne, et trouver néanmoins qu'il en sera ainsi! Je serai esclave, et je ne pourrai agir d'autre sorte; car je ne suis pas méchant, j'ai de la conscience, et l'instinct, plus fort que moi, mettra en moi cet épais, ce stupide, cet étroit et animal amour de mon enfant. J'en fus, sur le coup, au désespoir; ce fut âpre et amer; j'en étais dominé; et je contractai une haine de l'avenir implacable, comme un esclave étranger déteste son maître, tandis que ma femme voyait dans cette servitude le vrai bonheur, comme une esclave née fidèle et qui ne comprenait même pas la liberté.

« Comment lui expliquer, songeais-je, que la Bible elle-même dit que Dieu nous a donné la maternité en punition, alors que les hommes en font une félicité! »

V

J'avais deux amis, tous les deux peintres comme moi. Ils étaient simples, gais, alertes, et je les aimais beaucoup. Nous flânions ensemble jadis, et nous goûtions en commun le charme infini et varié d'être bohèmes.

Or, à présent, j'étais gêné de continuer cette bonne vie, et de m'absenter pour longtemps. Tout d'abord, ma femme en aurait conçu du chagrin; c'est ce que je ne voulais pas, car je l'aimais. Il est vrai qu'elle me laissait vaquer à mes études, et elle m'y envoyait de son gré, mais non sans réprimer une grimace. Sa peine était visible, de savoir que j'allais où il y avait de l'amusement, des femmes; et dans son silence, elle m'accusait de me réjouir, de me débrailler, de me débaucher. Le pis, c'est qu'elle avait raison : tout cela était mal, je le savais; mais je n'en étais pas moins vexé de n'avoir aucune part au changement de ma vie, et qu'une autre personne en décidât pour moi.

Mes études perdirent bientôt ce qui faisait leur charme. Aupara-

Digitized by Google

vant, une fois hors de la ville, je me sentais bien aise dans l'immensité infinie des champs, et je ne désirais qu'une chose : m'en aller le plus loin possible. Si je m'égarais, je couchais à la belle étoile, dans une liberté encore plus vaste et meilleure. Et aujourd'hui, comment, sans remords, laisser ma femme seule toute la journée!

« Reviens-tu dîner ? » me demandait-elle.

Je n'avais plus alors qu'une préoccupation agaçante : ne pas trop m'éloigner, bien observer la route parcourue, hâter le pas du retour; et je souffrais sincèrement quand mes amis continuaient leur studieuse flânerie sans moi.

« Pourquoi ne travailles-tu pas? » me demandaient-ils, pendant qu'ils étalaient allègrement leurs couleurs fraîches sur la toile.

« Bah, j'ai la flemme ! »

Et je feignais de sourire ; je me levais ; je m'écartais et m'étendais un peu plus loin.

Et je revenais chez moi, l'âme ulcérée, craignant qu'ils ne me comprissent et croyant qu'ils me comprenaient. J'étais comme un animal robuste qu'on laisserait courir à travers champs avec une corde à la patte.

Longtemps, d'ailleurs, mes amis ne purent me deviner. Et quand ils l'eurent fait, ils tâchèrent, par délicatesse, de ne plus me retenir. Ils étaient embarrassés, tracassés. Aussi, très vite, plus vite qu'on ne s'y fût attendu, ils se mirent à détester ma femme comme un obstacle qui serait tombé parmi eux, Dieu sait d'où et pourquoi. Ils commencèrent à aller seuls aux études, et ils le firent en cachette pour ne pas me gêner. Je m'en aperçus, et ce me fut une grande peine.

Venaient-ils encore chez moi, ils se sentaient mal à l'aise. Ils ne comprenaient que la peinture, ne parlaient que de peinture, tandis que ma femme avait plus de culture générale et se tournait davantage vers les lettres. Elle essayait d'y amorcer la conversation, et cela ne les intéressait guère.

Cependant, je l'aimais. Chacune de ses pensées trouvait en moi un écho joyeux, même en dehors de tout intérêt immédiat. Mes amis, au contraire, ne voulaient point se soumettre à un être qui leur était étranger et comme hermétique. Sans moi, elle leur eût été totalement indifférente. Mais je les liais de force. Aussi, supportaient-ils difficilement ma femme ; et elle, eux. Moi, je souffrais, j'étouffais dans cette atmosphère...

Alors, par amour pour elle, je me suis mis à les accuser. Il me sem-

Digitized by Google

blait qu'ils devaient, ne fût-ce que par politesse, se comporter autrement vis-à-vis d'elle, et de la manière qui lui eût plu.

Ils cessèrent peu à peu de venir me voir, et il y eut une rupture. Cela me fut très dur. C'était en quelque sorte survenu en dehors de ma volonté, et il y avait à cela quelque chose de bassement ironique. J'avais fait, pensais-je, un sacrifice à ma femme, et elle, de son côté, pensait avoir excellemment agi en m'ouvrant les yeux sur mes camarades qui étaient peu intéressants, comme si je ne le savais pas! Nous ne nous comprenions pas : elle cherchait dans les hommes une chose, moi une autre; et j'eus un vilain sentiment contre ma femme qui n'était pourtant pas coupable, parce que mes vues n'étaient pas les siennes.

Un soir, nous sommes allés à la campagne, ma femme et moi, jusqu'à l'arrêt devenu désert, où dormaient, en tas, des paysans et où les aiguilleurs tristes se promenaient comme des mouches endormies. Nous avons parcouru, bras dessus bras dessous, cinq cents mètres de remblai. Et c'est avec peine que nous sommes descendus sur l'herbe sèche et glissante, vers le bosquet. Nous y avons pénétré avec un sentiment étrange de douleur et d'incompréhensible attente.

L'herbe était déjà fanée, couverte d'une épaisse couche de feuilles bruisselantes. Les bouleaux à moitié dénudés paraissaient s'être éloignés l'un de l'autre et être devenus plus rares. On sentait un vide, un vide jusqu'à l'horizon froid.

Nous nous sommes assis non loin du remblai, en regardant les feuilles jaunies tourner faiblement entre les bouleaux. Nous sommes restés longtemps sans bouger et doucement nous nous sommes embrassés. On respirait des feuilles mortes. On entendait de proche en proche craquer des branches sèches; et là-bas, là-bas, on entendait siffler longuement, tristement, une locomotive.

Nous nous sommes embrassés une seconde fois, très sages, nous souriant mélancoliquement l'un à l'autre, une seconde fois et une autre encore. Le silence devenait de plus en plus grand. Les feuilles tombantes continuaient à tournoyer dans l'air, et couvraient sans bruit la terre. L'obscurité arrivait en ombre transparente, inaperçue, d'une manière insensible, mais épaisse. Nous avions froid. Nous étions mal à l'aise. La pluie commençait à tomber.

« Partons, me dit ma femme. On est bien en visite, mais on est encore mieux chez soi », ajouta-t-elle avec un pâle sourire.

Et nous sommes partis très vite, sans nous retourner. Nous avions envie de pleurer quelque chose d'enterré...

Digitized by Google

A la maison, la lampe était allumée. Le samovar bouillait sur la table. Et là, près du samovar, stupéfait de moi-même, je me suis mis à parler avec cruauté, jouissant de cette cruauté comme d'une vengeance. Je m'étais attaqué à je ne sais plus trop quelle bagatelle; et au beau milieu de mes remarques, je déclarai :

« Il est impossible que deux êtres se fondent en un; tout à fait impossible. L'amour vient, et l'amour s'en va comme tout. Il n'y a pas de fin au désir de vivre. S'ils mettent ensemble un enfant au monde, cela ne veut rien dire...

— Comment, cela ne veut rien dire! s'écria ma femme toute vexée.

— Evidemment. D'ailleurs, ils ne le mettent pas ensemble au monde. Ils ne font que le concevoir ensemble. Et c'est la femme qui fait le reste. C'est la femme qui le nourrit. C'est la femme qui l'élève! Les hommes ne savent même pas les élever. Ils ont bien voulu le faire, durant des siècles; et c'est précisément pour cela que l'humanité s'est gâtée, vulgarisée, qu'elle est devenue cynique et cruelle. »

Ma femme me regardait avec des yeux effrayés, comme si je disais quelque chose d'ignoble. Et comme, en ce moment-là, je ne savais pas encore trop si ce que je disais était bien ou mal, ce regard excitait en moi un plus vif sentiment de protestation hostile...

« Les hommes et les femmes ne se rencontrent que pour le plaisir et non pour la naissance de l'enfant, continuais-je d'une voix aiguë avec l'envie douloureuse de jeter quelque chose par terre. Tu le sais bien, je le sais et tout le monde le sait! Personne n'osera nier que quand un homme s'unit à une femme, il ne pense qu'à elle, ne désire qu'elle. . C'est la vérité pure! .. Et ce n'est pas la faute de l'homme si la femme est faite comme elle est faite, et non autrement.

— Alors, il n'a pas besoin de s'approcher d'elle!

— Alors, chasse-le », rétorquai-je beaucoup plus doucement en savourant une joie cruelle, les lèvres contractées.

Ma femme pâlit et baissa les yeux.

« Chasse-le, puisqu'aussi bien ce qu'il y a de plus fort dans la femme, c'est l'instinct de la maternité!

— Et l'instinct de la paternité? demanda-t-elle.

— Quel instinct? fis-je fort gracieusement. Non, celui-là n'existe pas.

— Chez toi.

— Nulle part. Il n'existe pas dans cette même forme complète et décisive. Non, non! Et chez moi pas plus que chez les autres.

Digitized by Google

— Non, il existe. Et toi, tu n'es qu'un monstre, dit ma femme, sur un ton plus calme et dédaigneux...

— Soit. Mais qui le démontrera? Et puis, il ne s'agit pas de cela.

— Même chez les animaux! » Et elle eut un geste, comme pour saisir quelque chose de glissant et de fuyant.

« Des bêtises que tout cela! m'écriai-je. De détestables bêtises... Les petits moineaux, les colombes, la louve avec les louveteaux, ah! remarquable, en effet! Mais que m'importe toute cette ignominie! D'ailleurs, qu'un homme commette quelque action répugnante, la plus répugnante, ne dit-on pas : « bestialité! » Après quoi, s'agit-il de l'attendrir, en avant « les animaux ! » Ah! vous ne m'y prendrez point, fis-je avec un plaisir sauvage. De quel droit voudrait-on que je prenne exemple sur toute cette turpitude! Moineaux, mauviettes, quoi encore! Ils se contentent de nourrir leur femelle. Quant à essayer de les faire couver eux-mêmes, ils ne couveront pour rien au monde. Le diable emporte ces moineaux-là!

— Donc, il nourrit au moins la femelle, conclut ma femme, d'un accent bizarre et pitoyable.

— Oui, oui, je ne dis pas, fis-je tout en colère. Nourrir, je nourrirai aussi, moi! Cela ne vaut pas la peine qu'on en parle. C'est juste, c'est simple, c'est bien. Affaire de pitié, de grande pitié. Mais sacrifier toute sa vie, transporter tout mon moi sur un autre être, femme ou enfant, à quoi bon et pourquoi?... Si tu es esclave de par la nature, tant pis pour toi! Moi, pas...

— Qu'est-ce que tu veux dire par là? » demanda précipitamment ma femme, qui se mit à pleurer.

Je me suis tu. J'eus compassion d'elle et honte de tous mes propos. Mais tandis que je m'ingéniais à la consoler, elle continuait de pleurer en me repoussant. Elle avait pris un visage hostile et implacable. J'en fus vexé, outré. Je ne lui dis pourtant point que je ne l'aimais pas. Et qu'est-ce que cela lui fait, ce que j'éprouve pour l'enfant! Qu'est-ce qu'elle me veut! Ce que je n'ai pas? De l'hypocrisie? Je ne puis quand même pas lui sacrifier mes croyances!

Et il me vint pour la première fois à l'esprit que non seulement elle, mais tout le monde — en vertu de quelle loi? — voulait asservir mes pensées, me faire penser et croire comme eux. J'en éprouvai une telle colère que j'eus envie de hurler, de battre ma femme, de lui lancer quelque pesant objet à la tête et de partir pour quelque part, au bout du globe, de quitter le genre humain, ses faussetés, les organisations qu'il proclame bonnes en prétendant me les faire admettre...

Digitized by Google

La nuit, je tremblai de peur. C'était quelque chose de terrible, de plus fort et de plus grand que moi. Je regardais dans les ténèbres avec des yeux démesurément ouverts. J'eus honte de ma cruauté. Il me sembla que je n'avais jamais été si cruel, et que je l'étais devenu grâce à « tout cela », à tout ce désordre sans but, à cette lourde chaîne que j'avais mise sur ma vie, et que par conséquent ce n'était pas moi qui étais coupable de cette cruauté, mais tout ce qui l'avait préparée.

(A suivre.)

ARTZIBACHEF.

(Traduit du russe par PAUL ATIM.)

Digitized by Google

La Revue de Belgique à Paris.

Obstétrique parlementaire.

Alors que les questions coloniales passionnent légitimement la Belgique, la France semble s'endormir dans une quiétude fâcheuse, tandis que ses députés délibèrent. Mais délibèrent-ils, au moins? Dans le brouhaha des conversations tenues autour du tapis vert d'une salle de commission, la raison politique ou même, à son défaut, la raison gouvernementale semble avoir peu de chances d'être entendue. Tout le tact de M. Paul Deschanel se dépense en objurgations qui ne sont pas, malgré sa grande autorité, toujours opérantes. On s'en est aperçu au Sénat, et M. Léon Bourgeois a, paraît-il, insisté énergiquement pour qu'on passe du chaos à une phase plus civilisée dans ce grand débat.

Espérons que l'avertissement n'aura pas été inutile. La discussion du jeudi 14 mars, à la Chambre française sera un lent et pénible aboutissement, pour ne pas dire un laborieux accouchement. Espérons que le nouveau-né se portera mieux que la mère ne l'a fait dans sa dernière période de gestation. Sinon, on se prendrait à regretter que la France ait renoncé pour toujours aux opérations césariennes. R.

***

Académiciennes?

L'essaim impétueux et bourdonnant de nos femmes de lettres va-t-il cette fois forcer les portes du Palais Mazarin? On l'assure. Les gens bien informés citent des noms et précisent des dates. C'est chose faite, affirment ils, et nous pouvons nous préparer à une réception sensationnelle. En attendant, la coupole académique hante plus que jamais les rêves de nos muses, et toutes se voient déjà entrant dans la gloire par le pont des Arts...

Digitized by Google

Que faut-il croire? Et rien n'empêchera-t-il ce succès des ambitions féministes? D'adroits casuistes ont interrogé les textes; nous savons par eux que les statuts de l'illustre compagnie n'en proscrivent pas expressément la plus belle moitié du genre humain. Mais encore! Et compte-t on pour rien la force d'une tradition dans le plus traditionnel des salons littéraires? Puis, en dépit, de tout son génie, Richelieu n'avait peut-être pas prévu nos poétesses et nos romancières.

Il est bien curieux, en tout cas, que, dans toute l'histoire académique, on ne trouve point trace d'autres brigues de femmes-auteurs. Jamais, semble-t-il, elles n'avaient encore visé si haut. Les plus intrigantes se bornaient jadis à solliciter un fauteuil dans de paisibles académies provinciales, à Rouen ou aux Jeux Floraux de Toulouse, ou à chercher de faciles lauriers auprès de compagnies étrangères. C'était à Padoue qu'elles s'adressaient de préférence, et la vieille Académie des *Ricovrati* les accueillait galamment. A Padoue fut reçue Mlle Lhéritier, nièce de Perrault et gloire poétique du XVIIe siècle finissant. A Padoue encore triompha, quelque cinquante ans plus tard, Mme du Boccage, auteur jadis fameux des *Amazones*, tragédie en cinq actes, et de *La Colombiade*, poème épique en dix chants.

Que nos poétesses trouveraient donc chétives ces humbles consécrations! Leurs ambitions ont plus haute allure. Car elles tiennent la modération, la modestie et la mesure pour des vertus absurdes et surannées. Lasses de les entendre vanter par leurs grand'mères, elles les ont rejetées pour adopter hardiment une impudeur frénétique. Et c'est pourquoi elles se plaisent à clamer sur des tons suraigus leurs sensations les plus intimes. Ainsi le veut l'époque. Nos femmes de lettres aussi sont devenues « conscientes », si j'ose ainsi m'exprimer, et plus rien ne calmera désormais la violence de leurs revendications.

Plus rien, sinon peut être leurs discordes intestines et leurs jalousies réciproques. Aussi bien, pour avoir une élue, conviendrait-il que ces dames se missent d'accord sur un nom. Ce sera difficile. Ce sera très difficile. Les avis se trouvent, en effet, singulièrement partagés. Mme de Noailles a des partisans enthousiastes, et ses fidèles ne se lassent point de louer Mme Tinayre; certains prisent davantage Mme Gérard d'Houville et d'aucuns célèbrent le talent de Mme Daniel Lesueur. Et combien d'autres noms encore sont lancés, qui rencontrent de droite

Digitized by Google

ou de gauche des approbations décidées : Mme de Rohan, Mme Rostand, Mme Brisson, Mme de Broutelles... Cruel embarras!

Tout compte fait, — et si j'avais par impossible à décerner cette pomme académique — c'est peut-être à la dernière nommée que j'arrêterais mon choix. Elle dirige, nous dit-on, un grand journal de modes; elle a fondé je ne sais quel prix littéraire. Et pour considérables que soient ces titres, j'avoue qu'ils ne me touchent pas à l'extrême. Mais aussi plus j'y songe, plus il me paraît que ses partisans servent bien mal Mme de Broutelles. Il est étrange, en vérité, qu'ils s'obstinent à nous cacher le plus éclatant de ses mérites et sa vertu la plus cardinale. Je lui trouve, pour ma part, une qualité bien supérieure à celles qu'ils nous vantent, une qualité plus précieuse et de plus rare essence, une qualité enfin qu'on ne saurait trop recommander à l'imitation de nos six cents femmes de lettres : Mme de Broutelles n'écrit point.

G. C.

* * *

Le règne de la vertu.

Il apparaît, à des signes certains, que le règne de la vertu est proche. Cet événement coïncide, bien entendu, avec le panégyrique annuel et le palmarès académique des prix de vertu qui fut rédigé, cette fois, par M. Henri Lavedan et lu, si bien, par M. Jean Richepin, peut-être parce que l'auteur du *Goût du vice* n'aurait pu faire l'éloge de la vertu sans un sourire d'une ironie peu convenable.

L'humanité, hélas ! est si faible, si foncièrement attachée à la faute et au péché, qu'il serait puéril d'espérer la disparition du vice. Soyons plus modestes : efforçons-nous d'être satisfaits si les pouvoirs publics semblent manifester le respect du bien et l'horreur du mal et tenter de remplir les bons d'amour et les méchants d'effroi. A ce titre, le nombre considérable de nos scandales est consolant : on poursuit, on enquête, on arrête, on perquisitionne, on confronte; toute la vieille machine répressive est en branle; procureurs et juges d'instruction traquent les délinquants.

Nous avons eu naguère de beaux scandales dans l'ordre administratif et judiciaire. Il y eut des emprisonnements pour de bon, et l'on assure qu'il n'y aura pas exclusivement des non-lieu. Le liquidateur Duez, maintenant forçat de la République, vient

Digitized by Google

d'être expédié en quelque Guyane ou Nouvelle-Calédonie. On ne plaisante pas avec la vertu.

Aujourd'hui, rien ne manque plus à notre joie : nous avons, pour couronner l'ensemble, un scandale de mœurs. Nous sommes très friands de ces sortes d'affaires, et nous ne pouvions, vraiment, espérer mieux. D'autant plus que, là encore, il ne s'agit pas d'instruction pour la forme ni de poursuites pour rire ; les inculpés ne sont pas seulement de pauvres filles faméliques ni d'indigents aventuriers. Notre République, qui, selon le conseil de Montesquieu, honore et pratique la vertu, a, comme on dit, bien fait les choses : elle a mis sous les verrous un journaliste notoire, l'un des maîtres du régime. Il faut bien croire, après un tel éclat, qu'il y a, tout de même, quelque chose de changé et que la faveur politique ne suffit plus à protéger les audacieux qui méprisent les règles de la morale vulgaire. Quelle joie ! Et quel heureux avenir s'ouvre désormais pour notre pays libéré !

Je veux saluer avec allégresse cette renaissance de la vertu. Et je veux flétrir les sceptiques au cœur sec qui haussent les épaules, ricanent et disent : « Nos gouvernants, certes, chérissent la vertu. Mais l'amour du bien, l'esprit de justice, la candeur, l'intégrité ne sont peut-être pas la cause unique de cette sévérité; peut-être y découvrirait-on aussi d'autres sentiments, moins nobles. Nous sommes beaucoup plus rigoureux aux méchants quand ils sont, en même temps, nos ennemis ou nos adversaires. Rien ne nuit aux gens, dans notre pensée, comme l'intérêt que nous pouvons avoir à les juger sans indulgence. Les prévaricateurs sont dénoncés, neuf fois sur dix, par ceux qui désirent leur place. »

J'aime mieux croire, ingénûment, que le règne de la vertu vient de commencer enfin. Mais pour combien de temps?

MAURICE DARIN.

Digitized by Google

Chronique artistique.

L'exposition de la Société royale des aquarellistes est une des plus intéressantes de la saison d'hiver. La gouache et l'aquarelle ne sont plus aujourd'hui ce qu'un vain peuple pense. Les artistes qui s'adonnent à ce genre de peinture ont la prétention de faire de véritables tableaux, et jamais prétention ne fut mieux justifiée. Nous retrouvons ici nos meilleurs artistes, en veine de la meilleure inspiration. Vous connaissez les anciens, ceux qui sont les maîtres de l'aquarelle, Henry Cassiers, Frantz Charlet, Paul Hermanus, Maurice Hagemans, Louis Titz, Uytterschaut. Ils sont là tels que nous les connaissons, nous voyons à côté d'eux bien des peintres célèbres, qui sacrifient au culte de la déesse aquarelle, Claus, Juliaan De Vriendt, James Ensor, Geudens, Théodore Hannon, Fernand Khnopff, Georges Lemmen, Lybaert, Eugène et Jacob Smits, Marcette, Walter Vaes, M. Fabry lui-même. On sait tout le bien que tout le monde pense de ces artistes. Nous redirions des choses déjà dites souvent si nous tentions de parler à leur sujet. Quelques mots seulement sur certains artistes dont l'exposition se signale par une particularité.

C'est ainsi que nous ne pouvons passer sous silence les *Vêpres bénédictines* de M. Alfred Delaunois avec ces belles figures de moines, aux traits nobles, et dont la silhouette est animée d'un mouvement si original; non plus que les curieuses conceptions si artistes de M. Xavier Mellery, *Vers la ville tentaculaire*, *Solitude*, etc. ; les beaux types d'humanité, juifs et matelots hindous de l'Anversois Charles Hageman; les jolies imageries de M. Charles Michel, qu'on dirait exécutées à l'imitation des Japonais, la *Jeune femme au singe*, le *Globe*, le *Kakemeno*. Voici pour les nôtres.

La Société des aquarellistes belges a, comme de coutume, invité des artistes étrangers. C'est la surprise, l'attraction réser-

Digitized by Google

vée au bon public. Il voit si souvent les nôtres que son désir de nouveauté est bien justifié. Nos hôtes sont des Allemands. On ne peut que s'en féliciter. L'occasion d'apprécier l'art germanique contemporain nous est rarement offerte. Nous ne voulons pas rouvrir un débat ancien sur la valeur de cet art. Les œuvres des aquarellistes sont là suspendues à la cimaise. Elles parlent leur langage un peu triste, et c'est précisément dans cette tristesse de la couleur et de la composition que nous trouvons leur sincérité.

Les artistes allemands occupent au centre des galeries un compartiment tout entier. On leur a donné la place d'honneur, la place qu'on réserve à des hôtes. Et tout de suite une impression de mélancolie et de rudesse se dégage de cette exposition, impression qui contraste vivement avec celle de joie franche offerte par les nôtres. Nous n'aimerions pas cette tristesse chez nos artistes ; elle serait contraire à leur nature, mais nous en goûtons la saveur quand elle nous vient du pays des brumes et des mers orageuses. Ces Allemands expriment des idées personnelles ; ils nous révèlent les intimités de leur âme, c'est-à-dire une partie de l'âme commune de la terre, en nous montrant l'aspect rude de leur pays, une partie de cette terre.

Oublions donc l'aspect de nos cieux calmes ou la douce et claire atmosphère de France. La nature exprimée sur ces paysages est grave et sévère. Voyez-la sur la toile de M. Georg Hacker : *Sylt Wattenmeer*. Il semble que de ces plaines et de ces dunes une impression de froidure vous vienne. Elles étaient, on le sent, recouvertes de neige il y a quelques jours encore. Un vent venu de la haute mer a lavé cette campagne dénudée. Elle est toute fraiche encore des embruns glacés. Le souffle âpre du Nord semble s'être fixé sur cette terre désolée, et claire cependant.

La *Nuit d'août* de M. Kayser-Eichberg nous communique aussi une impression de tristesse profonde. Ce ne sont pas les lumineuses ténèbres d'été des pays méridionaux. De pâles étoiles luisent dans le ciel, éclairent des arbres aux branches tordues, à l'aspect fantastique, les côtes d'un lac bizarrement découpées. L'imagination d'un homme du Nord, encore embuée du mystère des légendes, peut seule concevoir ce site âpre et douloureux. Et voici encore une sensation pleine d'amertume qui nous est donnée par le professeur Hans von Bartels de Munich. Sa toile *le Pêcheur* nous montre l'homme jetant les filets dans la mer

Digitized by Google

maussade et menaçante, tandis qu'à quelque distance, sur un cheval dont les flots baignent les pieds, se tient, pressant frileusement son enfant sur la poitrine, la compagne du pêcheur. On sent qu'il fait dur de vivre aux malheureux sous ce ciel blafard, et près de cette eau mauvaise. Quand il peignit la *Houle*, sur les côtes de Bretagne, M. Hans von Bartels se rappela, des mers de son pays, celle qui, près de Cuxhaven, bat sans cesse de ses flots tumultueux les rivages arides. Quant à M. Max Uth, il n'a pu faire passer dans sa toile *Le jour de naissance*, aux tons clairs pourtant, et d'une jolie note humoristique, l'éclat rutilant du soleil ; c'est un soleil pâle, qui éclaire de quelques maigres rayons un paysage en fête. Que d'âpretés encore dans l'*Étang aux aulnes*, ce paysage de neige de M. Giese, de neige persistante et dure, ayant pris à la longue un peu de la couleur des arbres et des maisons.

Ce sont les couleurs de demi-teintes, et les reflets subtils qu'affectionne surtout M. Ernst Liebermann, dans son *Intérieur*, et *Devant la cheminée*, deux toiles d'un bel effet décoratif. Originales aussi sont les panneaux de M. Paul Neuenborn, représentant des pélicans et des ours blancs, le portrait de femme du peintre connu Max Liebermann, la *Méditation*, de M. Fritz Reusing, le *Modèle*, de M. Arthur Kampf. Nous préférons ces œuvres aux *Guetteurs*, une toile romantique de M. Albert Baur, aux *Chantiers de marine* de M. Leonhard Sandrock, qui nous rappellent Breitner, et aux *Paysages de Knocke*, du professeur Mühlig, qui nous font souvenir de bien des peintres de chez nous.

ARTHUR DE RUDDER.

Digitized by Google

Petite chronique des lettres.

Les revues.

La REVUE HEBDOMADAIRE a publié les trois premières tranches du nouveau roman de M. René Bazin, *Davidée Birot*. Dans le numéro du 9 décembre, un article régionaliste de M. Armand Praviel, *Les dialectes locaux dans les écoles*. C'est une curieuse apologie des patois appuyée sur beaucoup de témoignages. Il fera plaisir à nos flamingants, mais le traditionalisme en paraît contestable. — Dans la REVUE DES FRANÇAIS, une étude de M. E. Lémonon, notre collaborateur, sur *La réforme de la magistrature*; dans sa chronique, le baron Seillière, analysant le livre récent de René Pinon, oppose les deux impérialismes anglais et allemand. Sa conclusion est plutôt optimiste.— Les DOCUMENTS DU PROGRÈS publient un article de E. Vandervelde sur *La Tripolitaine, l'Italie et la Turquie*. On devine les conclusions. — On lira dans LES MARCHES DE L'EST d'intéressantes pages de M. F. Baldensperger, plus attachantes que démonstratives, sur le vague souvenir qu'aurait laissé chez A. de Vigny un séjour dans les Vosges peut-être bien court. Le fascicule contient encore quelques rapports présentés au Congrès de Mons. — Notons, enfin, dans l'INDÉPENDANCE, *Trois problèmes*, étudiés par Georges Sorel ; ce sont ceux que pose dans un livre récent M. Daniel Halévy; mais l'Affaire Dreyfus et l'attitude que prit alors une partie de la bourgeoisie, voilà la matière du premier, dont s'occupe exclusivement ici le célèbre auteur des *Réflexions sur la violence*.

Dans les REVUES belges, il y a plus à butiner que d'habitude :

Le numéro de décembre de la REVUE GÉNÉRALE s'ouvre par des pages consacrées au baron de Moreau; elles ont l'intérêt qui pouvait échoir à cette figure de second plan d'un parti qui, hélas! n'en compte guère de plus saillantes. M. I. Ferchal étudie *Henry Bordeaux*; ce n'est qu'un début, un parallèle assez vague avec Barrès et de longs extraits, faiblement commentés. Citons encore une nouvelle de Styn Streuvels. — Dans LA BELGIQUE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE, dont le dernier numéro renferme d'étranges dialogues rimés d'Émile Verhaeren, on lira de très fines impressions de L. Courouble. — LA SOCIÉTÉ NOUVELLE réimprime la nouvelle de M. Broodcoorens, publiée ici; à lire dans ce numéro de novembre des notes de M. P.-H. Devos sur Don Quichotte.— N'oublions pas aussi de mentionner le BULLETIN MENSUEL de l'Institut de sociologie Solvay, particulièrement varié en juin-octobre ; et LES VISAGES DE LA VIE (numéro unique consacré par l'amitié au regretté Charles Dulait).

Les romans.

A tout seigneur tout honneur. M. de Chateaubriant vient d'obtenir le prix Goncourt. Celui-ci n'a pas toujours été aussi dignement attribué. En tout cas, la presse et le public n'ont pas toujours montré la même unanimité dans une ratification qui, à mes yeux, importe davantage que cette

Digitized by Google

récompense même. Ceux-là qui vivent loin des coteaux modérés et à qui l'art tout de discrétion, de mesure, de clair-obscur de M. de Chateaubriant ne plaît que latéralement, ceux-là confessent pourtant qu'il s'impose à l'attention et au respect par des qualités supérieures à l'ordinaire.

En fait, il y a les signes d'une telle maturité dans *M. de Lourdines* (chez Grasset, à Paris) que c'est presque une déception qu'on éprouve après l'avoir lu. On y cherchait les traces d'inexpérience qui ne sont pas le moindre attrait d'une virginité littéraire: gaucheries de style et tâtonnements d'idées, comme aussi extrême sensibilité. Rien de tout cela, en vérité, ne s'y décèle. La sensibilité de l'auteur est, certes, vive et toute jaillissante; mais elle est savamment canalisée; elle n'est pas extériorisée de façon directe et, en quelque sorte, brutale. Dans les scènes les plus poignantes du roman (celle de la lettre fatale ouverte par M. de Lourdines, celle de l'arrivée de son fils au chevet de sa mère agonisante, celle aussi des deux hommes réconciliés par la conscience de leur commun malheur), les mots, gros d'émotion, restent simples, ordinaires, groupés paisiblement dans une syntaxe qui ressemble à une géométrie. Seules quelques audaces de la langue trahissent l'afflux d'un sang jeune: « se trouver en présence *des pommettes de la mort* » (159)... « derrière un massif *une pelle béchait* (177) », taches légères, si légères qu'elles font sourire et amusent Mais ce qu'on n'a pas dit ici, pas même indiqué, c'est que M. *de Lourdines* est l'œuvre d'un poète, d'un amant de la nature, enfin d'un artiste, qui a dû vivre son rêve.

* * *

Et voici qu'il convient — rappel, si je ne m'abuse, d'un autre prix littéraire — de signaler une réimpression de *Dingley l'illustre écrivain* et d'y joindre l'annonce d'un livre plus récent, *La maîtresse-servante*, des frères Tharaud (Paris, Emile-Paul). Ce sont deux volumes qui voisineront excellemment dans une bibliothèque avec celui de M. de Chateaubriant, et je ne vois guère que les derniers romans de M. Boylesve qu'il y ait profit à leur comparer, sans songer à diminuer personne. Moins le procédé a, en effet, de part à l'élaboration d'une œuvre, et plus il est attrayant de la rapprocher d'autres, conçues, composées et achevées avec la même ingénuité vigoureuse et personnelle; les analogies revêtent un caractère qui n'a rien de choquant, elles se justifient par des parentés d'esprit, et non par le souci vulgaire de contenter les mêmes appétits. Les romantiques ou les naturalistes offraient de ces fâcheux cousinages qui (si l'on excepte les plus grands d'entre eux) les font maintenant ressembler à des gens atteints d'une même contagion et portant les marques physiques du même mal. Rien de tel ici.

La maîtresse-servante dénote un sens de la composition qui a progressé. Elle était un peu mince, l'étoffe de l'histoire de l'écrivain Dingley, culbuté de son piédestal le jour où il dit la vérité à son peuple; elle valait, elle vaut surtout par les détails, qui cachent, avec l'éclat d'une belle draperie,

Digitized by Google

la maigreur de l'armature. On y retrouvait des impressions d'antan (d'avant l'entente cordiale), mais aussi et surtout des ressouvenances d'une autre lutte, plus proche de nos cœurs, celle que dans *Au service de l'Allemagne* un écrivain illustre a narrée avec une sobriété incomparable. On y admirait cette concision, ce mordant, cette ironie contenue, ce raccourci du trait, bref tous ces signes indélébiles de l'artiste de race; on n'y découvrait pas, il faut bien le dire, la sûreté et la gradation dans l'observation psychologique; le changement de front de Dingley laissait indécis. Dans *La maîtresse-servante*, il n'est que juste de le dire, le progrès est à cet égard des plus sensibles. Et pourtant, c'était presqu'une gageure que de nous montrer la mère du héros, bourgeoise supérieure, attachée aux vertus familiales, à ses devoirs de maison, à la conservation de son bien, désarmant, après l'outrage suprême, devant la maîtresse installée chez elle dont elle doit faire un jour sa protégée et sa confidente. Triomphe difficile que celui des auteurs, lorsqu'ils s'assignent eux-mêmes de tels obstacles à vaincre. Les frères Tharaud nous ont là offert un spectacle qui les classe au meilleur rang des romanciers actuels. Faut-il ajouter qu'en mettant l'aventure dans la bouche de celui qui nous la raconte, ils savaient le rôle particulièrement ingrat dont ils le chargeaient? Or, ce long monologue paraît court, sans être incidenté ni varié par les moyens usuels; il est écrit dans une belle langue, qui a le nerf et l'ampleur de celle du XVIII^e^ siècle; mais à qui y regarde bien, elle est comme soulevée par toutes les passions de ce temps. W.

* * *

D'autres romans nous sont parvenus, en trop grand nombre pour être longuement analysés ici. C'est chez l'éditeur Colin, *Catherine Aubier*, de M^lle^ Yvette Prost, dont le premier livre, *Salutaire orgueil*, a eu du succès. Catherine est une jeune paysanne intelligente et pauvre, à qui les livres et l'étude inspirent une véritable passion. Mais, à la veille d'entrer à Sèvres, Catherine apprend que son père lui a sacrifié tous ses rêves personnels, tous ses espoirs de bonheur. Elle renonce alors à l'avenir qui lui était si cher; elle ne quittera pas le petit coin de terre que cultivèrent ses ancêtres et elle épousera son ami d'enfance, un paysan comme elle, qui, après avoir étudié, lui aussi, et caressé des rêves de gloire littéraire, revient sagement à la charrue. Voilà le sujet. Ce sont des cœurs sincères que l'auteur nous montre, des figures singulièrement émouvantes, et la vie de ces humbles est une utile leçon de philosophie et de morale.

La Bête Blonde, de M. Arbouin (Paris, Ollendorff), ne manque pas d'originalité. On n'y trouvera pas d'adultère, et les scènes les plus audacieuses y ont une signification trop élevée pour être immorales. La rivalité amoureuse d'un père et d'un fils, tel est le sujet que M. Arbouin a traité en évitant la psychologie des sensations chères aux dilettantes et dont tant de romanciers modernes ont abusé.

La Mare ensoleillée, c'est une histoire d'élection, et dans le Midi

Digitized by Google

encore ! Si l'on ajoute que M. Dominique Durandy, qui vit dans le milieu dont il parle, a déjà donné, dans l'*Ane de Gorbio*, la mesure d'un talent très personnel fait de fine ironie, de bonne humeur et de sagace observation, on comprendra le succès de cette publication originale, traversée de rayons de soleil, amusante comme un roman, écrite dans un style alerte, clair, abondant, rappelant les meilleurs conteurs du pays des cigales ! En lisant la *Mare ensoleillée*, des noms viennent sur les lèvres..., et ces noms sont *Numa Roumestan*, *La Vie publique*, *Les Morts qui parlent*... Ce n'est pas un mince éloge que de classer le livre de M. Durandy dans cette série glorieuse !

Le Midi, nous le retrouvons aussi dans un roman, écrit en style « bon garçon », mais amusant et d'une observation juste, *Les Algérianistes*. L'auteur M. Robert Randau, s'est fait une spécialité appréciable de ces études exotiques, mais il a la sagesse de se cantonner dans l'Afrique française, nous décrivant la grande brousse dans *Les explorateurs* et *Les Foulbés*, plus strictement algérien dans *Les Colons* et dans le présent volume (Paris, Sansot et C^ie^).

Chez Perrin, une traduction de l'anglais, *Sir George Tressady*, de M. Humphrey David. C'est l'étude consciencieuse et animée du monde politique anglais. Les partis opposés, les intérêts, les sentiments non moins opposés trouvent dans la célèbre romancière un analyste d'une rare fermeté. L'amour intervient, mais il n'est pas la passion directrice, et il suffit d'avoir lu vingt pages pour voir combien loin nous sommes de l'esthétique d'une femme-écrivain d'ici. Œuvre toute virile en somme, malgré la délicatesse de l'observation et la finesse des touches.

Et voici que la maison Hachette, en éditant la traduction, publiée par la *Revue des Deux Mondes*, de *Leila*, appelle notre attention sur une autre compréhension des choses. Là, tout est énergie, vertu agissante; ici, tout est contemplation, incubation mystique, tendresse spiritualisée. Nous avons publié une étude très attentive sur la religion de Fogazzaro, et, à cet égard, il n'y a guère à ajouter, sinon que *Leila* est le testament artistique et philosophique du célèbre auteur vicentin.

Cri d'angoisse et appel d'espoir, ce livre, en effet, est d'abord un livre d'amour, dont l'héroïne, — jeune, belle, riche, — emportée par un souffle de passion irrésistible, est conduite à travers cette passion même vers la compréhension et le goût des idées que professe celui qu'elle aime. Mais c'est en même temps une œuvre substantielle où l'auteur précise ses théories et demande ses plus hautes inspirations à la foi traditionnelle et à l'esprit de l'Évangile.

Les caractères des personnages : Massimo Alberti, le disciple du saint, le vieux Marcello Trento, la dame blanche du chalet des Roses, etc., sont tracés avec un art pathétique et vigoureux, aussi éloigné des crudités d'un réalisme brutal que des fadeurs d'un idéalisme douceâtre, et c'est aux si jolis paysages popularisés par les pittoresques tableaux du *Petit Monde*

Digitized by Google

d'autrefois : la Valsolida, Lugano, Asiero, etc., qu'est emprunté le cadre du récit. La remarquable traduction de M. Hérelle en conserve le charme.

Chez le même éditeur, signalons la plus récente apparition d'une autre traduction, celle d'un roman de GEORGES HERMANN, *La dette de Jettchen Gebert*.

Le développement d'une affection vive et romanesque entre deux jeunes gens, dont l'un, poète et pauvre, esprit assoiffé d'idéal et cœur timide, ne saurait prétendre à la main de la nièce de riches marchands ; la lutte de la jeune fille contre les forces oppressives d'une famille à qui elle doit tout et qui l'enserre dans le réseau des conventions et des préjugés : voilà le sujet de ce beau roman, dont l'auteur a gradué les effets avec une précision et une émotion remarquables.

Au premier plan de ce livre, la délicate silhouette de Jettchen Gebert se détache, en ses atours de 1830, comme une miniature de l'époque encerclée d'un cadre brodé de perles ; et c'est autour de Jettchen tout un amusant et pittoresque tableau du Berlin d'autrefois, brossé par touches vives, avec ses avenues et ses faubourgs, ses dames en châle d'Italie, ses bourgeois cossus en chapeau tromblon : reconstitution d'une finesse exquise et d'une mélancolie profondément touchante.

Peut-on donner le nom de roman à ce délicieux livre, *Monsieur Charmeret en Italie* (Paris, Plon) ? Nous n'en savons trop rien, et il n'importe, au fond. Le sous-titre : « Étude d'art et de psychologie » apaisera certains scrupules. Nous n'avons pas ici à louer, indifférent au cadre, un procédé qui aide à graver dans l'esprit les impressions justes et indéfiniment variées d'un voyageur sagace. En lisant le livre de M. R. Gaston-Charles, on ruminera délicieusement des souvenirs bien chers si l'on connaît l'Italie, et si on ne la connaît pas, on sera pris d'une irrésistible envie d'aller vers elle. M. Charmeret, amateur éclairé, collectionnaire érudit, ne ressemble à M. Bergeret que par une vague consonnance patronymique ; il est autant désintéressé des contingences politiques et morales qu'au fond l'autre est passionné pour elles. C'est un conseiller plutôt qu'un juge pour l'être charmant et léger dont il accompagne les pas. Il ressemble à un guide ordinaire comme Michelet à M. Aulard. On le suivrait au bout du monde.

Et *Le village dans la Pinède* ? Curieux livre d'un écrivain curieux, M. Gabriel Mourey (au *Mercure de France*). Cette fois, ce n'est plus du roman du tout, mais de l'impressionnisme, de la méditation, du rêve. La Provence, chantée par Mistral, racontée si diversement par Alphonse Daudet, Paul Arène et d'autres, apparaît ici comme un *substratum* de poésie douce, filiale, attendrie, mais ensoleillée aussi. Des paysages, des types joliment burinés, des notations de toute sorte, voilà l'œuvre, qui est riche en belle et fière harmonie et échappe assurément à la banalité.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google